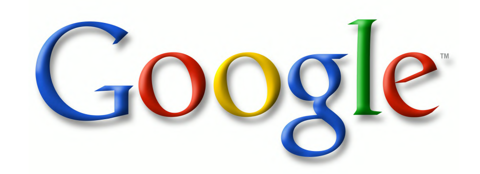
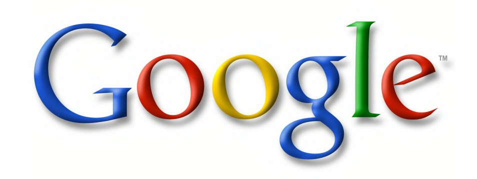

Google


Google

DA
Bulletin

BULLETIN MONUMENTAL.

BULLETIN
MONUMENTAL,

OU

COLLECTION DE MÉMOIRES

ET DE RENSEIGNEMENTS

POUR SERVIR A LA CONFECTION D'UNE STATISTIQUE DES MONUMENTS DE LA FRANCE, CLASSÉS CHRONOLOGIQUEMENT,

Tome 4e.

PAR MM. DE CAUMONT, de Caen; JOUANNET, de Bordeaux; SCHWEIGHAUSER, de Strasbourg; Bon. DE GAUJAL, de Limoges; l'Abbé PAYSANT, de Caen; Bon. CHAUDRUC DE CRAZANNES, de Montauban; L. DE LA SAUSSAYE, de Blois; DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, de Poitiers; CAUVIN, du Mans; LAMBERT, de Bayeux; DE SAULCY, de Metz; HAZÉ, de Bourges; MASSÉ, de Tours; LE GLAY, de Lille; Mis. DE LA GRANGE, de Paris; VERGNAUD ROMAGNÉSI, d'Orléans; MASSIOU, de la Rochelle; JULES RENOUVIER, de Montpellier.

PUBLIÉ

PAR M. DE CAUMONT,
Membre correspondant de l'Institut de France.

CAEN. — A. HARDEL, SUCCESSEUR DE M. CHALOPIN.
PARIS. — DERACHE, RUE DU BOULOY, No. 7.
ROUEN. — FRÈRE, QUAI DE PARIS.

1838.



Le prix de l'abonnement au Bulletin est de 15 fr. par volume, *franc de port*.

Chaque volume se composera au moins de 8 numéros.

ON S'ABONNE :

A PARIS chez M. DERACHE, rue du Bouloy, n°. 7, dépositaire du Cours d'antiquités de M. DE CAUMONT, qui recevra tout ce qui concerne la rédaction du Bulletin.

A CAEN, chez M. le Directeur de la Société pour la conservation des monuments, rue des Jacobins, n°. 2;

A ROUEN, chez M. FRÈRE.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

Des Monuments historiques du département de Tarn-et-Garonne;

PAR M. LE BARON DE CRAZANNES,

Membre correspondant de l'Institut de France, Inspecteur divisionnaire des Monuments historiques.

Les monuments antiques et du moyen âge, de Tarn-et-Garonne, sont ignorés ou du moins bien peu connus; plusieurs sont encore inédits. Les anciens historiens, chroniqueurs, annalistes du Languedoc et du Querci ne se sont point attachés à les décrire. Le plus moderne et le plus récent parmi ces derniers, Cathala-Coture (1), en dit à peine quelques mots, comme par manière d'acquit, et ne parle guère que des antiquités du chef-lieu des *Cadurci, Divona*, aujourd'hui Cahors. L'estimable et savant archéologue du Midi, M. Du Mège, dans son petit voyage, ou plutôt sa rapide excursion dans ce département, exécutée en 1821, quoique la relation n'en ait paru que cinq ans plus tard (2), n'a fait lui-même qu'effleurer la

(1) Histoire politique, ecclésiastique et littéraire du Querci, par M. de Cathala-Coture, avocat en Parlement. Montauban, trois volumes in-8°., 1785.

(2) Sous la forme de Lettres familières à un ami, et avec ce titre : « Voyage littéraire et archéologique dans le département « de Tarn-et-Garonne. Paris, Treuttel et Wurtz; brochure in-8°. « de 80 pages, 1826. »

Mais il existe, en manuscrit, aux archives de cette préfecture,

matière qu'il était si capable de traiter à fond, et n'a pu qu'entrevoir en courant, ce pays et ses monuments plus nombreux et plus dignes d'intérêt aux yeux de l'observateur qu'on ne le croit communément. Le sol fécond de Tarn-et-Garonne, incessamment sillonné sur tous les points par le soc de la charrue, est toutefois moins riche en antiquités celtiques et druïdiques, que la partie limitrophe de son territoire qui appartient au Haut-Querci et forme le département du Lot.

Nous allons signaler ici ceux qui sont parvenus à notre connaissance, en commençant par les *Dolmen*, vulgairement nommés *Pierres-Levées*, etc. (1).

PREMIÈRE PARTIE.—AGE CELTIQUE.

§. I. *Pierres-Levées* (Dolmen). — On trouve à une petite distance de la ville de Caussade, et près du village d'Alignères, un de ces monuments dans lesquels quelques antiquaires ont cru voir des autels druïdiques, où coula le sang des victimes humaines, en l'honneur de Mercure-Teutatès, mais que d'autres archéologues ne regardent que comme des tombeaux, opinion qui semble prévaloir sur la première.

On remarque encore un *Dolmen* à Saint-Cirq, non loin de

sous le titre d'*Archéologie du département de Tarn-et-Garonne*, un beau travail de ce savant antiquaire, formant 4 volumes petit in-f°. de texte et un volume ou atlas grand in-f°. de dessins de monuments de tous genres, décrits dans l'ouvrage, et entre autres une monographie des sculptures du cloître de l'église de l'abbaye de Saint-Pierre de Moissac. Il serait bien à désirer que cet important labeur fût imprimé aux frais du département, sur vote de son Conseil général.

(1) Et aussi *pierres-branlantes*, *pierres qui virent*, *qui tournent*, *pierres de minuit*.

la même ville : on le nomme vulgairement *La Toumbo del Géant*, c'est-à-dire la Tombe du Géant ; il a été fouillé et brisé. Les pierres dont il était formé avaient des dimensions colossales, ainsi qu'on peut s'en convaincre par leurs débris. Sous son emplacement on a trouvé des ossements humains : il est placé dans un lieu désert.

On voit plusieurs autres *Dolmen* à Saint-Projet et dans la forêt du Bretou, près de Montricoux ; ces derniers sont placés sur des *Tumuli*, et formés de gros quartiers ou blocs de pierres brutes, ou plutôt de rochers entassés à la manière des constructions dites cyclopéennes.

§ II. — *Tombelles* (Tombel, Tumuli). — Il existe plusieurs *Tumuli* (1), soit d'origine celtique, soit d'origine romaine, au Pin et sur le territoire de Bessens (près de l'église de ce lieu), à Grisolles, à Castelmayran, dans la forêt de Montech (on a trouvé dans l'intérieur de ces derniers, en les fouillant, des médailles celtiques ou gauloises), dans celle du Bretou, aux environs de Montricoux. Nous avons déjà dit, au chapitre précédent, que ceux-ci sont composés de rochers placés les uns sur les autres, et qui rappellent assez bien les murs cyclopéens.

On retrouve d'autres *Tumuli* à Piquecos, à Cos, à Mirabel (2), etc., etc.

L'existence de pierres-debout (3) (*Peulvan, Menhir*),

(1) On leur donne quelquefois le nom d'*aggeres*.

(2) Ce dernier *Tumulus* recouvre, selon M. Du Mège (*Voyage littéraire dans le département de Tarn et-Garonne*), un souterrain qui renferme, comme les *Tumuli* qu'on a découverts dans la Troade, des ossements.

(3) On les nomme encore *pierres-fittes*, ou *pierres-fiches*, *pierres-lattes*, etc.

monuments moins remarquables et plus faciles à détruire que les premiers, ne nous a pas été signalée dans ce département.

DEUXIÈME PARTIE. — AGE ROMAIN.

§. I. *Voies romaines.* — Deux voies romaines principales *(viæ militares, munitæ)* circulaient dans le Tarn-et-Garonne : la voie de *Tolosa* (Toulouse) à *Divona* (Cahors), marquée sur la Table théodosienne ou de Peutinger, et celle de *Tolosa* à *Aginum* (Agen), qui n'est point indiquée dans les itinéraires romains, du moins dans cette partie de son cours, car son prolongement d'*Aginnum* à *Burdigala* (Bordeaux) figure à la fois sur l'itinéraire d'Antonin et le document géographique que nous venons de citer (1).

Voici les mesures des distances itinéraires, et les *mansiones* ou gîtes d'étapes intermédiaires de la route de Toulouse à Cahors, d'après la table :

TOLOSA (2).
FINES, *Millia passuum*, XXVII.
COSA, *Leugæ* (3) VII.
BIBONE, *Leugæ* (4) XX.

(1) La Table Théodosienne ou de Peutinger.

(2) On comptait les distances itinéraires par *milles romains* ou *italiques*, dans la province romaine ou Gaule Narbonnaise, dont Toulouse faisait partie, et dont *Fines* était la limite dans cette partie du territoire de la cité des *Tolosates*. Le mille romain est de 756 toises.

(3) *Cosa* appartenant au territoire des *Cadurci* et à l'Aquitaine, sa distance de *Fines* et de *Bibone* ou *Divona*, doit être supputée en lieues gauloises, qui étaient la mesure itinéraire en usage dans les Gaules, à l'exception de la province romaine. La lieue gauloise égale 1134 toises.

(4) Il faut lire DIVONA, comme dans l'itinéraire d'Antonin

La voie, en partant du chef-lieu des *Tolosates*, se dirigeait en ligne droite sur la position des *Fines* ou *Bressolles*, selon M. Du Mège, et dont le poète Théodulphe a dit (1) :

Nempè Tolosani locus est rurisque Cadurci
Extimus; hoc finit pagus uterque loco.

De la *mansio de Fines*, la route tendait, par Montauban, vers *Cosa*, aujourd'hui *Cos*, sur la rive droite de l'Aveyron, où la chaussée romaine est encore bien conservée, et facile à reconnaître en plusieurs endroits; de ce point elle aboutissait, par Molières, à *Divona* ou *Cahors*, et franchissait le Lot sur le pont Notre-Dame, où l'on remarquait encore naguère, dans les parties inférieures, des traces de constructions romaines, et par la route royale actuelle.

Venons maintenant à la voie de *Tolosa* à *Aginnum*. Nous pensons que son point divisoire de celle de *Divona*, était à Grisolles: elle parcourait Finhan, autre *Fines* (2) des *Tolosates* sur ce point, Saint-Porquier et le territoire de *Castrum-Cerrucium* (Castelsarrasin); de là, longeant la castramétation qui porte le nom de *Gandalou*, et que des actes anciens nomment *Castrum-Vandalorum*, elle traversait le Tarn sur un pont en briques, dont les ruines, encore existantes, attestent une construction romaine, entrait dans Moissac, ville où l'on a découvert à diverses époques des antiquités qui

qui sert ici de correctif à la Table Théodosienne, souvent fautive dans l'orthographe des lieux.

(1) *In carmine, de pugnâ volucrum.*

(2) Les mots *Fignan*, *Hignan*, *Hignes*, *Fins*, *Feins*, *Hins*, *Heins*, comme celui de *Termes*, etc., indiquent ordinairement, lorsqu'ils sont employés comme noms de lieux, des frontières ou limites de territoire, des *Confins*, *Fines*.

portent le même caractère ; puis, s'élevant sur les hauteurs de Malause, où l'on découvre aussi journellement des monuments appartenant à l'âge romain, dont nous aurons bientôt à nous occuper, et où l'on sait qu'un *Castrum* avait été établi, elle descendait dans les plaines riantes et fécondes des *Nitiobriges* ou Agenais, en s'écartant peu, jusqu'à leur cité, du cours de la grande route qui y conduit aujourd'hui. Les débris gallo-romains que le soc de la charrue met fréquemment en évidence dans son voisinage, attestent celui de la voie que nous signalons. Ses *mansiones* ou *mutationes* devaient être placées à Finhan et à Malause.

En outre de ces deux voies principales, on observe dans le département de Tarn-et-Garonne une autre voie romaine dont l'existence n'a point été mentionnée jusqu'à ce jour, et semble n'être connue que dans les localités que parcourt cette route, appelée *Clermontoise*.

Elle a son embranchement sur celle de Toulouse à Agen, dans la commune de Clermont, département de Lot-et-Garonne ; elle entre dans celui de Tarn-et-Garonne par la commune de Perville, passe à Castelsagrat, traverse les communes de Saint-Nazaire, de Miramont, de Lauzerte et de Bouloc, d'où elle semble se diriger sur Moncuq, département du Lot. La tradition qui s'est conservée dans le pays, suffirait sans doute pour faire connaître l'origine de cette route ; mais on trouve de plus sur son lit ou emplacement un assez grand nombre de morceaux de pavés qu'il est facile de reconnaître. On peut même la suivre dans toute sa longueur, entre les deux points que nous venons d'indiquer. Dans la direction de cette voie, on a découvert plusieurs monuments appartenant à l'ère gallo-romaine, et particulièrement à Castelsagrat, à Merle, où des fouilles ont mis au jour des fondements de

constructions d'édifiecs, des pavés en mosaïque, et beaucoup de médailles impériales en bronze dans les trois modules.

Une route antique, paraissant venir de la Garonne et communiquer avec la rive gauche du fleuve, tendait vers Montauban, dans la direction de Montech où l'on remarque auprès de la forêt un chemin pavé et beaucoup de briques romaines. Cette voie traversait le Tarn au-dessous de l'emplacement actuel du faubourg de Villebourbon et de la promenade du Cours de Toulouse, à peu près vis-à-vis des Albarèdes, mais plus bas. La coupure et ses traces sont encore sensibles sur l'une et sur l'autre rives, mais plus particulièrement sur la droite, d'où elle atteint la grande route actuelle de Moissac. On a confondu à tort cette ligne avec celle de *Tolosa* à *Divona*. Cette voie est-elle la même que celle dont on trouve des indications à Lafrançaise?

Les autres restes de chaussées romaines que l'on rencontre fréquemment dans le département, appartiennent le plus souvent aux voies dont il vient d'être question.

§. II. *Camps Romains.* — On remarque encore quelques ouvrages de castramétation des Romains dans le Tarn-et-Garonne. Le plus important et le plus connu est le camp, ou, d'après une tradition populaire et locale, la ville d'*Hispalia*, dont il n'est pourtant fait mention ni dans les itinéraires anciens, ni dans les historiens et les géographes de l'antiquité et du moyen âge, ni même, à notre connaissance, dans les chartes et autres titres et actes de cette dernière époque.

Hispalia est situé dans la plaine de Sainte-Rafine, communes de Montauban et d'Albias, à une lieue et demie de Montauban, tirant vers l'ouest, à gauche de la route actuelle de Paris ou de Caussade, sur la rive gauche de l'Aveyron, et

vis-à-vis la *mansio* de *Cosa* et la voie de *Tolosa* à *Divona*, sur la rive droite avec laquelle l'établissement d'*Hispalia* communiquait par un pont sur cette rivière, dont on distingue encore, dit-on, quelques vestiges dans les basses eaux.

Les ruines d'*Hispalia* occupent un espace d'environ trois quarts de lieue. Il serait difficile aujourd'hui d'en reconnaître ou du moins d'en tracer l'enceinte d'une manière régulière et précise; mais on y trouve des rues, des fondements d'habitations, les restes d'une construction demi-circulaire qui paraissent être ceux d'un cirque ou d'un théâtre; plusieurs pavés en mosaïque, composés le plus souvent de petits cubes noirs et blancs en marbre et en pierre, formant des encadrements, des enroulements, etc., etc.

Sur ce sol antique, on a découvert, en différents temps, des statues et des statuettes ou figurines en pierre, en marbre et en bronze, entre autres un beau buste en marbre blanc, de petits meubles ou bijoux, et plus de 800 médailles consulaires, impériales, etc., dans les trois métaux et les trois modules ordinaires. Il paraît que les monnaies impériales ne remontent pas plus haut que le règne de Néron, observation qui pourrait servir à déterminer l'époque de la fondation d'*Hispalia*, si le fait était bien constaté. La terre qui les recouvrait a également rendu à la lumière, et lui restitue chaque jour, des fragments d'architecture et de sculpture, des chapiteaux, des fûts et des tronçons de colonnes d'ordre corinthien, en marbre et en pierre; des tombeaux en forme d'auge; des inscriptions sépulcrales appartenant au Paganisme (1); et, au milieu de substructions et d'arrachements de murs antiques, de massifs et d'empatements

(1) On y voit les sigles D. M. Diis Manibus.

de maçonnerie dont la couleur, la composition et la dureté du mortier attestent assez l'origine et rendent le terrain fort inégal, un nombre très-considérable, et souvent des monceaux, de briques plates à rebord ou à canal et de recouvrement.

Nous venons de dire que ces ruines remarquables étaient disséminées dans les communes de Montauban et d'Albias; nous ajouterons cependant qu'elles se trouvent en plus grande quantité dans cette dernière. Une borne ou pierrre limitante de ces deux communes dans le local que nous décrivons ici, nous a paru mériter tout notre intérêt et toute notre attention. C'est un beau torse d'une statue en marbre blanc, plus grande que nature, dont il n'existe plus que le buste et les cuisses, du moins à découvert et en évidence; car les parties inférieures sont enfouies dans la terre, sans doute depuis bien des siècles. La tête et les bras manquent entièrement. Il n'y a pas long-temps qu'on ne distinguait hors de terre que la poitrine et les épaules de ce torse. Des amateurs l'ont mis à découvert jusqu'à mi-cuisses, et ce travail eût été continué, si les habitants voisins de la borne, dans les mêmes communes, ne se fussent fortement opposés à cette entreprise, redoutant un enlèvement ou un déplacement de ce monument *terminal*.

Cette statue, qui devrait être remplacée dans le lieu qu'elle occupe par une borne ordinaire, et transportée à Montauban dans un local convenable, n'est pas celle d'un dieu ou d'un héros, puisqu'elle est drapée ou vêtue, du moins en partie. C'est, sans doute, celle d'un empereur, d'un César ou de quelque magistrat, consul, préteur; peut-être d'un protecteur, d'un patron de la localité, etc.; elle appartient au beau temps de l'art, et à une époque qui ne peut guère être postérieure à Hadrien et aux Antonins.

On nous a montré dans la cour d'une maison d'habitation de Cos, dont le sol est aussi riche en antiquités, et particulièrement en médailles, que celui d'*Hispalia*, une autre statue déterrée dans ce dernier lieu. C'est un buste d'homme, se terminant en gaîne ou en hermès, qui peut avoir été un dieu Terme.

Cette statue en pierre calcaire, de grandeur de trois quarts de nature, est d'un travail assez grossier; un petit manteau ou une draperie est jetée sur ses épaules et sa poitrine; le reste du buste est nu jusqu'à la ceinture, où l'on a sculpté une feuille d'acanthe d'un assez bon style, à la place du *Phallus* et à la naissance de la gaîne, tronquée à sa partie inférieure. La tête, dont les cheveux sont courts, est imberbe. Ce monument, découvert il y a une quinzaine d'années, a été mutilé depuis cette époque; il a été blanchi à la chaux en même temps que la muraille à laquelle on l'a adossé. La tête, séparée et ensuite rapprochée du tronc, a beaucoup souffert: on l'a barbouillée ou badigeonnée d'une couleur briquetée; un des bras a été brisé, et a disparu; le gauche, également séparé du buste, nous a été reproduit. Il était replié à la hauteur des hanches, et appuyé au corps; sa main fermée paraissait tenir un objet qui n'existe plus, mais qui s'appuyait au bras, et en suivait le mouvement: peut-être une corne d'abondance, un rython, etc.

Nous pensons que la prétendue ville d'*Hispalia* fut, dans le principe, un de ces camps permanents (*castra stativa*) où les Romains, qui ne faisaient jamais stationner leurs troupes dans les villes en temps de paix, leur faisaient tenir garnison. Ils plaçaient ces camps à côté de leurs voies, pour les protéger et les défendre, et quelquefois même pour les construire, les entretenir et les restaurer, ainsi que les ouvrages d'art aux-

quels on occupait les légions, comme des aquéducs, des ponts, etc. Ces camps devinrent l'origine de plusieurs villes, à l'époque du Bas-Empire et dans le moyen âge, d'où les mots de *Castrum* et de *Castra* si souvent reproduits comme noms de lieux, dans notre géographie des Gaules et de la France.

Vers la partie la plus avancée d'*Hispalia*, à l'ouest, et touchant à l'Aveyron, on remarque sur la rive opposée quelques maisons agglomérées qui ont gardé la dénomination de *Capdeville* (tête de ville), *caput urbis*. Originairement, sous les Romains, ce village ou hameau ne faisait qu'un avec la *mansio* ou *vicus* de Cos. Dans le moyen âge, ils formaient encore une seule communauté : la séparation des deux territoires n'eut lieu qu'en 1700.

Cathala-Coture (Histoire du Querci), et, d'après lui, Dulaure (Description des principaux lieux de la France), ont parlé d'*Hispalia*. « Si l'on monte, lorsque les blés sont grands, « disent ces écrivains, sur les coteaux situés au-dessus du vil- « lage (de Cos), on voit ce terrain (celui d'*Hispalia*), à peu « près à vue d'oiseau ; il offre alors le plan exact d'une ville « avec ses rues bien alignées, ses places publiques ; les épis « plus clair-semés dans les endroits des constructions, forment « ces traces, etc. »

Le même fait nous a été rapporté sur les lieux, mais nous ne l'avons pas constaté : il n'a du reste rien d'étonnant.

Hispalia est un mot celtique, celtibérien ou ibérien, plutôt que latin, comme *Hispania*, *Hispalis*, etc.

Nous avons fait mention plus haut du camp de *Gandalou* ou des Vandales (*Castrum-Vandalorum*), entre Castelsarrasin et Moissac, vers le confluent du Tarn et de la Garonne. Une tradition constante l'attribue aux Vandales, et son nom semble en effet indiquer cette origine. Néanmoins, dans une

dissertation sur ce sujet, lue il y a plusieurs années à l'académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, M. Du Mège a démontré le peu de probabilité de cette opinion; et il n'a pas hésité, d'après la forme et la position de ce camp, voisin de la voie de *Tolosa* à *Aginnum*, et destiné à la protéger, comme celui d'*Hispalia*, la voie de *Tolosa* à *Divona* et la *mansio* de *Cosa*, à avancer, en appuyant cette hypothèse des plus fortes probabilités, que cet ouvrage de castramétation avait eu les Romains pour auteurs (1); mais, peut-être, les barbares qui ont ravagé plus tard l'Aquitaine et la Gaule Narbonnaise, en ont-ils fait usage : circonstance qui s'est reproduite plusieurs fois et dans différents lieux, lors de l'invasion des barbares dans les Gaules et dans le moyen âge.

Le nom de Castelmayran (*Castrum-Mororum*), et plus encore la configuration du terrain qui environne ce village, indiquent assez l'existence d'un camp dans ce lieu.

La découverte récente du buste d'un empereur dans le voisinage de cet emplacement, entre Castelmayran et Saint-Aignan; celle d'un grand nombre de médailles impériales; le *tumulus* placé sur la hauteur qui domine cette position militaire, semblent encore y attester la présence et le séjour des cohortes légionnaires, plutôt que des soldats Mores, en admettant l'étymologie de Castelmayran, qui n'a peut-être pas plus de rapport avec les Mores que celle de Castelsarrasin avec les Sarrasins (2).

(1) Mémoires de l'académie des sciences de Toulouse, etc.; 2ᵉ. série, tome I, 2ᵉ. partie, page 55.

(2) C'est ainsi qu'à Toulouse et dans le reste du Languedoc, le peuple donne généralement la dénomination de *Sarrasines* à des médailles ou monnaies reconnues pour celtiques, par Barthélemy, Audibert, M. Du Mège et tous les numismatistes.

Dans la direction de la voie de *Tolosa* à *Aginnum*, près de Merle, s'élève encore de nos jours une grande butte en camp retranché : la tradition locale qui en attribue la construction aux Anglais, a conservé le souvenir d'une bataille qui se serait livrée dans ce lieu. Des boulets de canon qu'on y a trouvés en attestent le fait. Cependant, si ce combat eut lieu entre des Français et des Anglais, la date n'en saurait être antérieure à celle de la bataille de Crécy, où il paraît que ces projectiles furent employés pour la première fois.

Dans une partie de la commune de Donzac et sur la même voie, le sol, d'une fertilité prodigieuse, est presque entièrement formé de *détritus* de corps humains; et quoique l'histoire ne nous ait point transmis le nom des deux armées dont le sang inonda jadis ces campagnes, tout annonce que leurs fronts se choquèrent dans cet emplacement.

Tout près de là, entre Donzac et Saint-Loup, on trouve les ruines d'un pont romain appartenant à la voie, et partout des médailles romaines.

§. III. *Autres constructions et monuments appartenant aux Romains.* — Quoique Moissac se recommande particulièrement à l'attention et à l'intérêt des archéologues et des artistes, par ses monuments religieux et du moyen âge dont il sera fait mention plus bas, cette ville, dont l'origine est romaine ou gallo-romaine, possède encore quelques antiquités qui font remonter son berceau à cette époque (1). Une des plus intéressantes est sa voie militaire et les restes du pont sur laquelle elle traversait le Tarn. En démolissant une de ses piles,

(1) Cette ville, dit M. Du Mège, subsistait au moins dans le Bas-Empire. *Voyez* le Voyage littéraire et archéologique, etc.

il y a quelques années, on a découvert des fragments d'épées romaines et des médailles impériales du Haut et du Bas-Empire ; parmi d'autres débris antiques, dans le faubourg Saint-Martin, on déterra en 1821 des tombeaux en marbre. L'un d'eux, signalé par M. Du Mège, appartenait au IVe. ou au Ve. siècle. Un autre, également trouvé dans l'église de Saint-Michel, contenait une croix, aussi en marbre, dans laquelle une relique était enfermée. A côté était une urne ou un vase en terre, de la forme d'un *præfericulum*. Vers le même temps on fit aussi la découverte d'un beau chapiteau corinthien et de tronçons de colonnes en marbre, etc.

M. Grivaud de la Vincelle, d'après un dessin de Beauménil, extrait d'une notice manuscrite de ce comédien-antiquaire (1), sur Moissac, a fait graver dans son *Recueil des Monuments antiques découverts dans l'ancienne Gaule* (2), une urne cinéraire trouvée dans un jardin de cette ville, près de l'église abbatiale, en 1760, et remarquable par la matière, la forme et le travail. Elle était de basalte olive foncé, d'un grain fin et serré ; elle avait trois pieds quatre pouces de haut sur deux pieds deux pouces de large, y compris les anses, hors de proportion avec le corps du vase rempli de débris d'ossements avec une petite quantité de cendres. On y voyait sculptés en relief trois personnages entièrement nus, un homme entre deux femmes qui cherchaient à l'entraîner cha-

(1) Les manuscrits de Beauménil, contenant des notices sur les antiquités de plusieurs villes de France, existent dans les cartons de la bibliothèque Mazarine, à Paris. Elles ont été écrites entre les années 1760 et 1770, pendant le séjour que cet antiquaire, plus zélé qu'éclairé, faisait dans ces localités, comme comédien.

(2) Deux volumes et un Atlas de planches. *Voyez* tome II, page 98 ; et pl. XII, 2.

cune de leur côté, tandis que dans l'indécision il paraît craindre également de s'abandonner à l'une et à l'autre de ses compagnes, si toutefois l'intention de l'artiste a été bien saisie et bien rendue par le dessinateur. Le premier a peut-être voulu représenter ici un homme veuf de deux femmes qu'il aime d'une égale tendresse, et qui, dans le séjour des morts, le réclament à la fois et aux mêmes titres, sans qu'il puisse se décider à donner une préférence. Peut-être aussi est-il au milieu de deux méchantes femmes qu'il redoute autant l'une que l'autre. Enfin, faut-il voir ici une allégorie et l'embarras d'un homme faible, placé entre le vice et la vertu, sujet qui rappelle une ingénieuse composition de Corrège?

M. Grivaud, sur la foi de Beauménil, reproduit encore dans son recueil (1) un chapiteau du cloître de Moissac, qu'il croit romain et du IVe. ou du Ve. siècle, représentant une danse d'enfants nus formant une chaîne. Nous n'avons pu retrouver ce morceau du XIIe. siècle, plutôt que des deux premiers.

La fontaine de Landerose, décrite par Cathala-Coture et Dulaure (2), n'est point un monument romain, comme on l'a cru.

On a recueilli à Moissac un grand nombre de médailles du Haut et du Bas-Empire, d'une assez belle conservation. Beaucoup sont passées dans les mains des étrangers.

Nous avons déjà parlé du bourg de Saint-Jean-de-Malause, placé sur l'ancienne voie de *Tolosa* à *Aginnum*, et sur la route actuelle qui conduit de la première de ces villes à la

(1) Tome II, page 200; et pl. XXI, 1.

(2) Histoire du Querci. — Description des principaux lieux de la France.

seconde et à Bordeaux, et nous avons émis la conjecture que ce lieu avait dû être une des *mansiones* ou du moins des *mutationes* de la voie.

Nous ferons usage, pour la description de Malause et de ses monuments, d'une notice de M. Lagrèze-Fossat, jeune littérateur et archéologue de Moissac (1), insérée dans l'Echo du monde savant (2).

« Un peu au-dessous de la jonction du Tarn et de la Garonne, se trouve le bourg de Saint-Jean-de-Malause... Les ruines imposantes d'un château du moyen âge en dominent d'autres plus antiques et d'une plus haute importance. C'est un heureux hasard qui l'apprit aux archéologues, il y a peu d'années. Voici comment : un cultivateur, en labourant son champ, ayant observé que sa charrue était arrêtée par des blocs de pierre qui y étaient enfouis, se mit à défoncer son terrain, afin de triompher de l'obstacle. Le premier résultat de son travail fut la découverte d'un énorme chapiteau corinthien, et de plusieurs médailles romaines à l'effigie de Nerva. Il trouva ensuite quelques mosaïques qui furent envoyées à Agen, à feu M. de Saint-Amans. Depuis, les antiquités de Malause restèrent oubliées jusqu'en 1828, que M. Du Mège publia son voyage littéraire et archéologique dans le département de Tarn-et-Garonne.

« Les fouilles qu'on vient de mentionner, avaient mis à nu des fondements de brique et de pierre; ils furent enlevés et vendus pour des constructions. Depuis, il n'est pas d'habitant qui ne creuse dans son fonds pour en extraire des matériaux analogues. Ces recherches ont souvent eu des résultats intéressants pour la science. En voici quelques-uns :

(1) Secrétaire de la Société archéologique de Moissac, dite *du Cloître*, et inspecteur des monuments historiques.

(2) Ire. division, n°. 3, jeudi 20 janvier 1836.

« On a découvert, en 1826 et 1827, des tombeaux en pierre, parfaitement conservés, avec leurs couvercles à faces trapézoïdes ; en 1828, une statue en bronze, haute d'environ trois pieds : elle fut vendue à un fondeur d'Agen ; en 1831, un très-beau pavé en marbre, composé de losanges dont les côtés ont cinq pouces ; leur surface, alternativement blanche et noire, conserve un poli remarquable ; en 1835, des tronçons de colonne et deux corniches, dont une en marbre brun présentant les caractères de celui de Saint-Béat. »

M. Lagrèze-Fossat, en continuant ses explorations du sol de Malause, a trouvé un assez grand nombre d'objets antiques, et, entre autres, trois nouvelles mosaïques. « La troisième, dit l'archéologue de Moissac, est la mieux conservée ; des segments de cercle d'un bleu cendré s'y dessinent, tournant avec symétrie autour d'un pentagone de même couleur, tandis que leurs cordes, doublement arquées, s'inclinent vers leur centre où leurs nœuds à reflet rose, s'entrelacent avec des triangles d'un jaune clair. Le fond de la mosaïque est blanc. » Les antiquités de Malause, explorées jusqu'à ce jour, sont particulièrement situées entre l'ancienne voie et la grande route moderne.

Auvillars est un point trop important par sa position naturellement fortifiée, et qui domine tout le cours de la Garonne, pour que les Romains ne s'y soient pas établis. Aussi trouve-t-on dans ses environs beaucoup de médailles et de fondements, et autres débris considérables de monuments d'une certaine importance, qui ont appartenu à ces conquérants-législateurs de nos Gaules.

Il y a peu d'années qu'on a découvert à Castelsagrat, où passait la voie dite Clermontoise, parmi d'autres débris de l'âge romain, un buste de femme, en marbre blanc ; aux en-

virons de Miramont, sur la même voie, on a trouvé une petite statue de femme, également en marbre : elle est nue, et paraît représenter une Vénus. Elle a été recueillie par M. l'inspecteur des écoles primaires du département.

A Piquecos, dans le voisinage de la voie de *Tolosa* à *Divona*, localité où tout atteste le séjour des Romains, des fouilles ont rendu au jour une statuette en bronze de Minerve. La déesse des arts et de la sagesse est représentée debout ; elle est vêtue d'un ample *peplus*, d'où se dégagent seulement la cuisse et la jambe droite ; elle a le bras droit élevé et la main arrondie et fermée, dans l'attitude de tenir une lance, un javelot, etc. ; dans le bras gauche est passé un très-grand bouclier de forme ovale, sur lequel sont figurés un caducée et la tête de Gorgone au-dessous. Cette figurine, qui n'a guère que huit ou dix pouces de hauteur, offre un très-beau style de draperie et, en général, d'exécution. Elle appartient aujourd'hui à M. Rigail de Lastours, conseiller de préfecture, à Montauban.

On ne voit pas sans un vif intérêt, quand on descend dans le vallon de Caylus, les ruines d'un ancien château-fort placé d'une manière très-pittoresque sur le sommet d'un rocher, autour duquel est groupée la petite ville à laquelle il a donné son nom, et qui, selon une tradition locale que rien n'autorise, quoiqu'elle ait été recueillie par un historien de la province, serait d'origine romaine, et aurait eu pour fondateur un *Caïus Lucius*, chevalier romain, et prétendu lieutenant de César dans cette partie de la Celtique (1). Cette fable ne

(1) La cité des *Cadurci* ne fut réunie à l'Aquitaine que sous Auguste, qui la démembra du département de la Celtique. Plus tard, dans la division de l'Aquitaine en trois provinces, elle fit partie de la première.

demande pas une réfutation sérieuse (1). Les restes encore imposants du château de Caylus furent visités, il y a environ vingt ans, par MM. Monge et Bertholet, qui y reconnurent des traces de construction romaine. Cette observation a été constatée depuis par plusieurs voyageurs et par nous-même. Ces débris ne consistent plus que dans une tour carrée assez élevée et qui paraît être, du moins à sa base et dans ses parties inférieures, un ouvrage du Bas-Empire. Ils étaient beaucoup plus considérables à la fin du dernier siècle; mais à cette époque, c'est-à-dire au commencement de la révolution, ce qu'avaient épargné jusqu'alors de cet édifice le temps et les hommes, fut vendu comme propriété communale. Une vigne s'élève aujourd'hui dans l'enceinte du vieux *Castrum*.

En travaillant profondément le terrain pour le niveler, on a trouvé plusieurs marches d'escalier en pierre. En plusieurs endroits le bruit des outils des ouvriers était sourdement répété par des échos souterrains, attestant l'existence de voûtes qu'on n'explorerait peut-être pas sans fruit.

On a trouvé en divers temps, à Caylus et dans ses environs, un très-grand nombre de médailles romaines, même des premiers Césars. Beaucoup circulent avec la monnaie ordinaire de cuivre. Outre les pièces en bronze, dans les trois modules, qu'on déterre toujours en plus grande quantité que celles dans les autres métaux, on en découvre assez souvent en argent et même en or; entre autres, un Trajan de la plus belle conservation (un *aureus*) tout récemment rendu au jour.

Un chemin très-ancien, nommé l'*Estrade* (*via strata*), et que son nom et son genre de construction font attribuer aux

(1) Elle a été reproduite naguère dans une notice insérée dans l'Annuaire du département de Tarn-et-Garonne, 1837.

Romains, circule près de Caylus, dans la direction de Saint-Antonin à Cahors.

Dans la banlieue de Caylus plusieurs noms de localités semblent offrir une étymologie latine et avoir appartenu à cette langue, ou peut-être à la *romane*, qui fut celle du moyen âge dans cette province.

« L'origine de Mirabel, dont le nom est *Mirabilis* en latin, dit M. Du Mège (1), est entièrement inconnue ; mais les monuments que l'on a découverts, soit dans son enceinte, soit dans le voisinage, indiquent une assez haute antiquité. La fontaine qui, sous le nom de *Saint-Benech*, existe dans son territoire et dans laquelle on jette encore des pièces d'argent, est une de ces *sources sacrées* auxquelles les Gaulois offraient les métaux les plus précieux. On a trouvé dans le village de *Lamourie* une tête de Vénus en bronze doré. Les médailles romaines ne sont pas rares dans cette partie du département. Il paraîtrait donc que les *Cadurci* adoraient autrefois la fontaine de Mirabel, encore révérée aujourd'hui ; que les divinités de Rome furent honorées dans cette petite région, et que le commerce y porta les monnaies chargées des images des Césars, etc.

Parmi les médailles découvertes à Mirabel, on en remarque plusieurs en or de l'empereur Honorius. Une de Constantin fut trouvée dans les ruines du fort destiné à recevoir les habitants pendant les jours d'alarmes (2).

Une branche de la voie romaine de *Tolosa* à *Divona* passait à Mirabel, où l'on en reconnaît les restes.

(1) Voyage littéraire et archéologique dans le département de Tarn-et-Garonne.

(2) Mirabel, qui n'est aujourd'hui qu'un bourg, fut autrefois une ville détruite par la guerre. Les quartiers formés par les maisons sont encore indiqués par des voies ou rues couvertes de

Nous avons déjà parlé de l'existence d'un *tumulus* à Mirabel. Nous aurons encore à nous occuper des monuments du moyen âge de cette localité.

A Molières, on retrouve encore les traces de la voie de *Divonq*; des substructions de murs et beaucoup de monuments des Romains; des amphores et des urnes cinéraires, etc. Beaucoup de médailles romaines ont aussi été retirées de la terre, à Nègreplisse.

Il existait à la Mothe-d'Ardus, près de Montauban, une forteresse romaine, sur les ruines de laquelle on construisit, dans le moyen âge, un château qui dominait sur la contrée qui s'étend des portes de cette ville jusqu'aux bords de l'Aveyron. Il fut détruit en 1580, par les Montalbanais, sous les ordres de leur gouverneur Saint-Michel : il n'en reste plus que l'assiette.

Cathala-Coture fait mention d'une table sépulcrale conservée dans l'église de la Voulvène, auprès de Puylaroque, sur laquelle est gravée cette inscription, qui existe encore :

IVLIAE. AVG. (1).
POSTVMINVLA. (2).
OPTVMO. (3) MARITO.

Postuminula, affranchie de Julie Auguste, à un mari excellent.

briques et d'autres matériaux : on ne saurait fouiller dans cette partie du territoire de Mirabel sans retrouver des ruines.

Cette ville, la première des dix-huit villes basses du Querci, fournissait à ce titre une députation aux états particuliers de cette ville.

Le fort de Mirabel, qui n'existe plus, était flanqué de quatre tours surmontées de créneaux et percées de meurtrières. Il était entouré de fossés qui portent encore le nom de *Fossés de la Ville*.

(1) AVGUSTÆ.
(2) Sous entendu LIBERTA.
(3) Pour OPTIMO.

Le même historien parle d'urnes de terre remplies de cendres, découvertes à Bruniquel; d'une pierre cavée d'un verre fort épais; d'un lacrimatoire de marbre blanc et de médailles en or, en argent et en bronze, trouvées à Lauzerte; d'antiquités et de médailles également explorées à Septfonds, à Bidonnet, près de Moissac, etc., etc.

TROISIÈME PARTIE.—MOYEN AGE.

§. I. *Edifices religieux; Cloîtres; Eglises.*—Les édifices religieux les plus remarquables et les plus intéressants sous le rapport de l'art, appartenant au moyen âge, que possède le département de Tarn-et-Garonne, sont le cloître, le portail et quelques parties de l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre de Moissac.

Ces monuments, sans cesse visités, dessinés par les voyageurs, les artistes qu'ils appellent à Moissac, ont aussi été décrits et expliqués par plusieurs auteurs et particulièrement, en ces derniers temps, par M. Du Mège, dans son Voyage littéraire déjà cité plusieurs fois dans ce rapport. Nous devons à ce savant et laborieux archéologue, qui les a beaucoup étudiés, une monographie encore inédite, et dont une copie a été remise par lui aux archives de la préfecture de Tarn-et-Garonne, des curieuses sculptures du cloître de Moissac et du porche de son église. Par ses soins, plusieurs chapiteaux historiés du premier de ces monuments ont été moulés en plâtre pour l'école spéciale des beaux-arts à Paris et le musée de Toulouse.

Tout récemment encore ces restes précieux de la sculpture et statuaire du XIIe. siècle, ont été l'objet d'un examen artistique et d'un rapport officiel de M. Grille de Beuzelin, jeune antiquaire, chargé par M. le Ministre de l'Instruction publique de visiter les monuments historiques du Querci.

Une nouvelle monographie de ceux qui nous occupent en ce moment doit être jointe à ce rapport, dont nous allons extraire le passage relatif au cloître et à l'église de Moissac.

« Les restes de l'abbaye de Moissac, dit M. Grille de Beuzelin, se composent d'une ancienne tour dont les deux salles intérieures superposées présentent un ensemble d'une belle et sévère architecture, de quelques fragments de vieux murs de l'église qui possède encore à l'extérieur des ornements de fenêtre. Une pierre incrustée maintenant dans le mur d'un chœur plus moderne, donne la date de la consécration, et indique les évêques qui assistèrent à cette cérémonie, en 1063; l'empreinte en a été relevée. Le reste de cette portion de l'édifice est du XVe. siècle. Mais ce qui appelle particulièrement l'attention, c'est le porche acolé au môle de la tour, et le cintre qui s'étend au nord de l'église. Le tympan ogive du portail est occupé par un bas-relief qui représente le Seigneur dans sa gloire, d'après l'Apocalypse; il est entouré des Symboles des Evangélistes et des vingt-quatre rois qui chantent ses louanges. Cette page est dans ce genre une des plus belles et des plus vastes qu'on puisse trouver. A la nature des draperies, au style du travail, au caractère des figures, j'ai cru reconnaître l'œuvre d'un artiste grec; peut-être un de ceux qui sont venus travailler à Chartres, et qui se serait arrêté en chemin. Aux deux côtés en retour, sont d'autres bas-reliefs sur trois rangs. A droite, des sujets tirés de l'histoire de la Vierge; à gauche, des personnifications très-caractéristiques de la Luxure et de l'Avarice, et de leur punition dans l'enfer. Les moines cherchaient à mettre en relief la Vertu qui devait les distinguer des autres hommes, en poursuivant le vice contraire : ils attaquaient le péché qui nuisait à l'accroissement de leurs richesses. Aussi cette représentation est elle souvent répétée à

Sainte-Croix de Bordeaux, à Montmorillon, à Saint-Jacques de Ratisbonne, etc.

Enfin, le cloître dont les arcades ogives reposent sur quatre-vingts chapiteaux différents, qui varient encore souvent sur leurs quatre faces, et présentent la série presque entière des faits de l'Ancien et du Nouveau Testament et de la légende des Saints.

Voici en quels termes nous nous exprimions dans notre rapport, dans la session du congrès scientifique de France, tenue à Douai en 1835, sur les monuments historiques du Lot et de Tarn-et-Garonne, au sujet de l'attentat commis en 1831, sur les sculptures du portail de l'église de Moissac.

« On doit déplorer les prétendues restaurations faites à l'intérieur et à l'extérieur de l'église abbatiale et aujourd'hui paroissiale de Moissac, et particulièrement aux sculptures nombreuses et très-remarquables de son porche ou portail. Ici, ce n'est plus d'un simple badigeon jaune qu'on a enduit et masqué les figures des bas-reliefs, et celles des divers sujets sculptés dans l'intérieur de l'édifice; elles ont comme disparu sous la croûte épaisse et les couches successives et multipliées d'une peinture à l'huile grossière et compacte, de couleur grise. Nous signalâmes cette barbarie à M. Vitet, alors inspecteur général des monuments historiques, à son passage à Montauban, en 1835. Nous l'accompagnâmes sur les lieux, et il ne put que gémir avec nous de ce crime de lèze-beaux-arts, dont il n'y a que trop d'exemples, même dans de plus grandes villes que Moissac (1).

(1) M. le Secrétaire de la Société archéologique de Moissac nous écrit au sujet de cet acte de vandalisme : « Après avoir con-
« sulté les meilleurs chimistes de Toulouse, j'ai essayé d'enlever

Le cloître demande des réparations indispensables et urgentes, qu'on évalue à une somme de 3,982 fr., dans le devis qui nous a été communiqué.

On voit à Auvillars une chapelle bâtie dans le XIVe. siècle par le fameux Bertrand de Got (le pape Clément V). Au sommet de l'arc à plein-cintre de cet édifice, on remarque le monogramme du Christ formé d'un X (*Chi*) et d'u P (*Rho*) accompagné de droite et de gauche d'un A (*Alpha*) et d'un ω (*Oméga*). L'intérieur du monument ne répond point à l'aspect monumental de son petit portail, remarque avec raison l'auteur du Voyage littéraire.

L'église de Bessens est remarquable par son architecture romane à plein-cintre, qui a précédé le style ogival.

Le portail de l'église de Grisolles (*Ecclesiola*) est digne de fixer l'attention des amis de l'art dans le moyen âge. Nous en emprunterons encore la description à M. Du Mège (1) : « Il est de forme ogive; les dix arcs dont il est composé sont en brique; un arc extérieur qui sert d'encadrement est en pierre, et couvert de sculptures; huit colonnes en marbre des Pyrénées décorent le portail, et supportent des chapiteaux sur lesquels on a représenté quelques sujets tirés de l'Ecriture Sainte, et plusieurs compositions allégoriques : on y voit l'Annonciation, l'Adoration des Mages, la Circoncision, la Fuite en Egypte, le Baptême de Jésus-Christ, Jésus-Christ ressuscité, l'une des

« la croûte qui salit notre portail, toutes ont été sans résultat,
« tant elle est épaisse. Un peintre de cette dernière ville, qui a
« fait des essais en ma présence, m'a assuré qu'il ne se chargerait
« pas de remettre les choses dans leur ancien état pour 3,000 fr.
« Il faudrait gratter avec soin et précautions, ce qui demande-
« rait beaucoup de temps et de patience. »

(1) *Loco citato. Vid. suprà.*

Saintes femmes, saint Pierre, saint Paul, saint Martin donnant une partie de son manteau à un pauvre, le même placé entre deux acolytes, et le martyre de ce saint. Un autre bas-relief représente un sujet qui se trouve répété sur beaucoup de monuments chrétiens, et que l'on voit sur quelques autres que l'on a découverts en Egypte. Un bon et un mauvais génie, ou plutôt un ange et un démon pesant les ames de ceux qui ne sont plus. Le poids des bonnes actions l'emporte-t-il? le génie s'empare de l'ame du juste et lui indique la route des demeures célestes; mais l'ame a-t-elle été souillée par le crime? le génie du mal, le démon en devient le maître, et la précipite dans les régions infernales. » Le sujet de ce dernier tableau est ce que les artistes appellent *la pesée des ames*, fonctions souvent attribuées à l'archange saint Michel.

La tour du clocher de Caussade est un des monuments religieux du moyen âge, les plus intéressants que possède ce département. Il est historique.

Le 8 septembre 1562, Duras, chef d'un corps de protestants, surprit Caussade et le détruisit presque entièrement. Ceux des habitants de cette ville qui ne voulurent point embrasser le calvinisme, furent massacrés par ordre du vainqueur; on précipita les ecclésiastiques du haut du clocher, sur les pierres duquel on croit voir encore les traces du sang de ces martyrs.

Ce monument se fait remarquer par son élévation, sa grâce et sa légèreté. Sa forme est octogone, et chacun de ses huit côtés offre trois rangs de doubles croisées parfaitement symétriques et régulières. Il est en briques et supporté par un ouvrage considérable de forme carrée, qui lui sert de base et qui est construit en moellons, revêtu d'un parement en pierres d'un petit appareil, avec des piliers buttants.

Ces parties inférieures, qui paraissent plus anciennes que la flèche ou l'aiguille, peuvent avoir été fortifiées pour servir à la défense de ses habitants.

Les croisées en plein-cintre du clocher de Caussade rappellent l'architecture romane, antérieure au style ogival, et la forme de la tour et de son toit pyramidal, celle des clochers octogones du XI[e]. et surtout du XII[e]. siècles.

Cet édifice est dans un état de dégradation qui commande les plus urgentes réparations. Chaque jour il s'en détache des briques et des pierres qui mettent en danger la vie des passants.

D'après un devis que nous avons sous les yeux, les travaux de restauration de la tour du clocher de Caussade sont évalués à une somme de 12,770 fr.

Nous avons déjà parlé de Mirabel. Son église, bâtie au milieu de ce qu'on appelle le *Fort* (1), est en partie voûtée ainsi que plusieurs chapelles, le clocher, de forme octogone, est très-élevé. Le cimetière est situé au nord de l'édifice et entouré par les restes des murs de la forteresse.

On remarque des peintures curieuses sur les murs de l'ancien couvent des Bernardins de la *Garde-Dieu*, dans la même commune. Les vitraux peints, dont on voit encore des fragments, représentent des scènes tirées de Livres saints.

Avant la révolution, les différentes paroisses situées dans le territoire de Mirabel, ainsi que celles de Saint-Pierre et de l'Honor-de-Cos, se réunissaient à Mirabel et allaient processionnellement au couvent de la Garde-Dieu, pour remercier le Ciel d'avoir préservé ce pays de la peste qui ravagea les contrées voisines.

L'église de *Notre Dame-des-Misères* est encore célèbre, et l'on y vient même de très-loin pour accomplir des vœux.

(1) *Vide suprà.*

L'église de Montpezat est sous l'invocation de saint Martin. Nous ne pouvons mieux faire que de copier l'auteur du *Voyage littéraire* dans la description qu'il donne de cet édifice : « Sa porte est en ogive ; deux niches élevées, placées des deux côtés, renfermaient autrefois des statues. La partie supérieure de la tour qui servait de clocher a été démolie pendant la révolution. L'église fut autrefois décorée avec goût, et des tableaux précieux y étaient placés. On remarque, dans le chœur, une longue tapisserie qui retrace différentes scènes de la légende de saint Martin : cette tapisserie est divisée en seize compartiments ; au-dessus de chacune on lit une inscription, en vers français, qui explique le sujet représenté. Les inscriptions sont tracées en caractères blancs sur un fonds écarlate. On ne rapportera ici que les trois premières pour donner une idée du style : leur singularité ajoute à l'intérêt qu'offre cette tapisserie, monument précieux du XIVe. siècle, ou de la première partie du XVe.

I.

Quant de Amiens Mertin se partist
Pour cheminer soubs loy panenne,
Au povre son manteau partist
Faisant œuvre de foi chrestienne.

II.

Lui, reposant come endormy,
Dieu se apparust environné
De Angels auquelz disoit ainsi :
Martin le manteau m'a donné.

Une fois, Martin tomba dans les pièges de l'esprit malin ; mais la Vierge Marie vint miraculeusement à son secours, en le frottant avec un onguent, apporté par un ange, remède dont malheureusement on a perdu la recette contre les chutes du même genre. Voici le fait :

III.

Le diable fit tomber Martin ,
Dont se tint navré griefvement :
Mais sain et sauf fut le matin,
Par vertu d'un saint unguement
Qui fut par angel apporté ,
Dont fut oint et conforté
Par la Vierge et Mère Marie ,
Dont sa fraissure fut guérie.

Satan ne s'en tint pas à ce premier essai de sa puissance ; mais par la suite il eut toujours le dessous dans les nouvelles embûches qu'il dressa contre notre saint et les mauvais tours qu'il tenta de lui jouer.

Cette tapisserie est un don fait à l'église de Montpezat et à son chapitre, par l'un des prélats, du nom de Desprez.

Deux monuments assez bien conservés existent encore dans le chœur de l'église de Montpezat. Ce sont deux statues sépulcrales; l'une d'elles, selon la tradition, appartenait à Pierre Desprez, évêque de Riez, archevêque d'Aix, cardinal, légat en France, et que l'on regarde comme le fondateur du petit chapitre qui fut établi à Montpezat; la statue est en marbre blanc. L'autre monument représente aussi un évêque, et il est probable qu'il appartenait de même à la famille Desprez qui a produit plusieurs prélats (1), et à qui appartenait la seigneurie de Montpezat.

La tour du clocher de l'église de Nègrepelisse, rappelle celles de Caussade, de Montricoux, de Montech, de Finhan.

(1) Entre autres Jean de Lettes-Desprez de Montpezat, abbé de Moissac et évêque de Montauban, qui, après avoir résigné ses bénéfices, embrassa la Réforme, se maria, et se retira à Genève où il vécut plusieurs années.

L'église de Montricoux a été bâtie par les Templiers, la croix du temple est encore figurée sur la voûte de l'une des chapelles; le cimetière qui y est annexé servit de sépulture aux membres de cette milice religieuse et guerrière. Une autre chapelle sépulcrale a été construite au milieu de son enceinte. Cet asile de la mort touche également à leur ancienne maison, aujourd'hui le château.

L'église paroissiale de Caylus, dont on attribue la fondation aux Anglais, pendant leur domination dans le Querci, est d'une belle construction, son vitrage est assez remarquable; sa voûte réunit l'ogive et le plein-cintre; son clocher, d'une construction récente (1720), présente une flèche octogone en pierres de taille, sans balcon ni saillie.

On lit sur une dalle du pavé de la nef, cette inscription: « *Cy gist......*(1) *de Coligny-Saligny, chevalier de Malte qui fut tué à Saint-Antonin, le* 21 *mai* 1622. *Requiescat in pace.* »

La pierre tumulaire qui porte cette épithaphe est longue d'environ deux mètres, et taillée; dans la partie supérieure se trouvait un écusson (le blason ou les armoiries de M. de Coligny-Saligny), dont la sculpture a été brisée avec un ciseau, dans la révolution.

Ce tombeau rappelle les guerres de Louis XIII contre les protestants; ceux-ci assiégèrent Caylus et s'en emparèrent. Des cruautés atroces furent exercées par eux contre les habitants; le curé et son sacristain furent au nombre des victimes; ils avaient enfoui les meubles précieux d'église, qui n'ont pas été retrouvés.

A la même époque, Louis XIII passa à Caylus, et logea dans

(1) Un mot effacé.

une maison située sur la place (elle appartient aujourd'hui à la famille Fraissinet). Deux pierres avaient été incrustées dans les murs de cette maison, en commémoration de cette visite : l'une portait le nom du Roi et la date de son entrée à Caylus ; sur l'autre étaient gravés ces mots : *Sauve-garde ou logis du Roi*. Ces pierres existent encore. L'inscription de la première a été en partie effacée par la susceptibilité républicaine ; mais il est facile de la lire toute entière.

L'église de Notre-Dame-Livron est situé dans cette commune. La voûte de ce monument est assez belle ; la construction de l'édifice paraît remonter à une époque reculée. L'antique dévotion qu'on lui a vouée et qu'on lui conserve, y attire tous les ans une trentaine de processions. Le site de cette église est des plus pittoresques. Les fables que l'on débite sur sa construction miraculeuse, l'existence d'un dragon qui se retirait dans la grotte voisine d'où s'échappe une fontaine très-abondante et célèbre dans le pays, doivent être réléguées au nombre des contes populaires et des fausses légendes du moyen âge.

La ville de Montauban ne présente à la curiosité du voyageur et aux études de l'artiste, d'autres édifices religieux de l'époque qui nous occupe, que la tour du clocher de Saint-Jacques, monument de la fin du moyen âge.

§. II. *Châteaux*. — Bruniquel (*Castrum Brunichildis*). A ce château dont la première construction remonte aux hauts temps du moyen âge, se rattachent un nom et des souvenirs qui le classent en première ligne parmi les monuments de cette catégorie, appartenant au département de Tarn-et-Garonne.

L'histoire et la tradition attribuent également sa fondation à la fameuse Brunehaud, reine d'Austrasie, qui fut mise par le traité d'Audelot, vers l'an 587, en possession du Querci, où

l'on croit qu'elle fit aussi bâtir le château de Monclar. Une tour du premier de ces édifices porte encore le nom de l'épouse de Sigebert, bien que le style de son architecture ne permette guère de lui assigner une époque aussi reculée que le VI[e]. siècle.

Assis au sommet d'un roc escarpé, sur la rive gauche de l'Aveyron et sur les frontières du Querci et de l'Albigeois, l'aspect de ce fort presque inaccessible est âpre et sauvage. Si on l'examine du côté de la rive droite de cette rivière, on remarque qu'il a été entièrement rebâti dans le goût moderne; mais vu du côté de la ville, il présente des formes qui attestent son ancienneté. Il ne reste pourtant rien de considérable de l'édifice contemporain de la reine d'Austrasie.

Le château de Monclar, rebâti dans le XV[e]. siècle, fut de nouveau détruit, en 1793, par les Montalbanais.

Le château de Montricoux, ancienne propriété des Templiers, « n'offre de remarquable, dit M. Du Mège (1), que la partie inférieure d'une grande tour carrée, ayant à chaque angle une tourelle, et quelques restes des murs de l'ancien monastère des chevaliers de la milice du Temple. »

Les archives de l'hôtel-de-ville possèdent plusieurs pièces inédites, qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de cette localité et de celle de l'ancienne province du Querci. Il en a été fait des transcriptions dans les derniers temps.

Il n'existe plus rien du château fortifié des vicomtes de Saint-Antonin. Les ruines pittoresques et romantiques de celui de *Penne*, sur les limites des départements du Tarn et de Tarn-et-Garonne, et surtout les souvenirs qu'il rappelle, commandent l'attention et l'intérêt du voyageur, qui salue de loin les tours renversées et les murs crénelés et percés de nombreuses

(1) *Loco citato, suprà.*

meurtrières de ce manoir féodal, construit sur le sommet d'un rocher escarpé, et qui domine l'Aveyron à une grande hauteur. Ce n'est pas sans quelque difficulté, et même sans quelque danger, que l'on pénètre aujourd'hui dans l'enceinte de cet édifice, au milieu des débris amoncelés sur son emplacement et dans le voisinage.

Il serait difficile, dans l'état actuel des ruines du château de Penne, de se faire une idée exacte de son ancienne magnificence, à l'époque des amours de l'illustre troubadour et du brave chevalier Raymond Jourdain, vicomte de Saint-Antonin (1), et de la belle châtelaine Adélays de Penne, au commencement du XIIIe. siècle (2).

Nous nous sommes déjà occupés du château de Caylus, comme *castrum* romain. Il ne nous fournira ici aucune nouvelle observation, sous le rapport de l'art et de l'histoire, comme monument du moyen âge, bien qu'il n'ait pas été sans importance dans ces temps de luttes sanglantes.

(1) Le vicomte de Saint-Antonin, l'un des plus célèbres troubadours du XIIIe. siècle, acquit un grand renom poétique par ses *cansos* ou romances.

(2) La châtelaine de Penne, tendrement aimée du troubadour Raymond Jourdain, fut sensible à son tour à la flamme et aux chants du poète guerrier, qui fit pour elle plusieurs *cansos*. Mais le valeureux chevalier, au fort de ses heureuses amours, ayant été appelé à la guerre et dangereusement blessé, le bruit de sa mort se répandit dans son pays. A cette nouvelle, Adélays désespérée abandonna son donjon féodal, et, renonçant pour toujours au monde, fut ensevelir sa douleur au fond d'un cloître.

L'affliction du troubadour fut extrême, lorsque, guéri de sa blessure et de retour dans sa patrie, il apprit la résolution de sa maîtresse, à jamais perdue pour lui. Il se retira du monde, et vécut long-temps dans une solitude profonde, à laquelle les charmes d'Elisa de Montfort, épouse de Guilhem de Gourdon, purent seuls l'enlever.

Il serait pourtant à désirer que ce qui en reste encore pût être conservé, ne fut-ce qu'à titre de décoration de perspective dans le paysage qu'il anime.

Sur le vaste plateau où s'élevait, dans le moyen âge, le château des Seigneurs de Montpezat, on ne voit plus que quelques pans de murailles. Simon de Montfort en avait fait raser une première fois les tours et les habitations, après s'en être emparé, en 1214.

Du château de Piquecos, où Louis XIII avait établi sa demeure et son quartier royal, pendant le siége de Montauban, il ne reste plus guère, dans son état d'intégrité, que la chapelle. On a vu plus haut que des monuments celtiques et romains recommandaient aussi cette localité.

Nous avons déjà fait connaître ce qu'il restait du château ou fort de Mirabel, ainsi que celui de Malause dont les ruines majestueuses reposent sur d'autres ruines plus anciennes, comme dans le sein de la terre les débris des générations successives reposent les uns sur les autres (1).

Il n'en est pas ainsi du château de Bioule, dont les épaisses et solides murailles, encore debout, attestent quelles furent sa grandeur et sa force, lorsqu'il était destiné à protéger la petite ville qui porte son nom. Du côté de l'est, il était défendu par un rempart flanqué de trois grosses tours carrées, placées à une égale distance l'une de l'autre; un fossé d'eau courante, ali-

(1) Les guerres du moyen âge, et particulièrement celles des Anglais et de Simon de Montfort; et, plus tard, celles de religion, si longues et si sanglantes dans le Querci, ont causé la destruction de presque tous les châteaux-forts de cette province, antérieurs au XVIe. siècle. On est aujourd'hui réduit à interroger la poussière de ceux de Montech, de Nègrepelisse, de Lavilledieu, de Cos, de Saint-Antonin.

menté par l'Aveyron, en empêchait l'approche, et cette rivière elle-même en interdisait l'accès du côté du sud. Là s'offraient aussi deux autres tours carrées; on en remarque une semblable au milieu du mur qui sépare le château de la terrasse; enfin, il en existe une autre à cinq étages, qui vraisemblablement était celle du donjon. Cette dernière est construite en pierres de taille, tandis que le reste de l'édifice ne présente l'emploi de ce genre de matériaux que jusqu'au 1er. étage seulement : les parties supérieures sont bâties en briques.

Non loin de ce lieu, il en est un autre nommé le *Camp d'Auriol* (1), qui, si l'on consulte une tradition locale, servit de première assiette à la ville ou au bourg de Bioule, dont les habitants sentirent plus tard la nécessité de rapprocher leurs demeures du château appelé à les faire respecter.

Il existe encore à Bruniquel, à Saint-Antonin, et dans d'autres villes du Querci, des maisons particulières appartenant à l'époque du moyen âge, et dont toutes les ouvertures, plus ou moins chargées de sculptures et d'ornements, sont en ogive. Le genre de leur architecture et de leurs décorations, indique que les constructions appartiennent au XIIIe. et au XIVe. siècle.

La ville de Saint-Antonin possède un de ces édifices très-remarquable.

Nous ne connaissons pas dans le département de Tarn-et-Garonne de monument remarquable appartenant à la *Renaissance* proprement dite, c'est-à-dire au XVIe. siècle et aux

(1) On remarquera la ressemblance de ce nom avec celui de *Podium Aureoli*, *Mons-Aureolus* (Mont-Auriol), première dénomination de la montagne sur laquelle s'éleva, au XIIe. siècle, la ville de Montauban, devenue alors *Mons-Albanus* et *Mont-Alba* (le Mont des Saules).

règnes des derniers Valois, à l'exception de quelques maisons particulières de villes, qui se font distinguer par la forme et les ornements de leurs croisées, de leurs portes, et, en général, par le style architectural de cette époque. La plupart des châteaux modernes, comme ceux de Pompignan, Montbeton, etc., sont des ouvrages du XVIIe. et du XVIIIe. siècle. Il en est de même de quelques églises, et particulièrement de la cathédrale de Montauban, sous le vocable de Notre-Dame, monument du règne de Louis XV, dégradé aujourd'hui par la récente et maladroite restauration des campanilles qui décoraient sa façade. Il serait bien à désirer que les parties supérieures des tours en fussent rétablies dans leur ordonnance primitive.

Tel est l'aperçu rapide des monuments historiques les plus intéressants que possède le département de Tarn-et-Garonne, classés chronologiquement, coup-d'œil sans doute très-incomplet, et où bien des omissions se feront remarquer. Aussi ne doit-il être considéré que comme une reconnaissance sommaire, un premier inventaire de nos richesses archéologiques et artistiques, qu'il importe de dresser pour appeler sur ces mêmes richesses l'attention et les sollicitudes du Gouvernement, de l'administration départementale et locale, et de tous les hommes éclairés du pays, également appelés et intéressés à leur conservation.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES.

Séance du 5 février 1838. — Le Conseil administratif de la Société pour la conservation des monuments s'est réuni le 5 février 1838. Il a pris connaissance d'un rapport de M. Cauvin sur la séance tenue au Mans sous sa présidence par les membres de la Société qui résident dans cette division. La séance a eu lieu à l'Hôtel de Ville le 4 janvier 1838, selon l'autorisation que le Conseil administratif en avait donnée. Diverses communications ont été faites par MM. Chauvin, Le Guicheux, Ernest Franchet et Tournesac. — M. Cauvin a fait dans la même lettre un rapport sur le Cours d'archéologie, professé au Mans, cette année, par M. l'abbé Tournesac. Ce professeur, rempli de zèle, fait son Cours à l'école ecclésiastique de St.-Joseph, où près de quatre-vingts élèves écoutent ses leçons, et pour répondre au désir qu'en ont témoigné quelques gens du monde, il a commencé en même temps des conférences archéologiques qui ont lieu deux fois la semaine dans le salon de M. Cauvin.—Le Conseil a chargé M. Cauvin d'être son interprète auprès de M. l'abbé Tournesac et de lui témoigner sa vive satisfaction.

—Il a été donné lecture d'une lettre par laquelle M. le curé de St.-Gervais de Falaise consulte la Société sur le projet formé par la fabrique d'agrandir le portail de cette église en faisant disparaître les deux petites portes qui subdivisent l'ogive principale de ce portique. Plusieurs membres du Conseil, connaissant l'église St.-Gervais, n'ont pas balancé à déclarer, malgré tout le désir qu'ils auraient de se trouver d'accord avec la fabrique, que cette modification serait contraire au génie de l'architecture gothique. Au surplus, M.

Galeron, dont le bureau a cru devoir demander l'avis, a fait sur ce projet un rapport circonstancié dont il a été donné lecture et qui conclut au rejet du projet d'agrandissement de la porte. Le Conseil a adopté à l'unanimité les conclusions de M. Galeron et arrêté qu'un extrait du procès-verbal serait communiqué à la fabrique de St.-Gervais.

— M. le comte de Montalembert, pair de France, a été nommé *conservateur des monuments historiques du département de la Seine*.

MM. Durand, architecte à Reims ;

Chauveau, secrétaire de la Société de Tours ;

Menard-Bournichon, chef de bataillon du génie en retraite, au Mans ;

Dugué, archéologue de la même ville ;

Dumoulinet, maire de Ste.-Suzanne (Mayenne) ;

Mordret, docteur-médecin au Mans,

Ont été proclamés membres de la Société.

Séance du 29 *mars* 1838. — Dans la séance du 29 mars 1838, le Conseil a proclamé membres de la Société, MM. :

Larget, inspecteur de l'Académie de Clermont ;

Victor Godard, avocat à Angers ;

Villers, architecte à Angers.

Le Conseil s'est ensuite occupé des réparations qui vont être faites à l'église de la Haute-Allemagne, près Caen. M. Gaugain a annoncé que les travaux seront conduits de manière à ménager la tour ; que, d'après les nouvelles dispositions, celle-ci devra se trouver à l'entrée de l'église, et que le chœur sera placé dans un prolongement que l'on doit établir à l'extrémité occidentale du bâtiment actuel. M. l'abbé Dupré a donné, de son côté, quelques explications sur le plan que la commune se propose d'adopter. Le Conseil a prié M. l'abbé

Paysant, secrétaire-général de la Société, de surveiller les travaux de cette église lorsqu'ils seront commencés. — M. de Caumont a réclamé la protection de M. Paysant pour les fonts baptismaux qui existent dans quelques églises du diocèse. Il a signalé plusieurs actes de vandalisme. M. l'abbé Paysant a répondu qu'il donnerait des ordres pour la conservation des anciens fonts qui méritent d'être respectés, et que dernièrement il a été assez heureux pour empêcher la destruction de deux autels carrés en pierre qui existent dans l'église de Cahagnes (Calvados).

M. Lair a entretenu le Conseil, de la maison dite des Gendarmes, dans un des faubourgs de Caen, qui se trouve aujourd'hui en très-mauvais état et menacée de destruction.

— La Société pour la conservation des monuments vient de perdre un de ses inspecteurs divisionnaires les plus distingués, M. Artaud, chevalier de l'ordre de St.-Michel et de la Légion d'honneur. M. Artaud, auteur de recherches d'un grand mérite, avait fondé la belle collection lapidaire de la ville de Lyon et le musée. Nommé de bonne heure correspondant de l'Institut, il en devint membre honoraire en 1835, après la mort de l'abbé De La Rue (1). Depuis longtemps M. Artaud, fort âgé et d'une santé chancelante, vivait retiré et travaillait peu ; il est fâcheux qu'il n'ait pas publié les nombreuses observations qu'il avait faites sur les monuments romains du Midi de la France ; car les faits qu'il avait recueillis ont péri avec lui. — M. Artaud est mort dans une petite maison agréablement située au milieu d'un jardin,

(1) M. Artaud obtint alors 17 voix ; son concurrent, M. de Caumont, qui du reste s'était retiré avant l'élection, plein de respect pour l'âge et les talents de M. Artaud, obtint 9 voix.

tout près de l'arc de triomphe d'Orange, qu'il avait acquise depuis quelques années, et où il passait la plus grande partie de son temps.

—L'ouverture du congrès scientifique de France est fixée au 3 septembre. Voici quelques-unes des questions qui doivent occuper la section d'archéologie :

Quelle est l'origine de l'architecture ogivale? Est-elle, comme quelques personnes l'assurent, une modification de l'art grec ou romain ?

Est-elle due, au contraire, comme d'autres l'affirment, aux Sarrazins, qui en seraient les inventeurs ?

L'architecture ogivale a-t-elle pris naissance dans notre pays, ou y a-t-elle été importée ?

A quelle époque apparaît-elle en Europe, en particulier en France? Quelle a été sa marche? S'est-elle propagée du nord au midi, ou a-t-elle suivi une route inverse? Ou bien encore a-t-elle apparu partout en même temps?

Rechercher, relativement à l'introduction de l'ogive dans l'architecture, quels sont les monuments de l'Auvergne qui offrent les caractères de l'époque de transition de la période romane ou bysantine à la période ogivale?

Le style ogival primitif était-il généralement adopté en Auvergne au XIIIe. siècle?

Déterminer rigoureusement quels sont les caractères architectoniques (forme, dispositions, moulures, etc., etc.) qui distinguent au XIe. et au XIIe. siècles, les monuments religieux de l'Auvergne?

— Les séances générales de la Société pour la conservation des monuments, à Clermont, auront lieu les 7, 8 et 9 septembre, dans la grande salle de la bibliothèque publique, de 7 à 10 heures du soir.

FRAGMENT

De la relation d'un voyage archéologique fait en Normandie en 1831 *par M.* Gally-Knight, *et publié à Londres en* 1836, *communiqué à la Société pour la conservation des monuments, par M.* de Caumont, *directeur de la Société* (1).

CHAPITRE Ier.

Introduction. — Dieppe. — Fécamp.

Les dates étonnantes que la Société des Antiquaires de Normandie a assignées à certaines églises de cette contrée, bâties dans le style en pointe, ne peuvent manquer d'exciter au plus

(1) Je compte insérer dans le Bulletin quelques articles tirés des publications étrangères, relatives à l'histoire de l'art au moyen âge, afin de tenir les lecteurs de ce recueil au courant des progrès de la science en Allemagne, en Angleterre et en Italie. L'article qui va suivre offre un extrait de la relation d'une tournée archéologique en Normandie*, publiée à Londres par un savant du premier ordre, M. Gally-Knight, membre du Parlement, et qui a entrepris de longs voyages, et visité l'Orient dans le but d'étudier l'origine et les progrès de l'architecture ogivale. Quoique les monuments cités par M. Knight, dans cet ouvrage, soient tous bien connus et déjà décrits, il m'a paru intéressant de montrer comment ils ont été jugés par M. Gally-Knight, quant à l'époque à laquelle ils remontent. A. de Caumont.

* An architectural Tour si Normandy with some remarks on Norman architecture by th. Gally-Knigth M. P. London 1836.

haut degré, dans les autres pays, la surprise et la curiosité. On trouve dans son volume de mémoires pour l'année 1825 cette assertion, qu'il existe à Coutances, à Mortain et dans d'autres localités Normandes, des églises dont la construction dans le Style en pointe, remonte au XI[e]. siècle (1). Si la France n'avait fait que réclamer pour elle la priorité de l'adoption de ce style, il n'y aurait eu dans une semblable prétention rien d'étrange; mais que l'on put trouver quelque part des monuments si anciens, où les caractères du Style en pointe atteignent un complet développement, voilà qui est bien capable de faire naître l'étonnement.

Pour moi, ma surprise fut au comble, et je me décidai à passer l'eau, pour voir et examiner de mes propres yeux ces miracles d'architecture. Dans une occasion aussi importante, je ne voulus pas me fier à mes seules observations, et j'engageai un architecte de profession, M. Richard Hussey, à m'accompagner dans mon voyage : j'avais besoin d'être aidé d'un œil exercé qui examinât la construction des édifices, et d'une main habile qui en dessinât les esquisses.

Nous quittâmes Brighton le 15 du mois de mai 1831, et après huit heures de traversée sur le bateau à vapeur, nous arrivâmes à Dieppe.

(1) **Dans mon Cours, professé en 1830 (V. le t. IV[e]), j'ai réfuté cette opinion évidemment erronée; M. Gally-Knight, qui cependant n'a publié son voyage qu'en 1836, ne paraît connaître que les premiers volumes de la Société des Antiquaires, imprimés à une époque où la critique monumentale n'avait point encore fait abandonner une opinion qui paraissait basée sur des titres authentiques. Mais depuis 1823, époque à laquelle remonte la fondation de la Société des Antiquaires, jusqu'à 1830 et jusqu'à 1836, les études monumentales ont marché. Il est fâcheux que M. Gally-Knight ne se soit pas enquis de leurs progrès et des ouvrages qui ont été publiés depuis dix ans.** *(Note de M. de Caumont).*

Dieppe est une ville d'un aspect imposant; elle est presqu'entièrement bâtie en briques, et les maisons qui la composent, sont surmontées de toits élevés, parsemés de lucarnes. La ville a une ceinture de petites collines qui, en certains endroits, sont parées de bouquets d'arbres. Dans cette partie de la côte de France, les arbres ne redoutent pas plus le voisinage de la mer que dans l'île de Wight.

La principale église de Dieppe, celle de St.-Jacques, est construite en pierre : elle est vaste et d'une beauté assez remarquable; le transept sud remonte au commencement du XIIIe. siècle; mais il doit avoir été, pour la plus grande partie, rebâti deux siècles plus tard.

16 mai.—En partant de Dieppe, nous traversâmes un pays montagneux; sur les hauteurs la terre est nue; mais chaque vallée a son ruisseau limpide, et son petit hameau, avec des bois et de riants vergers.

Dans les environs du village de Cany, nous vîmes un château considérable, qui est la propriété du duc de Luxembourg, et que cette noble famille vient de temps en temps habiter.

A la descente d'une longue colline, nous trouvâmes la petite ville de Fécamp, dont les maisons vinrent se grouper dans l'origine autour d'un monastère autrefois célèbre. Elle est située sur une hauteur, près d'une vallée qui s'ouvre sur la mer. Ces lieux élevés participant ainsi au caractère religieux de l'édifice autour duquel se sont ralliés les différents membres de la cité, ne peuvent manquer d'attirer l'attention et les hommages des mariniers. Les fureurs révolutionnaires, qui ont agité la France, n'ont pas épargné le monastère; mais l'église subsiste encore : il eût été malheureux d'avoir à en déplorer la ruine, car c'est un beau monument.

Il exista dans ces lieux, à une époque reculée, un temple élevé

par des mains charitables ; mais cet édifice eut à subir le sort qui en frappa tant d'autres ; il tomba sous les coups barbares des hommes du Nord ou Normands, qui n'étaient alors encore que des pirates et des vagabonds idolâtres. — Pendant toute la durée du IXe. siècle, ces hordes terribles firent des incursions sur les côtes de France. L'église de Fécamp eut sa part de leurs destructions et de leurs travaux restaurateurs.—Mais, comme la restauration ne fut que partielle, l'édifice finit par ressembler (et il eut cela de commun avec une foule d'autres églises) à un vieux canif dont la lame et le manche auraient été renouvelés.

Le corps de l'église actuelle présente un caractère exclusif. Il est construit dans le Style en pointe : la construction est solide et belle. Son architecture correspond à celle qui était en usage au commencement du règne d'Henri III, roi d'Angleterre : c'est le plus ancien style en pointe. Un large triforium, ou galerie avec des arcades simples et divisées, occupe l'un et l'autre côté de la nef. Dans la partie sud du chœur, on remarque des arcades qui annoncent une date plus récente ; elles sont supportées par une série de piliers remarquables par leur élégance et leur légèreté, et qui ont, chacun en particulier, l'apparence d'un faisceau de tiges sveltes et déliées. Derrière le maître-autel, existe une chapelle de la Vierge qui est moins ancienne que le corps de l'église. Il n'y a que l'abside circulaire à l'extrémité du chœur, deux chapelles latérales au nord-est, et une partie de l'aile, qui portent des vestiges Normands.

La restauration de l'église de Fécamp fut commencée par Richard, duc de Normandie, premier du nom. En 990 (1),

(1) Gallia Christiana.

le travail était si avancé, qu'on procéda alors à la consécration de l'édifice. Le fils de Richard continua l'ouvrage de son père; et, l'église finie, il y joignit le monastère qu'on y voit aujourd'hui.

L'abbé William, qui mourut en 1107, peu satisfait de l'extrémité est de l'église qu'avait bâtie Richard, la renversa et la reconstruisit sur une plus grande échelle (1). Il y eut, à cette occasion, une seconde consécration.

Dans le courant de l'année 1167 (2), un incendie ravagea une partie considérable de l'église. — C'est à l'abbé Radulf, qui mourut en 1220, que la Gallia Christiana attribue l'honneur d'avoir entrepris et terminé la seconde restauration du monument.

Telles sont les traditions peu nombreuses qui sont parvenues jusqu'à nous relativement à ce célèbre monastère.

Si, aidés de ces dates, nous étudions les différentes parties du monument actuel, nous comprendrons naturellement qu'il peut fort bien se faire que les chapelles Normandes soient tout ce qui reste des travaux entrepris par les ducs de Normandie, et que le corps de l'église doit être la partie à laquelle travailla l'abbé Radulf, et qui fut un œuvre de notable progrès. La construction de la chapelle de la Vierge est due probablement à l'abbé William (3); car tout porte à croire qu'il fut le premier abbé auquel on fit les honneurs d'une inhumation dans l'intérieur de cette chapelle. Sa mort eut lieu en 1260. Le côté sud du chœur est de plus fraîche date; son style semble

(1) Ordericus Vitalis.

(2) 1167.—Fiscannense Monasterium combustum est.—Robertus de Monte in appendice ad Sigebertum.

(3) 1260. — « Gulielmus abbas tumulatus est in sacello Beatæ Mariæ. » Gall. Christ.

indiquer qu'il appartient au XIV[e]. siècle; mais on n'a pu trouver dans les chroniques du couvent aucun document précis à cet égard.

Il ne reste rien des travaux auxquels se livra le duc Richard; seulement, on rapporte au temps où il vivait certaines fondations sur lesquelles reposent les ouvrages Normands qui ont survécu, fondations qui ont besoin d'être observées de près, pour qu'on puisse discerner leur véritable caractère.

On retrouve encore dans l'église quelques tombes abbatiales. La plus ancienne est celle de l'abbé Richard I[er]., qui mourut en 1223. Dans la belle chapelle de St.-André sont les tombes de l'abbé William de Putot (1), qui mourut en 1297, et de l'abbé Robert de Putot, dont le décès est constaté avoir eu lieu en 1326. La statue de l'abbé Richard, qui est couchée sur son tombeau, ne manque pas d'une certaine grâce; mais on lui trouve quelque chose de cette maigreur qui caractérise la vieille sculpture. Les effigies des abbés William et Robert sont également couchées sur des tombes en forme d'autels; l'une et l'autre révèlent, par la hardiesse des proportions et l'ampleur de la draperie, le progrès de l'art. Les têtes s'abritent sous des dais; le plus récent est aussi le plus chargé d'ornements. Les tombes en forme d'autels sont enrichies d'un grand nombre de figures en relief.

(1) Un manuscrit que M. Langlois, de Rouen, a en sa possession, rapporte que c'est à l'abbé William de Putot qu'est due la construction de la chapelle de St.-André et celle de la chapelle adjacente de St.-Jean.

CHAPITRE II.

Caudebec. — Rives de la Seine. —Saint-Wandrille. — Jumièges. — Saint-Georges de Boscherville.

Après avoir visité Fécamp, nous gagnâmes Yvetot où nous passâmes la nuit.

A Yvetot, nous nous retrouvâmes sur un terrain élevé. A peine fûmes-nous sortis de cette ville, que nous commençâmes à descendre, en suivant les détours d'une longue gorge qui se fraie un passage à travers des collines boisées, jusqu'à la petite ville de Caudebec, dont les maisons éparses sont clairsemées sur le bord de la Seine. C'est, sans contredit, un tableau charmant et pittoresque, que ces groupes d'habitations, que baignent les eaux du fleuve et ces bouquets d'arbres qui les ombragent. Puis, au milieu de tout cela, rivière, végétation, maisons, se balance majestueusement la croix d'une belle église, avec sa pyramide en pierre. Cette église ne remonte pas au-delà du XVe. siècle.

En sortant de Caudebec, nous suivîmes un chemin qui se déroule sur le penchant des collines. De cet endroit, la vue plonge sur des tableaux magnifiques et variés; on entrevoit à travers les arbres le beau fleuve et la vallée spacieuse qu'il arrose. A l'aspect de ces blanches collines, avec leurs cailloux qui scintillent et leurs franges de verdure, nous nous sommes rappelés l'Angleterre. Il y a peu d'émotions comparables à celle que l'on éprouve en traversant cette route un jour de beau soleil. C'est la plus brillante de toutes les scènes où un fleuve joue son rôle.

Nous ne tardâmes pas à arriver au sentier qui conduit à l'ancien monastère de St.-Wandrille; nous l'aperçûmes de loin avec son cortège de bois et de collines. Les bâtiments du couvent sont encore sur pied; mais il n'en est pas de même de l'église. Celui qui, à la révolution, en acheta la propriété, moyennant quelques assignats, séduit par la perspective de l'avantage qu'il pourrait tirer des matériaux, en ordonna la démolition. A la vue du monastère et des prairies qui l'environnent, je ne pus m'empêcher de songer qu'il serait bien facile de faire de ces lieux une villa délicieuse et un beau parc dans le goût anglais.—N'est-ce pas là le sort heureux échu en partage à un grand nombre de couvents de ma patrie?

A peine avions-nous repris la grande route que nous l'abandonnâmes encore pour aller visiter la célèbre abbaye de Jumièges. La Normandie, et en particulier le département de la Seine-Inférieure, comptent un grand nombre de couvents. Ils dûrent, pour la plupart, leur existence aux pieuses intentions des ducs de Normandie, avant et après l'époque où l'un d'eux enleva à la pointe de l'épée la couronne d'Angleterre. C'est surtout dans le courant du XIe. siècle qu'on les vit s'élever de toutes parts, alors que la province renaissant au bonheur, ne gardait plus de ses malheurs passés qu'un faible souvenir.

L'abbaye de Jumièges est située sur un terrain légèrement exhaussé entre les collines et la Seine. Les bâtiments du couvent ont disparu, à l'exception de la maison du portier dont on a fait une maison d'habitation. Une partie considérable de l'église fut détruite à la révolution; mais les parties qui restent sont heureusement les plus anciennes et en même temps les plus remarquables. Les reconstructions en pointe sont en ruine, mais les tours Normandes subsistent encore.

L'église de l'abbaye de Jumièges est un bel exemple de la grande simplicité des anciens Normands, ses fondateurs. Les ornements y sont extrêmement rares. Si on s'arrête avec admiration devant cette église, c'est à cause de l'effet grandiose produit par ses vastes dimensions. C'est dans les magnifiques arcades placées sous la tour centrale, dans cette nef si longue, si large et si haute, dans cette façade occidentale si élevée, et dans quelques autres traits portant le cachet de la grandeur et de la hardiesse, qu'il faut chercher le secret du spectacle imposant que cet édifice présente.

Les arcades de la nef reposent sur des piliers auxquels sont attachées des demi-colonnes. Tous les chapiteaux sont unis. Quelques-uns d'entr'eux ont conservé des peintures Normandes qui imitent grossièrement les feuilles.

On voit à la partie supérieure des ailes, de l'un et de l'autre côté de la nef, de larges galeries. Le toit a entièrement disparu.

L'édifice est, dans son entier, construit en blocs de craie auxquels sont venus se mêler des cailloux empruntés aux montagnes voisines. Les pierres laissent entre elles des vides assez larges.

Outre la tour centrale, qui est en grande partie ruinée, il existe aux angles de la façade occidentale des tours que le temps a épargnées. Elles revêtent toutes deux la forme octogonale; mais on remarque entre elles quelques légères différences. Le portail ouest est complètement uni; il a dans son caractère quelque chose de romain. Son arcade circulaire, dépourvue de toute espèce de moulure, repose sur deux colonnes.

A l'église de l'abbaye de Jumièges vient s'en joindre une autre plus petite; son architecture, qui est assez bonne, révèle l'époque où le Style en pointe était en progrès.

La première église fondée à Jumièges (Gemeticum) fut bâtie

par St.-Philbert en 655, sous le règne de Clovis II, roi de France (1). On en attribue la destruction aux Normands.

Par les soins du fils de Rollon, le duc William Ier., l'église de Jumièges se releva de ses ruines en 940 (2); mais ses travaux consistèrent plutôt à réparer l'ancienne église qu'à en bâtir une nouvelle; car nous voyons, un siècle plus tard, l'abbé Robert II jeter, à la même place, les fondements d'une autre église. La consécration de cette dernière eut lieu en 1067 (3); et les restes Normands que l'on retrouve dans l'église actuelle, constituent une partie de l'édifice qui l'a précédée.

Ce n'est que long-temps après que l'on reconstruisit l'extrémité et le chœur dans le Style en pointe. On attribue ces travaux à l'abbé Robert, qui fut élevé depuis au siége archiépiscopal de Rouen, et dont on trouve le tombeau dans l'église de l'abbaye de Mortemer, où il fut inhumé en 1230 (4). Un ancien manuscrit (5) nous le représente comme ayant entièrement rebâti Jumièges; mais les restes Normands qui frappent les yeux dans le monument, suffisent pour prouver l'inexactitude de cette assertion. Une foule d'opinions de cette nature semées négligemment par les moines dans leurs chroniques, ont arrêté à chaque pas l'historien, et n'ont pas laissé que de produire une grande confusion.

L'an 1252, époque à laquelle fut probablement terminée la restauration de l'extrémité Est, l'église de l'abbaye de Jumièges fut de nouveau consacrée.

En ce qui touche la petite église, la seule découverte que j'ai pu faire, c'est que les restes d'un abbé furent inhumés dans son chancel, en 1330 (6); et que dix années plus tard

(1) Gall. Christ. — (2) *Idem.* — (3) *Idem.*—(4) *Idem.*—(5) *Idem.* — (6) *Idem.*

(en 1340), l'abbé William VII fit subir à l'édifice de nombreuses et importantes modifications.

Charles VII avait une telle prédilection pour Jumièges, qu'il fit ajouter au couvent un appartement à son usage : hâtons-nous de dire que ce n'était pas apparemment la religieuse beauté du monastère qui l'attirait en ces lieux : Agnès Sorel, sa trop belle maîtresse, demeurait dans le voisinage.

Le cœur de cette charmante créature fut déposé dans cette abbaye (1) et son corps enterré à Loches.

Non loin de l'abbaye se trouve l'église paroissiale de Jumièges. C'est aussi un édifice Normand vaste et grandiose. On croit qu'elle fut fondée par les moines de Jumièges, vers 1106, alors que Wason était abbé. On y voit, de chaque côté de la nef, des piliers carrés sans colonnes.

Elle est plus avantageusement située que l'abbaye ; son front domine une partie du fleuve.

Nous quittâmes Jumièges ; et après avoir regagné la grande route, nous nous dirigeâmes vers la petite ville de Duclair, sur les rives de la Seine.

A peine l'eûmes-nous dépassée, que nous commençâmes à sentir que nous montions, et bientôt, laissant encore de côté la grande route, nous arrivâmes à l'ancienne abbaye de St.-

(1) Neustria pia. On lit sur sa tombe l'épitaphe suivante : « Cy git damoiselle Agnès Seurelle, en son vivant Dame de Bréauté, Dissoldun, et Vernon sur Seine. Picteuse aux pauvres. Laquelle trépassa le 9e. jour de février, en l'an 1449. »

Cette expression Dame de Bréauté, c'est-à-dire Dame du manoir de Bréauté, a induit en erreur plus d'un écrivain français ; regardant l'R comme une lettre superflue, ils crurent être les interprètes de la vérité en annonçant qu'Agnès était connue sous le nom de la Dame de Beauté.

Georges de Boscherville, qui s'élève sur la pente occidentale d'une haute colline.

Le couvent est presque totalement détruit ; mais l'église est restée saine et sauve, et eut l'honneur de devenir paroisse du lieu.

St.-Georges de Boscherville se rapproche, par ses dimensions majestueuses, sa tour centrale et sa grande façade ouest, des édifices Normands. Elle est simple comme l'église de l'abbaye de Jumièges ; mais les ornements y sont cependant moins rares.

Le portail est décoré d'une série de belles moulures, et l'art a voulu embellir d'images les chapiteaux de ses petits piliers, mais ses efforts n'ont pas été heureux.

A l'intérieur, l'œil ne découvre aucune espèce de décorations; seulement les chapiteaux des colonnes ne se contentèrent pas des peintures qui ornent ceux de Jumièges ; ils voulurent se parer de feuillage et de quelques figures qui, pour le dire en passant, sont assez grossièrement sculptées. C'est vers le chœur de l'église que l'on trouve les chapiteaux les plus ornés.

Un ou deux groupes de figurés sont enchassés dans les murs, et ont l'apparence de médaillons.

Les arcades de la nef s'appuient sur des piliers auxquels sont venues s'accoler des demi-colonnes. Les transepts sont séparés de la nef au moyen de deux arcades qui reposent sur un pilier unique, pourvu d'une base et d'un chapiteau.

Le chœur a conservé sa voûte Normande originelle.

On remarque dans celle de la nef une certaine bigarrure qui semblerait indiquer qu'elle a remplacé, à une époque postérieure, un toit en bois qui formait la couverture primitive.

Les fenêtres sont grandes, à têtes rondes, et ornées de

moulures; elles sont flanquées, à l'extérieur, de deux petites tiges de retrait.

La corniche sous le toit consiste dans une moulure semi-circulaire unie.

Les pierres qui composent les murs sont de moyenne grandeur et ont la forme de carrés réguliers. Les jointures, si elles ne sont pas belles, sont du moins singulièrement larges.

Le chapitre est, avec l'église, tout ce qui reste de l'abbaye. C'est une belle salle oblongue, qui révèle par un mélange de formes circulaires et de formes en pointe, le Style de transition.

Ce qui rend surtout l'abbaye de St.-Georges de Boscherville intéressante, c'est la certitude de sa date. On sait en effet qu'elle fut fondée par Raoul de Tancarville (1), chambellan de Guillaume-le-Conquérant.

La consécration de l'église eut lieu en présence de Raoul de Tancarville, de son épouse et de deux de ses fils, Raoul et Rabel.

En 1114, William, cinquième fils du fondateur, après avoir expulsé de l'abbaye de Boscherville, les chanoines séculiers qui l'habitaient, la donna pour résidence à des moines de l'ordre de St.-Bénoit. Ses travaux paraissent n'avoir eu pour objet que les bâtiments du monastère. Dans l'autorisation écrite que lui donna le roi Henri Ier., de couper du bois dans la forêt voisine, on trouve ces mots: « *Omne lignum ad opus constructionis istius* ABBATIÆ *necessarium*. » Il n'est cepen-

(1) Dans la charte de confirmation octroyée par Guillaume-le-Conquérant, et dont il existe encore une copie à la bibliothèque publique de Rouen, on trouve formellement exprimé que Raoul de Tancarville : Ecclesiam reedificare cœpit à fundamentis et consummavit.

dant pas impossible qu'il se soit, dans le même temps, occupé un peu de l'église. Le grand portail ouest est tellement plus orné qu'on ne le faisait d'ordinaire à l'époque du règne du Conquérant, qu'on croirait volontiers qu'il fut plutôt l'ouvrage du fils que celui du père.

La construction du chapitre est due à l'abbé Victor, qui fut élevé à la dignité d'abbé en 1157, et qui mourut en 1211 (1). On croit que c'est vers le même temps qu'il fonda un cloître qu'un de ses successeurs démolit dans le XVIe. siècle, pour le reconstruire selon la mode du jour.

Quand nous eûmes épuisé tout ce que l'abbaye de Boscherville offre d'intéressant, nous retournâmes vers la grande route. Après avoir franchi la crète de la colline, nous commençâmes bientôt à descendre ; et alors se déroula sous nos yeux un tableau aux couleurs brillantes, Rouen et ses environs. Les tours de Notre-Dame, et de St.-Ouen qui dominent toute la vaste cité, les collines qui l'environnent, les verdoyantes prairies, le fleuve, les îles, les vaisseaux dans le port, il y avait dans tout cela quelque chose de riche, d'animé, de riant, qui empruntait un charme nouveau aux rouges lueurs d'un soleil couchant.

Nous ne tardâmes pas à nous trouver transportés au milieu de groupes nombreux de *villas* et de fermes ; puis, nous entrâmes dans une longue et majestueuse avenue, qui nous conduisit sur le quai où nous descendîmes.

(1) « Victor obiit ante annum 1211, sepultus in capitulo quod erexerat. » Gall. Christ.

CHAPITRE III.

Rouen.

Les embellissements nombreux qu'on a faits à Rouen, dans ces dernières années, l'ont en partie dépouillée du caractère si pittoresque qu'elle revêtait autrefois. Un quai magnifique qui se prolonge au loin sur la rive de la Seine, et sur lequel se déroule un long cordon d'habitations splendides et élevées, a succédé à ces murailles grossières, à ces maisons en bois plus grossières encore. La physionomie antique de la ville est effacée ; à peine, dans l'intérieur, on retrouve encore quelques rues qui ont conservé leur aspect originel. La raison reconnaît l'avantage du changement ; mais l'imagination ne peut s'empêcher de regretter ce qu'il a fait disparaître.

Quoi qu'il en soit, il n'est peut-être pas de ville qui possède une plus riche collection de ces édifices en bois, qui autrefois étaient universels. L'artiste en parcourant la cité, rencontre à chaque pas de quoi nourrir sa curiosité : partout la variété, le pittoresque ; partout des fenêtres à projection, des poutres saillantes, des corbeaux suspendus, des ornements fantastiques.

L'antiquaire qui s'est attendu à recueillir à Rouen une ample moisson de vieux souvenirs, verra bientôt tristement périr ses chères illusions. Les villes les plus florissantes sont aussi celles qui ont gardé le moins long-temps leurs constructions primitives. La main active du progrès renverse les édifices antiques pour rendre la circulation plus facile et plus prompte, ou bien leur attribue les caractères particuliers au siècle présent.

Rouen fut la première résidence des ducs de Normandie ; elle conserva long-temps cet honneur qu'elle dut partager bientôt avec les villes de Caen et de Falaise.

Rollon, premier duc Normand, se bâtit un château à Rouen.

En 996, Richard-Sans-Peur jeta les fondements d'un autre château (1) auquel conduisait le vieux pont. Tout y avait été originairement disposé par les soins et pour l'usage du seigneur féodal ; et ceci nous explique la différence qui existait entre le nom et la destination de certains édifices ; on les appelait édifices publics, et leur disposition n'avait que peu ou point de rapport avec cette dénomination.

Il ne reste aucune trace de ces palais ; et c'est à peine si l'œil découvre quelques vestiges du château bâti dans les siècles suivants par Philippe Auguste dans un lieu plus élevé.

Mais si la ville de Rouen a vu s'effacer ses traits les plus antiques, elle renferme du reste dans son sein une collection précieuse et variée de monuments des divers styles qui se sont succédé depuis le meilleur style en pointe jusqu'à celui que l'on appelle style de la renaissance de François Ier.

Eglise de Saint-Ouen. — Rouen peut se faire honneur de l'un des plus parfaits modèles du Style en pointe. Je ne connais, à vrai dire, rien de supérieur pour la beauté et l'élégance, à son église de St.-Ouen. C'est le véritable triomphe de cette architecture. Sa hauteur imposante, sa légèreté artistement alliée à la force, son ornementation ni trop simple ni

(1) Ce château était situé dans les environs des halles actuelles, à peu de distance du fleuve. C'est là que l'infortuné Arthur, duc de Bretagne, arraché à la ville de Falaise, fut enfermé par le roi Jean : il ne devait pas en sortir vivant.

trop exagérée, tous ces caractères portés à un haut degré de perfection, lui assignent un des premiers rangs dans la nomenclature architecturale. L'élévation des édifices semble avoir été, pour ainsi dire, le tour de force favori des architectes français ; et dans celle de la nef de St.-Ouen, ils ont déployé toutes les ressources de leur génie. La hauteur des arcades latérales, qui est une conséquence de celle de la nef, et les dimensions correspondantes de la double rangée de magnifiques fenêtres, donnent à l'édifice quelque chose d'élancé, d'aérien, qui lui est propre ; la variété capricieuse et la délicatesse des décorations, la broderie sinueuse des fenêtres, celle du toit, la magnificence et la peinture exquise des vitraux, ne laissent rien à désirer. Je ne dois pas oublier de mettre au nombre des objets dignes d'admiration, ces belles fenêtres à rose, qui sont toujours un des plus riches ornements des églises où elles se trouvent, et qui sont arrivées en France à un degré de perfection inconnu en Angleterre.

L'histoire de l'église de St.-Ouen est bien capable de donner une idée des destructions fréquentes auxquels étaient jadis exposés les monuments religieux, et elle apprendra en même temps avec quelle facilité et quelle promptitude avait lieu leur restauration.

La première église élevée sur le terrain occupé par l'église actuelle, fut fondée par Clotaire, roi des Francs, vers 538, et placée sous l'invocation de St.-Pierre (1).

En 683, elle ouvrit son sein aux restes de saint Ouen, qui était mort, cinq ans auparavant, archevêque de Rouen (2).

Sa destruction fut l'ouvrage des Normands.

Vers 976 (3), Richard Ier., duc de Normandie, entreprit

(1) Neustria pia. — (2) Ordericus Vitalis. — (3). *Idem.*

la construction d'une nouvelle église, qui reçut le nom du saint dont elle contenait les cendres. Elle fut achevée en 1126, et dix ans plus tard l'incendie l'avait dévorée (1). Grâce à l'impératrice Mathilde et à la pieuse assistance d'autres grands personnages, une troisième église s'éleva ; mais en 1201 elle subit le même sort que la précédente (2). Une autre lui succéda, et le même destin lui échut encore en partage (3).

L'érection de l'église actuelle, qui est la cinquième, fut commencée en 1319 : comme on n'y travaillait que par intervalle, elle traîna en longueur jusqu'en 1514. — Elle est, en définitive, restée incomplète; car on négligea toujours d'élever une de ses tours occidentales (4).

Parmi les exemples très-rares à Rouen de l'ancienne architecture Normande, il ne faut pas oublier celui que renferme l'un des beffrois à l'extrémité est de l'église de St.-Ouen. On l'appelle la Chambre aux Clercs ; c'est un reste de la seconde ou de la troisième église, mais, selon toute probabilité, de cette dernière.

La cathédrale est encore un monument qui se recommande à l'admiration de l'observateur; cependant, quelque belle qu'elle soit, quelque vastes que soient ses dimensions, St.-Ouen est plus belle et plus vaste encore.

Sa nef, qui joint l'élégance à la majesté, est construite dans un bon style d'architecture ornée. Ce sont des colonnes et non des arcades qui séparent le chœur du reste de l'église ; ces colonnes, combinées comme elles le sont avec les caractères

(1) Neustria pia. — (2) Gallia Christiana. — (3) Neustria pia.

(4) L'église a 416 pieds de longueur, et la nef, 100 pieds de hauteur.

du style en pointe, sont plus communes en France qu'en Angleterre. La grande façade occidentale révèle la corruption du goût dans les temps modernes. Les fleurs dont on a voulu l'embellir, ne sont pas heureuses. C'est une grande masse de pierre, dépourvue de fenêtres, à l'aspect triste et sévère, garnie dans toute sa hauteur de figures, de tabernacles et autres ornements; toutefois, il y a en elle quelque chose d'immense et d'imposant qu'il est impossible de voir de sang-froid.

Tout ce que l'on sait de l'histoire de la cathédrale de Rouen, c'est que, élevée dans le courant du XI[e]. siècle, elle fut détruite par le feu en l'an 1200 (1), et que dans la première moitié du XIII[e]., l'architecte Ingelram, qui fut chargé vers le même temps de la reconstruction de l'église de l'abbaye du Bec, s'engagea à restaurer l'édifice dont il est ici question (2).

(1) « Anno 1200.—Urbs Rothomagensis cum ipsâ matre ecclesiâ, gravi incendio corruit. » — Anonymi continuatio appendicis Roberti de Monte.

« M.C.C.—Hoc anno, IV idus Aprilis, in nocte Paschæ combusta est tota ecclesia Rothomagensis, cum omnibus campanis, libris et ornamentis ecclesiæ et maxima pars civitatis. »—Chron. Rothom.

On peut voir, pour la confirmation de ce fait, un Bref conservé dans les archives de la Tour de Londres. Il porte la date de la 2[e]. année du règne du prince Jean (1201); et il est ainsi conçu : « Ad vestram credimus pervenisse notitiam qualiter ecclesia Rothomagensis, quæ est mater ecclesiarum Normannorum, quam plurimùm diligimus, igne combusta sit et funditùs ferè destructa, ea propter rogamus, etc., etc.

Je suis redevable de cet extrait, et de beaucoup d'autres renseignements précieux, à l'obligeance de M. John Gage, dont le nom est une garantie suffisante de l'exactitude et du zèle consciencieux avec lequel ont été faites les recherches.

(2) « La chronique de l'abbaye du Bec, en Normandie, fait

On retrouve des traces de son travail au rez-de-chaussée de la tour nord-ouest, et dans la partie adjacente de la façade occidentale, ainsi que dans les portails latéraux. Leur architecture est l'ancien style en pointe; elle diffère totalement de l'architecture du portail central, et du style des ornements à fleurs dont la façade occidentale fut long-temps après enrichie. La restauration de la cathédrale demanda pour être conduite à terme, un siècle presque entier; elle a dû cependant être achevée dans le courant du XIIIe. siècle; car nous voyons qu'en 1302, le chapitre de la cathédrale (1) trouvant la chapelle de la Vierge trop petite, la fit abattre, et commença celle qui existe aujourd'hui (2). C'est vers le même temps que l'on entreprit la construction du beau portail nord, connu sous le nom de Portail des libraires; mais il ne fut entièrement terminé qu'en 1478.

La tour nord-ouest fut achevée en 1477. La tour de l'angle sud-est, la plus grandiose de toutes, fut commencée en 1485, et finie en 1507.

C'est en 1509 que l'on posa la première pierre de la façade occidentale; et, grâce aux bonnes intentions et au zèle actif du cardinal d'Amboise, alors archevêque de Rouen, elle fut terminée en 1530.

C'est également à la munificence de ce prélat que l'on doit le renouvellement du toit du chœur, dont il faut attribuer la

mention d'un nommé Ingelram, qui ayant eu la conduite de l'église de Notre-Dame à Rouen, au commencement du XIIe. siècle, entreprit aussi l'église du Bec, sous Richard III, abbé du lieu. » — Félibien, Hist. des archit., liv. IV, p. 205.

(1) Pommeraye, hist. de l'église métropolitaine de Rouen.

(2) La cathédrale a 408 pieds de longueur, et la nef, 84 pieds de hauteur.

destruction à ce fléau des églises, la négligence des plombiers. Le feu s'y fit un passage en 1514. Le toit actuel est plus élevé que celui de la nef.

Le Palais de justice et la Salle des procureurs, qui en composent une des ailes, sont deux riches exemples du style le moins pur et le moins massif du XVe. siècle. La dernière fut construite en 1493, pour servir de bourse, et Louis XII y joignit, en 1499, le Palais de justice, qu'il destina aux séances d'une cour des comptes. La Salle des procureurs représente en petit celle de Westminster.

Rouen possède encore un grand nombre d'édifices tant en bois qu'en pierre, appartenant au style de la renaissance, style qui correspond à celui que l'on pratiquait sous le règne de Jacques Ier., roi d'Angleterre, et que l'on peut appeler la seconde transition.

Parmi les édifices en pierre, on peut citer comme le plus remarquable la maison de Bourgteroude. La superficie de ses murailles est divisée, au moyen de pilastres, en un certain nombre de compartiments; et ces compartiments sont enrichis d'une foule de reliefs pressés, qui semblent plutôt convenir à l'ornement d'un salon, qu'à celui d'un édifice en pierre, condamné par sa position à essuyer le choc des vents. Ces reliefs représentent l'entrevue de François Ier. et de Henri VIII.

Les appartements de l'abbesse, dans l'ancien monastère de Saint-Amand, composent un autre exemple riche et curieux du style de la renaissance. — Mais peut-être n'existent-ils plus aujourd'hui; car le couvent, quand nous le visitâmes, était déjà à moitié démoli.

Les deux monuments qui rappellent la plus haute antiquité, sont situés hors des murailles, aux deux extrémités opposées de la ville, l'un au levant, l'autre au couchant.

A l'est, se trouve la petite église de Saint-Paul, dont la date est inconnue, mais qui bien certainement appartient aux premiers jours de l'architecture normande. Le plan de cet édifice a quelque chose de singulier. Son chancel est composé de trois grands retraits semi-circulaires, dont l'un est à l'extrémité, et les deux autres occupent chacun des côtés. Sous le toit de cette partie de l'église, se voient des corbeaux qui sont de nature à exciter la curiosité : la plupart d'entre eux ont la forme de têtes humaines.

L'église Saint-Paul est située sur une hauteur, au pied du Mont Sainte-Catherine, dans le voisinage de la route qui mène à Paris.

Le second monument, qui est pour l'antiquaire d'un prix infini, parce que son origine remonte à une époque antérieure à l'architecture normande, est la crypte de Saint-Gervais. On la regarde comme celle où fut inhumé le corps du saint dans le courant du IVe. siècle.

La situation de l'église vient donner un grand poids à cette assertion historique. Elle est bâtie sur un terrain élevé, à l'extrémité occidentale de la ville, non loin de l'ancienne voie romaine de Rouen à Lillebonne, et il est plus que probable que le saint aura été enterré dans ces lieux ; car c'était alors la coutume d'inhumer sur les bords des routes, hors des murs de la cité. La structure de la crypte est de cette classe de constructions simples et vigoureuses, faites pour traverser une longue suite de siècles ; les caractères particuliers que l'œil y découvre encore, annoncent l'architecture romaine. On peut observer entre les rangs de pierres, des rangées de briques légères ou de tuiles. C'est là le système que, dans les derniers temps de l'Empire, les Romains suivaient généralement pour la construction de leurs murailles, et on le trouve mis en usage

dans les murs des restes d'édifices de construction romaine, que l'on trouve dans d'autres provinces de France. Les murailles de la crypte sont restées ce qu'elles étaient dans l'origine; mais la voûte a été restaurée, et l'abside polygonale reconstruite. Il peut se faire qu'on se soit servi à cet effet des débris de l'abside précédente; car les chapiteaux des demi-colonnes qui décorent l'extérieur, appartiennent certainement à un mauvais style d'architecture romaine, et sont loin de pouvoir être rapportés à un ancien style normand.

L'église en elle-même n'offre rien de remarquable. Un prieuré, qui aujourd'hui n'existe plus, en était autrefois une des dépendances. Guillaume-le-Conquérant, se rappelant, dans sa dernière maladie, la tranquillité profonde de cette maison religieuse, s'y fit transporter. C'est là qu'il expira; et c'est là aussi que se passa cette scène extraordinaire, ce révoltant spectacle de bassesse et d'ingratitude, où les princes peuvent puiser de salutaires leçons. A peine le Conquérant avait-il fermé les yeux, que les seigneurs rassemblés autour de son lit de mort, coururent à la hâte à leurs châteaux; les serviteurs qui avaient eu part aux dernières libéralités du prince, se précipitèrent hors de l'appartement et disparurent, et le corps du grand homme resta seul. La désertion fut si complète, que, lorsque le clergé arriva en procession à Saint-Gervais, et que l'archevêque eut décidé que le corps serait transporté à Caen, pour y être enterré dans l'église fondée par le Conquérant, on ne put d'abord trouver personne qui donnât ses soins au transport du cercueil. Enfin, une de ces âmes généreuses qui, dans les grandes occasions, apparaissent pour venger la nature humaine du mépris que des actions perverses lui font à juste titre encourir, le chevalier Herluin, qu'aucun lien de famille n'attachait à Guillaume, et qui

n'était guidé dans sa démarche, que par les inspirations de son noble cœur, vint prendre la place de ceux qui avaient oublié leur devoir. Après avoir fourni tout ce qui était nécessaire aux funérailles, il fit enlever le corps, et l'escorta lui-même jusqu'à Caen (1).

CHAPITRE IV.

Chapelle de St.-Julien. — Lions-la-Forêt. — Couvent de Mortemer.

Sur la rive méridionale de la Seine, à une lieue environ de Rouen, existe une chapelle qui dut son existence à l'un de nos rois. Elle porte le nom de chapelle de St.-Julien. L'an 1160 (1), Henri II d'Angleterre se réserva dans ces lieux une certaine étendue de terrain ; une partie fut transformée en parc, et il fit bâtir sur l'autre une demeure royale. Peu de temps après, il fonda, dans l'enceinte même du parc, un prieuré, dont la chapelle est tout ce qui reste aujourd'hui.

Cette chapelle a été en butte aux ravages du temps et aux mutilations des hommes ; le propriétaire actuel en a fait une écurie. « Cela fait une très-bonne écurie, n'est-ce pas ? » me dit le domestique qui me servait de cicérone, « cela devient utile pour la première fois. »

(1) Ordéric Vital.—Une erreur littérale qui s'est glissée dans la plupart des copies de l'ouvrage d'Ordéric, a conduit quelques auteurs à écrire, que la levée du corps du Conquérant eut lieu à St.-Georges de Boscherville ; les copies portent *ad sanctum Georgium*, au lieu de *ad sanctum Gervasium* ; mais l'itinéraire suivi prouve que c'est de cette dernière abbaye qu'est parti le cortège funèbre.

(2) « Anno 1160. Henricus rex, parcum et mansionem regiam fecit juxta Rothomagum. » — Rupertus de Monte.

La chapelle consiste en une nef dépourvue d'ailes latérales. Elle a une abside semi-circulaire. Les demi-colonnes qui s'élèvent de chaque côté et dont la fonction est de soutenir le toit, ont des chapiteaux ornés de feuillage. Le bas des murs dans l'intérieur, au niveau des fenêtres, est orné d'une suite de demi-colonnes et d'arcades circulaires. Les fenêtres et les portes ont des têtes rondes. Sous le toit est une corniche composée de têtes grotesques. L'extérieur des murailles est absolument uni ; seulement on y voit çà et là de légers contreforts qui vont aboutir au toit. Le travail est partout excellent, et, à en juger par ce qui reste, l'édifice, dans ses beaux jours, a dû être un modèle de grâce et d'élégance.

Comme je revenais à Rouen, mes souvenirs historiques me conduisirent au couvent des Bonnes-Nouvelles, fondé par Mathilde, dans la joie que lui inspira la nouvelle de la conquête de l'Angleterre. On ne retrouve pas une seule pierre du monument primitif (1); et l'église qui, quelques siècles plus tard, a pris sa place, a été convertie en barraque.

Un autre jour, je fis une nouvelle excursion ; mais celle-ci devait être plus longue : je voulais visiter les ruines d'un autre monument élevé par Henri II, l'ancien couvent de Mortemer, dans les environs de Lions-la-Forêt.

Je louai à cet effet un cabriolet à Rouen, et je partis. Il m'était réservé en cette occasion de connaître les désagré-

(1) La première église fut terminée par Henri Ier. ; et c'est à elle qu'on confia les restes d'Arthur, duc de Bretagne. Elle fut incendiée en 1243. La seconde fut détruite par le feu du ciel en 1351. La troisième eut beaucoup à souffrir du fanatisme des Huguenots en 1562, et elle fut totalement ruinée par Henri IV, lors du siége de Rouen en 1591. L'édifice actuel fut commencé en 1603.—Descript. de la Haute-Normandie.

ments qui attendent l'antiquaire, lorsque son zèle pour la science le porte à étendre ses investigations hors des grandes routes de France. Si le cabriolet n'avait pas eu la force d'un chariot, il n'aurait jamais pu sortir sain et sauf du chemin de traverse qui conduit à Lions-la-Forêt. C'est avec une peine infinie que notre cheval parvenait à nous tirailler à travers des cailloux et des ornières, qui nous maintenaient dans une danse continuelle et peu amusante. Il ne nous était permis de respirer que lorsque nous avions des champs à traverser; en France, les champs sont ouverts, et offrent au voyageur une ressource dont il ne manque jamais de profiter.

On arrive à Lions par une forêt à laquelle il doit son surnom. Cette forêt, qui était autrefois immense, servit souvent de théâtre aux chasses des ducs de Normandie, qui se livraient avec enthousiasme à cet exercice, dont ils n'avaient contracté l'habitude qu'après leur établissement en France. Les marins ne sont point chasseurs; et les Normands qui, sous la conduite de Rollon, envahirent la Neustrie, étaient des écumeurs de mer; mais leur mélange avec les Francs les initia aux usages de cette nation; ils assistèrent plus d'une fois à ces brillantes parties de chasse qui faisaient les délices et l'orgueil des rois Mérovingiens (1), et leur naturel guerrier les porta à adopter une distraction qui devenait un aliment pour une ardeur que de longs jours de paix ne pouvaient éteindre. En 929, Guillaume Ier., duc de Normandie, éleva à Lions un bâtiment, dont la destination était en rapport avec son amour pour la chasse. Cet édifice devint plus tard un château de haute im-

(1) Quand Clovis partagea son royaume entre ses quatre fils; il légua à chacun d'eux le droit de chasse dans la forêt de Guise près Soissons; le gibier y était en telle abondance, qu'aucun des frères n'aurait renoncé de bonne grâce à cet important privilége.

portance. Nommer la forêt de Lions, c'est rappeler les mille et une aventures que ses mystérieux ombrages n'ont pu dérober aux vieux chroniqueurs et aux romanciers.

Lions est situé sur un monticule, au milieu d'un vallon. Le château et tout ce qui donnait de l'importance à la localité, a disparu. Le bourg se compose de deux villages séparés, formés par une réunion de maisons en bois; les deux parties communiquaient autrefois entre elles au moyen de rues qui aujourd'hui n'existent plus. On y distingue un bâtiment, qui de couvent qu'il était anciennement, est devenu une manufacture. L'extérieur de quelques maisons annonce l'aisance de leurs habitants, notamment celles du notaire et du pharmacien. On y trouve même une salle de billard et un café, deux choses qui en France sont indispensables. C'est avec plaisir que j'entendis parler de deux châteaux habités, qui se trouvent dans le voisinage.

Le couvent de Mortemer n'est éloigné de Lions que d'une distance de trois quarts de lieue environ. En gravissant la colline, ma vue plongea sur une forêt silencieuse et romantique, qui était autrefois la propriété des moines, et où ils passaient leurs heures de loisir.

Les restes du couvent sont agréablement situés dans une vallée profonde, environnée de collines boisées. Un ruisseau limpide serpente près des murs du monastère, et répand dans ces lieux une délicieuse fraîcheur.

De toute l'église, il ne reste que des ruines qui occupent à peine quelques pieds de terrain. Il n'y a de conservé que le transept nord, à l'extrémité duquel se voit une grande fenêtre circulaire, qui paraît n'avoir jamais eu de broderie. A en juger par la forme de l'arceau qui est encore attaché au mur du transept, on est porté à penser que la voûte du toit était

en pointe ; mais tous les renseignements qu'on a pu exhumer des ruines, viennent attester que dans la plus grande partie de l'édifice, les formes circulaires tenaient un rang presque exclusif. Toutefois, la façade occidentale, qui était encore debout il y a quelques années, et dont Taylor et Nodier nous ont donné un croquis, appartenait à l'ancien style en pointe.

Il est une partie du convent qui est adjacente à l'église, et c'est la plus antique. Elle est demeurée presque intacte : c'est un exemple curieux du style de transition. Les formes en pointe y sont mêlées avec les formes circulaires. Les portes du chapitre sont rondes, et ses fenêtres, qui datent de la même époque, sont en pointe.

L'église fut commencée en 1154 (1), aux frais d'Henri II, roi d'Angleterre; ce prince pressa tellement les travaux, qu'en trois ans la nef et les transepts furent terminés. Vers le même temps sa mère, l'impératrice Mathilde, fonda deux vastes édifices destinés à recevoir les étrangers.

L'existence du chapitre doit remonter avant 1174 (2) ; car l'abbé Godefroy, qui mourut dans le courant de cette année, y fut inhumé.

Son successeur (3) jeta les fondements de l'extrémité est de l'église, et à l'aide d'une somme de 100 livres, dont le Roi lui fit présent, il put faire faire quelques progrès à cette partie du monument. L'abbé Guillaume, qui vint après lui, grâce à un secours de 8 livres que lui fournit Frogerius, évêque de Séez, mit la dernière main à la construction de

(1) Neustria pia.

(2) « Gaufridus abbas sepultus est in capitulo 1174. » Neustria pia.

(3) « Ricardus abbas omnia fundamenta capitis ecclesiæ jecit, et aliquantò altiùs à terrâ elevavit. » Neustria pia.

l'église (1). C'est le même abbé qui envoya un de ses moines en Angleterre pour y acheter du plomb : il en fit des canaux, qui vinrent fournir un supplément d'eau aux cuisines du couvent. On n'est pas parfaitement d'accord sur l'époque de sa mort; les uns la placent en 1200 (2), les autres en 1205 (3).

Enfin Robert II, archevêque de Rouen, consacra l'église en 1209 (4).

Il est assez probable que c'est en dernier lieu que fut bâtie la façade occidentale, au moment où le XIIe. siècle allait se fermer.

Je me suis longuement étendu sur l'histoire du couvent de Mortemer, parce que c'est chose assez rare que de rencontrer un édifice dont les traditions nous aient conservé toutes les différentes phases.

Les restes du couvent, et une partie de ses dépendances, ont été dernièrement acquis par un individu qui a le projet d'en faire une maison de campagne ; l'idée est bonne sans doute, et les résultats ne manqueront pas de réaliser ses espérances. A la vue de ces lieux, l'Anglais se croit transporté dans sa patrie à l'époque du règne d'Henri VIII.

CHAPITRE V.

Brione. — Lisieux.

Nous partîmes de Rouen ; et, après avoir passé la Seine, du haut d'une éminence située sur la rive méridionale, nous

(1) Gulielmus abbas. Tempore ipsius, ecclesia tota perfecta est. Neustria pia.

(2) Gallia Christ.—(3) Neustria pia.—(4) Gallia Christiana.

pûmes jouir d'un magnifique point de vue : nous ne nous lassions pas de contempler la majesté du fleuve et ses mille détours. Plus loin, sur la route, nous entrevîmes dans le lointain ce monastère qui a tenu une place si honorable dans les fastes de la science, l'abbaye du Bec (1); mais nous ne quittâmes point pour le visiter la route que nous suivions alors, parce que nous savions qu'à l'exception d'une tour et de quelques faibles restes de l'édifice Normand, il est aujourd'hui totalement démoli.

A Brione, nous changeâmes de chevaux. Là, nous eûmes l'occasion d'observer quelques-uns des effets de la révolution française. La maison qui est à présent occupée par le maître de poste, composait autrefois le château du seigneur de l'endroit. Les bâtiments trop vastes pour le propriétaire actuel, portent les traces d'une extrême négligence. Le jardin est partout hérissé de ronces; et un ruisseau qui, sous la main habile des anciens maîtres, s'était changé en étangs et en canaux destinés à rehausser la beauté des lieux qu'il arrose, sert maintenant à faire marcher une usine. « On a substitué, dira-t-on, l'utile à l'agréable. » Je ne veux pas le nier : je dirai seulement qu'il n'est pas un Anglais qui puisse soutenir l'idée de voir son jardin subir une semblable métamorphose.

(1) Le collége de Bec dut son origine aux talents du célèbre Lanfranc, qui fut depuis archevêque de Cantorbéry. Lanfranc était natif de la Lombardie; on ne sait trop ce qui le porta à abandonner sa patrie : il vint s'établir à Bec, et entreprit de donner des leçons. Guillaume-le-Conquérant entendit citer son nom avec éloge, et il voulut lui donner des preuves de son estime. Il lui conféra la dignité d'abbé du monastère qu'il venait de fonder à Caen, et après la conquête, il l'éleva au siége archiépiscopal de Cantorbéry.

Lisieux est une gentille petite ville, agréablement située dans un vallon ; on n'y voit, sauf quelques exceptions, que des maisons en bois. Nous courûmes visiter la cathédrale, dont la date a donné lieu à de longues discussions : c'est un bel édifice, bâti dans l'ancien style en pointe ; et, s'il était en Angleterre, on pourrait, sans craindre de tomber dans l'erreur, le faire remonter au règne de Henri III. Elle a des fenêtres en lancette ; mais les arcades reposent sur des piliers dont les chapiteaux grands et massifs, imitent, pour quelques-uns, le chapiteau romain.

Il paraît qu'autrefois sur le terrain occupé par la cathédrale actuelle, exista une église qui fut terminée en 1077. Soixante ans plus tard, elle disparut au milieu de la tempête excitée par la lutte entre Etienne et l'impératrice Mathilde. Les comtes d'Anjou et de Poitiers, ayant fait une incursion en Normandie, attaquèrent Lisieux. Il n'était pas d'usage à cette époque de respecter une ville prise ; on y mit le feu, et la cathédrale périt au milieu de l'embrasement général (1).

Arnulf, qui fut évêque de Lisieux de 1140 à 1182, commença la restauration du monument incendié et lui fit faire un grand pas : on lui a attribué l'église actuelle (2) ; mais, au

(1) « Tunc ibi ecclesia sancti Petri cum totâ villâ concremata est. »—Ordéric Vital, Histor., lib. 13, p. 916.

(2) Cette supposition semblait emprunter une force irrésistible d'une épitaphe qu'on trouve gravée sur une tombe dans l'église actuelle :

« *Hoc templum junctæque ædes, sunt Præsulis olim*
Arnulfi antiquum Lexoviensis opus. »

Mais les auteurs de la Gallia Christiana nous démontrent clairement que cette inscription n'est pas l'inscription primitive, mais qu'elle lui fut substituée plus tard, lorsqu'on éleva un nouveau monument en l'honneur de ce prélat.

temps d'Arnulf, le style en pointe avait à peine paru dans cette partie de la France; et l'architecture de l'église n'est pas même l'architecture en pointe telle qu'elle était dans son enfance, mais bien telle qu'elle devint ensuite, grâce aux talents et à la persévérance des architectes. La date réelle de l'église actuellement existante se trouve renfermée dans une seule ligne de la Gallia Christiana. Dans le récit des événements qui signalèrent l'année 1226, elle rapporte que c'est dans le cours de cette période que l'église de Lisieux devint la proie des flammes (1). Le second incendie fut suivi d'une seconde restauration de l'édifice. Plusieurs piliers, ainsi que leurs chapiteaux, paraissent appartenir plutôt au XIIe. siècle qu'au XIIIe.; mais il est possible que certaines portions de l'église précédente aient échappé au redoutable élément, et aient été combinées, comme cela fut fréquemment pratiqué, avec les nouvelles constructions. L'érection de la troisième cathédrale doit au moins dater du commencement de l'année 1267; car c'est en 1267 que l'évêque Falcon y fut inhumé dans le chœur (2); et il est probable qu'elle fut achevée avant 1299; car cette année-là, l'évêque Guillaume III, ajouta une chapelle au palais épiscopal (3), et on peut sans doute présumer qu'il n'aurait pas entrepris un ouvrage aussi considérable, si la cathédrale elle-même avait encore été incomplète.

Si je me suis trouvé capable de donner tous ces renseignements sur la cathédrale de Lisieux, c'est à la bibliothèque publique de Caen que je le dois. Caen n'est pas la seule ville de France qui possède une bibliothèque publique : il y en a

(1) « 1226. Igne combusta est Lexoviensis ecclesia. » Gallia Christiana.

(2) Gallia.Christ.—(3) Ibid.

dans toutes les grandes cités. Les livres sont disposés autour d'une vaste salle, et confiés aux soins de bibliothécaires salariés : grâce à ceux-ci, les lecteurs n'ont qu'à dire un mot, et l'ouvrage qu'ils désirent est sur-le-champ remis entre leurs mains. Je fais des vœux pour la fondation d'institutions aussi précieuses dans les principales villes d'Angleterre. Dans une contrée où il se trouve tant de personnes qui souvent ne savent trop comment dépenser les heures de loisir que leur laisse leur aisance, où l'éducation prend de jour en jour un développement plus considérable, à une époque où l'on ne peut se dissimuler le besoin de donner un aliment à cette activité dévorante qui se manifeste de toutes parts, faciliter les lectures scientifiques et morales, en établissant dans chaque partie du royaume des collections où il serait loisible à chacun d'aller puiser, ce serait rendre à la société un service éminent et lui procurer des délassements salutaires ; ce serait, en un mot, donner une direction utile aux fonds publics.

CHAPITRE VI.

Caen. — St.-Etienne. — St.-Nicolas. — Ste.-Trinité. — St.-Georges du Château. — Fresne-Camilly. — Anisy.

Des rocs calcaires entre lesquels s'étendent de vastes et fertiles prairies sont un des caractères distinctifs de cette partie de la Normandie où est située la ville de Caen. Caen antique était appuyé sur un de ces rochers, mais, dans le laps des temps, il s'agrandit par degrés et envahit une partie de la plaine. Cette ville bien grande aujourd'hui et dans le voisinage de laquelle se trouvent des carrières inépuisables, est

entièrement bâtie en pierre. On dit que dans l'origine elle ne s'étendait pas au-delà des limites de la citadelle actuelle.

Caen compte un assez grand nombre d'églises ; il en est plusieurs de remarquables, notamment les célèbres abbayes fondées par Guillaume-le-Conquérant et son épouse. Il ne faut pas oublier non plus la pyramide de St.-Pierre qui s'élève presqu'au centre de la ville et qui, de quelque côté qu'on arrive, attire l'attention.

L'extérieur de l'église St.-Etienne étonne à la première vue; l'œil est d'abord ébloui de cette multiplicité de pyramides dont l'effet est d'une rare beauté ; à peine s'y est-il reposé un instant qu'il devient évident pour lui qu'elles datent d'une époque postérieure au temps de Guillaume-le-Conquérant. Ce sont des additions et des restaurations.

L'extrémité occidentale, le corps tout entier et l'intérieur de l'église, à l'exception du chœur, sont demeurés, grâce à leur force et à leur solidité, tels que les avait laissés le Conquérant. Les pierres dont sont construits les murs sont carrées et ont un pied de largeur ; les jointures sont grandes et le mortier épais.

Le portail occidental est uni. De chaque côté s'élèvent de petites colonnes, et, si l'on découvre quelques moulures, elles sont dépourvues de toute espèce d'enjolivement.

A voir l'extérieur si simple de sa façade occidentale, son portail sans ornements, ses fenêtres à têtes rondes *indivisées*, l'église a une apparence de maigreur qui déplaît ; mais que l'on pénètre sous ses voûtes, et l'on verra que, si le style est sévère, l'effet est noble et imposant. L'architecte dédaignant les colifichets, a visé au sublime.

L'édifice a la forme d'une croix. Dans l'origine, on y voyait trois absides : l'une d'elles, la principale, qui était

placée à l'extrémité Est, a disparu ; on retrouve les deux autres à l'Est de chacun des transepts. Des piliers, auxquels sont attachées des demi-colonnes soutiennent les arcades qui séparent la nef des ailes. Les demi-colonnes, qui s'élancent le long des faces des piliers jusqu'au toit, sont alternativement simples et triples. Les chapiteaux des piliers consistent dans un feuillage de la plus grande simplicité. Les ouvertures du *triforium* sont larges et circulaires. Une moulure à double filet s'étend le long des murs au-dessus des fenêtres du *clerestory*. La voûte de la nef est évidemment Normande; et il peut cependant se faire qu'elle ait été ajoutée à une époque plus récente. A en juger par la construction de certaines églises, il semblerait que les architectes Normands n'avaient pas encore eu le courage, avant le temps de Guillaume, de surmonter de voûtes de pierre des édifices spacieux ; et il y a dans les petites colonnes auxiliaires qui aident à supporter les voûtes de St.-Etienne, dans la manière dont elles sont adaptées et dans leurs ornements, quelque chose qui vient donner un nouveau poids à l'idée de l'addition subséquente de la voûte en pierre.

Simon de Trevières, qui fut abbé de St.-Etienne, de 1316 à 1344, reconstruisit l'extrémité Est et le chœur de l'église(1). Le style du nouvel ouvrage n'appartient pas à l'architecture en faveur alors, mais à celle d'une période antérieure : l'architecte comprit qu'il fallait que ses constructions fussent en harmonie avec la simplicité du reste de l'édifice. Les fenêtres en lancette ne sont pas doubles, et on n'y trouve aucune trace de cette broderie qui était l'ornement favori du

(1) Ceci est une erreur, tout porte à croire que le chœur de l'abbaye est bien antérieur au temps de Simon de Trevières. M. Gally-Knight a été induit en erreur par l'abbé De La Rue. (*Note du traducteur.*)

XIVᵉ. siècle ; mais on rencontre dans d'autres parties de l'édifice des caractères qui annoncent cette période.

La pyramide centrale, qui repose sur une partie de la tour Normande, fut rebâtie dans le courant du XVᵉ. siècle : cette reconstruction était devenue nécessaire par suite des nombreuses et larges brèches que les troupes anglaises, sous la conduite de leur roi Henri V, avaient faites à la tour, durant le siège de 1417 (1).

L'abbaye attenante à l'église fut fortifiée en 1354. Les habitants de Caen avaient vu les murailles de leur ville n'opposer qu'une bien faible résistance aux efforts d'Edouard III, et ils résolurent de l'environner de nouveaux retranchements; mais les deux grands monastères, qui étaient situés hors des murs, restaient alors dépourvus de défense, et ils obtinrent, en conséquence de leur dangereux isolement, la permission de se protéger par eux-mêmes.

La pierre tumulaire qui nous rappelle aujourd'hui le nom de l'illustre fondateur de l'abbaye est la troisième qui ait été consacrée à cette destination. La première fut détruite par les huguenots, en 1562 : ennemis implacables du culte catholique, ils laissèrent dans ses temples de profondes traces de leur fanatisme. La seconde subsista jusqu'en 1742 ; à cette époque les restes du Conquérant furent transférés du centre de la nef dans l'intérieur du chœur ; et en cette occasion une nouvelle pierre vint occuper la place où on la voit encore aujourd'hui.

Lorsque Guillaume, après avoir fondé l'église, eut formé le projet de la dédier au premier martyr, il envoya à Besan-

(1) Il y a ici confusion, ce fut la tour de St.-Etienne le vieux qui fut refaite au XVᵉ. siècle ; celle de l'Abbaye ne l'a été qu'au XVIᵉ., après les ravages des protestants. *(Note du trad.)*

çon des commissaires qu'il chargea de demander en son nom une partie d'un des bras du saint dont les Francs-Comtois possédaient la précieuse relique, et sa prière fut bien accueillie.

L'abbaye a été transformée en collége.

Non loin de St.-Etienne, se trouve l'église à demi-ruinée de St.-Nicolas, dont on a fait des écuries pour les chevaux de remonte. Sa construction date de l'année 1083. Par suite d'une convention entre le roi Guillaume et l'abbesse de Ste.-Trinité, cette église devint une nouvelle paroisse dépendante de St.-Etienne et desservie par un de ses moines. La nef consiste en sept piliers et autant d'arcades; les piliers ont des chapiteaux ornés de feuillage. Les ailes sont surmontées de voûtes unies. L'extérieur de l'abside à l'extrémité Est est décoré de demi-colonnes qui s'élancent, par intervalles, de la base à la corniche. La corniche qui s'étend tout autour de l'église, consiste dans une moulure à double filet. La moulure à filet qui orne le portail occidental est simple.

L'abbaye de Ste.-Trinité fut fondée par la reine Mathilde en 1066, et l'église consacrée la même année.

L'érection de cette dernière eut lieu la même année que celle de l'église du Conquérant, et cependant le caractère de l'une est bien différent de celle de l'autre. On remarque dans l'église de Ste.-Trinité une plus grande profusion d'ornements; et cela fut fait dans l'intention sans doute de mettre de la variété dans l'architecture de deux édifices contemporains. La façade occidentale offre un contraste frappant avec la sévérité un peu âpre de celle de St.-Etienne : on a répandu sur ses portails, ses fenêtres et ses tours un luxe prodigieux de décorations. Dans l'intérieur, la moulure à la grecque se déroule autour des arcades de la nef. Les piliers sont plus étroits et plus légers. Les colonnes placées à chaque extrémité

des piliers sont plus élevées et dessinées avec plus de hardiesse. Leurs chapiteaux sont décorés de feuillages de différentes espèces.

Les arcades du transept, sous la tour centrale, sont ornées de nombreuses bandes de quatre-feuilles en bas reliefs.

On remarque, au-dessus des arcades de la nef, un arrangement tout particulier : une galerie légère tient la place du *triforium ;* les petites colonnes de cette galerie, combinées avec celles qui supportent le toit, ont des chapiteaux enrichis d'un feuillage au milieu duquel apparaissent quelques figures grotesques.

L'extrémité Est primitive, que l'on cherche vainement dans l'église fondée par Guillaume, est, dans l'église Sainte-Trinité, demeurée toute entière. Elle se compose de l'arcade semi-circulaire accoutumée, et deux rangées de piliers en décorent l'intérieur, les piliers inférieurs sont grands ; les piliers supérieurs sont de petite dimension. A l'extérieur, on remarque autour des fenêtres quelques moulures.

Sous le chœur se trouve une vaste crypte ou chapelle souterraine, soutenue par une multitude de colonnes.

Les tours occidentales portent des traces apparentes de mutilation. On dit qu'elles furent en partie ruinées en 1360 (1) par les partisans de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, qui, dans ces jours de discorde, s'était établi à Mantes, et qui, pour nuire au Dauphin, alors régent de France, faisait de fréquentes incursions dans les provinces limitrophes. Charles-le-Mauvais ne quitta cette partie de la France qu'en 1365, quand il se vit forcé de conclure un traité de paix avec le Dauphin, et qu'il reçut en échange de sa résidence de Mantes la ville de Montpellier.

(1) Huet, Origines de Caen.

Le couvent qui touchait à l'église fondée par Mathilde, fut donné à des Bénédictines de noble naissance. On autorisa l'abbesse, dans le XIVe. siècle, à fortifier son cloître, et elle préposa à la défense du fort un officier spécial. Le commandement fut la première fois confié à un Percy.

Ce couvent, dans les temps modernes, a été rebâti en entier. C'est aujourd'hui un hôpital. Aux dames Bénédictines ont succédé les femmes les plus respectables et les plus utiles de celles qui s'enchaînent par des vœux sacrés, je veux parler des Sœurs de charité. Que d'héroïsme dans ces frêles créatures! Elles passent leur vie à consoler les afflictions, à soulager les douleurs humaines.

L'église de Saint-Pierre, comme je l'ai dit plus haut, est située presque au centre de Caen. Ce qu'il y a surtout en elle de remarquable, c'est une des plus heureuses pyramides qui aient jamais été élevées. Sa grandeur imposante, sa légèreté gracieuse, excitent l'admiration : elle vient rendre témoignage de l'état de progrès auquel était parvenue l'architecture dans la première moitié du XIVe. siècle.

Le chœur et la nef de cette église appartiennent à la fin du XIIIe. et au commencement du XIVe. siècle. Les bas-côtés ne furent achevés qu'un siècle plus tard. Les chapelles derrière le chœur, et une partie des voûtes en pierre, furent ajoutées ou reconstruites dans le XVIe. siècle, sous la direction d'Hector Sohier, architecte de Caen. L'exécution en est parfaite, mais elles sont trop chargées. On y remarque les formes circulaires de la seconde transition. Ici encore se manifeste cette déplorable manie d'éveiller l'attention par la nouveauté : les efforts faits dans ce but n'ont abouti bien souvent qu'à corrompre le goût. Lorsqu'on était parvenu au dernier degré de l'échelle des perfections architecturales, on rougissait de s'y arrêter, et le

résultat nécessaire de cette ambition, c'est qu'on est tombé dans la bizarrerie et l'exagération. Aux clefs en pierre on a substitué des corbeaux disproportionnés ; ils sont penchés vers le sol et paraissent sur le point de tomber.

Les arcades de la nef reposent sur des piliers massifs. On peut voir dans l'ornementation de plusieurs chapiteaux, un exemple de ce mélange peu naturel du sacré et du profane, des fictions populaires et des emblêmes religieux : au milieu de ces caricatures plaisantes, de ces têtes grotesques de moines et de nonnes, on aperçoit Aristote qui porte sa maîtresse sur son dos, et Tristan qui passe la mer à califourchon sur son épée, deux sujets tirés de nos vieilles chroniques, le premier du Lai d'Aristote, le second du roman de la Rose.

Dans l'intérieur de la citadelle, on retrouve la chapelle de Saint-Georges, mais tout caractère religieux en a disparu. L'abbé De La Rue suppose qu'elle appartient au Xe. siècle. Ce n'est cependant qu'en 1184 qu'il est parlé pour la première fois, dans l'histoire, de ce monument, quand il fut destiné aux séances d'une Cour des comptes ; et sa construction riche d'ornements, et surtout celle du portail, est bien propre à faire contester ses titres à une antiquité aussi reculée. Tout ce que nous savons, c'est que l'édifice existait en 1184. L'erreur où l'on est tombé vient de ce que l'on a confondu la chapelle de Saint-Georges avec l'église paroissiale, qui était sous l'invocation du même Saint, et qui occupait une partie du terrain sur lequel a été élevée depuis la citadelle. C'est Guillaume-le-Conquérant qui fit abattre toutes les maisons qui se trouvaient en cet endroit, et qui le premier y fit construire un château, où il venait parfois résider. Henri Ier. y fit des augmentations, et ajouta encore à la force de ses murailles.

Nous fîmes une tournée dans les campagnes qui avoisinent la ville de Caen, et nous eûmes le plaisir d'y rencontrer quelques exemples curieux de l'ancienne architecture normande. Nous eûmes souvent occasion de remarquer, dans ces églises rurales, ce chancel carré à son extrémité, qui fut bientôt la forme mise le plus volontiers en usage en Angleterre, mais qu'on ne trouve que très-rarement dans les autres parties de la France.

Au Fresne-Camilly, à une lieue et demie environ de Caen, existe une église dont la construction paraît remonter au moment précis où la transition eut lieu; s'il était possible que les soupçons que l'on a à cet égard devinssent une réalité, cette église revêtirait un caractère infiniment intéressant. L'édifice paraît avoir été créé d'un seul jet; du moins s'il y a eu quelque interruption, elle n'a pas été de longue durée; et cependant il est construit en partie dans le style circulaire, en partie dans le style en pointe. Dans l'intérieur du corps de l'église, les formes circulaires dominent à l'exclusion des autres; mais on y remarque, sur la muraille septentrionale, une série de panneaux dont les sommets sont en pointe. Toutefois, ici même la différence ne réside que dans la forme de l'arcade; car toutes les moulures et tous les ornements sont des copies exactes de ceux qu'on voit prévaloir là où les formes circulaires ont été conservées.

La date du chancel est plus récente. Il est carré à l'extrémité, et on y rencontre d'anciennes fenêtres à lancettes.

On trouve, à l'extrémité occidentale, une petite fenêtre ronde, où existe en germe la belle rose des siècles suivants.

L'église en entier est composée d'élégantes rangées de pierres, artistement jointes.

Nous examinâmes avec soin la chapelle au rez-de-chaussée

de la tour, et la tour elle-même; mais il ne résulta de notre examen rien qui pût nous faire croire que cette partie du monument est plus ancienne que la nef.

Une lieue plus loin se trouve le village d'Anisy : on y arrive par un étroit sentier, dont on n'a jamais entrepris de corriger les difficultés : il est bordé de chaque côté par une levée de terre plantée d'arbres. Tout en maudissant les défauts des routes, on s'attend naturellement à trouver dans ce district, des villages d'un aspect aussi misérable que les chemins qui y conduisent; mais on est bientôt agréablement désabusé. La belle pierre de Caen a été employée à la construction des maisons, et elles sont loin d'avoir une apparence de pauvreté. Il n'y a dans l'église normande d'Anisy, à l'exception de ses petites fenêtres, et des pierres de ses murailles disposées en arêtes de poisson, rien de bien remarquable.

CHAPITRE VII.

Falaise.

A sept lieues et demie environ au sud-est de Caen, existent les ruines de l'un de ces châteaux qui étaient autrefois répandus en si grand nombre dans cette province de France, et dont il ne reste aujourd'hui que de très-rares vestiges. Le château de Falaise était une des plus importantes forteresses des ducs de Normandie : ce fut dans son enceinte que vit le jour Guillaume-le Conquérant.

De ce château célèbre, une grande partie a survécu : on y remarque surtout un bâtiment vaste et élevé : c'était le donjon. Dans les forteresses normandes, le donjon n'était pas un lieu de détention, mais bien l'habitation fortifiée du seigneur

féodal. Il contenait des appartements à l'usage de sa famille et de ses serviteurs, et tout ce qui était propre à la satisfaction de ses besoins ordinaires. C'est dans la tour de Londres que se trouve l'édifice le plus parfait en ce genre : une partie du second étage est occupée par la chapelle ; la chambre du Conseil, qui servait aussi probablement de salle de festin, est à proximité du toit. Au rez-de-chaussée se trouvent des appartements voûtés, qui semblent avoir été des cachots.

Le donjon de Falaise est bâti en pierres brutes ; on a fait entrer aussi dans sa construction, aux angles, dans les contreforts et dans les parties voisines des fenêtres, quelques pierres de taille. Ce qu'il y a de ces pierres est parfaitement travaillé. Le travail surpasse de beaucoup, en netteté et en élégance, celui que l'on rencontre ordinairement dans les édifices normands les plus anciens d'Angleterre ; mais les murailles semblent avoir subi peu d'altérations. Il ne reste que deux ou trois fenêtres. Elles sont unies, et subdivisées au moyen d'un pilier simple.

A l'un des angles du donjon s'élève une haute tour de forme circulaire ; elle est entièrement bâtie en pierres de taille, et sa construction date bien évidemment d'une époque beaucoup plus récente que le reste : on l'attribue à Talbot dont elle porte le nom. C'est dans le donjon actuel, si l'on en croit les historiens, que naquit Guillaume de Normandie.

Le château de Falaise paya son tribut dans les siècles de combat : il soutint neuf siéges consécutifs ; mais en raison de sa situation, le donjon ne pouvait être le but des principales attaques : aussi n'eut-il toujours que très-peu de dommages à souffrir.

En 1417, après un siége de trois mois le château tomba entre les mains d'Henri V, roi d'Angleterre : après cette lutte

si longue et si opiniâtre, il ne restait plus de lui qu'un tronc horriblement mutilé. C'est alors qu'on travailla à la construction de la tour de Talbot.

Aujourd'hui le château n'est plus qu'une ruine, mais une ruine noble et fière. Le donjon est assis sur un roc élevé qui domine un profond ravin. La campagne aux environs offre un grand nombre de paysages pleins de charme.

Je dois faire honneur des diverses particularités que je viens de consigner dans ce chapitre, au zèle de M. Hussey, qui visita Falaise après mon départ.

CHAPITRE VIII.

Bayeux. — St.-Gabriel. — Cathédrale de Bayeux. — La Tapisserie.

En partant de Caen, nous nous dirigeâmes vers Bayeux. Au temps des cérémonies druïdiques, Bayeux fut une des résidences célèbres de ces farouches sacrificateurs. Depuis, le séjour des ducs de Normandie dans ses murailles on lui attribua un autre genre d'illustration. Alors, elle était entourée de forêts sombres et mystérieuses : Les Druïdes y trouvaient l'ombre que demandaient leurs rites sanglants; les princes normands s'y livraient avec ardeur à la chasse, leur exercice favori. Mais, de ces forêts si fameuses à peine reste-t-il un seul arbre.

Entre Caen et Bayeux, non loin du village de Creully où Robert de Glocester avait un château, se trouvent les ruines du prieuré de St.-Gabriel, fondé par ce prince en 1128 (1).

(1) Dans une charte qui appartient à l'abbé De La Rue est une

De tout le monument, il ne reste plus que le chœur de l'église; mais ce lambeau d'un édifice remarquable est bien propre à éveiller l'intérêt de l'antiquaire; c'est un exemple curieux du style normand fleuri. Robert (qui était fils naturel de Henri Ier.) acquit, par son mariage avec la fille de Robert-Fitz-Hamon, le titre de comte de Glocester, et la propriété de vastes domaines en Normandie. Il prêta pendant quelque temps l'appui de son épée à la reine Mathilde, et durant la plus grande partie du règne d'Etienne, il ne sortit pas de sa résidence de Creully. C'est pendant son séjour dans ces contrées qu'il devint amoureux d'Isabelle, sœur de Richard de Douvres, évêque de Bayeux : de ses liaisons avec cette dame naquit un fils, Richard-Fitz-Compte, qui succéda à son oncle dans l'épiscopat.

Bayeux est une ville tri te et négligée; elle n'a qu'un titre qui la recommande à l'intérêt du voyageur, c'est son antique et majestueuse cathédrale. Ce monument a été victime de tant de désastres, il a eu besoin de tant de réparations, qu'il porte la cachet de tous les styles qui se sont succédé du XIe. au XVe. siècle.

Il fut commencé en 1047, et consacré 30 ans plus tard (1077); mais en 1106 il fut presque totalement détruit (1), quand Henri Ier. prit la ville d'assaut et y mit le feu. Désolé d'avoir été la cause d'une pareille calamité, ce prince voulut se charger des frais de restauration. En 1159, un incendie la ravagea encore (2), et Philippe d'Harcourt, qui occupa le

convention faite entre Robert, comte de Glocester, et les moines de Fécamp pour l'établissement d'un prieuré à St.-Gabriel, par le comte. Cette convention est datée de 1128.

(1) « 1106.—La ville (de Bayeux) fut emportée et bruslée avec le temple que le Roy fit refaire après. » Du Moulin.

(2) « 1159.—Incendie de la cathédrale de Bayeux. » Du Moulin.

siége épiscopal de Bayeux de 1143 à 1164, est regardé comme ayant réparé le dommage (1).

Il n'est sans doute pas impossible que ce prélat soit pour quelque chose dans cette seconde restauration; mais il est certain qu'en 1183, lorsque Henri II (2) eut la pensée de réserver les premiers revenus des prébendes qui devenaient vacantes, pour les faire servir aux réparations de la cathédrale, il restait encore beaucoup à faire.

Henri de Beaumont, qui, né en Angleterre, avait été élevé à la dignité de doyen de la cathédrale de Salisbury, était à cette époque évêque de Bayeux. Il fit un arrangement pour l'exécution des travaux avec une confrérie de maçons, et ceux-ci vinrent à Bayeux pour satisfaire à leurs engagements. Henri de Beaumont mourut en 1205, et fut inhumé dans le chœur de l'église; d'où il est peut-être permis d'induire que le chœur était alors terminé.

Si nous consultons les preuves qui paraissent ressortir des diverses parties de l'édifice, nous ne pouvons nous empêcher de penser que la crypte est la seule chose qui reste de la cathédrale d'Odon; que la nef, qui appartient au style normand fleuri, fut comprise dans les restaurations qui eurent lieu du temps de Henri Ier., et que l'extrémité Est est cette partie qui fut réparée à la suite de l'incendie de 1159, et qui fut complétée avant l'année 1205.

(1) « Cathedralem suam, incendio concrematam, restaurasse legitur Philippus in Chartulario nigro capituli Bajocensis. Ad annum 1159. Quæ si vera sunt, etc. » Gall. Christ., T. XI, p. 363.

(2) Henricus II, anno 1183, statuit cum canonicis reditus præbendarum canonicarum decedentium, usque ad annum, ad reficiendam ecclesiam deputandos, quod Urbanus III ratum habuit VII idus octobris. Gall. Christ.

Nous avons quelque raison de croire que les deux tours occidentales furent élevées, peut-être sur de vieux fondements, l'une par Richard de Douvres, l'autre par Philippe d'Harcourt, tous deux évêques de Bayeux; car celui-ci est enterré aux pied de l'une, et Richard de Douvres dans l'intérieur de l'autre.

Les transepts datent d'une époque beaucoup plus récente : ils ne peuvent remonter au-delà de la première moitié du XIVe. siècle.

La tour centrale (1) fut reconstruite par l'évêque Louis II en 1479.

Non loin de la cathédrale se trouve un Hôtel-Dieu, fondé par Robert d'Ablège, qui fut sacré évêque de Bayeux en 1206. L'intérieur de la chapelle de cet hospice est un des exemples les plus élégants de l'ancienne architecture en pointe. Les fenêtres sont en lancette, avec des jambages unis et cannelés. Robert d'Abléges assista aux funérailles de Philippe-Auguste; il mourut lui-même en 1231.

Nous pûmes contempler à notre aise dans l'Hôtel-de-Ville la fameuse tapisserie, dont on attribue la broderie à la reine Mathilde et qui rappelle la Conquête d'Angleterre. C'est une bande longue et étroite, et la délicatesse du travail semble annoncer la main légère d'une jeune fille. Ce curieux monument fut, jusqu'à la révolution, tenu enfermé dans un coffre à la cathédrale. C'est dans un inventaire des ornements de Notre-Dame de Bayeux qui porte la date de 1476 qu'on le voit mentionné pour la première fois :

« Item, une tente très-longue et étroite de telle a broderie

(1) « Ludovicus II. Turrim in medio ecclesiæ construxit 1479. » Gall. Christ.

« d'images et escripteaux faisans représentation de la Con-
« queste d'Angleterre, laquelle est tendue environ la nef de
« l'église le jour, et par les octaves, des reliques. »

L'objet de la broderie est de prouver que Guillaume de Normandie avait à la couronne d'Angleterre de meilleurs titres que sa vaillante épée. Une moitié de la tapisserie est consacrée à la représentation d'événements qui ont précédé la Conquête. On y voit Edouard-le-Confesseur exprimant à Guillaume la résolution qu'il a prise de l'instituer son héritier. Harold y est représenté comme un traître, un usurpateur. Ce sont là des faits qui sont rapportés par toutes les anciennes chroniques, et qui par conséquent n'avaient pas été confiés à l'épouse de Guillaume seule. La tapisserie contient d'autres sujets qui pourraient faire révoquer en doute son origine. Ainsi, on y trouve des boucliers ornés d'écussons, et cet usage n'a été introduit, il est permis au moins de le supposer, que postérieurement aux jours du Conquérant. On y remarque encore des allusions aux fables d'Esope, et ces fables n'étaient, dit-on, nullement connues avant la traduction qui en fut faite par Henri Ier., roi d'Angleterre. Mais, quoi qu'il en soit, le respect dont cette tapisserie fut constamment environnée ne permet pas de supposer qu'elle fut l'ouvrage d'une main vulgaire, et la répétition fréquente de l'image d'Odon, frère utérin de Guillaume, porte fortement à croire qu'elle est due à un membre de la famille du Conquérant.

L'ouvrage est, du reste, infiniment curieux pour les costumes à des usages du temps.

(La suite à un prochain numéro).

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES.

Séance extraordinaire à Bayeux le 31 *mars* 1838.— La séance s'est ouverte à 4 heures, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Mgr. l'Evêque de Bayeux, membre du Conseil, a été invité à présider la séance. M. le Sous-préfet de Bayeux, M. de Caumont, directeur, et M. Lambert, membre du Conseil, ont siégé au bureau. Ce dernier a rempli les fonctions de secrétaire.

M. Lambert a proposé de faire placer des inscriptions en caractères du temps sur les tombes des deux évêques, que l'on voit sous l'orgue, à droite et à gauche du vestibule de la cathédrale. Cette proposition a été adoptée. MM. Lambert, de Milly et Thomine ont été chargés de faire exécuter le travail.

M. Lambert a réclamé ensuite quelques secours pour l'église de St.-Loup, qui a le plus grand besoin de réparations. M. de Caumont a répondu que le Conseil a mis à la disposition du bureau une somme de 100 francs, qui sera peut-être absorbée par le travail dont il vient d'être parlé; et qu'il croyait en conséquence pouvoir prendre sur lui d'augmenter de 50 francs la somme allouée par le Conseil.

Mgr. l'Evêque a pris la parole pour déclarer qu'il se chargerait de subvenir aux frais que pourraient entraîner les inscriptions tumulaires, si les 150 francs que fait espérer le Conseil sont totalement absorbés par l'église St.-Loup. M. de Caumont a répondu que l'on pouvait compter sur cette allocation, sous la condition toutefois que M. Lambert serait appelé à diriger le travail; il a remercié Mgr. l'Evêque de la générosité avec laquelle il veut bien venir en aide à la Société.

M. l'abbé Thomine, chanoine, a lu une notice contenant des vues très-justes sur le mode que devrait adopter la Société pour que les réparations fussent en rapport avec le style des monuments. Il a démontré que l'on n'obtiendra point à cet égard de résultats complètement satisfaisants tant que les membres de la Société ne seront pas chargés de suivre les travaux et de surveiller l'exécution des détails architectoniques. L'assemblée a adopté les vues très-sages de ce mémoire, et décidé qu'elle donnera suite à la proposition qu'il contient.

M. de Milly a pris à ce sujet la parole, et présenté une proposition formulée en ces termes :

1°. Tous les projets de travaux de réparation ou de reconstruction à exécuter à la cathédrale de Bayeux seront communiqués au fonctionnaire de la Société chargé par elle de veiller à la conservation de ce monument. Il examinera et discutera les plans, et son avis y sera annexé, lors de l'envoi au Ministère. Après l'approbation ils lui seront communiqués de nouveau, et il en surveillera l'exécution.

2°. Le Conservateur sera appelé à la réception des travaux, contre lesquels il protestera si l'exécution n'est pas conforme aux plans.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Le mémoire de M. Thomine se terminait par une proposition d'isolement pour la cathédrale. Ce projet a reçu la sanction de l'assemblée. Mgr. l'Evêque et MM. de Milly, Lambert et Thomine se sont chargés de rédiger à ce sujet une réclamation pour être soumise au Conseil général et au Conseil d'arrondissement.

Diverses discussions se sont élevées relativement à la conservation des églises du diocèse.

Avant de clore la séance, les membres du Conseil présents ont admis deux nouveaux membres, savoir :

1°. M. Guérin des Coutures, à Bayeux;

2°. M. de Sallen, propriétaire, à Pierrepont (Calvados).

Plusieurs ecclésiastiques, M. Despallières, ancien consul général, M. le marquis de Bellefont, M. Castel, membre de la Société des Antiquaires, et autres notables habitants de Bayeux ont assisté à la séance, ainsi que plusieurs membres de l'Association Normande.

— La Société pour la conservation des monuments vient de perdre encore un de ses membres, M. Jules Michel, de Caen, officier de la Légion d'honneur, lieutenant-colonel d'artillerie à Lorient. M. Michel, ancien élève de l'école polytechnique, avait dans son honorable carrière militaire consacré ses loisirs à l'étude de l'histoire naturelle et des antiquités; depuis quelque temps surtout l'archéologie était devenue son étude favorite. M. Michel était âgé de 54 ans.

Description de la cathédrale de Beauvais, par M. Woïllez.—Nous nous empressons de signaler à l'attention des archéolgues une intéressante description de la cathédrale de Beauvais, par M. Emmanuel Woïllez. On n'avait eu jusqu'ici sur ce célèbre monument que des notices trop succinctes pour satisfaire pleinement la curiosité. Mais aujourd'hui, grâce aux détails plus circonstanciés, à l'analyse plus rigoureuse que nous donne M. Woïllez, grâce surtout à ses belles planches qui ne sont pas la partie la moins précieuse de son ouvrage, il nous est permis d'acquérir une idée aussi complète que possible de l'un des édifices religieux les plus remarquables de France. Qui ne voudrait connaître cette majestueuse cathédrale qui vit s'incliner sous ses voûtes trois illustres têtes couronnées, qui a ouvert tant de fois son enceinte aux prélats les

plus distingués par leur naissance et leur grande piété, depuis Henri de France, fils de Louis-le-Gros, jusqu'à l'infortuné François de la Rochefoucault. On sait que l'édifice a essuyé bien des revers, qu'il a éveillé la sollicitude de l'un de nos plus grands princes, François Ier., qu'un pape même aida à sa restauration, qu'enfin malgré l'intérêt général que le monument inspirait il n'en est pas moins resté imparfait; on voudra savoir alors ce que cette masse d'efforts a produit, quels sont, malgré son état d'imperfection, les titres de la cathédrale, à l'admiration des amis des arts. L'ouvrage de M. Woïllez satisfera pleinement, sous tous les rapports, la curiosité des lecteurs, des érudits et des amis des arts du moyen âge. Il se compose d'un petit in-folio et de 15 planches, dont une est coloriée. Il se trouve à la librairie départementale de Duracne, rue du Bouloy, no. 7.

—Nous venons de recevoir la description de Vignogoul et de St.-Félix-de-Montseau, deux monastères de femmes du Bas-Languedoc, par M. Jules Renouvier, avec 8 belles planches dessinées par M. J. B. Laurent. Cette publication est aussi satisfaisante, aussi parfaite que celles que nous devons déjà à M. Renouvier, le savant et habile explorateur des monuments du midi de la France et au crayon de M. Laurent. Nous voyons avec satisfaction que M. Renouvier et son collaborateur se proposent d'expliquer successivement dans leur histoire et leur architecture, tous les monuments des anciens diocèses du Bas-Languedoc; nous ne pouvons trop les engager à persister dans ce grand projet, et à continuer l'ouvrage comme ils l'ont commencé.

SECOND FRAGMENT

De la relation d'un voyage archéologique fait en Normandie en 1831 par M. GALLY-KNIGHT, *et publié à Londres en* 1836, *communiqué à la Société pour la conservation des monuments, par M.* DE CAUMONT.

CHAPITRE IX.

Carentan.—Ste.-Mère-Eglise.—Montebourg.—Valognes.

Après Bayeux nous visitâmes Carentan, qui possède une bonne église avec une pyramide. L'architecture de l'édifice est Normande; on y remarque cependant certaines parties qui portent les caractères du style en pointe. Il y a dans la nef des contreforts complexes, et sous la tour, des arcades décorées d'une grande quantité de moulures très-prononcées. Le chœur est environné de piliers. On trouve des colonnes dépourvues de chapiteaux, mais qui ont des moulures à la base. L'extrémité Est est dans le style du XIVe. siècle (1).

A Ste.-Mère-Eglise nous rencontrâmes un monument religieux qui se rapproche beaucoup de celui de Carentan. A

(1) La mémoire de M. Gally-Knight est ici en défaut, car la plus grande partie de cette église appartient au style ogival de la troisième époque. (*Note de M. de Caumont*).

Montebourg se trouve un abbaye que nous allâmes visiter. On sait que son église fut consacrée en 1152; mais il n'en reste aujourd'hui aucun vestige debout. Le couvent fut, comme tant d'autres, à la révolution, vendu par parties à un certain nombre de petits propriétaires qui, pour recueillir de bons matériaux, menèrent bon train l'œuvre de destruction. On ne retrouve en sa place que des fondations et des décombres; et rien n'indique à quel style il pouvait appartenir. Il en existait encore des restes importants en 1817; à cette époque, un membre de la Société des Antiquaires de Normandie visita ces lieux, et comme s'il avait un pressentiment que ce qui restait de l'édifice allait bientôt disparaître, il résolut d'en conserver au moins le souvenir. Il publia dans la suite une description et une histoire du monastère de Montebourg, et enrichit son ouvrage de trois vues de l'église, dessinées au milieu des ruines. Ces planches nous apprennent que le monument était construit dans le style circulaire, à l'exception des arcades sous la tour centrale, et de cette tour elle-même, qui révélaient le style en pointe; mais ces portions peuvent avoir été rebâties à une époque bien postérieure à la construction primitive.

C'est Beaudouin de Reviers, comte de Devon, qui fit presque seul les frais de l'érection du monument. Comme il avait embrassé le parti de Geoffroy de Plantagenêt, il s'était vu forcé de se retirer en Normandie pour se soustraire au ressentiment d'Etienne de Blois, à qui était restée la victoire. L'église fut consacrée en 1152 par l'archevêque de Rouen, en présence d'Henri, alors duc de Normandie, et qui régna ensuite en Angleterre sous le nom d'Henri II.

De Montebourg nous gagnâmes Valognes, petite ville fort agréable. On y rencontre quelques maisons spacieuses avec

une cour devant et un jardin derrière, deux choses qui en France sont considérées comme les accessoires indispensables de l'hôtel d'un gentilhomme.

Notre but principal, en nous dirigeant vers Valognes, était d'avoir une communication particulière avec M. de Gerville, membre distingué de la Société des Antiquaires de Normandie, et l'un de ceux qui contribuent le plus à ses publications périodiques. Au temps de l'émigration, il passa plusieurs années en Angleterre; il y enseigna l'italien, et y fit des études botaniques, avec cette résignation philosophique qui caractérise le français. Aujourd'hui il a repris tout l'enjouement de son pays natal, et il consacre ses instants de loisir à explorer le sol, si riche en antiquités, de la province qu'il habite. Il nous fit l'accueil le plus obligeant, le plus aimable, et je m'empresse de saisir l'occasion qui se présente de lui en témoigner ma reconnaissance.

CHAPITRE X.

Cherbourg. — Octeville. — Martinvast. — Briquebec. — Valognes. — Le Ham.

La contrée que nous traversâmes pour arriver à Cherbourg, est semée de bois et de collines, et ornée de verdoyantes prairies; elle offre beaucoup de ressemblance avec les provinces intérieures de l'Angleterre. Sur le rivage français, la végétation ne semble en aucune manière souffrir du voisinage de la mer.

Cherbourg est dominé par des rochers hauts et escarpés, au pied desquels il est situé. C'est une ville qui a peu d'importance par elle-même; ce qui lui donne de l'intérêt, ce sont les chantiers et les arsenaux dont elle est pourvue.

Nous ne tardâmes pas à la quitter, et nous nous mîmes à gravir une montagne dont la longueur nous fatigua beaucoup. Arrivés au sommet, nous trouvâmes le village d'Octeville, qui renferme une vieille église Normande, dont la tour de forme octogonale est bien faite pour éveiller la curiosité. Nous descendîmes le côté de la montagne opposé à celui qui nous avait conduit au sommet, tout en payant notre tribut d'admiration à ces forêts et à la fraîche verdure de ces côteaux qui embellissent la campagne sur laquelle planait notre vue, et nous atteignîmes le village de Martinvast, qui est situé dans la vallée. Une prairie défendue par une clôture, conduit à l'église; cet isolement dans lequel se trouve le monument, a quelque chose de religieux; le petit cimetière est planté d'ifs antiques et vénérables. L'église appartient à l'ancien style Normand. A l'extérieur de l'extrémité semi-circulaire, à l'Est, on remarque des demi-colonnes sveltes et déliées, surmontées de chapiteaux de forme ionique. Sous le toit se trouve une corniche composée de têtes grotesques. A l'intérieur, l'édifice a une élévation imposante; il est voûté en pierre. Les arcades qui supportent le toit, révèlent la forme bizarre du fer à cheval.

Nous retournâmes à Valognes par une route différente de celle que nous venions de suivre; mais c'était toujours la même campagne couverte de bois, les mêmes tableaux, la même variété; c'est l'ame déjà pleine des douces émotions que faisaient naître la beauté de ces lieux, que nous arrivâmes à Briquebec. Il existe encore dans ce village des vestiges considérables d'un château qui a successivement appartenu aux Bertram, aux Paynel, et aux d'Estouteville. Situé à l'une des deux extrémités du bourg qui a grandi sous sa protection, ce château occupe un terrain élevé, et commande une vaste étendue de pays. Le donjon et les murs de circonvallation

sont encore debout, mais ils n'ont pu échapper tout-à-fait aux ravages du temps. Le donjon est octogonal, et le sol sur lequel il s'appuie, est plus élevé que le reste. Dans une partie des murailles de la cour, on rencontre des traces du XI[e]. siècle ; le donjon date du XIV[e]., et une autre partie du château ne peut remonter au-delà du XVI[e]. siècle.

A notre retour à Valognes, après un déjeûner que nous offrit M. de Gerville, nous nous dirigeâmes vers le village du Ham. C'est un groupe d'habitations qui s'abritent au milieu de nombreux bouquets d'arbres ; il touche à l'un de ces vastes pâturages si communs dans la Basse-Normandie.

Nous y vîmes une vieille église qui est construite, en partie dans le style circulaire, en partie dans l'ancien style en pointe. Les fenêtres étroites en lancette ont une longueur vraiment extraordinaire ; je ne me rappelle pas en avoir jamais vu de pareille dimension. On conserve dans cette église un objet fort curieux, qui est tout ce qui reste d'une chapelle qui existait autrefois dans les environs. C'est une pièce de marbre qui formait autrefois le dessus d'un autel chrétien ; elle porte une inscription qui date du temps de Théodoric, dont le règne remonte au VI[e]. siècle. Les caractères qui la composent, sont pour la plupart romains ; on y rencontre cependant quelques innovations (1).

Non loin du village se trouve un antique manoir seigneurial très-vaste, et une tour à toit conique qui renferme l'escalier. Le nombre des vieux châteaux déserts que l'on trouve dans les environs de Valognes, est considérable ; les propriétaires les ont abandonnés pour venir résider dans la ville.

(1) Cet autel curieux a été transporté à Valognes et déposé dans la bibliothèque publique. *(Note du traduct.)*.

CHAPITRE XI.

Colombi. — St.-Sauveur. Le château. L'abbaye. — Blanchelande. — La Haye-du-Puits. — Lessay. — Coutances.

Après que M. de Gerville nous eut tracé l'itinéraire qui devait nous faire rencontrer une foule d'objets intéressants, nous louâmes un cabriolet et nous envoyâmes notre équipage nous attendre à Coutances. C'était par des chemins de traverse que nous devions voyager, et nous ne pouvions songer à nous y aventurer dans une voiture à ressorts.

En sortant de Valognes, nous n'eûmes aucune raison pendant trois lieues de nous plaindre de la route. La seule chose remarquable qui s'offrit à nous, ce fut la belle église en pierre, de Colombi, où sont pratiquées des fenêtres à lancette, d'une longueur encore plus extraordinaire que celles de l'église du Ham.

Lorsque nous fûmes arrivés au sommet d'un long côteau, notre vue plana sur le bourg de S^{t}.-Sauveur, et sur le château démantelé et l'abbaye en ruines qui lui donnent de l'importance. Ces restes, si pleins d'intérêt, sont situés sur le penchant d'une petite colline, au pied de laquelle s'étend un tapis de verdure où serpente un étroit ruisseau aux mille détours : la distance qui les sépare les uns des autres, est fort peu considérable.

C'est dans la première moitié du Xe. siècle que l'un des chefs normands à qui Rollon avait donné, comme récompenses de leurs services, le pays que nous visitions alors, jeta

les fondements du château de S^t.-Sauveur. Ce château demeura dans la famille du fondateur jusqu'au XIIe. siècle, où il devint, par suite d'un mariage, la propriété des Tesson. Vers la fin du même siècle, l'héritière de cette dernière famille accorda sa main et son château à un d'Harcourt. En 1328, Geoffroy d'Harcourt fit du manoir seigneurial une forteresse imposante. Après lui, Edouard III, roi d'Angleterre en apanagea le célèbre Chandos. En définitive, à la suite de bien d'autres vicissitudes, le château a été transformé en un hôpital.

On retrouve des murailles, des portes et des tours. Ce qui nous frappa le plus, c'est une grande tour carrée, bâtie par Chandos, à qui est due aussi la construction d'une des portes de la forteresse.

Quand nous eûmes visité le château, nous traversâmes le bourg, où nous ne vîmes que quelques maisons d'assez bonne apparence, qui appartiennent à de petits gentilshommes de campagne. Parmi eux on remarque le représentant d'une noble race, l'abbé de Percy, qui descend de la branche Normande de cette famille dont le nom est devenu si fameux en Angleterre. On ne peut s'empêcher de se sentir pris d'une sorte d'étonnement mêlé de respect, à la vue de ce débris d'une race qui a traversé tant de siècles, encore debout sur le sol natal.

A deux lieues de St.-Sauveur se trouve le hameau de Pierrepont; c'est le berceau d'une autre noble famille d'Angleterre. La Normandie abonde en souvenirs pareils; et c'est ce qui donne à ses vieux châteaux, à ses antiques abbayes tant d'intérêt aux yeux d'un anglais. Tout ici lui rappelle ou sa propre famille, ou de glorieuses maisons dont le nom a retenti bien des fois à ses oreilles.

Nous sortîmes du bourg pour aller visiter l'abbaye.

Les bâtiments du couvent sont encore debout, mais leurs toits n'abritent plus de moines ; ils ont changé de maîtres, et sont tombés dans un délabrement pénible à voir.

L'église est en ruines, et il n'en restera bientôt plus de traces. Nous aperçûmes l'individu qui en est actuellement propriétaire, perché sur ses murailles, et occupé à en enlever les pierres pour les faire servir à ses propres constructions.

Cette abbaye fut fondée par les Tesson, au temps où ils étaient seigneurs de l'endroit. On la commença en 1067. L'église ne fut consacrée qu'en 1160 ; elle resta inachevée jusqu'au commencement du XIIIe. siècle. A cette époque la famille d'Harcourt, qui avait succédé aux Tesson dans la seigneurie de St.-Sauveur, entreprit de la terminer, et on retrouve encore ses armes sur quelques-unes des clefs de pierre du transept Sud. Il s'écoula donc 200 ans entre l'instant où l'édifice fut commencé, et celui où on y mit la dernière main. Il n'y a rien de bien extraordinaire dans cette circonstance ; mais il ne faut pas oublier qu'elle a conduit à des conclusions erronées. On témoignait une certaine répugnance à imaginer une interruption de si longue durée, et on se trouvait involontairement porté à assigner à la partie la plus récente de l'édifice, une date à laquelle elle ne pouvait légitimement prétendre.

Jusqu'à la hauteur du *triforium*, le style circulaire se manifeste à l'exclusion de tout autre style d'architecture dans l'édifice ; il faut cependant en excepter le chœur, dont la construction est sans aucun doute beaucoup plus récente. Mais au-dessus du *triforium*, c'est le tour du style en pointe ; on y reconnaît l'architecture du XIIIe. siècle, et par conséquent il faut rapporter cette partie du monument à la famille d'Harcourt.

Dans le XIVe. siècle, Jean Chandos, craignant que cette église ne servît aux projets de l'ennemi, la fit démanteler. Elle fut réparée dans le courant du XVe. siècle. On reconnaît aisément les réparations à la différence du style.

Après avoir quitté St.-Sauveur, nous traversâmes une contrée qu'embellissent des champs bien cultivés, et qui a une apparence de vie et de richesse; mais il nous arriva bien souvent de maudire les routes détestables qui y conduisent. A peine pûmes-nous ajouter foi à ce que nous disait notre guide lorsqu'il nous indiqua, comme la route dans laquelle nous devions entrer, quelque chose qui avait l'air d'un fossé avec des bords élevés et plantés d'arbres; il fallut bien cependant nous résigner à y descendre. Les routes, en Normandie, ne se sont pas ressenti de l'influence des siècles de progrès. Elles sont en arrière de cent ans au moins, comparativement à tout ce qui les entoure: les champs se couvrent de riches moissons, les villages sont bien bâtis, les fermes en grand nombre, tout en un mot porte des traces d'ordre et d'industrie; et l'on a bien droit de s'étonner alors qu'une population qui marche si rapidement vers le progrès, puisse laisser subsister les chemins les plus impraticables, quand leurs chariots, leurs bêtes de somme, quand eux-mêmes se trouvent chaque jour en danger d'y être mis en pièces.

Pour satisfaire le désir que nous éprouvions de visiter l'ancienne abbaye de Blanchelande, nous fûmes obligés de monter un chemin étroit; mais à peine y étions-nous entrés que nous restâmes, à proprement dire, cloués sur la place. Nous eûmes beau crier et faire jouer le fouet; force nous fut de descendre et de nous servir de nos jambes. Nous marchâmes pendant quelque temps sans rien découvrir devant nous; notre vue était masquée par des coudriers et d'autres arbres; enfin, nous

arrivâmes à un village, sur un plateau élevé; et alors nous aperçûmes le bourg et le château de La Haye-du-Puits, une longue rangée de collines, des pâturages en abondance, et les clochers de plusieurs églises dans le lointain. Quand nous eûmes traversé le village, nous tombâmes dans un autre sentier obscur; et après avoir traversé un bois, nous nous trouvâmes bientôt transportés dans un vallon silencieux, qui, avec ses arbres et sa verdure, compose un site tout anglais. A l'extrémité de ce vallon existent les restes de l'abbaye de Blanchelande; une éminence la défend contre les vents du Nord, et les eaux limpides d'un ruisseau sans nom arrosent ses murailles. La demeure de l'abbé, où les évêques de Coutances venaient autrefois passer la belle saison, est assez bien conservée; c'est aujourd'hui la maison d'habitation du fermier. Sa famille avait connu l'abbaye dans des temps plus heureux, et il se mêle toujours dans ses récits quelque souvenir des anciens propriétaires.

Il ne reste presque aucun vestige de la construction primitive; les faibles débris devant lesquels s'arrête le voyageur, représentent, pour la plupart, les réparations que l'état de l'édifice a autrefois nécessitées. L'église consistait dans une nef sans ailes. Aux murs latéraux sont juxta-posés des pilastres auxquels viennent se joindre trois demi-colonnes qui vont s'élevant jusqu'au toit pour le soutenir. Les parties originelles de l'édifice, que nous avons dit être en très-petit nombre, appartiennent au style circulaire; la voûte cependant, dont on retrouve quelques traces, paraît avoir revêtu la forme en pointe. Les chapiteaux des piliers et les moulures doivent être rapportés au dernier Normand.

La tour doit avoir été rebâtie en entier, et le portail occidental date sans doute d'une période beaucoup plus récente.

C'est en 1185 qu'eut lieu la consécration de l'église. Richard de La Haye, seigneur de La Haye-du-Puits, et favori d'Henri II, roi d'Angleterre, fonda, de concert avec Mathilde de Vernon, son épouse, l'abbaye de Blanchelande, en 1153, et ne souffrit pas que d'autres que lui en fissent les frais. Il ne vécut pas assez long-temps pour voir le couronnement de son œuvre. Mais sa veuve, qu'il précéda de 40 ans dans la tombe, se chargea de l'achèvement du projet qu'ils avaient conçu ensemble.

La vie de Richard de La Haye est féconde en ces aventures si communes dans les siècles de féodalité, et qu'exploitent aujourd'hui les romanciers et les poètes. Par son refus de prêter serment de fidélité à Geoffroy, comte d'Anjou, qui avait envahi la Normandie et qui en resta pendant quelque temps le maître, il encourut le ressentiment de ce prince ; pour s'y soustraire, il s'échappa à bord d'un navire ; mais ce navire devint la proie d'un forban, et pendant plusieurs années, Richard souffrit tous les tourments d'une dure captivité. C'est peut-être pour perpétuer le souvenir de son heureuse délivrance et de son retour sur le sol natal, qu'il fonda le monastère de Blanchelande.

A la descente du côteau, nous rencontrâmes le village de La Haye-du-Puits, et nous visitâmes les ruines de son château qui s'élève sur une éminence. Un jeune fermier, propriétaire actuel de ces débris, s'offrit à nous servir de guide. Il en avait déjà fait abattre la plus grande partie, et il exprima devant nous son intention d'en faire autant du reste ; on lui achèterait les matériaux pour les employer à la réparation des routes, et ce vieux monument, nous dit-il, lui serait au moins de quelque utilité. Nous ne pouvions lui objecter que les routes ne demandaient pas à être réparées ; mais il nous était pé-

nible de penser que le château devait venir satisfaire à ce besoin dont nous n'avions que trop reconnu l'existence. Nous pûmes encore admirer la majesté d'une belle tour antique ; mais il est probable qu'aujourd'hui le voyageur qui se dirigerait vers La Haye-du-Puits dans le même but que nous, ne serait pas aussi heureux ; sans doute, le bourg dépouillé maintenant de ces ruines imposantes, son seul ornement, n'est plus qu'une résidence obscure et ignorée.

Au milieu des fondations du château, nous découvrîmes quelques blocs de pierre de grande dimension et de forme carrée ; ils nous parurent travaillés dans le style romain.

Dans le milieu du XIe. siècle, le château de La Haye-du-Puits appartenait à Turstin Halduc, fondateur de l'abbaye de Lessay. Odon, son fils, était sénéchal au service de Guillaume-le-Conquérant. Le château passa successivement en différentes mains ; la résidence privée fut rebâtie dans la dernière moitié du XVIe. siècle. A l'époque de la révolution, elle était la propriété du Mq^{is}. de La Salle.

Notre cabriolet étant enfin parvenu à se tirer des difficultés qui entravaient sa marche, vint nous rejoindre à La Haye-du-Puits. Son arrivée ne laissa pas que de nous causer un grand plaisir : il nous reçut bientôt et nous conduisit à Lessay ; nous savions qu'il existait dans ce village une abbaye qui était, ainsi que son église, demeurée presque intacte. Ce monument est moins agréablement situé que beaucoup d'autres maisons religieuses ; il est à l'extrémité d'un vaste marécage.

L'église est un bel exemple du style Normand. Tout est simple dans cet édifice, mais tout aussi est grandiose ; on y voit une tour centrale pleine de grâce et de noblesse. Le portail occidental est plus orné que tout le reste ; il offre cette moulure à dents de chien qui ne fut employée en Angleterre

qu'à la fin du XIIe. siècle. Les arcades de la nef reposent sur des piliers, et chacun d'eux présente quatre retraits occupés par des demi-colonnes. Le toit est en pierre; le chœur et une partie de la nef ont conservé celui qu'ils avaient dans l'origine. La couverture du reste de la nef consiste dans une voûte de plus fraîche date; on y trouve des arceaux avec des moulures et des clefs en pierre. Chaque arcade du *triforium* est divisée au moyen d'une petite colonne. Quant au *triforium* lui-même, il forme la contre-partie exacte de celui de l'église de Fécamp : la seule différence réside dans la figure qu'affecte l'arcade.

C'est une question de savoir quelle est la partie de l'église de Lessay qui fut l'ouvrage de Turstin Halduc ; on n'est pas même bien sûr qu'il ait travaillé à la construction du monument. L'arrangement des colonnes qui se prolongent jusqu'au toit, la voûte en pierre qui surmonte la nef, et le portail occidental indiquent des temps peu éloignés ; et à travers l'obscurité qui enveloppe les annales de Lessay, on entrevoit les traces de certains événements qui nous apprennent quelque chose sur la destruction et la restauration de son église. On y lit en effet que l'abbaye de Lessay eut plus d'une fois à se plaindre de la barbarie des âges : l'ennemi, à plusieurs reprises, l'attaqua et y mit le feu. Ces annales rappellent encore une consécration qui eut lieu en 1178, des violences exercées contre le monastère en 1356, et les réparations qui les suivirent en 1385, réparations qui ne furent terminées qu'en 1447 (1).

La consécration de 1778 peut témoigner de l'achèvement de la reconstruction presque totale de la partie Normande, tandis que les dommages et les réparations qui datent du XIVe.

(1) Neustria pia.

et du XVe. siècle, expliquent les caractères différents que l'on remarque dans une moitié de la voûte au-dessus de la nef.

En partant de Lessay, nous nous dirigeâmes lentement vers Périers, où, à notre grande satisfaction, nous atteignîmes la grande route. Nous parcourûmes alors plus commodément la distance qui nous séparait de Coutances.

CHAPITRE XII.

Cathédrale de Coutances.

La cathédrale de Coutances est au nombre de ces monuments qui, grâce à la date que leur a assignée la Société des Antiquaires de Normandie (1), ont éveillé la surprise et amené de longues discussions.

Il est un fait dont il n'est pas permis de douter, c'est qu'en 1030, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la cathédrale, un édifice de même nature fut commencé par l'évêque Robert: Geoffroy de Monbray, son successeur, y mit la dernière main en 1056; selon la Société des Antiquaires de Normandie (2), il faudrait tenir pour certain que la plus grande partie de la cathédrale actuelle est l'ouvrage de l'évêque Geoffroy; en

(1) M. Knight qui affecte d'attribuer cette opinion à la Société des Antiquaires, devrait savoir que les Sociétés publient les opinions de leurs membres, sans prétendre les adopter: c'est un principe bien connu et que la Société des Antiquaires de Londres a constamment proclamé. M. Knight ne peut d'ailleurs ignorer que l'auteur de l'opinion qu'il combat ici est M. de Gerville.

(Note du traduct.)

(2) C'est-à-dire selon M. de Gerville. *(Note du trad.)*

d'autres termes, que l'adoption du style en pointe en France, a précédé de cent trente ans son apparition en Angleterre.

Coutances dut à son voisinage des côtes de partager le sort de tant d'autres villes; elle fut presque entièrement détruite par les Normands dans le courant du IXe. siècle. Un siècle et demi s'écoula avant qu'on fît aucun effort pour la relever de ses ruines. Enfin Robert, évêque de Coutances, commença la restauration de l'église; mais ce fut surtout l'évêque Geoffroy, son successeur, personnage de haute naissance, et distingué par ses talents et ses vertus, qui se dévoua de toute son ame à l'accomplissement de ces pieux travaux. Il fut puissamment aidé dans son entreprise par les barons Normands, notamment par Tancrède de Hauteville et ses six fils, qui avaient vu le jour dans le diocèse de Coutances. A la tête d'une bande d'aventuriers, ils avaient remporté des victoires qui tiennent moins de l'histoire que du roman. Maîtres de l'Apulie et de la Sicile, ils avaient fait, à la sollicitation de Geoffroy, le sacrifice d'une partie considérable de leur butin pour avancer la restauration de la cathédrale Normande. Le monument fut consacré, en 1056, en présence de Guillaume, duc de Normandie, neuf années avant la Conquête d'Angleterre.

Les événements que nous venons de rapporter, sont authentiques; ils sont accompagnés de circonstances assez éclatantes pour faire désirer de croire qu'ils ont signalé la construction de l'édifice que nous avons encore aujourd'hui sous les yeux.

Mais, nous le demandons, à quel style d'architecture la cathédrale appartient-elle? Ressemble-t-elle aux monuments qui furent élevés en Normandie vers les temps où l'on fait remonter sa date? Ressemble-t-elle à S^{t}.-Etienne de Caen, comme pourrait nous le faire espérer la présence de Guillaume à sa dédicace? Ressemble-t-elle enfin à quelqu'un des

édifices qui furent élevés, à cette époque, sur une partie quelconque de la terre?

Bien loin de là, elle appartient au style en pointe avancé, et les réparations datent d'une période plus récente.

C'est un bel édifice aux proportions vastes et élevées, décoré avec goût. Ses deux tours occidentales qui se terminent en pyramides, sont d'une beauté et d'une élévation peu commune; et ce qui n'est pas peu remarquable, c'est qu'elles sont finies et qu'en même temps leurs caractères sont différents.

Dans l'intérieur de la cathédrale, on compte plus de cent pieds du sol à la clef en pierre de la voûte. Les arcades qui séparent la nef des ailes latérales, sont soutenues par des faisceaux de colonnes; des piliers accouplés environnent le chœur. Beaucoup des fenêtres sont évidemment moins anciennes que le corps du monument.

Quelle conclusion l'observateur est-il spontanément conduit à tirer de l'inspection de l'édifice? Il n'hésite point tout d'abord à affirmer que la cathédrale actuelle ne peut être celle qui fut consacrée en 1056. Dira-t-on que c'est un monument de transition? Ah! s'il avait existé, à cette époque, dans une autre contrée, quelle qu'elle fût, quelque chose de semblable, cette opinion donnerait sans contredit matière à réflexion; mais il est impossible d'imaginer que le style en pointe ait pu surgir ici tout d'un coup dans son plus haut degré de perfection, et que la révolution architecturale n'ait éclaté que plus d'un siècle après cette subite apparition.

Tâchons maintenant de faire jaillir quelques lumières des souvenirs obscurs que nous ont légués ces âges antiques.

Le Livre noir du Chapitre de Coutances est le document où renvoient les Antiquaires français, et sur lequel ils ont basé leur hypothèse. Il fut compilé par les ordres et sous les yeux

de Jean d'Essay, élu évêque de Coutances en 1250; et de ce que ses pages ne renferment rien qui ait trait à des changements opérés dans la construction de la cathédrale, on s'en fait une arme pour conclure qu'il est impossible que des travaux de cette espèce aient eu lieu. Le Livre noir est maintenant perdu; mais l'abbé Toustain de Billy, dans son Histoire du diocèse de Coutances, fait une analyse expresse de ce qu'il contenait; et c'est dans cet ouvrage, ainsi que dans la Gallia Christiana (1), que nous apprenons que la partie du Livre noir que l'évêque Jean d'Essay fit compiler sous ses yeux, n'était rien de plus que l'énumération des droits de patronage du diocèse, et l'évaluation de ce que ces droits rapportaient en 1252; qu'il ne faut pas lui donner plus d'importance qu'on n'en accorderait à un Terrier; — je le demande alors, qu'il y ait eu, à cette époque, des travaux d'architecture commencés et accomplis, est-il probable qu'un livre écrit dans un but tout différent nous en eût entretenus? Le silence du Livre noir ne prouve donc absolument rien. Voyons si en allant puiser à d'autres sources, nous serons plus heureux.

Rien ne nous indique dans quel état se trouvait la cathédrale bâtie par Geoffroy au temps de Jean d'Essay. On ne sait pas si elle est restée intacte jusqu'alors. Mais des inscriptions, qu'il est encore possible de lire sur ses murs, nous apprennent que quatre des chapelles situées au côté Nord de la nef furent dotées par ce dernier évêque lui-même, et cette dotation donne, je dirai presque la certitude que c'est à lui qu'en est due la construction. Nous avons aussi quelque raison

(1) « Coram eo confectum, seu potiùs inchoatum 1251, Regestum de patronatibus Diocesis, ab integumento posteà dictum Liber niger. » — Gallia Christ.

de penser que c'est lui qui rebâtit le chœur ou qui en acheva la restauration, parce qu'il est enterré au milieu de cette partie de l'église, et, sauf une seule exception, si moderne qu'elle ne peut être invoquée dans la question dont il s'agit, il est le seul évêque qui ait été inhumé dans cet endroit (1): or l'on sait qu'autrefois c'était là une distinction rémunératoire que l'on décernait au fondateur. Nous avons donc entre les mains des renseignements qui démontrent que des changements considérables eurent lieu dans la seconde moitié du XIIIe. siècle, et des données historiques vont nous préciser l'époque où d'autres changements furent encore opérés dans la construction de l'édifice.

L'an 1356, peu de temps après la bataille de Poitiers, Geoffroy d'Harcourt vint, à la tête de son armée, attaquer la ville de Coutances et s'en empara; mais la cathédrale où l'on avait établi garnison résista à ses sommations et il se vit réduit à en faire le siége. Une armée française ne tarda pas à le lui faire lever; mais avant cette heureuse diversion, « ladite église, dit un historien, avait été moult endommagée par le siége que nos enemies mirent devant notre dite église, qui lors était forte et par les pierres d'engin qu'ils jettèrent. » Il ajoute que les dommages étaient tels que la cathédrale « était en voie de cheoir en ruine (2). »

Si le mal était si sérieux, nul doute que les réparations et les changements opérés pour y porter remède n'aient été assez considérables pour expliquer la disparition de toute trace du travail primitif, si toutefois il en restait encore à cette époque.

Les troubles de France et de Normandie s'opposèrent pen-

(1) Il mourut en 1274.

(2) Hist. manuscrite de Coutances.

dant quelques années à l'exécution d'une œuvre aussi importante que la réparation de la cathédrale ; mais l'année 1371, à l'avénement de Sylvestre de La Cervelle au siége épiscopal de Coutances, Charles V, roi de France, lui accorda une forte somme d'argent en considération des travaux à poursuivre dans son église (1). Quelques années après, Sylvestre adressa un bref à toutes les paroisses de son diocèse pour les exhorter à contribuer aux frais de réparation. Il poursuivit avec ardeur, jusqu'au jour de sa mort, l'ouvrage qu'il avait entrepris, et l'an 1387 (2) on l'inhuma dans la chapelle de la Vierge qu'il avait fait construire à ses dépens.

Mais les travaux n'étaient pas tout-à-fait arrivés à leur terme ; ils durèrent encore plusieurs années (3). On a conservé une ordonnance du roi Charles VI qui confère au Chapitre de Coutances certains priviléges en récompense des sacrifices d'argent qu'il avait faits pour la réparation de la cathédrale, et un décret du même Chapitre de 1402 (4) nous apprend qu'à cette époque la restauration du monument n'était point encore terminée.

Nous le demandons maintenant, la merveille annoncée par la Société des Antiquaires de Normandie (5) *est-elle autre chose* QU'UN RÊVE? N'est-il pas évident que la cathédrale actuelle appartient en partie à la seconde moitié du XIIIe. siècle, et en partie à une période postérieure de plus d'un siècle à la date qui lui a été assignée.

(1) Gall. Christ.
(2) Gall. Christ., tome XI, col. 887.
(3) Hist. des évêques de Coutances.
(4) Hist. manuscrite de Coutances.
(5) C'est-à-dire par M. de Gerville *(Note du trad.)*.

CHAPITRE XIII.

Hambye. — Abbaye de Hambie. — Gavray.

Nous employâmes la journée du 25 mai à aller visiter l'abbaye de Hambie, à quatre lieues et demie environ de Coutances.

En descendant un côteau, nous nous retournâmes pour jouir de la vue de la ville et de la cathédrale. Coutances est située sur une hauteur, et la cathédrale qui occupe la partie la plus élevée domine de ses tours majestueuses la cité qui lui fait cortége. Aux environs, la campagne offre des paysages pleins de charme et de variété; la végétation y est assez abondante, et la terre se couvre partout de verdure; peu s'en fallait que nous ne nous crussions de retour en Angleterre.

Mais nous fûmes bientôt distraits de nos douces rêveries par l'incessante torture d'une route infernale, qui nous obligea de suivre à pied notre voiture. La campagne était toujours délicieuse; les champs bien cultivés; les maisons respiraient le bon goût et l'aisance; mais cette route maudite empoisonnait les émotions que ce beau pays était bien propre à faire naître.

Enfin nous aperçûmes la tour, seul reste du château de Hambie: elle s'appuie sur une éminence qu'environnent de profondes vallées. On entrevoit dans le lointain des collines et des monticules couronnés d'arbres.

Le château de Hambie était la propriété des Paynel; une branche de cette famille alla s'établir en Angleterre et donna son nom à la ville de Newport, dans le Northamptonshire.

La tour, qui a survécu seule, appartient à la dernière architecture Normande. — Le moment n'est pas éloigné où elle partagera le sort du château qu'elle a vu périr et où elle s'ensevelira dans la poussière.

Nous laissâmes notre cabriolet à la petite auberge de Hambie, et nous nous dirigeâmes vers le monastère qui n'est qu'à une lieue du village. Après avoir long-temps monté, nous entrâmes dans un sentier pittoresque, qui nous conduisit à un bois. Au milieu de ce bois, nous nous trouvâmes transportés sur la crête d'un mont qui domine une belle vallée; la petite rivière de Syenne se précipite en murmurant dans son sein et y décrit mille petits détours. Comme nous traversions le bois en descendant la colline, nous entrevîmes l'église ruinée de l'abbaye : elle est située au pied de la montagne, dans une retraite ouverte entre les rochers et le ruisseau. Il est impossible de ne pas être frappé du contraste qui existe entre la situation du château et celle du monastère : l'un se montre à nu sur le sommet orgueilleux d'une éminence; l'autre a préféré un site plus humble, mais aussi plus tranquille; à l'un l'éclat, le tumulte; à l'autre le mystère, le silence; pouvaient-ils être tous deux plus convenablement placés?

L'église de l'abbaye est entourée de ruines assez nombreuses pour pouvoir revêtir un aspect pittoresque. Elle se compose d'une nef dépourvue d'ailes latérales, de transepts, d'un chœur isolé avec des chapelles derrière. La nef est longue et étroite. Ses murailles sont d'une hauteur peu commune; son toit a disparu. Les arcades qui supportent la tour sont aussi très-élevées. Elles reposent sur quatre grands contreforts de forme octogonale. Les fenêtres sont en lancette et d'une longueur remarquable.

Le chœur est environné de colonnes qui supportent des

arcades très-étroites. Les chapiteaux de ces colonnes sont décorés d'un feuillage dessiné avec goût et délicatement travaillé.

Les arcades qui donnent entrée dans les chapelles derrière le chœur sont circulaires. A l'extrémité de chaque transept on remarque une grande fenêtre en pointe. La tour a des fenêtres à têtes rondes. L'extrémité Est n'existe plus. A l'extérieur du chœur sont attachés des contreforts aériens unis.

On retrouve encore une portion considérable de la maison d'habitation du couvent, ainsi qu'une partie du cloître qui présente des arcades circulaires et qui paraît être plus ancienne que le reste des bâtiments encore existants.

L'abbaye de Hambie fut fondée par Guillaume Paynel, à qui appartenait le château situé sur la colline. Il signa l'acte de fondation en 1145 (1), en présence d'Algare, évêque de Coutances, et d'autres personnes respectables. — Si l'on en croyait cependant les annales de Hambie, il faudrait attribuer cet honneur à Jeanne Paynel : à les entendre, cette noble dame aurait entrepris ces pieux travaux dans la première moitié du XVe. siècle. Mais nous ferons remarquer qu'un couvent et une église ne sont pas choses impérissables, et qu'il est possible, et même probable, que, dans l'espace de près de trois siècles, ils soient tombés dans un tel état de ruine, ou qu'ils aient tant souffert de la barbarie des temps, qu'aux jours de Jeanne Paynel, il soit devenu nécessaire de les rebâtir entièrement ou du moins d'y faire des réparations considérables.

Le style du monument paraît, en général, antérieur à l'architecture du XVe. siècle, et comme il est certaines parties,

(1) Neustria pia.

les arcades, qui donnent entrée dans les chapelles, par exemple, et les cloîtres, qui sont construites dans le style circulaire, il en résulte une anomalie qui, il faut en convenir, est bien de nature à embarrasser. Cependant certaines portions de l'ancien édifice peuvent avoir survécu à sa ruine; les cloîtres sont probablement du nombre, et quand il s'est agi de reconstruction, on a pu adopter des caractères d'architecture surannés, comme cela arrive quelquefois, pour mettre les nouveaux bâtiments plus en harmonie avec certaines parties, restes du monastère ruiné. Nous avons à opter entre le XIIe. et le XIIIe. siècle; et il est impossible que nous hésitions un seul instant sur la question de savoir à laquelle de ces deux époques l'ensemble de l'édifice actuel doit être rapporté.

Jeanne Paynel, dernier rejeton de cette noble famille, porta dans la maison des d'Estouteville, l'héritage de ses pères. Elle eut pour époux Louis d'Estouteville, chevalier d'une haute valeur, qui défendit avec succès le mont St.-Michel contre les Anglais en 1454. Ils furent enterrés tous deux dans le chœur de l'abbaye où l'on voyait encore leurs tombes avant la révolution.

Non loin de l'abbaye de Hambie se trouve un pont; ce pont franchi, on arrive à un endroit où la route se divise en deux branches; l'une conduit à Gavray, et l'autre à Perci. Ce dernier village, berceau des ducs de Northumberland, est à 5 lieues environ de Hambie.

Après avoir visité l'abbaye, nous revînmes au bourg où nous avions laissé notre cabriolet; nous y reprîmes nos places, mais nous ne tardâmes pas à les quitter de nouveau et nous nous vîmes réduits à faire toute la route de Gavray à pied. Les chemins étaient pittoresques et la campagne aux environs était charmante. En traversant le village de St.-Denis, nous

fûmes tout étonnés de voir des maisons de bonne apparence, et même d'assez brillantes boutiques, dans un lieu dont il est presque impossible aux voitures d'approcher. Enfin nous arrivâmes à Gavray, petite ville située sur les bords de la rivière de Syenne.

Là nous rejoignîmes la grande route; nous remontâmes en cabriolet, et nous commençâmes un voyage plus paisible. Il nous fut impossible d'être de retour à Coutances avant minuit.

CHAPITRE XIV.

St.-Lo.—La cathédrale.—Eglise de Ste.-Croix.—Eglise de St.-Thomas de Cantorbéry.—Cerisy.

26 mai.—Coutances, comme nous avions pu le voir en descendant une colline sur la route qui mène à Hambie, est avantageusement située sur une éminence, et commande une campagne aux paysages romantiques et variés. Elle n'est éloignée de la mer que d'une lieue et demie environ, mais un rideau de montagnes lui en cache la vue. La ville actuelle n'est qu'une ombre de l'ancienne cité, et ses magnifiques églises contrastent énormément avec les habitations négligées qui les entourent. C'est par le commerce que les villes vivent et prospèrent, et Coutances n'est pas commerçante; ce qui n'empêche pas qu'elle n'ait de vastes promenades publiques. Mais toutes les villes de France ont les leurs; le peuple y respire un air qui entretient la santé, et y trouve de nombreuses distractions à ses peines et à ses travaux. Je m'étonne qu'on n'ait pensé à créer rien de semblable dans aucune ville provinciale d'Angleterre.

En quittant Coutances pour gagner S^t.-Lo, la campagne que nous traversâmes nous procura par sa variété une foule

de sensations délicieuses : des bois, des vergers, des pâturages, des haies fleuries composent sa riante parure. Dans l'église du village de St.-Gilles, nous observâmes encore ces fenêtres à lancettes, dont la longueur avait déjà plusieurs fois excité notre étonnement.

La ville et la cathédrale de St.-Lo, lorsqu'on s'y dirige par le sud, se recommandent à l'admiration du voyageur par leur majestueuse perspective. La ville est en grande partie située sur une éminence que borne de trois côtés un ravin à travers lequel la rivière de Vire se fraie un passage. La cathédrale occupe le sommet de la hauteur; c'est l'église de Durham en miniature. Cette position si imposante est souvent tombée en partage aux cathédrales, et la raison en est facile à comprendre. Elles étaient, pour la plupart, dans l'origine des chapelles de châteaux; et comme ceux-ci, pour des motifs de sûreté, étaient construits sur des hauteurs, les chapelles avaient nécessairement la même position. A St.-Lo, la forteresse féodale s'est écroulée dans des temps orageux, et sa chapelle, qui avait partagé son sort, renaissant bientôt sous une forme plus ambitieuse, posséda seule une place dont elle n'occupait autrefois qu'une modeste partie.

St.-Lo est une ville dont la célébrité remonte aux premiers jours du moyen âge. L'escarpement naturel des lieux où s'élève la cité actuelle, engagea d'abord Charlemagne à y bâtir une forteresse pour la défense de la province. Il fonda en même temps, hors les murailles du château fort, l'église et le couvent de Ste.-Croix. Le château, la maison religieuse et les habitations privées qui vinrent se grouper à l'entour, formèrent bientôt une ville qui fut placée sous l'invocation de la Sainte à laquelle avait été dédiée l'abbaye. Mais, dans la suite des temps, comme saint Lo était en grande vénération

parmi les habitants de la province, la ville abandonna son premier nom pour prendre celui qu'elle porte aujourd'hui. — Saint Lo ou Laud, qui vivait dans le VIe. siècle, était natif de cette partie de la Normandie. La séduction des richesses ne put vaincre son penchant pour l'état ecclésiastique : il prit les ordres, devint évêque de Coutances, et légua toute sa fortune à l'église. Son souvenir fut, parmi ses compatriotes, une tradition de famille qui se perpétua de siècle en siècle ; et son nom était environné d'un tel respect, qu'il finit enfin par l'emporter sur celui de Sainte-Croix (1).

En 890, les normands s'emparèrent de la ville et de la forteresse, et en firent un monceau de ruines. Certaines cités furent plus long-temps que d'autres à se guérir des maux que leur avaient fait souffrir ces fâcheuses invasions. St^e^.-Croix fut du nombre. Un siècle s'écoula avant qu'on eût fait aucun effort pour relever ses murailles. Toutes les villes de cette province de Neustrie avaient été si horriblement maltraitées, qu'après la conquête normande les évêques de Coutances résidèrent, tantôt à Rouen, tantôt à Bayeux, jusqu'à ce que l'évêque Robert, pour se mettre plus à portée de s'acquitter de la mission qui lui était confiée, établit en 1025 sa résidence à S^te^.-Croix. Il entreprit la restauration de la ville et la reconstruction de ses murailles ; il commença aussi l'érection d'une cathédrale, à la même place qu'occupait anciennement la chapelle de la forteresse. Ce monument fut dans la suite remplacé par une construction nouvelle, que l'on revêtit des caractères du style en pointe, et dont la consécration eut lieu en 1202 : c'est la cathédrale actuelle, qui a subi, dans le cours des siècles, un grand nombre de changements. Ses dimensions

(1) St.-Lo ne s'appelait pas S^te^.-Croix, mais *Briovère*. (*Note du traducteur*).

spacieuses, ses deux belles tours terminées en pyramides, méritent de fixer l'attention. La nef et l'une des tours révèlent un style d'architecture pareil à celui qui était pratiqué sous le roi Edouard Ier. L'autre tour fut ajoutée ou achevée en 1464 ; et c'est aussi à cette époque que fut terminé le grand portail, tel qu'il existe aujourd'hui. Bien qu'il y ait des rapports frappants de ressemblance entre l'architecture des églises françaises et celle des églises anglaises contemporaines, on rencontre cependant dans les détails une énorme différence ; en France, il y a dans les moulures moins de hardiesse et de projection ; et dans les ornements, une tendance plus suivie à se rapprocher des dessins romains.

En se plaçant sur le penchant de l'éminence où s'élève la cathédrale, la vue plane sur le vallon et la rivière, et s'y arrête avec satisfaction.

Après avoir visité la cathédrale, nous nous rendîmes à l'église de Ste.-Croix ; nous eûmes une distance assez considérable à franchir, car elle est située à l'extrémité opposée de la ville. Le couvent a cédé devant le torrent des siècles, mais l'église a victorieusement résisté. Les Antiquaires français seraient tentés de la regarder comme l'œuvre de Charlemagne.

Il existe aujourd'hui en France un désir inquiet qui met en mouvement les archéologues, désir qui ne tend à rien moins qu'à constater dans cette contrée l'existence de quelque monument carlovingien ; et il serait, il faut en convenir, assez surprenant que dans un pays où ce grand restaurateur d'églises a laissé tant de traces de son beau zèle, il ne restât rien aujourd'hui que l'on pût avec certitude rapporter à son siècle. Toutefois, ce n'est pas encore l'église de Ste.-Croix qui doit venir combler les vœux des Antiquaires ; elle est empreinte évidemment d'un caractère de grande antiquité,

mais son architecture correspond si bien à l'architecture du XIe. siècle, et si peu à celle du petit nombre de monuments du VIIIe. que nous offrent d'autres pays, que l'édifice lui-même nous interdit de supposer qu'il ait pu échapper au vandalisme normand. Quand il est de notoriété évidente que l'église de Charlemagne était située hors des murs de la ville; quand des documents authentiques viennent nous démontrer que la rage des Normands, voués alors au culte des faux dieux, se tourna principalement contre les temples chrétiens; quand enfin il est impossible d'élever aucun doute sur la destruction de la forteresse et de la ville entière, pourrions-nous croire qu'une église, sans moyen de tromper les yeux des dévastateurs, sans aucune ressource pour se défendre, se fût seule sauvée? Et ne devons-nous pas plutôt penser qu'elle est sortie de ses cendres, en même temps que la ville et la cathédrale, dans la première moitié du XIe. siècle?

L'église présente quelques traits particuliers. Ses dimensions n'ont rien de vaste. Les arcades circulaires qui bordent la nef ne reposent pas sur des piliers, mais sur des colonnes surmontées de chapiteaux à feuillage, imitation grossière des chapiteaux romains. Il n'y a pas identité parfaite entre les deux côtés de la nef. Celui du sud est beaucoup plus uni que l'autre; sa corniche consiste dans une série de simples pierres, au lieu que celle du côté du nord se compose d'une décoration normande soigneusement travaillée. De pareilles différences sont communes; et la seule chose qu'elles prouvent, c'est que l'édifice n'a pas été construit d'un seul jet.

La porte occidentale est grossièrement ornée d'un groupe de figures grotesques en haut relief, qui représentent la soumission de l'Esprit du mal.

On aperçoit sous le toit une corniche composée d'une série de têtes monstrueuses.

Dans une autre partie de la ville se trouve un édifice dont on a fait une halle au blé, et qui, avant la révolution, était une église sous l'invocation de saint Thomas de Cantorbéry.

La première église fut achevée en 1174. On y travaillait, lorsque Thomas Becket, après avoir soulevé contre lui la colère d'Henri, passa sur le Continent et traversa S^{t}.-Lo. On était en ce moment divisé sur le point de savoir à quel saint on dédierait la nouvelle église. L'illustre fugitif fut consulté, et voici quelle fut sa réponse : « Que l'église soit vouée au premier saint qui versera son sang pour la foi catholique. » La Providence lui réservait à lui-même cette honorable dédicace. Il fut assassiné en 1171, et canonisé deux ans après. L'église fut démolie en 1571, et rebâtie, telle qu'elle est aujourd'hui, en 1630.

La ville de S^{t}.-Lo consiste en plusieurs groupes séparés. D'un côté elle s'étend jusque sur la rive opposée du ravin. Vers le centre on rencontre une nouvelle préfecture et un palais de justice dans un état d'isolement complet..

Nous quittâmes S^{t}.-Lo pour faire une excursion à une lieue et demie de la ville, au village de Cerisy. C'est là qu'existait autrefois une des abbayes les plus importantes de Normandie. L'église du couvent est encore debout, et on en a fait l'église paroissiale du lieu : c'est un exemple fort intéressant de l'architecture sévère, mais grandiôse des anciens Normands. Elle offre tant de ressemblance avec la partie antique de l'église de S^{t}.-Etienne de Caen, qu'on pourrait presque employer les mêmes termes pour la décrire. On y voit une nef avec des ailes latérales, des transepts, un chancel sémi-circulaire et une tour centrale. Les arcades de la nef reposent sur des piliers et des demi-colonnes. Au-dessus d'elles se voit un *triforium* remarquable par sa profondeur. Les chapiteaux des

piliers sont ornés d'un feuillage entremêlé de figures d'animaux et de petites têtes. Toute espèce d'ornement est bannie des autres parties de l'édifice.

Les transepts sont séparés de la nef, comme à St.-Etienne et à St.-Georges de Boscherville. Le chancel est resté tel qu'il était dans l'origine ; des colonnes en décorent l'intérieur ; les fenêtres sont flanquées de demi-colonnes. La nef de l'église de Cerisy ne se couvrit jamais d'une voûte en pierre : elle est encore aujourd'hui surmontée d'un toit en bois ; et c'est là un fait digne de remarque, parce qu'il rend encore plus probable la non-contemporanéité de la voûte en pierre de St.-Etienne de Caen et de ses murailles.

L'abbaye de Cerisy fut fondée en 1030, par Robert, duc de Normandie. Son départ pour la Terre-Sainte, où il périt, le força d'interrompre son ouvrage, et l'église resta inachevée. C'est Guillaume-le-Conquérant son fils qui la compléta.

La façade est moderne, et la longueur de la nef a été réduite. Cette partie du monument subit d'importantes modifications dans le courant du XIVe. siècle, à l'époque où les moines bâtirent, en tête de la première église, un second édifice qui devait servir d'église paroissiale. En 1812, celle-ci souffrit beaucoup du feu du ciel, et elle fut renversée l'année suivante.

CHAPITRE XV.

Thorigny.—Vire.—Mortain, le château, l'église collégiale. — L'abbaye Blanche.

Comme la ville que nous nous proposions de visiter après St.-Lo, était Mortain, nous prîmes la route qui y conduit le plus directement.

La campagne que nous eûmes à traverser, présentait les mêmes caractères que celle par laquelle nous avions passé pour arriver à S^t.-Lo, des côteaux et des vallons, de vertes prairies, des vergers, des haies d'arbres.

La première ville de quelque importance que nous rencontrâmes fut Torigny : elle est située sur une hauteur. Au centre de cette ville, sur une éminence, s'élève l'ancienne demeure des princes de Monaco. Derrière s'étendait autrefois un vaste parc, et on avait vue sur des terrasses, des tapis de verdure et des bosquets; mais aujourd'hui ce château est à demi renversé, et on en a fait une maison de ville. On a percé à travers le parc une nouvelle route publique.

Nous visitâmes, à Torigny, l'église de S^t.-Laurent, qui appartient à l'ancienne architecture normande, et celle de Notre Dame, qui ne conserve que peu de traces de cette architecture, parmi lesquelles il faut citer la moulure conique qui surmonte une des portes.

La distance qui sépare Torigny de Vire, est semée de collines; mais la campagne est riche et souvent intéressante, notamment lorsqu'on traverse l'étroite vallée de chaque côté de laquelle se dessinent des rocs escarpés hérissés de broussailles.

Vire est une cité antique et pittoresque : elle est située sur une hauteur qu'environnent de trois côtés de profonds ravins, et qui présente tous les avantages que l'on peut désirer pour la défense d'une forteresse. Au point le plus élevé de l'éminence, le château se tient appuyé sur des rocs; aujourd'hui il ne reste plus de cet édifice que le donjon normand et quelques murailles. Comme nous revenions de visiter ses ruines, nous traversâmes une rue étroite et tortueuse, bordée de maisons en bois, et qui aboutit à une arcade surmontée d'une

tour à horloge. Prout trouverait là de quoi exercer son pinceau, et les coiffures Cauchoises, blanches et élevées, viendraient jeter une lumière douce et charmante au milieu des sombres couleurs du tableau.

Sortis de Vire, nous voyageâmes à travers le même pays aussi montueux qu'auparavant, sur une route passable; nos yeux s'arrêtaient de temps en temps sur des vues riantes; c'est ainsi que nous atteignîmes enfin notre destination.

On pourrait décrire la situation de Mortain, pour ainsi dire dans les mêmes termes que celle de Vire; cependant la nature a toujours ses variétés qu'il n'est pas toujours possible au langage de rendre sensibles. A Mortain, comme à Vire, une éminence qui domine la ville avait séduit par les avantages d'une position fortifiée: on y avait élevé une forteresse, et la cité vivait tranquille sous sa protection. Les caractères principaux de la situation des deux villes sont les mêmes: mais la scène qu'offre celle de Mortain a quelque chose de plus enchanteur, de plus attachant. Les vallées sont plus étroites, les montagnes plus rocailleuses et mieux boisées; le lit de la rivière est plus large; l'ensemble du tableau nous rappelait les paysages italiens et Tivoli, et les cascades qui murmuraient au-dessus de nos têtes, et dont nous sentions la fraîcheur, justifiaient encore ce rapprochement entre les objets de nos jouissances passées et ceux de nos sensations présentes.

Nos lecteurs ont entendu parler de ces rocs où l'aigle audacieux va déposer son nid: qu'ils aillent à Mortain, et qu'ils disent si le rocher sur lequel est suspendu le château, n'est point l'image de ce séjour favori du roi des oiseaux. Un roc escarpé, qui n'est lié à l'éminence que par un étroit cordon de pierre, laissait à peine un espace suffisant pour l'établissement d'un château féodal. La position formidable de la for-

teresse en fit autrefois une place de la plus haute importance. Ses murailles furent honorées de la présence de plusieurs princes du sang royal d'Angleterre. Aujourd'hui il ne reste plus de ce château célèbre qu'une seule tour ; une habitation moderne et ses dépendances sont venues enlever au site ce qu'il avait de romantique et d'imposant.

Dans l'intérieur de la ville, à peu de distance du château, se trouve la fameuse église collégiale. Qu'il y avait long temps que je désirais voir ce monument ! Combien de fois me suis-je bercé de l'espérance de voir sortir de cette église un rayon de lumière pour éclairer une question obscure ! Mais cette origine du style en pointe, c'est l'eau qui s'éloigne de la bouche brûlante du malheureux Tantale ; on s'en approche, on croit déjà la saisir, et aussitôt elle vous échappe.

La Société des Antiquaires de Normandie (1) fait remonter la fondation de l'église collégiale de Mortain à l'année 1082, et elle voudrait faire croire qu'elle est la même que celle qui fut construite par Robert, comte de Mortain, frère de Guillaume-le-Conquérant. Mais si cette assertion était admise, l'introduction du style en pointe aurait été antérieure d'un siècle à l'époque à laquelle on l'a toujours rapportée. Je le demande : le monument porte-t-il les caractères d'un style dans son enfance ? Vient-il rappeler cette lutte entre les deux architectures rivales, ce mélange des formes circulaires et des formes en pointe, dont les anciens édifices de France, et en particulier de Normandie, nous révèlent avec une évidence aussi frappante que ceux des autres pays, les nombreux résultats ? Loin de là, l'église de Mortain, sauf une seule exception, dont il sera bientôt parlé, est marquée toute entière au cachet d'un

(1) C'est-à-dire M. de Gerville. *(Note du traduct.)*

style unique, et ce style, c'est le style en pointe développé : arcades, portes, fenêtres, tout est en pointe. Sa fondation, évidemment antérieure à celle de la cathédrale de Coutances, paraît avec non moins de certitude postérieure au XIe. siècle. Elle ressemble plus, quant au style, aux édifices dont la construction a signalé le règne d'Henri III, roi d'Angleterre, qui monta sur le trône en 1216, qu'aux édifices anglais d'une autre période quelconque.

Elle nous montre quelques-unes de ces variétés qui distinguent l'architecture en pointe de France de celle d'Angleterre, et on y découvre quelques caractères tout particuliers. A la différence des églises de Normandie, et à l'instar seulement des églises Italiennes, elle fut dans l'origine construite sans tour. Elle est dépourvue de transepts. Ses arcades ne reposent pas sur des piliers, mais sur des colonnes. Ses chapiteaux, ses moulures et ses ornements sont des copies exactes de ceux que l'on retrouve dans les églises Normandes de style circulaire, et il y a loin de là à une preuve en faveur de l'antériorité de sa construction à l'introduction de la forme nouvelle qu'affectèrent chaque partie d'un édifice.

Les colonnes qui environnent le chœur sont épaisses et courtes; elles sont surmontées de grands chapiteaux Normands dont la décoration imite le feuillage. Les arcades de la nef sont larges; celles du chœur sont singulièrement étroites. Toutes les fenêtres sont en lancette. Quelques-unes ont une forme obtuse. De chaque côté des fenêtres, à l'extérieur, on voit des colonnes Normandes aux proportions déliées, surmontées de chapiteaux.

Le grand portail occidental est en pointe. Les colonnes sont de petite dimension.

L'édifice entier est bâti en pierres de taille de grandeur ordinaire. Les jointures sont passablement larges.

Aujourd'hui l'église a une tour qui n'est pas située à l'extrémité occidentale, mais bien à l'extrémité Est; on voit, du côté du Nord, la base d'une autre tour destinée à correspondre à la tour de l'Est. Celle-ci est singulière : on y remarque, de chaque côté, depuis le sommet, pour ainsi dire, jusqu'à la base une foule de fentes longues et étroites. Mais c'est là un de ces mille caprices qui ne sont d'aucune importance pour la fixation de la date d'un édifice. La construction de la tour doit avoir été postérieure à celle de l'église, parce qu'elles ne sont pas liées entre elles et que la tour aboutit à l'une des fenêtres. Il y a aussi dans la muraille de cette dernière une demi-arcade, qui semble avoir été destinée à prémunir la fenêtre envahie contre le danger de se voir bloquée.

Le portail dont le style diffère de l'architecture du reste du monument est au Sud. Elle est large, de forme ronde, et décorée des moulures Normandes ordinaires. Il serait, à vrai dire, très-difficile d'expliquer cette anomalie architecturale, si l'on ne s'apercevait tout d'abord que la construction du portail ne peut être contemporaine de celle de l'église : la muraille dans laquelle il est percé est beaucoup plus épaisse que toutes les autres murailles de l'édifice, et se joint au mur le plus mince d'une manière tout-à-fait maladroite.

Il n'y a qu'une explication raisonnable à donner de cette discordance qui existe entre le portail et l'église; le portail doit avoir appartenu à l'église qui fut bâtie en 1082, et l'église actuelle avait été reconstruite en entier à une époque plus récente.

Avant de faire de plus importants efforts pour démontrer jusqu'à quel point l'évidence des données historiques vient corroborer l'opinion qui ressort nécessairement de l'évidence du style, il sera bon de placer ici la description d'un autre

monument religieux situé dans le voisinage; elle répandra un rayon de lumière de plus sur la question dont il s'agit.

Après avoir attentivement examiné dans ses moindres détails l'église collégiale de Mortain, nous descendîmes dans la vallée, et après avoir traversé la rivière, nous nous mîmes à gravir l'éminence opposée. Nous marchâmes encore quelque temps avant d'arriver à l'abbaye Blanche, ancien couvent de nonnes, dont la situation est romantique et silencieuse. On sait qu'elle fut fondée en 1105, par le fils de ce comte Robert à qui est due la construction de l'église que nous venions de visiter. Ce rapprochement de date entre les deux édifices fait naturellement espérer que l'un peut servir à éclaircir ce que l'autre a d'obscur, et cet espoir est légitime. Examinons le style de l'abbaye Blanche, et demandons s'il présente le même caractère de développement que l'église collégiale. Un coup d'œil jeté sur l'édifice nous convaincra bientôt du contraire. Dans l'abbaye, le style en pointe ne tient pas dans la construction une place exclusive; certaines parties portent les traits du style circulaire, certaines autres ceux de la transition, et ce n'est que dans les parties qu'il est permis de considérer comme ayant subi des altérations que l'architecture en pointe développée fait son apparition. A l'extrémité occidentale les fenêtres ont des têtes rondes; dans le chœur une pointe obtuse. Dans les transepts, les fenêtres supérieures revêtent la forme circulaire, et les fenêtres inférieures la forme en pointe. On voit à chacune des deux extrémités, à l'Est et à l'Ouest, une fenêtre à tête ronde. Les arcades sous la tour sont en pointe et reposent sur des faisceaux de colonnes. Le toit est supporté par des arcades de même forme. Toutes les colonnes ont des chapiteaux Normands.

De cet examen il résulte clairement que l'abbaye Blanche

porte les traits d'un style beaucoup plus ancien que celui de l'église collégiale dont on voudrait faire admettre l'antériorité.

Une partie du vieux cloître subsiste encore aujourd'hui Ses colonnes sveltes, et ses petites arcades circulaires présentent des caractères que l'on attribuerait chez nous au style en pratique dans les dernières années du règne d'Henri II.

Il nous reste encore un argument à faire valoir contre l'antiquité prétendue de l'église collégiale, et nous le puisons dans les ruines de l'abbaye de Savigny, voisines de Mortain, dont la fondation est due à la munificence de ses seigneurs. L'église du monastère, dont il reste encore des vestiges, ne fut commencée qu'en 1172, et achevée que long-temps plus tard, et cependant, ainsi que nous le dirons dans la suite, elle est pour la plus grande partie construite dans le style circulaire.

En ce qui concerne l'abbaye Blanche, en particulier, l'histoire vient suffisamment expliquer le peu d'accord existant entre son architecture et la date de son érection. Robert fut fait prisonnier à Tinchebray l'année qui suivit immédiatement la fondation du monastère, et conduit en Angleterre où il mourut quelques années après. Les constructions commencées ne furent probablement pas poursuivies durant la captivité du fondateur. Plus tard, dans des temps plus heureux, d'autres comtes de Mortain ont dû reprendre ces pieux travaux.

Maintenant que nous avons démontré que l'église, que les Antiquaires français signalent comme étant la même que celle qui fut construite en 1082, appartient à un style beaucoup plus récent qu'un autre édifice qui ne fut bâti qu'à une époque bien postérieure à celle précitée, quelle est, selon nous, la date réelle des deux églises que nous avons présentement sous les yeux?

Pour répondre, cherchons à quelle époque peut remonter la destruction de l'église de Mortain ; quels sont les jours de paix qui ont favorisé l'érection des monuments religieux ; et enfin quels sont les hommes dont les richesses étaient assez considérables pour leur permettre de subvenir aux dépenses de ces importants travaux.

Les temps d'orage et de destruction ne sont pas rares. Après la bataille de Tinchebray, quand Henri Ier., roi d'Angleterre, déchargea son courroux sur Mortain, et fit de la plus grande partie du château un monceau de ruines ; lors des querelles des comtes d'Anjou et de Blois, d'Henri II et des barons Normands ; lors de l'invasion de la Normandie par Philippe-Auguste, et des horribles représailles exercées, après l'assassinat de leur jeune duc Arthur, par une multitude furieuse de Bretons qui, dans le cours de leurs dévastations, passèrent par Mortain et y mirent tout à feu et à sang ; au milieu de toutes ces tempêtes soulevées par cette fermentation de la haine, de la vengeance, de la passion des conquêtes, les églises partagèrent le sort des villes.

Aux temps d'orage succédèrent des temps de calme. Sous le gouvernement d'Etienne de Blois et de Guillaume son fils, pendant la plus grande partie du règne d'Henri II, Mortain fut tranquille ; elle respira encore un instant sous le règne du roi Jean, et quand Philippe Auguste en fut devenu le maître, elle eut de longs jours de repos. Puis, elle se vit plus tard négligée ; elle ne comptait plus que nominalement parmi les résidences princières.

En combinant ces diverses dates historiques avec les enseignements que m'offrent la construction et le style de l'édifice, j'arrive à formuler mon opinion. Elle consiste à dire que l'église collégiale de Mortain eut beaucoup à souffrir dans la

lutte entre Jean-sans Terre et Philippe Auguste, soit de la part des soldats français, soit de la part des Bretons qu'animait un vif désir de vengeance, et que lorsqu'à la guerre eut succédé la paix, elle fut reconstruite avec le secours du roi de France.

On sait fort bien que Philippe Auguste chercha à se concilier les cœurs de ses nouveaux sujets en consacrant des sommes considérables à la restauration des églises Normandes qui avaient eu leur part des maux irréparables d'une rivalité politique; ses rapports avec Mortain furent plus fréquents et plus intimes, parce qu'il avait donné cette partie de la Normandie à son fils, le comte de Clermont, et établi dans le château une garnison de troupes royales.

En ce qui touche l'abbaye, nous n'avons également que des données conjecturales. Son histoire pour nous se réduit à connaître les noms, et rien que les noms de trois de ses plus anciennes abbesses : la première, Sainte Adeline, mourut en 1125; la seconde, Bergonie, mourut en 1170, et la troisième, Minguidie, en 1182.

Il n'est guère présumable que trois abbesses se soient succédé sans avoir vu, au moins, poser les premières pierres de leur église; et nous savons qu'Etienne, avant de devenir roi d'Angleterre, étendit les bienfaits de sa protection sur cette abbaye. Il est donc permis de supposer que les parties de l'édifice qui sont construites dans le style circulaire remontent au temps de ce prince, que les travaux marchèrent avec lenteur, qu'il y eut même quelqu'interruption, que la partie qui rappelle la transition fut ajoutée dans les dernières années du règne d'Henri III, et que l'église fut complétée au commencement de celui de Jean sans-Terre. Elle fut l'objet de restaurations sérieuses et fréquentes : il en est une qui date

d'une époque assez récente, de l'année 1604. Mais, quels que soient les travaux qui furent faits alors, on a dû s'attacher à conserver à l'édifice sa physionomie antique, car tout ce que nous en voyons aujourd'hui porte les traits d'une ancienneté non équivoque. Les anomalies qu'on y remarque peuvent sans doute très-bien s'expliquer par les réparations que son état a successivement nécessitées.

CHAPITRE XVI.

Savigny.

A trois lieues environ de Mortain se trouvent les ruines de l'une des fondations religieuses les plus célèbres de Normandie, l'abbaye de Savigny.

Elle obtint successivement la protection et la faveur des rois d'Angleterre, Henri Ier., Etienne et Henri II.

Son église fut respectée jusqu'à la révolution, mais, à cette époque, ceux qui prenaient à tâche d'exclure du sol français tout ce qui avait un caractère de religion ne l'épargnèrent pas.

Une circonstance m'ayant empêché de visiter Savigny, moi-même, M. Hussey y alla seul, et à son retour il me communiqua les détails qu'on va lire.

Les parties de l'église de Savigny, encore debout aujourd'hui, se composent du mur de la façade occidentale qui n'a pas beaucoup souffert; de la plus grande partie du mur de l'aile méridionale de la nef, ainsi que d'une portion de celle du Nord, celle-ci gravement endommagée, celle-là passablement conservée; de la moitié de l'extrémité du transept Nord, et de l'extrémité toute entière du transept Sud, l'une et l'autre

dans un état de dégradation plus ou moins complet. Voilà, avec quelques portions de maçonnerie à l'Est, en quoi consiste l'église d'aujourd'hui ; à l'intérieur le sol est couvert, à une profondeur de quelques pieds, de pierres et de décombres.

Il n'est guère possible au milieu de ces débris mutilés d'acquérir une idée certaine de ce qu'était l'architecture de l'édifice ; cependant on y reconnaît un caractère prononcé de transition, et ils semblent participer plus du style circulaire que du style en pointe.

Les pilastres accolés aux murailles de l'aile portent des chapiteaux du dernier Normand, et les pierres saillantes des arceaux de la voûte présentent des moulures d'un caractère mélangé.

La voûte de la nef, à partir de l'arceau qui est demeuré attaché au mur occidental, revêtait selon moi, la forme en pointe ; quant à cet arceau lui-même, était il en pointe, avait-il la forme circulaire, c'est ce qu'une conscience un peu craintive se hasarderait difficilement à décider.

La fenêtre occidentale est grande et remarquable ; je la crois faite après coup, bien que la nature de la maçonnerie n'offre rien qui tende à démontrer qu'il en a été réellement ainsi. Elle est partagée en trois compartiments en pointe avec un trèfle au sommet. La porte occidentale mérite aussi de fixer l'attention ; sa partie supérieure prend la forme du trèfle ordinaire.

Les transepts ont chacun, à leur extrémité, une fenêtre circulaire. Selon moi, elles n'ont jamais dû avoir de broderie ; seulement une rangée de moulures, de forme semi-circulaire, qui ont presque totalement disparu se déroulait autour d'elle et composait sa bordure.

Une voûte d'une étendue considérable qui a servi à soutenir

des constructions supérieures est attenante à l'église. On y voit des arcades circulaires que supportent des colonnes surmontées de chapiteaux du dernier Normand.

Sur une portion de ces voûtes repose encore une vaste salle oblongue aux belles proportions qui paraît avoir été le réfectoire de l'abbaye. Les anciennes fenêtres ont disparu, et il ne reste plus que la voûte qui est en pointe; ses arceaux sont décorés de moulures Normandes et s'appuient sur des pilastres à chapiteaux Normands. La porte d'entrée de la salle est tellement cachée par un monceau de décombres qu'il n'y a plus que la partie supérieure qui soit visible. Cette porte était circulaire et environnée d'une simple moulure en zig-zag. Un pilier la divisait en deux parties, dont les sommets étaient également circulaires.

La maçonnerie est partout extrêmement simple et unie, et le travail en est excellent.

La date de l'église est connue. L'abbé Josse la commença en 1173, pour remplacer une église plus ancienne qui n'avait été terminée qu'en 1124, mais qui était construite sur une si petite échelle qu'elle n'était pas de nature à faire honneur à une abbaye dont l'opulence était devenue proverbiale. Henri Ier., Etienne et Henri II, furent successivement, ainsi que nous l'avons dit, les bienfaiteurs du monastère et accrurent encore ses vastes possessions. La consécration de la nouvelle église n'eut lieu qu'en 1220, en présence de l'archevêque de Rouen et de plusieurs évêques Normands.

En 1562, elle paya son tribut à la fureur des guerres de religion. Les calvinistes massacrèrent l'abbé, détruisirent les orgues, brûlèrent ce qu'il y avait de construction en bois dans l'église, enlevèrent les vases sacrés et pillèrent le trésor. L'église fut restaurée par Claude du Bellay, qui fut abbé de Savigny de 1588 à 1609.

CHAPITRE XVII.

Avranches. — Abbaye de la Luzerne.

Le 28 mai, nous nous dirigeâmes vers Avranches.

Une grande partie de la route que nous avions à parcourir, traverse le sommet d'une montagne qui domine un pays riche et pittoresque ; à mesure que nous avancions, nous entrevoyions dans le lointain la mer et le mont St.-Michel.

Avranches s'élève sur une hauteur dans une situation délicieuse.

Il existait dans cette ville un antique château dont il ne reste que des murailles et quelques tours démantelées. Ces ruines sont environnées de promenades publiques d'où la vue s'étend sur des scènes où la nature a épuisé toute la richesse de ses pinceaux. Je suis monté au calvaire, et là, dans cet endroit où s'élevait avant la révolution la cathédrale d'Avranches et qui fut le théâtre des excès auxquels se livra une rage stupide contre le plus bel ornement de la cité, mes yeux s'arrêtèrent sur le tableau le plus enchanteur qu'ils eussent jamais contemplé. Quelle effet admirable a dû faire cette cathédrale, dans une aussi avantageuse position, sur le point le plus élevé de la plate-forme du château, isolée de tous les autres édifices, et surmontée, comme elle l'était, de deux majestueuses pyramides.

Combien d'objets intéressants se disputaient mes regards, de vastes plaines verdoyantes, des champs fertiles, des bois touffus, une rivière sinueuse, la mer, puis la forme pyramidale du mont St.-Michel, et son satellite, le roc de Tombelaine, qui se dessinent dans le lointain.

Avranches doit être une résidence agréable. Tout y est à bon marché. Le climat est doux, l'air salubre, la campagne aux environs est charmante et variée. Quant à la société, je n'ai point eu occasion de la juger ; mais je sais que dans un grand nombre de villes provinciales de France on peut passer d'heureux moments au sein de réunions pleines de goût et de convenance.

Nous louâmes à Avranches un cabriolet pour nous transporter à l'abbaye de la Luzerne. Nous voyageâmes pendant quatre lieues sur une route assez bonne, puis nous entrâmes dans un chemin de traverse que nous nous vîmes réduits, comme à l'ordinaire, à parcourir à pied.

Nous arrivâmes au monastère. C'est un séjour plein de charme. Il est situé dans le vallon paisible du Thar, au milieu d'une enceinte de bois et de collines.

Tous les bâtiments sont parfaitement conservés. A l'époque de la révolution, ils devinrent la propriété d'un individu qui en fit une manufacture de coton ; son commerce n'ayant point prospéré, il y renonça.

L'église est demeurée intacte (1).

Elle porte les caractères de l'ancien style de transition. Les arcades qui bordent la nef sont obtuses ; celles qui supportent la tour ont une pointe plus aiguë. Les arcades de la nef reposent sur des piliers carrés.

L'édifice est surmonté d'une voûte en pierre. Les arceaux transversaux sont ronds et unis ; les arceaux diagonaux sont garnis de moulures.

Les fenêtres sont circulaires. Le grand portail occidental

(1) Malheureusement il n'en est plus de même aujourd'hui (1838). V. le 3e. volume du Bulletin, page 335. *(Note du trad.)*

revêt la même forme; il est décoré de moulures Normandes, et flanqué de piliers avec des chapiteaux dans le même style.

Au-dessus du portail se trouve une fenêtre en pointe surmontée de trois retraits également en pointe, ornés de moulures dentelées.

L'extrémité orientale est carrée, et on y voit une grande fenêtre en pointe; il est assez probable que cette partie de l'édifice est en entier le résultat d'une reconstruction.

Dans la tour, les fenêtres sont longues, étroites et en lancettes. Le sommet de la tour date d'une époque moins ancienne que la base.

La première pierre de cette église fut posée en 1164, et on en fit la dédicace en 1178; mais à cette époque l'édifice ne se composait encore que du chancel, du chœur et des transepts. Rien ne nous apprend combien de temps dura cet état d'imperfection; toutefois, comme l'abbaye de la Luzerne paraît avoir toujours joui de la faveur des Evêques d'Avranches, et qu'en 1207, alors que la cathédrale demandait des réparations considérables, elle renonça en sa faveur à un bénéfice que l'un d'entre eux lui avait autrefois conféré pour aider à l'érection de leur église: il est permis de conclure que la construction de ce dernier monument ne souffrit pas une longue interruption, et qu'avant 1207 il était entièrement achevé.

Dès 1143 on avait fondé à la Luzerne une maison religieuse; mais elle n'acquit de l'importance qu'en 1162, par suite des bienfaits dont la combla la famille des S[t].-Jean, bienfaits qui leur valurent l'honneur d'être regardés comme ses seconds fondateurs; l'abbaye et l'église furent alors changées de place.

Les S[t].-Jean habitaient S[t].-Jean-le-Thomas, dans les environs d'Avranches. Une branche de cette famille passa en Angleterre, traduisit son nom en anglais et y ajouta dans la suite celui de Bolingbroke.

L'abbaye de la Luzerne eut beaucoup à souffrir dans les guerres du XIVe. siècle. Vers la fin de cette période, l'abbé Jean du Rocher se mit à la réparer, et, entre autres choses, il rebâtit la partie supérieure de la tour, et cette reconstruction explique la différence de style qu'on y remarque.

Après avoir passé quelque temps à visiter le monastère, nous le quittâmes pour gagner à pied l'auberge où nous attendait notre cabriolet. Nous rencontrâmes sur notre route un vieux paysan qui nous regardait comme s'il voulait implorer notre compassion, mais il ne demandait rien. Enfin il nous dit qu'il se trouvait maintenant tout-à-fait incapable de travailler, et qu'il n'avait pu rien amasser pour ses vieux jours. « La Révolution, lui dis-je, ne vous a donc pas apporté le bien-être ? » — Eh ! non, Monsieur, répondit-il ; ni celle-ci, ni celle d'autrefois. Ils nous ont dit l'année dernière, comme il y a 40 ans, que la Révolution viendrait soulager le pauvre ; mais le pauvre est toujours resté pauvre. » Tout ce que nous pouvions pour sa consolation était de lui faire une légère aumône.

Nous rentrâmes à Avranches où nous passâmes la nuit.

CHAPITRE XVIII.

Mont St.-Michel.

Le lendemain 29 mai, nous prîmes des chevaux et un guide à Avranches, et nous acheminâmes vers le Mont Saint-Michel. A la mer basse, on peut gagner le rocher à cheval. Nous eûmes soin de choisir les endroits où le sable est dur, et notre voyage s'acheva sans accident. Deux fois seulement nous eûmes à passer à gué de larges ruisseaux qui ne sont

jamais à sec. Au second, l'eau était profonde, le courant violent, et le vent était contre nous. Nos chevaux avançaient difficilement, et nos pieds plongeaient dans l'eau; mais le danger se dissipa bientôt, et ce ruisseau une fois derrière nous, nous ne rencontrâmes pas d'autres difficultés à vaincre.

De quelque côté qu'on aperçoive le Mont S^t.-Michel, le point de vue est pittoresque. A sa base sont les murailles fortifiées, derrière lesquelles se retranche la petite ville. Au-dessus de la ville sont suspendus des rochers, et les vastes fondements sur lesquels reposent le couvent et la ville. Les bâtiments du couvent, ses portes et ses murailles servent de base à l'église, et celle-ci plane sur tout le reste et couronne le sommet du Mont.

C'était un site bien convenable que ce roc de granite, pour une église placée sous l'invocation d'un saint dont les temples étaient d'ordinaire bâtis dans des lieux élevés. Les Anglais voulurent rivaliser avec les Normands, et le Mont S^t.-Michel à Cornwal devint bientôt la contre-partie de celui dont nous décrivons en ce moment les beautés.

On monte divers escaliers construits dans le roc, et l'on passe sous plus d'une porte avant d'atteindre le couvent. La dernière de ces portes est lourde et imposante : c'est probablement celle que l'abbé Thurstin bâtit en 1257.

Le couvent et l'église ont été changés en une maison de correction; les bâtiments, pour être convertis à cet usage, ont été divisés, et chaque division entourée d'une enceinte de murailles, ce qui leur a fait perdre l'aspect intéressant qu'ils avaient autrefois. Les arcades qui bordaient la nef ont été murées; mais il est encore facile de distinguer les colonnes et de s'apercevoir qu'elles avaient des chapiteaux. Cette partie de l'église appartient au XIe. siècle.

Ou a fait du chœur la chapelle de la prison actuelle. Il fut commencé en 1452, continué par intervalles par les abbés du monastère, et ce ne fut qu'en 1251 qu'on le termina. C'est un bel exemple de l'architecture en pointe ; il est moins orné que d'autres monuments contemporains, ce qui tient à la dureté du granite dont on s'est servi pour sa construction.

Mais tout cela est peu de chose en comparaison de la belle salle, connue sous le nom de salle des chevaliers. C'est un magnifique appartement de forme oblongue dont la voûte en pierre est supportée par une multitude de colonnes. L'histoire nous apprend que l'ordre des chevaliers de St.-Michel fut institué par Louis XI, en 1469 ; il n'est donc guère possible que cette salle ait été bâtie pour eux ; son style ressemble à celui du temps d'Henri III, roi d'Angleterre. Ce qu'il est permis de supposer, c'est qu'elle était destinée à recevoir les nobles et les princes qui venaient dévotement autrefois faire de fréquents pélerinages au mont St.-Michel. Mais il n'existe aucune source d'où l'on puisse tirer quelque renseignement précis sur sa date.

La première église qui ait été bâtie en cet endroit, le fut par Saint Aubert en 709. La seconde fut fondée par Richard, duc de Normandie, et achevée en 996. En 1001, un incendie la dévora. Richard II, fils et successeur de Richard Ier., s'occupa en 1022 de la construction d'un nouvel édifice plus magnifique que les précédents. La nef de cette église, qui existe encore aujourd'hui, ne fut terminée qu'en 1060.

Le monastère du mont St.-Michel a été plus qu'aucun autre en proie à de désastreux ravages, et les changements qu'il eut à subir furent, en conséquence, plus nombreux et plus considérables. Dix fois le feu y exerça toute sa rage : le ciel et la violence des hommes furent chacun de moitié dans ces fré-

quentes calamités; le couvent était devenu une forteresse, et, en cette qualité, il subissait, comme les autres châteaux forts, toutes les chances de la guerre. Mais ces désastres furent toujours aussitôt réparés que soufferts, et, grâce à cette diligente sollicitude, l'abbaye et l'église ont conservé de nombreuses traces de leur magnificence et de leur architecture pittoresque.

De retour à notre petite auberge, après avoir visité le couvent, nous entendîmes notre vieille hôtesse exprimer une opinion dont elle mit à nu les motifs; combien de pensées et d'actions ici-bas n'ont pas d'autre mobile que celui qui appelait un sourire sur les lèvres ridées de la bonne femme. — Au temps des Moines, disait-elle, tous les étrangers trouvaient au couvent de la nourriture et un abri, au lieu qu'à présent ils sont tous obligés de venir à mon auberge, et elle en concluait fort sagement qu'on avait bien fait de supprimer le monastère.

Notre guide avait été tellement effrayé du danger qu'il avait couru avec nous en passant à gué le second ruisseau, qu'en revenant il insista sur la nécessité de prendre une autre route; nous évitâmes donc le ruisseau; mais nous fûmes obligés de faire un long circuit, qui retarda de beaucoup notre rentrée dans la ville d'Avranches.

CHAPITRE XIX.

Pontorson. — Saumur. — Chinon. — Fontevraud. — Alençon.

Le 30 mai, nous partîmes pour Pontorson, la dernière ville de Normandie du côté de la Bretagne. Nous y visitâmes une autre église antique qui appartient en partie à l'ancienne architecture Normande; la façade occidentale est de la première

transition, et il n'est pas permis de douter qu'elle n'ait été construite à une époque postérieure.

Cette façade présente un mélange de formes circulaires et de formes ogivales. Un retrait dont l'arcade est en ogive comprend un portail à tête ronde et la fenêtre qui le surmonte. Au-dessus de l'arcade en pointe, on remarque une autre fenêtre divisée en deux parties dont les sommets sont circulaires; la façade se termine en une sorte de pédiment à chaque angle duquel se trouve une tourelle à jour. Pour la construction de l'édifice on a employé la pierre de granite que l'on rencontre en abondance dans cette partie de la province de Normandie.

Le duc Robert, père de Guillaume-le-Conquérant, bâtit en cet endroit une église, et le corps du monument actuel semble appartenir au temps de ce prince. Les jointures de ses murailles sont larges, le mortier est grossier. La façade occidentale doit avoir été reconstruite plus tard. Le château de Pontorson fut brûlé en 1171 (1), durant les guerres où se trouva engagé, à cette époque, Henri II, roi d'Angleterre. Il est possible que l'église ait eu quelque chose à souffrir dans la même circonstance. Le style de la façade a tant de rapports avec celui de l'église de la Luzerne qu'il est naturel de penser que les deux monuments ont été bâtis à peu près à la même époque.

En quittant Pontorson, nous passâmes en Bretagne pour visiter le fameux autel Druïdique de Carnac (2); de là nous

(1) « 1171. — Castrum Pontis Ursonis combustum est. Henricus Rex venit ad Pontem Ursonem » Ex Roberti de monte appendice ad Sigebertum.

(2) Les restes nombreux de ce temple, sa situation au milieu de la pâle bruyère que le vent de la mer agite, le rendent digne de l'attention des antiquaires : il faut avouer, toutefois, que les fragments de l'autel de Stonehenge avec leur masse colossale parlent plus puissamment encore à l'imagination.

gagnâmes Nantes, puis Angers, et nous arrivâmes le long des belles rives de la Loire jusqu'à la jolie petite ville de Saumur; les pierres légères et colorées dont elle est construite éveillèrent notre curiosité; nous y remarquâmes quelques maisons de bonne apparence.

Notre but, en faisant ce voyage, était de voir Chinon, le Windsor français de nos rois Normands, et Fontevraud, lieu de leur sépulture.

Chinon est à cinq lieues environ de Saumur et à quatre lieues de Tours. Notre voiture roulait doucement le long des rives du fleuve, et nos regards tombaient par intervalles sur des tableaux pleins d'intérêt : des taillis, des vignes, des montagnes blanches; des groupes nombreux de maisons, quelques châteaux modestes, des noyers aux vastes branches, à l'épais feuillage; joignez-y une population vive et enjouée, les rayons d'un soleil brillant, et vous aurez une idée des vues pittoresques qui se succédèrent devant nous et des émotions nombreuses que nous éprouvâmes en parcourant ce paradis de la France.

Le château de Chinon est avantageusement situé sur une éminence; cette position élevée lui donne à distance l'aspect le plus intéressant. Le temps a épargné une étendue de murs assez considérable, et des tours qui dominent fièrement la ville.

Sauf une tour circulaire à l'un des angles, il ne reste aucun vestige du château Normand; rien de ce qu'on y voit aujourd'hui ne remonte au-delà du XIVe. et peut-être même du XVe. siècle : ce qu'il y a de plus curieux, c'est la haute tour à l'entrée.

Le plan général du château consiste en deux vastes cours, où l'on pénètre par des ponts. Plus loin une autre masse de ruines compose probablement ce qui reste de la partie la plus ancienne de l'édifice; mais on n'y retrouve, pour ainsi dire,

que des fondations. A un angle de la première cour se voient les murailles de plusieurs cuisines et leurs énormes cheminées encore debout.

La vue que l'on a du château est magnifique. Les regards se perdent au loin sur l'immense étendue du fleuve, qui vient battre à ses pieds contre la base de l'éminence. La Vienne en cet endroit est plus large que la Tamise à Windsor, et la campagne qu'elle arrose plus variée que tout autre beau paysage d'Europe. Je comprends sans peine qu'Henri II ait pu tant se plaire à sa résidence de Chinon.

En revenant à Saumur, nous nous écartâmes de la route pour aller voir Fontevrand. Nous passâmes du palais à la tombe.

Son voisinage de Chinon fit naturellement confier à l'abbaye de Fontevrand le dépôt précieux des cendres royales. Elle est située dans un lieu paisible et retiré, à une lieue environ des rives de la Loire et à trois lieues de Chinon.

L'église dont l'extérieur est demeuré intact, passe pour être celle qui fut commencée par Foulques, cinquième comte d'Anjou, en 1125. Elle a des transepts, et cinq absides à l'extrémité orientale. Les parties les plus anciennes de l'édifice sont dans le style circulaire. Il y a sous la tour des arcades en ogive, et les fenêtres de la tour elle-même revêtent aussi la forme ogivale; mais ces anomalies doivent être le résultat d'une reconstruction, car on ne voit dans l'église aucune autre partie où le style en pointe se révèle. Partout les chapiteaux, les moulures et les ornements sont riches, parfaitement travaillés et aussi frais que s'ils n'avaient été finis que d'hier. On s'est servi pour la construction du monument de cette pierre blanche que l'on trouve en si grande quantité dans le voisinage.

Tel est l'extérieur de l'église, mais l'intérieur a subi une bien triste métamorphose. On l'a converti en une maison de

force, et bien qu'institué dans un but de bienfaisance et d'humanité, tout y a un aspect repoussant. Les tombes royales que nous venions visiter n'ont pas conservé leur situation primitive. On les a transportées dans un recoin obscur où on les néglige. Nous retrouvâmes les statues d'Henri II et de son épouse, celles de la femme du roi Jean-sans-Terre et de Richard, Cœur-de-Lion. Tous ces personnages sont revêtus du manteau royal, dont la draperie manque de moelleux et d'ampleur. Les visages ont été plus ou moins défigurés par le vandalisme révolutionnaire; c'est celui de Richard qui a le moins souffert. Son front est remarquablement large; il y a dans ses traits une énergique expression de force et de résolution qui a dû faire trembler les infidèles. Ne serait-il pas à désirer que cette statue, au moins, put être transférée dans un lieu qui lui conviendrait bien mieux aujourd'hui, dans l'abbaye de Westminster?

Combien ne sont-elles pas fécondes en souvenirs ces statues de nos rois sur la terre étrangère! C'est là tout ce qui reste en France de la domination anglaise; mais elles ne sont pas une source de regrets; la puissance de l'Angleterre est aujourd'hui bien plus solide que lorsqu'elle débordait sur le continent.

De Fontevraud nous regagnâmes Saumur, puis Angers; de là nous nous dirigeâmes vers le Mans, où il y a une belle cathédrale; nous prîmes ensuite la route d'Alençon, où il n'y a rien de remarquable, et nous rentrâmes en Normandie.

CHAPITRE XX.

Séez. — Broglie. — Bernay.

6 juin. — Séez, pauvre petite ville, mais le siège d'un évê-

ché, et par conséquent riche d'une cathédrale, est celle qui la première nous offrit quelqu'intérêt.

La cathédrale de Séez est encore un de ces monuments auxquels on a assigné des dates qui repoussent toute creance. La dernière qui ait été conservée en ce qui concerne cet édifice a été représentée comme la date nécessaire de l'édifice actuel tout entier, et la possibilité de reconstructions dont on n'aurait pas enregistré l'époque a été complètement méconnue.

Sans doute, au temps où l'on fait remonter la fondation de la cathédrale actuelle, en 1053, fut commencée à Séez une nouvelle cathédrale. Les événements qui amenèrent cette reconstruction peignent trop bien l'état de la société au moyen âge, pour que j'hésite à en tracer ici un tableau succinct, bien qu'ils n'aient aucun rapport avec l'édifice qui existe aujourd'hui.

Pendant qu'Ives gouvernait le diocèse de Séez, trois fils d'un seigneur féodal des environs, les Soringiens, organisèrent une bande de scélérats qui les reconnurent pour leurs chefs, se jetèrent sur cette partie de la province, la ravagèrent et la pillèrent. Pendant quelque temps la résistance fut faible : le succès augmentant leur audace, ils s'emparèrent de la cathédrale de Séez, la fortifièrent et y établirent leur quartier général : de là ils se répandaient dans les campagnes et les villes voisines, revenaient chargés de butin et souillaient le temple saint de leurs détestables orgies. A la fin, l'évêque parvint à persuader à Grantmesnil et à d'autres barons de la province, de prendre les armes contre eux et d'aller les attaquer dans ce château fort de leur invention : les Soringiens s'y renfermèrent et défièrent leurs ennemis. L'évêque pour les forcer à en sortir fit mettre le feu à quelques-unes des maisons en bois qui avoisinaient la cathédrale. L'événement répondit à son attente : les Soringiens, à la tête de leurs compagnons firent une sortie

et furent taillés en pièces. Mais l'incendie s'étendit plus que ne le voulait l'évêque : il enveloppa la cathédrale et en causa la ruine totale. Le pape se trouvait alors en France. Les ennemis d'Ives le calomnièrent auprès du souverain pontife et firent croire à Léon que c'était volontairement qu'il avait mis le feu à son église. Celui-ci alla trouver le pape, lui raconta avec franchise et jusqu'aux moindres détails comment les choses s'étaient passées ; mais il paraît que Léon n'ajouta pas une foi entière à ses paroles, car il lui ordonna de rebâtir l'église à ses dépens, peu en peine des moyens par lesquels l'évêque pourrait se procurer l'argent nécessaire à cette grande entreprise. Ives partit : il alla invoquer à Apulie, à Constantinople et dans d'autres villes la charité des fidèles : les riches et les grands lui prêtèrent aide et assistance, et il revint dans son diocèse chargé d'aumônes et de présents considérables. Dès qu'il fut rentré à Séez, il commença la construction d'une nouvelle cathédrale : son plan était si vaste que le monument ne fut achevé que 40 ans après (1).

Telle est l'histoire de la reconstruction de 1053 ; passée cette époque, d'épaisses ténèbres couvrent les vicissitudes de l'édifice ; et sauf quelques inductions plus ou moins légitimes, quelques renseignements plus ou moins solides, rien ne nous vient en aide pour faire jaillir quelque lumière du sein de cette profonde obscurité.

Cependant la cathédrale elle-même nous démontre par sa construction qu'elle n'est pas celle du XIe. siècle. Le style ogival y règne partout en souverain ; mais l'édifice présente certaines variétés qui prouvent que l'édifice n'a pas été construit d'un seul jet. L'extrémité occidentale et la nef sont les

(1) Guil. de Jumiéges, liv. VII, chap. 13.

parties les plus anciennes ; elles sont bâties dans le premier style en pointe. De chaque côté de la nef s'élèvent des colonnes pourvues de bases et de chapiteaux, qui supportent des arcades en ogive ornées de moulures. Les fenêtres sont en double lancette. Le style qui domine dans cette partie de l'église ressemble à celui qui était pratiqué durant le règne d'Henri III, roi d'Angleterre.

Les transepts et le chœur appartiennent à une époque tout-à-fait différente. Leur architecture est le style ogival décoré. Ni l'histoire, ni les chroniques ne nous donnent de renseignements exprès sur les événements qui amenèrent cette seconde reconstruction qu'indiquent évidemment les variations de style ; rien ne nous apprend non plus à quelle époque les parties de l'église qui diffèrent des autres furent construites. Ce que nous savons, c'est que, en 1150, Louis, roi de France, irrité des perfidies de Jean, fils de Guillaume Talvas, seigneur de Séez, vint attaquer cette ville à la tête de forces redoutables, s'en empara et y fit porter la flamme (1). Séez fut encore brûlée par les anglais en 1355.

Je serais porté à croire que la cathédrale du XIe. siècle, éprouva le même sort que la ville dans l'incendie de 1150, et se releva, comme l'ont fait tant d'autres églises, quand à la guerre eut succédé la paix. Il semble qu'elle n'ait pas été non plus épargnée dans le second incendie de 1355, parce qu'en 1408 nous voyons Pierre, évêque de Séez, amasser des fonds pour la réparer.

Les dates de ces événements historiques correspondent assez bien avec l'architecture du style du monument, et expliquent

(2) Anglicano igne, urbs (sagium) consumpta est et funditus eversa » -- Gall. Christ.

d'une manière assez satisfaisante les différences qu'on y remarque. Voilà du reste, telles qu'elles sont, les faibles ressources à l'aide desquelles l'antiquaire peut essayer à percer le nuage qui entoure la cathédrale; cette pauvreté, cette faiblesse peut lui servir d'excuse, si ses opinions sont erronées; mais elle doit aussi l'avertir de ne pas insister avec trop de confiance sur ses croyances, quelque justes qu'elles lui paraissent.

Nous continuâmes notre route, et à une courte distance de Broglie, nous aperçûmes le château du duc de ce nom. C'est un vaste édifice élevé sur une éminence, et environné de bois. Le duc actuel, l'un des plus distingués et en même temps des plus aimables hommes de France, passe une grande partie de l'année à ce château; fait, comme il l'est, pour jouer un rôle important dans le grand drame politique, il sait encore jouir des plaisirs simples de la campagne.

Broglie est une petite ville Normande, bien propre et bâtie en bois, une partie de son église est antique et grossière. Dans l'intérieur de l'édifice des piliers plats supportent des arcades circulaires unies; une aile latérale a été ajoutée, et la partie originelle adjacente à l'aile moderne a été mise en rapport avec celle-ci par l'insertion d'arcades en pointe sous les anciens demi-cercles. On a substitué à l'abside primitive une chapelle de la Vierge, bâtie dans le style en pointe. Dans la façade occidentale, on a introduit comme ornement des arcades entrelacées. La seule date que j'aie pu découvrir relativement à cette église est celle d'une consécration qui eut lieu en 1224, par les soins d'un évêque d'Evreux. Cette époque paraît être celle où les parties qui portent les caractères du style en pointe furent ajoutées.

En quittant Broglie, nous traversâmes une vallée couverte de riches forêts, et nous ne tardâmes pas à arriver à Bernay.

C'est grâce à une puissante abbaye de Bénédictins établie dans ses murs que cette ville jouit autrefois de quelque célébrité. L'abbaye dont je parle fut fondée dans les premières années du XIe. siècle par Judith de Bretagne, épouse de Richard II, duc de Normandie.

On retrouve de nombreux vestiges du monument primitif, et c'est peut-être le plus ancien édifice de quelqu'importance qui existe aujourd'hui en Normandie. A ce titre, il mérite de fixer l'attention : il vient rendre un imposant témoignage du génie grandiôse et simple des premiers Normands. Il est vaste et élevé, mais complètement dépourvu d'ornements. Les arcades circulaires unies qui bordent la nef reposent sur des piliers rectangulaires également unis auxquels sont attachées des colonnes. Les vides de ces dernières ne correspondent pas exactement aux vides des piliers. Les colonnes appartiennent à l'ancien style Normand ; elles sont surmontées de chapiteaux variés, décorés de feuillage, sans qu'on voie poindre entre les feuilles ces figures grotesques qui furent introduites plus tard. Un de ces chapiteaux porte cette inscription : *me fecit Izembardus.* Dans la partie supérieure des transepts existe un *triforium*, parsemé d'ouvertures à têtes rondes, divisées au moyen de petites colonnes.

L'église a deux ailes latérales, des transepts, une abside principale à l'extremité du chœur, et une autre abside à chaque transept.

La voûte en dôme qui surmonte les ailes est fort curieuse ; elle semble appartenir à la première construction.

L'abbaye fut sécularisée à la révolution, et l'église est devenue la propriété de deux commerçants qui en ont fait des magasins.

Bernay est située dans une charmante vallée, arrosée par une petite rivière.

(*La suite à un prochain numéro*).

CONSIDÉRATIONS ARCHITECTONIQUES

Sur les restaurations faites à la cathédrale de Bayeux et la surveillance qu'il conviendrait d'exercer sur les travaux de ce genre,

Par M. l'abbé THOMINE-DESMAZURES,

Chanoine titulaire de la Cathédrale de Bayeux (1).

La cathédrale de Bayeux, si souvent ruinée, reconstruite, frappée de la foudre et réparée, dévastée par les guerres et l'incendie, puis restaurée, présente dans ses détails un ensemble de notions historiques d'un haut intérêt et d'éléments curieux que l'on trouverait difficilement réunis ailleurs. C'est une véritable histoire de l'architecture dans le moyen âge. Et sa crypte qui remonte à des temps antérieurs à la première construction du monument actuel, et ses tours fondées vers l'an 1046, et les arcades de la nef construites par l'évêque Odon avant 1077, et la voûte et le chœur et l'abside terminés avant 1241, et les chapelles latérales de la nef dont la dernière au Nord, si remarquable par le dessin et la hardiesse de sa croisée, s'éleva l'an 1300, et l'élégante construction en 1448 de la lanterne qui sert de base à la tour de l'horloge, enfin beaucoup d'autres parties faites ou restaurées à différentes époques suffisent pour nous donner le caractère propre et particulier de chaque

(1) Ce mémoire a été lu dans la séance tenue à Bayeux le 31 mars, par la Société pour la conservation des monuments.

siècle. Peintures des XIIIe., XVe. et XVIe. siècles, armoires avec leurs serrures du XIIIe., portes et ferrures du XIVe., autel et balustrade du XVe., boiseries du XVIe, tout concourt à nous montrer dans la cathédrale de Bayeux la réunion des productions de l'art dans les siècles qui nous ont précédé.

Il est évident, que dans un monument si précieux en souvenirs, on ne peut sans vandalisme refaire et construire sur de nouveaux plans aucune partie de cet édifice ; c'est ici, plus que partout ailleurs, que les amis de l'antiquité doivent s'attacher à reproduire exactement et de la même manière ce que le temps en détruit chaque jour. Aussi, nous voudrions que jamais une pierre n'en fut arrachée par la main de l'ouvrier, sans être aussitôt remplacée par une autre pierre de même dimension et travaillée de la même manière.

C'est ce principe conservateur, je dois le dire, qui anime les administrateurs de la fabrique cathédrale. Malheureusement nous regrettons que ce principe n'ait pas été constamment suivi dans les grosses réparations faites depuis un grand nombre d'années. La fabrique n'est appelée à donner son avis que sur la nécessité des travaux à faire, et jamais elle n'est consultée sur le mérite des dessins ou des plans de restauration. Aussi lorsqu'on lui soumit en 1836 un projet de nouvelle construction de toutes les chapelles, au côté sud de la cathédrale, tout en manifestant fortement sa pensée, elle ne put repousser l'innovation, que spécialement à cause de l'inutilité d'une partie de la dépense occasionnée par ce travail. Depuis 1816, de nombreuses réparations ont eu lieu. La balustrade, qui couronne la nef et le chœur dans toute leur étendue au côté sud de l'édifice, a été rétablie, ainsi que la partie supérieure des niches qui fait corps avec cette balustrade. Nous voyons avec peine les couronnements des niches,

partout où ils ont été replacés, tous sculptés dans un style uniforme, sur un même dessin assez insignifiant; les colonnettes et les chapiteaux du balustre grossièrement travaillés n'ont point la grâce de ce que j'ai retrouvé dans les anciens débris. La construction des plate-formes qui, depuis 1817, n'est point encore achevée, a fait mutiler et disparaître presque toutes les gargouilles sculptées et curieuses des bas-côtés de la nef; ce travail a même, au Nord, dénaturé en grande partie le caractère de l'édifice, et nous sommes encore menacés chaque jour de désolations nouvelles.

En vous signalant ainsi quelques-unes des dégradations les plus apparentes, commises depuis certain nombre d'années, j'ai dû, Messieurs, en rechercher les causes et vous les exposer. Je les trouve dans la manière dont les travaux sont autorisés, ordonnés, exécutés.

Lorsque le gouvernement fait une allocation pour des réparations, il confie le soin de les ordonner et surveiller à un seul homme, qui n'est comptable et de ses actes et de la direction qu'il donne à ses ouvrages qu'au gouvernement seul. Cet homme est un architecte, et, vous le savez, Messieurs, tout architecte habile a peine à suivre les inspirations d'autrui et à reproduire ce qu'il a sous les yeux; quand on peut être auteur, on ne se réduit point à devenir copiste. L'architecte éloigné du lieu de l'opération, donne ses ordres qui sont bien ou mal exécutés. Les travaux sont livrés à la merci d'entrepreneurs qui, ne voulant rien autre chose que le profit, commencent par abattre et démolir tout ce qui peut entrer dans l'allocation qui leur est faite; et nous avons vu, il y a quatre ans, la pince et le marteau se briser pour opérer la démolition d'un des piliers qu'on prétendait en ruine. Encore si ces démolitions se faisaient avec précaution; mais

nous avons gémi plus d'une fois de voir l'incurie des ouvriers détruire dans les parties inférieures, à mesure qu'ils devaient surélever de nouvelles constructions ; et les détériorations deviennent d'autant plus grandes qu'une lenteur inconcevable d'exécution éternise nos travaux.

On conçoit aisément que dans un ordre de choses dans lequel, d'un côté, personne autre qu'une administration centrale qui ne connaît qu'imparfaitement les besoins de la localité, personne, dis-je, n'a le droit de reprocher à un architecte aucune inexactitude ou nouveauté dans ses plans, où, d'un autre côté, des entrepreneurs exécutent sans aucune surveillance, et cherchent à se créer tous les travaux et toutes les réparations sur lesquelles ils peuvent trouver du bénéfice, le monument ne peut qu'éprouver un dépérissement continuel.

Quels remèdes peuvent être apportés à ces maux ? C'est une question que je me suis faite depuis long-temps, et après l'avoir long-temps méditée, je n'ai pu trouver d'autre remède que la suppression des causes de détérioration.

Le mal est d'abord l'autorité absolue et sans aucun contrôle de l'architecte dans l'exécution des travaux autorisés ; en second lieu, le défaut de surveillance ; puis la précipitation et le peu de soin avec lesquels les entrepreneurs démolissent ; enfin la lenteur des restaurations, lenteur qui provient, tant de la faute de l'architecte dont on attend souvent les plans et les ordres, que de celle des entrepreneurs qui veulent se ménager toujours une ressource pour le temps de la saison rigoureuse.

Que l'architecte soit donc tenu, avant aucune démolition possible, de présenter le dessin exact et complet des constructions existantes, tracé en noir, avec les restaurations projetées tracées ou lavées en une autre couleur. Que ce

dessin soit communiqué à la Société pour avoir son avis, tant sur l'exactitude du dessin, que sur la vérité historique et le mérite des constructions proposées.

Que l'entrepreneur, avant toute démolition, ait taillé et préparé les pierres qui doivent entrer dans la reconstruction, en sorte que le rétablissement soit fait dans un laps de temps désigné dans les devis, après lequel l'entrepreneur sera mis en perte.

Que la démolition ne puisse se faire qu'avec les plus grandes précautions, et en présence de l'architecte ou de son surveillant. Que les pierres de la démolition ne puissent être brisées avant la restauration totale, ni enlevées de manière à n'être point représentées; en sorte qu'on puisse comparer les restes de ce qui existait avec la construction nouvelle.

Que l'entrepreneur ne puisse faire monter et descendre ses échafaudages, les pierres de démolition et de reconstruction, etc., que par un lieu qui lui sera désigné, et dont, à cet effet, l'état devra être constaté d'avance par procès-verbal, et par les dessins de l'architecte communiqués, comme il est déjà dit, à la Société pour reconnaître leur exactitude; afin que l'entrepreneur soit contraint après la reconstruction de réparer tous les dégâts occasionnés par ses ouvriers.

Que, dans tous les cas, la commission désignée par la Société puisse, quand elle apercevra quelque dégradation, *arrêter les travaux*, avec obligation toutefois d'en référer de suite à l'autorité compétente.

Enfin que le travail exécuté ne soit point reçu avant d'avoir été visité par la Société et comparé avec les dessins approuvés.

Ces précautions et cette surveillance exercées par des hommes qui se livrent à des recherches particulières sur les différents caractères de l'architecture dans les temps oubliés

des architectes sont, Messieurs, la seule garantie que la France puisse avoir de la conservation de ses monuments.

Ces causes de dégradation ne sont pourtant pas, Messieurs, les seules que j'aie à vous signaler. Une fumière qui pourrit le mur de la cathédrale, un bûcher, des bois de construction, une ignoble barraque, appuyés contre cet édifice, qui en mutilent les ornements, avaient inspiré à Mgr. l'Evêque le dessein de faire la demande d'une portion de terrain autour de la cathédrale, quand une partie des habitants de Bayeux manifesta le désir d'isoler à une grande distance ce monument si remarquable, qui fait l'ornement de la ville. Leur vœu, m'a-t-on dit, adressé au Conseil général de département, présentait un plan fort beau et de bon goût, mais trop vaste et trop dispendieux pour recevoir son exécution. Il suffirait, Messieurs, pour la conservation de l'édifice, que cet isolement s'étendit à une distance de 10 ou 15 mètres, que dans la suite on pourrait environner d'une grille comme les principaux monuments de la France. Pour opérer cette grande amélioration, il n'est besoin que d'une simple concession sans aucuns frais de la part du département.

Présentement, Messieurs, c'est sur les réparations à faire prochainement à la cathédrale, que je désire surtout fixer l'attention de la Société. Il est nécessaire de restaurer le portail, en partie dénaturé, en partie rongé par les ans et le salpêtre; il est utile de relever deux tourelles sur les bas-côtés près du chœur; M. l'architecte du département est prié de dresser à cet effet les devis convenables pour les envoyer au ministère. Nous attendons encore le rétablissement des balustres et des pignons qui doivent surmonter chacune des chapelles de la nef au côté du sud de la cathé-

drale ; cette restauration autorisée par le gouvernement sera faite dès que M. l'architecte aura donné ses plans à l'entrepreneur. Je vous prie, Messieurs, de prendre tous les moyens qui seront au pouvoir de la Société pour empêcher toutes les dégradations et les anachronismes. Pour moi, Messieurs, comptez sur mon zèle et sur mes faibles efforts, pour remplir, autant qu'il dépendra de moi, les fonctions attachées au titre de membre de la Société française pour la conservation des monuments.

NOTE

Sur un ancien encensoir en argent, conservé dans la sacristie de la cathédrale de Trèves,

PAR M. DE CAUMONT.

Les anciens ne connaissaient pas les encensoirs proprement dits; ils renfermaient l'encens dans une espèce de coffret carré et le jetaient sur du feu contenu dans un vase ou cassolette placée sur un trépied; les bas-reliefs, les frises et les médailles qui montrent les vases pontificaux confirment cette vérité; on y voit toujours le coffre à encens, et jamais l'encensoir.

Il y a lieu de penser que l'église grecque a devancé l'église latine dans l'usage des encensoirs portatifs avec des chaînes. En effet dans les plus anciennes peintures grecques bysantines, les prêtres sont toujours représentés tenant de la main droite un encensoir avec des chaînes, et le livre des évangiles dans la gauche.

L'encensoir à chaînes se voit souvent encore dans le tympan des portes bysantines qui offrent en bas-relief la représentation de N. S. revêtu du *peplum*, et tenant d'une main le livre des évangiles. Quand la figure de Dieu n'est pas entourée des figures symboliques des quatre évangélistes, il arrive ordinairement que deux anges placés de chaque côté, tiennent des encensoirs. On en remarque aussi dans beaucoup d'autres sujets du XIIe. et du XIIIe. siècle.

Tous les encensoirs sculptés dans les bas-reliefs de cette époque, m'ont présenté une forme globulaire, et dans leur couronnement, l'image de petits toîts et de tourelles dont les fenêtres à jour facilitaient la sortie de la fumée. Tous offraient le plus grand rapport de forme avec celui que nous avons trouvé cette année, M. Dupré et moi, dans la sacristie de la cathédrale de Trèves. Ce curieux encensoir parfaitement conservé est en argent massif.

Voici le dessin que M. Dupré a fait de cet encensoir, et les notes descriptives qu'il a rédigées en présence de l'original.

« La partie supérieure de cet encensoir est un dôme octo-
« gonal autour duquel règne une ceinture de tours fortifiées;
« au-dessous sont quatre grandes façades angulaires qui se
« coupent à angle droit par le sommet : et dans les angles
« rentrants de cette façade surgissent quatre grosses tours qui
« dissimulent très-adroitement le grand espace vide qui y serait
« resté, et forment comme la base solide du système des
« fortifications plus élevées qu'elles complètent (1). »

« Sur le centre des quatre grandes faces principales se dé-
« tachent autant d'hémisphères correspondants, qui donnent
« une tournure plus gracieuse et plus elliptique à l'ensemble
« de l'encensoir. C'est surtout dans les dessins qui ornent ces

(1) J'ai vu dans de très-vieux Antiphonaires manuscrits, des dessins représentant les murs extérieurs de Jérusalem, exactement de la même manière que les dessins de la partie supérieure de notre encensoir, avec ses tours fortifiées alternativement rondes et carrées, ses ouvertures de défense, ses assises bien tracées, et jusqu'à des fers de lance indiqués sur le sommet de l'édifice. Ne serait-ce donc point là comme un pieux souvenir de la *ville sainte*, la cité célèbre des pèlerinages et des croisades?
(*Note de M. Dupré*).

« hémisphères, que se révèle le goût byzantin. Sur deux côtés,
« ce sont des animaux fantastiques, et sur les deux autres,
« des figures de renard entrelacées dans des cercles garnis de
« fleurons, et semblant jouer ou se défier mutuellement. Et
« comme les interstices de ces dessins bizarres sont en creux,
« les reliefs n'en sont que plus nets et mieux accusés. C'est par
« ces espaces vides, et par les fenêtres cintrées du couronne-
« ment supérieur que s'échappait la fumée. Divers petits
« ornements en saillie tendent à racheter la fuite trop brusque
« des bords les plus éloignés de la largeur, vers le point de
« jonction avec le pied de l'encensoir. Ce pied, en argent
« comme tout le reste, est légèrement gravé en dessus, et
« porte intérieurement une assez forte masse de plomb, pro-
« bablement pour faciliter le balancement de l'encensoir dans
« les mains du thuriféraire. »

Le dessin fort exact de M. l'abbé Dupré (pl. I), rapproché des notes précédentes qu'il a bien voulu prendre à Trèves pendant notre séjour dans cette ville, fera parfaitement comprendre l'intérêt de cet antique objet. Quant à l'époque à laquelle il faut en rapporter l'origine, je pencherais pour la première moitié du XIIIe. siècle, en considérant qu'au XIIIe. siècle le style byzantin régnait encore en Allemagne. (Voir ce que j'ai dit à ce sujet dans le 3e. vol. du Bulletin, p. 247). Nous voyons d'ailleurs dans l'encensoir de Trèves, des ouvertures en quatre-feuilles qui, en supposant même que les parties supérieures de l'encensoir n'aient pas été raccommodées ou refaites à une époque très-postérieure (ce qui serait très-possible), annoncent au moins les premiers temps de l'ère ogivale.

Quant au pied de l'encensoir, tout porte à croire qu'il a été réparé; les feuilles imitant l'acanthe qui le garnissent,



Encensoir

Conservé dans la Cathédrale de Trèves.

Lithie de A. Hardel, à Caen. L'Abbé Dupré del.

annoncent même une époque très-rapprochée, correspondant au règne de Louis XIII. On conçoit du reste que le support de cet encensoir ait été plus promptement usé que le reste, et qu'après avoir été bossé ou détérioré, il ait fallu le refaire. C'est donc la partie centrale de l'objet qui offre les caractères d'ancienneté les plus précis, c'est seulement cette partie que l'on peut regarder comme pouvant remonter au XIIIe. siècle.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES.

Séance administrative du 2 mai 1838. — Le Conseil administratif de la Société pour la conservation des monuments s'est réuni le 2 mai. M. de Caumont a communiqué plusieurs lettres. L'une de M. Cardin, conservateur des monuments du département de la Vienne, annonce que l'on va sacrifier une partie du château de Thouars et y faire passer une grande route : M. Cardin réclame avec énergie contre cette mesure dévastatrice et demande que la Société en prévienne l'exécution qui serait un sujet de regret pour tous les amis des arts et des monuments. Il ajoute qu'il n'y a pas un moment à perdre et que l'on est sur le point de se mettre à l'œuvre. M. de Caumont a pensé qu'il serait bon d'adresser immédiatement une réclamation au Ministre de l'Intérieur, et a proposé pour cette lettre une rédaction qui a été adoptée par le Conseil et signée séance tenante.

— Le Conseil a pris connaissance d'une circulaire du Ministre de l'Intérieur qui demande aux Sociétés savantes de France quelles seraient les fouilles les plus importantes à entreprendre pour l'exhumation des antiquités gallo-romaines ou autres qui existent dans les départements. La Société qui peut agir dans un grand nombre de provinces par l'intermédiaire de ses Inspecteurs signalera au Ministre plusieurs points qui pourraient être explorés avec fruit par ses soins.

— M. Calvet, substitut du procureur du Roi à Figeac et membre de plusieurs Sociétés savantes, a été proclamé *Inspecteur conservateur des monuments historiques du Lot.*

— M. Boisset, avocat à Caen, a été admis au nombre des membres de la Société.

— Une autre séance administrative a eu lieu le 19 juin 1838, dans laquelle M. Paul d'Aigneaux, propriétaire au château de l'Ille-Marie (Manche), a été nommé membre de la Société.

— On a entendu ensuite une lettre dans laquelle les membres de la fabrique de La Ferté-Bernard exprimaient à la Société leur reconnaissance pour l'allocation qu'elle leur a accordée pour leur église et annonçant que les travaux sont en pleine activité.

— Lecture a été donnée d'une lettre de M. Vatout annonçant qu'une somme de 300 fr. a été allouée à la Société par le Ministre de l'Intérieur, à titre d'encouragement. M. de Caumont a fait observer que M. Vatout avait fait espérer une allocation beaucoup plus considérable.

— Le Conseil a décidé que les fonctions de secrétaire-général seraient remplies par M. l'abbé Manceau, chanoine de la métropole de Tours, pendant la session générale annuelle qui s'ouvrira dans cette ville le 25 juin.

— Un grand nombre de membres de la Société pour la conservation des monuments se sont donné rendez-vous à Clermont, le 3 septembre, jour de l'ouverture du Congrès scientifique de 1838. M. de Caumont se propose d'explorer, après cette réunion, plusieurs départements du centre de la France qu'il n'a point encore parcourus.

— La séance publique annuelle de la Société des Antiquaires de Normandie aura lieu à Caen, le 27 août 1838, sous la présidence de M. Guizot.

— Une mort aussi regrettable qu'imprévue vient de frapper M. Galeron, procureur du Roi à Falaise, membre du Conseil général administratif de la Société et inspecteur des monuments historiques du département de l'Orne. Cette perte sera vive-

ment sentie par toutes les Sociétés dont M. Galeron était membre. Outre un grand nombre de mémoires sur l'archéologie, l'agriculture, l'industrie, etc., M. Galeron a publié une statistique de l'arrondissement de Falaise dans laquelle se trouvent des détails historiques intéressants sur chaque commune. Depuis la mort de l'abbé De La Rue, M. Galeron était devenu propriétaire de la bibliothèque de ce savant et il s'occupait de terminer des recherches très-approfondies sur l'établissement des communes en Normandie quand la mort est venue le frapper dans la force de l'âge, au moment où il allait retirer le plus de fruit de ses études. La ville de Falaise, que le zèle infatigable de M. Galeron avait dotée de plusieurs établissements scientifiques, fait une perte dont elle comprend toute l'étendue et qu'il est bien difficile de réparer.

— Le compte-rendu de la 5e. session du congrès scientifique de France vient de paraître. L'analyse des travaux de la section d'archéologie et d'histoire, rédigée par M. Bégin, inspecteur des monuments de la Meurthe, offre un grand intérêt. Cette section était présidée par M. de La Saussaye de Blois, inspecteur divisionnaire de la Société.

Les autres sections ont produit des mémoires très-remarquables. Le volume du congrès de 1837, le 5e. de la collection, se compose de 634 pages ; il est orné de plusieurs planches (1).

(1) Paris, chez Derache, rue du Bouloy, 7.

TROISIÈME FRAGMENT

De la relation d'un voyage archéologique fait en Normandie en 1831 *par M.* Gally-Knight, *et publié à Londres en* 1836, *communiqué à la Société pour la conservation des monuments, par M.* de Caumont.

CHAPITRE XXI.

Evreux.—St.-Taurin.—Châsse de St.-Taurin.— Châsse de St.-Calmin.

7 *juin.* — Nous traversâmes une campagne qui n'a rien d'ennuyeux et de monotone ; des prairies et des vergers composent et varient sa parure, des villages et des fermes répandues çà et là l'animent et lui donnent la vie. La ferme normande qui est toujours à moitié bâtie en bois (1), toujours au milieu d'un verger et toujours protégée par l'ombrage, n'est pas le trait le moins intéressant des riants tableaux qu'on rencontre. A chaque pas, la Normandie nous rappelait l'Angleterre, et surtout le d'Herefordshire.

Nous ne fûmes pas long-temps sans apercevoir Evreux. C'est une ancienne ville, située au sein d'une vallée fertile qu'arrosent deux petites rivières. Elle possède de belles églises, parmi lesquelles on remarque surtout la cathédrale et l'église de St.-Taurin.

(1) Cette peinture ne s'applique qu'aux fermes de quelques contrées de la Normandie, et l'auteur parle ici d'une manière trop générale. (*Note du trad.*)

La dernière a pris la place d'une célèbre chapelle bâtie par St.-Laudulf, en mémoire du Saint qui le premier prêcha l'Evangile en Neustrie.

La cathédrale, à l'exception de l'extrémité occidentale qui est moderne, appartient pour la plus grande partie au Style en pointe avancé. La rose et cinq petites fenêtres, à l'extrémité du transept sud, sont de très-bon goût. Les fenêtres et les ornements, à l'extrémité du transept nord, doivent dater d'un siècle plus tard. Le chœur a beaucoup d'élévation et de majesté ; on y voit des colonnes sveltes arrangées en faisceaux. On retrouve, de chaque côté de la nef, des colonnes et des arcades circulaires qui appartiennent à une église plus ancienne.

Le désaccord qui existe entre les différentes parties de l'édifice pourrait s'expliquer assez facilement. On sait, en effet, qu'en 1194, Philippe-Auguste, dans la guerre contre le roi Jean-sans-Terre, tomba sur Evreux, l'incendia et alla même jusqu'à détruire ses églises. Cependant on doit apporter dans cette explication beaucoup de réserve et de défiance, parce qu'on s'est plu souvent à représenter comme une destruction totale ce qui n'avait été qu'un dommage partiel ; et c'est là précisément ce qui est arrivé à l'égard d'Evreux, où la nef de la cathédrale, qui fut consacrée en 1076, est encore debout. Il n'est parvenu jusqu'à nous aucune tradition sur la reconstruction des parties de la cathédrale qui ont souffert dans cette circonstance ; mais la Gallia Christiana nous apprend que Radulf II fut le premier évêque qui, après l'incendie, fut inhumé dans la cathédrale. Ses prédécesseurs avaient été enterrés autre part. C'est peut-être une raison pour croire que la restauration ne fut achevée que sous l'épiscopat de Radulf II. Ce prélat mourut en 1256 ; environ dix ans avant sa mort, il avait ajouté deux chapelles à l'église.

Le palais épiscopal est attenant à la cathédrale ; c'est un

exemple assez curieux du style du XVe. siècle. L'architecture des édifices privés semble avoir toujours suivi pas à pas les monuments religieux dans les routes où ceux-ci entrèrent.

L'histoire de l'église de St.-Taurin est la contre-partie de celle de la cathédrale. A la place de l'humble chapelle de Landulf, se sont élevées, en 1026, par les ordres de Richard II, duc de Normandie, une église et une abbaye magnifiques. L'église de Richard fut à demi-renversée par Philippe-Auguste, et rebâtie long-temps après dans le Style en pointe.

A l'extérieur du transept nord, qui est un reste de la première église, existe une chose bien digne d'être curieusement examinée : c'est un exemple de cet ornement en terre cuite que les Romains introduisirent en Gaule, et qui fut copié par leurs successeurs. Il est composé de tuiles minces de forme et de grandeur différentes.

On a encore conservé dans cette église une de ces magnifiques châsses qui sont devenues si rares. Elle fut destinée à recevoir les reliques du saint, comme nous l'apprend son inscription, et travaillée aux dépens de l'abbé Gilbert, en 1256.

La matière en est riche ; sauf les coins et quelques parties moins apparentes qui sont en cuivre doré, la châsse est tout entière en argent doré. Sa forme est celle d'une chapelle dans le Style en pointe. La partie architecturale est très-soignée ; les ornements sont riches et proportionnés aux petites dimensions du reliquaire. Les compartiments des quatre côtés sont décorés de bas-reliefs qui représentent certains événements de la vie du saint. La châsse était autrefois enrichie de pierres précieuses ; mais elle les a presque toutes perdues au milieu des tempêtes qui ébranlèrent l'église.

Les reliquaires, tels que celui de St.-Taurin, étaient communs aux jours florissants de l'Église. Ils sont une preuve

du progrès dans l'art de travailler l'or, l'argent et l'émail à une époque où les beaux arts en général étaient négligés. Aujourd'hui les châsses que l'on retrouve dans les trésors des églises catholiques sont peu nombreuses, mais elles sont curieuses comme objets d'art, curieuses par le jour qu'elles répandent sur l'architecture pratiquée alors ; car elles portent toujours des ornements architecturaux, même quand elles n'ont point une forme architecturale. Les ornements des châsses les plus anciennes sont dans le Style circulaire ou dans le Style roman ; mais plus tard, quand le Style en pointe fut adopté, ils en prirent les caractères.

J'ai eu occasion de visiter une autre de ces châsses dans la sacristie de l'église de Mozac, près Riom, dans un département de l'Auvergne. Elle a la forme d'un sarcophage, et porte les traits du Style roman. Elle est en argent doré, comme celle de St.-Taurin, et ornée de peintures en émail. Cette châsse contenait les reliques de S[t].-Calmin et de S[te].-Numadie, son épouse ; et les peintures dont nous venons de parler, représentent les différents actes de piété qui signalèrent leur vie. Une inscription gravée sur le reliquaire nous apprend qu'il remonte au milieu du X[e]. siècle : « Petrus abbas, porte l'inscription, hanc capsam fecit pretio. » — Le premier abbé de Mozac, qui avait nom Pierre, était à la tête du monastère à l'époque que nous venons de citer.

CHAPITRE XXII.

Rouen.—Caudebec.—Lillebonne.—Montivilliers.—Graville.—Le Hâvre.

La campagne par laquelle nous passâmes pour arriver à Louviers, offre la même variété que la précédente. A peine avions-nous quitté cette dernière ville, que l'exhaussement

du terrain sur lequel nous voyagions, nous permit d'apercevoir les tableaux charmants qui embellissent les rives de la Seine. Quelques heures s'écoulèrent, et nous nous retrouvâmes à Rouen. Là, je me séparai de M. Hussey, qui devait rester quelques temps encore en Normandie pour achever plusieurs dessins. Je ne quittai Rouen que très-tard dans la journée, de sorte qu'il était plus de minuit quand j'arrivai à Caudebec. La route de Rouen à Caudebec est charmante, et la situation agréable de la gentille petite ville où je descendis, me fit regretter de ne pas avoir un jour de plus à ma disposition. Un joli quai en miniature, la largeur majestueuse du fleuve en cet endroit, les allées ombragées de la promenade voisine, tout se réunissait pour m'engager vivement à rester.

Mais toutes les séductions échouèrent : je me remis en voyage le lendemain, et je pris la route qui conduit directement au Hâvre. Je la quittai un instant pour visiter Lillebonne. Veut-on pénétrer au sein de cette partie de la province, on a à gravir les collines qui bordent la Seine. Durant une ascension longue et pénible, j'eus à parcourir des chemins de traverse et des défilés ombragés par un épais feuillage, qui laisse apercevoir par intervalles la Seine, Caudebec, et la campagne qui embellit la rive opposée du fleuve. Quand on est arrivé au sommet, la route conserve le même niveau jusqu'à ce qu'on aperçoive Lillebonne; alors on descend rapidement, puis on remonte encore pour entrer dans la ville.

La situation de Lillebonne (la *Juliobona* des Romains) est imposante; elle repose sur une éminence environnée de collines; du côté du sud est pratiquée une ouverture qui permet d'entrevoir la Seine, qui prend en cet endroit la forme d'un bras de mer.

Les restes du château couronnent la hauteur. On retrouve le cercle de murailles qui entourait la cour, une tour du XVe. siècle, une autre tour, et une énorme masse d'anciennes constructions Normandes. Un bâtiment moderne, qui n'a aucun caractère guerrier, s'est élevé au milieu des ruines du côté du nord.

Les vieux débris Normands paraissent avoir composé autrefois la grande salle du château. Ses murailles sont bâties en moellon et recouvertes de rangées étroites de pierres carrées. Les fenêtres sont grandes et regardent toutes la cour. Chacune d'elles est partagée en deux par une traverse que supporte une petite colonne, et est flanquée de deux tiges de retrait. On reconnaît, à la position des cheminées et à certains autres signes, que la grande salle n'était pas au rez-de-chaussée, mais bien au premier étage, au-dessus d'une chambre basse voûtée. Des motifs de sûreté ont dû être dans le principe la cause de cette disposition.

Le château, ainsi que le terrain qu'il occupe, ont été vendus tout récemment à un négociant de Bolbec. J'enviai le sort heureux de l'acheteur ; le site est si bien de nature à se prêter à des travaux d'agrément ! La cour, avec son enceinte de murs vénérables, pourrait facilement devenir l'avant-scène d'un joli parterre, qui viendrait aboutir au vieil édifice Normand : il serait encore aisé d'obtenir d'intéressants points de vue. Mais le négociant de Bolbec dirigera probablement ses travaux d'une tout autre manière.

C'est précisément sous le château qu'ont été découverts et soigneusement déblayés les restes d'un théâtre romain. On n'a retrouvé que des fondations et quelques faibles parties des murailles extérieures. Ces murailles étaient construites

avec des matériaux de même nature que l'édifice Normand, et recouvertes de la même manière.

Quelques années après cette découverte, on trouva, non loin du théâtre, une statue romaine en bronze doré, que je me rappelle avoir vue à Londres. Elle présente des inégalités curieuses : les membres sont bien dessinés ; mais la tête est grossièrement faite ; il semble qu'elle soit le résultat d'une substitution opérée plus tard dans un siècle d'ignorance.

Après avoir visité Lillebonne, je rejoignis la grande route.

A Harfleur, je m'en détournai encore, et je descendis dans un large vallon pour gagner la jolie petite ville de Montivilliers, où existait autrefois un célèbre couvent de Bénédictins.

L'église de Montivilliers est demeurée intacte ; sa tour centrale, et une tour octogonale à l'extrémité ouest, qui se termine en pyramide, ont conservé toute leur majesté.

A l'exception de l'aile septentrionale, l'église toute entière porte le cachet du Style circulaire. Les chapiteaux des colonnes de la nef sont de simples cubes ; ceux des colonnes du chœur sont décorés de feuillage. Les transepts sont plus ornés. On voit des moulures se dessiner sur leurs murailles, et quelques figures apparaître sur les chapiteaux de leurs colonnes ; parmi ces dernières, j'aperçus la Sirène. Les demi-colonnes qui vont soutenir le toit du chœur, ont pour chapiteaux de vilains monstres ridés. Le portail occidental est orné de quelques moulures, dont deux révèlent le zigzag et la dent de scie.

On croit que l'église, telle qu'elle existe aujourd'hui, fut commencée au moins au temps d'Elisabeth, seconde abbesse, qui mourut en 1117.

Je quittai Montivilliers pour retourner à Harfleur. A peu

de distance du Hâvre, je montai à la petite église de Gràville, qui est située sur une éminence, à côté de la route.

La première église qui fut bâtie en cet endroit, était destinée à recevoir dans son enceinte le corps de sainte Honorine. A l'approche des Normands, cette relique précieuse, pour la soustraire à toute espèce de souillure, fut transférée à Conflans-sur-Marne, non loin de Paris. Les moines de Conflans, séduits par les avantages attachés à une telle possession, ne voulurent plus, quand l'orage fut passé, se dessaisir du dépôt qui leur avait été confié. Cette détention illégitime leur valut une quantité considérable d'offrandes, qui leur servirent à bâtir une nouvelle église en 1083; les restes de sainte Honorine y furent déposés et n'en sortirent plus. Cependant, les lieux sanctifiés dans l'origine par la présence du corps de la sainte, semblent avoir conservé leur puissance d'attraction; et il en résulta qu'à Graville s'éleva, dans la suite, une seconde église en l'honneur de cette même sainte Honorine.

Cette église est chargée d'une profusion d'ornements. Les chapiteaux des colonnes qui bordent la nef d'un côté, offrent une multitude de figures variées et grossières. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ce monument, c'est la décoration extérieure des extrémités des transepts. On voit apparaître à chacune d'elles ces arcades circulaires entrelacées, dont les intersections enfantent la forme de l'arcade en pointe. Au-dessus de ces arcades se déroule une longue série de figures d'animaux, qui reposent sur des corbeaux à têtes de monstres.

L'église a même, ce qui est assez étonnant eu égard à ses dimensions étroites, sa tour centrale.

On ne connaît rien de certain relativement à la date de cet édifice; mais il est probable qu'il n'a pas été commencé bien long-temps après l'achèvement de sa rivale, l'église de Conflans.

La jalousie des moines gardiens des lieux déshonorés, n'a dû laisser échapper aucune occasion de stimuler la piété des pèlerins, et d'obtenir de leur charité les moyens de soutenir la concurrence qu'avaient engagée les usurpateurs de Conflans.

Guillaume Malet, seigneur de Graville, fonda dans ces lieux un nouveau monastère. Au lieu de clergé séculier, il y introduisit des chanoines réguliers, et leur donna les dîmes de toutes les églises dont il avait le bénéfice, en Angleterre comme en Normandie. L'acte de donation porte la date de 1203; il fut confirmé la même année par Walter, archevêque de Rouen. Mais rien ne prouve que Guillaume Malet, tout en construisant le monastère, ait touché en rien à l'église; le style de ce dernier monument qui a de grands rapports avec l'architecture de l'église de Montivilliers, lui assigne une date plus ancienne. S'il avait été bâti à la même époque que le monastère, il porterait les caractères du Style en pointe, puisque son établissement en Normandie remonte à une époque antérieure à 1203, et que l'église de l'abbaye de Fécamp et la cathédrale de Rouen, qui renaissaient de leurs cendres dans cette même année, en révèlent bien certainement l'emploi.

Guillaume Malet descendait de cet illustre chevalier qui portait l'étendard de Guillaume-le-Conquérant à Hastings, et qui reçut, en récompense de ses beaux faits d'armes, des terres considérables en Angleterre. Mais l'établissement de cette famille au-delà du Détroit, ne fut pas de longue durée: le fils du porte-étendard fut banni d'Angleterre par Henri Ier., en 1102, pour avoir embrassé la cause de Robert Courteheuse, et rentra dans son pays natal.

De Graville au Hâvre la distance n'est pas grande, et je ne tardai pas à y arriver; le lendemain, je montai à bord du bateau à vapeur, et après quatorze heures de traversée j'étais à Southampton.

CHAPITRE XXIII.

De l'architecture Normande en Normandie.

Après avoir rendu compte de mon voyage, et passé en revue les différents faits historiques que j'ai pu recueillir sur ma route, je demande maintenant qu'on me permette de tirer de ces faits quelques inductions, soit relativement à l'architecture normande en particulier, soit relativement aux travaux des Normands en France, comparés avec les monuments anglais contemporains.

La première idée que fait naître la contemplation des édifices normands, c'est qu'il est impossible de ne pas reconnaître que si, ce qui est indubitable, leurs fondateurs ont adopté l'architecture et employé les architectes du pays conquis par leurs armes, ils n'ont pas laissé que d'imprimer à leurs travaux un caractère qui leur était propre. En leur qualité de Barbares, ils ne se distinguaient pas seulement par leur force physique, mais ils avaient encore en partage la vigueur et la modération d'esprit. Ils étaient loin de ce vernis qui cachait les vices d'une société dégénérée; et grâce peut-être à leur éloignement de cette civilisation dangereuse, ils se dérobèrent à l'influence d'un sentiment exagéré, influence qui corrompt le goût et amène la décadence des arts. Cette simplicité leur apprit à mépriser ces artifices puérils, ces ornements recherchés, par lesquels on s'efforce vainement de captiver l'admiration, et ils se trouvèrent naturellement conduits à réaliser des effets plus en harmonie avec la vérité. On a souvent répété que le Midi est le domaine de l'imagination, le Nord celui de

la raison : l'architecture sarrazine d'un côté, l'architecture normande de l'autre, viennent rendre un éclatant témoignage en faveur de cette opinion.

Dans le Xe. siècle, à l'époque où les Normands obtinrent la possession tranquille de la Neustrie, les monuments religieux qui surgissaient dans d'autres provinces de France, se faisaient moins remarquer par la grandeur de leurs dimensions, que par l'abus misérable des colifichets dont les caprices du mauvais goût se plaisaient à les revêtir.

L'architecture, qui était partout en faveur alors, se rapprochait autant de l'architecture romaine, que l'état des arts pouvait le permettre. Le plan des édifices avait été emprunté à Rome; les arcades circulaires, les colonnes et les moulures avaient la même origine. Mais les exigences d'un goût dépravé vinrent jeter un abîme entre l'imitation et l'original; les chapiteaux et les portails se couvrirent d'une multitude de plates gentillesses, d'images fantastiques, produits d'une imagination corrompue, et dont une main malhabile augmentait encore la pitoyable apparence.

Les Normands apparurent au milieu de ce cahos de ridicules fantaisies. Ils adoptèrent le plan consacré par une longue suite de siècles et l'architecture établie; mais ils se dérobèrent sagement au despotisme des colifichets, et s'en remirent, pour le succès, à la puissance des grandes idées de force, de grandeur et de majesté. Les plus anciennes églises normandes sont aussi les plus simples; mais leurs dimensions grandièses leur assurent des titres incontestables à l'admiration. Leur caractère est sévère, mais sublime.

Les Normands hasardèrent en même temps une innovation heureuse : ils ajoutèrent à leur église cette tour centrale que l'on s'accorde généralement à regarder comme le trait le plus

imposant et l'ornement principal des monuments religieux. Les tours étaient heureusement devenues, avant les premiers essais des Normands en Neustrie, une partie intégrante des églises; mais le petit nombre de celles que l'on trouvait à cette époque dans les autres provinces de France, ne décoraient que l'extrémité occidentale; et à peine si, hors de la Normandie, on pouvait rencontrer alors quelque chose qui méritât le nom de tour centrale. Cependant, personne n'est disposé à nier que l'effet général d'une cathédrale et son apparence extérieure, dépendent principalement de cette partie de la construction. Otez à une église sa tour centrale; puis placez-vous de manière à embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble de l'édifice; et dites-moi si vous y découvrez quelque chose qui ressemble à de la majesté.

Grandeur, élévation, simplicité, force, tels sont, avec la tour centrale, les caractères architectoniques que peuvent revendiquer à juste titre les édifices de fondation normande; et s'il est vrai que ces œuvres, qui portent encore des traces de Barbarie, comparées avec des monuments d'un meilleur âge, leur cèdent en beauté et en élégance, il est juste de mettre aussi dans la balance les circonstances défavorables où se trouvaient placés les fondateurs. Il peut arriver qu'il soit besoin, à une certaine époque, de plus de génie pour parcourir une carrière moins brillante, qu'il n'en faut, à une autre époque, pour remplir toutes les conditions de la perfection. Sans doute, nous devons choisir les monuments classiques comme les modèles à imiter; mais tandis que nous les reconnaissons pour guide et que nous suivons leur étendard, nous ne devons pas refuser à l'Architecture normande les éloges qui lui sont réellement dus.

Quant aux détails d'exécution, ils ne se firent d'abord re-

marquer que par leur solidité. Les murailles étaient bâties en moellon et recouvertes de petites pierres carrées. Ce système avait été puisé dans les édifices que les Romains avaient laissés derrière eux en Gaule. Les colonnes étaient, pour la plupart, composées de vastes blocs de pierre. Peu à peu, et d'abord dans les édifices importants, on commença à se servir pour la construction des murailles, de pierres d'une plus grande dimension; mais les jointures étaient larges et le mortier était grossier (V. la description de l'abbaye de Jumièges). Au temps de Guillaume-le-Conquérant, les pierres prirent une forme carrée et s'alignèrent; mais les jointures restèrent encore un peu larges, et le mortier ne perdit pas entièrement son aspect rude et grossier.

On bâtissait aussi avec des pierres longues et étroites, qui n'étaient pas disposées en rangées horizontales, mais qui s'inclinaient tantôt à droite, tantôt à gauche. Ces rangs de pierres tirèrent de la forme et de la direction qu'ils affectaient, le nom d'arêtes de poisson. Leur usage ne se conserva pas long-temps aprés le XIe. siècle.

Les murailles normandes étaient fort épaisses, et on les remplissait de petites pierres au milieu desquelles on répandait abondamment du mortier. Cette combinaison finissait par acquérir une dureté telle, qu'elle avait toute la force et l'impénétrabilité du roc. Plus tard, avec l'apparition des contreforts disparut le besoin de cette espèce de murailles; la science plus clairvoyante reconnut la possibilité de se pourvoir, à moins de frais et de travail, de clôtures d'une force au moins égale. Ce serait se tromper que de croire que les contreforts étaient tout-à-fait inconnus aux premiers Normands; mais ils ne s'en servaient qu'à l'extérieur de leurs édifices, et semblaient ne les avoir imaginés que pour rompre ce qu'une surface trop unie pouvait

avoir de monotone. La projection de ces contreforts était si légère, que le rôle qu'ils jouaient dans le soutien de l'édifice était presque nul. Du reste, ils ne dépassaient jamais la corniche.

On reconnaît dans le plan de toutes les anciennes églises normandes, celui des basiliques. A l'extrémité se trouvait un retrait qui formait le chœur. Les plus grandes églises ont des transepts et des ailes latérales qui sont séparées de la nef par des arcades. Les petites sont souvent dépourvues tout à la fois d'ailes latérales et de transepts.

Les arcades de la nef reposent tantôt sur des piliers auxquels sont attachées des demi-colonnes, et tantôt sur des colonnes simples : on ne rencontre, je dirai presque jamais, ces énormes piliers à colonnes, qui sont très-communs dans les églises normandes d'Angleterre. En France, excepté dans une ou deux cryptes où l'appréciation de la masse à soutenir vient justifier la préférence que l'on a donnée à la force sur la beauté, les piliers dont je parle sont totalement inconnus.

Dans l'architecture religieuse de France, les colonnes simples ont précédé les piliers ; c'est là une anomalie qui ferait naître l'étonnement, si on ne se souvenait à quel point la Gaule, avant l'invasion des conquérants des Gaules, s'était façonnée aux caractères et aux usages romains.

Les colonnes ont toujours des chapiteaux ; dans le principe on n'y remarquait aucun ornement ; mais vers le commencement du XIe. siècle, on les décora de diverses espèces de feuillage qui s'éloignaient jusqu'à un certain point des modèles romains, mais qui cependant tendaient encore à les imiter.

Les fenêtres sont toujours circulaires et indivisées ; à l'extérieur, elles sont flanquées de deux petites colonnes qui supportent des impostes et des moulures.

On a quelquefois pratiqué dans le gable qui supporte la porte d'entrée des églises, une petite fenêtre circulaire.

Les fenêtres des châteaux et des édifices privés sont ordinairement divisées par une colonne simple.

Les portails ont des têtes rondes; on les orna par degrés d'un nombre toujours croissant de moulures semi-circulaires, et on les flanqua d'un nombre correspondant de petites colonnes; mais je ne me souviens pas d'avoir vu en Normandie un seul exemple de la substitution des figures aux colonnes des portails, genre d'ornementation qui était devenu commun en d'autres provinces de France au XII°. siècle. Jamais non plus le partails de Normandie n'adoptèrent ce luxe de moulures qui finit par caractériser les portails normands d'Angleterre. Ils conservèrent toujours une physionomie un peu romaine.

Les moulures les plus communes sont la billette, la tête de clou, le chevron, le zigzag, la nébule, l'étoile, la corde, l'éperon, la dent de chien; on employait aussi quelquefois plusieurs sortes de feuillages, comme le cep de vigne, le laurier, le lierre, etc. La plupart de ces moulures avaient été empruntées à l'architecture de certaines autres provinces de France; le zig zag lui-même, que l'on a coutume de considérer comme d'origine normande, n'est pas du tout normand.

La corniche extérieure qui environne le toit des églises, consistait quelquefois en une moulure qui décrivait une série de demi-cercles, et quelquefois c'était une série de pierres. Ces pierres furent bientôt décorées dans le style déjà adopté par la plupart des autres parties de la France, et se métamorphosèrent en têtes grotesques d'hommes et d'animaux. L'adoption de ces corbeaux à figures pour l'extérieur des églises, eut lieu en Normandie avant l'introduction des images dans l'intérieur des édifices.

Les voûtes des premières églises normandes étaient en bois, à l'exception de la partie qui surmonte le chancel semi-circulaire,

laquelle fut, dès l'origine, voûtée en pierre. Les ailes latérales étaient également voûtées en pierres. La nef des petites églises rurales était quelquefois recouverte de la même manière; quant aux nefs des grandes églises, on est loin de pouvoir affirmer qu'elles adoptèrent ce mode de couverture avant le XIIe. siècle. Mais dans la seconde moitié du siècle, l'emploi de cette voûte devint général, et on ne l'abandonna jamais dans la suite.

La voûte était composée ou de petites pierres à bain de mortier, ou bien encore d'un léger calcaire qu'on trouve dans certaines parties de la Normandie.

La voûte la plus ancienne est dépourvue d'arceaux, et les plus anciens arceaux n'ont point de moulures.

Les arceaux sont d'ordinaire des cercles entrelacés. Ils sont en pierres de taille, et les intervalles qui les séparent sont remplis de la manière que nous avons déjà décrite. Quelquefois ces arceaux consistent en une série d'arcades en forme de fers à cheval.

La voûte en dôme qui surmonte les ailes latérales de l'église de l'abbaye de Bernay, est le seul exemple de cette espèce que j'aie vu en Normandie.

Le premier Style normand et le plus pur régna jusqu'à la fin de la vie de Guillaume-le-Conquérant, depuis les premières années du Xe. siècle jusqu'à la fin du XIe.

On a conservé des vestiges de la première architecture normande; mais il n'en est pas un seul dont la date puisse être établie avec quelque certitude. — A peine si parmi tous ces débris le Xe. siècle a quelque chose à réclamer.

L'église de l'abbaye de Bernay, qui doit avoir été commencée dans la première moitié du XIe. siècle, est le plus ancien édifice normand de quelque importance qui ait gardé sa forme primitive. L'architecture de l'extérieur est si simple,

qu'elle a quelque chose de monotone ; mais les dimensions sont grandiôses et imposantes.

Les églises des abbayes de Jumièges et de Cerisy furent commencées dans la première moitié du XIe. siècle. Les parties normandes de la cathédrale et de l'église de S^{t}.-Taurin à Evreux, ainsi que celles de l'église du Mont S^{t}.-Michel, appartiennent à la même période.

L'église de l'abbaye de S^{t}.-Georges de Bocherville, et les deux grandes églises de Caen, sont des exemples magnifiques de l'Architecture normande au temps de Guillaume-le-Conquérant.

Tous ces édifices portent le cachet de la simplicité ; mais quelque décoration commence, avant la fin du règne du Conquérant, à s'introduire dans les détails : telle est la moulure à frette qui se déroule autour des arcades de la nef dans l'église de Mathilde à Caen, et que l'on voit encore dans certaines parties de l'église de l'abbaye de S^{t}.-Georges de Bocherville et dans d'autres monuments religieux.

Le Style normand fleuri avait déjà acquis un certain développement dans la première moitié du XIIe. siècle. On en a un bel exemple dans les arcades de la nef de la cathédrale de Bayeux. Elles sont ornées d'un grand nombre de moulures de diverses espèces, travaillées avec beaucoup de goût.

Il existe un autre exemple du Style normand fleuri dans les environs de Bayeux : c'est l'église de S^{t}.-Gabriel, fondée par Robert de Glocester en 1128.

Une fois que la passion de l'ornement eut imposé silence à un sentiment plus noble, on ne tarda pas à tomber dans la bizarrerie et l'extravagance, en admettant toutes les singulières décorations qu'on avait pris plaisir à imaginer dans d'autres provinces de France. Les monstres de la corniche envahirent

les portails ; des portails ils gagnèrent les chapiteaux de l'intérieur ; et bientôt il ne resta pas, dans tout l'édifice, un seul coin qui ne fût défiguré par ces ornements bâtards et difformes.

L'église de l'abbaye de Montivilliers, qui remonte à l'année 1117, et l'église de Graville présentent le Style fleuri à son dernier période d'exagération.

Il paraît que cette fièvre atteignit son plus haut degré d'exaltation dans la première moitié du XIIe. siècle, et que, dans la seconde moitié elle descendit de quelques degrés. Dans la chapelle de S^t.-Julien, bâtie par Henri II vers l'année 1162, on voit encore grimacer quelques monstres hideux ; mais ils sont en petit nombre, et l'ensemble de l'édifice vient rendre témoignage du changement avantageux qui s'était opéré dans le goût des architectes.

Tant que régna le Style circulaire, les Normands n'appliquèrent jamais les écussons à la décoration de leurs églises.

Châteaux et Edifices privés.

Les villes et les maisons normandes ordinaires étaient entièrement construites en bois, et elles ont conservé pour la plupart, jusqu'à ce jour, cette apparence antique. Les châteaux qui n'avaient qu'un rôle à jouer, celui de la défense, devaient, selon cet adage : *Qui veut la fin doit vouloir les moyens*, présenter dans leur plan et leur construction un caractère principal, essentiel, celui de la force et de la résistance. On devait aussi leur choisir un site que la nature s'était déjà chargée de fortifier.

Le plan des châteaux normands était aussi uniforme que pouvait le permettre la diversité des terrains où ils étaient situés. Le trait dominant était toujours le donjon, qui contenait les appartements du seigneur, et qui servait aussi de refuge à

la garnison, quand les ouvrages extérieurs venaient à être forcés. Il était ordinairement élevé sur un monticule artificiel, ou suspendu sur le bord d'un précipice. Les murailles, pour la fortification desquelles l'art déployait toutes ses ressources, étaient fort épaisses et se composaient d'un sédiment répandu entre deux murs solides. La surface consistait, tantôt en rangées de pierres irrégulièrement disposées, et tantôt en petites pierres carrées à l'instar des murailles romaines. Les angles de l'édifice étaient ordinairement bâtis en pierres de taille; les fenêtres étaient en petit nombre; et à moins qu'elles ne fussent très-élevées ou qu'elles ne regardassent la cour, elles ne méritaient pas le nom de fenêtres: c'étaient de simples ouvertures. On n'arrivait à la porte d'entrée que par un escalier.

Sous le donjon étaient ordinairement des cachots pour les prisonniers.

Le donjon était placé entre deux cours défendues par des murailles flanquées de tours. La tour d'entrée, que l'on appelait la Barbacane, servait tout à la fois de fortification extérieure et de porte d'observation. La forteresse toute entière était protégée par un large fossé.

Ce qui reste aujourd'hui des châteaux normands conserve à peine quelques traces de son ancienne construction; presque tous ont souffert siéges sur siéges; ils ont été plusieurs fois détruits et plusieurs fois reconstruits.

Le donjon de Falaise est peut-être le seul débris de château qui réfléchisse les traits de la première architecture normande (1).

Le château de Gisors, qui fut bâti par Guillaume Le Roux, a perdu tout vestige de sa construction originelle.

(1) Nous possédons en Normandie plusieurs autres donjons très-intéressants : *voir la 5e partie de mon Cours d'Antiquités.* *(Note de M. de Caumont).*

On peut en dire autant du château de Gaillard, l'orgueil de Richard-Cœur-de-Lion qui l'avait créé. Il pressa tellement les travaux, que le château fut terminé en une seule année. Mais il eut dans la suite à soutenir plusieurs assauts où il succomba; et bien que, grâce à leur situation pittoresque, ses tours modernes ne puissent manquer d'être toujours vues avec plaisir, il ne jette aucune lumière sur le mode de construction des châteaux du XIIe. siècle.

Il ne reste du château de Néaufles qu'une grande tour circulaire, qu'environne un fossé profond.

Les restes du château sur Epte sont considérables; mais son architecture est un mélange du dernier Normand et du premier Style en pointe.

On retrouve des vestiges de beaucoup d'autres châteaux; mais tous appartiennent au dernier Normand ou à un style plus récent encore.

Dans quelques forteresses, on construisit, à part du donjon, des appartements plus commodes et plus splendides, où le jour et l'air se frayaient un passage plus facile. Mais, dans les premiers temps, les fenêtres étaient toujours tournées vers la cour, et les chambres habitables se détachaient du sol portées sur des arcades. Dans la suite des temps, quand le danger eut cessé d'être continuel, les maîtres du château purent se donner, dans leurs appartements privés, de plus nombreuses jouissances. Les salles que l'on voit dans le château de Lillebonne nous fournissent un des exemples les plus anciens de cette tendance.

Le règne du Style circulaire ou Roman dura en Normandie jusqu'aux dernières années du XIIe. siècle.

J'ai déjà parlé des exemples du Style en pointe que l'on a prétendu appartenir au XIe. siècle; j'ai montré que ces prétentions n'étaient appuyées sur aucun titre, et qu'il ne fallait

pas s'y arrêter. Les cathédrales de Coutances et de Séez et l'église collégiale de Mortain ne font point exception aux règles généralement respectées : il est temps que nous sortions de l'embarras momentané où nous a jetés une nouvelle hypothèse fastueusement annoncée (1), pour revenir paisiblement aux croyances établies.

La chapelle de St.-Julien, la partie la plus ancienne de de l'église de St.-Sauveur, l'église de l'abbaye de Mortemer, et un grand nombre d'autres édifices démontrent d'une manière suffisante que le style circulaire est resté généralement en usage jusqu'à la fin du XIIe. siècle.

Vers cette époque, les arcades en pointe commencèrent à apparaître en Normandie, mélangées d'abord avec les formes circulaires du style précédent. Les Normands, comme tant d'autres, sont tout-à-fait disposés à regarder le nouveau style comme ayant commencé avec eux, et ils attribuent son origine, comme d'autres l'ont fait avant eux, à l'intersection des cercles; mais c'est là une solution du problême qui paraît à peine satisfaisante; et, comme le style en pointe avait déjà été pratiqué dans certaines autres provinces du Nord de la France, il est nécessaire de se reporter à une double découverte pour expliquer son apparition en Normandie.

Le Chapitre de l'abbaye de Mortemer, qui date de l'année 1174, et celui de l'abbaye de St.-Georges de Bocherville, qui remonte à la fin du XIIe. siècle, sont, parmi les exemples du style de transition en Normandie, les plus anciens de ceux sur les dates desquels il ne peut exister aucun doute. Il y a trop d'obscurité répandue sur l'abbaye Blanche et les abbayes de Hambye et de la Luzerne pour accorder aux dates qu'on leur assigne un caractère d'évidence prononcée.

(1) Par M. de Gerville. *(Note du traduct.)*

Le seul trait distinctif du style de transition normand réside dans la forme des arcades qui subit une modification : ce qu'on peut appeler l'esprit de l'architecture n'a été nullement altéré. Les colonnes avec leurs chapiteaux romans, les moulures et les décorations ne sont que les répétitions de celles que l'on rencontre dans les édifices du style circulaire.

Il ne faut pas oublier non plus que l'élévation architectonique avait toujours été le but des efforts de ceux qui avaient consacré leurs talents à l'érection de temples chrétiens, et que, grâce à la renaissance des beaux-arts, les masses étaient devenues moins lourdes, et les formes, celles des colonnes surtout, avaient commencé à prendre quelque chose de svelte et d'élancé. On a souvent remarqué que le génie du style romain était diamétralement opposé au génie du style en pointe ; que, tandis que le premier aimait les lignes horizontales, et se souciait fort peu de prendre une direction élevée, le second ne songeait qu'à s'élancer dans l'air. Voilà qui est parfaitement vrai, si on oppose les monuments du style en pointe avec l'architecture classique d'une antiquité reculée. Mais n'est-il pas également incontestable que, dès que les Romains commencèrent à bâtir des églises, ils donnèrent à l'édifice un étage de plus qu'à leurs temples ; et ils prenaient ainsi pour guide dans la nouvelle route où ils entraient, non pas le temple, mais la basilique. Cette modification dans le plan produisit une augmentation de hauteur, et tant que l'art conserva quelque chose de noble et d'élevé, les architectes employèrent tous les moyens qui étaient en leur pouvoir pour donner à leurs églises de l'élévation et de la majesté. Mais quand vint le style en pointe, comme il portait en lui-même le principe de l'élancement, il entra dans une route plus large et plus étendue, et indiqua une méthode plus facile qui

fut suivie avec empressement par les hommes auxquels elle fut d'une grande utilité.

C'est la voûte qui, la première, paraît s'être modelée sur les idées nouvelles; elle semble avoir revêtu la forme en pointe (comme à Blanche-Lande et à Mortemer), quand le reste de l'édifice était encore sous l'influence du style circulaire.

En seconde ligne vinrent les fenêtres qui adoptèrent la forme en lancette. Les lancettes très-longues sont celles qui apparurent en dernier lieu.

Ce fut ensuite le tour des portails de se prêter au changement : des portails il se communiqua aux arcades de la nef, et finit par envahir par degrés toutes les parties de l'édifice.

Ce ne fut guères qu'après avoir acquis tout son développement que la nouvelle forme fit son apparition en Normandie. Les modifications opérées dans l'église de l'abbaye de Fécamp, et qui rappellent la première architecture en pointe, avaient lieu en 1200, et c'est une ou deux années plus tard que l'on commença la reconstruction de la cathédrale de Rouen.

Le changement de style en fit surgir un autre dans la forme de l'abside ou chancel. Il cessa d'être semi-circulaire et devint polygonal; en Normandie, dans la plupart des grandes églises, le chancel a conservé cette dernière forme. Dans certaines églises rurales, il est carré. A Louviers existe une église de grande dimension dont le chancel est également carré; mais comme cette forme fut rarement adoptée dans les édifices les plus considérables, la fenêtre orientale ne prit jamais place, sur le continent, entre les divers traits principaux d'une église.

Le premier style en pointe qui a pour caractère générique la fenêtre en lancette, régna en Normandie jusqu'à la seconde moitié du XIIIe. siècle.

Dans le cours de cette période, on fit faire un grand pas aux

fenêtres; on enveloppa deux ou trois lancettes dans une arcade en pointe, et on orna d'une rose ou d'un trèfle l'espace resté libre entre les têtes des lancettes.

Alors aussi les contreforts extérieurs furent appelés à jouer un rôle plus important; ils partagèrent avec les murailles la tâche de supporter les voûtes en pierre devenues habituelles; et il fallut, pour qu'ils le fissent avec succès, qu'on leur donnât plus de projection et de hauteur. Dès qu'ils furent ainsi devenus plus visibles, ils ne tardèrent pas à compter parmi les ornements additionnels, et à se décorer, au sommet, de crochets et de pinacles. Enfin, la science faisant tous les jours de nouveaux progrès, fit sortir du néant les contreforts aériens, ces auxiliaires puissants de l'objet favori du style en pointe. Au premier abord ils furent tout-à-fait unis, mais peu à peu ils se procurèrent des ornements qui vinrent effacer ce que leur aspect avait de monotone.

La cathédrale de Lisieux est un bon exemple du premier style en pointe normand. Cette église établit une différence bien remarquable entre l'architecture en pointe de France et celle d'Angleterre.

Le style en pointe français conserva toujours quelque chose du caractère romain. Les colonnes simples continuèrent à être introduites plus souvent dans les églises de France que dans celles de la Grande Bretagne. Ce sont d'ordinaire des colonnes et non pas des piliers, qui environnent le chœur. Leurs chapiteaux se rapprochent beaucoup plus des chapiteaux romains. Les moulures sont aussi des imitations des moulures romaines. Dans certains édifices, la seule différence consiste dans la forme de l'arcade.

Vers la fin de la première moitié du XIIIe. siècle, grâce à l'influence vivifiante des Croisades et aux nombreux efforts de

saint Louis, une impulsion vaste et puissante se communiqua à l'architecture. La chapelle que ce prince ajouta à son palais royal de Paris, fut consacrée en 1245 et fait époque dans les annales de l'architecture française. Dès ce moment le principe d'élévation fit des progrès rapides, et le style en pointe revêtit de jour en jour des formes plus savantes et plus gracieuses. Au commencement du XIVe. siècle un changement s'opéra, qui a reçu dans ces derniers temps le nom de style flamboyant, à cause de la ressemblance que l'on prétend exister entre la broderie supérieure des fenêtres et l'ondoiement de la flamme. Mais, après tout, le style flamboyant n'est rien autre chose que le premier essai du style fleuri, et peut-être n'est-il pas assez distinct pour mériter une dénomination spéciale. Les vices du style fleuri ne se déclarèrent pas d'abord, et l'architecture demeura ce qu'elle était auparavant, grande et majestueuse; cependant son véritable caractère était une ornementation légère et délicate : le mauvais goût se chargea de la conduire par degrés dans une route vicieuse, et l'on vit bientôt éclore tous les travers d'une décoration exagérée. Dans le courant du XVe. siècle, le style en pointe commença en Normandie à tomber en décadence. Il perdit peu à peu ses belles proportions et tout ce qu'il avait pour plaire. Sa marche languissante se continua jusqu'au commencement du XVIe. siècle; à cette époque on prit goût aux formes classiques, et l'architecture en pointe dut céder sa place au style de la renaissance.

CHAPITRE XXIV.

Architecture Normande d'Angleterre.

Après avoir suivi le style normand dans les vicissitudes qu'il eut à subir dans son pays natal, examinons maintenant les circonstances qui en signalèrent la pratique en Angleterre.

On n'a aucune donnée certaine sur l'architecture qui fut en usage dans cette contrée avant l'introduction du style normand. Les autorités les plus compétentes en ces sortes de matières, ont décidé que c'est à peine s'il subsiste quelque signe auquel on puisse reconnaître des restes d'édifices saxons. On a seulement lieu de soupçonner que certaines parties de quelques églises qui portent les traces d'une antiquité très-reculée, et dont le style diffère matériellement du normand, sont d'origine saxonne. Leurs traits distinctifs consistent dans une imitation plus grossière et plus maladroite du romain, et dans une combinaison de formes diagonales et de formes perpendiculaires dans la décoration extérieure des tours. Nous en avons des exemples dans la vieille église de Barton, dans le Lincolnshire, et dans celle d'Earl Barton dans le Northamptonshire. Le seul témoignage à ajouter en faveur de leur origine saxonne, c'est qu'on ne trouve en Normandie rien de semblable.

Certaines personnes ont cru que les églises saxonnes, en général, étaient des édifices en bois; mais cette opinion paraît être erronée; car le grand Terrier qui fait l'énumération de 1700 églises, n'en signale qu'une seule comme étant bâtie en bois; et Henri de Huntingdon parlant d'une certaine église dit: « Elle n'était pas construite en pierre, mais en bois, et recouverte de roseaux, ainsi qu'on a coutume de le faire en Ecosse. » Ceci démontre que cette espèce de construction n'était pas en usage en Angleterre.

Non seulement les églises saxonnes n'étaient pas de simples édifices en bois, mais quelques-unes d'entre elles, comme nous l'apprennent les vieux historiens, furent bâties à grands frais et dans un style d'architecture très-orné.

Dans le courant du VIIe. siècle, une église s'éleva à Lincoln, et Bede nous dit qu'elle était en pierre et d'une exécution par-

faite. L'église du monastère de Wermouth fut fondée en 675 par l'abbé Bénoît Biscopius d'une noble famille du Northumberland, qui, à l'âge de 25 ans, quitta le service du roi Oswy pour embrasser la vie religieuse. Il fit venir de France des ouvriers maçons, qu'il chargea de lui bâtir une église dans le goût romain; et quand les travaux approchèrent de leur terme, il se procura d'autres ouvriers du même pays, habiles dans la fabrication des vitraux, qui travaillèrent aux fenêtres.

L'église du couvent de Ripon et la cathédrale d'Hexham furent bâties toutes deux par Wilfrid, évêque d'York, dans la seconde moitié du VIIe. siècle; elles étaient construites en pierre et portées sur des colonnes et des arcades. Wilfrid, comme l'abbé Biscopius, fit venir des architectes et des ouvriers étrangers; il les emprunta à Rome, à l'Italie, à la France et à d'autres pays encore.

Dans le VIIIe. siècle, Ethelbald, roi de Mercie, fonda le monastère de Croyland; et l'église de S^{t}.-Pierre à York fut rebâtie par l'archevêque Albert, et consacrée peu de temps avant sa mort, qui eut lieu en 780. Alcuin, dans la descrip- qu'il donne de cette église, la dépeint comme ayant des colonnes, des arcades et des portiques.

Dans le IXe. siècle, les incursions continuelles des Danois vinrent interrompre le progrès des arts. Tous les monuments dont s'énorgueillissait l'Angleterre furent détruits; ce qu'il fut permis d'entreprendre dans la période qui s'écoula jusqu'au règne tranquille d'Edgard, se borna à des réparations et à des travaux pour la défense du territoire. Avec Edgard, la paix refleurit en Angleterre. C'est alors que l'alderman Aiwin fonda l'abbaye de Ramsey et y bâtit une église. Ce dernier édifice fut construit en six ans; en 974 il était achevé. Il était

en forme de croix ; on y voyait des colonnes, des arcades et deux tours, dont l'une était supportée par quatre colonnes ou piliers placés au centre de l'église. C'est, à ce qu'il paraît, la première église d'Angleterre qui ait eu une tour dans cette situation, et qui ait été bâtie en forme de croix.

Ces descriptions, que nous ont transmises les vieilles Croniques, semblent démontrer que l'architecture saxonne était, comme celle de toutes les autres contrées, une imitation du romain ; mais il paraît non moins démontré que lorsqu'on entreprenait la construction d'un édifice de quelque importance, c'était d'ordinaire à des architectes et à des ouvriers étrangers que l'on avait recours ; et il est sans doute permis d'en conclure que les ouvriers nationaux étaient alors peu habiles, peu expérimentés. L'établissement des Romains dans la Grande Bretagne n'avait pas été d'assez longue durée, pour qu'il leur eût été possible d'initier aux mystères de leur architecture les artistes du pays ; le nombre des modèles qu'ils laissèrent derrière eux fut nécessairement très-minime, et les jours désastreux qui suivirent, firent rétrograder l'art dans la route où il était entré.

La seule conclusion légitime à laquelle nous puissions arriver, c'est que les architectes nationaux qui, dans les siècles saxons, entreprirent en Angleterre des travaux architectoniques, imitèrent moins heureusement les principes romains que les architectes des autres contrées ; et il y a tout lieu de croire que même les monuments que l'on a tant vantés, n'étaient pas de grande dimension. L'église de l'abbaye de Ramsey, qui fut l'un des ouvrages saxons les moins anciens et en même temps les plus célèbres, fut achevé en six ans ; et il est incontestable que sa construction aurait demandé beaucoup plus de temps, si elle avait été exécutée sur une échelle de même grandeur que celle des édifices normands.

Le dernier ouvrage saxon qui eut de l'importance, fut l'église de l'abbaye de Westminster, bâtie par Edouard-le-Confesseur en 1065, l'année qui précéda la Conquête. On la représente comme ayant une physionomie différente de celle des autres constructions saxonnes d'Angleterre; cette différence, sans aucun doute, consistait dans une tendance bien marquée vers les principes de construction normande. L'enfance d'Edouard-le-Confesseur s'était passée en Normandie, et pendant tout son règne il mécontenta ses sujets par ses efforts continuels pour implanter en Angleterre les mœurs et les coutumes normandes. Mais le progrès qui se manifesta dans l'église de l'abbaye de Westminster, doit avoir été de beaucoup au-dessous de l'architecture des églises contemporaines de Neustrie. Il reste quelques vestiges des travaux d'Edouard : ce sont des portions de murailles, une arcade élevée au côté sud du chœur, et le trésor; on trouve dans cette dernière partie des colonnes et des arcades calquées sur les modèles romains.

En parlant des églises et des monastères qui surgirent après la Conquête, Guillaume de Malmsbury dit qu'ils étaient construits d'après une méthode nouvelle. Cette dernière circonstance, comme toutes celles qui nous ont précédemment occupés, démontre qu'entre les constructions saxonnes et les constructions normandes il a dû exister une différence bien prononcée. Mais comme les unes et les autres étaient une imitation des constructions romaines, toute la différence consiste nécessairement dans le grandiôse des dimensions, dans la magnificence et la brillante exécution des ouvrages normands. C'est le même style pour les deux périodes; mais dans la dernière il s'est développé sur une plus vaste échelle, et suivant une méthode plus habile et mieux raisonnée.

Le fait est qu'au temps de la Conquête, les Anglo-Saxons étaient à tous égards moins polis et moins civilisés que les Normands. On nous représente les premiers comme engloutissant dans leurs orgies d'immenses richesses, et réduits à habiter des cabanes enfumées et misérables; tandis que les Normands vivaient sobrement dans leurs magnifiques demeures. L'architecture, comme les mœurs des Saxons, était brute et grossière.

Plus d'élévation et de majesté, plus de fini dans l'exécution, et une addition de moulures et d'autres détails d'ornementation, tels doivent être les nouveaux caractères que les Normands introduisirent dans l'architecture anglaise. Celui qui, plus que tout autre, paraît avoir été l'instrument de ce progrès, fut le célèbre Lanfranc, que Guillaume-le-Conquérant enleva à l'abbaye de Caen pour le revêtir de la dignité d'archevêque de Cantorbery. Il s'attacha avec zèle non seulement à construire des églises de plus vaste dimension, mais encore à faire venir en Angleterre des hommes capables de suivre ses traces et de seconder ses projets. Un moine de Caen, Gundulf, l'un des meilleurs architectes de son temps, attira l'attention de Lanfranc; les talents qu'il possédait lui valurent le siége épiscopal de Rochester. Paul qui rebâtit l'église de l'abbaye de St.-Albans, était neveu de l'archevêque de Cantorbery.

Le plus ancien édifice normand qui existe en Angleterre, fut construit sous la direction de Gundulf. Après qu'il eut rebâti sa cathédrale de Rochester, cet évêque fut chargé par Guillaume de diriger la construction de la Tour Blanche, dans la tour de Londres. C'est dans l'intérieur de cette tour que subsiste la seule trace peut-être d'architecture religieuse que nous ait transmis le siècle du Conquérant.

La chapelle dont je viens de parler, est par elle-même une

preuve que les arts étaient à cette époque moins avancés en Angleterre qu'en Normandie. Nous ne pouvons mieux nous en convaincre que par l'examen de cette église, qui, bien que construite d'après le plan donné par l'un des plus célèbres architectes normands, est de beaucoup inférieure aux édifices contemporains de l'autre côté du Détroit. On y trouve ces lourds piliers à colonnes, qui sont très-souvent usités dans les églises normandes d'Angleterre, et que l'on cherche presque vainement autre part. L'ensemble du monument est massif et grossier.

Le toit de l'église, quoiqu'uni, offre de singuliers caractères. C'est une voûte composée de petites pierres plates qui baignent dans un lit de ciment. Ce lit de ciment a dû être soutenu, jusqu'à ce qu'il eût pris de la consistance, par des étais en bois.

Dans le cours du règne de Guillaume-le-Conquérant il s'éleva un certain nombre d'abbayes, de cathédrales et de châteaux; mais il n'est aucun de ces monuments qui ait conservé sa physionomie originelle. On pouvait voir encore, il y a quelques années, à Cantorbery, un vestige de l'architecture du temps de ce prince —: C'était la tour septentrionale, à l'extrémité ouest de la cathédrale, qui formait une partie du travail de Lanfranc. Les pierres dont elle était construite, étaient irrégulières, et les jointures très-larges.

Il est certains châteaux que l'on voudrait faire passer pour remonter au règne de Guillaume; mais, dès qu'on les examine de près, on découvre bientôt qu'ils ont été l'objet de reconstructions postérieures. Tels sont les châteaux de Norwich et de Rochester, le donjon de Conisborough et plusieurs autres.

En moins d'un siècle, presque toutes les cathédrales et les églises abbatiales d'Angleterre, sans compter un grand nombre

d'églises paroissiales, furent ou reconstruites en entier, ou du moins considérablement corrigées, par les normands que Guillaume-le-Conquérant et ses successeurs investirent des emplois ecclésiastiques les plus élevés. A la suite de ces prélats étrangers arriva en Angleterre l'architecture normande, qui ne tarda pas à y être naturalisée; mais l'état déplorable de l'art dans ce pays eut pour résultat, dans cette circonstance, d'imprimer aux œuvres nouvelles les caractères d'un style normand plus antique.

On se livra à de grands et nombreux travaux sous le règne de Guillaume-le-Roux. Ce prince était lui-même un habile architecte, et il forçait ses sujets anglais à favoriser de leur argent ses propensions vers les ouvrages d'architecture. Le principal travail architectonique de son règne fut la construction de la grande salle de son palais de Westminster. Cette salle fut bien modifiée par Richard II; mais il est resté de nombreux vestiges de l'ouvrage primitif, et les dernières réparations qu'on y exécuta permirent de les apercevoir très-distinctement. La partie inférieure des murailles avait des parements en moëllon; les pierres étaient disposées en lignes irrégulières; les jointures étaient larges. Les chapiteaux des colonnes sur lesquelles reposaient les arcades circulaires de la galerie du *triforium*, étaient des cubes unis. L'exécution de l'ensemble était rude et grossière.

Le plan des églises qui s'élevèrent à cette époque en Angleterre, offrait en général une analogie frappante avec celui des églises de Normandie. Elles avaient toutes un chancel semi-circulaire, qui tomba dans la suite tellement en désuétude, que c'est à peine si l'on retrouve en Angleterre quelques traces de son existence. On le distingue cependant encore dans l'église de St.-Barthelemy-le-Grand à Londres, qui fut com-

mencée en 1123; dans les églises cathédrales d'York, d'East-Ham, d'Essex et dans quelques autres encore.

Les arcades de la nef reposaient ordinairement sur ces lourds piliers à colonnes dont nous avons déjà parlé.

Les fenêtres et les portes ressemblaient à celles des églises de Normandie. On introduisit par degrés les moulures normandes, en leur faisant subir quelques changements.

Les murailles étaient fort épaisses et dépourvues de contreforts à projection.

On peut voir des églises de l'architecture du temps de Guillaume-le-Roux, dans le chœur, les ailes latérales et le transept du milieu de la cathédrale de Durham; dans les tours et le transept de l'église de S^t.-Albans; dans les parties les plus anciennes de la cathédrale de Winchester, et enfin dans l'extrémité est de celle de Worcester.

Sous le règne de ce prince, les murailles furent bâties d'une manière irrégulière, et les jointures continuèrent à être larges, comme on peut le voir dans les cathédrales de Durham, de Lincoln, de Winchester et autre part encore.

La longueur et la largeur des édifices n'étaient point en rapport avec la hauteur, ce qui leur donnait une apparence lourde et difficile. Les colonnes étaient épaisses; leurs chapiteaux, tout-à-fait unis.

Quand on compare les édifices anglo-normands du règne de Guillaume-le-Roux, avec les abbayes de Boscherville et les deux grandes églises de Caen, on ne peut s'empêcher de reconnaître que l'architecture anglaise, au temps de ce prince, était bien loin de marcher de pair avec l'architecture qui fleurissait en Normandie sous le règne de son père.

Le même style prévalut dans la première partie du règne de Henri Ier., comme on peut le voir par les ruines du

prieuré de S^t.-Botolph à Colchester, qui fut bâti par un moine normand, nommé Ernulph, dans les premières années du règne de ce prince. On y retrouve les mêmes piliers à colonnes, les mêmes proportions tronquées, la même défectuosité de moulures. Mais bientôt, dans le cours du même règne, un de ces hommes de génie qui impriment leur cachet au siècle dans lequel ils vivent, donna à l'architecture un nouvel élan. Roger Poor, évêque de Salisbury, normand d'origine, réunissait en lui plusieurs capacités qu'il n'était pas rare de voir alors embrasser par un seul homme : il était à la fois homme d'église distingué, homme de guerre courageux, politique profond, architecte habile. Peu scrupuleux sur la nature des moyens à employer pour se créer des ressources, il consacrait les richesses qu'il recevait à titre d'aumône, de rançon ou autrement, à la construction d'édifices destinés soit à consolider son pouvoir, soit à perpétuer le souvenir de sa magnificence. Il bâtit des cathédrales, des châteaux, des résidences privées, et voulut que ses œuvres portassent les caractères d'un style tellement supérieur à celui qui était alors en usage, que le grand pas qu'il fit faire à l'architecture a trouvé place dans les pages de l'histoire. Guillaume de Malmesbury rappelle que les murailles qui furent construites sous la direction de Roger Poor, étaient si régulières et si unies et qu'elles avaient de si belles jointures, qu'elles semblaient faites d'une seule pierre. Si quelqu'un, avant Roger de Salisbury, avait imaginé cette amélioration, sa manifestation dans les œuvres de ce prélat n'aurait pas été tant vantée par l'historien. Les termes dans lesquels Guillaume mentionne cet événement, nous donnent la date de l'introduction des belles jointures dans les murailles anglaises. Dès ce moment, il s'opéra divers autres progrès dans certaines parties de la construction Il y

eut comme un commencement d'ornementation. Les portails furent les premiers à marcher dans cette voie. Alors l'architecture en Angleterre s'éleva au niveau de l'architecture normande au temps de Guillaume-le-Conquérant.

On peut voir des exemples du style qui fut en usage sous le règne de Henri Ier., dans les nefs des cathédrales de Glou-cester, de Nowich, d'Ely, de Durham et de Southwell; —dans les tours latérales de la cathédrale d'Exeter, bâtie par Warlevast, qui occupa le siége épiscopal de 1107 à 1136; —dans la tour de St.-James à St.-Edmond;—dans le chapitre de Rochester, dont la fondation eut lieu de 1114 à 1125, par les soins de ce même Ernulph, le fondateur de St.-Botolph à Colchester, et que la mort de Gundulph fit monter au siége épiscopal de Rochester; — Dans le portail de l'église de Cambridge; — dans la nef de celle de Dunstable; — dans l'église de St.-Barthelemy-le-Grand à Londres, qui fut commencée en 1123; — dans celle du St.-Sépulcre à Northampton, qui fut bâtie par Simon de Liz, second comte de Northampton, à son retour de la Terre-Sainte (Il mourut en 1127); — dans l'église de l'abbaye de Tewkesbury, commencée par Robert Fitz Hamon qui mourut en 1107, et consacrée en 1123.

L'impulsion donnée à l'architecture se continua sous le règne d'Etienne. Les proportions devinrent plus gracieuses; les moulures plus nombreuses et plus variées; les colonnes plus sveltes et plus élancées; et les chapiteaux commencèrent à se décorer de feuillage.

On peut citer pour exemples : — Le portail du chapitre de la cathédrale de Durham, bâtie par l'évêque Godefroy-le-Roux, de 1133 à 1143; — l'église du prieuré d'Acre à Norfolk, consacrée en 1148; — L'église de Ste.-Croix à Hampshire; — l'église cathédrale de Ripon; — Ste.-Fridewcde

(aujourd'hui l'église du Christ) à Oxford, qui fut commencée vers l'an 1150, et terminée en 1180.

C'est vers cette époque, ou un peu plus tard, que l'architecture domestique fit son apparition en Angleterre. Mais il est presque impossible de déterminer, d'après le plan et les dimensions de quelques-uns de ces édifices privés qui se sont conservés jusqu'à nous, si c'étaient des maisons d'habitation, ou seulement des salles d'assemblées dans les solennités publiques, ou enfin des appartements destinés à recevoir les seigneurs féodaux et leur cour.

Le même plan fut invariablement mis en usage pour tous les édifices de cette espèce : c'était toujours un parallélogramme à deux étages; quelquefois le parallélogramme était double. Le premier étage était voûté, selon la coutume normande, et n'avait point de communication à l'intérieur avec l'étage supérieur. On arrivait à celui-ci par un escalier extérieur, qui était probablement mobile. Le seul escalier fixe qui existe aujourd'hui, est celui qu'on voit à Cantorbery.

Tout porte à croire que l'étage inférieur était occupé par les serviteurs, et l'étage supérieur par les maîtres.

On pouvait voir encore, il y a quelques années, à Southwark, un exemple de l'architecture domestique normande. C'était l'hôtellerie ou maison de ville des prieurs de Lewes. La charte de donation de l'église de S^t.-Olave, à Southwark, octroyée aux prieurs et au couvent de Lewes, fut confirmée par Guillaume, second comte de Warren et de Surrey, et fils du fondateur, qui mourut en 1138. Nonobstant cette donation, il paraît que les prieurs de Lewes louèrent en 1170 et 1186 un logement à Londres; et il est permis d'en conclure que l'hôtellerie dont nous parlons, ne fut bâtie que postérieurement à cette époque. Les caractères généraux de la portion de

l'hôtellerie qui existait encore il y a quelque temps, ressemblaient beaucoup à ceux qui distinguent le manoir de Boothby-Paynel, la salle de Moïse à St.-Edmond, et l'édifice qui porte le nom d'Ecole de Pythagore à Cambridge.

En 1826, se voyait encore à Barneck, dans le Northamptonshire, un manoir normand qui n'avait point été construit dans un but guerrier. Le principal trait de ce manoir, la grande salle, n'était point au rez-de-chaussée et n'avait pas de voûte au-dessous d'elle. Elle consistait en une nef ou partie centrale, et en deux ailes latérales. Les belles jointures des murailles de cet édifice démontraient que sa construction ne remontait pas à une époque bien antérieure au milieu du XIIe. siècle.

A St.-Edmond existe un édifice privé du style normand, qui est connu sous le nom de Salle de Moïse. Il consiste en un double parallélogramme surmonté de deux étages; l'étage inférieur ne repose pas sur des voûtes. L'étage supérieur du plus grand parallélogramme paraît avoir consisté dans un vaste appartement, qui composait probablement la grande salle du manoir. On n'a aucun moyen de distinguer l'espèce de division qui était ménagée dans le plus petit parallélogramme. On retrouve des vestiges de murailles adjacentes, qui font penser que l'édifice avait autrefois une étendue plus considérable.

Boothby-Paynel, dans le Lincolnshire, renferme un autre manoir normand, bâti à peu près sur le même plan que celui de St.-Edmond. On y voit une chambre à feu et une cheminée, signe auquel on doit reconnaître que l'édifice dont cette chambre fait partie, ne peut être antérieur à la seconde moitié du XIIe. siècle. Aux extrémités, aussi bien qu'aux ailes du manoir, sont pratiquées des fenêtres; et c'est là une circonstance qui repousse l'idée de l'adjonction d'un autre bâtiment au manoir de Boothby-Paynel.

A Christchurche, on trouve les vestiges d'un édifice normand qui a aussi une cheminée.

A Lincoln existe un autre édifice qui est connu sous le nom d'Ecuries de Jonh Gaunt, mais qui n'était rien autre chose en réalité qu'un local destiné aux réunions d'une société. Son architecture est si ornée, qu'on place sa construction dans le courant du règne de Henri II.

Ces divers exemples tendent à prouver que, vers le milieu du XII°. siècle, il commença à s'élever en Angleterre des résidences privées qui n'avaient aucun caractère défensif; et qu'il existait alors, indépendamment des colléges, des maisons abbatiales et des appartements habitables des couvents, des exemples d'architecture domestique. Mais il y avait déjà longtemps que les maisons d'habitation avaient revêtu des caractères appropriés à la qualité de leurs propriétaires, et qu'on avait eu égard, dans leur construction, à ce qui pouvait leur être plus commode et augmenter leurs jouissances.

Dans les premières années du règne de Henri II, le même style d'architecture continua à prévaloir conjointement avec celui du règne d'Etienne; mais il devint de plus en plus orné, et finit par se confondre avec le style fleuri que nous avons vu régner en Normandie 30 ans plus tôt. Un ordre de moulures plus diverses et plus finies vint entourer les arcades des nefs; — les portails adoptèrent une ornementation de plus en plus multipliée; — les chapiteaux se décorèrent de feuillage; — on vit s'introduire un luxe prodigieux de figures; mais ce ne fut qu'avec beaucoup de défiance et de réserve que l'on se servit de ces images grotesques et grimaçantes que l'architecture normande répandit si libéralement dans ses œuvres. D'un autre côté, le contact de l'architecture anglo-normande avec l'architecture romaine, ne fut jamais aussi immédiat que celui

que nous révèlent les détails des églises de Normandie. En Angleterre, on mit beaucoup plus rarement en usage les colonnes simples et isolées, et rarement aussi les architectes anglais copièrent avec autant d'exactitude, dans les chapiteaux de leurs colonnes, les modèles classiques. Dans les églises normandes de France, il y a quelque chose de plus romain; les églises anglaises adoptèrent des caractères plus ornés; mais cette adoption n'eut pas lieu avant le règne de Henri II : et cela est si vrai, qu'aucun édifice de style décoré, comme les parties normandes de l'église de l'abbaye de Malmesbury, ne peut être admis à réclamer une date plus ancienne.

On peut voir des exemples du style normand du temps de Henri II, dans la porte de l'abbaye de Bristol; — dans la chapelle à l'extrémité occidentale de la cathédrale de Durham, bâtie par l'évêque Pudsey, de 1154 à 1197, et dans les portails latéraux de sa nef; — dans la nouvelle nef et dans le grand portail occidental de la cathédrale de Rochester, etc.

Ce fut dans les dernières années du règne d'Henri II qu'eut lieu, en Angleterre, la lutte entre le style circulaire et le style en pointe, lutte d'où sortit une architecture qui fut appelée la Transition.

On retrouve d'anciens exemples de cette révolution architecturale dans l'abbaye de Kirkstal et dans celle de la Roche, dans le Yorkshire. Comme elles doivent leur existence à la même cause, et qu'elles ont été bâties à peu près à la même époque, elles revêtent les mêmes caractères. Chacune d'elles abritait des moines de Citeaux; chacune d'elles naquit de la querelle qui divisa les Bénédictins de la riche abbaye de Ste.-Marie d'York : un certain nombre de Frères qui voulaient remplir leurs devoirs d'une manière plus consciencieuse, se détacherent du reste des moines, et, sous la direction du

prieur Richard, ils formèrent une congrégation séparée, résolus à rivaliser pour la discipline avec le monastère de Rivaulx, la plus ancienne maison religieuse de l'ordre de Citeaux qui existât dans le nord de l'Angleterre. Une partie de ces moines rigides alla se créer un azile à l'ombre de la forêt de Fontaine; l'autre partie erra dans les lieux romantiques où s'éleva dans la suite l'abbaye de la Roche. Henri de Lacy offrit à Alexandre, le frère du prieur Richard, de le mettre à la tête de la maison de l'ordre de Citeaux qu'il avait le projet de fonder à Kirkstal. Les reclus de Fontaine furent les moins heureux; l'abbaye qu'ils élevèrent fut détruite de fond en comble par une soldatesque effrénée; et ce ne fut qu'en 1204 qu'on jeta les fondements de l'église actuelle. Le monastère de Kirkstal, au contraire, eut, à son aurore, une suite de jours sans trouble et sans orage. Il fut commencé en 1153, et l'abbé Alexandre vécut assez pour le voir, après trente ans de travaux discontinus, complètement achevé. Il est de ces interruptions dans la construction d'un édifice, que l'histoire ne prend pas la peine de constater: l'abbaye de la Roche semble en avoir souffert de cette nature; car, bien qu'offrant à beaucoup d'égards une analogie frappante avec celle de Kirkstal, elle paraît cependant avoir été commencée quelques années plus tard. On dit que le terrain qu'elle occupe, fut donné par les seigneurs normands de Maltby et de Slade-Hooton, en 1147; et une bulle du pape Urbain, qui confirme au monastère la possession de ses biens et de ses privilèges, nous apprend que les bâtiments du couvent, au moins, étaient devenus complets en 1186. Il est probable que l'église, à cette époque, était tellement avancée qu'il était possible d'y officier, mais nous n'avons aucun renseignement précis à cet égard.

L'abbaye de Kirkstal est un monument précieux, en ce qu'il est évident qu'elle fut bâtie dans les trente ans qui précédèrent l'année 1183; mais, comme on peut bien s'y attendre, la nouvelle architecture n'a point encore l'ascendant, elle cède à l'influence de l'ancienne. Les arcades de la nef sont en pointe; mais les colonnes sont massives, et les fenêtres et les portails ont la forme circulaire. Quant à l'église de l'abbaye de la Roche, bien qu'elle appartienne également au style de transition, que ses arcades en pointe soient surmontées de fenêtres circulaires, et qu'elle renferme des moulures normandes et des chapiteaux normands, elle offre moins de lourdeur dans sa construction. Quoi qu'il en soit, ces deux édifices démontrent qu'à l'époque de leur fondation le nouveau style ne faisait que d'être reçu en Angleterre.

Vers le même temps, en 1170, l'archevêque Roger se servait du style en pointe dans la nouvelle crypte de l'église cathédrale d'York.

Les premiers exemples du style de transition dont les dates soient connues avec le plus de certitude, sont : — la partie circulaire de l'église des Templiers à Londres, qui fut consacrée en 1185, et le chœur de la cathédrale de Cantorbery, qui fut rebâtie après l'incendie de 1175, et où Jean de Sens, architecte français, introduisit les caractères du style en pointe. On peut encore rencontrer d'autres exemples dans la grande tour à l'extrémité occidentale de la cathédrale d'Ely, bâtie par l'évêque Ridel, qui mourut en 1189; — dans la salle du Comté à Okeham, dans le Rutlandshire; — dans l'église de l'abbaye de Glastonbury, etc.

Les nefs des cathédrales de Rochester et de Peterborough, qui furent reconstruites de 1170 à 1194, viennent prouver que l'ancien mode de bâtir ne fut pas de prime abord supplanté par le nouveau style.

En même temps que le style de transition apparut le système des voûtes en pierre. On se servit d'abord de cette espèce de couverture pour les parties les plus considérables des églises angloises qui avaient été jusqu'alors ordinairement couvertes en bois. En 1174 on surmonta d'une voûte en pierre le nouveau chœur de la cathédrale de Cantorbery. Le moine Gervais, dans l'histoire abrégée qu'il fait de la restauration de ce chœur, note en ces termes les différences qui existaient entre l'ancien et le nouveau : « Dans l'un, les voûtes, dans l'enceinte extérieure, étaient unies ; dans l'autre, elles étaient garnies d'arceaux : dans le premier, c'était un lambris en bois ; dans le second, une arcade composée de pierres d'un grès léger. » Il suit de là qu'avant la reconstruction du chœur dont il s'agit, on avait coutume de couvrir d'une voûte unie les parties peu considérables des édifices ; mais il ne s'ensuit pas du tout qu'il fût alors ordinaire de voûter en pierre des espaces plus vastes. La voûte unie en moellon, avec ou sans arceaux, avait été adoptée plus tôt, pour les cryptes, les ailes latérales et les chancels. Quant à la voûte dont nous avons vu un exemple dans la chapelle de la Tour Blanche à Londres, elle fut, ainsi que nous l'avons dit, introduite sous le règne de Guillaume-le-Conquérant. Giraldus Cambrensis rapporte que l'évêque Alexandre surmonta d'une voûte en pierre la cathédrale de Lincoln ; cette voûte était si pesante qu'elle ruina en partie les murs, quelques années plus tard ; mais les termes dans lesquels s'exprime Giraldus sont si ambigus, qu'on ne sait trop de quelle partie du monument il entend parler ; et les couvertures en bois des cathédrales de Southwell, de Winchester et de Peterborough, nous donnent lieu de penser que la voûte en pierre de la cathédrale de Lincoln ne surmontait que les ailes latérales. C'est lors de la construction du chœur

de la cathédrale de Cantorbery, construction qui n'est pas de beaucoup postérieure à l'application des voûtes en pierre aux nefs des plus grandes églises de Normandie, que la même espéce de couverture fut mise en usage en Angleterre ; d'abord la voûte en pierre fut unie, puis par degrés elle adopta certains modes d'ornementation. Ce ne fut pas seulement dans les nouvelles églises qu'elle vint prendre place, on la substitua encore, dans une foule de cas, aux couvertures en bois de nos anciennes cathédrales. Comme en Normandie, les contreforts à projection et les contreforts aériens suivirent de près les voûtes en pierre.

Dans les premières années du règne de Jean (1202), l'évêque Godefroy de Lacy introduisit en Angleterre les fenêtres en lancette, quand il s'occupa de construire le chœur de la cathédrale de Winchester.

Vers le même temps, Hubert Walter, archevêque de Cantorbery, qui mourut en 1207, pratiqua dans la chapelle qu'il bâtit à Lambeth, des fenêtres à triple lancette.

Dès lors le style circulaire tomba par degrés en désuétude : toutefois, à l'abbaye de Fontaine, dont la première pierre fut posée en 1204, et qui ne fut terminée que 40 ans après, les fenêtres et les portes ont encore des têtes rondes ; nous disons plus, c'est que dans l'église de Ketton, dans le Rutlanshire, qui date de 1252, on retrouve encore un exemple du portail circulaire.

C'est sous le règne de Henri III que le style en pointe atteignit son plus haut degré de perfection ; et c'est alors aussi que les caractères qu'il revêt commandent le plus l'admiration. On lui trouve un air de mâle vigueur et de chaste simplicité, qui lui permet de lutter avec avantage contre tous les styles d'architecture qui lui ont succédé. Il se révèle avec éclat dans

le chapitre, les transepts et dans une partie du chœur de l'abbaye de Westminster; — dans le chœur de l'église de S^t.-Albain; — dans la nef de la cathédrale de Lincoln; — dans l'extrémité occidentale de celle de Durham; — dans la nef de la cathédrale de Worcester, qui date de 1224; — dans la nef et la tour en pyramide de celle de Lichfield; — dans le transept sud de celle d'York, et dans la partie la plus ancienne du chœur de celle de Southwell. Mais nulle part il ne se déploie avec autant de splendeur que dans la cathédrale de Salisbury, qui fut commencée en 1221, et continuée sans interruption jusqu'à son entier achèvement.

Une différence notable signala l'établissement du style en pointe en France et en Normandie. En Normandie, le chancel quitta la forme semi-circulaire pour revêtir en général la forme polygonale; en Angleterre, il prit en général la forme carrée. Les chancels de forme polygonale sont aussi rares en Angleterre, que les chancels carrés dans les grandes églises de Normandie; et c'est à cette différence de forme que les cathédrales anglaises doivent ces magnifiques fenêtres orientales qui constituent un des caractères les plus brillants de l'architecture religieuse d'Angleterre. Il est une autre différence qu'il est encore facile de remarquer: elle consiste dans le créneau qui forme ordinairement le parapet des églises anglaises, et qu'on ne rencontre jamais dans les monuments religieux de France.

La période que l'on a coutume de considérer comme l'âge d'or du style en pointe en Angleterre, est celle qui comprend les règnes de nos deux premiers Edouards; c'est l'aurore de l'architecture connue sous le nom de Style décoré. Durant cette période, le style en pointe adopta une ornementation modérée, sans perdre rien de son caractère mâle et fier.

Certaines personnes, juges compétents en ces sortes de matières, comprennent aussi le règne d'Edouard III dans cette période, mais la grande légèreté et les nombreuses décorations par lesquelles l'architecture se faisait remarquer à cette époque, n'ont pu être obtenues qu'au prix d'une diminution proportionnée de force et de solidité.

Exemples du règne d'Edouard Ier. : — Le transept nord de la cathédrale d'York ; — une partie de la nef de l'abbaye de Westminster ; — la tour centrale de l'église cathédrale de Lincoln ; — l'abbaye de Tintern ; — le chœur de la cathédrale d'Exeter ; — la plus grande partie de celle de Wells, dont la consécration eut lieu en 1239 ; — la chapelle de la Vierge et la tour pyramidale de la cathédrale de Lichfield.

Exemples du règne d'Edouard II : — La nef de la cathédrale d'York, qui fut commencée en 1291, et qui ne fut achevée qu'en 1336 ; — l'aile sud de la cathédrale de Gloucester.

Exemples du règne d'Edouard III : — La tour à lanterne octogone de la cathédrale d'Ely ; — la chapelle de St.-Etienne, dans celle de Westminster ; — le nouveau chœur de l'église cathédrale d'York, qui fut commencé en 1361, et ses tours occidentales, auxquelles on mit la première main en 1370 ; — le chœur de la cathédrale de Gloucester, qui ne fut terminé qu'en 1381 ; — la partie la plus ornée et le chapitre de la cathédrale de Southwell.

Peu après l'avénement de Richard II au trône, un changement se manifesta dans l'architecture anglaise ; il se passait aussi en France quelque chose de semblable à une révolution ; mais les nouveaux caractères architectoniques qui surgirent en Angleterre, étaient d'une tout autre nature, et le contraste qu'ils offraient avec les anciens était remarquable. Le but

auquel on visait principalement, était de prolonger autant que possible les lignes perpendiculaires ; et bien que dans la suite des temps, cette espèce de style finît par présenter quelque chose de saccadé, les effets qu'elle produisit dans ses beaux jours ne laissèrent pas que d'éveiller l'admiration : on le voyait prendre possession de l'extrémité tout entière d'un transept ou d'une nef, et en se répétant dans les panneaux des murs et la broderie des fenêtres, imprimer à la partie qu'elle occupait ainsi, un cachet de grandeur et de magnificence. L'extrémité est de la nef de la cathédrale de Winchester est un bel exemple de ce style perpendiculaire.

Sous le règne de Henri VI, une autre nouveauté se fit jour qui vint frapper au cœur l'architecture ogivale : l'arcade s'élargit par degrés, et à mesure qu'elle devenait plus large, elle perdait de sa beauté ; elle finit par prendre une forme obtuse et déprimée. Nous avons vu le même changement se révéler dans l'architecture française. Joignez-y cette passion d'ornement qui grandissait de jour en jour, et ces efforts pour rendre la construction de plus en plus légère, et vous verrez sortir de cette révolution graduelle tous les vices du style fleuri qui amenèrent la dégénération et enfin la disparition du style en pointe. Il paraît étrange que le mal se soit manifesté dans la chapelle du collége royal de Cambridge, et dans celle de Henri VII à Westminster ; mais c'est souvent dans les jours de prospérité que se répandent les nouvelles semences, et une fois qu'on a touché les dernières limites du bon goût, le premier pas que l'on fait vous jette dans un système tout contraire.

Sous le règne d'Henri VIII, le style en pointe était devenu plus lourd et plus chargé : on peut en voir un exemple dans la cathédrale de Bath qui fut commencée en 1500 et terminée

en 1533. Le style à cette époque avait perdu tout son charme. Dans le cours du règne d'Elisabeth, comme sous François Ier. en France, l'architecture ogivale passa de mode, et on en revint aux principes de l'architecture romaine.

Nous nous sommes efforcés de démontrer dans les pages précédentes :

1°. Que l'existence prétendue du style en pointe en Normandie vers l'année 1056, n'est rien autre chose qu'un rêve;

2°. Que les Normands, en adoptant le style romain corrompu, lui imprimèrent des caractères qui leur appartenaient en propre;

3°. Qu'ils contribuèrent pour beaucoup au progrès des arts en Angleterre;

4°. Enfin, que l'architecture éprouva les mêmes vicissitudes en Angleterre qu'en France, mais que, dans ces diverses révolutions, la France eut toujours la priorité.

Nota. On voit combien de faits importants pour l'histoire de l'art, renferme l'important ouvrage dont nous venons de présenter la traduction : les judicieux aperçus présentés par M. Gally-Knight et le grand intérêt qu'ils présentent m'engagent à faire connaître l'ouvrage de ce savant sur l'architecture Normande de Sicile. La traduction de cet ouvrage déjà avancée paraîtra dans le 5e. volume du Bulletin monumental; peut-être me déciderai-je à placer dans ce même volume un coup-d'œil comparatif sur l'état de l'architecture au XIIe. et au XIIIe. siècles dans les différentes parties de la France.

(Note de M. de Caumont.)

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Sur la Statistique monumentale du Bourbonnais,

PAR M. L. BATISSIER,

Membre de plusieurs Sociétés savantes.

ÈRE CELTIQUE (1). — L'ère celtique n'a laissé sur notre sol aucun monument important et bien authentique. Je n'ai pas vu une seule pierre, une seule construction dont on puisse rapporter l'origine aux époques qui ont précédé la domination romaine dans les Gaules, si ce n'est peut-être deux tumulus de très-grandes dimensions, aux environs de Monluçon. On regarde comme celtique une espèce de Peulvan : plantée au milieu de la plaine, près de Besson, cette pierre d'ailleurs, qui a dû être apportée de fort loin, ne présente aucune forme déterminée. On a encore attribué aux Gaulois la superposition de plusieurs blocs qui se voient aux environs du Mayet-de-Montagne, au domaine de *Courtine*. Ces blocs, connus dans le pays, sous le nom de *Rocs de Chalus*, reposent sur une montagne à base granitique, d'un grain friable. On remarque à la surface de ces pierres des espèces de cuvettes que quelques personnes pensent avoir été creusées à la main : mais tout me porte à croire qu'elles ne sont que le résultat de l'ac-

(1) L'auteur suit dans cet aperçu l'ordre de classification établi par M. de Caumont, dans son Cours d'Antiquités monumentales.

tion chimique de l'air et des eaux pluviales, pendant un immense espace de temps.

Tout le monde a entendu parler des pierres de *Jarges* et de *Thoul-Sainte-Croix*, sur les limites du Bourbonnais et de la Marche; elles resteront long-temps encore amoncelées pour montrer aux antiquaires à venir, jusqu'à quel point peut errer un archéologue enthousiaste. Quand, au commencement de ce siècle, M. Baraillon annonça qu'il venait de découvrir, dans des pays incultes et déserts, au milieu de plaines couvertes de bruyères, et au sommet de montagnes dénudées, des roches druidiques gigantesques, le monde savant fut rempli d'admiration et d'étonnement; car ce n'était pas seulement un monument isolé que M. Baraillon venait de signaler; c'était toute une cité celtique, ensevelie sous des champs arides. Ici, était l'autel pour les sacrifices; là, était la pierre sur laquelle trônait le chef gaulois; au revers du côteau, ces blocs de granit, qui jonchaient le sol, indiquaient de nombreuses sépultures. Là-bas, sur le mamelon, on apercevait quelques quartiers de roche; M. Baraillon y voyait un Cromleck. Il faut avoir lu les *Recherches sur les peuples Cambiovicenses* de ce savant, et avoir ensuite visité les lieux qu'il décrit, pour se faire une juste idée des illusions fantastiques dans lesquelles il est tombé. En général, les celtomanes nous ont presque tous laissé des exemples des plus lourdes divagations; aussi le ridicule ne leur a-t-il pas manqué. Un fait certain, acquis aujourd'hui à la science, c'est que les pierres celtiques, si communes sur les bords de l'Océan, sont fort rares dans les contrées du Centre et du Midi de la France.

Ère gallo-romaine. — Les monuments élevés sous la domination romaine dans les Gaules, sont fort rares en Bour-

bonnais. Plusieurs de nos villes les plus anciennes, cependant, ont été très-fréquentées par les conquérants latins, à en juger par les débris nombreux, mais tous incomplets, qui sont arrivés jusqu'à nous. Bourbon, Vichy, Néris ont dû jouir, à cause de leurs eaux thermales, d'une certaine vogue. Cette dernière ville surtout a conservé des traces, bien effacées sans doute, de son antique splendeur; il est peu d'endroits, en France, où l'on ait recueilli plus de poteries de toute espèce, plus de figurines de terre cuite et de statuettes de bronze, plus de médailles, d'ustensiles et de fragments de marbre. Par malheur, toutes ces précieuses curiosités ont été dispersées; on a bien reconnu, sur l'emplacement de l'ancienne cité, des ruines de palais, d'aquéducs, de temples et de bains; mais c'est tout. Près de Néris, on voit encore un camp romain, dont les chaussées sont parfaitement conservées. Vichy est bien moins riche que Néris en antiquités romaines; pourtant les sépulcres en pierre, les briques à rebords, les poteries, les médailles, qu'on trouve perdus sous les décombres, amoncelés dans les terres de la *Ville aux Juifs*, donnent une idée de l'importance qu'a eue cette cité pendant l'ère gallo-romaine.

Il ne reste plus à Bourbon aucun vestige du séjour que les Romains ont dû faire auprès de ses eaux chaudes. Mais tout le monde sait qu'on a découvert, dans les siècles passés, des restes de monuments considérables, et surtout quand on a creusé les fondements de l'établissement thermal actuel.

Il y a encore dans le Bourbonnais plusieurs localités dont l'histoire se rattache à l'occupation romaine. C'est d'abord Thiel, la *Sitilia* de la carte de Peutinger, et Chantelle la Vieille, la *Cantilia* de la même carte; c'est ensuite Cordes, dont parle Caylus, Châtel-de-Neuvre et tout le côteau oriental qui s'étend de-là jusqu'au confluent de la Sioule. Notre province, de plus, était traversée par un grand nombre

de voies, dont plusieurs étaient très-importantes; telles étaient celles de Bourges à Clermont, à Autun et Lyon. Dans une foule d'endroits, vous rencontrez les restes de chaussées antiques, et vous voyez à leurs surfaces de profondes ornières, creusées par les larges roues des chars romains. Mais ce n'étaient pas seulement ses eaux chaudes et son beau ciel qui attiraient les conquérants sur notre territoire; sa position géographique en faisait un poste militaire de la plus haute importance; placés au centre de leurs conquêtes, à quelques journées de marche des cités des Arvernes, des Eduens et des Berruyers, qui secouaient de temps en temps le joug qu'on faisait peser sur eux, les proconsuls pouvaient, à la nouvelle de la moindre insurrection, diriger de là les légions sur les foyers de révolte. Le pays était riche, la nature était belle, les généraux romains, oubliaient un peu dans nos villes les délices de leur patrie absente.

Ère romane. — La situation centrale de notre territoire, et la formation de la province aux dépens des pays circonvoisins, n'ont pas donné à la langue populaire seulement des caractères si variés; elles ont été aussi la cause de la diversité des styles architectoniques qui sont particuliers à nos édifices de la période romane. Toutefois, cette observation ne peut porter sur des monuments antérieurs au Xe. siècle; il en reste à peine deux ou trois que l'on puisse faire raisonnablement remonter à cette époque.

Les églises du XIe. siècle, au contraire, sont fort communes, ainsi que celles du XIIe. Les constructions de la partie méridionale du Bourbonnais et celles de l'Auvergne, ont la plus grande ressemblance entre elles. C'est identiquement le même plan; si nos églises ne sont pas décorées de mosaïques, c'est que notre contrée ne fournit pas la même

variété de matériaux que l'Auvergne. Toutefois, dans plusieurs édifices et, en particulier, à Saint-Pourçain, les claveaux des arcades sont taillés en quinconce; une autre particularité, c'est que les bas-côtés de presque toutes les églises, sur les bords de l'Allier, sont voûtés en demi-berceau et contrebuttent ainsi la maîtresse-nef. On voit la même disposition dans les belles églises d'Auvergne : les voûtes des galeries qui règnent au-dessus des collatéraux sont aussi en demi-berceaux.

Au-delà du Cher, sur la frontière du Berry, nous trouvons une variété d'églises qui doit avoir, à n'en pas douter, son type dans le pays des Berruyers. L'extrémité orientale de ces églises se termine par deux étages de chapelles, qui sont au nombre de trois; les plus basses forment des espèces de crypte, les supérieures sont élevées de plusieurs pieds au-dessus de l'aire des nefs.

Au centre du Bourbonnais, les clochers de plusieurs églises affectent une disposition qui leur est toute spéciale; leurs ouvertures, au lieu d'être cintrées, forment des angles rectilignes; tels sont les clochers d'Autry, de Chamblet, etc.

On retrouve l'influence bourguignonne à Yzeure, à Saint-Menoux et à Souvigny. Les principales constructions religieuses du moyen âge, dans l'ancien pays des Eduens, prouvent que les architectes ont eu surtout en vue l'imitation des belles portes romaines d'*Arroux* et de *Saint-André* à Autun. Les piliers de toutes les voûtes et les galeries qui règnent au-dessus des bas-côtés des basiliques d'Autun, de Beaune, de Paray-le-Monial, etc., sont, en effet, décorés de pilastres cannelés et de chapiteaux, copiés tout-à-fait de ceux des portes dont je viens de parler. Ces pilastres se retrouvent aussi dans l'église, si misérablement ruinée aujourd'hui, de la fameuse abbaye des Bénédictins de Cluny. Or Souvigny

était un des monastères les plus importants qui relevât de Cluny : on conçoit donc très bien que les moines qui arrivaient de la Bourgogne, importassent chez nous leur système architectural. On trouve, en effet, des pilastres cannelés à Souvigny. Quant à l'abside de l'église de Saint-Menoux, qui appartenait à une abbaye de Bénédictines, il n'y a que des pilastres. L'église des Bénédictins de la Charité-sur-Loire est également bâtie dans un goût qui rappelle l'influence bourguignonne. On ne trouve nulle part ailleurs, dans le centre et dans l'Ouest de la France, ce système de pilastres cannelés (1). Sans doute on en voit dans quelques monuments du Midi, et

(1) Je n'ai pas été moins frappé que M. Batissier, de l'emploi des pilastres cannelés au XIIe. siècle, dans certaines parties de la France, tandis que dans d'autres (la France occidentale, le nord) on n'en aperçoit pas d'exemples, j'ai consigné à ce sujet quelques observations dans un travail inédit *sur la géographie des styles architectoniques*. Après avoir cité, dans ce travail l'admirable église de la Charité-sur-Loire, celles de Saulieu, d'Autun (cathédrale), de Tournus, de S^t^. Ménoux, de Souvigy (Vienne), celle de Lausanne (Suisse), la cathédrale de Lyon *, et quelques autres églises où j'ai observé des pilastres cannelés, je me suis étendu sur la cathédrale de Langres, monument très remarquable du XIIe. siècle, dont personne à ma connaissance ne s'est encore occupé de donner la description, et qui offre une grande quantité de pilastres aussi remarquables par leurs chapiteaux corinthiens largement sculptés, que par leurs cannelures hardiment profilées. Je compte insérer dans le bulletin quelques notes sur cet édifice et une esquisse de quelques-uns de ses pilastres. Il est bon de remarquer que les arcs de triomphe antiques de Langres, dont un est encore debout (Voir le 3e. volume de mon cours d'antiquités), sont ornés de pilastres corinthiens cannelés et je ne doute pas que cette circonstance n'ait déterminé les architectes de la cathédrale, à se servir de pilastres pour la décoration de cet édifice, imitant en cela les modèles antiques qu'ils avaient sous les yeux.

L'imitation de quelques chapiteaux a été si heureuse, que je suis resté un instant dans le doute sur l'origine de l'un de ceux qui ont été employés à la décoration des contreforts ou arcs-boutants de l'abside : j'ai cru un moment qu'il pourrait avoir été tiré de l'une des portes antiques de la ville.

(Note de M. de Caumont).

* A l'église cathédrale de St.-Jean de Lyon, quelques pilastres cannelés existent dans le chœur, partie la plus ancienne de l'édifice, notamment dans les collatéraux et je crois dans quelques arcades du *triforium*.

en particulier à Vienne ; mais là aussi, ils sont copiés des édifices romains. Nous ne croyons pas qu'on puisse révoquer en doute l'origine bourguignonne des pilastres qui se voient en Bourbonnais, où il n'y avait probablement, au moyen âge, aucun monument romain de ce genre qu'on pût imiter.

Les constructions, élevées dans notre pays du Xe. au XIIe. siècle inclusivement, offrent un mélange du style byzantin et du style anglo-normand. Si elles sont ornées de billettes, de zigzags, de cables, etc., souvent aussi leurs frises et leurs chapiteaux nous montrent le plus beau et le plus pur travail, exécuté dans le goût gréco-romain, soit dans les figures, soit dans des entre-lacs d'une grande élégance. Elles ont aussi pour ornement des raies-de-cœur, des oves, des feuillages fouillés avec un art infini : en général, les ouvrages de sculpture les plus parfaits de nos plus anciens édifices datent de la fin du XIIe. siècle.

Ère ogivale. — L'ogive a été en usage en Bourbonnais dès le XIe. siècle ; elle a été employée très-souvent dans nos églises romanes concurremment avec l'arc en plein cintre, surtout pour soutenir la voûte au-dessus de laquelle s'élevait le clocher du transept, là, où il y avait une très-grande masse à supporter. L'appareil de ces ogives est identiquement le même que celui des cintres dont l'archivolte est décorée d'un arc doubleau ; et ce n'est que long-temps après qu'elle a été ornée de boudins. Nous n'avons dans notre province aucune église de la belle période ogivale des XIIIe. et XIVe. siècles : il n'y a guère que des chapelles ou des fragments d'édifices, bâtis dans le système architectural de ces deux époques. Au XVe. siècle, où la maison de Bourbon brillait d'un éclat si resplendissant, on fit des monuments de très-belles dimensions et du style le plus riche. Ces constructions

ne le cédaient en rien, ni pour l'élégance des formes, ni pour l'harmonie des proportions, aux admirables monuments qu'on va visiter dans le Nord et dans l'Ouest de la France. La Sainte Chapelle de Bourbon, cette merveilleuse église, si riche en sculptures, en vitraux et en peintures; la nef et les chapelles des ducs dans la basilique de Souvigny, et la cathédrale malheureusement inachevée de Moulins, sont d'excellents spécimens de l'architecture du XVe. siècle, dans le centre de la France. La Renaissance n'a laissé chez nous aucun édifice religieux qui vaille la peine d'être cité.

Architecture civile et militaire. — Le Bourbonnais possède un grand nombre de constructions civiles et militaires : débris de cloîtres, châteaux et forteresses, pour la plupart en ruines, bâtis du XIIe. au XVIIIe. siècle. Ils n'offrent aucun caractère qui les différencie des autres monuments de ce genre, qui couvrent encore le sol de la France. Remarquons seulement que les congrégations religieuses et les seigneurs choisissaient également bien les lieux où ils s'établissaient. Presque tous nos monastères sont assis dans de charmants vallons, au milieu de campagnes fertiles; un grand nombre aussi portent-ils, dans leurs noms, le mot de *Val*. Les seigneurs, au contraire, recherchaient pour y placer leur aire, des montagnes ou des rochers inaccessibles; et presque tous les châteaux sont connus par des noms qui indiquent cette situation, comme ceux de *Montaigu* et de la *Roche-Guillebaut*, par exemple. Il est très-peu de ces forteresses féodales qui s'élèvent sur des monticules factices. Je n'ai jamais rencontré de ces *Châteaux à mottes* du Xe. au XIe. siècle, comme on en voit tant dans la Normandie et dans le Nord de la France (1). On conçoit très-bien que dans les pays de plaines, on ait posé les donjons

(1) Voir le Cours d'Antiquités de M. de Caumont, tome V^{e}.

sur des mamelons en terre; mais en Bourbonnais, la chose n'était pas nécessaire; on rencontrait trop d'éminences naturelles dans nos côteaux et dans nos montagnes, sur lesquelles on pouvait établir des constructions militaires dominant au loin le pays.

Les châteaux de notre province se composent presque tous de plusieurs enceintes murales concentriques, flanquées de tours rondes, demi-cylindriques ou carrées. Une tour plus haute s'élève à l'intérieur, et sert de donjon; et les bâtiments d'habitation sont à l'abri derrière les remparts. Les principales lignes de châteaux-forts s'étendent sur les deux rives de l'Allier, et sur celles de la Sioule. On en trouve aussi une quantité notable dans la Montagne bourbonnaise. Les manoirs du XVIe. et du XVIIe. siècle, les maisons de plaisance, ne conservant que les apparences de forteresse, avec leurs fossés peu profonds, leurs tourelles aux toits côniques, et quelquefois leurs galeries à machicoulis, ne sont pas rares dans nos campagnes. Pendant la première moitié du siècle de la Renaissance, avant la défection du Connétable, on avait augmenté et embelli le palais de Moulins; d'autres châteaux, détruits depuis, avaient été décorés aussi avec soin. A cette époque, le château de Meillant, un des monuments les plus riches et les plus complets de la dernière période ogivale, fut construit, dit-on, par le frère Jean Joconde. L'architecture, au XVIIe. siècle, n'a enrichi notre pays que de l'église de la Visitation de Moulins, et du magnifique mausolée du duc et de la duchesse de Montmorency. Le XVIIIe. siècle n'a rien produit; et, quant à notre époque, absorbée par les travaux d'utilité publique, elle a été complètement impuissante; ses ouvrages d'architecture n'ont ni caractère, ni originalité.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES.

Description monumentale du Limousin.—Il paraît depuis quelque temps un ouvrage descriptif des monuments de l'ancienne province du Limousin. Ce recueil est parvenu à la 14e. livraison, et sera continuée. Les planches nous ont paru assez bonnes ; le texte purement rédigé renferme très-peu de détails sur la date des monuments figurés. Parmi les planches, nous en avons remarqué une, qui représente l'abbaye de St.-Martial de Limoges, aujourd'hui détruite. L'un des dessins placés sur cette planche est censé représenter l'abbaye telle qu'elle a existé du temps de Louis-le-Débonnaire ; mais il est évident que si la partie basse du clocher peut être attribuée à cette époque, le reste de l'édifice n'était pas aussi ancien, car on y voit des fenêtres ogivales à plusieurs compartiments.

En général, on peut désirer que l'auteur de cet ouvrage utile et important, dont on ne saurait trop encourager les efforts, discute un peu plus longuement dans son texte les questions d'art et d'époque relatives aux monuments figurés.

Monuments de l'Histoire de sainte Elisabeth de Hongrie. —Sous ce titre, M. A. Boblet a résolu de publier une collection de gravures tant au trait que terminées, qui reproduiront les différentes œuvres de peinture et de sculpture qui ont été consacrées à la gloire de sainte Elisabeth, et qui ont été recueillies par M. le Cte. de Montalembert.

Cette collection sera composée à la fois de divers travaux qui datent des vieux siècles Catholiques, et d'autres qui, fruit de la nouvelle école allemande, serviront à montrer comment

l'on peut, même au sein de l'anarchie morale et intellectuelle de nos jours, rattacher l'art moderne à la pureté et à la sainteté de la pensée ancienne. Le sujet de cette collection se trouvait indiqué, de droit comme de fait, dans l'*Histoire de sainte Elisabeth*, qui a eu le privilége d'inspirer à toutes les époques le ciseau et le pinceau des artistes chrétiens. M. le Cte. de Montalembert a profité de ses voyages pour recueillir en Italie et en Allemagne tout ce qu'il a pu découvrir de plus important parmi les monuments relatifs à cette Sainte.

On reproduira en premier lieu les tableaux qui lui ont été consacrés par les plus illustres représentants de l'ancienne école florentine, Taddeo Gaddi (1350), le principal élève de Giotto, et digne émule de son maître; Andrea Orgagna (1319-1389), le plus grand des peintres, des sculpteurs et des architectes de son temps, qui précéda Michel-Ange dans cette triple supériorité, et qui, certes, sous le point de vue chrétien, l'a surpassé de beaucoup; le bienheureux Frère Angelico da Fiesole (1387-1455), le plus accompli des artistes chrétiens; enfin, Alessandro Botticelli (1487-1515), qui, au milieu de la dégénération de l'art, due à l'influence des Médicis, sut rester fidèle à la poésie mystique de ses prédécesseurs.

Passant de l'Italie à la vieille Allemagne, M. le Cte. de Montalembert donnera l'œuvre d'un peintre anonyme de la pure et primitive école de Cologne (1350-1400), qui fut pour l'Allemagne ce que l'école de Sienne avait été pour l'Italie; puis celle d'un peintre bâlois du XVe. siècle, dont le nom est resté également inconnu; celle de Lucas de Leyde (1494-1543), qui termine le cycle des anciens peintres Catholiques au-delà du Rhin; et enfin une miniature attribuée à Hemling (1429-1499), le Fiesole de la Flandre, et tirée du célèbre Bréviaire Grimani à Venise. Un grand vitrail de la cathédrale de Co-

logne montrera sainte Elisabeth dignement placée dans l'église-type de l'époque qu'elle a glorifiée ; le bas-relief, presque contemporain de la Sainte, qui orne son tombeau à Marbourg; ceux plus récents que l'on voit sur les autels de son église, la châsse si célèbre où fut renfermé son corps sacré, et la statue qui a été pour M. le Cte. de Montalembert le premier indice de l'histoire de sainte Elisabeth, serviront à faire connaître la marche parallèle de la sulpture et de la peinture des anciennes écoles germaniques.

A ces précieux débris d'un passé qui ne reviendra jamais, M. Boblet (1) joindra des témoignages vivants de la résurrection de ce feu sacré de la foi qui l'animait, dans les œuvres des artistes contemporains de l'Allemagne. Frédéric Overbeck, la gloire de l'art chrétien de nos jours et le flambeau de son avenir, a bien voulu interrompre le cours des grands travaux qu'il poursuit au sein de la ville éternelle, pour enrichir notre humble collection d'un dessin qui représente un des traits les plus populaires de l'histoire de notre Sainte. On verra ensuite le même sujet traité en bas-relief par Schwanthaler, qui occupe le premier rang dans la sculpture nouvelle d'Allemagne, comme Overbeck dans la peinture. Müller de Cassel et Flatze du Tyrol, qui ont tous deux cultivé sur le sol d'Italie les excellentes dispositions de leur nature germanique, nous ont apporté leur tribut.

La collection aura au moins trente planches sur quart-colombier ; chaque planche aura une ou deux pages de texte explicatif.

Le prix de chaque livraison, contenant trois planches, sera de 3 francs sur papier de Chine.

(1) Quai des Augustins, 37.

Deux livraisons sont en vente et les suivantes seront publiées de vingt jours en vingt jours jusqu'à la fin de la publication. *(Extrait du Prospectus.)*

— *Introduction à l'histoire de France, ou Description physique, politique et monumentale de la Gaule jusqu'à l'établissement de la Monarchie.* Cet ouvrage de MM. Achille de Jouffroy, de l'académie de Rome, et Ernest Breton, correspondant de la Société des Antiquaires de Normandie, est divisé en 2 parties entièrement distinctes : c'est une histoire complète de notre pays avant le Ve. siècle, et un résumé de l'état des arts dans les Gaules pendant la même période, comprenant les Epoques Celtique, Grèque, Gallo-Romaine et du Bas-Empire. Toutes les antiquités qui couvrent le sol de la France, sont représentées ou décrites dans ce bel ouvrage que des notes explicatives mettent à la portée même des lecteurs peu versés dans les études monumentales (1).

— On vient de commencer à Nevers une publication archéologique sur les monuments du Nivernais. L'ouvrage paraît par livraisons petit in-folio avec des lithographies ; le tout imprimé à Nevers : M. Morellet, professeur de rhétorique, est un des rédacteurs de ce recueil.

— A Troyes, M. Arnault continue la description de son intéressante statistique monumentale du département de l'Aube. Secondé par M. Collet, dont l'établissement lithographique est remarquable, et par un dessinateur de talent, M. Arnault ne tardera pas à terminer cet ouvrage dont 9 livraisons ont déjà paru : le format petit in-folio a été adopté.

(1) Quai Voltaire, 21.

EXTRAIT

D'un Rapport adressé au Ministre de l'Intérieur, sur l'abbaye de Conques;

Par M. P. MÉRIMÉE,

Inspecteur général des monuments historiques de France, etc.

L'abbaye de Conques, de l'ordre de St.-Benoît, fut fondée, dit-on, vers la fin du IIIe. siècle dans une espèce de désert, au milieu des plus âpres montagnes du Rouergue. Si l'on en croit ses historiens, elle fut successivement ruinée par les Ariens, puis par les Sarrazins (730), et rétablie autant de fois, d'abord par Clovis, puis par Pépin, roi d'Aquitaine. Mais ce n'est pas l'histoire de la *communauté* dont j'ai à m'occuper ici, je n'étudie que celle du *monument*, et il paraît bien constaté que l'édifice que nous voyons aujourd'hui fut construit presque en entier au commencement du XIe. siècle par les soins de l'abbé Odalric (1030—1060).

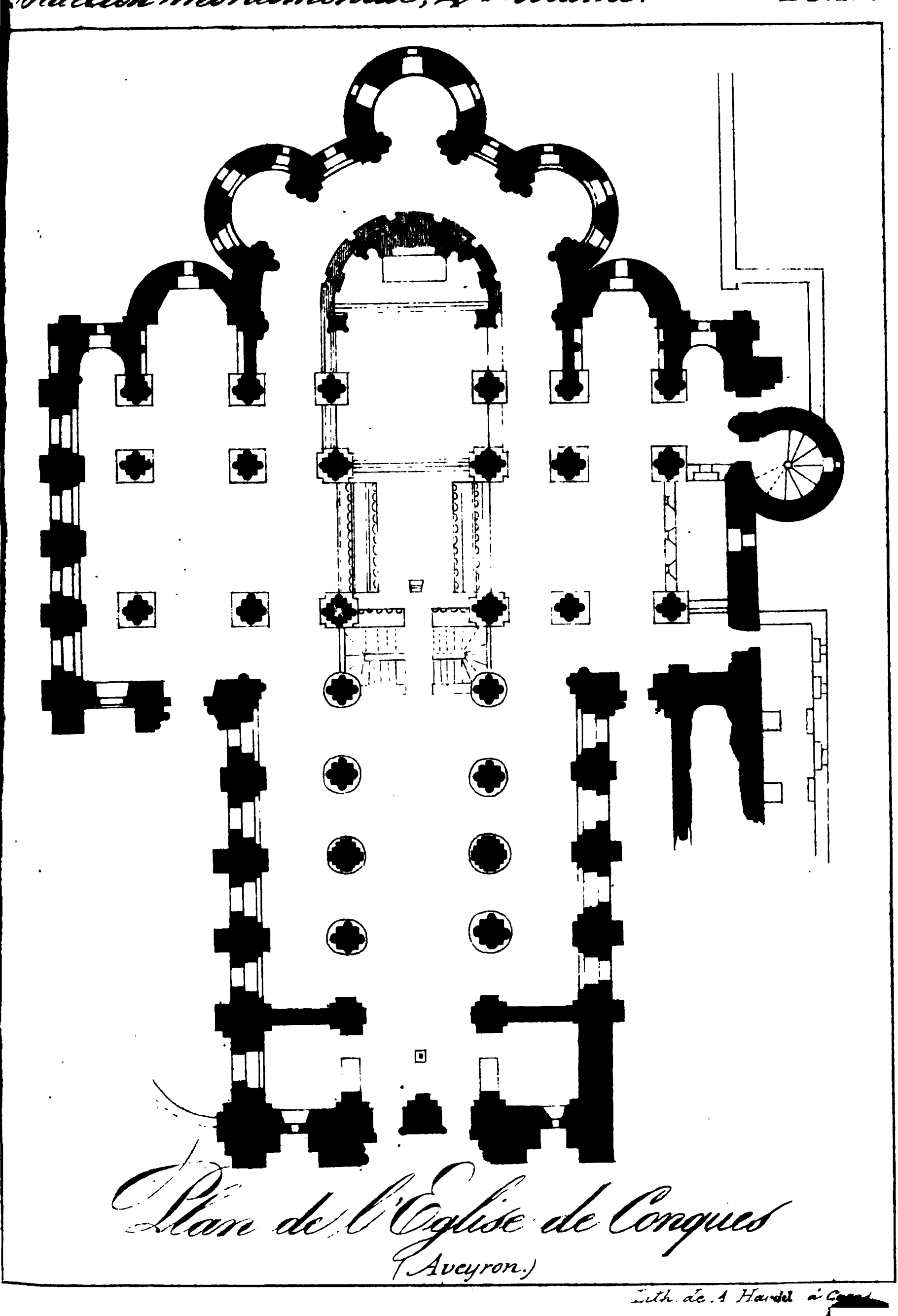
Le bourg de Conques, presque inaccessible pendant une partie de l'hiver en raison de la difficulté des chemins, s'est élevé autour et sur l'emplacement de l'ancienne abbaye, dont toutes les dépendances ont disparu l'une après l'autre, quelques-unes fort récemment. L'église seule s'est conservée comme paroisse ; elle est située sur un versant extrêmement roide, ayant sa façade occidentale tournée vers une vallée étroite,

mais profonde, qui sépare deux murailles de rochers presque verticales. On ne pouvait choisir une retraite plus mélancolique, ni plus convenable à des ames pieuses qui voulaient fuir le monde.

L'église de Conques paraissant avoir servi de modèle à un certain nombre de monuments dont j'aurai bientôt occasion de vous entretenir, son architecture mérite d'être étudiée comme un type. En effet, si l'on se rappelle les grandes richesses de cette abbaye, les vastes connaissances et les relations étendues de ses moines, on peut penser que le système qui présida à sa construction fut comme l'expression complète de l'art dans une certaine époque et dans une certaine province : ce dut être le dernier mot des architectes de la France centrale dans la première moitié du XIe. siècle.

Son plan figure une croix latine terminée à l'est par trois apsides semi-circulaires (1). Aussi larges que la nef, les transsepts sont partagés, comme celle-ci et comme le chœur, en trois divisions longitudinales par des arcades surmontées de vastes galeries qui couvrent toute l'étendue des bas-côtés. Deux chapelles s'ouvrent sur chacun des croisillons du transept; toutes les deux tournées à l'est, l'une très-grande s'appuyant au chœur, l'autre d'un diamètre moitié moindre à l'extrémité du croisillon. Trois portes donnent accès dans l'église : la première à l'Occident, divisée en deux ventaux; les autres percées dans le mur occidental des transepts et fort rapprochées de la nef. A l'intersection des transepts s'élève une coupole sous une tour octogone; deux autres tours carrées flanquent la façade occidentale.

(1) Cette expression n'est pas exacte pour l'apside centrale dont la courbe décrit presque les deux tiers d'un cercle; elle a la forme d'un fer à cheval resserré à ses extrémités.



Lith. de A. Hardel à Caen

En plan, les piliers de la nef représentent des carrés flanqués alternativement sur toutes leurs faces, les uns par des colonnes, les autres par des pilastres. Ceux des transepts et de la partie occidentale du chœur n'ont que des colonnes, et, suivant une pratique assez générale, tout l'hémicycle du chœur repose sur des colonnes isolées (1). On observera que les piliers qui supportent la coupole au centre de l'église, sont beaucoup plus épais que les autres, et de plus, renforcés, en ce point, par le rapprochement des piliers de la nef et du chœur. En effet, la largeur des collatéraux des transepts est moindre que celle des arcades de la nef et du chœur, et l'alignement des piliers du transept a déterminé celui des piliers qui soutiennent la coupole. Telle est, je crois, la véritable raison de ce rapprochement des piliers au centre de l'église. D'abord j'étais tenté de supposer à l'architecte l'intention de donner ainsi une plus grande résistance aux bases de la tour; mais après un examen plus attentif, je n'y vois plus qu'une espèce de hasard, résultat forcé de la différence de largeur entre les collatéraux de la nef et ceux de la croisée.

Nulle part dans l'église on ne voit d'ogives, et toutes les arcades, bien que très-remarquablement élevées, sont en plein-cintre. Dans la nef et le chœur les voûtes sont en berceau; elles sont d'arêtes dans les bas-côtés, partout renforcées d'arcs-doubleaux très-épais. Les voûtes des galeries supérieures décrivant un quart de cercle servent en quelque sorte d'arc-boutant aux voûtes de la grande nef, car leur sommet aboutit précisément à la naissance de ces dernières. Isolée et accidentelle

(1) Il faut faire une exception pour le pilier qui touche à cet hémicycle; il est carré et flanqué sur ses angles de minces colonnettes engagées.

pour ainsi dire dans le Rouergue, cette disposition va devenir caractéristique dans toutes les églises romanes de l'Auvergne. Je n'ai pas besoin d'ajouter que ces voûtes n'ont subi aucune réparation. Construites avec le plus grand soin, de schistes fort durs noyés dans un excellent béton, et épaisses à la clef de plus de 0m. 50, malgré le délabrement de la toiture, elles m'ont paru avoir très-peu souffert jusqu'à ce jour.

Les galeries s'éclairent par des fenêtres percées dans les murs latéraux. Du côté de la nef elles présentent de grandes arcades géminées (1). Point de fenêtres au-dessous, et les arcs-doubleaux de la voûte s'appuient aux colonnes engagées qui séparent ces arcades. Aujourd'hui les fenêtres de la galerie étant bouchées, la nef est un peu obscure, car elle ne reçoit de jour latéralement que par les fenêtres basses et étroites des collatéraux. Même disposition dans le chœur, mais elle se modifie pour la partie semi-circulaire du chevet. La galerie s'abaisse brusquement de moitié de sa hauteur : au-dessus il y a trois fenêtres séparées par quatre arcades aveugles, répondant les unes et les autres aux arcades inférieures du chevet et à celles de la galerie (2).

Au lieu d'une galerie pour réunir l'étage supérieur du chœur à celui de la nef, il n'y a au sud et au nord des transepts

(1) La séparation entre ces arcades est marquée par des piliers sur lesquels se prolongent des colonnes partant de l'aire de la nef et montant jusqu'aux retombées des arcs-doubleaux. Là ou entre les arcades inférieures il y a des pilastres, ils sont surmontés par des colonnes engagées, dont la base est à la hauteur du plancher de la galerie. Rien de plus gauche que l'ajustement de ces pilastres avec les colonnes qui les surmontent.

(2) Les arcades de la galerie sont simples dans le chevet : partout ailleurs elles sont géminées, divisées par des colonnes accouplées suivant une ligne perpendiculaire à l'axe des galeries.

qu'un passage étroit, une espèce de corniche soutenue par une rangée de consoles historiées comme celles que j'avais observées dans l'église de Figeac. A l'Occident de la nef on trouve une disposition pareille, en sorte qu'on peut faire le tour de l'église sans descendre à terre. Aujourd'hui l'on monte aux galeries par une tourelle placée à l'extrémité du transept Sud, mais une différence marquée entre son appareil et celui des murs latéraux de l'église, donne lieu de croire qu'elle n'appartient pas à la construction primitive.

A l'entrée de la nef, bien qu'un peu défiguré par des dispositions modernes, on reconnaît facilement un narthex intérieur. Au niveau du sol il se divise en trois salles carrées, correspondant aux trois nefs de l'église, et recouvertes de voûtes d'arêtes fort basses. Au-dessus se trouvent trois autres salles ou tribunes dont les voûtes arrivent à peu près à la hauteur du sol des galeries; vient enfin le passage étroit dont j'ai parlé qui établit la communication entre ces galeries. Deux petites tourelles peu saillantes se projettent en encorbellement à l'angle du narthex. Elles contiennent des escaliers en helice qui conduisent des galeries de la nef aux tribunes du narthex et aux étages supérieurs des tours occidentales. En guise de console, elles reposent sur une colonne byzantine, appuyée elle-même sur un pilastre, qui soutient, ou plutôt paraît soutenir ces tourelles. Si je ne me trompe, ces tourelles se prolongeaient autrefois jusqu'à l'aire des collatéraux et leurs escaliers conduisaient aux salles supérieures du narthex ainsi qu'aux galeries de la nef.

La tour centrale a deux rangs de fenêtres l'un au-dessus de l'autre; mais le dernier rang, aussi bien que la coupole et la flèche qui la surmonte, sont des additions du XIVe siècle. Voilà, avec le déplacement des escaliers conduisant à la ga-

lerie, la plus importante altération qu'ait subie le plan primitif; car, ailleurs, si des changements ont eu lieu, ils ont été exécutés assez peu de temps après la construction générale pour ne pas la modifier d'une manière sensible, difficiles en outre à constater, car ils appartiennent au même système d'architecture.

J'ai dit que l'église de Ste.-Foy est sombre. Deux fenêtres étroites surmontées d'un œil-de-bœuf et percées dans la façade occidentale; autant pour les façades Nord et Sud des transepts; les fenêtres de la coupole, les trois fenêtres du chevet, enfin celles des collatéraux, voilà les seules ouvertures qui donnent du jour dans l'édifice depuis que toutes celles de la galerie ont été bouchées. Leur suppression est fâcheuse, ce me semble, et contribue à entretenir dans l'église une humidité qui, en quelques points, a occasionné des dégradations dans les murs latéraux.

J'observe autour du chevet une disposition toute nouvelle pour moi, mais dont j'aurai bientôt plus d'un exemple à citer. C'est une espèce de banc avec une marche pour y monter, régnant le long des murs, entre les chapelles qui rayonnent autour de l'hémicycle du chœur (1). Il semble que ç'aient été autrefois des places privilégiées. Le long de ce banc ou de ce stylobate (car on peut lui donner ce nom en raison des colonnes engagées autour des chapelles qui s'y appuient), on remarque un cordon d'ornements très-richement sculptés et variés dans chacune de ses divisions. On y voit des oves d'un beau travail et d'un caractère presque antique; quant aux autres moulures, il n'y a qu'un dessin qui en pourrait faire connaître la bizarrerie et la diversité.

(1) Ces chapelles sont sensiblement plus élevées que le chœur.

À l'extérieur de l'église, des contreforts larges, mais peu saillants, renforcent les murs d'ailleurs très-épais. Leur appareil n'est point uniforme. Généralement les contreforts sont de pierres de taille, quelques-uns pourtant n'ont que leurs angles construits de la sorte et l'intervalle est rempli par une espèce d'*opus incertum*, composé de gros fragments de schiste brut. Les murs sont bâtis de la même manière, sauf les fondations formées de grosses pierres équarries et rangées par assises régulières. Çà et là, on remarque par dessus le schiste un parement de moëllons, et c'est le cas pour les apsides et la façade occidentale. J'y reviendrai tout-à-l'heure. La pierre de taille est un grès rouge ou jaunâtre, ou bien, mais plus rarement, un calcaire très-fin. C'est cette dernière pierre qu'on a exclusivement employée pour l'ornementation.

A l'intérieur de l'église cette ornementation se réduit à peu près aux chapiteaux des colonnes (car les pilastres n'ont que de simples tailloirs). Il faut y ajouter les cordons d'oves et les autres moulures du stylobate, quelques bas-reliefs appliqués sur les pendentifs de la coupole, enfin deux grandes statues élevées sur des consoles le long de la paroi Nord du transept (1).

Les chapiteaux présentent la variété ordinaire au style byzantin, mais ils ont entre eux un rapport général par leur galbe qui se rapproche sensiblement du profil corinthien. On en voit d'historiés, d'autres ornés de rinceaux ou de feuillages fantastiques, quelques-uns admirablement sculptés et d'un fini merveilleux : mais le plus grand nombre ne montre que des

(1) Probablement ajoutées vers la fin du XII[e]. siècle. Les bas-reliefs de la coupole sont plus anciens. Ce sont de grandes figures d'anges et de saints d'ailleurs d'un travail fort grossier.

crochets courts, aigus, qui paraissent comme les rudiments à peine ébauchés de très-larges feuilles. De ce nombre sont presque tous les chapiteaux du chœur, et je note ce fait comme faisant exception à la règle presque générale qui donne à cette partie du temple la décoration la plus riche et la plus élégante. Ailleurs on observera avec surprise l'absence absolue de symétrie dans la distribution des ornements. Non seulement deux colonnes voisines, même accouplées, comme celles des galeries, ont des chapiteaux de types très-différents, mais souvent à côté d'un chapiteau très-riche on en voit un autre presque nud, à peine dégrossi, et cependant, autant ou plus en évidence que le premier. Il se peut que le travail d'ornementation exécuté sur place soit demeuré imparfait, ou qu'il ait été terminé avec précipitation. D'ailleurs j'ai vainement cherché des traces de peintures ou de dorures sur ces chapiteaux, car on trouve plus d'un exemple de cette manière de remplacer le travail lent du sculpteur.

A l'extérieur, les fenêtres des apsides sont flanquées d'assez jolies colonnettes byzantines, et autour du chevet règne un cordon de modillons fantastiques parmi lesquels se reproduisent souvent les mêmes motifs. Ce sont des têtes ou plutôt des bustes de chevaux.

Aujourd'hui un seul toit couvre l'église; il y en avait trois dans l'origine, comme on peut s'en convaincre, en voyant sous la couverture actuelle des modillons et une corniche qui sûrement n'étaient pas destinés à rester cachés. Le toit des collatéraux devait être fort plat; peut-être même n'étaient-ils couverts que par une terrasse, circonstance remarquable dans un pays où il tombe beaucoup de neige; mais il semble qu'importée des pays chauds dans la France, l'architecture byzantine y ait subsisté quelque temps sans se modifier d'après la différence des climats.

Il n'y a point de crypte sous le chœur ; sans doute à cause de la nature du sol qui est un roc vif. Il a fallu même l'entamer pour niveler l'aire de l'église.

J'arrive à la façade dont j'aurais dû peut-être parler plutôt. Ce qui frappe d'abord, c'est sa hauteur, inusitée dans un édifice de cette époque. Un vaste tympan en plein-cintre, encadré dans un fronton, surmonte la porte occidentale. Au-dessus deux fenêtres longues et étroites avec une petite rose, laissant un grand espace lisse entre une moulure de billettes à la base des fenêtres, et le sommet du fronton. L'appareil qui en cet endroit n'est qu'un *opus incertum*, tandis que tout le reste de la façade présente des assises régulières de moellons taillés, prouve qu'autrefois il existait là un placage ou une décoration quelconque que le temps ou la main des hommes a fait disparaître. Le sommet des deux tours carrées qui flanquaient la façade est détruit ; maintenant elles ne s'élèvent pas plus haut que le toit de la nef ; c'est, dit-on, par suite d'un incendie qui détruisit toute la toiture de l'église que ces tours ont perdu leur amortissement. A leurs longues fenêtres en forme de meurtrières, je soupçonne qu'elles ont pu avoir une destination militaire.

De chaque côté des fenêtres qui surmontent la porte occidentale, on observe quelques incrustations ou mosaïques grossières, des étoiles rouges ou noires dans un cercle jaune, puis des losanges ou des parallélogrammes obliques et disposés en arête de poisson. Ce genre de décoration, d'un usage facile en ce pays, où l'on trouve des matériaux de couleurs très-tranchées paraît ici comme jeté au hasard. En Auvergne, au contraire, nous le verrons reproduit en grand et avec une persistance systématique.

Le tympan de la grande porte couvert de sculptures encore

assez bien conservées, mérite une description détaillée. Bien que le travail en soit barbare, on distingue dans sa composition plus d'art, et je dirai plus de sentiment, qu'on n'en attendrait d'une époque aussi grossière. Enfin l'on y trouve quelques traits curieux qui peignent les mœurs et les usages.

Une banderole légèrement ondulée entoure le tympan et lui sert d'archivolte. Çà et là, des têtes et des mains passant au-dessus et au-dessous de la banderole semblent la soutenir ou la déployer.

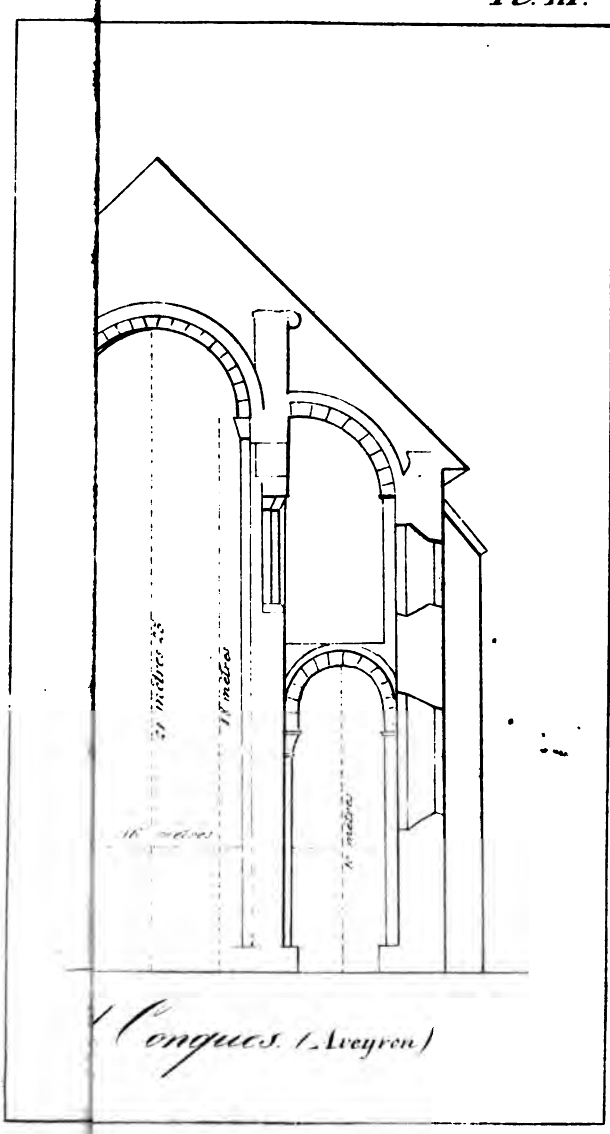
Le sujet de cet immense bas-relief est celui qui se trouve le plus fréquemment reproduit à la même place : le Jugement dernier. Trois zônes horizontales divisent toute la composition et comprennent chacune plusieurs groupes qui s'y rattachent.

Au centre de la zône du milieu, on voit le Christ assis sur un trône dans une *vesica piscis;* à sa droite les élus, à sa gauche les damnés; même disposition pour la zône inférieure. Des anges portant la croix et les instruments de la Passion, d'autres sonnant de la trompette, occupent le haut du tympan ou la zône la plus élevée. Sur les traverses de la croix se lisent les mots suivants à moitié effacés :

SOL. LANCEA. CLAVI . . . . VNAE . . . C . . SIGNV. CRVCIS. ERIT. IN. CELO CVM . . . .; sur le haut de la croix REX IUDEORVM; dans le nimbe du Christ : IVDEX. Enfin des banderoles au-dessus de la *vesica piscis* portent cette inscription mutilée : . . I PATRIS MEI FIDELES. . . HVC DISCEDITE A ME REPROBATI.

Le Christ drapé tout-à-fait à l'antique ne manque pas de noblesse; sa main droite se lève pour bénir, tandis que de la gauche il repousse les damnés. Dans cette figure, la plus

PL. III.



... Conques. (Aveyron)

grande et la mieux travaillée de tout le tympan, on trouve tous les caractères de la sculpture bysantine, la longueur du corps, la grandeur exagérée des pieds et des mains, les plis raides et pressés des draperies, et surtout le soin minutieux apporté dans l'exécution des plus petits détails. Toutefois, comparée avec d'autres monuments de la même époque, elle paraîtrait traitée avec un peu plus de largeur; on pourrait dire, avec moins de recherche et de manière. La même observation s'applique au reste à toutes les figures du bas-relief.

A la droite du Christ et sur la zône du milieu se groupent les Elus, parmi lesquels une sainte très-rapprochée du Christ me paraît être sainte Foy (Sancta Fidis), patronne de l'église; puis St. Pierre reconnaissable à ses clefs, suivi d'un vieillard appuyé sur des béquilles, et d'une foule de personnages, différents de sexe et de profession. Le groupe le plus remarquable montre un abbé tenant sa crosse d'une main, et de l'autre conduisant un roi, qui, la tête baissée et les genoux à demi fléchis, semble frappé d'une vive terreur; le moine au contraire, la tête levée, l'air confiant, présente son timide acolyte en homme qui a l'assurance que personne ne saurait être mal reçu en sa compagnie. Rien de plus naïvement comique que ces deux figures. Elles ne sont au reste que l'expression d'une idée que les prêtres commençaient déjà à exploiter en grand, la suprématie de l'autel sur le trône.

Les personnages qui composent les différents groupes n'occupent pas tout l'espace de la seconde zône. Ils sont placés sous deux espèces de frontons, et les intervalles du fond (entre les frontons et le haut de la zône) sont remplis par des anges de proportion plus petite et dans différentes attitudes, la plupart tenant des banderoles qui portent les noms de Vertus Théologales : FIDES. SPES. CARITAS. CONSTANCIA. VMILITAS

(sic). Sur la même zône, mais de l'autre côté, c'est-à-dire à la gauche du Christ, paraissent les damnés séparés du Sauveur par des anges qui les repoussent. Un Séraphin tient le livre de vie qui se ferme au Jugement dernier, et pour plus de clarté le livre porte l'inscription suivante : HIC SIGNATVR LIBER VITE. Les damnés ainsi que les diables mêlés avec eux, sont rangés sur deux lignes l'une au-dessus de l'autre. En preuve de l'impartialité des fondateurs de l'abbaye, trois moines dont un abbé, figurent parmi les réprouvés, pris tous les trois dans un filet que tient un démon. J'observe ensuite un groupe qui aurait pu inspirer au Dante, la description du supplice de l'évêque Ruggiero, c'est un diable rongeant le crâne d'un damné.

Deux vers au-dessus de cette zône expliquent la double composition. Le premier au-dessus des bienheureux : SANCTORVM CETVS STAT XPO IVDICE LETVS; l'autre du côté opposé HOMNES (sic) PERVERSI SIC SVNT IN MARIA RAPTI. Le mot *maria* n'est justifié que par le filet dont je viens de parler.

La zône inférieure représente encore le contraste des supplices de l'Enfer avec les joies du Paradis. Deux frontons partagent ce compartiment. D'un côté les élus sous des arcades par groupes de deux ou de trois, se dirigent vers la porte du Paradis toute garnie de ferrures avec un énorme verrou et une serrure de sûreté s'il en fut. Sur le fond au-dessus du fronton, on voit un autel avec le calice, puis des morts sortant de leurs tombeaux, enfin une Sainte attirée par une main gigantesque. C'est encore sainte Foy à ce que je suppose. Deux légendes expliquent cette partie du bas-relief, l'une tracée sur le cordon qui sépare la seconde zône de la troisième, l'autre sur les rampants du fronton. Les voici : SIC DATVR ELECTIS AD CELI GAVDIA *cun*CTIS—GLORIA PAX REQVIES.

PERPETVVS QUE DIES — CASTI PACIFICI MITES PIETATIS AMICI — SIC STANT GAVDENTES SECVRI NIL METVENTES.

Au centre de cette zône, précisément sous les pieds du Christ, un ange et un diable pèsent les ames ; le diable a l'air très-fripon et cherche évidemment à rendre sa part meilleure.

En opposition à la porte du Paradis, le sculpteur a placé celle de l'Enfer ; c'est une gueule monstrueuse, où un diable pousse les damnés. On voit ensuite sous un fronton correspondant à celui des élus, un diable énorme, c'est je crois Satan en personne, assis sur son trône, tenant un damné sous ses pieds en guise de tabouret. Il est entouré de ses ministres et des réprouvés qui expient leurs crimes par différents genres de supplices. On remarque englouti par la gueule diabolique un chevalier tout armé, précipité avec son cheval qui s'abat et le renverse la tête la première ; puis un diable tenant une harpe qui entonne quelque chose dans la bouche d'un malheureux pécheur (1) ; un gourmand reconnaissable à un gros ventre, obligé d'avaler quelques plats de la cuisine infernale ; un homme et une femme, deux amants coupables, je crois, étranglés de la même corde et trouvant, comme il semble, quelque consolation, ainsi que Francesca et Paolo, à souffrir le même supplice ; un avare pendu, sa bourse au col, pendant qu'un serpent lui ronge les yeux ; enfin, un damné à la broche, entouré de démons, dont les uns officient comme cuisiniers et les autres servent de chenets. — Tels sont les principaux groupes de cette partie de la composition. Au-dessus on lit les vers suivants :

PENIS INIVSTI CRVCIATVR IN IGNIBVS VSTI
DEMONAS ATQ TREMVNT PERPETVOQ. GEMVNT

(2) On a voulu, je pense, montrer le supplice des Jongleurs dont la bouche n'a fait entendre que des chants profanes.

FVRES MENDACES FALSI CVPIDIQ RAPACES
SIC SVNT DAMPNATI CVNCTI SIMVL ET SCELERATI

Enfin sur le linteau de la porte est tracée cette inscription :

O PECCATORES TRANSMVTETIS NISI MORES
IVDICIVM DVRVM VOBIS SCITOTE FVTVRVM

Il faut noter une particularité assez bizarre dans ces inscriptions. Les lettres sont en général *sculptées* en creux, mais il y en a quelques-unes seulement *peintes*, et de ces dernières, la plupart sont effacées. Par exemple, à la suite du dernier vers, il y a une vingtaine de lettres que le temps a rendues illisibles. On en doit inférer que l'inscription a été augmentée après coup; peut-être, la peinture du bas-relief est-elle fort postérieure à la sculpture. J'aurais dû remarquer plutôt que toutes les figures sont peintes, et quoique les couleurs semblent assez modernes, elles sont appliquées sur une couche ancienne de même teinte et bien visible encore en quelques points.

Si je ne me trompe, dans cette variété immense de personnages accumulés sur ce bas-relief, il y a plus d'imagination que n'en montrent d'ordinaire les compositions de cette époque; et les amants étranglés de la même corde, l'abbé protecteur du roi, le chanteur et le gourmand punis par où ils ont péché, annoncent une certaine recherche d'idées qu'on ne s'attend pas à rencontrer dans les ouvrages d'une époque de barbarie. Je remarque encore, malgré l'incorrection du travail, une tentative constante pour arriver à l'expression, tentative quelquefois suivie du succès.

L'année dernière on a pratiqué une large tranchée le long de la muraille nord de la nef et autour de l'apside, qui, enterrées à une profondeur notable, souffraient sensiblement de l'humidité. Dans cette fouille on a découvert un grand nombre de tombeaux en pierre appliqués contre les murs de l'église et et empilés les uns au-dessus des autres. Quelques-uns de ces

tombeaux sont en grès, la plupart en pierre calcaire. Dans presque tous, la place de la tête est marquée. On en voit plusieurs qui ont sur le côté une espèce de porte mobile qui s'ouvre au moyen de poignées de fer, mais les couvercles du plus grand nombre sont scellés avec un mastic fort dur. Les plus grands de ces sarcophages contiennent un gril en fer sur lequel le cadavre était étendu. Aujourd'hui beaucoup de ces tombeaux renferment encore des ossements et même des squelettes entiers, mais je n'ai pas entendu dire qu'on y ait trouvé des bijoux ou des ustensiles quelconques. Il y en a fort peu qui se distinguent par quelque décoration, et dans ce cas elle se réduit à un soubassement ou bien à une niche avec des colonnes et une arcature figurée. Tel est le tombeau de l'abbé Bégon placé à l'extérieur de la nef du côté sud. L'inscription que je vais rapporter est gravée sur deux tablettes de marbre noir, et les creux des lettres sont remplis de plomb. Entre les deux tablettes se trouve un bas-relief de style bysantin sculpté dans un calcaire grisâtre, et qui représente le Christ ayant à sa droite St^e.-Foy, à sa gauche un abbé, tous les deux couronnés par un ange.

HIC EST ABBAS SITVS
DIVINA LEGE PERITVS
VIR DNO GRATVS
DE NOMINE BEGO VOCATVS
HOC PERAGENS CLAVSTR
VM QVOD VERSVS
TENDIT AD AVSTRVM

SOLLERTI CVRA GESS
IT ET ALTERA PLVRA : HI
C EST LAVDANDVS PER SE
CVLA VIR VENERANDVS
VIVAT IN ETERNVM RE
GEM LAVDANDO SVPERNVM

Il est vraisemblable que cette inscription et le tombeau ne sont pas fort postérieurs au commencement du XII[e]. siècle.

Au sud de l'église attenant au transept, on remarque un arceau porté sur des colonnes géminées fort basses. Voilà tout ce qui reste du cloître bâti vers la fin du XI[e]. siècle par l'abbé

Bégon, et que l'on vient d'abattre tout récemment. Le style des colonnes ne permet pas de douter qu'il ne fût presque contemporain de la construction de l'église.

Je transcris les vers suivants qu'on lit au-dessus d'une porte en ruine qui donnait dans le cloître, mais je ne sais à quelle partie du monument elle conduisait.

HAS BENEDIC VALVAS QVI — MVNDVM REX BONE SALVAS
ET NOS DE PORTIS SIMVL — OMNES ERIPE MORTIS.

Enfin, je citerai une dernière inscription encore en vers léonins, car il paraît que les religieux de Conques faisaient grand cas de la poésie. Elle est gravée sur un linteau de porte ayant la forme d'un fronton obtus.

ISTE MAGISTRORVM LOCVS EST SIMVL ET PVERORVM
MITTVNT QVANDÓ VOLVNT HIC (sic) RES QVAS PERDERE NOLVNT

Je me suis demandé vainement quel pouvait être ce lieu. Le dernier vers donnerait à penser qu'il s'agit d'un trésor ou d'un tronc pour les pauvres, mais alors je ne sais que faire des maîtres et des enfants.

L'église de St^e.-Foy est du petit nombre de celles qui, au milieu de nos discordes civiles, ont conservé des vases et des reliquaires précieux, soit par leur matière, soit par leur origine. Pendant la révolution on distribua entre les habitants du bourg tous ces reliquaires, et la tempête passée, chacun s'empressa de les rapporter. Cet exemple, je ne dirai pas de probité, mais de respect pour ces nobles et curieuses reliques est malheureusement bien rare en France, et j'éprouve un vif plaisir à le rapporter.

Voici les objets les plus remarquables que renferme le trésor de l'église :

1°. Le reliquaire le plus ancien est nommé l'A de Charlemagne, et si la tradition est vraie, ce prince en aurait fait don à l'abbaye de Conques. Son nom lui vient de sa forme

qui se rapproche en effet de celle de la lettre A. C'est un triangle dont la pointe est surmontée d'une boule en cristal. Les côtés sont couverts de cabochons et de quelques intailles *antiques* parmi lesquelles j'ai remarqué une victoire écrivant sur un bouclier, morceau d'un très-beau travail. Sur la base du triangle s'élèvent deux statuettes en bronze doré (ou peut-être en vermeil). On reconnaît que cette base doublée d'une lame de cuivre doré a été raccommodée maladroitement avec des plaques qui ne proviennent pas du même reliquaire, comme le font croire quelques lambeaux d'inscription qu'on lit sur ces fragments. La forme des lettres et le nom de l'abbé Bégon donnent lieu de croire que ces fragments remontent au XIIe. siècle. Peut-être à cette époque ajouta-t-on une base à l'A de Charlemagne, car cette base, sans en excepter les statuettes, paraît moins ancienne que les côtés du triangle. Quoi qu'il en soit, voilà ce qu'on lit sur ces lames de cuivre doré : SVM. DOMINUS QVE CRVX.... puis.... ABBAS FORMAVIT BEGO RELIQVIAS QVE LOCAVIT....

2°. Une statuette de St^e.-Foy en vermeil, haute d'environ 18 pouces et d'un travail qui me paraît remonter au XIe. siècle. La tête de la sainte, fort disproportionnée avec le corps, est peut-être une restauration relativement moderne, en tout cas fort inférieure au reste, quant à l'exécution. On voit répandues à profusion sur toutes ces statuettes des pierres précieuses, des intailles et des camées antiques, quelques-uns assez grands et d'un fort beau caractère. J'ai surtout remarqué un camée représentant la tête d'un empereur dont les traits m'ont paru offrir de la ressemblance avec ceux de Titus. N'étant nullement préparé à trouver tant de richesses dans un pareil désert, je ne m'étais pas pourvu de terre glaise ni de plâtre pour prendre des empreintes, et dans le catalogue des pierres antiques, je ne puis que citer mes souvenirs.

3°. Un émail bysantin que je crois de travail grec et fort ancien. L'exécution en est singulière. La figure du saint a d'abord été gravée en creux sur une plaque de cuivre, à peu près comme on fait aujourd'hui pour une gravure sur bois, puis les creux ont été remplis d'un émail coloré, enfin toute la plaque a été polie. Le cuivre réservé autour des parties émaillées en masque les couleurs. Sous ce rapport, ce morceau curieux ressemble plutôt à une incrustation qu'à un émail à proprement parler.

4°. Une plaque de porphyre rouge carrée, enchassée dans de l'argent niellé. Cette pièce est curieuse en ce qu'elle porte une date et peut servir ainsi à l'histoire de l'art du nielle. A en juger par la perfection du travail, il devait être déjà très-avancé au commencement du XIIe. siècle. Sur la tranche de ce reliquaire, on voit gravés et niellés avec beaucoup de soin et d'adresse dix-huit petits bustes représentant le Christ, la Vierge, St^e.-Foy, St^e.-Cécile, St.-Capraise, St.-Vincent et les douze apôtres. Voici l'inscription également niellée :

ANNO AB INCARNACIONE DOMINI MILLESIMO : C
SEXTO. K. IVLII DOMINVS PONCIVS BARBASTRENSIS
EPISCOPUS ET SANCTE FIDIS VIRGINIS MONACHVS
HOC ALTARE BEGONIS ABBATIS DEDICAVIT
ET DE XPS ET SEPVLCRO EIVS MVLTASQVE
ALIAS SANCTAS RELIQVIAS HIC REPOSVIT

On conserve encore à Conques quelques curieuses tapisseries du XVIe. siècle, représentant la légende de St^e.-Foy et de St.-Capraise (1).

(1) M. le Ministre de l'intérieur a décidé que l'église de Conques serait complètement réparée. Les travaux sont dirigés avec beaucoup d'intelligence par M. Boissonnade, architecte du département de l'Aveyron ; cette réparation lui fait le plus grand honneur.

Session générale annuelle de 1838.

Extrait du procès-verbal des séances tenues par la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques, dans la ville de Tours (Indre-et-Loire), depuis le 25 jusqu'au 29 juin 1838.

SÉANCE PUBLIQUE D'OUVERTURE.

Présidence de M. DE CAUMONT, *directeur*.

La séance est ouverte le 25 juin 1838, à deux heures et demie, dans la grande salle destinée aux fêtes publiques, hôtel de la préfecture, que M. le comte d'Entraigues, préfet du département d'Indre-et-Loire, a bien voulu mettre à la disposition de la compagnie.

Le bureau se compose de M. *de Caumont*, directeur; M. *Cauvin*, inspecteur divisionnaire; M. *Masse*, inspecteur conservateur des monuments d'Indre-et-Loire; M. *Gaugain*, trésorier de la société; MM. *Richelet*, du Mans et *Chevreaux*, d'Evreux, membres du conseil administratif; M. *de Clinchamps*, président de la société archéologique d'Avranches, etc.; M. le Cte. *de Montlivault*, président de la société académique de Tours; M. l'abbé *Manceau*, chanoine honoraire de la métropole, chargé de remplir les fonctions de secrétaire général, pour le temps de la session.

Sont admis au nombre des membres de la Société, et invités à siéger,

MM. l'abbé Du Fêtre, vicaire général à Tours.

De Boisvillette, ingénieur des ponts et chaussées à Châteaudun.

Noël Champoiseau, membre de la société académique de Tours.

Elie Dru, membre de plusieurs académies, à Parthenay.

De Beauregard, président de la cour royale d'Angers.

Le Clerc Guillory, négociant, à Angers.

Turgot, receveur des contributions, *ibid.*

L'abbé Maupoint, vicaire de Notre-Dame, *ibid.*

Victor Pavie, imprimeur, *ibid.*

A. Pescherard, architecte, à Loches.

Boucherat, docteur-médecin, membre de l'académie de Blois.

Raymond Pornin, conservateur des archives d'Indre-et-Loire.

Bourgougnoux, supérieur du grand séminaire de Tours.

Plailly, curé de St.-Pierre-des-Corps, à Tours.

Seytre, secrétaire particulier de la préfecture.

Giraudet, docteur-médecin, membre de plusieurs sociétés savantes, couronné par l'académie des inscriptions.

Genty, supérieur du petit séminaire de Tours.

Cte. de Trobriant, propriétaire membre de plusieurs sociétés savantes, à Tours.

Abraham, propriétaire, *ibid.*

On remarque dans la salle, outre les membres mentionnés ci dessus, M. l'abbé *Lottin*, chanoine du Mans; M. *Desportes*, du Mans; M. le Cte. *de Guiton*, d'Avranches, M. le Mis. *de La Porte*, de Vendôme; M. *Chauveau*, de Tours; M. *Hou-*

debert, du Mans ; M. l'abbé *Bourmault*, du Mans ; M. *Desnos*, d'Alençon ; M. *Chorin*, curé de St.-Victeur (Sarthe) ; M. *Boileau*, de Blois.

Les places disposées pour le public sont occupées par des dames et divers habitants de la ville.

M. de Caumont lit un rapport détaillé sur les travaux de la société, sa marche progressive, ses ressources, ses espérances : puis il indique quelles demandes de secours ont été adressées depuis la dernière séance publique, et quelle somme la société peut consacrer immédiatement à la conservation des monuments de la contrée où elle tient sa réunion générale de 1838.

M. Noël Champoiseau prend ensuite la parole et présente dans une esquisse animée et rapide, les principaux traits de l'histoire ancienne de la Touraine : ce discours est vivement applaudi.

M. Richelet communique, au nom de M. de Caumont, la traduction de divers ouvrages publiés en Angleterre, concernant l'histoire de l'art. Un des fragments communiqués est de M. Gally-Knight, savant antiquaire Anglais.

M. Desnos d'Alençon donne des détails intéressants sur les voies romaines qui traversent les départements de l'Orne et de la Sarthe et présente une carte indiquant les principales directions de ces anciennes voies.

Le même membre, M. Desnos, lit une notice sur le château de Noüans en Saonois.

« Lorsque, dans le moyen âge, les guerres continuelles qui désolaient la France, avaient fait de la plaine du Saonois une espèce d'échiquier militaire placé entre le Maine, le Perche et la Normandie, où se vidaient continuellement

les sanglantes querelles des puissances de l'époque, Noüans à peu de distance des forteresses alors importantes de Ballon et Dangeul devait figurer au nombre des places fortes. Ce château a dû être dans le principe bâti au milieu d'un marais entretenu à cette époque par l'écoulement abondant et continuel des eaux sortant des sources de la Georgette.

Le château a été reconstruit sur les ruines d'un château fort, occupé par l'un des membres de l'illustre famille des Larochefoucault, vers la fin du XVe. siècle.

Noüans, comme beaucoup d'autres lieux de la contrée, possède, outre son trésor caché dans les épaisses murailles du château, ses fantômes et ses apparitions nocturnes.

M. de Caumont prend la parole pour faire connaître les services que rendent à l'archéologie, dans le diocèse de Beauvais, M. Barreau, professeur au grand séminaire de Beauvais, et M. Beaude, professeur à l'école ecclésiastique de Goincourt, près de la même ville, qui ont professé l'archéologie monumentale dans ces deux établissements. Il demande qu'il soit fait mention au procès-verbal de la satisfaction que la société éprouve en voyant avec quel dévouement cet enseignement est continué depuis trois ans. Un jour sans doute la société pourra se réunir à Beauvais et remercier publiquement les personnes qui ont secondé ses vues; en attendant, le procès-verbal fera mention de l'intérêt que la compagnie prend aux intéressants travaux de M. Barreau et à ceux de M. Beaude.

M. l'abbé Manceau, secrétaire général, met ensuite sous les yeux de l'assemblée la description d'un dolmen de grande dimension, rédigée par les élèves de l'école de Goincourt (1).

(1) Nous croyons devoir citer ici les noms des auteurs de cette



Château de Nouans, vu de face, en 1820.

La Société prend un vif intérêt a cette communication, le dessin hardi qui accompagne la notice est aussi l'œuvre d'un des élèves de M. Beaude ; M. de Caumont annonce à ce sujet qu'il est dans l'intention d'offrir à M. Beaude un ouvrage qui puisse être donné cette année en prix dans sa classe d'archéologie monumentale.

Séance ordinaire du 26 juin.

Présidence de M. CAUVIN, inspecteur divisionnaire.

La séance est ouverte à 8 heures, M. Seytre remplit les fonctions de secrétaire en l'absence de M. Manceau. Plusieurs nouveaux membres sont proclamés par M. le directeur. Savoir :

M. l'abbé MAUDUIT, professeur au petit séminaire de Tours.

M. l'abbé BOUCHER, *id.* *id.*

M. l'abbé BOURASSÉ, *id.* *id.*

M. l'abbé GENEST, *id.* *id.*

M. ALONZO PÉAN, membre de plusieurs sociétés savantes, à St.-Aignan (Loir-et-Cher).

M. CHARLOT, membre de plusieurs sociétés savantes, à St.-Aignan (Loir-et-Cher).

M. JAGU, propriétaire, à Tours.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

M. de Caumont communique un grand nombre de lettres

description ; ce sont MM. *A de Mayville*, *H. Bertin*, *Gustave Chevreau*, *A. Michel*, *H. Le Clerc*, *H. de Guillebon*, *E Caponet*, *F. de May.*

et de notes adressées à l'occasion de la séance générale annuelle et rend compte de ce qu'elles contiennent.

On entend ensuite un rapport de M. le Baron de Crazannes, inspecteur divisionnaire à Montauban, sur les départements de sa division.

M. de Boisvillette, ingénieur des ponts et chaussées à Châteaudun, présente les magnifiques dessins et les plans très-détaillés qu'il a pris de la grande *villa* gallo-romaine explorée par lui à Marboué près de Châteaudun : l'auteur entre dans des détails aussi curieux que précis sur les découvertes, qui ont occasionné le grand travail dont il donne communication. Dans l'atlas considérable soumis à la Société, on trouve non seulement tous les plans géométriques de l'édifice, mais des dessins de tous les fragments de sculpture et de tous les objets mis à nud dans les fouilles. — La Société reçoit avec reconnaissance la communication intéressante de M. de Boisvillette et lui vote des remercîments.

M. l'abbé Chorin, curé de St.-Victeur (Sarthe) lit une notice sur un camp romain découvert près de Fresnay, et sur diverses médailles exhumées dans le même pays.

M. Noël Champoiseau offre, de la part de MM. Rivaux et Corbin, imprimeurs-lithographes, une vue de la ville de Tours au XVIIe. siècle, prise à vol d'oiseau et d'une grande dimension.

M. Champoiseau entre à ce sujet dans des détails précis sur l'étendue et les circonscriptions de la ville de Tours à diverses époques, et que la vue de MM. Corbin et Rivaux indique assez clairement. —M. de Caumont prend la parole pour remercier M. Champoisau et MM. Corbin et Rivaux d'avoir exécuté avec tant de précision et de netteté un plan devenu très-rare, et dont l'intérêt est incontestable. « Il serait à désirer, continue M. de Caumont, que toutes

« les anciennes vues faites à vol d'oiseau, et qui donnent « exactement la physionomie de nos villes à cette époque, « mais qui malheureusement sont pour la plupart très-rares, « fussent gravés de nouveau comme celle de Tours, et c'est « une heureuse idée qui, nous l'espérons, sera plus tard « imitée dans d'autres villes. M. Champoiseau qui a « beaucoup contribué à cette publication a donc droit à nos « félicitations ainsi que les artistes habiles qui ont exécuté « ce travail avec tant de succès. »

M. Jagu, de Tours, présente un tableau chronologico-synoptique de l'histoire de Touraine, rédigé d'après la forme ordinaire des tableaux synoptiques et renfermant un nombre considérable de dates et de détails historiques.

La Société entend ensuite avec un vif intérêt la préface de l'important ouvrage de M. le Cte. de Trobriant, de Tours, intitulé *Voyage pittoresque en Bretagne*. Ce morceau, écrit avec un véritable talent, est entendu avec le plus grand plaisir et sera relu en séance publique.

SÉANCE PUBLIQUE DU 26 JUIN.

Présidence de Mgr. A. DE MONTBLANC, archevêque de Tours.

A sept heures du soir, près de 500 personnes, parmi lesquelles on remarque un grand nombre de dames, remplissent la salle des séances. Le Conseil administratif apprenant que Mgr. l'archevêque de Tours se trouve dans la salle, arrête que Sa Grandeur sera invitée à présider la séance. M. de Caumont, directeur, fait part de cette décision à Mgr. de Montblanc, qui veut bien se rendre à l'invitation de la Société et occuper le fauteuil : M. Dufêtre, vicaire-général, est invité à siéger au bureau.

La séance étant déclarée ouverte, Mgr. l'archevêque prononce le discours suivant :

« Messieurs, je suis heureux de présider cette intéressante réunion, et j'applaudis d'autant plus volontiers à vos nobles efforts, que je sais que le but que la Société se propose est religieux et chrétien. Je n'en puis douter, en voyant dans ceux qui la composent des hommes aussi recommandables par leur foi et leur piété, que distingués par leur science et leurs talents.

« Déjà, Messieurs, la Société recueille les fruits de vos utiles travaux. Les pierres dispersées du sanctuaire ont été soigneusement rassemblées, de précieuses ruines ont été respectées, des monuments, dédaignés auparavant, ont été appréciés et convenablement réparés, et l'antiquité, mieux étudiée et mieux comprise, a reconquis le rang et l'influence qu'une génération moins bien inspirée que la nôtre lui avait fait perdre. Grâce à vos savantes recherches, nous pouvons lire aujourd'hui, sur les pierres comme dans les livres, les diverses transformations que la Société a subies, suivre le Christianisme dans ses développements et ses glorieuses conquêtes : d'abord comprimé par la persécution, creusant ses temples dans les entrailles de la terre, et cachant ses mystères dans les cryptes et les catacombes; et bientôt devenu vainqueur, élevant sur les ruines des temples païens ses vastes et superbes basiliques. Le mouvement imprimé à notre époque a été si bien secondé, si bien dirigé par vous, Messieurs, que le goût du beau est aujourd'hui répandu dans toutes les classes : le peuple lui-même comprend et admire les merveilles de l'art; il ne passe plus avec indifférence devant nos cathédrales, il se dit qu'il faut qu'il y ait quelque chose de grand dans la re-

ligion qui a élevé ces masses imposantes, et il les salue avec une religieuse admiration.

« Continuez, Messieurs, vos importants travaux : la religion et la patrie applaudissent à votre zèle, et vous méritez également bien de l'une et de l'autre.

« Cette belle province, que vous venez visiter, ne sera pas, je l'espère, stérile pour vous, et vous trouverez à admirer sur cette terre, où César et ses légions, et ensuite le thaumaturge des Gaules, notre glorieux saint Martin, ont laissé des traces si profondes.

« Qu'il me soit permis, Messieurs, de féliciter notre ville de l'avantage qu'elle a de vous posséder ; j'aime à croire que je suis en cela l'organe de ses habitants, qui doivent au goût et à la culture des arts, la politesse exquise et l'aménité de mœurs qui les caractérise.

« J'émettrai, en finissant, un vœu qui, j'en suis sûr, est aussi le vôtre : c'est de voir la religion refleurir en même temps que les arts, et la foi, qui inspira à nos pères tant de magnifiques monuments, reprendre sur leurs descendants sa douce influence et son bienfaisant empire. »

M. de Caumont, directeur, prend la parole pour remercier M. l'archevêque, au nom de la compagnie, de l'encouragement qu'il veut bien donner à ses travaux, en venant la présider. Il ajoute que l'on a bien compris les sentiments qui animent les membres de la Société. Ils sont convaincus que l'art ne peut être séparé de la religion, et que sans elle il n'y a pas de science véritable.

Dès son origine, la Société a réclamé le concours du clergé dont la vie méditative est si favorable aux études sérieuses et approfondies. Aujourd'hui que nous sommes privés des cor-

porations religieuses auxquelles on doit les grands monuments historiques, il faut que toute la population éclairée de la France, alliée au clergé, s'efforce de combler cette lacune, et d'achever les travaux des savants qui ont devancé notre génération. L'appel de la Société a été entendu, et tout fait augurer que le XIXe. siècle pourra faire oublier les pertes du XVIIIe.

M. Noël Champoiseau prend la parole, et décrit l'enceinte de la ville de Tours, que la Société a visitées, ainsi que la galerie, construite dans les soubassements des murailles antiques.

M. Seytre lit un mémoire contenant une esquisse des principales époques de l'histoire de Tours, et des aperçus sur les époques les plus remarquables de la période qu'il décrit dans ce mémoire.

La parole est à M. le vicomte de Trobriant, qui communique une brillante description du Mont-Saint-Michel et de ses environs, en y rattachant l'exposé des faits historiques dont le pays a été le théâtre.

M. le docteur Giraudet prononce un discours plein de verve sur l'état actuel de l'art en France, sur les ravages du vandalisme, et sur la nécessité de s'opposer, par une étude sérieuse de l'art, aux dégradations et aux œuvres de mauvais goût qui désolent nos provinces.

Les nouveaux membres dont les noms suivent sont proclamés :

M. Desjobert, de Tours.

M. l'abbé Mauffrais, id.

M. l'abbé Dorion, id.

M. l'abbé Guillard, id.

M. l'abbé Charvoz, curé de Montlouis.

M. Henri GOUIN, de Tours.
M. Alfred LAURENT, id.
M. ROZE CARTIER, id.
M. MARGUERON, id.
M. l'abbé SALMON, id.
M. le Marquis DE CERÉ, id.
M. DE CERÉ fils, id.

Séance ordinaire du 27 juin.

Présidence de M. le Cte. DE MONTLIVAULT.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Après avoir reçu l'hommage de divers ouvrages de M. Vergnault-Romagnési, la Société entend une notice de M. Besnouin, chanoine honoraire à Tours, sur les monuments historiques de la Touraine. L'auteur cite plus de cent églises qui datent du XIe., du XIIe. et du XIIIe. siècle; il exprime le désir que des fonds soient votés pour des réparations urgentes.

M. Pescherard signale à l'attention de la Société l'église de Montrésor comme l'un des plus curieux monuments de la Renaissance, ainsi que l'église de la Selle-Guenand, qui doit remonter à une époque fort ancienne. M. Manceau se plaint que des réparations mal entendues aient défiguré cet édifice.

M. Alonzo-Péan communique une notice sur les monuments historiques de Saint-Aignan.

M. Lange, de Saumur, lit un travail sur un monument sépulcral découvert récemment dans l'arrondissement de Saumur; divers objets trouvés dans ce monument prouvent qu'il

remonte à une grande antiquité. La Société adresse des remerciments à M. Lauge.

M. de Clinchamps présente un mémoire sur le Mont-Saint-Michel, dans lequel il s'attache à décrire scrupuleusement les différentes parties de ce grand édifice, à faire connaître leurs dates précises et les faits historiques qui s'y rattachent.

M. Cauvin lit un mémoire sur Marmoutiers, dont M. Boyer du Mans est l'auteur. Frère de l'ancien organiste de cette célèbre abbaye, M. Boyer est en possession de divers documents très-curieux, qui répandent beaucoup d'intérêt sur son mémoire.

M. Chevreaux, d'Evreux, décrit des objets d'art qui étaient dans l'église d'Ecouis et qui ornaient le tombeau de Jean de Marigny, archevêque de Rouen (1). Ces objets avaient été achetés par un artisan qui les a conservés précieusement jusqu'à sa mort: aujourd'hui sa famille offre de les vendre au département de l'Eure : M. Chevreaux propose en conséquence à la Société d'écrire au Conseil général de ce département, pour l'engager à acheter ces morceaux curieux d'antiquités.

La Société s'empresse de s'associer au vœu de M. Chevreaux et décide à l'unanimité qu'une lettre sera adressée au Conseil général de l'Eure.

La Société reçoit une notice de M. Johanneau, qui tend à rectifier quelques explications données par M. Massé, architecte, sur des inscriptions latines existant à la voûte de Saint-Julien de Tours.

Après un scrutin secret, la Société nomme MM. Manceau,

(1) Ce sont une mitre et une crosse du XIVe. siècle; objets qui ont été décrits par M. Le Prévost, et figurés dans les mémoires de la Société des antiquaires, d'après le dessin de M. Lambert.

Noël Champoiseau, Seytre et Guerin, architecte, membres du Conseil d'administration.

SÉANCE PUBLIQUE DU 27 JUIN.

Présidence de M. DE CAUMONT.

La séance est ouverte à 7 heures en présence d'une assemblée aussi nombreuse que celle de la veille. MM. Cauvin, Du Fêtre, de Clinchamps, l'abbé Manceau, Seytre, Chevreaux et Gaugain siégent au bureau ; le procès-verbal de la séance précédente est adopté. Sont proclamés membres de la Société,

M. CARTIER GAILLARD, d'Amboise.

M. l'abbé VINCENT, secrétaire de Mgr. l'archevêque de Tours.

M. ADAM, de Tours.

M. l'abbé FOUGEROUX, id.

M. Jules BACOT DE ROMANS, id.

M. l'abbé SACHET, curé de St.-Saturnin, id.

M. Champoiseau lit, au nom de M. Le Sourd, de Loches, un mémoire sur des bas-reliefs incrustés dans le transept de l'église abbatiale de Beaulieu.

M. Seytre communique, au nom de M. Jules Bacot de Romans, une notice sur une urne cinéraire en verre, découverte à Tours.

M. Manceau lit un mémoire très-étendu sur l'église métropolitaine de Tours, dans lequel il indique soigneusement les dates des diverses parties de l'édifice. — Commencé en 1170, il ne fut terminé qu'en 1547. Si la cathédrale de Tours ne peut être rangée parmi les œuvres les plus grandes de l'ère ogivale, au moins doit-elle être réputée comme l'une des plus élégantes que possède la France.

On entend ensuite un mémoire de M. De La Sicotière, d'Alençon, sur les monuments de Laval et des environs.

M. le comte de Trobriant communique un nouveau fragment de son voyage pittoresque en Bretagne. Ce chapitre qui concerne le château de Clisson, et qui est écrit avec le même talent que les précédents, est entendu avec un vif intérêt et vivement applaudi.

M. Richelet présente un essai sur l'histoire de la peinture sur verre, suivi de quelques considérations sur les vitraux de la métropole de Tours.

M. Seytre communique, de la part de M. le baron Jules Bacot de Romans, une notice concernant une léproserie appartenant d'abord aux Templiers, transférée aux Chevaliers de St.-Jean de Jérusalem, et maintenant possédée par M. le baron de Romans, son père.

Le 28 juin, la Société a fait une excursion archéologique à Langeais, où elle a été reçue avec empressement par M. le Maire et M. le curé de la ville. Après avoir examiné avec le plus grand soin le magnifique château et la curieuse église de Langeais, un banquet auquel M. le Maire a bien voulu prendre part a eu lieu dans un des principaux hôtels de Langeais; les membres de la Société sont ensuite remontés en voiture et ont visité successivement la pile St.-Mars (1), l'église, le château qui surmonte le côteau voisin; l'aquéduc et les autres monuments de Luynes. — Un compte sommaire de

(1) Une discussion s'est établie sur l'âge de ce monument. M. de Caumont a dit que, selon lui, il porte tous les caractères d'une construction des derniers temps de l'ère gallo-romaine.

cette intéressante excursion a été rendu par M. Champoiseau dans la séance du 29. Les monuments explorés ayant déjà fait l'objet d'un rapport de M. de Caumont, inséré dans le 3e. volume du Bulletin, nous ne croyons pas devoir en reproduire de nouveau la description.

Séance ordinaire du 29 juin 1838.

Présidence de M. DE LA SAUSSAYE, inspecteur-divisionnaire.

La séance est ouverte à 8 heures et demie : M. de Caumont proclame membres de la Société,

M. le comte DE LA SELLE, de Saumur.

M. l'abbé VIELLECASES, directeur au grand séminaire de Tours.

M. MITON, maître de pension à Tours.

M. LANGE, membre de plusieurs sociétés savantes, à Saumur.

M. de La Saussaye est invité à présider la séance et occupe le fauteuil.

M. Massé, inspecteur des monuments d'Indre-et-Loire, lit un rapport sur l'état des monuments historiques de ce département, puis il met sous les yeux de l'assemblée une suite de lithographies et de dessins originaux, représentant les édifices anciens les plus remarquables de la Touraine. M. Massé reçoit les remercîments de ses confrères et leurs félicitations sur l'exactitude qu'il a mise dans la représentation de ces édifices.

La parole est à M. Cauvin, qui communique une dissertation sur la bataille de Pontvallin.

M. de La Saussaye présente son rapport annuel sur les travaux de la Société, dans la division qui lui est confiée, et

termine en réclamant des secours pour le posage des stalles de Lunay (1), qui ont été achetées par l'église de la Trinité de Vendôme, et dont on n'a pu encore acquitter complètement le prix.

On entend un mémoire de M. Chauveau, conservateur de la bibliothèque publique et secrétaire de la société académique de Tours, sur les manuscrits existant dans la bibliothèque confiée à ses soins. Ce travail consciencieux est écouté avec un grand intérêt. Il sera relu en séance publique et imprimé dans le bulletin.

M. Giraudet présente diverses communications concernant des objets antiques qu'il a trouvés à Vichy pendant son séjour en cette ville, et dont la découverte lui a valu une médaille de l'académie des inscriptions.

M. Champoiseau provoque une discussion concernant l'âge des morceaux de sculpture employés dans les murs antiques de Tours ; il dit que plusieurs antiquaires les ont attribués au temps d'Hadrien, et demande s'il s'élève à cet égard quelque réclamation : personne ne demandant la parole, M. Champoiseau rend un compte verbal de l'excursion archéologique de la veille.

SÉANCE PUBLIQUE DU 29 JUIN.

Présidence de Mgr. L'ARCHEVÊQUE de Tours.

Mgr. de Montblanc accepte l'invitation qui lui est faite de présider la réunion et occupe le fauteuil.

(1) On a fait mention de ces stalles dans le 3e. volume du Bulletin.

La Société apprend que M. Mérimée, inspecteur général des monuments historiques, se trouve dans la salle; M. de Caumont, directeur, se rend près de lui pour l'inviter à prendre place près du président; M. Mérimée accède au désir de la Société; le bureau est disposé du reste comme à la séance publique du 26 juin.

L'ordre du jour appelle la lecture du mémoire de M. de Clinchamps, d'Avranches, sur l'histoire de l'abbaye du Mont-St.-Michel, et l'âge des édifices qu'on y voit aujourd'hui.

M. Massé lit ensuite un rapport sur la cathédrale de Tours et les réparations qu'on y a faites depuis quelques années.

M. l'abbé Du Fêtre, vicaire-général, prend la parole pour annoncer que Mgr. l'archevêque voulant seconder les vues de la Société, a décidé qu'un cours d'antiquités monumentales serait professé l'année prochaine au séminaire de Tours (1), et que le clergé du diocèse fera ses efforts pour arrêter les dégradations des édifices, et donner une bonne direction aux réparations qui seront faites. Si quelques églises gothiques ont encore été récemment décorées dans le style classique, cela tient au petit nombre d'artistes qui aient encore étudié le moyen âge et qui le comprennent, au peu d'années qui se sont écoulées depuis que l'étude des styles du moyen âge a été pour ainsi dire créée en France par M. de Caumont. Mais les connaissances qu'il a rendues si faciles se répandent, et bientôt tout le monde pourra faire de l'architecture gothique : la ville de Tours possède d'ailleurs des architectes qui étudient avec goût cette architecture.

(1) M. de Caumont a offert, il y a deux ans, au séminaire de Tours, un exemplaire de son Cours d'antiquités qui a été étudié par plusieurs ecclésiastiques; l'un d'eux sera chargé de faire le Cours.

M. de Caumont prend la parole et remercie en peu de mots Mgr. l'archevêque d'avoir bien voulu accéder au vœu de la Société, relativement à l'enseignement de l'archéologie au séminaire, et M. l'abbé Du Fêtre pour le concours qu'il veut bien promettre à la Société, au nom du clergé.

M. Chauveau lit son important mémoire sur les manuscrits de la bibliothèque de Tours.

On entend un morceau de M. de La Sicotière d'Alençon, intitulé: *Considérations morales sur les monuments anciens.*

La séance se termine par la lecture d'un morceau très-remarquable du voyage pittoresque en Bretagne de M. le Cte. de Trobriant; cette lecture est vivement applaudie.

Séance générale administrative du 30 *juin.*

Présidence de M. Richelet, membre du conseil.

A huit heures du matin, la Société se réunit en conseil général administratif. M. Cauvin, inspecteur divisionnaire appelé à présider la séance, fait agréer ses excuses, et prie M. Richelet, membre du conseil, d'occuper le fauteuil.

M. de Caumont, après avoir résumé les différentes demandes de secours qui ont été faites pendant la session, croit qu'il y a lieu de mettre à la disposition de M. Calvet, conservateur des monuments du Lot, une somme qui serait employée à aider les travaux des desservants de certaines églises anciennes qui se conformeraient le plus scrupuleusement dans leurs restaurations aux prescriptions de l'inspecteur de la Société. — Adopté.

La ville de Langeais est disposée à faire des sacrifices pour acheter le château parfaitement conservé qu'on y voit encore, et cette acquisition doit avoir lieu aussitôt que le conseil général viendra au secours du conseil municipal, en votant une somme pour cet objet. La Société ne peut que seconder une détermination si louable, que l'on doit surtout à M. le Maire de Langeais, homme de goût et de talent, membre de la Société et du conseil général d'Indre-et-Loire. La Société arrête, à l'unanimité, qu'elle contribuera pour 400 fr. à cette acquisition, somme à laquelle on évalue les frais de contrat.

M. l'abbé Manceau expose que M. le curé de Beaulieu a racheté, pour la sauver, l'église de St.-Laurent de Beaulieu, mais que cette église a besoin de réparations, et que la Société pourrait accorder quelques secours pour cet objet, ne fût-ce que pour encourager des actes aussi honorables que celui de M. le curé de Beaulieu, et lui donner un témoignage de satisfaction. — Adopté.

L'église de Montrésor et celle du Pré au Mans sont recommandées par M. Pescherard et M. Cauvin, comme ayant droit à la sollicitude et aux secours de la Société.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Cauvin, Richelet, Chevreaux, de La Saussaye, Manceau, de Caumont, le tableau suivant des allocations votées est ainsi arrêté et approuvé :

Château de Langeais,	400 fr.
Eglises du département du Lot,	150
Eglise de Montrésor,	100
Eglise du Pré au Mans,	100
Eglise de St.-Laurent de Beaulieu, près Loches,	100
Total	850 fr.

Sur le rapport et les conclusions de M. le directeur, la Société proclame *inspecteur divisionnaire*, M. Bouillet, de Clermont, conservateur des monuments du Puy-de-Dôme; le chef-lieu de la division est fixé à Clermont, elle comprendra les départements du Puy de-Dôme, de la Loire, du Cantal et de la Haute-Loire.

M. de Boisvillette, ingénieur des ponts et chaussées, à Châteaudun, est proclamé conservateur des monuments d'Eure-et-Loir.

M. Calvet, inspecteur des monuments du Lot, est autorisé à remplir les mêmes fonctions pour le département de la Haute-Vienne, en attendant qu'un inspecteur puisse être désigné pour ce département.

Séance ordinaire du 30 juin.

A dix heures la Société passe à la lecture des mémoires.

M. Desjoberts lit une notice sur la frise autrefois incrustée dans les murs antiques de Tours, et vulgairement désignée sous le nom de *tombeau de Turnus*.

M. Jagu lit un fragment considérable d'un voyage archéologique dans le département d'Indre-et-Loire, dans lequel il a consigné un grand nombre de détails sur chaque localité du département.

Dans ce fragment, l'auteur décrit Amboise, le château de Chanteloup, Tours, les villages de St.-Cyr-Le-Riche, Marmoutiers, Luynes, St.-Mars, Ussé, etc., etc.

M. Cauvin communique une notice de M. l'abbé Chorin, forcé de retourner dans sa paroisse, sur une pierre celtique et des cercueils en pierre observés dans le diocèse du Mans. M. Cauvin parle ensuite des travaux de restauration exécutés à

Vergnette, près Conlye ; la Société avait voté l'année précédente une allocation pour l'église de cette commune, et l'on ne peut qu'applaudir au bon goût qui a présidé à la restauration qui vient d'être faite.

M. Pornin présente un travail étendu sur les archives de la préfecture d'Indre-et-Loire dont il est le conservateur.

M. de Caumont communique quelques fragments de sa statistique monumentale du Calvados.

M. Champoiseau présente, au nom de M. Le Sourd, une note sur quelques maisons anciennes de Beaulieu, dans lesquelles on remarque des anneaux suspendus à des barres de fer.

M. Massé entretient la compagnie de quelques monuments de Touraine particulièrement remarquables.

M. Miton lit ensuite un mémoire sur le château de Villandry.

M. l'abbé Manceau annonce que dans plusieurs églises du XIIe. siècle, on a élevé au chevet, des frontons grecs qui ont fait disparaître les trois fenêtres qu'on y voit habituellement. Il déplore cette innovation.

SÉANCE PUBLIQUE DE CLÔTURE (30 JUIN).

Présidence de M. DE CAUMONT.

On remarque dans la salle la même affluence d'auditeurs que les jours précédents. MM. Cauvin, de La Saussaye, Massé, Richelet, Chevreau, de Clinchamps, Manceau, et Noël Champoiseau sont appelés à siéger au bureau.

M. le directeur annonce que le conseil a décerné une médaille d'argent à M. Thévenot, de Clermont, pour ses travaux sur la peinture sur verre. La médaille est déposée sur le bureau

et sera envoyée à M. Thévenot. La fabrique dirigée par M. Thévenot est en grande activité, elle a fourni déjà bon nombre de beaux vitraux (1).

On entend la lecture des mémoires présentés à la séance du matin par MM. Pornin et Desjoberts. (Voir le procès-verbal précédent.)

M. Noël Champoiseau présente une relation très-intéressante de la course archéologique, faite par la Société, le 29, et indique ce que chacun des édifices visités offre d'intéressant et d'historique.

L'ordre du jour étant épuisé, M. de Caumont prend la parole : après avoir jeté un coup-d'œil rapide sur les travaux qui ont occupé la Société pendant 5 jours, il montre combien ils ont été nombreux et intéressants, puis il adresse des remerciments à tous les habitants de la Touraine, qui ont aidé la Société de leurs lumières et de leur concours. Il termine en remerciant particulièrement Mgr. de Montblanc pour l'intérêt dont il a honoré la compagnie, et l'encouragement qu'il a bien voulu donner à ses travaux. M. le directeur termine en déclarant close la session générale de 1838.

Le membre du conseil remplissant les fonctions de secrétaire général,

L'abbé Manceau,

Chanoine de Tours.

(1) L'art du vitrail est en grande prospérité à Clermont. M. Thévenot est chargé de faire le vitrail complet d'une église de Paris. Une seconde fabrique dans la même ville, dirigée par M. Emile Thibault, est aussi en grande activité.

MÉMOIRES ET PIÈCES

Communiqués dans les Séances précédentes et dont le Comité administratif a demandé l'impression dans le Bulletin.

NOTA. Plusieurs mémoires lus dans les séances n'ont pu être imprimés, soit parce qu'ils n'étaient point terminés, soit parce que leurs auteurs ont désiré les publier séparément.

DISCOURS

Sur la nécessité d'étudier l'histoire de l'art et d'arrêter le vandalisme ;

PAR M. LE DOCTEUR GIRAUDET,

Membre de plusieurs académies, couronné par l'académie des Inscriptions pour ses recherches sur les antiquités de Vichy.

Après les époques de crise et de perturbation sociale, il vient un moment où les esprits, fatigués de tout ce vain fracas des peuples, cherchent hors du cercle dans lequel s'agitent les passions humaines, un remède à leurs maux, une compensation à leurs souffrances; l'étude de l'histoire est

alors un besoin, une source d'émotions pleines de charmes. On demande au passé des leçons pour l'avenir, on veut qu'il raconte ce qu'il a vu, ce qu'il sait des mœurs et des usages de nos pères, de leurs lois, de leur industrie ; de leur goût dans les arts. Cet ardent désir que l'intelligence éprouve de lire dans les annales du passé, de se chercher elle-même dans les générations éteintes ; comment le satisfaire ? A quelles sources puiser ? Quels documents consulter ? Les chants populaires ? il nous reste à peine quelques-uns de ceux que fit recueillir Charlemagne : Les anciens historiens ? ils ne s'enquéraient que de ce qui regardait les prêtres, les nobles et les rois : les chartes ? celles que la convention n'a pas brûlées ont été vendues à la livre : les Bénédictins ? leurs travaux sont inachevés ; les monuments anciens ? voila les véritables annales de l'humanité. Leurs restes mutilés s'élèvent de notre sol comme des phares destinés à éclairer la succession des âges, et à donner à ce qui est obscur, inconnu, de la certitude et de la réalité. Tous déposent de quelques faits dignes de nos méditations. Sans ce noble témoignage, l'histoire ne serait encore sans doute qu'un roman ou qu'une vaste légende. Cette science, Messieurs, n'a pas pour motif une simple satisfaction de curiosité, elle a son système, ses préceptes, son utilité. Quand, le cœur plein du sentiment de notre gloire nationale, vous aurez étudié les travaux du savant et modeste académicien qui a bien voulu présider à notre réunion, vous ne pourrez résister à l'attrait de vous joindre à lui, de le suivre pas à pas dans sa recherche des faits matériels de l'histoire, que sa modestie nous permette de le dire, personne jusqu'ici n'avait enseigné l'archéologie avec plus de charme et de savoir. Dédaignant d'user son érudition à ajouter, comme la plupart de ses devanciers, des doutes à des doutes, il a su

rétablir le caractère des grandes époques de l'art. Son *Cours d'antiquités* restera dans la science comme une prophétie du passé, comme un appel de la providence à la restauration de nos vieilles gloires monumentales. Pour intéresser, en vous parlant de la société qu'il a fondée, de ses titres à la reconnaissance du pays, de la sainte émulation qui règne parmi ses membres, il n'est besoin d'aucun effort de talent, d'aucun artifice de style; il suffit d'être vrai.

Transportez-vous sur un des points les plus élevés du centre de la France, parcourez des yeux le vaste espace qui se déroule à vos pieds, semé de châteaux aux antiques murailles; ces temples, restes magnifiques de la domination romaine, bâtis avec des ruines et sur des ruines; ces superbes monuments élevés par la piété de nos pères, puis essayez de rétablir par la pensée, la Gaule primitive avec ses *dolmen* et ses *tumuli*, la France des premières races et ses modestes églises, la France du XIVe. siècle, et des nobles basiliques à l'ogive hardie, aux arceaux allongés, la France de la renaissance et ses édifices, délicieux mélange d'art et de naïveté, de goût et de finesse. Animez tous ces vieux souvenirs, ressuscitez les dans toute la réalité de leur vie et de leur temps, et vous aurez une juste idée de la tâche que se sont imposée les amis et les collaborateurs de M. de Caumont. Riches de toute la science des archéologues qui ont précédé, ils fouillent sans relâche aux sources de l'histoire, ils ne se lassent point de remuer des débris, de les confronter, de les recueillir avec un soin religieux, et de les interroger. Confiants dans leur œuvre, ils ne désespèrent pas de relever de la poussière l'édifice presque entier de notre vieille France, toujours belle, toujours grande, toujours fière de son passé.

L'importance des résultats que cette société a obtenus, et

continue d'obtenir encore, est trop avérée pour que je fatigue votre attention à la démontrer. Mais, je le dis avec douleur, quel que soit le charme et l'utilité des études archéologiques, la parole puissante du maître n'a su encore triompher de cette indifférence qu'on affecte en général pour tout ce qui ne touche point aux intérêts du moment. En vain cette science offre à l'historien un guide fidèle, au philosophe de hauts enseignements, à l'artiste des inspirations heureuses, au poète d'aimables fictions, l'historien et le philosophe, l'artiste et le poète, refusent d'abaisser leur supériorité au modeste rôle de bouquineurs de monuments.... Lisez les auteurs les plus modernes, et vous serez étonnés de leur ignorance de l'antiquité, alors même que leurs ouvrages sont adoptés par l'université pour l'instruction de nos enfants. J'ai vu, il y a peu de jours, une histoire de France, composée et publiée par un professeur très-haut placé; en parcourant cette galerie de contre-sens et d'anachronismes, j'ai d'abord été tenté de croire qu'il y avait là une intention cachée, que c'était un recueil de fautes à corriger, une espèce de cacographie en estampes. Mais pas du tout, et c'est très-sérieusement que le noble professeur a fait faire des gravures comme commentaires de ses tables synoptiques. Si jamais ce livre vraiment curieux vous tombe sous la main, vous verrez entre autres merveilles des fleurs de lys représentant les armes de la première race, vous admirerez la belle frégate qu'a fait construire le roi Thierry, avec agrès et coupe du dernier modèle; vous n'oublierez non plus de visiter le magnifique palais de Childéric Ier., entièrement meublé à la moderne, ni sa belle galerie en ogives. Des ogives en 458! Voilà qui réfute d'un seul trait Boisserée et tous les antiquaires de l'Europe qui ont la simplicité de ne vouloir faire remonter l'ogive que 500 ans plus

tard ; enfin, un dessin tout aussi exact que ceux-ci, vous apprendra qu'en 923, sous l'illustre Raoul, on voyait des portes en arc surbaissé, ou en anse de panier, comme on les fit au XVIe. siècle.

En vérité, Messieurs, la liste des savants qui ont mal employé la science, ou qui sont tombés dans des erreurs grossières, en parlant de l'antiquité figurée, est si longue, si longue, qu'il n'est plus possible d'en compter les noms. Erasme étudiant une médaille ou un bas-relief, je ne sais trop lequel, prend pour le patriarche Noë et ses deux fils, un groupe représentant Brutus entre deux licteurs, l'aigle et sa couronne de laurier pour le pigeon qui porte la branche d'olivier.

Regnard, dans son démocrite amoureux, parle de clochers et d'almanachs ; Boursault, dans *son Esope*, met à la cour de Crésus un marquis et un colonel, peut-être avez-vous vu, il y a un an ou deux, un vaudeville intitulé : *les comices d'Athènes*, quoique ces assemblées n'aient jamais eu lieu qu'à Rome.

Je m'arrête, je craindrais d'ajouter à ces noms les noms des auteurs anciens et modernes qui ont écrit sur la Touraine.

Une considération qui n'a pas échappé à votre sagacité, Messieurs, c'est que si l'étude de l'archéologie avait été répandue plutôt, et dans un cercle moins restreint, sa popularité eût protégé les monuments de votre belle province contre le marteau de la bande noire. Car il faut le dire, et le dire haut, la dévastation du peu qui vous reste de votre vieux Tours continue avec autant d'aveuglement que jamais. Le vandalisme, fier de son passé, des encouragements qu'il a reçus, des subventions qui lui ont été accordées pendant nos orages politiques, se prélasse au milieu de ce riche musée

que le moyen âge et la renaissance s'étaient plu à embellir. Chaque jour il jette bas quelques-unes de ces magnifiques pierres sur lesquelles étaient écrits tant de vieux souvenirs.

Singulière énigme que celle du XIXe. siècle ! Le vandalisme a rasé Marmoutiers, la célèbre abbaye plus vieille que la monarchie française. Il a fait de l'église St.-Julien, chef-d'œuvre du XIVe. siècle, une sale écurie, de St.-Clément une halle, des Recollets une caserne, et de la tour de Charlemagne une fabrique de plomb de chasse ; il broie du chiffon sous les voûtes St.-Hilaire, la plus vieille église de Tours. Un jour, et ce jour là, il était en habit d'administrateur, il fait sauter la noble basilique de St.-Martin, il paye pour cela, la tour en se brisant entraîne dans sa chûte l'exécuteur de cet ordre impie, et une voix sainte s'écrie : laissez passer la justice de Dieu.

Le vandalisme a détruit les aiguilles de St.-Gatien, mystérieux symbole ignoré de la foule ; le vandalisme a recouvert d'une épaisse couche de plâtre de superbes vitraux, ornement de la métropole ; le vandalisme a changé la nef sacrée des Cordeliers en salle de spectacle, et quelle salle ! Dites-nous, vous qui tenez les communes en tutelle, si vous connaissez en Touraine un édifice catholique roman, ou gothique, ou de la renaissance, que le vandalisme n'ait gâté, mutilé, défiguré.

Dans un de ses fréquents accès de monomanie, ne l'avez-vous pas vu acheter il y a peu de temps, deux charmantes églises du XIIe. et du XIIIe. siècle, en abattre la charpente et la revendre à vil prix.

Savez-vous ce qu'il a fait à Preuilly ? à sa vieille église romane, encore vierge des souillures, encore debout au milieu de ruines nombreuses, comme un emblême de cette foi impérissable qui voit s'éteindre et passer toutes les grandeurs humaines.

Il a jeté au-devant de l'apside, dont les entre-colonnements sont masqués par de misérables boiseries, un bel autel au fronton grec; à peine il achève son œuvre de barbarie, que le tonnerre, ce terrible messager de la justice divine, est tombé sur le sanctuaire, comme s'il avait eu à venger cette profanation de l'art.

A Chinon, le vandalisme a muré les fenêtres du chœur de l'église St.-Etienne, qui dataient de la dernière époque du style ogival, puis il a élevé là un baldaquin informe dont le plein cintre est supporté sur des colonnes grecques.

Vous le voyez, Messieurs, c'est toujours et surtout du vandalisme, c'est-à-dire de l'ignorance, de la brutalité.

D'où vient ce mépris de l'homme pour l'œuvre de ses pères, d'où vient cette impopularité des édifices faits par le peuple et pour le peuple? Les monuments historiques, ceux du moyen âge surtout, ne rappellent-ils que des siècles de fanatisme et de barbarie?

En présence de ces questions, les réflexions abondent, et d'abord la cause du moyen âge est chose jugée et bien jugée. Cette époque sur laquelle a pesé si long-temps un anathème de malédiction n'a jamais été une époque de barbarie. On ne trouve dans l'histoire d'aucun peuple un espace aussi long qui ait contribué d'une manière plus évidente au mouvement progressif de la civilisation, et où le génie de l'homme ait eu plus de hardiesse, plus de vigueur et de témérité. Pendant cette fertile tempête, le sentiment religieux animé d'une vie nouvelle, élève ces longs pilastres, ces voûtes immenses, ces mystérieuses forêts de pierre dont le grandiose et l'élégante originalité nous pénètrent d'admiration et de respect pour la foi de nos pères. Dans l'histoire de l'humanité, il n'est point d'époque plus intéressante, plus grande par elle-même, plus sublime par ses résultats.

Les siècles de barbarie sont ceux où l'on déchire chaque jour les pages sacrées du livre de la tradition, ceux où l'amour du pays, où le sentiment de l'ame ne disent plus rien à la pensée, notre siècle est de ceux-là.

Loin de nous cependant, l'idée que le vice de notre situation soit irrémédiable. Dans ce chaos vivant où s'agite le génie de l'époque, on sent encore que la société n'est pas morte comme au siècle dernier, qu'elle ne dort pas mollement dans son doute comme sur l'édredon d'une courtisane. S'il y a un profond dégoût de l'actualité, il est des espérances d'avenir; et la foi à Dieu, l'amour du pays, le culte de l'art, n'ont pas entièrement disparu de la scène du monde, et maintenant que l'effervescence des vaines disputes est passée, ranimons de tous nos moyens la nationalité des provinces, que désormais elle se sentent vivre par elles-mêmes, qu'au lieu de ces administrateurs cosmopolites sans affection pour la localité qui les subit, on voie à leur tête de ces hommes dont le modèle est si près de nous, qui aiment le pays, qui gèrent les choses publiques en pères et non en mercenaires, et les souvenirs locaux réchauffés par leurs soins, et les restaurations de monuments faites avec amour, viendront renouer la chaîne des temps, et rattacher les générations nouvelles au vieux sol de la patrie.

RAPPORT

Sur les Monuments historiques du département de Loir-et-Cher, qu'il serait nécessaire de réparer ou d'achever ;

PAR M. DE LA SAUSSAYE,

Inspecteur divisionnaire.

ÉPOQUE GAULOISE. — Les monuments que nous ont légués les Gaulois ne sont pas de nature à être réparés ; mais comme leur nombre diminue rapidement et qu'ils trouvent des ennemis implacables dans les chercheurs de trésors qui en renversent quelques-uns et dans les ingénieurs des ponts et chaussées qui font briser tous ceux qui avoisinent les routes pour en faire les empiétements ; ne pourrait-on pas, d'une part, acheter plusieurs de ces monuments, et de l'autre solliciter du gouvernement la défense de les employer aux travaux des routes ?

ÉPOQUE ROMAINE. — Le seul monument Romain encore debout dans le département de Loir-et-Cher est une espèce de forteresse située sur les bords du Cher, près du village de Tesée, *Tasciaca*, de la table de Peutinger. Il n'y a aucune réparation à faire à ces murailles qui sont construites de manière à braver les siècles si la main de l'homme ne vient pas à l'aide de celle du temps. Mais comme on peut craindre que

les paysans, possesseurs de ce monument, ne cherchent un jour à le démolir, l'acquisition que la Société pourrait en faire, et qui ne saurait être très-onéreuse, conserverait au pays le seul débris important d'un ouvrage dû au passage de la civilisation romaine.

Epoque franque. — Je ne connais qu'un seul édifice de l'époque Franque, l'église de Mesland, dont le portail remarquable par sa triple archivolte, décorée de têtes plates, d'un dessin très-singulier, souffre beaucoup de la perte du porche qui l'environnait et le garantissait de l'action destructive des pluies de l'Ouest. Les pierres de ce portail, naguères encore d'une grande blancheur, commencent à se couvrir de mousse et de lichens, et l'une des têtes plates s'est détachée de la clef de voûte qui la supportait. La fabrique de l'église est trop pauvre pour faire reconstruire le porche et elle aurait besoin d'une légère subvention.

Epoque française. — La Fontaine-Louis XII est un joli édifice du XVe. siècle qui figure sur l'album de tous les voyageurs des rives de la Loire. Depuis que trois des côtés de ce monument, autrefois engagé dans un pâté de maisons qu'on a abattues, paraissent à nud, du côté d'une grande place, l'effet désagréable qu'elle produit engage le Conseil municipal à la détruire pour la remplacer par un de ces monuments mesquins de l'art moderne auxquels on donne le nom de *château-d'eau*. Comme sous le rapport du goût, il y aurait tout à perdre, d'une part, et rien à gagner de l'autre, je crois qu'il vaudrait infiniment mieux engager le Conseil municipal à conserver un édifice d'un genre très-rare en France et de chercher à masquer le côté désagréable à la vue, en l'entou-

rant d'un massif d'arbres de feuillages variés sur lesquels se détacherait d'une manière très-pittoresque la façade de la fontaine.

Renaissance. — Je ne parlerai du château de Blois que pour mémoire et pour déplorer la barbarie municipale qui a converti en caserne le berceau de Louis XII, le palais de François Ier., des Valois et de Gaston. Ce curieux assemblage d'édifices de toutes les époques et remarquables tous, au plus haut degré, sous le double rapport de l'histoire et de l'art, ne présentera bientôt plus que des murailles entièrement nues. Il n'y a aucune réclamation à faire à l'égard du château de Blois, aucune autorité à invoquer; le génie militaire y est seul maître et la troupe de ligne seul conservateur (1).

Je ne suis entré dans aucun détail sur les édifices dont j'ai parlé jusqu'ici, parce que je ne veux, cette année, appeler spécialement l'attention de la Société que sur la conservation d'un ouvrage d'art fort curieux, pour lequel il y a déjà eu, dans le pays, des démarches faites et de l'argent avancé, ce sont les stalles sculptées de l'église de Lunay, acquises par la Trinité de Vendôme qui les avait autrefois possédées.

L'église de la Trinité de Vendôme est le monument religieux le plus remarquable que possède le département de Loir-et-Cher et l'un des plus curieux que nous ait légués l'architecture ogivale de la renaissance. Les fondements de l'église primitive furent posés en 1032 par Geoffroy Martel, comte de Vendôme, et Agnès de Poitiers, son épouse; et la dédicace

(1) J'ai rendu, précédemment, justice au capitaine du génie, M. Donet, qui a conduit les travaux, et qui a mis tous ses efforts à conserver le plus qu'il a pu le monument qu'il avait mission de déshonorer (V. tome Ier. du Bulletin, p. 336).

en eut lieu l'an 1040. De ces constructions primitives, il reste encore la sacristie, la croisée de la nef et le clocher, très-remarquable échantillon d'architecture romane, qui s'élève, isolé, à quelque distance de l'église, suivant un antique usage dont quelques-unes de nos vieilles basiliques offrent encore des exemples.

L'édifice étant tombé presque en ruines pendant les guerres désastreuses qui signalèrent les règnes des premiers Valois, le chœur de l'église, la nef et les chapelles latérales ont été reconstruites à la fin du XVe. siècle par les soins de Louis de Créveur, dernier abbé régulier de la Trinité. Ce fut alors qu'on éleva le portail, chef-d'œuvre d'élégance et de goût, dans le style appelé quelquefois *gothique-fleuri*. Tous ces travaux furent dirigés par un moine de l'abbaye qui avait le génie de l'architecture et exécutés, comme le prouvent d'anciens registres, avec une économie non moins surprenante que la beauté du plan et la richesse des détails.

Ce fut probablement à la même époque que le chœur fut décoré de stalles en bois sculpté dont les ornements, appropriés au style de l'édifice, sont une œuvre admirable de verve burlesque ou pieuse dans le choix des sujets, de perfection dans le travail, d'élégance dans le dessin des arabesques et des ogives. Ces belles stalles, vendues en 1792, comme bois à feu, furent heureusement achetées par un curé constitutionnel qui les plaça dans son église à Lunay, petite paroisse du Perche. Là, grâce à l'esprit paisible des habitants et à l'obscurité du lieu, elles traversèrent presque intactes le temps des orages révolutionnaires et se conservèrent inconnues jusqu'en 1835 entre les mains de bons paysans qui en ignoraient la valeur. A cette époque, une notice très-remarquable lue à la Société des Sciences et des Lettres de Blois, par M. de Pe-

tigny, l'un de ses membres, notice publiée dans le journal de Loir-et-Cher du 29 juillet de la même année, attira l'attention sur le chef-d'œuvre enfoui dans l'église de Lunay. Le curé de la Trinité, plein de zèle pour la conservation de son église dont il sait apprécier les beautés, conçut l'idée de lui restituer un monument de son ancienne splendeur. Secondé par M. le Maire de Vendôme, il a traité de l'acquisition des stalles avec la commune de Lunay; mais cette commune, mieux instruite du prix de ce qu'elle possédait, a exigé des conditions qui portent les frais d'achat à plus de 5,000 francs. Ceux d'installation ne peuvent aller à moins de 1,000 francs. Le Conseil de fabrique de la Trinité a disposé de 1,500 francs, le Conseil municipal de Vendôme en a voté autant, et M. le Ministre de l'Intérieur, sur la demande du Préfet de Loir-et-Cher et sur le rapport que j'ai eu l'honneur de lui adresser, a accordé 1,500 fr. On espère que la *Société pour la conservation des Monuments* consentira à donner le reste de la somme nécessaire pour conserver à la France, où les monuments de la sculpture en bois sont aujourd'hui si rares, une des œuvres les plus complètes et les plus curieuses de cet art oublié depuis le moyen âge.

RAPPORT

Sur les Monuments du département d'Indre-et-Loire, appartenant à l'ère Celtique et à l'ère Gallo-Romaine ;

PAR M. MASSÉ,

Architecte, Inspecteur des monuments de ce département.

MESSIEURS, c'est aujourd'hui plus que jamais une tâche difficile que de rendre compte avec exactitude de l'état de nos monuments, de leur origine, de leur conservation. Ceux appartenant à l'époque la plus reculée ne présentent plus guère que des ruines, et nous voyons avec peine le badigeon ou les restaurations mal entendues mutiler d'une autre manière la plus grande partie de ceux qui nous restent.

L'intérêt de l'art et du progrès tout à la fois exige qu'on remplisse avec conscience et avec courage la mission qu'on a acceptée, quand surtout dégagée de tout intérêt privé, elle n'a d'autre but que de rappeler l'attention et les recherches d'une société savante sur tel ou tel monument. Je me pénétrerai toujours, Messieurs, de cet esprit, lorqu'il s'agira de vous faire des rapports sur l'état de nos monuments.

MONUMENTS CELTIQUES. — Les plus remarquables sont le dolmen de St.-Antoine-du-Rocher que j'ai dessiné avec soin,

et ceux situés près de l'île Bouchard. Les Gaulois plaçaient ordinairement sur le bord des grands chemins ces monuments élevés en l'honneur de *Teutatès* ou Mercure qui présidait aux routes.

MONUMENTS ROMAINS. A *Cœsarodunum*, une grande partie de l'enceinte romaine existe encore et présente un parement en pierre de petit appareil, désigné par Vitruve sous les noms de *minuto lapide*. A sa base, de gros blocs dans quelques endroits, rappellent les monuments pélasgiques. La partie supérieure est divisée inégalement par deux rangs de belles briques d'un pied de surface environ sur dix-huit lignes d'épaisseur. Les joints sont en mortier composé de chaux, de sable et de ciment, et présentent une très-grande dureté. Vis-à-vis le couvent des Ursulines, un bas-relief représente une Diane, précédée d'un Génie dont la tête est entièrement fruste. Dufour, dans son histoire de Touraine, page 24, jugeant d'après Winkelmann, présume que ce bas-relief n'est qu'un fragment de stylobate.

Abandonnant cette question peu importante aujourd'hui, nous nous contenterons de signaler à votre attention ce bas-relief remarquable, et qui rappelle la statuaire des beaux temps de l'époque romaine.

A quelques pas de là est un fragment de pilastre cannelé dont la courbure des canneaux est méplate, et plus loin une excavation faite depuis un siècle environ permet de juger l'épaisseur du mur dont le noyau ou emplecton est en moellons posés à bain de mortier. Parmi les blocs de pierre on y remarque des débris de pilastres cannelés dont un à canneaux saillants. Une portion de fût de colonne dont les canneaux ont pour rayon moitié de leur diamètre, et enfin un chapiteau

sculpté sur une pierre dont la nature se rapproche assez de celles tirées des carrières de St.-Aignan-sur-Cher. Ce chapiteau un peu mutilé, de style corinthien, appartient à l'époque de décadence qui précéda Constantin.

Tous ces débris font donc au moins préjuger de l'existence d'un temple et de plusieurs autres monuments détruits, peut-être vers la fin du IVe. siècle, sous l'empereur Gratien, époque à laquelle Saint Martin siégeait à Tours. Nous ne pouvons, du reste, Messieurs, qu'établir une opinion hypothétique sur ces fragments intéressants.

La portion d'enceinte romaine que vous avez visitée, Messieurs, fixe d'une manière certaine la position de *Cæsarodunum*. Son développement est encore assez considérable. Interrompue lorsqu'on pratiqua la rue du faubourg St.-Pierre-des-Corps, elle se prolongeait jusqu'au quai près la rue du Port-Feu-Hugon, se repliait en ligne droite dans toute son étendue jusqu'à sa limite occidentale, au droit de la rue St.-Maurice, et enfin venait se rattacher à la partie actuelle en comprenant *intrà muros* la cathédrale et une portion de l'archevêché.

On remarque sur le quai, près l'ancienne église St.-Libert, quelques débris de cette même enceinte de construction et d'appareil entièrement semblables au mur ci-dessus décrit. Une construction faite tout récemment par le génie militaire en a fait disparaître une portion fort intéressante, terminée par une tour pleine en partie et d'une grande épaisseur. A cet endroit était une des portes d'entrée de *Cæsarodunum*.

Dufour, dans ses recherches sur la disposition de cette antique cité, croit que l'hyppodrôme du palais impérial pouvait être à la partie Sud-Est du mur d'enceinte.

Avant d'émettre aucune opinion à cet égard, je crois devoir,

Messieurs, entrer dans quelques détails, sur la distribution des anciens palais romains.

On rencontre assez fréquemment dans la composition des anciens palais romains de grandes divisions y attenant pour la plupart et destinées à la culture de l'esprit, ainsi qu'aux exercices du corps. Le bel ouvrage de M. Blouet, architecte du gouvernement, peut nous donner une idée assez exacte de leurs thermes par ceux de Caracalla. Indépendamment de ces deux établissements, venaient encore le *spheristerium* ou jeu de paume, terminé par des portiques et gradins pour les spectateurs et à l'extrémité duquel était l'*aleatorium*, salle de récréation, dans laquelle on se livrait à différents jeux, tels qu'aux osselets, aux dés, aux calculi, etc. Enfin le *gymnasium* avec son exèdre en forme d'hémicycle, dont les murs peints à fresque avec beaucoup d'art représentaient des faits mythologiques ou les principaux événements des combats; le premier, destiné à la promenade; le second, consacré à la conversation.

Quels étaient maintenant les palais impériaux construits dans les Gaules, sous la domination romaine. Toutes les recherches n'amèneraient, je présume, à connaître, même dans nos villes du Midi presque romaines, que de très-minimes fractions des parties qui composaient le plus souvent les palais des empereurs en Italie. Ainsi, dans beaucoup de villes de cette contrée de la France, on a découvert des monuments romains, mais presque toujours, ils étaient destinés aux culte ou aux délassements d'une population nombreuse.

En admettant donc qu'il existât un hyppodrôme dans le palais impérial, chose que nous ne pensons pas, parce que ces établissements d'origine purement grecque s'étaient transformés sous les Romains en amphithéâtres et en cirques. Sa position, indiquée par Dufour, nous paraîtrait moins convenable

que dans l'emplacement à l'est, figuré sur le plan que j'ai cru devoir vous soumettre.

Villa d'Azay-le-Rideau. — A quelque distance d'Azay-le-Rideau, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chinon, situé au bord de l'Indre et au Sud de Tours, existent encore les restes d'une villa romaine, dont les ruines appartiennent au propriétaire du délicieux manoir d'Azay, et n'en sont que très-peu éloignées. Malheureusement aucune circonstance ne vient en aide pour expliquer ces ruines. Plusieurs pièces de proportions différentes en composent l'ensemble, mais dénuées complètement de détails, et sans aucunes traces d'ouvertures ni de portes : on ne peut que former des conjectures sur leur usage.

Une ferme en couvre une partie, et des fouilles faites dans le voisinage ont eu pour résultat la découverte de différents objets fort curieux, entr'autres quelques fragments de *vases*, un *sygillum* et un petit bas-relief en porphyre rouge. De nouvelles fouilles faites au milieu de ces ruines conduiraient peut-être à les connaître mieux.

Sous la forme d'un rectangle allongé, la longueur totale de la partie apparente est de 38^{m}. 67 c. sur une largeur de 8^{m}. 43 c., et de 7^{m}. 03 c., la hauteur moyenne étant d'un mètre. A l'extrémité Nord, la première pièce a 9^{m}. 50 de longueur sur 7^{m}. 03 de largeur. Cette pièce de même construction que toutes les autres et présentant un double parement de petites pierres, genre de construction connu sous le nom de *minuto lapide*, n'offre aucunes traces de portes ni de croisées; les ronces et les pierres qu'on en détache de temps en temps en recouvrent le fond. La deuxième, en se dirigeant du Nord au Sud et n'ayant qu'un mètre trente-cinq centimètres de largeur, pouvait servir de corridor ou *fauces*. Les deux autres qui

viennent immédiatement après ont chacune quatre mètres soixante-dix centimètres de largeur sur une longueur de sept mètres trois centimètres.

Suivent quatre cabinets de trois mètres vingt-un centimètres de longueur sur un mètre quatre-vingt-douze centimètres de largeur. Enfin la dernière a dix mètres de largeur sur même longueur de sept mètres trois centimètres.

Ne pouvant, Messieurs, me faire une opinion positive sur la destination de ces ruines, je ne serais pas cependant éloigné de croire que cette partie de l'habitation pouvait servir de bains; les cabinets que je viens de vous citer, pouvaient être l'*officium* et le *tepidarium*. Toutes les pièces qu'elle contient se retrouvent à peu près dans les bains des habitations particulières chez les Romains.

Aquéducs. — Luynes, ancien Maillé, *Malliacum*, nous a conservé jusqu'ici les ruines d'un magnifique aquéduc, destiné sans doute à fournir l'eau nécessaire à l'établissement romain assis sur ces hauteurs. Les sources du *Cérain* ou de *Semblancay* alimentaient probablement cet aquéduc qu'ont décrit *La Sauvagère*, et tous les historiens qui se sont occupés de l'histoire de Touraine. La construction de ses arcades est de même nature que celle du mur d'enceinte que vous avez visité, sinon que nous n'y avons remarqué de briques que dans les parties cintrées. Cet aquéduc était à peu près placé perpendiculairement au cours de la Loire. Un autre aquéduc situé sur la rive gauche du Cher à une distance d'un quart de lieue environ de cette rivière, est adossé au côteau. Nous n'avons remarqué dans ce dernier qu'une faible portion en arcades, beaucoup moindre que celle qui nous reste de l'aquéduc de Luynes. Cet aquéduc n'est, à proprement parler, qu'un canal taillé dans les rochers du côteau, et dont les deux

extrémités, au droit du vallon situé devant le bourg de St.-Martin-le-Beau, sont réunies par plusieurs arcades; elles sont encore de même construction que les autres monuments déjà décrits.

Il ne reste aujourd'hui presque aucunes traces des voies et des camps romains dont les principaux étaient à Luynes et à Amboise.

J'ai cru devoir, Messieurs, fermer cette période de nos constructions romaines par la pile St.-Mars, monument le plus curieux peut-être de tous ceux de cette époque, qui nous restent en Touraine. La nouvelle description qu'en a donnée l'un de nos savants collègues, M. de La Saussaye, mon inspecteur divisionnaire, est une œuvre consciencieuse d'étude et de savoir. En renvoyant à sa notice pour l'historique de ce monument, nous nous contenterons de dire que nous partageons l'opinion de l'auteur, que la pile St.-Mars est bien un monument romain. Il ne faut en effet, pour en être bien convaincu, qu'examiner avec soin ces briques, quoique de proportions différentes de celles employées dans le mur d'enceinte du *Cæsarodunum*; ces débris du mur voisin dont le revêtement et l'appareil ne peuvent laisser la moindre incertitude; enfin, ces mosaïques placées en affleurement à sa partie supérieure, dans lesquelles la pierre, la brique et le ciment affectent des formes différentes.

PRÉCIS HISTORIQUE

Sur la construction de l'Eglise métropolitaine de Tours;

PAR M. L'ABBÉ MANCEAU,

Chanoine honoraire, Membre du Conseil général administratif de la Société Française pour la conservation des Monuments.

Trois siècles s'étaient écoulés depuis l'immolation du Sauveur, et les Chrétiens, multipliés à l'infini, n'avaient pu construire un seul temple digne de la sainteté de leurs mystères, digne de la grandeur du Dieu qu'ils adoraient. Pendant ces jours de deuil, de désolation et de sang, le nom de Chrétien était un titre de persécution et de mort; aussi, des grottes profondes, des retraites souterraines et presque inaccessibles furent-elles les premières églises du Christianisme, les premiers temples du Christ. Mais quand il plut à la divine Providence d'arrêter le bras des bourreaux, de faire respirer son Eglise; quand la Croix apparut sur le diadème des Césars, quand elle vint s'asseoir sur le trône du grand Constantin, elle chassa rapidement les dieux du paganisme de leurs temples : ce fut souvent pour s'installer à leur place, et rendre à une plus digne destination les œuvres de l'art, qui ne sont jamais plus belles que lorsqu'elles sont rehaussées par la moralité et le génie religieux. Cependant, au culte nouveau il fallut de nouveaux temples et une architecture nouvelle, qui exprimât ses tendances

mystérieuses et mélancoliques. De là le style des églises, du cinquième au douzième siècle, emprunté des basiliques romaines, qui n'étaient autre chose que des palais de justice et des bourses de commerce. La voûte et le plein cintre triomphèrent partout de la rotonde du plafond et de la ligne droite. La voûte elle-même s'abaissa, les cintres s'écrasèrent dans ce goût nouveau, qui, dans sa massive pesanteur et sa sevère sobriété d'ornements, ne manquait cependant pas de majesté. C'est ce genre de style qu'en Italie on appelle Lombard, en Angleterre, Saxon, et ailleurs, Roman ou Byzantin.

La France ne possède plus maintenant qu'un bien petit nombre d'églises de ce genre d'architecture. Les débris en deviennent chaque jour de plus en plus rares; et parmi ceux que l'action destructive du temps a épargnés ou que la main des hommes a conservés, nous pouvons citer l'ancienne église collégiale de Notre-Dame de Loches, aujourd'hui église paroissiale de St.-Ours, la vaste et imposante église de Preuilly, le clocher de Cormery, les tours de St.-Julien, celles de Charlemagne et de l'Horloge, à Tours, qui semblent avoir échappé par prodige à la destruction, pour protester à jamais contre les vandales modernes; ces vandales qui privèrent notre patrie du plus beau monument élevé dans son sein en l'honneur du grand Saint, la gloire de la Touraine, qui pendant tant de siècles fit briller notre ville d'un si vif éclat.

Vers le XIIe. siècle, une révolution s'opéra dans la structure des édifices religieux. Les Arabes qui avaient conquis la Sicile et l'Espagne, et dont la civilisation dévançait de beaucoup celle de l'Europe, avaient apporté dans ces deux contrées leur architecture orientale, les dômes élancés, les minarets aigus, et les gracieuses ogives dont le goût ne faisait que de naître.

Alors les Croisades aussi hâtèrent le mouvement intellectuel;

l'Orient dans son heureux contact avec l'Europe vint lui prêter sa vigueur et sa vivacité. Les arts s'ébranlèrent sous sa brûlante inspiration, et tout-à-coup l'architecture subit une immense transformation. La forme byzantine se retrempa de la manière la plus heureuse dans le style oriental. Les lourds portails s'allongèrent en arcs aigus. Les voûtes pesantes s'élancèrent à d'immenses hauteurs. Les colonnes massives se fuselèrent et se réunirent en faisceaux; et partout au plein cintre succéda l'ogive sarrazine, perfectionnée, embellie et étendue dans ses applications par le génie si particulier des artistes chrétiens de l'Occident, que l'on peut appeler avec raison l'architecture de cette époque, connue sous le nom si impropre de Gothique, architecture Occidentale, et aussi architecture Religieuse, tant elle était capable de perfectionner la symbolique chrétienne, de rendre palpables les idées de la Foi, de réaliser sur la terre la Jérusalem céleste chantée mille ans auparavant par le prophète de Pathmos. En effet, Messieurs, tout dans une cathédrale du moyen âge a un langage expressif, un langage qui devrait être compris par tous ceux qui la fréquentent; et sa forme en croix et ses chapelles, nobles gloires qui rayonnent autour de la tête du Christ; et ses vitraux brillants dont les couleurs lumineuses, au fond d'empirée, au fond céleste, vont se réfléchir en rubis, en topazes, en saphirs, en émeraudes, sur les colonnes, sur les murs, sur le pavé, pour proclamer hautement que cette maison est la maison du Dieu qui remplit tout l'univers de sa gloire et de sa magnificence; et ces verrières magnifiques, qui dans le silence du plus profond recueillement annoncent à tous, à ceux-là même qui ne savent pas lire, les mystères de la vie du Sauveur comme sa divine Loi, et les actions saintes de leurs protecteurs et leurs modèles: la pierre elle-même ne semble-t-elle pas se dé-

gager de la matière, devenir aérienne, et en s'élevant en forme pyramidale ne semble-t-elle pas enlever l'homme de dessus la terre pour l'élancer presque malgré lui vers le Ciel?

Tel fut le style qui servit de type aux constructeurs de l'église métropolitaine; car c'est dans la dernière moitié du XIIe. siècle que fut conçu le projet de cette noble église de Tours.

Ce fut hors de la ville romaine, de *Cæsarodunum*, que durent nécessairement se réunir les premiers Tourangeaux convertis à l'Evangile par les prédications de leur premier apôtre saint Gatien, envoyé dans les Gaules par le pape saint Fabien, vers la seconde moitié du IIIe. siècle. Dans le secret ils étaient chrétiens, dans le secret, loin du regard des payens, ils célébraient leurs mystères, tant ils avaient à redouter la rage de leurs ennemis. Quand ils purent respirer un instant, quand ils purent publiquement s'avouer chrétiens, leurs corps cependant ne reposèrent pas avec les corps des autres citoyens; hors de la ville seulement il leur était permis de déposer les ossements de leurs frères, et ce lieu, comme l'apprennent tous ceux qui se sont occupés de l'histoire de Touraine, est évidemment celui où plus tard furent déposés les restes de saint Gatien, près duquel plus tard encore furent bâtis l'église et le faubourg de Notre-Dame-la-Riche.

La première église de Tours où les chrétiens commencèrent à s'assembler, ne doit donc point être placée dans l'enceinte de *Cæsarodunum*, mais bien aux environs du premier cimetière des chrétiens.

Vers cette époque, saint Lidoire, successeur de saint Gatien, bâtit une église dans l'enceinte romaine ou de *Cæsarodunum*, au moyen de l'abandonnement que fit de sa maison un centurion nommé Cornélius, suivant le témoignage de saint Jérôme

dans sa 44e. épitre à Marcellus, Saint Grégoire de Tours, liv. X, ch. 31, dit que ce fut dans la maison d'un sénateur dont il ne nous transmet pas le nom. Quoi qu'il en soit, c'est là que furent sacrés saint Martin et tous les évêques ses successeurs jusqu'en 551. Dès son origine, saint Martin la mit sous l'invocation d'un martyr, selon l'usage du temps; il la mit sous celle de saint Maurice et de ses compagnons: elle y resta jusqu'à la fin du XIIIe. siècle; alors elle porta indistinctement le nom de St.-Maurice ou de St.-Gatien, mais ce dernier a prévalu, et ce changement fut opéré à l'occasion d'une confrérie que les chanoines avaient établie en l'honneur de leur Ier. évêque, pour l'achèvement de leur église.

Saint Grégoire, son illustre successeur, saint Grégoire, notre savant historien, perdant l'espoir de restaurer l'église de saint Lidoire, l'abandonna, puis se mettant à l'œuvre, il en éleva une autre plus belle qu'il décora de magnifiques peintures, selon son propre témoignage, et la consacra de nouveau sous le vocable de St.-Maurice, en 582.

Cette église romane fut l'église métropolitaine de Tours pendant l'espace de 584 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1166, qu'elle devint la proie des flammes.

Le roi Louis VII ne pouvant aller en personne secourir les chrétiens de la Terre-Sainte, imposa sur tous ses sujets la taxe du 10e. de leurs revenus. A son exemple Henri II convoqua au Mans, le 17 mai 1166, les prélats et les seigneurs de ses états d'outre-mer, et de leur avis il ordonna une imposition générale, payable en cinq ans; le premier terme à raison de deux deniers par livre de tous les revenus et effets mobiliers, et les quatre autres à raison d'un denier seulement. Pour éviter de fausses déclarations qui auraient pu être facilement faites, il voulut que chaque particulier allât à sa pa-

roisse déclarer par serment tout ce qu'il possédait de biens, et pour ce, qu'il y eût un tronc qui devait recevoir dans les églises les sommes qu'on apporterait : réunies dans la cathédrale, elles devaient toutes être transférées dans l'église qui serait indiquée par le Roi. La recette générale des deux Etats fut mise en dépôt dans la cathédrale de Tours bâtie par saint Grégoire, du consentement du roi Henri. Soscion, alors archevêque de Tours, comme métropolitain, prétendit au droit de faire porter en Terre-Sainte par ses commissaires tous les deniers déposés dans son église; Henri s'y opposa, prétendant confier à ses commissaires les sommes perçues dans ses Etats; Louis soutint l'archevêque; Henri était trop fier et trop fort pour céder; la querelle s'échauffant, on en vint aux mains; la ville de Tours, comme lieu du dépôt, devait être et fut en effet la première victime des fureurs de la guerre; les flammes la détruisirent en partie, et n'épargnèrent point la cathédrale, qui depuis cinq siècles ne cessait de rappeler toute la munificence de saint Grégoire.

La paix se fit, mais trop tard pour la ville et la cathédrale de Tours. L'archevêque Soscion était un prélat d'un esprit ardent, homme d'action, ami des arts; il résolut de reconstruire la cathédrale de Tours, mais suivant les inspirations de l'architecture nouvelle, de l'architecture ogivale : il s'entoura donc de ce qu'il y avait de plus instruit, de plus habile dans l'art de bâtir, et l'année suivante, en 1170, il fit poser la première pierre de cette magnifique métropole, qui depuis tant de siècles fait l'admiration des connaisseurs.

Lorsqu'on tourne ses regards vers ce gigantesque enfantement de l'art religieux du moyen âge, vers ces somptueuses basiliques que l'on trouve disseminées jusque dans les provinces les plus reculées, dans les villes les moins importantes,

on se demande par quelle merveille de richesse et d'industrie ont pu s'élever tant et de si magnifiques monuments. C'est que ce n'était l'ouvrage ni de la richesse ni de l'industrie, mais d'une puissance, hélas! bien diminuée aujourd'hui, la Foi; c'est ce puissant levier qui a fait surgir comme par enchantement toutes nos vieilles basiliques.

« A la voix des évêques, comme l'a si bien dit un de nos « savants collaborateurs, des peuples entiers se réunissaient « pour créer ces miraculeuses cathédrales; les rois y contri- « buaient par leurs dons, les papes par leurs bulles, les poètes « par leurs chants, les prêtres par leurs puissantes exhorta- « tions. Ce n'était pas l'œuvre d'une seule communauté, d'une « seule province; c'était une œuvre qui intéressait toute la « Chrétienté, et pour laquelle on n'épargnait ni l'or ni le « temps. Les aumônes des Fidèles accouraient de tous les « royaumes, et parfois des extrémités de l'Europe, pour cette « fondation sacrée. Les pélerins venaient jusque des contrées « les plus éloignées, gagner les indulgences promises en se « vouant, pendant des mois, des années entières, au saint « travail, à l'œuvre de Dieu, à l'œuvre par excellence. Des « associations d'ouvriers et d'artistes, exaltés à la fois par « l'amour de l'art et de la Religion, dévouaient, avec une « abnégation que nous ne pouvons plus comprendre, leur « existence entière, à l'accroissement et à l'embellissement de « ces majestueux édifices avec lesquels leur ame s'était iden- « tifiée. Les générations se succédaient, les incendies, les « désastres de toute nature désolaient la contrée, les guerres « bouleversaient le sol, sans que la pensée commune, la grande « pensée du pays en souffrît aucune atteinte. Parfois, sans « doute, on était contraint par le malheur des temps de sus- « pendre l'œuvre; mais, l'orage un fois calmé et le ciel rede-

« venu serein, on se remettait à la sainte tâche, et souvent « avec d'autant plus d'ardeur, que ces fervents catholiques « croyaient fermement que le Ciel ne leur envoyait ces con- « tradictions que pour mieux éprouver leurs vertus, et leur « donner un moyen plus sûr de signaler leur zèle pour la « Religion. »

Telle fut l'histoire de notre cathédrale : commencée en 1170, on y travaillait encore en 1547. De là ce proverbe populaire : *C'est interminable, c'est l'œuvre de saint Maurice.*

Ce fut l'archevêque Soscion qui en posa la première pierre et en commença les travaux avec les sommes échappées à l'incendie de 1166 ; et dans l'espace de 90 années on vit s'élever la plus belle partie de l'église, c'est-à-dire les 15 chapelles du rond-point, le sanctuaire, le chœur, le transept ou la croisée et la nef jusqu'au second pilier qui ne furent terminées qu'en 1266, sous l'épiscopat de Vincent de Permil. 50 ans plus tard les deux portails du transept arrivent à leur perfection.

108 ans plus tard, en 1375, les chanoines, désespérant de voir arriver à sa fin leur cathédrale, arrêtée dans son prolongement, construisirent à leurs dépens, et avec 300 livres que leur envoya à cet effet Charles V dit le Sage en 1377, un clocher en bois au-dessus de la nef ; il fut détruit en 1425, sous l'épiscopat de Jacques Gelu. Le jour de saint Urbain, 25 mai, la foudre le détruisit ainsi que la cloche.

L'année suivante 1426, le jour anniversaire de saint Urbain et de l'incendie du clocher en bois, le Chapitre arrête la continuation des deux tours jumelles, qui déjà s'élevaient au-dessus du sol de 30 pieds environ.

Enfin, en 1450, l'achèvement de toute l'église est aussi arrêté ; on entreprend la construction de la nef, des latéraux et des chapelles, depuis la deuxième pile jusqu'aux deux tours

jumelles ; l'archevêque Philippe de Roctquis donne 400 écus d'or, le chapitre une forêt pour aider la fabrique. Guillaume Aufus, charpentier, reçoit 580 livres pour la construction de la charpente, mais pour subvenir à tant de dépenses, Jean, trésorier de l'église, obtient du pape Eugène IV, indulgence plénière pour tous ceux qui visiteraient l'église de Tours le jour de la Translation de St.-Gatien et de l'Assomption de la sainte Vierge, et y feraient quelque aumône. Les papes Sixte IV et Innocent VIII accordent les mêmes priviléges aux mêmes conditions.

Sous le même épiscopat, 1440, commencent les travaux de la grande façade, qui n'arrivent à leur perfection qu'en 1500, sous Robert de Lenoncour alors archevêque. Ce prélat fait sculpter admirablement, à gauche de la façade, non loin des portes, la statue de St.-Maurice et de cinq de ses compagnons. Déjà les autres niches avaient été enrichies des statues des pontifes de l'église. Sous lui arrive à sa perfection la plus grosse des deux tours, ainsi qu'on le voit à la clef ou à la pierre qui termine le couronnement de son petit dôme, sur lequel est posée la croix ; on y lit : l'an MCCCCCVII fust-il faict ce noble et glorieux édifice. « A domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris. »

Il eut aussi la gloire de terminer ce bel escalier en pierre à jour, se développant en spirale, suspendu par enchantement sur la clef des deux arcs croisés.

La deuxième tour ne fut achevée que quelques années après, en 1547, par les offrandes d'un nommé Cové, qui déjà avait généreusement contribué à la perfection de la grosse tour, et aussi par le zèle du cardinal Caretla, archevêque de Tours, lequel fit placer dans toutes les églises de son diocèse des troncs uniquement réservés à l'achèvement de cet édifice.

Ici nous devons rappeler l'existence de cette célèbre association de la confrérie de St.-Gatien, qui contribua si puissamment à terminer l'œuvre de notre belle cathédrale ; leurs noms sont conservés dans un manuscrit dont s'honore notre bibliothèque publique. Depuis l'année 1450 jusqu'à celle de 1485, le produit des indulgences fut très-considérable. A cette dernière époque il devint presque nul, et c'est principalement aux sacrifices des confrères de St.-Gatien que nous devons l'achèvement de la métropole.

Le cordon qui unit les quatre travées des grandes voûtes, et dont les clefs supportent les armoiries des archevêques qui concoururent si puissamment à la réalisation de tant de vœux, attesteront à jamais le zèle et la science de ces hommes, que la religion et l'art rendaient doublement frères.

Il est facile de reconnaître que dans la construction de notre cathédrale, les travailleurs employèrent trois principales sortes de pierres, celle d'Ecorchevaux, *vallis concarum*, près St.-Avertin, pierre remplie de coquillages ; elle servit à construire toutes les parties de l'œuvre, depuis l'apside jusqu'au deuxième pilier de la nef, et tous les piliers de l'édifice.

La seconde espèce de pierre fut extraite des carrières de Marnay, près Villandry, pierre dure et fine. Elle servit à construire presque toutes les galeries intérieures. Enfin, celle de Belle-Roche, près St.-Aignan, pierre tendre, d'un grain très-fin, parfaite pour les sculptures ; elle fut employée aux travaux des tours et de toute la façade, aux XVe. et XIVe. siècles.

La charpente est tout entière de châtaignier et de la plus belle conception. A cette époque, d'immenses forêts de châtaignier couvraient notre sol.

La dimension de l'église dans œuvre, est de 289 pieds,

de la croix ou du transept 134 pieds, la largeur de la nef 30 pieds, des latéraux 15 pieds; la hauteur de la grande nef sous clef 82 pieds, des latéraux 35 pieds; des tours, celle du nord 200, du midi 196; la façade a de largeur 102 pieds.

Comme vous le voyez, Messieurs, la basilique de Tours n'est point précisément remarquable par la majeste de son étendue, par le grandiôse de son élévation et le gigantesque de ses proportions; et sous ce rapport elle ne peut être comparée à celles de Chartres, de Paris, de Bourges, de Rouen, d'Orléans et du Mans, mais elle se distingue par la richesse de ses ornements, la grâce de ses proportions, l'élégance de ses arcades, le jet hardi de ses voûtes, et surtout par le nombre si multiplié de ses fenêtres; elle est comme entourée d'une muraille de verre, de murs diaphanes; qu'on la considère au levant, au couchant, au midi, au nord, tout est à jour, tout est transparent; et, prodige unique, ses galeries intérieures sont vitrées comme les grandes fenêtres, toute la grande façade est vitrée comme l'espace qui reçoit les roses du temple.

On dirait que les voûtes sont suspendues miraculeusement, tant sont légers les murs et les piliers qui les supportent.

La forme de l'église est une croix latine, comme celle de toutes les églises de cette époque, l'axe longitudinal est brisé vers le transept ou la croisée, symbole touchant de la tête penchée du Christ expirant, *et capite inclinato expiravit*. Dans les plans primitifs des basiliques des XIIe. et XIIIe. siècles, les chapelles ne se trouvaient qu'au pourtour du chœur et du sanctuaire, nobles rayons de la couronne du Christ, aussi est-il évident que les chapelles latérales de la nef ont été ajoutées aux XIVe. et XVe. siècles.

Douze chapelles accompagnent gracieusement les nefs. Quinze autres rayonnent autour du rond-point ou apside.

Seize piliers en faisceaux de colonnettes entourent le chœur et le sanctuaire.

Seize autres servent à encadrer la nef.

Les deux portails, du midi et du nord, se terminent par un fronton pyramidal, les niches avec dais et embâses garnissent les pied-droits des portes; autrefois de belles sculptures ornaient le tympan et l'intrados de la voussure.

Mais ce qu'il y avait de plus riche, de plus délicat, peut-être en France, c'était le grand portail lorsqu'il était dans toute sa pureté, lorsqu'il sortait des mains des travailleurs. Alors les saints habitaient leurs niches, les parois des voussures de chacune des trois portes étaient ornées d'une multitude de figures dont les sujets étaient tirés de la Légende. Alors les couronnements des niches figuraient des petits édifices isolés, des églises en miniature avec leurs verrières et leurs compartiments; les caissons des soubassements représentaient en relief des chapitres de la Genèse ou des sujets allégoriques.

Encore telle que les mutilations de 93 nous l'ont laissée, elle est bien digne de notre admiration. La façade de l'église métropolitaine, avec sa grande porte et ses deux petites à fronton pyramidal si délicatement découpé à jour, dont les ouvertures sont ornées d'une si riche broderie, avec ses cinq terrasses que décorent d'élégantes balustrades, ses rosaces appliquées sur les murs, sa rose que couronnent si heureusement sa galerie à aiguilles; et avec ses deux clochers, dont les ornements sont distribués avec tant de profusion et de somptuosité.

Dans le pourtour de l'église règnent des contreforts extérieurs servant d'appui à des arcs-boutants qui se projettent en l'air avec une merveilleuse hardiesse, pour aller en aide aux murs du grand comble dont ils consolident le sommet et les

voûtes ; en même temps qu'ils dégorgent au loin les eaux pluviales qui semblent vomies par la bouche d'une foule de monstres fantastiques suspendus à l'extrémité extérieure de ces grands ponts aériens.

Ainsi, dans sa construction, l'église de Tours a parcouru les quatre phases des quatre périodes du style ogival, indiquées par le savant fondateur de notre Société, et elle pourrait parfaitement servir d'exemple à un cours complet d'architecture ogivale ; car dans la partie orientale, le beau style primitif et le style secondaire y ont déposé tous leurs caractères, fenêtres à lancettes simples, à lancettes géminées, à meneaux avec rosaces, trèfles et quatre-feuilles au sommet, colonnes minces et allongées, réunies en faisceaux, plus ou moins dégagées du plein, avec ces voûtes hardies, dont les arceaux s'appuient sur les massifs qui séparent les fenêtres.

La partie de l'occident présente les types de la troisième et de la quatrième période gothique, fleuri ou flamboyant ; dessins contournés, moulures prismatiques, colonnes remplacées par de simples nervures, chapiteaux ornés de feuilles frisées, formant deux bouquets superposés, flammes, cœurs allongés, pyramides hérissées de crochets, festons, dentelles, extrême délicatesse des nervures, des dessins et de tous les ornements.

Puis les tours, surtout celle du midi, nous initient à l'époque si fameuse que les uns appellent la renaissance, et beaucoup d'autres la décadence de l'art : l'art ne put en effet donner, à partir de cette époque, que des œuvres indignes d'être comparées aux anciennes.

Il y a, Messieurs, sous ce monument que couronnent les têtes légères de nos tours, de grands sujets de méditation, de profonds enseignements, de frappantes leçons des vicissitudes

humaines. Bien des siècles, bien des générations sont là superposés, entassés les uns sur les autres; cinq transformations caractérisées d'architecture monumentale annoncent de nombreuses révolutions dans les idées comme dans les mœurs de notre nation; les premières bases du temple de la vérité sont les débris du temple de l'erreur, puis l'œuvre des Romains, l'œuvre des rois de la deuxième race, l'œuvre de St.-Louis, et enfin celle de François Ier.

Je voulais, Messieurs, vous parler des belles verrières du chœur de notre cathédrale; plus tard, si vous le permettez, j'aurai l'honneur de vous présenter l'histoire entière des sujets qu'elles contiennent.

Honorons, Messieurs, comme de grandes et précieuses conceptions de l'art, nos riches basiliques. Sachons aussi admirer en elles la puissance de création et la persévérance de nos pères, si dignes d'être imités. Vénérons, enfin, comme les traditions vivantes des siècles écoulés, ces œuvres sublimes qui, mieux que les livres, nous initient à l'histoire mystérieuse des mœurs et des croyances de nos ancêtres, sachons la préserver de la destruction, et transmettre à nos derniers neveux ces précieuses reliques des temps passés, ces magnifiques monuments de la foi.

NOUVELLE EXPLICATION

Des inscriptions de l'église de St.-Julien de Tours, adressée à M. d'Entraignes, préfet d'Indre-et-Loire, communiquée à la Société pour la conservation des Monuments;

PAR M. ELOI JOHANNOT,

Membre de plusieurs Académies.

MONSIEUR LE PRÉFET,

Je viens de lire le *Bulletin monumental* que publie M. de Caumont; j'y trouve, tome III, page 280, une *Notice historique et archéologique, sur l'église abbatiale de St.-Julien de Tours, par M. Massé*, conservateur des monuments d'Indre-et-Loire, dans laquelle l'auteur figure et explique ainsi les trois inscriptions qu'on voit encore à la voûte de cette église, bâtie au XIIIe. siècle :

1re.	: RDE : REDÔN : P OR : ME : FEĈ	Reginaldus Rhedonensis posuit atque (*sous-entendu*) oram meam fecit.
2e.	: JOH (*plusieurs mots effacés*) FECIT	Johannes.... Fecit.
3e.	: M : DE (*un mot illisible*) OR ME : FEĈ	Menardus Dei *gratiâ* ?? oram meam fecit.

Comme cette savante et curieuse notice a été lue, dans deux séances de la Société pour la conservation et la description des monuments, dans la ville du Mans, le 20 et le 21 juin 1837 ; qu'elle a été publiée dans un recueil qui fait autorité en archéologie, et qu'elle intéresse un département voisin de celui où je suis né, et à l'illustration duquel j'ai depuis longtemps travaillé, j'ai fait une attention particulière à l'explication qui est donnée de ces inscriptions : je prends donc, Monsieur, la liberté de vous en adresser une nouvelle.

Je suis convaincu : 1°. qu'au lieu de RDE, dans la première inscription, il fallait ponctuer R ⁝ DE, comme M ⁝ DE, dans la troisième ; par conséquent lire *Reginaldus* DE REDON^IS. (Renauld de Rennes) au lieu de *Reginaldus Rhedonensis* (Renauld de Rhédon), puisque la lettre unique qui précède DE, dans la troisième inscription, était de même l'initiale du nom propre ; 2°. que les deux lettres OR, dans la première et la troisième inscription, n'étant pas précédées des trois points de séparation des mots, devaient être la fin, et non le commencement d'un mot, et que POR ne faisait qu'un mot et non pas trois ou deux, et devait être là *prior* et non pas *posuit atque oram*, comme a lu M. Massé, sans tenir compte, après P, de l'I superposé ; 3°. enfin qu'il fallait lire la première inscription ainsi :

Reginaldus DE REDON^IS P^RIOR ME FECIT,

C'est-à-dire : « *Renauld de Rennes*, *prieur* (de St.-Julien de Tours) *m'a fait.* »

Et non pas, *Renauld*, ou comme lit Chalmel, *Robert, prieur de Redon.*

Redon se disait en latin du moyen âge, *Roto—onis*, et Rennes, *Redonæ*, comme on le voit dans la *Notitia Galliarum* d'Adrien de Valois, et même *Redonis* qu'on lit sur

une monnaie de Conan IV, duc de Bretagne; et il est bien plus vraisemblable qu'il s'agit ici d'un prieur de l'abbaye St.-Julien de Tours, que d'un prieur de *Redon* ou de *Rennes*, quoiqu'il y ait eu également, dans ces deux villes, une abbaye de Bénédictins, bien avant le XIIIe. siècle. C'est ainsi qu'on trouve dans l'histoire de Blois de Bernier, page 461 et ailleurs, *Johannes de Blesis*, Jean de Blois, *Johannes de Balgentiaco*, Jean de Beaugenci, *Robertus de Carnoto*, Robert de Chartres: ainsi donc, le savant Chalmel s'est trompé le premier et a égaré M. Massé, en traduisant *de Redonis* ou REDÔN, par *prieur de Rédon*, en prenant ce surnom pour un titre. Ce *Renauld de Rennes* devait être un prieur de l'abbaye même de St.-Julien de Tours, ainsi que les deux autres, *Jean* et *Menard*, qui, selon les deux inscriptions suivantes, ont contribué aussi à la reconstruction de l'église de cette abbaye, ou plutôt seulement de sa voûte, puisque c'est à la voûte qu'on a placé ces inscriptions; ce qui est confirmé par la liste des trois prieurs ou abbés de St.-Julien de la même époque, dont M. Massé a trouvé les noms dans un manuscrit de la bibliothèque publique de Tours, relatifs à l'histoire de cette église abbatiale. On y lit que *Reginaldus II*^e^. du nom, en était abbé en 1204; *Johannes III*^e^. du nom, en 1210; *Menardus*, en 1218; et ces abbés sont rangés dans le manuscrit, dans le même ordre que le sont les trois inscriptions, dans chacune des travées de la voûte de l'église.

D'où il suit évidemment; 1°. que M. Massé a le mérite au moins d'avoir très-bien déterminé les noms de ces trois prieurs, ou abbés, tant d'après les initiales données par les inscriptions que par les noms donnés en toutes lettres par le manuscrit; c'est une justice que je me plais à lui rendre; 2°. que

l'initiale du nom de la première inscription n'est pas celle de *Robertus*, comme le croyait feu, mon savant ami, Chalmel, mais en effet celle de *Reginaldus*, non pas toutefois par le motif que donne M. Massé, qui dit que : « dans les trois lettres RDE, qui forment le premier mot de cette inscription, est un D, lettre qui ne peut entrer dans *Robert*, mais dans *Reginaldus* ; » puisque la syllabe DE ne fait partie ni de l'un ni de l'autre nom, et que si elle en eût fait partie, il eût fallu y trouver non seulement D, mais DE ; 3°. qu'il faut lire dans les deux autres inscriptions également : *prior me fecit*, savoir en entier, dans la deuxième, JOH*annes* (DE.... *prior me*) FECIT ; dans la troisième, M*enardus* DE.... *pri*OR ME FEC*it* ; c'est-à-dire : « *Jean* ou *Menard prieur* de tel ou tel lieu (de naissance) *m'a fait* ; 4°. que ces abbés n'avaient alors que le titre de *prior* ou *prieur*.

C'est maintenant à M. Massé à examiner de nouveau ces trois inscriptions sur place, et à tâcher d'y retrouver des traces des mots et des lettres qui manquent à la copie figurée qu'il en a donnée, je ne désespère pas d'apprendre, à moins d'oubli ou de faute de la part du graveur en lettres, qu'il y a en effet dans la première, comme dans la troisième, les trois points ⁝ entre R et DE, et peut être aussi quelque vestige du premier R de P^rIOR dans POR, si le P ne tient pas lieu à la fois de trois lettres, d'un P latin, d'un *Pho* grec, et d'un I, par un mélange de caractères dont on trouve d'autres exemples à cette époque. Mais qu'il en trouve ou non des traces, l'explication que je viens de donner de ces trois incriptions n'en est pas moins certaine.

NOTICE

Sur un fragment de frise trouvé dans les décombres d'une muraille romaine, à Tours.

PAR M. EUGÈNE DESJOBERT,

Membre de la Société pour la conservation des Monuments.

Dans une étude aussi sérieuse que celle des monuments antiques, il faut soumettre l'appréciation des objets au plus rigoureux calcul, et n'admettre aucune supposition, si elle n'est pas la conséquence des faits positifs. Le manque de sévérité dans l'analyse, a conduit des archéologues, fort distingués du reste, aux suppositions les plus bizarres. Une des plus amusantes, à mon avis, est celle que fait M. Robin, d'Angers, à l'occasion d'une frise romaine provenant des ruines de l'ancien *Cæsarodunum*. Il pense que cette pierre, qu'à la première inspection, il eût dû reconnaître pour une frise, n'est rien moins que le tombeau de Turnus, roi des Rutules, tué par Enée au siége de Laurente.

M. Robin était sous l'influence de la prétendue similitude des mots Turnus et Turones. Peut-être désirait-il donner aux Tourangeaux une *plus noble origine*, ce qui sans doute l'a conduit à chercher le tombeau d'un prince qui n'a jamais existé : manière de procéder qui était malheureusement à la mode parmi les antiquaires d'autrefois.

Ce prétendu tombeau n'est autre chose qu'un fragment de

frise, provenant de l'antique *Cæsarodunum*, il faisait partie de l'entablement d'un édifice public d'une grande dimension, si l'on en juge d'après les proportions colossales de cette frise. Elle est ornée de deux rinceaux assez bien sculptés, réunis par un vase. Le vase a sans doute fait penser à quelques antiquaires que cette sculpture venait d'un tombeau; mais l'un des usages de l'ornementation grecque et romaine, est de réunir l'extrémité de deux rinceaux ou de deux guirlandes, par un nœud, une agrafe ou un vase et autres ornements. Le bas-relief dont je parle en est un exemple La courbure des feuillages enlace deux oiseaux, assez mal conservés, qui me paraissent être des aigles; par l'effet de l'uniformité ordinaire des frises, ils devaient être répétés à des distances égales de l'entablement.

On voit encore les mortaises qui unissaient à la frise une corniche qui est perdue. Quant à l'architrave, je pense qu'elle n'a jamais existé. Cela me paraît certain; car en examinant la pierre, on distingue facilement sur un des côtés un double rang de rosaces, interrompu à des intervalles égaux; à ces points d'interruption, la frise reposait sur des chapiteaux dont le bord faisait saillie.

Les rosaces ornant le dessous de la frise entre les chapiteaux, empêchent toute supposition de la présence d'une architrave. Cela ne doit pas étonner; car on retrouve cette omission dans la plupart des édifices de la décadence romaine.

Cette sculpture, d'un bon style, mais d'une exécution négligée, est de la même époque que les restes enfouis sous la muraille gallo-romaine que nous avons visitée dans notre excursion d'avant hier. Elle fut découverte au commencement de ce siècle; on la déposa dans les jardins de la préfecture. Ce séjour lui est fatal; l'humidité ronge les saillies

de la sculpture, la mousse en comble les creux. Sa place me paraît être au musée, où, ainsi que la Société l'a déjà dit, il serait à désirer qu'une place fût réservée aux fragments de sculpture épars dans notre ville, ou qui pourront être exhumés d'un jour à l'autre.

Le but de ce travail, fait à la hâte, n'était pas de jeter un nouveau jour sur l'archéologie romaine dont l'histoire est bien connue, je voulais seulement détruire une interprétation ridicule qui, par la foi qu'y attache le vulgaire, aurait pu devenir une tradition.

RAPPORT

Sur les Monuments de Laval (Mayenne), adressé à M. de Caumont ;

PAR M. DE LA SICOTIÈRE,

Inspecteur des Monuments historiques du département de l'Orne.

J'arrive de Laval où j'ai passé quelques heures. J'ai cherché à utiliser, mon court séjour dans cette ville, en visitant ce qu'elle offre d'intéressant, et en rédigeant au retour, les notes informes que j'avais recueillies à la hâte. Je vous les envoie. A défaut d'autre mérite, cette lettre vous témoignera du moins de mon zèle et de mon empressement à suivre vos excellents conseils.

Laval est une ville curieuse et peu connue. M. Verger, qui a consacré plusieurs notices intéressantes aux antiquités de la Mayenne (1), se tait sur celles du chef-lieu. M. l'abbé Gérault, curé d'Evron, vient de publier une description complète de la belle église de ce bourg (2). M. Villiers prépare une histoire de Laval, à laquelle il a préludé par la publica-

(1) Notice sur Jublains, 2e. édition, suivie de diverses excursions dans plusieurs communes de la Mayenne, par F. G. Verger, in-8o. Nantes 1835.
Notice sur la Chaire-au-Diable, par le même. Poitiers 1835 in-8o.
(2) In-8o. avec atlas, Laval.

tion récente d'une brochure sur la féodalité. Comme vous le voyez, le département de la Mayenne ne manque pas d'hommes qui s'occupent d'inventorier ses richesses historiques et monumentales ; je ne sache pas toutefois que les monuments dont j'ai à vous entretenir aient jamais été décrits, à moins que ce ne soit dans les annuaires de la Mayenne, dont la collection complète est fort rare et fort chère. Je n'ai pu la consulter.

Je ne vous dirai rien de la partie moderne de Laval. Depuis peu d'années, cette ville s'est embellie de quelques édifices publics, d'un plus grand nombre d'habitations particulières, dont bien des cités plus importantes pourraient lui envier la fraîcheur et l'élégance. Ces édifices ne servent qu'à mieux faire ressortir l'antiquité du reste de la ville. Leur blancheur contraste avec les murailles sombres du vieux Laval, le seul dont je veuille vous entretenir.

L'origine de cette ville se perd dans la nuit des temps : je ne sais si réellement elle fut, ainsi qu'on l'a prétendu, bâtie par Charles-le-Chauve, pour arrêter les courses des Bretons. Toujours est-il que depuis le XIe. siècle elle figure dans l'histoire. Chef-lieu d'une des plus grandes seigneuries de France, et patrimoine successif des Guy, des Montmorency, des La Trémouille, bien des événements importants se sont passés dans l'intérieur de ses murs ou dans ses environs. Chaque siècle pourrait revendiquer le sien ; le XIIIe. un concile ; le XVe. des luttes sanglantes entre les Anglais et les Français, plus d'un siège, plus d'un assaut ; la fin du XVIIIe., de nombreuses rencontres entre les troupes de la République et les débris de l'armée Vendéenne qui vint en ce pays après le passage de la Loire mourir de ses victoires, la chouannerie et tous les maux de la guerre civile. Aujourd'hui, Laval semble se reposer de ses longues agitations dans le commerce et

l'industrie. La fabrication des toiles de lin, de chanvre et de coton occupe un grand nombre de bras, et met en circulation d'énormes capitaux dans la ville et aux environs. Les hommes et les idées ont changé ; l'aspect de la ville est resté le même.

J'ai vu peu d'anciennes villes aussi intactes, du moins dans quelques parties. Les bas-quartiers du Mans eux-mêmes ont un caractère d'originalité moins prononcée. Ailleurs on admire les détails échappés aux ravages des siècles; là, c'est l'ensemble des rues étroites, tortueuses, qui se mêlent et se brouillent dans tous les sens ; des bâtiments à solives sculptées, surplombant d'étage en étage sur le pavé (1) ; *des grappes de maisons*, pour me servir des expressions pittoresques d'un grand écrivain (2), *qui répandues en tout sens du sommet de la colline, se précipitent en désordre, et presque à pic sur ses flancs, jusqu'au bord de l'eau, ayant l'air les unes de tomber, les autres de regrimper, toutes de se retenir les unes aux autres ;* une teinte sombre, noirâtre ; une sorte d'odeur de vieux, de renfermé ; au milieu de tout cela pourtant, rien ou presque rien qui rappelle les merveilles de l'art au moyen âge ; je ne sais quoi de simple, de médiocre, de bourgeois ; le XVe. siècle enfin sans dentelles de bois, sans aiguilles de pierres, sans tourelles, sans colonnes, sans statues, sans sculptures, mais non pas sans charme, sans intérêt. Voilà le vieux Laval.

(1) Dans le quartier des halles, on voit des maisons de 6 à 700 ans, où l'on admire des poutres d'une longueur et d'une grosseur prodigieuse. La tradition du pays dit qu'en bâtissant là des maisons, on a placé ces poutres au même lieu où ci-devant étaient les chênes, sans aucuns frais de transport. Dict. univ. de la France, par Robert de Hessely. V. Laval.

(2) Victor Hugo ; N. D. de Paris, t. 1.

J'aurais peu de chose à dire de l'ancien château, aujourd'hui la prison, qui s'élève avec sa vieille tour au bord de la rivière, et domine une partie de la ville ; d'une belle porte de défense flanquée de tours et parfaitement conservée ; du musée, où la présence de quelques objets intéressants, et notamment de ceux découverts à Jublains par M. Verger, et l'extrême obligeance du conservateur, ne sauraient déguiser une pauvreté trop réelle. J'ai hâte d'arriver aux monuments religieux.

La principale église, celle de la Trinité, est inachevée. Elle offre d'ailleurs cette déplorable confusion de tous les styles, de toutes les époques, si commune et cependant si ouvertement contraire aux plus simples règles de la raison et du bon sens. Un portail moderne vous introduit dans une nef sans latéraux dont la voûte ogivale s'élance avec une grande hardiesse en décrivant un arc de large dimension. Comme pour servir de transition du chœur qui est roman pur au mur de cette nef, une arcade ogivale encadre deux fenêtres à plein cintre. Ce fait, qui se reproduit assez souvent, en attestant l'usage simultané de l'ogive et du plein cintre, ne viendrait-il point à l'appui de l'opinion qui n'a vu dans l'arcade en tiers-point que l'entrelacement des cintres, dans les nouvelles formes que la combinaison des anciennes ? Cette alliance de deux styles qui semblent s'exclure, n'indiquerait-elle pas le tâtonnement de l'art, les efforts timides encore de la pensée architectonique pour s'émanciper, et, libre des traditions du passé, s'élancer dans des voies nouvelles ? Que l'influence du goût oriental qui venait de pénétrer en occident ait puissamment contribué au développement du style ogival ; je l'admets volontiers ; le XIIe siècle fut une époque de mouvement et de rénovation ; le spectacle d'une civilisation étrangère et des merveilles qu'elle avait enfantées, devait nécessairement ébranler

la foi déjà chancelante des vainqueurs, dans leurs traditions; leurs mœurs et leurs arts qui n'étaient, comme d'ordinaire, que l'expression de ces mœurs; les encourager au changement, au progrès; mais de ce que l'adoption de l'ogive soit une réaction indirecte de l'orient vaincu, sur l'occident vainqueur, s'en suit-il qu'on doive regarder la forme elle-même comme une importation directe des Croisades, comme une plante exotique transplantée sous un ciel nouveau?... Problême plein de difficulté et d'intérêt, devant la solution duquel les maîtres eux-mêmes ont reculé!...

Quoi qu'il en soit, l'église de la Trinité qui ne m'a rien offert de remarquable à l'extérieur, et dont le chœur se trouve disgracieusement coupé par quatre autels sur le même plan et sur la même ligne, offre en revanche un certain nombre de détails précieux; je suis trop peu connaisseur pour parler des tableaux assez nombreux qu'elle possède, parmi lesquels plusieurs cependant, et notamment une adoration des Mages de grande dimension, m'ont paru dignes d'attention sous le rapport de l'exécution. Toutefois, je ne saurais passer sous silence un tableau assez moderne dont le sujet est Sainte Elisabeth, présentant son fils à l'enfant Jésus et à la Vierge. La donatrice, jeune encore, vêtue de noir, et de figure assez gracieuse, est à genoux au bas du tableau, tenant un cœur à la main. A quelle époque a cessé cet usage de figurer le donateur sur l'objet donné, usage dont nos verreries, nos missels et nos premiers livres imprimés attestent la généralité? Deux autres tableaux beaucoup plus anciens m'ont paru mériter une mention. L'un représente la décollation de St.-Jean-Baptiste; deux soldats armés de hallebardes magnifiques, des docteurs en bonnet fourré, le costume de la maîtresse d'Hérode, rappellent tellement les temps de la ligue, que la pensée se

reporte involontairement aux vieilles gravures de la satyre Ménippée. L'autre tableau qui forme pendant à celui-ci, offre d'un côté le baptême du Christ, de l'autre la prédication de St.-Jean. Peut-être un amateur découvrirait-il dans les formes bizarrement tourmentées des arbres, la couleur verdâtre du fonds, et les attitudes des personnages, un intérêt d'exécution ou de curiosité que je ne puis apprécier.

Une statue de la Vierge en marbre blanc, et la chaire, bien que d'un travail assez délicat, sont peu remarquables.

Une autre statue plus importante ornait le tombeau d'un haut dignitaire ecclésiastique. Voici l'inscription qui l'accompagne à sa place actuelle, dans la nef de l'église de la Trinité :

« Jacebat olim marmor istud in ecclesia sancti Michaelis Lavallensis cujus capituli anno 1421 fundatores fuerunt reverendissimi dominus Guillelmus Ouvron, episcopus Rhedonensis necnon frater ejus Johannes episcopus Leonensis. Hoc monumentum hic honorifice reponi curavit Carolus Joannes Matagrin hujusce ecclesiæ Parochus Cenomanensis cathedralis canonicus honorarius, anno domini 1805. »

Cette statue, de grandeur presque naturelle, est en marbre blanc et d'une assez bonne exécution. Elle représente un évêque couché, les mains jointes sur sa poitrine. Au-dessus de sa tête est un dais en marbre noir sans ornements.

Deux fenêtres sont garnies de vitraux peints. Le coloris de l'une de ces verrières est parfaitement conservé. Celui de l'autre est usé, terni *comme si la peinture avait poussé au noir*. J'ai vu peu d'exemples d'une pareille altération des couleurs. Ceux qui se livrent à des études pratiques sur la peinture sur verre, pourraient consulter avec fruit ce vitrail dont le ton contraste si vivement avec celui du vitrail voisin qui paraît cependant dater de la même époque, c'est-à-dire de la

renaissance. Il représente une Trinité entourée d'un encadrement d'anges, de saints personnages, et de monstres, qu'on ne s'attendrait guère à trouver en pareille compagnie. La teinte noirâtre de certaines figures a véritablement quelque chose d'étrange, et j'ai peine à concevoir comment la nature des couleurs, ou l'action de l'air, a pu produire un pareil résultat.

A l'église St.-Vénérand, j'ai admiré un curieux portail de la renaissance. Au milieu de cintres et de colonnes appartenant évidemment à la nouvelle école, on voit deux petits dais dans le genre gothique, ornés de fleurs, de ciselures et de dentelles travaillées à jour avec une délicatesse admirable. L'intérieur fourmille d'anachronismes bien plus choquants. Le XVIIIe. siècle, et la date (1732) est là pour qu'on ne puisse s'y tromper, a, de par le *bon goût*, effrontément ajusté ses misérables colifichets d'un jour, ses oves, ses volutes, ses draperies, ses lyres, ses guirlandes, ses chérubins bouffis; véritable lèpre qui ronge le front de l'art et le défigure avant de le tuer....

Une fenêtre à vitraux peints, la plus ancienne que j'aie remarquée à Laval, offre une suite de petits tableaux tirés de l'écriture sainte. J'ai reconnu quelques traits de la vie de Moïse et de Balaam. Une autre fenêtre plus moderne, je crois, représente le calvaire. Une bordure de petits tableaux empruntés aux principales scènes de la passion règne à l'entour. L'une et l'autre n'offrent qu'un intérêt secondaire.

La chaire est délicatement sculptée en bois, trop chargée d'ornements peut-être.

Deux petits bas-reliefs en bois ou en albâtre appendus dans une des chapelles m'ont paru remarquables, moins pour le fini de l'exécution que pour les couleurs dont ils sont peints, et

qui paraissent n'avoir pas été retouchées, et pour le fonds de fleurs de lys et de feuillages d'or dont ils sont ornés. Ces objets se rencontrent rarement aussi bien conservés, et il est trop souvent difficile d'étudier sous les épaisses couches de peintures, dont les siècles les ont barbouillés, l'idée primitive de l'artiste, et le goût du temps.

A quelque distance de Laval, assez près cependant pour qu'elle paraisse dépendre de la ville, s'élève sur le bord de la Mayenne l'église rurale d'Avesnières. Le batelier qui me fit passer la rivière pour m'y conduire, m'assurait naïvement que c'était la plus belle église de campagne qui se trouvât à 50 lieues à la ronde. N'y avait-il point quelque peu d'exagération dans l'enthousiasme de ce brave homme pour son clocher? J'ose dire *oui*, n'étant pas de la paroisse. Toutefois cette église est véritablement curieuse, elle mériterait un examen approfondi, détaillé.

La nef et les bas-côtés, de construction romane, se terminent par des apsides circulaires; mais l'apside de la nef, beaucoup plus large que les deux autres, est elle-même garnie de trois petites apsides également circulaires, formant chapelles à l'intérieur, et rayonnant à l'entour du sanctuaire. Cette disposition est, je crois, bien rare dans les monuments romans, même de la seconde époque. Elle atteste, ce semble, la dégénérescence d'un style, en même temps que le progrès de l'art. L'austère et grave simplicité du roman primitif est déjà bien loin, et l'ogive approche à grands pas avec son cortège de riches ornements.

Le chœur est surmonté d'une tour romane, dont la flèche a été reconstruite à une époque récente. Encore qu'elle accuse je ne sais quelle prétention à l'imitation du style gothique, elle contraste d'une manière choquante avec le reste

de l'édifice. C'est le XVIIIe. siècle greffé sur le XIIe. la toque à plumes de Louis XV sur la tête de Louis-le-Gros ou de Philippe-Auguste....

La première chose qui frappe en entrant dans cette église, ce sont deux de ces colossales statues, si communes autrefois, si rares aujourd'hui dans l'Ouest. L'une représente St.-Christophe, et, véritablement, l'artiste a cette fois abusé de la permission que se sont en général attribuée ses confrères, de traiter assez cavalièrement ce fidèle protecteur du Christ enfant. Cette statue est scandaleusement laide. L'autre, longue, raide, immobile, enveloppée d'une robe à plis tombants, a du moins quelques rapports éloignés avec ces vieilles statues qui parfois décorent l'entrée de nos cathédrales; et, sous ce rapport, on pourrait lui pardonner jusqu'à un certain point, sa grossièreté d'exécution.

L'intérieur offre peu d'intérêt. Parmi les chapiteaux des colonnes, il en est de fort bizarres, et présentant, je crois, des *obscœna*. Une fenêtre garnie de vitraux peints mérite attention. On voit au milieu la sainte Vierge sur la tête de laquelle le père et le fils posent une couronne. Le St.-Esprit plane au-dessus sous la forme d'une colombe. Le haut du vitrail est occupé par trois anges jouant de divers instruments. L'un tient une harpe, l'autre une sorte de violon avec un archet, le troisième un triangle garni de clochettes. Les médaillons que l'on remarque sur cette fenêtre attestent le goût et l'époque de la renaissance.

Parlerai-je encore de deux tableaux dont l'un, assez récent et assez médiocre, représente la Passion; au-dessous de chacun des nombreux personnages, se trouve une légende en petits caractères, explicative sans doute de leur conduite. L'élévation du tableau ne m'a pas permis de relever exactement ces diverses

inscriptions. L'autre, beaucoup plus ancien, est divisé en trois panneaux. Celui du milieu offre la Vierge tenant son fils mort sur ses genoux. Deux saintes femmes se tiennent à ses côtés. Les deux autres panneaux sont occupés, savoir : celui de droite par un saint auréolé tenant en main une scie, instrument probable de son martyre, et par un homme à genoux, en costume de prêtre, de la bouche duquel s'échappe cette légende : *ô mater pietatis, intercede pro nobis;* celui de gauche, par un prélat tenant sa crosse à la main, et par un autre prêtre à genoux ; la légende est celle-ci : *ô mater dolorosa, pro nobis filium ora.* Les dorures qui brillent sur les vêtements du prélat, les auréoles d'or qui ceignent la tête des principaux personnages, la forme des lettres, leur couleur même, qui n'est pas uniforme, car la première lettre de chaque légende est en rouge et les autres sont noires, la disposition du tableau en trois parties, me sembleraient, à défaut du caractère bien prononcé de la peinture, assigner à ce tableau une date assez reculée, et, je le crois, digne d'intérêt.

Je n'ai pas visité d'autres églises, et je crois que je n'en avais pas d'autres à visiter.

Je relis ce que je viens d'écrire, et je m'aperçois, Monsieur et cher confrère, qu'au lieu d'une description méthodique et raisonnée de quelques édifices religieux, je vous envoie l'inventaire d'une partie des richesses, je dis trop, des curiosités ou des singularités qu'ils renferment, en bois ou en pierre, en marbre ou en peinture. A coup sûr, l'appréciation de l'œuvre architecturale aurait réclamé une plus large part dans cette esquisse; toutefois je ne pense pas m'être entièrement fourvoyé.

Je ne conçois pas que l'on omette dans la description d'un

édifice, si beau qu'il soit extérieurement, les statues, tableaux, reliquaires, bas-reliefs, ornements de tout genre et de tout âge qui peuplent ou parent son enceinte. Ils font partie essentielle, intégrante, du monument qui les renferme ; une monographie n'est complète que par leur description.

Tout s'enchaîne dans l'art. L'architecture donne la main à la sculpture, la sculpture à la statuaire, la statuaire à la peinture. Les diverses branches de l'art, filles d'une même tige, ne fleurissent pas toujours en même temps, ne se développent pas toujours d'une manière égale sous le souffle des hommes et des événements ; mais alors même que l'une d'elles semble se nourrir de la substance qui devait servir à toutes, qu'elle les ombrage pour un temps de sa dédaigneuse supériorité, il y a pour le savant une étude curieuse à faire des causes et des résultats de cette perturbation. Là est le secret des intimes rapports qui, dans le progrès ou le dépérissement de l'une des branches de l'art, préparent la renaissance, la transformation ou la mort de tout ou partie des autres. Pour celui qui cherche dans le développement de l'art le développement de la pensée humaine à travers les siècles, c'est une vérité hors de contestation que, dans tous les temps, une des branches de l'art correspond à l'une des tendances de cette pensée comme à l'une des facultés de notre esprit. Progressive, rétrograde ou stationnaire, une des grandes divisions de l'art est toujours là, véritable thermomètre de l'une des tendances de la pensée humaine, et parfois de la pensée humaine toute entière !.... Quand une investigation plus sérieuse et plus complète des richesses que nous possédons dans tous les genres aura plus tard permis de tirer des données particulières quelques règles générales, nous aurons fait un pas immense vers la vérité ; nous aurons surpris à l'humanité un des plus beaux

secrets de sa nature, en surprenant celui des causes qui, à certaines époques, arrêtent ou précipitent le développement de quelques-unes de ses facultés, au préjudice ou en faveur des autres. Magnifique système, où la décadence enseignerait le progrès, et où chaque partie viendrait à son tour expliquer les autres parties de l'ensemble ! ! !

Quelle mine riche et féconde d'ailleurs, que cette étude sous un point de vue moins général, je veux parler du point de vue purement historique. Que de merveilles en or, en cuivre, en marbre, en cire même se cachent dans la poussière de nos vieilles cathédrales, véritables musées que chaque jour dépouille au profit d'autres musées ! Au moyen âge l'art était partout, en tout, sur tout. *Quand il se mettait une fois en frais de poésie, le colosse au gantelet d'acier écrivait ses épopées sur la pierre* (1); sur la pierre aussi, sur le marbre, sur le bois il écrivait ses satyres, ses chansons, ses moindres fantaisies; chacun de ses produits est un symbole; chacun de leurs restes a une signification historique; tout chez eux à son sens, sa raison, sa portée. *Quand on sait voir*, a dit un poète historien (2), *on retrouve l'esprit d'un siècle et la physionomie d'un roi jusque dans un marteau de porte;* et pour caractériser l'art avec les expressions qu'emploie un autre poète (3) en parlant de celui dont émane tout art comme toute poésie, je dirais :

> La goutte de rosée à l'herbe suspendue
> Y réfléchit un ciel aussi vaste, aussi pur
> Que l'immense océan dans ses plaines d'azur.

(1) Sainte Beuve, poésie Française au XVIe. siècle.
(2) V. Hugo, N. D. de Paris, t. 1.
(3) Lamartine. — Harmonies poétiques.

Vous avez admirablement compris toutes ces choses, Monsieur et cher confrère; vous avez proclamé ces vérités depuis long-temps. La publication de la sixième partie de votre Cours d'antiquités monumentales en complétant votre bel ouvrage, les mettra dans tout leur jour. Noble tâche que celle que vous vous êtes imposée et dans l'accomplissement de laquelle on doit s'estimer heureux et fier de pouvoir vous seconder !

Je suis bien loin de Laval, j'y reviens pour vous répéter que ma mémoire ou mes notes ont pu mal me servir sur un certain nombre de points, et que je n'oserais guère assumer la responsabilité absolue de toutes les opinions que j'ai émises sur ce petit voyage. J'ai voulu appeler votre attention et celle des amis de la science sur un point trop négligé. En certaines matières, les erreurs sont encore d'utiles leçons.

P. S. « Ce travail était terminé, et déjà imprimé en « partie, quand j'ai eu connaissance de la description des « églises de St.-Vénérand et d'Avesnières, donnée par M. « Mérimée, dans son intéressant ouvrage : *Notes d'un voya-« geur dans l'ouest de la France*. Je suis heureux de m'être « rencontré avec lui sur presque tous les points. J'invoque-« rais au besoin son autorité comme le suffrage le plus flatteur: « on s'apercevra facilement que je n'ai pas consulté son « travail pour la rédaction du mien. La lecture de ses notes « ne m'a cependant pas engagé à supprimer la publication de « cette lettre; je crois qu'elle peut encore offrir quelque in-« térêt, à raison des objets nombreux qui n'avaient pas fixé « l'attention de M. Mérimée, et sur lesquels j'ai cru devoir « insister. » *(Note de l'auteur.)*

RAPPORT

Adressé à la Société française pour la conservation et la description des Monuments historiques, en juin 1838;

PAR M. VERGNAUD-ROMAGNÉSI,

Inspecteur des Monuments historiques du Loiret.

Rien de bien remarquable en découvertes archéologiques et historiques n'a eu lieu dans le département du Loiret depuis mon dernier rapport, cependant :

A Meung-sur-Loire, au lieu des *Tertres*, au centre d'une carrière de pierre dure, dans un trou en forme de puits oblong, perforé dans le banc de pierre jusqu'à l'eau, et comblé jusqu'au dessus des plus hautes eaux par des débris de briques romaines et des fragments de vases romains de toute nature, s'est trouvé le squelette d'une femme dont les ossements s'étaient affaissés sur la meule supérieure d'un moulin romain en pierre volcanique. Ce squelette, en raison du peu de largeur du trou (80 centimètres sur 90 centimètres), n'a pu être placé que debout sur la meule formant plancher. Deux anneaux ont été recueillis parmi les ossements des doigts ; l'un, en simple ruban en argent, a dû être orné de lignes ou dessins en creux, effacés ou à peu près par le frottement. L'autre anneau est de la forme appelée chevalière, il est en or très-

pur, son chaton est une cornaline sanguine, une figure d'homme nu, la tête seulement couverte du bonnet phrygien, y est gravée en creux. Cette figure est d'un mauvais travail; elle paraît tenir d'une main un miroir antique mal exprimé, et un glaive ou poignard la pointe en bas. De l'autre main, elle porterait suspendue une lampe affectant la forme d'une croix. Ces divers attributs sont si mal exécutés qu'il est difficile de deviner quel est le personnage ou la divinité que le graveur a voulu représenter.

Cette découverte nous a donné l'occasion de visiter cette localité qui touche à une voie romaine que nous avons signalée dans un mémoire relatif à des antiquités trouvées non loin de Bâcon.

Des tumulus y existent encore, ils étaient jadis plus nombreux, le sol y est parsemé de beaucoup de débris de briques romaines et de fragments de poteries communes et très-belles, ce qui ne peut laisser aucun doute sur l'ancienne existence d'habitations romaines ou gallo-romaines dans cet endroit (1).

— Non loin de Beaugenci, dans la vallée de Crosse, on a déterré récemment un vase en bronze, d'un travail grossier fait au marteau, et contenant 1,100 médailles de Postume, Gallien, Salonine, O. Severa, etc.

— Aucun de nos anciens édifices et de nos maisons remarquables n'ont été détruits depuis mon dernier rapport, et ne semblent pour le moment menacés de ruine. A Orléans, la petite chapelle de St.-Jacques et son riche portail sont en vente, et il est bien à craindre que ces riches sculptures ne soient sacrifiées au besoin de tirer parti de ce local.

(1) Nous publierons incessamment un mémoire complet sur cette découverte et sur cette localité.

— Les restaurations de consolidation et d'entretien opérées jusqu'ici à l'ancienne église de St.-Benoît, l'ont été d'une manière satisfaisante.

— A la belle cathédrale d'Orléans, on a élevé en avant des toitures de la belle nef latérale droite, entre les tours et le pignon latéral, des pignons ornés, comme il en existait déjà vers l'apside, pour lier le portail avec la petite tourelle de la sacristie. Les pignons qu'on construit en ce moment ne nous semblent point avoir été dans les intentions de l'architecte primitif qui n'a laissé aucune pierre d'attente pour les marier à l'édifice. Toutefois, si l'on se tire avec adresse de la difficulté de les placer à l'angle rentrant que forme le portail latéral, ils ne seront pas d'un mauvais effet général.

— Des écrits archéologiques, historiques et statistiques ont paru sur notre localité.

L'un intitulé : *Statistique agricole et commerciale, etc. de l'arrondissement de Montargis*, est un fort bon ouvrage dû à M. Boyard, président à la Cour royale d'Orléans, et dont nous avions oublié de parler dans notre dernier rapport. La partie historique et archéologique n'a pu, en raison du cadre de l'auteur, recevoir tous les développements qu'elle demandait.

Un autre ouvrage est intitulé : *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, et a été publié par M. Lottin père. Le troisième volume in-8°. vient de paraître ; c'est une suite de faits rangés par dates qui ne sont malheureusement pas sans erreurs. Un travail de cette nature, pour rendre les services qu'on est en droit d'en espérer, devrait enfin être exécuté avec unité de style, comme les tablettes chronologiques de la Touraine, par le laborieux et érudit Chalmel.

Un troisième opuscule intitulé : *Souvenirs historiques sur*

l'ancienne abbaye de St.-Benoît, a été récemment édité, et l'auteur, M. Marchand, géomètre du cadastre, a cru devoir cet hommage au lieu de sa naissance.

C'est en somme un abrégé pur et simple des écrits de Dom le Roy et de Pierre Chartier, conservés à notre bibliothèque publique d'Orléans. Il est fâcheux que l'auteur n'ait pas consulté l'auteur primitif Jaudot, mais à la vérité il n'en existe pas de traduction ; la connaissance de ses écrits latins lui eût évité bien des erreurs patentes. Par exemple celle de donner l'eglise actuelle de St.-Benoît comme étant l'église première de l'abbaye fondée en 633, tandis que les anciens plans de ce monastère, et les chartes copiées par Jaudot, prouvent qu'elle existait dans un autre lieu qu'ils précisent de la manière la plus claire et la plus formelle (1).

En outre, il n'eût point à coup sûr été tenté de réformer Mabillon et autres, sur la position de la tour de St.-Michel, qu'il place sans preuve au sud de l'église, tandis que tous les plans anciens désignent par ce nom la seule et vraie tour qui ait jamais existé à St.-Benoît, celle qui forme toujours le péristyle de l'église. La relation de l'espèce de siège, soutenu par les moines contre François Ier., est positive à cet égard, car elle dit que les religieux s'étaient retranchés et barricadés dans la tour St.-Michel, espèce de forteresse en avant de l'église, et qui, jointe aux murailles, rendait le monastère d'accès impossible pour d'Entraignes et ses troupes.

Tous les anciens plans sans exception la désignent par ce nom, et Jaudot est bien précis sur son origine et sur sa position lorsqu'il dit :

« Turrim Sancti Michaëlis, quæ est in ingressu majoris

(1) Ces plans curieux eussent été plus intéressants à publier que les copies réduites de ce qui a été donné jusqu'ici.

« ecclesiæ floriacensis à fundamentis construere cœpit (abbas « Gauslinus anno 1026).

L'auteur n'a pas pris garde qu'en contredisant ses devanciers sur ce point intéressant, il condamnait lui-même un peu plus loin son insoutenable opinion. Car il dit, page 76, ce qui est vrai, qu'en septembre 1648, on changea les communications du monastère avec l'église qui avaient lieu précédemment sous les cénacles qu'il prétend avoir dépendu de la tour ou exhaussement qu'il dit être la vraie tour de St.-Michel.

La connaissance des écrits de Jaudot lui eût appris qu'il ne vint de Blois à St.-Benoît, comme il le dit lui-même, qu'en 1680, pour travailler au recueil de chartes, etc., de l'abbaye, et que son travail fut terminé en 1681. Il ne vint donc à St.-Benoît que 50 ans environ après que les anciennes communications avaient été bouchées, et les nouvelles établies, telles qu'elles existent aujourd'hui encore en partie. Il n'a donc pu parler que de l'entrée de l'église telle qu'elle était de son temps, et dès-lors son texte ne peut donner lieu à aucun doute. D'ailleurs, D. Mabillon, D. Chazal, qui tous deux ont habité St.-Benoît, auraient été éclairés sur leur prétendue erreur par les Bénédictins leurs confrères, s'ils s'étaient trompés.

Beaucoup d'autres méprises se rencontrent dans cet opuscule, sans parler d'une interprétation, peu intelligible, des inscriptions et des bas-reliefs de quelques chapiteaux de colonnes, par des passages de l'Apocalypse.

En ce qui nous concerne personnellement, nous avons publié depuis notre dernier rapport un supplément à la notice historique sur l'ancienne église de St.-Pierre-en-Pont d'Orléans.

Une notice biographique et historique, par M. le comte de Bizemont, directeur-fondateur du musée d'Orléans.

Enfin des documents inédits sur le siège d'Orléans.

Nous joignons à l'envoi de ce rapport un exemplaire de chacune de ces publications, dont nous aimons à faire hommage à la Société, réunie à Tours.

NOTE

Sur les Monuments inédits les plus remarquables des environs de St.-Aignan ;

PAR MM. ALONZO PÉAN, propriétaire, et CHARLOT, pharmacien, à St.-Aignan.

MONUMENTS DU MOYEN AGE. — *Chapelle de St.-Lazare, commune de Noyers.* — Cette chapelle, qui appartient au style roman secondaire, est peu considérable. Elle présente une différence sensible dans ses proportions. D'autant plus resserrée qu'on approche du chevet, elle a son chœur plus bas que la nef, et l'apside moins élevée que son chœur. Elle a en longueur environ 60 pieds, 20 dans la plus grande largeur, et présente assez d'ornements pour l'époque de la construction, le Xe. siècle.

Les ouvertures des fenêtres et des portes sont à plein cintre, d'une grandeur moyenne. Sur la porte du sud, se fait remarquer une archivolte ornée de quelques moulures en relief, et de zig-zags simples. Les murs sont en appareil moyen ; les parements formés de pierres symétriques de calcaire marin demi-dur des environs. Le centre du mur offre un massif de moellons irréguliers. La tour ou clocher, dont il ne reste qu'un pan de muraille, est placée au-dessus du chœur, et très-peu élevée au-dessus des toits. Les corbeaux ou modillons

sont très-saillants, ornés de figures humaines grimaçantes, ou d'animaux à formes bizarres. On y remarque parfois des boules entassées cinq ensemble, chose très-rare dans ce style. La corniche qui surmonte les modillons est ornée de zig-zags simples et de dessins en échiquier.

Les colonnes ou piliers placés à l'extérieur du chœur sont droits entre la base et les chapiteaux, sans renflement, mais assez dégagés. On voit encore des restes de la voûte. Il n'en existe plus maintenant de portion entière que dans le chœur. Cette voûte était en moellons d'un petit volume, noyés dans le mortier. On y remarque l'absence d'arceaux. Ils sont remplacés par quatre angles peu saillants qui se croisent en forme d'arcades au sommet, et viennent s'appuyer sur les quatre piliers du chœur.

Les colonnes de la nef sont pesantes et courtes, formées de gros fûts cylindriques, et d'un assemblage de demi-colonnes assez minces, réunies en faisceaux. Sur les chapiteaux se voient en demi-relief des figures humaines bizarres, incorrectes, hideuses, ou des animaux monstrueux auxquels le sculpteur s'est plu à donner la forme humaine.

Vitrail colorié de la chapelle détruite de Notre-Dame-de-Pitié, à Saint-Aignan. — Ce vitrail, qui fait partie do la collection de vitraux de l'un de nous, représente la résurrection de Lazare, et nous semble mériter l'attention des connaisseurs, tant à cause du dessin et de la singularité des costumes, que de sa forme générale, que nous croyons appartenir à la première époque de l'art.

MONUMENTS CELTIQUES. — *Peulvan de Noyers.* — Ce grossier monument des Celtes, nos ayeux, est une pierre

brute, gigantesque, affectant la forme pyramidale, et implantée dans le sol, au milieu d'un amphithéâtre de collines boisées, qui fait partie de la forêt de *Gros-Bois*.

Cette pierre d'une nature quarzeuse, mélangée d'alumine ferrugineuse, a conservé jusqu'à ce temps sa forme brute primitive, et l'adhérence de sa composition fait espérer qu'il ne s'y manifestera pas de sitôt d'altération sensible.

Son inclinaison est exactement vers l'orient d'été. Son sommet s'aplatit dans cette direction. Sa base est profondément enterrée, ce qui a dû provenir de sa pesanteur sur un sol léger, et de l'accumulation successive du terreau végétal. Malgré cette circonstance, son élévation est encore de près de trois mètres. Des fouilles exécutées autrefois dans un rayon de quelques pieds n'ont rien produit. Seulement, à une demi-lieue environ de cette pierre, sur une colline nommée le *Grand-Mont*, il a été découvert, il y a deux ans, un enfouissement assez considérable de haches gauloises en bronze, et de monnaies celtiques et romaines, dont quelques échantillons existent dans nos collections particulières.

Les habitants de la commune de Noyers, où ce peulvan se trouve situé, l'appellent *pierre fitte* ou *fiche*, probablement de l'ancienne appellation latine : *petra fixa*.

Sarcophage antique du château de Saint-Aignan. — Ce monument ne nous appartient point en propre, c'est une importation qui remonte à une date peu ancienne. Vers la fin de l'avant-dernier siècle, un seigneur de la maison de Beauvilliers, ambassadeur à Rome, fit l'emplette dans la capitale du monde chrétien de ce tombeau antique, pour y reposer les restes de son épouse qui l'avait suivi dans sa mission diplomatique. Oublié depuis cette époque dans un coin obscur du

château de Saint-Aignan, il fut retrouvé, l'an dernier, par l'un de nous. Il est en marbre blanc de Paros, et n'a souffert qu'une légère altération qui, réparée par un faiseur barbare, fait mieux sentir ses beautés primitives. Sa forme est un quadrilatère. Seize personnages sculptés sur sa face antérieure se groupent en diverses attitudes autour d'une jeune fille expirante sur son lit de douleur. Les deux côtés sont occupés par des griffons, emblêmes de l'immortalité.

L'inscription retrouvée par le savant Eloi Johanneau, notre compatriote, dans les combles du château de Saint-Aignan, est gravée sur une bande de marbre indépendante du sarcophage.

La forme générale de ce sarcophage, la sévère simplicité de sa composition, nous semblent devoir le faire rapporter à l'un des deux premiers siècles après Jésus-Christ.

RAPPORT

Sur les découvertes faites dans la Charente-Inférieure en 1837 ;

PAR M. MOREAU,

Inspecteur des Monuments historiques de ce département.

Le département de la Charente-Inférieure, qui correspond à l'ancien pays des Santons, est une des parties de la France les plus riches en débris de toutes les époques historiques, chaque jour amène quelques découvertes : voici celles qui ont eu lieu dans l'année 1837.

ÉPOQUE CELTIQUE. — *Dolmen du Combot.* — Au milieu des dunes de St.-Palais de Royaux, arrondissement de Marennes, nous avons découvert un dolmen enfoui sous les sables de la forêt de Courlais. Il est fait mention au XIII[e]. siècle de cette forêt, qui appartenait à Hugues de Didonne, seigneur de Tonay-Charente et de Royan. Ce seigneur donna en 1234 à l'abbaye de St.-Etienne-de-Vaux le droit de chauffage dans cette forêt qui était située auprès.

En 1837, une maison, appelée le Combot, située au milieu des dunes, fût envahie par les sables, on se hâte de la démolir, d'en transporter les pierres à l'entrée de la forêt de

Courlois, et de la rétablir. Une large pierre, presque entièrement recouverte, existait dans les sables; le propriétaire du Combot crut que cette pierre était susceptible de former de la chaux, il la fit dégarnir des sables qui l'entouraient, mais l'ayant trouvée impropre à l'objet qu'il s'était proposé, il l'abandonna. Nous avons reconnu dans cette pierre un dolmen. La table est brisée en deux parties, et les piliers encore engagés dans le sable ne se montrent qu'à moitié; mais ils supportent encore la pierre horizontalement.

Le mouvement des sables dans les dunes met souvent à découvert d'anciennes constructions; les habitants prétendent que la ville d'*Anchoine* s'étendait jusque-là. La tradition indique en effet une ville, appelée Anchoine, qui aurait été recouverte par les sables.

Le village du Maine-Godin, voisin du Combot, a perdu depuis 25 ans plus de 30 maisons. Le ravage causé par le mouvement des sables est extrême, il suffit parfois de quelques heures pour couvrir une maison; cependant des plantations de pins opérées dans ces dunes, par la sollicitude du gouvernement, ont diminué beaucoup ces terribles effets.

ÉPOQUE ROMAINE. — *Vicus de la Népontière.* — Près de la Népontière, commune de Bors, arrondissement de St.-Jean-d'Angely, dans le lieu appelé la Cave, ont été trouvés, en 1837, des fondements de murs romains qui, par leur étendue, paraissent avoir fait partie d'un vicus.

Le terrain qui peut avoir 40 hectares, est semé de fragments de briques antiques, de ciment et de pierres provenant de démolitions.

Il ne paraît plus qu'un seul pan de muraille engagé sous un terrain élevé, et ne laissant voir que la coupe dans le sens

de l'épaisseur, c'est une construction en pierres de petit appareil, liées avec du ciment d'une grande dureté.

On a trouvé sous terre une chambre pavée de carreaux en pierres polies, elle a été détruite et les carreaux qui en sont provenus ont été déposés au village de la Chaucrière; ils ont 18 pouces de côté, on en compte au moins 40. On a aussi rapporté du même lieu beaucoup de briques entières de même grandeur que les carreaux. Parmi les débris de briques et de pierres, on a trouvé des fragments de feuilles d'acanthe de grande dimension, provenant de quelque chapiteau, et surtout un tronçon de colonne en marbre cannelé en spirale.

Dans le même temps que l'on s'occupait de ces fouilles, on démolissait la tour féodale du château de la Népontière, situé à 200 pas. Je me suis empressé de dessiner ce qu'il en restait. J'ignore l'époque de sa construction qui paraît être du XIVᵉ. siècle; cette tour n'existe plus maintenant. On ne voit sur les lieux que des restes de démolitions et le fossé du château qui pouvait avoir 400 pieds de pourtour.

Le château de la Népontière appartenait au XIVᵉ. siècle aux archevêques Parthenay. Au XVᵉ, il fut possédé par des seigneurs du nom de la personne issus des vicomtes d'Acy, qui avaient rendu de grands services à la France contre les Anglais. Au XVIᵉ., un seigneur de la Népontière, était Jean de la Rochebeaucourt, chambellan du roi, et sénéchal de Saintonge.

Piscine de Novioregum (Toulon). — Au lieu présumé le Novioregum de l'itinéraire d'Antonin, commune de Sabloncecus, arrondissement de Saintes, terrain remarquable par les débris de pierres, de ciment, de briques, de marbre, dont il est parsemé; par les médailles qu'on y a trouvées, par d'anciennes découvertes, et enfin par le voisinage de monu-

ments antiques ; des laboureurs rencontrèrent en 1837, une suite de murailles, et principalement un bloc de maçonnerie formant un demi-cercle, et paraissant avoir appartenu à une citerne ou piscine.

Cette construction romaine, de 8 pieds de large, est enduite dans sa partie circulaire, d'un béton ou ciment bien poli. On rencontre souvent en Saintonge de ces sortes de cavités anguleuses ou arrondies, et revêtues de pareil enduit. Je présume qu'elles servaient de réservoirs pour des bains, et peut être de baignoires ; celle-ci paraît d'autant mieux avoir eu cette destination, qu'on a trouvé, il y a environ 40 ans, un hypocauste près du même lieu, il a été malheureusement détruit.

Le bassin dernièrement découvert communiquait par une dale à quelques autres constructions ; cette dale a été démolie, mais on voit encore les pierres demi-cylindriques de deux pieds de largeur qui la recouvraient. Le canal paraît continué sous terre, il serait facile d'en retrouver le prolongement en faisant des fouilles. J'ai déjà signalé ce lieu comme un point digne de fixer l'attention des archéologues. Des déblais bien dirigés auraient quelques bons résultats. M. le sous-préfet de Saintes a manifesté beaucoup de zèle en secondant nos efforts à cet égard ; il s'est transporté sur les lieux, et il va solliciter du gouvernement les moyens de donner suite à nos recherches.

Vases à Mediolanum (Saintes). — Une maison de la ville de Saintes, d'une construction moderne, fut démolie pour élargir une rue, dans le terrain qu'occupait autrefois l'antique cité ; le terrain avait été une dépendance des jardins de Julius Argenus, et cet habitant de Mediolanum l'avait consacré à des sépultures.

Environ 50 urnes de diverses grandeurs, depuis 5 pouces jusqu'à 9, presque toutes entières, furent trouvées dans ce lieu.

Ces vases sont d'une terre demi-grossière et de la même forme, ils portent deux anses comme certains préféricules.

Diverses constructions en pierre et briques, dont on trouve les fondements, occupaient ce terrain, et c'est dans l'un de ces compartiments formés par ces murs, que l'on rencontra des vases réunis. Les murailles reposaient sur des couches de charbon, de cendre et d'huîtres. Les huîtres en grande abondance portaient leurs deux valves et n'avaient jamais été ouvertes. Il n'est pas rare de trouver de pareilles couches sous les monuments romains de Saintonge; nous en avons remarqué souvent sous des sépultures. On présume que ces divers objets y étaient placés dans un but d'assainissement.

MOYEN AGE. — *Armes à Saintes.* — Auprès de Saintes, entre l'ancien Amilion et l'Epineil, on a trouvé dans un champ, plusieurs débris de murailles et une épée du moyen âge.

A Taillebourg. En déblayant quelques restes des piles du pont de Taillebourg, dont le nom se rattache à celui de St.-Louis, vainqueur des Anglais, on a rencontré quelques armes perdues dans les sables de la Charente. Ce sont des fers de lances, des viretons et des épées. Une de ces épées a été conservée, elle pouvait appartenir à un des soldats de Louis IX, roi de France, ou du prince anglais, Henri III.

A Tonnay-Boutonne. Sur les bords de la Boutonne, dans l'arrondissement de St.-Jean-d'Angély, était le château

de Tonnay, tour carrée du XII°. siècle, élevée sur sa motte, et indiquée par M. de Caumont dans son Cours d'antiquités monumentales.

Ce donjon a été renversé en 1837, et l'on a vidé l'ancien puits qui avait été comblé.

On y trouva les ossements d'un guerrier armé de pied en cap, qu'on avait probablement jeté dans ce puits lors d'une attaque du château. Peut-être était-ce un *Maumont*, dont la famille a fourni pendant plusieurs siècles des seigneurs à Tonnay-Boutonne. Les diverses parties de l'armure ont été dispersées par les ouvriers, je n'ai pu me procurer que le casque.

Telles sont les découvertes archéologiques qui ont été faites, en 1837, dans mon département, et que, en ma qualité d'inspecteur des monuments historiques, j'ai cru devoir vous signaler.

RAPPORT

Sur des fouilles à faire dans l'arrondissement de Saintes ;

PAR M. MOREAU,

Inspecteur des Monuments historiques.

L'arrondissement de Saintes autrefois couvert de monuments gallo-romains, en a conservé des restes souvent enfouis sous des décombres et des remblais ; il suffirait dans beaucoup d'endroits d'enlever quelques pouces de terre pour rencontrer des objets intéressants. Ce qu'on a recueilli en 1816, à la suite des déblais, nous en fournit un exemple : plus de 300 médailles, des pierres tumulaires portant des inscriptions, divers ustensiles, et surtout le pronaos d'un temple avec les bases de six colonnes furent le résultat des recherches faites sur un seul point de Mediolanum. De nouvelles fouilles qu'on entreprendrait dans les lieux où il existe des traces de constructions antiques, donneraient beaucoup d'espérance. Je crois pouvoir signaler, en conséquence, l'amphithéâtre de Saintes, les plaines de Courcoury, les anciennes maisons de Tamnum et de Novioregum, les bains de Mediolanum, les champs de St.-Séroine, le fort de Suzac : tous ces lieux sont dans l'arrondissement de Saintes.

Amphithéâtre de Saintes. — L'amphithéâtre de Saintes

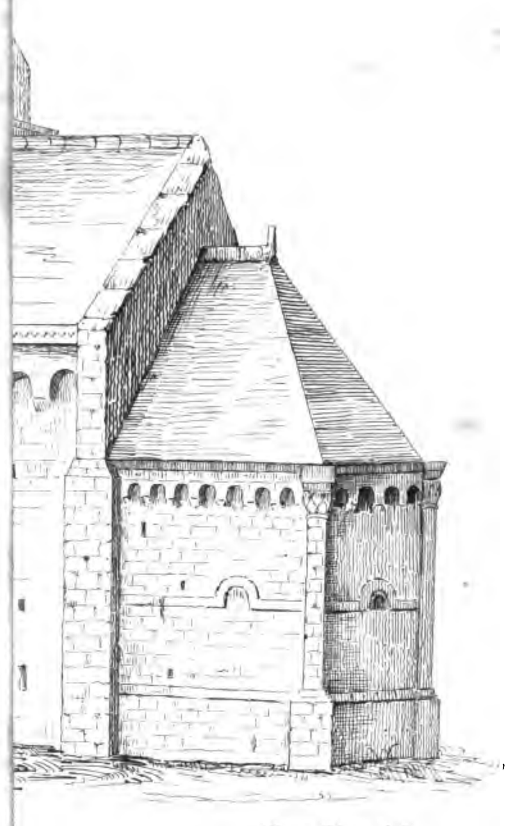
fut en partie détruit à une époque déjà fort ancienne; cinq mètres de décombres sont au pied des murs. Si on enlevait ces terres et ces pierres, les archéologues pourraient arrêter leurs idées sur la destination de certaines parties du monument, jusqu'à présent énigmatiques; on mettrait probablement au jour des caveaux, quelques gradins et toute la base de l'édifice; on découvrirait peut-être dans les décombres des fragments provenant des décorations supérieures : on trouverait les bouches des canaux qui doivent apporter des eaux, et l'on serait fixé sur l'existence ou la non existence d'une naumachie.

S'il était possible d'acquérir les terres renfermées dans l'intérieur, et de disposer de quelques fonds tels que ceux que voulait allouer le ministre, il y a quelques années, et dont on n'a pas profité, on pourrait, par des travaux plus étendus, répandre sur ce monument un intérêt qu'il est loin d'avoir aujourd'hui.

Bains.—Les bains de Mediolanum ont déjà été fouillés dans plusieurs parties, et c'est aux fouilles qu'on a dû la découverte des cinq hypocaustes dont il reste à peine deux fragments; un mouvement de terre laisserait l'espoir de trouver dans ce lieu quelques objets précieux : mais comment faire des fouilles dans un terrain privé, ce serait encore une acquisition à faire; les frêles constructions qui existent encore se détériorent chaque jour, elles disparaîtront avant peu si l'on ne se hâte de les retirer des mains des propriétaires vandales.

Courcoury.—Courcoury est situé sur une voie romaine dont on voit encore les traces. Il existe dans ce lieu des fondements de murailles visibles à la surface du sol, et des fragments d'architecture, épars sur divers points. On y a trouvé

PL. V.



Alonzo Péan, del.

e, à Noyers

THE
PUBL
ASTO
TILDEN

des médailles celtiques et romaines, de l'or en lingot, et principalement une tête en marbre qui a été envoyée à Paris. Courcoury est un des lieux vers lesquels j'appellerai l'attention du gouvernement pour faire des recherches dans l'intérêt de l'archéologie.

Novioregum.—Le terrain situé près du village de Toulon, canton de Saujon, lequel, d'après l'opinion de la plupart des antiquaires, est le Novioregum de l'itinéraire d'Antonin, et peut-être le Noverum, où le poète Ausone avait une maison de campagne, doit être le premier lieu où l'on dirigera des recherches avec le plus de chances de succès. Les débris de maçonnerie antique, répandus sur le sol en grande quantité; la découverte faite autrefois de fourneaux à chauffer des bains, et celle encore récente d'une piscine circulaire, enduite de stuc: tout promet d'heureux résultats. Plusieurs propriétaires instruits des communes environnantes, telles que Sablonceaux, St.-Romain, Saujon, nous sollicitent pour faire des fouilles dans ce lieu, et nous pouvons espérer de leur dévouement une participation éclairée et libérale.

Tamnum. — Tamnum n'est pas moins intéressant que Novioregum pour des recherches archéologiques : ce vicus formé autrefois de nombreuses habitations, n'est plus maintenant qu'une plaine rase n'offrant que des cultures, mais coupées çà et là de constructions enfouies, et de telle sorte que la végétation des céréales s'opère avec une grande inégalité : aussi voit-on, avant la moisson, se dessiner, dans ces vastes champs de Tamnum, l'ancienne distribution des édifices qui composaient la mansion romaine; sur les parties où il reste des fondements de murailles, le blé est peu élevé; ailleurs, où la terre végétale est profonde, le chaume est d'une grande hauteur.

Il y a aussi des constructions élevées au-dessus du sol : tel est le plateau en pierres de petit appareil où est situé le moulin du *Sa*. Nous avons vu plusieurs objets intéressants que la charrue avait détournés pendant l'opération du labour. Ce lieu, voisin de Talmont qui en a tiré son nom, dépend de la commune de Barzan, canton de Cozes.

Susac. — Aucun archéologue n'a encore parlé de Susac. C'est pourtant un des points de la Santonie où l'on voit des constructions romaines. Susac est un cap sur la Gironde, commune de St.-Georges-de-Didonne ; on y avait établi un fort pendant les dernières guerres. Ce point pouvait avoir la même destination du temps des Romains ; le rocher battu par les flots est surmonté de nombreux fondements de murailles romaines ; les unes présentent leurs brisures dans le sens de l'épaisseur, les autres se montrent avec leurs parements. Le terrain où se trouve le fort a été remué pour former les fossés et les retranchements, ce qui a occasionné l'extraction d'une grande quantité de briques, maintenant éparses sur le sol. Je crois devoir indiquer ce lieu.

St.-Séroine. — Je ne dois pas négliger de signaler le terrain appelé St.-Séroine, situé en-dehors de la ville de Saintes. Ce lieu est couvert de ruines ; on y a trouvé à diverses époques des débris de colonnes, des inscriptions. Il peut être mis au nombre de ceux qui, dans l'arrondissement de Saintes, sont dignes de provoquer des fouilles utiles.

RAPPORT

Adressé à M. le Directeur de la Société;

PAR M. L'ABBÉ AUDIERNE,

Conservateur des Monuments de la Dordogne, chevalier de la légion d'honneur.

Comme conservateur des monuments historiques du département de la Dordogne, mes efforts n'ont pas été entièrement inutiles cette année : secondé par M. le Préfet, voici ce que nous avons obtenu. 1°. Une somme de 200 fr. pour restaurer la chapelle épiscopale située à la cité. Vous connaissez ce gracieux monument : il porte la date de 1521. Les sculptures sont d'une délicatesse exquise. Nous avons fait ouvrir les fenêtres ; le mur qui occupait le cintre ou arcade a été abattu et nous avons fait disparaître le badigeon et la chaux qu'on avait appliqués dans l'intérieur de l'édifice. Aujourd'hui on dirait un travail neuf, il a retrouvé toute sa fraîcheur. Je ne vous ferai point la description de ce petit chef-d'œuvre : il suffit de dire qu'il appartient à la renaissance et qu'il en porte tout le caractère. D'ailleurs vous le connaissez : depuis votre visite, cependant, nous avons retrouvé sous la chaux des détails qu'on ne pouvait apprécier.

Le conseil municipal, en consentant à la restauration de cette chapelle, a pris l'engagement de la laisser entièrement aux arts.

2°. La ville de Périgueux avait arrêté dans une délibération qu'elle vendrait une couleuvrine trouvée enfouie il y a 4 ans. Cette couleuvrine avait été prise dans le siège de Munidan, petite ville distante de Périgueux de 4 lieues, à l'époque des troubles de la ligue. Elle appartenait au seigneur d'Aubeterre, un Bouchard de Montmorency. Elle fut donnée à la ville de Périgueux par le gouverneur, M. de Monpezat. Ces faits avec les dates se trouvent sur cette pièce, ce qui la rend précieuse pour notre musée. On allait la vendre à Bordeaux pour la fondre lorsque nous avons fait toutes les démarches pour en obtenir la conservation : M. le préfet a écrit au conseil municipal, et enfin la couleuvrine nous est restée. Le conseil est revenu sur sa délibération.

3°. La tour de Mataguerre de 1447, que vous connaissez, est menacée par notre architecte : elle déplaît à cause de l'alignement d'une rue : c'est la seule tour qui nous reste : jusqu'à présent nous avons retardé sa chûte : peut-être, parviendrons-nous à la sauver.

4°. Enfin les cloîtres de l'abbaye de Cadoin étaient en danger d'être abattus : nous avons fait tout ce qui a dépendu de nous pour les rattacher à l'église et les conserver aux arts. Ils remontent à la renaissance et en ont tout le fini. Le gouvernement nous a accordé 2,000 fr., et nous espérons que le conseil général fera le reste. Je regarde ces cloîtres comme à nous.

Tels sont nos faibles résultats : je dois dire cependant que nous n'avons à déplorer la perte d'aucun monument, et nous sommes assez secondés par la bienveillance publique et par l'autorité. Ainsi, notre département peut être classé parmi ceux qui tiennent à conserver les monuments qu'ils possèdent.

ETAT

Des recherches et des travaux archéologiques dans les départements du Lot, de Lot-et-Garonne et du Gers.

PAR M. LE BARON CHAUDRUC DE CRAZANNES,

Inspecteur divisionnaire des Monuments historiques.

LOT. — De nouvelles fouilles ont été faites récemment par les soins et sous les yeux de M. Calvet, substitut du procureur du Roi à Figeac, dans les communes de S^t^.-Médard, de Pregne et de S^t^.-Jean-de-l'Espinasse, même arrondissement, sur le local des *Césarines*, plateau vaste et élevé au sud-est de la ville de S^t^.-Céré.

Dans un prolongement de plusieurs centaines de mètres, on y a mis à découvert des restes de constructions en maçonnerie des Romains, de murs de terrasses, de retranchements que protégeait un fossé large et profond. Dans l'enceinte de ce camp romain, on a trouvé deux épées plates et à deux tranchants, ayant la forme de celle de ce peuple ; les débris d'un casque, beaucoup de débris de poterie rouge, noire, grise, couleur de brique ; le plus grand nombre avait appartenu à des amphores. Plusieurs médailles impériales en bronze, dans les trois modules, et en argent, à dater du règne d'Auguste : on en a aussi déterré de consulaires, de monétaires en argent, etc. ; des clous, deux meules de moulin à bras en

grès, des poids de terre cuite, etc., ont également été mis à découvert dans cette fouille.

Ce camp, et les retranchements, à une lieue et demie de distance du Puy-d'Issolu (l'ancien *Uxollodunum*), paraissent avoir été un des points occupés par l'armée romaine, employée sous César et son lieutenant *Caninius*, contre *Lucterius* et *Drappes*, chef des *Cadurci*.

A Cahors, le musée départemental s'enrichit chaque jour de nouvelles acquisitions et de découvertes locales, par les soins de sa commission et de M. le préfet de Lot, le comte Séguier-d'Aguesseau.

Le propriétaire du château du comte Serenus, gouverneur ou commandant des marches du Haut-Quercy, dans la seconde moitié du VIe. siècle, a fait don au département du Lot des ruines imposantes et majestueuses de ce monument du bas-empire, consistant encore en deux belles tours carrées, revêtues de pierre de taille, et dans un mur d'enceinte parementé de petites pierres, en forme d'un carré long, qui rappellent l'*opus reticulatum*.

J'ai également décidé le possesseur du terrain où l'on remarque la fameuse pierre levée ou le *dolmen* de Livernon, connue sous le nom de *Pierre Martine*, à en faire l'abandon, ainsi que de son emplacement, au même département.

Je joins ici deux dissertations, imprimées dans l'annuaire statistique et administratif du Lot, de cette année; l'une, sur l'église ci-devant abbatiale et collégiale de Figeac, sous le vocable de St.-Sauveur, fondation de Pépin-le-Bref, ou plutôt de Pépin d'Aquitaine; et l'autre sur un édifice du moyen âge, de la ville de Martel, qui a reçu la dénomination vulgaire de Maison anglaise, et où mourut le prince Henri le jeune ou au court mantel, fils de Henri II d'Angleterre, et d'Aliénor d'Aquitaine, le 11 juin 1183.

Dans les annuaires du Lot, des années précédentes, j'avais déjà publié des mémoires ou notices : I. Sur l'histoire et les monuments antiques et du moyen âge, de la ville et de l'arrondissement de Figeac. II. Sur les usuriers nommés Corsins, Caharsins et Caorsins, et sur le pont de *Valandri*, à Cahors, bâti en partie avec le produit de l'amende dont les frappèrent les magistrats de cette ville. III. Sur une mosaïque antique inédite, récemment découverte dans l'enclos des ci-devant religieuses Claristes de Cahors. J'ai aussi imprimé dans la revue anglo-française : I. Une notice historique sur la petite ville de Bourg, et sur le célèbre orateur de Rec-Amadur, auxquels se rattache un trait de la vie de Henri d'Angleterre au court mantel. II. Une autre notice sur le château des Anglais ou du Diable *à Cambrerets*, et sur le séjour et les méfaits des compagnies anglaises dans le Quercy. On a vu dans le Ier. volume du Bulletin monumental, mon coup-d'œil sur les monuments historiques des divers âges, du département du Lot.

Lot-et-Garonne. — J'ai publié, en ces dernières années, différents mémoires et dissertations sur des antiquités inédites et peu connues, et inexactement décrites du département de Lot-et-Garonne, entr'autres : I. Revue encyclopédique, 1818. *Lettre à M. Millin sur quelques monuments antiques qui existent à Agen et dans le pays des anciens Nitiobriges.* II. Mémoires de la Société royale des antiquaires, tom. II, *Mémoire sur les antiquités de la ville d'Agen, etc.* III. Revue anglo-Française, tom. II, *Notice sur la ville d'Aiguillon (ancienne et moderne), et sur le siège qu'elle soutint en* 1345 *et* 1346. IV. Mémoires de la Société royale des antiquaires, tom. IX. *Mémoire sur l'origine d'Aginnum*,

cité des Nitiobriges, dans l'Aquitaine. Lettres sur un monument itinéraire et géographique des Nitiobriges. V. Mémoires de l'académie des sciences de Toulouse, tom. III (nouvelle série). *Lettre sur deux inscriptions antiques; l'une relative à un vœu fait pour la santé d'un empereur, que l'on croit être Julien le philosophe, et l'autre adressée à un dieu topique inconnu, découvertes à St.-Côme, près d'Aiguillon; sur la voie d'*AGINNUM *à* BURDIGALA. VI. Mémoires de la Société archéologique du midi, tom. I, *Dissertation sur un autel votif découvert au Mas-d'Agenois, et sur son inscription au dieu* USSUBIUM.

On vient de faire imprimer à Agen, par souscription, depuis la mort de l'auteur, l'histoire ancienne et moderne du département de Lot-et-Garonne, par M. de St.-Amans; 2 vol. in 8°. 1836. Cet ouvrage, plein de recherches laborieuses et érudites, fait bien connaître tous les événements historiques de l'Agenois, depuis les Celtes (1) jusqu'à nos jours.

M. Ladrix, président du tribunal de première instance d'Agen, prépare des *Mélanges Aquitaniques* qu'il va donner au public au premier jour.

M. Dumège, de Toulouse, savant et laborieux archéologue du midi, a imprimé dans les deux volumes qui ont paru des mémoires de la Société archéologique de Toulouse, plusieurs dissertations avec plans, gravures de monuments, etc., des antiquités, les unes vraies, les autres apocryphes, *enterrées* et *déterrées*, à Nérac, en ces derniers temps. Mais il est difficile de séparer ici l'*ivraie* du bon grain.

(1) On sait que le pays des *Nitiobriges* fut démembré de la Celtique et réuni à l'Aquitaine par Auguste.

M. Brécy, inspecteur conservateur des monuments historiques du département, qui a publié, il y a deux ans, un travail plein d'intérêt, sous le rapport de l'art et de l'histoire, accompagné de lithographies très-bien faites, sur l'église St.-Etienne d'Agen, ancienne cathédrale, fera paraître très-incessamment un ouvrage, encore plus important et d'une plus grande étendue, sur les monuments antiques du moyen âge et de la renaissance de l'Agenois; il en grave lui-même les dessins. M. Brécy est un sujet habile et fort distingué malgré sa jeunesse. Il s'empressera de faire hommage de son nouveau travail à la Société pour la conservation et la publication des monuments historiques.

Depuis les fouilles de la garenne de Nérac, et la découverte *très-réelle* des fondements d'un édifice considérable, *palais*, *villa*, etc. de belles mosaïques, d'un *labrum*, d'un *sacellum* (tout le reste est mensonge et fourberie), aucune autre découverte importante d'antiquités n'a eu lieu à ma connaissance dans le département de Lot-et-Garonne.

M. R. Nucbel, de la Société littéraire d'Agen, a pourtant mis au jour, dans sa propriété, aux abords du faubourg St.-Antoine, sur la voie de *Tolosa* à *Aginnum*, d'assez beaux fragments d'un pavé en mosaïque à compartiments, ainsi que beaucoup de médailles impériales en bronze. Ces sortes de découvertes sont fréquentes sur l'emplacement et aux environs de l'ancien Agen.

On a inauguré dernièrement dans la principale salle de la bibliothèque publique de cette ville, le beau buste en marbre de l'antiquaire et naturaliste St.-Amans. Ce monument, ou cet hommage, est le résultat d'une souscription. J'en ai donné la première idée, aussi bien que du monument Champollion jeune, à Figeac (un obélisque égyptien en granit du Quercy).

GERS. — J'ai été nommé, en 1802, inspecteur conservateur des monuments d'antiquités, sciences et arts du Gers, et j'en ai rempli laborieusement les fonctions jusqu'à la fin de 1809. Depuis cette dernière époque, j'ai entretenu une correspondance assidue avec mon successeur, M. Sentetz fils, qui possède encore aujourd'hui ce titre, et je suis revenu plusieurs fois dans ce département : aussi ses monuments de tous les âges et de tous les genres me sont-ils bien connus et familiers. Je les ai observés et décrits avec tout le soin et l'exactitude dont j'ai été susceptible dans mon ouvrage, encore inédit, intitulé : « Recherches archéologiques, historiques et littéraires sur la Novempopulanie ou 3e. Aquitaine, et principalement sur la partie de cette province romaine, formant aujourd'hui le département du Gers, suivies de notices sur les hommes de ce pays qui, en différents temps, se sont distingués à la guerre, dans les affaires publiques, la magistrature, le clergé, et qui ont travaillé avec succès les sciences, les lettres et les arts, etc., ouvrage accompagné d'un atlas de 40 planches gravées, et faisant deux forts volumes in-8o. »

Mon manuscrit composé de plus de 60 dissertations particulières, et d'une introduction qui forme la moitié du Ier. volume, a été communiqué en entier, soit à l'ancienne classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, soit à l'académie des inscriptions et belles-lettres qui la remplace depuis 1814.

Il a été l'objet de plusieurs rapports faits au ministre de l'intérieur, par cette savante compagnie, et couronné et mentionné honorablement par elle à plusieurs reprises. Plusieurs parties de ce travail ont aussi été soumises à la Société royale des antiquaires de France, à celle des archéologues du

Midi, etc., etc., et j'en ai détaché et fait imprimer séparément les fragments indiqués ci-après. I. Voyage dans les départements du midi de la France de Millin, *le chapitre CXXIII* en entier. II. *Dissertation sur un tombeau antique d'Eauze in*-8°. 1808. III. *Dissertation sur deux monuments mythriaques*, imprimés dans le Bulletin de la Société philomathique de Bordeaux. IV. Mémoires de la Société archéologique du Midi, tom. I. *La ville de Lectoure a-t-elle été colonie romaine?* V. Même recueil, tom. II. *Recherches sur l'origine, l'histoire et les monuments antiques et du moyen âge, de la ville de Lectoure* (Ire. et IIe. parties). VI. Mémoires de l'académie des sciences de Toulouse, année 1835. *Dissertation sur l'établissement du christianisme dans la Novempopulanie, son époque et ses circonstances, etc.*; plusieurs nouveaux mémoires extraits du même travail, paraîtront incessamment dans la revue de la Numismatique française, les mémoires de la Société des antiquaires de France, et de celle des archéologues du Midi, etc., etc.

On doit à feu M. Cazeaux, secrétaire général de la préfecture du Gers, une bonne description imprimée de ce département; à M. Drulet, de Toulouse, une statistique également imprimée de ce pays; et à M. Sentetz, une fort bonne notice descriptive et historique, souvent réimprimée, de l'église métropolitaine de St^e^.-Marie d'Auch.

Les parties du département du Gers les plus riches en antiquités, et les plus fécondes en découvertes de ce genre, et par conséquent celles que nous avons étudiées et explorées avec le plus de soin, sont le local ou l'assiette antique et leur banlieue, des villes d'*Augusta Auscorum* en *Climberris* (Auch), d'*Elusa* (Eauze), de *Lactora* (Lectoure). On nous devra la découverte et la connaissance

d'un grand nombre de monuments, et particulièrement d'*inscriptions inédites*, appartenant à ces cités gallo-romaines, et une suite assez considérable à celles relatives aux tauroboles et trioboles de Lectoure, sous Marc-Aurèle et Gordius-Pie, déjà publiées dans le XVIe. siècle, par les soins de Joseph Scaliger et de Gruter, ainsi qu'à d'autres monuments votifs et sépulcraux des *Lactorates*.

Eauze et Auch nous ont également offert une moisson assez abondante en ce genre.

Le Gers, traversé par plusieurs voies romaines, offre de beaux restes des ouvrages d'art que les conquérants des Gaules y avaient pratiqués, entr'autres sur la voie de *Clineberris* à *Elusa*, où l'on remarque un pont très-hardi, jeté, entre deux collines qu'il réunit, sur le torrent de la Vierese.

On a découvert de belles mosaïques à Eauze; M. Lêne Du Cos en a décrit et fait graver une remarquable dans le Ier. volume des mémoires de la Société archéologique de Toulouse.

Je vais publier dans ce même recueil une belle inscription inédite, du IIIe. siècle, conservée dans le cabinet de M. le docteur Layral, à Eauze.

Il existe, par mes soins et ceux de M. Sentetz, un petit musée, ou une collection d'antiques, à la bibliothèque communale d'Auch. On y rassemble tout ce qu'on peut recueillir en ce genre dans le département, où des fouilles bien entendues et bien conduites seraient productives.

Parmi les collections particulières d'antiques, nous citerons en première ligne, celles de MM. Dayrens, Sentetz, de Cologne, Vidaillan, Masson, Layral.

LETTRE

Adressée à M. DE CAUMONT , *à l'occasion des séances générales , tenues à Tours, en juin* 1838 ;

PAR M. L'ABBÉ B***.,

Chanoine de Tours (1).

MONSIEUR , nos espérances pour le succès de votre œuvre, ne sont pas des illusions. surtout pour ce qui concerne le clergé. Le prêtre, par état, a dû avoir dans tous les temps le secret d'une église : aujourd'hui il veut, si on peut le dire , en connaître la lettre, sous le rapport monumental : et savoir allier le zèle pour la décoration de la maison de Dieu au respect dû au type de l'édifice, est un besoin de l'époque que le clergé commence à sentir et dont on aperçoit les heureux résultats.

(1) Nous regrettons que l'auteur de cette lettre ait voulu, par modestie, que son nom restât inconnu du public.

M. l'abbé B. a rendu les plus grands services, et secondé puissamment la Société, en lui prêtant l'influence de son caractère et de son talent. M. B., l'un des premiers prédicateurs de France, chargé chaque année de prêcher des retraites ecclésiastiques , n'a jamais oublié de recommander à MM. les curés, de conserver à leurs églises le style qui les distingue , de leur inspirer le goût des études historiques qui peuvent les conduire à mieux en apprécier l'intérêt. La Société se trouve heureuse d'offrir à M. l'abbé B. l'expression de sa gratitude; elle espère qu'il voudra bien continuer de coopérer à l'œuvre auquel se sont dévoués tous ses membres, et qu'il a si bien comprise.

Je ne citerai que quelques exemples. — Un des premiers curés de Nantes a besoin d'une église ; il a su se procurer des fonds. On voudrait qu'il les employât à construire un temple grec ; il veut, lui, une bonne copie du style du XIII[e]. siècle ; il l'aura, si Dieu lui donne vie.—On achève dans ce moment, pour la communauté des Oiseaux à Paris, une grande et belle chapelle ogivale.—Les Sœurs d'Evron avaient commencé, il y a quelques années, une église, sur un plan ridicule ou pour le moins insignifiant ; mais deux prêtres, MM. Tournesac, du Mans, et Arthur Martin, résidant à Nantes, sont parvenus, à force de soins, à corriger quelques défauts, et à donner à l'intérieur de l'édifice une physionomie convenable. — Non loin de Laval, on construit une chapelle rurale du style pur du XIII[e] siècle. Le dessin en est dû au même Arthur Martin, qui joignant l'habileté de l'artiste à la science et à l'amour de l'art, avait déjà changé une grande pièce qui ne parlait point à l'ame, en une chapelle du XV[e]. siècle, qui fait l'admiration de tous les amateurs.—Pour ce qui est des réparations et des décorations, le Gouvernement, et il faut lui en savoir gré, fait restaurer avec goût les grands édifices. Autant on applaudit aux travaux qui s'exécutent à S[t].-Denis, aux cathédrales de Rouen, d'Amiens et de Chartres, autant on déplore la manie de l'autre siècle, qui, avec son classique, ne savait que défigurer nos églises de Châlons, de Verdun, et surtout de Metz, etc.—Il y a donc un vrai progrès sous ce rapport. J'ose dire qu'il y en a aussi pour le mode de décoration. Le chœur et l'autel de S[t].-Nizier à Lyon, l'autel de Notre-Dame-de-Brou, la chaire de Compiègne, le nouveau banc d'œuvre de Chartres, un maître-autel actuellement en construction à S[t].-Malo, la belle chapelle de la Vierge de la cathédrale de Quimper ; tous ces objets, et bien d'autres qu'on ne peut nommer, sont exé-

cutés ou ornés de manière à cadrer avec le style des églises.

D'après ce simple aperçu, nous pouvons donc espérer pour l'avenir de la science, surtout si on écoute vos utiles leçons, Monsieur, si l'on sait comprendre ce qu'il y a de vie pour l'art, dans ces séances générales que vous tenez dans nos villes, et dans cette Société conservatrice qui doit se féliciter de vous avoir pour fondateur.

Cependant il y a encore des obstacles à vaincre, il ne faut pas se le dissimuler : l'insouciance de quelques bons ecclésiastiques, les exigences de certains marguilliers, le goût bizarre des localités, et par-dessus tout la routine des artistes et la puissance des badigeonneurs qui ne veulent pas comprendre que la peinture d'un autel et d'une église n'est pas la peinture d'un salon ou d'un café ; voilà les ennemis du bon genre en fait d'ornements. Qu'on leur fasse une concession pour un grand nombre d'églises de campagne, où l'absence du style autorise ces licences ; soit : mais pour ce qui concerne les édifices à caractère quelconque, il faut conseiller à qui de droit, la mesure qui a déjà été prise dans quelques diocèses, nommer un ou deux commissaires, un ecclésiastique entendu et un ami de l'architecture, l'un et l'autre du pays ; ensuite qu'une main habile reproduise des modèles tirés des peintures antiques. Malgré les ravages du temps et des hommes, nous avons encore de bons originaux ; il y a de précieux restes en ce genre à Cunault, à S[t].-Mesme de Chinon, dans une chapelle cachée de Saint-Front de Périgueux. Je ne parle pas de celles que tout le monde connaît. Il faudrait encore encourager les ouvriers, et ajouter à leur vignole un petit supplément sur l'architecture chrétienne. L'Ecole des arts et métiers d'Angers travaille beaucoup pour les églises ; si la Société française pouvait se mettre en rapport avec le directeur, il en

résulterait un avantage pour la science. Tous ces petits moyens peuvent retarder les progrès du mauvais goût, et empêcher des dégradations. Il n'est pas si facile de remédier, dans l'intérêt de l'art, aux inconvénients de la législation ou des ordonnances, qui souvent paralysent le zèle qui voudrait sauver des édifices, et à l'action puissante de la Commission des bâtiments, qui s'obstine à faire des églises d'après les types des théâtres, des halles et des corps de-garde. Les églises de Lorient, de Morlaix, la nouvelle cathédrale de Rennes, et cent autres constructions diront aux siècles à venir ce que fut celui qui les bâtit. L'architecte d'une église qui ne croit pas à une autre vie, est mort dès celle-ci, et son œuvre aussi. Nous laissons à la Société conservatrice le soin de remédier prudemment à ces graves inconvénients. Du reste, le mal est moins grand que sous la Restauration. Comptons sur cette intéressante jeunesse qui aime le *beau*, et qui arrive.

Enfin, Monsieur, puisque nous en sommes encore sur le chapitre des obstacles, je finis par une réponse aux objections qui se font sur l'utilité et l'opportunité des connaissances archéologiques pour les ecclésiastiques; je dis des connaissances ou teinture, pour beaucoup, et non pas de la science, qui ne sera toujours que le partage du petit nombre. Or, la question ainsi posée est résolue par Mgr. l'évêque de Belley (*Manuel des connaissances utiles*). Voici les paroles de ce prélat, qui sait lui aussi, ce qui est utile aux prêtres en fait de connaissances :

« On admire maintenant nos anciennes cathédrales, dé-
« daignées il y a 60 ans. On parle surtout du style auquel
« nous devons de si beaux monuments. Il nous semble que les
« ecclésiastiques ne doivent pas rester étrangers à des connais-
« sances qui se lient d'une manière si étroite aux fonctions que

« nous avons à remplir dans ces saints lieux. . . . . Nous « devons tenir à connaître l'*origine*, les *formes* et la *nomenclature* de nos monuments religieux ; . . . . . d'autant plus « que c'est souvent l'unique moyen de comprendre l'explica- « tion de certains usages et de certaines cérémonies, qui « renferment de respectables traditions et de salutaires « instructions. »

P. S. Dans ses étroites limites, la Touraine renfermait de grandes richesses, sous le rapport de l'architecture religieuse, civile et militaire.

Ces immenses richesses ont été peu connues et moins encore appréciées : de là des pertes irréparables. Il ne reste pas de vestiges des grandes et belles églises, — de Saint-Martin, dont la démolition provoqua l'indignation de Napoléon ; — de Marmoutiers, où l'on voyait encore, il y a 20 ans, le réfectoire, grand et élevé comme une belle église, avec ses fenêtres géminées et en lancettes, ses voûtes semblables à celles du chœur de Saint-Maurice d'Angers, enfin l'escalier. . . . . Il reste encore la grotte d'où la civilisation se répandit par le monde au IVe. et V^e^. siècles ; il faut tâcher de la conserver, ainsi que le portail. — Saint-Julien, vrai chef-d'œuvre, et actuellement remise, écurie, et entrée d'une guinguette, a fixé l'attention des amis des arts. Puissent leurs vœux se réaliser ! Que la Société ne perde pas de vue ce monument. — Il faut observer les jolis porches de Saint-Clément, devenue halle, et demander que cet édifice soit rendu à sa destination. — Le clocher de Beaulieu a besoin de réparations. Il faudrait faire dessiner l'intérieur de Saint-Pierre, où le bel appareil se montre au naturel. Ce monument et Notre-Dame-sur-l'eau, près Domfront, seraient des modèles à proposer pour la cons-

truction des églises. Un des plus beaux morceaux de la Renaissance, le beffroi de St.-Antoine de Loches, a besoin d'une réparation urgente. Quelques parties du portail de St.-Mesme et du clocher de Corméry, sont les plus anciens monuments de l'architecture religieuse de la Touraine ; . . . . respecter ces ruines. — Il y a encore en Touraine plus de 100 églises des XIe., XIIe. et première moitié du XIIIe. siècles, dont plus de 40 méritent d'être observées ; plus de 10 sont monumentales : . . . . Preuilly, Loches, Amboise, Candes, Cormery, etc., etc., sans parler des 20 ou 30 châteaux dont quelques-uns du 1er. ordre. Il nous semble que les amis des arts doivent profiter des séances générales de Tours pour faire connaître les richesses archéologiques que le pays possède, et ne rien négliger pour les soustraire, autant que possible, à l'action destructive du temps et aux ravages des hommes.

Un certain nombre de ces beaux monuments mériteraient bien d'être lithographiés.

Tours étant la métropole d'une des plus grandes provinces ecclésiastiques de France, il serait bon de jeter un coup-d'œil rapide sur les monuments des diocèses suffragants. Le Mans a été étudié ; Nantes et Angers sont peu connus, et cependant ils méritent de l'être, surtout Angers, qui a été gouverné par le plus grand bâtisseur du moyen âge. Pour bien connaître la Touraine sous le rapport archéologique, il faut étudier l'Anjou. — Si on en excepte la belle cathédrale de Dol, le chœur de Rhédon, le diocèse de Rennes n'est pas riche. Cependant on voit à Vitré une chaire extérieure en pierre qui mérite d'être notée, ainsi que l'église à laquelle elle est accolée. Les églises de Fougères et celle de Saint-Malo ne sont pas non plus tout-à-fait indifférentes.

Mais ce qui mérite toute l'attention des amis des arts, ce

qui doit entrer dans les vues de M. de Caumont, c'est la Basse-Bretagne, surtout la partie des anciens diocèses de Tréguier et de St.-Paul-de-Léon. Que l'on commence par les principales églises de Dinan, que l'on suive la côte du nord. Rien n'est comparable aux ruines de Beauport dans la baie de Pimpol. Observez le cloître et la cathédrale de Tréguier, le clocher de Kreskaer à St.-Paul, N. D. de Holgout. Que l'on remarque jusque dans les églises de village la beauté des porches, des ossuaires ou reliquaires, les pierres tombales, les croix primitives, et surtout le calvaire de St.-Thégance, et tant d'autres objets dignes de tout l'intérêt de l'archéologue. En Basse-Bretagne, on trouve dans les monuments, comme dans les habitants, un caractère distinctif qu'il faut absolument étudier. Je fais des vœux pour que M. de Caumont puisse tenir un congrès, soit à Quimper, soit à Brest, ou même à Morlaix (dans deux mois j'irai dans ce pays, j'en dirai un mot aux amis de l'art). Enfin s'il m'était permis de parler du midi, je dirais à la Société qu'elle doit profiter de la puissance que donne les relations scientifiques, pour que la curieuse église de Maglone cesse d'être une étable; que l'antique cathédrale de Vaison soit réparée, et que l'on conserve l'église souterraine de Montmajor.

Amiens, 20 juin 1838.

MEMOIRE

Sur les manuscrits de la bibliothèque publique de Tours;

PAR M. CHAUVAU,

Conservateur de cet établissement, Secrétaire de la Société académique de la même ville.

Il ne s'est rencontré, dans les siècles même où les livres ont jeté le plus vif éclat, que très-peu d'hommes assez favorisés de la nature pour être en quelque sorte universels, pour traiter avec la même supériorité de talent tous les sujets qui sont du ressort de l'esprit humain. Il est telle science, vous le savez, dont l'étude approfondie absorberait la plus longue, la plus laborieuse carrière, et nous ne manquerions pas de preuves, s'il en était besoin, pour justifier ces assertions, que je soumets avec confiance à votre jugement. Jetons les yeux en effet sur les immenses travaux de ces doctes Bénédictins dont la mémoire ne cessera d'être honorée par tous les hommes de lettres. Libres des devoirs et des soins d'un monde auquel ils avaient volontairement renoncé, exempts même de toutes les obligations de la vie monastique qu'ils avaient embrassée, pense-t-on qu'avec tant de facilités pour l'étude, ils nous eussent légué tous ces ouvrages dont l'immensité excite encore notre étonnement, si chacun d'eux n'eût sagement fait choix d'un sujet auquel il se consacrait uniquement. Sachons donc nous préserver aussi d'une ambition qui, toute louable qu'elle

puisse être, égare trop souvent ceux qui s'y laissent entraîner ; et nous aurons toujours lieu de nous applaudir d'avoir suivi avec persévérance la carrière à laquelle nous nous sentions appelé.

Mon but, en vous présentant ces réflexions, est de m'en faire à moi-même une rigoureuse application. Le sujet que j'ai entrepris de traiter, l'étude et la description des manuscrits de notre bibliothèque publique, trouverait parmi vous, MM., plus d'un digne interprète. Mais assez d'autres travaux d'un intérêt plus spécial, vont occuper les archéologues, les hommes de lettres, les savants de tout genre, en un mot, que notre ville s'applaudit de recevoir aujourd'hui dans ses murs ; et c'est pour joindre un faible tribut à tant de richesses réunies, que je me suis livré à ce travail vers lequel mes études de chaque jour devaient naturellement diriger ma pensée.

Je viens de dire, MM., que vous avez à vous occuper dans cette trop courte session, de travaux d'un genre tout spécial. Je suis loin de penser néanmoins que l'étude de nos trésors bibliographiques puisse être regardée par vous comme un hors-d'œuvre. A ne considérer même les manuscrits que sous le rapport littéraire, quel intérêt ne doivent-ils pas exciter au sein d'une assemblée dont tous les membres aiment et cultivent les belles-lettres? Mais je dirai plus ; loin d'être étrangers à la science archéologique, ils s'y rattachent par tant de liens, qu'ils doivent nécessairement entrer dans le plan d'études de tous ceux qui font de cette science le principal objet de leurs travaux. Les manuscrits, dit un savant bibliophile, ont conservé les procédés des arts et les ont mis sous les yeux des lecteurs par les figures dont ils sont ornés, et dans lesquelles on peut voir les costumes des différentes époques du moyen-âge. En nous faisant connaître l'écriture ancienne, ses abrévia-

tions, ses variations, ils facilitent l'étude de la diplomatique, des chartes, des titres relatifs aux intérêts des peuples et à la certitude de leur histoire. Aussi a-t-on toujours cherché soigneusement à les recueillir.

La bibliothèque de cette ville, inférieure peut-être à beaucoup d'autres, si l'on ne considère que le nombre d'ouvrages qu'elle renferme, peut rivaliser par ses richesses manuscrites avec les plus belles bibliothèques de province. On ne sera pas surpris de cette assertion en pensant qu'elle les a puisées aux sources abondantes que lui offraient tant de communautés religieuses que renfermait la Touraine, et entre toutes les autres, cette célèbre abbaye de Marmoutiers dont le précieux héritage en ce genre nous eût laissé peu de désirs à former si nous le possédions aujourd'hui tel qu'il existait avant la destruction de ce monastère. Quels regrets ne doivent pas exciter en nous les pertes irréparables dont nous pouvons calculer l'étendue en consultant les catalogues manuscrits qui sont sous nos yeux, et ceux recueillis par le savant Montfaucon dans l'ouvrage qu'il a publié sous le titre de : *Bibliotheca nova manuscriptorum!* Ce serait l'objet d'un chapitre que l'on pourrait intituler : *Desiderata.* Mais vainement formerions-nous des vœux pour rappeler à nous quelques-uns de ces manuscrits dont le temps n'a que trop consacré l'absence. Chaque bibliothèque publique, chaque auteur même attache trop de prix à la possession de ceux qu'il a su acquérir pour ne pas veiller avec le plus grand soin à leur conservation.

Ce serait abuser de vos moments, MM., et ne remplir qu'imparfaitement le but que je me suis proposé, que de faire ici la longue énumération de tous les manuscrits dont il ne nous reste plus que le souvenir. Quelques indications sommaires sur ceux auxquels nous devons attacher le plus de prix,

suffiront pour vous faire partager nos regrets. Je dois placer en première ligne cette belle Bible du VIIIe. siècle dont l'abbé Vivien et les moines de St.-Martin firent présent à Charles-le-Chauve pour témoigner sans doute à ce prince toute leur reconnaissance des bienfaits dont il les avait comblés. On pense qu'elle avait été faite pour Charlemagne par ordre d'Alcuin qui gouvernait cette même abbaye. On y remarque en effet deux médailles en or, avec bustes, dont la première porte cette inscription : *David rex imperator*, et la seconde : *Karolus rex Francor*. On sait que Charlemagne s'était donné le nom de David dans l'espèce d'académie formée sous ses auspices, et à laquelle l'Université de Paris se rattache par une succession de maîtres presque non interrompue. Cette Bible déposée ensuite dans la cathédrale de Metz fut offerte, en 1675, par les chanoines de cette église au ministre Colbert, et tient aujourd'hui un des premiers rangs parmi les manuscrits de la bibliothèque royale.

Nous avons à regretter aussi un livre des Evangiles, manuscrit Anglo-Saxon, que possédait le Chapitre de St.-Gatien, et que l'on disait écrit par saint Hilaire, ce qui le ferait remonter au IVe. siècle. Mais les caractères dont il est formé, bien différents de l'écriture gallicane de cette époque, annoncent une date postérieure de plus de 200 ans. Le manuscrit des Evangiles écrit de la propre main de ce saint évêque, appartenait en effet à la métropole de Tours, et fut légué par saint Perpet, évêque de cette ville, à son ami Euphrone, qui gouvernait alors l'église d'Autun.

Nous pourrions ajouter encore à cette liste le privilége de l'évêque Ibbon, en écriture franco-gothique, de l'année 720, que l'église de St.-Martin fit valoir dans ses démêlés avec les archevêques de Tours, un Pentateuque de saint Gatien, ma-

nuscrit en vélin fort mince, à deux colonnes, de la fin du VIIIe. siècle, et un autre manuscrit du Nouveau Testament, appartenant à saint Martin, peut-être celui que l'on devait au célèbre Alcuin qui, retiré dans cette abbaye, s'y livra entièrement à la prière et à l'étude, et y fit de sa main une copie exacte de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Abrégeons, MM., le récit affligeant de nos désastres littéraires. Je ne l'ai entrepris qu'avec peine et pour appeler vos sympathies sur les trop justes regrets qu'ils doivent exciter en nous. Je m'empresse d'opposer à ce récrit le tableau consolant des précieux manuscrits qui ont échappé aux révolutions dont notre bibliothèque fut tant de fois victime.

Il est généralement reconnu parmi les bibliophiles qu'il n'existe pas de manuscrits antérieurs à l'ère Chrétienne, excepté ceux trouvés dans les ruines d'Herculanum qui fut détruite en l'an 79 de cette ère. Mais on sait que sur plus de 1,500 rouleaux retirés des fouilles qui ont eu lieu depuis 1756, à peine a-t-on pu en déchiffrer quatre, qui n'ont même offert au vœu des savants aucun fragment de ces précieux ouvrages que l'antiquité ne nous a légués qu'en partie. Les trois premiers traitent de la morale, de la rhétorique, de la philosophie d'Epicure, et le quatrième est un poëme de Philodemus contre la musique. Après les manuscrits d'Herculanum, le plus ancien qui soit connu ne remonte pas au-delà du IIIe. siècle; il renferme les 4 Evangiles en grec et en latin. Du monastère de St.-Irénée de Lyon où fut trouvé ce manuscrit, il est passé dans la bibliothèque de l'Université de Cambridge, à laquelle en fit don le célèbre Théodore de Bèze qui l'avait sans doute acheté des Calvinistes qui pillèrent et détruisirent même l'église de ce monastère. L'Evangile de saint Marc, si l'on en croyait la tradition populaire, qui veut que ce manuscrit soit de

l'évangéliste lui-même, serait beaucoup plus ancien; mais il a été démontré qu'il ne pouvait dater que du IVe. siècle. Il faut de cette époque reculée traverser un espace de 300 ans pour arriver au plus ancien manuscrit de notre bibliothèque, qui appartient ainsi au VIIe. siècle. Ce sont les prophéties d'Isaïe, de Jérémie, d'Ezéchiel et de Daniel, écrites en lettres onciales, à gros traits, un peu écrasées, telles que les employaient les copistes de ce temps. Ce manuscrit nous vient de Marmoutiers. Il en est un autre dont la date n'est pas constatée d'une manière aussi précise, mais qui est évidemment antérieur, à en juger par les caractères de l'écriture, et surtout par les peintures singulières dont il est orné, et qui toutes attestent l'enfance de l'art. Il comprend une partie de l'Ancien Testament.

On lit dans un mémoire du R. P. Don Mabillon, sur les anciennes sépultures de nos Rois, que Charlemagne avait été inhumé avec tous les insignes de la souveraineté, et tenant en ses mains le livre des Evangiles écrit en lettres d'or. Lors de l'ouverture du tombeau de ce prince au XIe. siècle, par ordre de l'empereur Othon III, ce manuscrit en fut retiré et déposé à Aix-la-Chapelle. Est-il le même que celui qu'on voyait encore au commencement de ce siècle, à l'abbaye de St.-Martin, près de Trèves, et que la princesse Ada, sœur de Charlemagne, avait fait écrire pour ce monarque? Notre église de St.-Martin l'aurait-elle obtenu (conjecture, il faut l'avouer, bien hasardée), de la munificence de l'un de nos Rois auprès desquels ce saint apôtre était en si grande vénération? Il est plus naturel de penser qu'il a existé trois livres des Evangiles semblables à celui que nous allons décrire, et qui est bien digne d'avoir appartenu à Charlemagne. C'est un manuscrit sur vélin, grand in-4°. à deux colonnes, dont

l'écriture onciale romane-gallicane est du VIIIe. siècle. A la fin de l'évangile de saint Jean on trouve écrite aussi en lettres d'or, mais d'une main plus récente, la formule du serment que prêtaient les Rois de France, lorsqu'ils se faisaient recevoir abbés ou chanoines de St.-Martin. Nos Rois de la 3e. race crurent en effet ajouter à la dignité de leur couronne, en y réunissant ces titres, et c'est à Hugues Capet que l'on doit cette union. Toutes ces réceptions sont consignées dans l'histoire manuscrite de saint Martin, dont nous parlerons tout-à-l'heure, et la première qui date de l'an 1227, est celle de Louis VIII, père de saint Louis.

Sancti Hilarii expositio super Mathæum. Ce manuscrit de la fin du IXe. siècle, qui appartenait aux Capucins de Tours, mérite aussi d'être distingué après ceux dont nous venons de parler. Il est d'une écriture dite aiguë et mêlée d'onciale, et a été consulté par les Bénédictins dans leur grand travail sur les Pères de l'Eglise.

Nous ne terminerons pas cette description abrégée de nos manuscrits de théologie, sans parler de celui d'Abeilard connu sous ce titre : *Sic et non*, qui a servi à la publication des ouvrages inédits de ce célèbre docteur, par M. Victor Cousin. L'importance que l'on a attachée à ce manuscrit n'est pas due seulement au nom de son auteur, mais aussi à sa rareté, puisqu'on n'en connaît plus que deux copies, l'une qui existe dans la bibliothèque d'Avranches, et l'autre qui nous vient de celle de Marmoutiers. On sait qu'Abeilard, consulté par les religieuses du Paraclet sur divers passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, joignit aux réponses qu'il leur adressa, un traité dans lequel il rapporte les endroits de l'Ecriture Sainte qui semblent se contredire, et les accorde ensuite par une explication fort naturelle. Telle est l'origine de ce titre : *Sic et non*, le oui et le non.

Obligé de nous renfermer dans un cercle très-circonscrit, nous passerons sous silence nos manuscrits de droit civil et canonique, moins nombreux, il est vrai, que ceux des autres classes, mais qui mériteraient cependant de trouver place dans un catalogue spécial et raisonné.

Le premier que nous distinguerons dans la partie des sciences et arts est un superbe Senèque in-f°. sur parchemin, avec lettres initiales en or., titres en rouge et riches encadrements. On y trouve après l'éloge funèbre de l'empereur Claude, la correspondance de ce philosophe avec l'apôtre saint Paul, correspondance retranchée comme apocryphe, de la plupart des éditions de Senèque. Divers auteurs établissent néanmoins la probabilité et presque la certitude des rapports qui auraient existé entre l'apôtre et le philosophe. Une autre opinion non moins controversée, et qui partage encore les érudits, c'est celle qui lui attribue les dix tragédies qui nous sont parvenues sous le nom de Senèque. Dans la bibliothèque existe aussi un très-beau manuscrit de ces tragédies, qui faisaient suite aux œuvres philosophiques, avant qu'on les en eût séparées pour les classer parmi les belles-lettres.

Boëtius de consolatione philosophiæ; saint Martin et Marmoutiers nous ont enrichis de huit manuscrits des œuvres de Boëce, la plupart du XV°. siècle, mais dont l'un remonte jusqu'au X°., et d'un plus grand nombre de manuscrits d'Aristote des XIII°., XIV°. et XV°. siècles. Nous possédons encore, avec deux exemplaires de l'ouvrage original, une traduction très-curieuse du livre des propriétés des choses, faite l'an de grâce 1372, par le commandement du roi de France, Charles V; un autre manuscrit du X°. siècle, *S. Augustinus de musicâ*, et sur ce même sujet, le traité qu'a publié l'un de nos compatriotes, René Ouvrard, de Chinon. Nous tenons de la libéralité de

M. l'abbé Guillard, l'un de nos plus savants bibliophiles, un beau manuscrit sur vélin, contenant les statuts du collége fondé à Paris en 1333, par Etienne de Bourgueil, pour les étudiants du diocèse de Tours.

Parmi les livres curieux nous ne citerons que le testament de l'empereur de la Chine, Kan-hy, mort en 1722; la traduction française est jointe au texte chinois; et un traité de vénerie par Gaston de Foix, surnommé Phœbus, à cause de sa beauté. Ce traité commence par un raisonnement singulier que l'auteur tourne de différentes façons pour persuader à tous les hommes d'aimer et de pratiquer l'exercice de la chasse, comme un moyen sûr de ne point pécher et de parvenir au salut éternel, parce que l'oisiveté seule enfante le vice, et qu'un chasseur d'habitude ne peut jamais être oisif.

Entraîné par notre sujet plus loin que nous ne le pensions, nous ne pourrons qu'effleurer, quel que soit l'intérêt qui s'y rattache, les deux dernières parties qui nous restent à traiter, celles de l'histoire et des belles-lettres.

Le premier manuscrit qui s'offre à nous dans l'histoire ecclésiastique contient les vies des apôtres, celles de saint Cosme, saint Damien, saint Julien, et le récit de la découverte de la vraie Croix, par sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin. Ce manuscrit en parchemin, avec lettres initiales en or, offre dans chacune de celles qui commencent un chapitre, le portrait de l'apôtre dont la vie y est écrite.

La bibliothèque possède quatre exemplaires de la vie et des miracles de saint Martin, par Sulpice Sévère. Ces manuscrits sont des XIe. et XIIIe. siècles, et l'on y remarque aussi, entre autres sujets, une vie du même Saint, par Grégoire de Tours, et l'ouvrage de ce prélat *de gloriâ confessorum*;

Vingt-un volumes in-f°. et in-4°., tous relatifs à l'histoire

de Marmoutiers ; quatre sur celle de saint Martin et autant sur saint Gatien ;

L'histoire des archevêques de Tours, par Jean Leclerc de Boisrideau ;

Le martyrologe de saint Julien, et des mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye de ce nom.

L'ordre de Grammont, des Chartreux, des Filles de la Mère de Dieu, et l'abbaye de St.-Paul de Cormery, y trouvent également des détails historiques plus ou moins étendus. On doit juger par tout ce que nous venons d'exposer, que la bibliothèque peut offrir de riches et nombreux matériaux à l'écrivain qui voudrait traiter l'histoire ecclésiastique de cette province. Il n'en est pas de même, je le dis à regret, de l'histoire civile, sur laquelle nous ne possédons qu'une chronique des seigneurs d'Amboise, par Hervé de la Queue, de l'ordre des Frères Prêcheurs ; et l'on ne peut répondre que très-imparfaitement aux demandes que ne manquent pas d'adresser à ce sujet les étrangers qui visitent la Touraine. Heureusement, les annales ecclésiastiques peuvent suppléer parfois à ce déficit, et les archives de la ville de Tours renferment de précieux documents sur l'histoire particulière de cette ville, la plus intéressante pour nous.

Au nombre des ouvrages relatifs à l'histoire de la France et de ses diverses provinces, nous citerons en premier lieu le beau manuscrit qui contient la justification des droits de Louis XI sur la Bourgogne. M. Massé, l'un des conservateurs de nos monuments, a décrit avec soin ce manuscrit, qui paraît être de la fin du XVe. siècle. On y admire, entre autres ornements, une miniature où tous les personnages aux costumes si brillants et si vrais, se détachent sur un fond d'architecture d'une exécution dont la délicatesse se fait remarquer jusque dans les moindres détails.

Un abrégé de l'histoire chronologique des rois et ducs de la Bretagne Armorique, écrit, en 1640, par le R. P. Don Noël Mars;

Une histoire de Lorraine, depuis Charles Ier. jusqu'à Charles IV, que l'on regarde comme inédite;

La première partie des grandes chroniques de Froissart, contenant l'histoire d'Edouard III, roi d'Angleterre;

Enfin, une histoire de Charlemagne, par l'archevêque Turpin, qui y fait le récit des diverses expéditions de ce prince en Espagne, et de la mort du paladin Roland, son neveu, à la déroute de Roncevaux. On trouve à la suite, un ouvrage de Darès le phrygien sur la guerre de Troie, traduite du grec en latin, par Cornélius Népos.

Nos manuscrits sur l'histoire générale, sans être aussi nombreux, n'offrent pas moins d'intérêt, et nous ne pouvons nous refuser au désir de citer parmi les plus remarquables, un recueil par extraits, de divers historiens grecs, au nombre de quatorze, dû aux soins de l'empereur Constantin Porphyrogenète; une histoire de Troie, écrite en 1287, par Guidon des Colonnes, où se trouve énoncée la prétendue descendance des Francs, du prince troyen Francus; un autre ouvrage sur la destruction de cette ville et l'établissement d'Enée en Italie, orné de dessins et de peintures du genre le plus bizarre; et le plus précieux de tous, le magnifique Tite-Live, grand in-fo. sur vélin, à deux colonnes, enrichi de lettres initiales en or et de deux tableaux représentant, l'un, divers faits des premiers temps de l'histoire romaine, et l'autre, la bataille de Cannes, que le peintre a caractérisée non par deux boisseaux, mais par deux muids remplis d'anneaux d'or. Il est à remarquer que dans ce manuscrit, qui date du XIVe. siècle, on prolonge de 20 ans le règne de Tarquin-le-Superbe Cette

erreur, si c'en est une, est répétée dans un autre Tite-Live, aussi manuscrit, moins riche que le premier, et postérieur d'environ un siècle. Des onze exemplaires imprimés que possède la bibliothèque, depuis 1501 jusqu'à 1625, le premier seul établit cette différence dans la durée de ce règne.

Si je ne voulais rien omettre d'intéressant dans nos manuscrits des belles-lettres, il faudrait, Messieurs, vous en présenter un catalogue presque entier; et je n'éprouve, en commençant cette dernière partie de mon travail, que la difficulté de faire un choix, et le regret de ne pouvoir en décrire qu'une partie. La plupart des classiques latins y ont leur place, et l'on doit distinguer parmi eux un Térence du XIIIe. siècle, où sont représentés tous les personnages qui figurent dans chaque pièce, et un Ovide du même temps, écrit sur vélin, d'un caractère dont on ne saurait trop admirer la netteté et l'extrême régularité. Un Cicéron *de senectute*, suivi de Macrobe *insomnium Scipionis*, manuscrit du Xe siècle; un autre de la même époque, contenant les hymnes de Prudence et les commentaires de Priscien sur le premier vers de chaque livre de l'Enéide; enfin plusieurs bibles en vers latins et français, des XIIe. et XIIIe. siècles.

Les Romans sont la partie dominante de cette classe de manuscrits. La plupart sont en vers, et plusieurs écrits en langue provençale ont été consultés avec fruit par M. Raynouard, dont les lettres déploreront long-temps la perte, lorsqu'il travaillait à son ouvrage sur les poésies originales des Troubadours. Vous remarquerez des romans moraux, tels que celui des *Déduits*, composé en 1359 par *de la Burgne*, premier chambellan du roi Jean, et par le commandement de ce prince, pour l'instruction de son quatrième fils, Philippe, duc de Bourgogne; des romans de spiritualité qui offrent la

vie de plusieurs saints, entre autres celle de l'ermite Balaam et du prince des Indes, Josaphat, attribuée à saint Jean Damascène, des romans historiques, dont deux tirés de la guerre de Troye, l'histoire de Troyle et celle d'Alexandre le troyen, et un troisième que l'on pourrait nommer plutôt un poème, dans lequel l'auteur, qui est resté inconnu, chante les amours de Parthonopéus, comte de Blois, et de la belle Melior, impératrice de Constantinople. Une particularité remarquable de ce roman, c'est que l'auteur qui écrivait vers le milieu du XIIe. siècle, époque à laquelle les classiques grecs et latins étaient peu connus en France, semble avoir pris pour modèles plusieurs endroits de leurs ouvrages. Un passage intéressant de son poème rappelle la charmante fable de Psyché; un autre, l'ode 2e. d'Anacréon à la louange des femmes. Nous citerons ce dernier, dont le style, quoique rajeuni, donnera une idée du génie et de la manière d'écrire de l'auteur, mais surtout de son adoration constante pour le sexe qu'il s'est plu à célébrer dans la personne de son héroïne.

« Lorsque Dieu fit toutes les créatures, il les orna de ses « dons. Selon l'amour qu'il portait à chacune d'elles, il leur « partagea ses présents. Il aima les femmes par-dessus tout, « et voilà pourquoi il leur donna beauté et biens. Il fit de « terre tout ce qui est sous le ciel; mais le cœur des femmes, « il le fit de miel, et il leur donna plus de courtoisie qu'à « nulle autre. Dieu les aima; c'est pour cela que je les aime, « qu'en mon amour ne sens ni soif ni faim. Je tiendrais Dieu « quitte de son beau paradis, si les dames au beau visage n'y « entraient pas. »

Les romans de chevalerie, au nombre desquels on pourrait classer celui de Parthonopéus, tiennent aussi une place remarquable dans notre bibliothèque. Il en est peu qu'on puisse

rapporter aux chevaliers de la table ronde ; la plupart célèbrent les hauts faits des paladins qui brillaient à la cour de Charlemagne, et l'on aime à retrouver parmi eux cet Ogier le Danois que n'a point oublié l'Arioste, et qui partagea souvent les périls et la gloire du fameux Roland. Nous ne parlerons ici des aventures du très-noble, mais très-peu connu roi Pontus, que pour signaler un ouvrage contenu dans le même manuscrit et qui porte pour titre : le livre du secret des secrets que fit Aristote et qu'il envoya au roi Alexandre. C'est un recueil d'instructions de toute nature, données par ce philosophe à son ancien élève, dont la dernière traite même de l'art de la guerre, et qui toutes commencent par ces mots : *Alexandre*, *cher fils ;* expressions vraiment paternelles qui honorent également le philosophe qui ne craignait pas de les employer, et le prince qui aimait à les entendre.

Ici doit se terminer, Messieurs, le travail que nous avons entrepris, et que vous ne pouvez, dans l'état où il vous est présenté, considérer que comme une ébauche à laquelle la main du temps aurait à donner le dernier coup de pinceau. En apprenant que votre session de 1838 devait avoir lieu dans cette ville, la Société d'agriculture d'Indre-et-Loire qui joint à l'étude de cette science si importante, celle des arts et des belles-lettres, s'est disposée à vous faire les honneurs d'une contrée qui offre tant d'intérêt au véritable archéologue. Et moi aussi, j'aime et je sais apprécier la science que vous cultivez ! Né et élevé dans une province où l'on peut en faire de si nombreuses, de si savantes applications, j'ai gémi, comme bien d'autres, des pertes que nous avons éprouvées, et appelé l'attention de l'autorité sur les monuments qui ont échappé aux ravages du temps, et à ceux plus redoutables encore d'un cupide et éternel vandalisme. Tous nos collègues partagent ces sentiments, et

plusieurs d'entre eux y joignent, sur les différents arts qui sont l'objet de vos études, des connaissances spéciales que je me plais à reconnaître. C'est à eux qu'il appartient de vous parler de nos richesses archéologiques, et de vous diriger dans vos savantes investigations. Les collections scientifiques que renferme la ville de Tours ne pouvaient manquer d'attirer vos regards ; et ce n'est point en simples curieux, mais en amateurs éclairés que vous avez su les visiter. L'examen seul de la bibliothèque demanderait un temps que le peu de durée de votre séjour parmi nous ne vous permet pas de lui consacrer. Chargé de la conservation de ce précieux dépôt, il était de mon devoir de vous en donner une juste idée, en vous offrant la description des principaux manuscrits qui en forment la partie la plus intéressante. Je remplis ainsi le double but, de ménager pour vous des moments que réclament, sur tous les points de la France, les utiles travaux auxquels vous ne cessez de vous livrer, et de concourir avec ceux de nos collègues que vous avez entendus dans cette session, à vous faire connaître tout ce que la Touraine dut jadis au zèle et au goût éclairé de nos pères, et ce qui fait encore aujourd'hui l'illustration de cette belle province.

OBSERVATIONS

Sur la bataille de Pontvallin, livrée vers la mi-septembre de l'année 1370 ;

PAR M. CAUVIN,

Inspecteur divisionnaire des Monuments historiques.

Les historiens, se copiant les uns les autres, disent que Bertrand Duguesclin était, avec son armée, au château de Vire, lorsqu'il reçut du chef de la division Anglaise, établie à Pontvallin, le message qui lui demandait de fixer le jour de la bataille.

M. Dubourg-d'Isigny, dans ses *Recherches archéologiques sur l'histoire militaire du château et de la ville de Vire*, émet la même opinion ; il l'appuie de l'autorité de d'Argentré, de Lobineau, de Morice et autres écrivains.

Mais si l'on considère la distance qui sépare Vire de Pontvallin, le peu de temps employé par le connétable pour la parcourir, le mystère dont ce chef enveloppa sa marche, l'adresse avec laquelle il se déroba à l'ennemi, on reconnaît bientôt qu'il occupait une autre position que celle désignée par ces auteurs. L'on doit attribuer l'erreur dans laquelle ils sont tombés, à l'absence d'un accent sur la dernière lettre du mot Viré, suivant l'orthographe de ces temps-là.

Viré est une commune du canton de Brûlon, dans l'arrondissement de la Flèche, située à 37 kilomètres O. du Mans, et à 45 de Pontvallin. La position de son château sur un

mamelon assez élevé, son pont-levis et ses hautes murailles, lui donnaient encore, au commencement du XIXe. siècle, une certaine importance. Aussi, la portion Sarthaise des armées royalistes le choisit-elle, en 1815, pour être le point central de ses opérations.

Vire, capitale du Bocage, dans la Basse-Normandie, se trouve éloignée de Pontvallin d'environ 150 kilomètres.

Cuvelier, auteur du *Roumant de Bertrant du Glaiequim*, poème inédit, donne avec beaucoup de détails la marche de ce connétable; nous avons donc adopté son récit comme le plus exact et le plus conforme à la vérité.

Duguesclin, ayant pris la résolution d'aller attaquer les Anglais et de les chasser de Pontvallin, mande à sa femme de venir le trouver à Caen, et d'y apporter sa vaisselle (1). Le prix de la vente de cette argenterie devait lui fournir les moyens de payer ses troupes qui formaient un effectif de trois mille hommes.

L'opération de la solde finie, le général prévient son armée de se tenir prête à marcher au premier signal. Chacun, en conséquence, fait ses dispositions, et pleins de confiance en leur chef, tous brûlent du désir de le suivre.

Bientôt le connétable abandonne Caen (2), se dirige vers le Maine; après plusieurs jours de marche, il arrive à Viré, se loge, avec les principaux capitaines, dans le château, et fait camper ses troupes aux environs.

Thomas de Grautson, commandant les Anglais, en l'absence de Robert Knole, avait à Ponvallin 4,000 hommes d'élite, auxquels devaient se joindre les garnisons voisines (3).

(1) V. le fragment n°. 1.
(2) V. le fragment n°. 2.
(3) V. le fragment n°. 3.

Informé par ses espions de l'arrivée du connétable, avec lequel il désirait se mesurer, il tint un conseil dans lequel il fut arrêté qu'on enverrait un hérault demander au général français de fixer le jour et le lieu pour une bataille.

Chargé d'une lettre et muni d'instructions (1), le hérault ne pense plus qu'à remplir sa mission. Il rencontre dans sa route un messager de Duguesclin qui venait du Mans et retournait vers son maître. S'étant reconnus l'un et l'autre, ils voyagent de compagnie, et arrivent au château de Viré où ils sont introduits. L'Anglais présente sa lettre à Duguesclin, qui, après en avoir entendu la lecture, jura à voix basse de ne pas manger avant d'avoir vu l'ennemi; puis s'adressant au Hérault : où sont, lui dit-il, les barons qui me font ce défi? à Pontvallain, lui répondit l'Anglais; tous les détachements, à la vérité, n'y sont pas encore réunis; mais les chefs vont les presser de rentrer. Ils m'y verront sous peu, réplique notre Breton. En même temps il récompense le hérault, lui dit qu'il peut se reposer la nuit, et charge ses gens de le bien traiter.

Alors Duguesclin ordonne à toute sa troupe de monter à cheval et de le suivre, pour aller livrer bataille aux Anglais; car il ne veut s'arrêter ni jour, ni nuit, qu'il ne les ait rencontrés.

En vain ses capitaines lui représentent que la nuit est fort noire; qu'il fait un vent impétueux et froid, avec une pluie battante; en vain ils l'engagent à différer au lendemain, que le ciel soit éclairci et que la pluie ait cessé. Il leur répond qu'il est avantageux de fondre à l'improviste sur l'ennemi pour le surprendre; déclare qu'il ne prendra ni repos ni nourriture avant d'avoir rencontré l'Anglais. Au reste, ajoute-t-il, je n'oblige personne à me suivre; mais ceux qui resteront passeront pour des traîtres.

(1) V. le fragment n°. 4.

De suite, il dispose sa petite armée en trois corps : le maréchal d'Andreghem conduit la bataille forte de 800 hommes. Dans arrière-garde, commandée par Olivier de Clisson et le maréchal de Blainville, se trouvent le comte du Perche, les seigneurs de Rohan, de Vienne, de la Hunaudaie, de Tournemine, de Coetquen, de Monbourcher, etc. Ces chefs doivent partir successivement et à peu d'intervalle les uns des autres.

Lui-même, à la tête de l'avant-garde, composée de 500 combattants, sort dès le soir du château de Viré, emmenant le comte de St.-Pol, ses deux fils, Olivier Duguesclin son frère, Alain et Olivier de Maulny, Jean et Alain de Beaumont; et s'avance vers Pontvallain. Jean de Beaumont parle de faire sonner la trompette, afin qu'on puisse se rallier, car la nuit était si noire qu'on ne saurait suivre de sentier. Je m'en garderai bien, dit Bertrand; les espions ne manqueraient pas de prévenir les Anglais de mon arrivée. Vienne qui peut; songeons à marcher; demain nous aurons la gloire d'avoir battu les Anglais; nous ne manquerons pas de chevaux, ainsi n'épargnez pas les vôtres.

Après avoir marché toute la nuit, malgré l'obscurité et la pluie, on arrive devant Pontvallain; le général accorde à sa troupe une heure pour se reposer et prendre la nourriture que chacun a apportée; puis officiers et soldats montent à cheval; ils aperçoivent les Anglais, forts de sept à huit cents hommes; avancent à demi portée du trait et déploient leurs étendarts.

Comptant sur la surprise de ses adversaires, et l'arrivée prochaine des divisions qui le suivent, Duguesclin se précipite sur l'Anglais et renverse tout ce qui lui résiste; mais il allait être renversé par Grantson, lorsque le maréchal d'Andreghem survient et rétablit le combat.

De Clisson rencontre un corps de 2,000 ennemis, au mo-

ment où ils allaient se joindre à l'armée; il les attaque, et force les capitaines à se rendre prisonniers.

La bannière de Grantson fut abattue ; ce général lui-même fait prisonnier par le connétable, et Follicet par de Clisson. Ainsi les Français remportèrent une victoire complète. Les débris de l'armée anglaise se retirèrent partie à Vaas, et partie à St.-Maure-sur-Loire.

Maintenant discutons le récit de nos historiens. Peut-on supposer que le connétable fût allé à Vire pour combattre les Anglais, qu'il savait être sur la frontière S. E. du Maine ? S'il eût occupé le château de cette ville, lorsque le hérault lui remit sa lettre, eût-il juré de ne prendre aucune nourriture avant d'avoir atteint l'ennemi, éloigné de plusieurs journées de marche? Le soir il reçoit le défi de Grantson ; le lendemain, au point du jour, il se présente devant Pontvallain. Son armée eût-elle pu, dans un si court intervalle, franchir la distance qui sépare ces deux points? Le hérault, quoique parti long-temps après la première division, allant seul, ne l'eût-il pas dévancé et rendu compte de ce qui se passait? Quand même il lui eût été impossible d'arriver assez tôt, le commandant anglais, instruit par ses espions, de la marche des Français, se fût-il laissé surprendre? N'eût-il pas au contraire fait ses dispositions pour assurer le succès d'une bataille qu'il avait provoquée, pour se rendre maître de la personne de Duguesclin, qu'il s'était flatté de vaincre, et pour anéantir son armée ou la faire prisonnière?

Ce n'est pas de Vire en Normandie que Duguesclin partit pour donner la bataille de Pontvallain ; mais d'un lieu beaucoup plus rapproché ; de Viré que l'on écrivait alors sans accent sur la dernière lettre. Cuveliers, que nous avons cité, appelle ce château le *chastel de Ville;* il donne à Vaas, où les Anglais cherchèrent une retraite, le nom de *Vaulx*.

Preuves extraites du Roumant de Bertrant du Glaiquin.

(1) Or fu Bertrant a Caen qui sa femme a mandée,

. . . .

Et Bertrant, quant ce vint droitement au tier jour,
Trestoute sa vaisselle, sans penser a soleur,
Engaga et livra et vendy par tel tour,
Que tous les chevaliers et soudoyers donneur
Retint et soudoya et paya sans erreur,
Trois mille combatans, dont il fut conduseur.
Assez en y avoit, quavoient pouvre atour,
Bertrant les pourvea d'armes et de conreour
Vitaille fist charger, pourveance de valeur,
Et fit signifier environ et entour
Que chascun apres lui sen venist sans demour.
Droit à chastel de Ville (*a*), ou il a belle tour.
La vouldra ordonner ses osts par bel atour,
Que des Englois ce dist approuchera la flour,
Qui entour Ponvalain prenaient leur retour;
Or approuche aux Englois une parte greignour
Quant Bertrant de Glaiequin ot paye sa gent,
Tant de sa grand vaisselle, comme de son argent,
Dont il avait dEspaigne apportez largement,
Deux tres bien aprester leur fist commandement
Comme pour eulx deffendre si besoin leur en prent.
Lors veissies haubers voler communement,
Bacinets esclaircir et forbir ensement,
Et espees forbir dont li acier resplant.
Chascun en son endroit se pourvoit noblement,
Qu'il ne nous laira mie cy joquer longuement

. . . .

Or diray de Bertrant à la dure talent,
Quant luy et les seigneurs furent pres bonnement,

(*a*) Ville pour Vire, en ajoutant l'accent, *Viré*. Le manuscrit ne présente ni accents, ni apostrophes, ni ponctuation.

Le congie demanda a sa femme au corps gent.

. . . .

(2) De Caen gentil se départit alant
A noble compagnie s'en va de la Bertrant;
La oist on sonner trompes et oliflant,
De mains, hauts instruments en desduisant.
Bertrant fut convoyé de mains bourgois puissants,
Et sa mouillier aussi lala convoyant.
Mains parler lui a dist, dont je miray taisant,
Quant vint au congie prendre a donc va larmoyant.
Envers chasteau de Ville va Bertrant chevauchant.
Tant ala Bertrant que la gent va entrant
O lui les grans seigneurs qui le vont compaignant.
Or fu li berd Bertrant qui le cuer ot certain.
Par dedans le chastel o lui maint capitain,
Et les autres se sont logie dessus le plain;
Loges sont défaillies et de fust et de fain.
Li un court au mangier, et li autre au fain.

(3) A Pontvalain estaient li Englois de renom:
Premièrement y fu Thomas Cils de Granson,
Qui fu du connestable lieutenant ce dist on;
Huon de Carvellay y fut o son penon,
Et Tresonelle aussi à la clere facon,
Et Cils de Olegreve qui David ot a nom;
Tomelin Felicon oublier ny doit on.
Bien estoient Englois en icelle saison
Quatre mille ou plus, toutes gens delicon.
Car nolle n'estait pas en celle etablison
Pour doubte de Bertrant esloigna le royon,
Au conseil sont ales tous les hautains barons.

(4) Or s'en va li herault tantost fu bien monter
Et prist or argent qui la lui fu livrer;
Sa lettre noublia. . . . .

. . . .

Ainsi com li herault de quoy oy avez

Aproucha le chastel et lost dont vous oez,
Trouva dessus les champs deux jolis monestrer
Et un heraut qui fu Glayequin appellez;
Car a Bertrant estoit le herault dont oez,
Et reparait du Mens on a bonne citez.
Quand Glayequin percut li heraut bien montez,
Hauttement lui a dit beau compain dont venez ?
Amis je suis heraut; par Dieu vous estes tel
De Thomas de Granson plaines armes portez;
Cest voir dist li heraut par sainte Trinité,
Vous estes a Bertrand Glaiequin le nommes;
Au tunique je vois dont vous estes parez.
Or vous depri beau sire qu'a Bertrant me menez,
Et je ferai autant pour vous se vous voulez
Quant mestier en sera. . . . .
. . . .
Aussi li deux heraultx dont je vous ai parlez,
Vont ensemble au chemin et ont si bien errez,
Qu'au chastel sont venus qui bien fu gardez;
On les laissa entrer tout à leur voulontes.
En my la noble cour ils ont Bertrant trouvez,
O lui mains chevaliers de grans nobilitez.
. . . .
Dist li herault Englois Dieu vous doint bonne vie,
Vous estes connestable de France la garnie.
. . . .
Thomas cils de Gransou de bataille vous prie,
Qui est garde à present de la conestablie,
Huon de Carvellay ne si oublie mie,
Et Tresonnelle aussi à la chière hardie,
Et David Holegreve qui voulentiers tournie,
Geoffroy Ourselay et la grant baronnie,
Vous requerent un jour nommez et sans détrie
Que bataille soit donnée et ottroye,
Et la place nommer et jurer et fiancie.
. . . .
Tenez vèez cy la lettre qu'ils vous ont envoye.

Bertrant a pris la lettre tantost la déploye,
A lire la bailla son secretaire Helie;
Et cils la lut en haut voyant la baronnie
En la lettre ont trouve la devise jolie,
Telle quon li herault leurs ot signifie.
Et quant Bertrand l'entend dame Dieu en mercie,
Lors jura dame Dieu à basse voix serie,
Jamais ne mangera hors mise la nuitie
Sira voir Englois et toute leur maignie.
Or oes de Bertrant qu'il fist je vous emprie.
Bertrant en apella le herault messager;
Hérault ce dit Bertrant entendez mon cuidier:
Ou pourrait on trouver ne en quel heritier
Les barons qui me font cecy signifier?
Et li herault respond par les saints de Bavier
Bien près de Ponvalain la sont venus logier,
Pour bataille livrer se sont la appointier.

. . . .

Amis ce dit Bertrant par Dieux le droiturier,
Ils me verront briefment se Dieu me veut aydier,
Plustost sil plaist a Dieu qu'il ne leur fust mestier.
A son tresorier fist Bertrant commandement
Con donne au messagier xiiij mars d'argent.
Et con lui donne a boire assez et largement;
Et se la nuit vouloit prendre hebergement,
On lui dresse bon lit qui faire soirement.

. . . .

(6) Bertrant fist assavoir aux barons seignouris,
Et aux bons chevaliers et escuyers faitis,
Et aux valles servans et soudoiers de pris
Que tost soient briefment en armes fervestis,
Et voisent apres lui tres tous et petis;
Car mais narresteray ne de jour ne de nuit
Se scaura ou Englois sont arrestes et mis,
Par devant Ponvalain au dessoubs dun lavis,
Dessus un sablonnier au dehors des courtis
Aux Englois livrera bataille et estrif,

Tout aussitost ce dist qu'il les aura choisi.
Sire Dieu francois et questce que tu dis ?
Ja est li noire nuit, cest li temps obscurci
Et vente d'un frais vent qui a haucier cest pris,
Et si pluet malement en accroissant tous dis,
Ne fist si devers temps passez a des mois x
Nest homme qui durast ne de jour ne de nuit.
Avises vous Bertrant chiere sire et amie;
Attendons a demain que jour soit esclairci
Et que cils temps sera achoisie et assis.
Et quant Bertrant oy de ses Francois les dis,
Si leur a dit en hault si quil fust bien oy :
A primes fait il bon dessus nos anemis;
Car ils seront briefment attrapes et souppris.
Adieu le veu jamais ne seray desvestis,
Ne je ne mangeray de pain blanc ne bis,
Ne ne bevray de vin ne de piment jolis,
Se maugre moi nen suis a la terre flatis
Sauray trouvez Englois et commancie estrie.
Viengne a moi qui vouldra sans querir nul destris,
Car ceulx qui ny viendront par le corps Jesus Christ
De trahison seront reputes et pres pris;
Encuser en seront au roy de saint Denis
He Dieu disent francois vescy un antecrit!
Des or sen va Bertrant si brocha le destrier,
En sa route n'avoit pas vc escuyer
Qui avecque lui s'en vont qui ne losent laissier.
. . . .
Dit Jehan de Beaumont a Bertrant le premier
Ce fust bon con feist la trompette greillier,
Afin con se peust autour de vous ralier
Et con se peust mieux devers vous radrecier;
Car li temps est si noir a verite jugier,
Con ne scaura tenir ne voye ne sentier.
Et dist Bertrant veez parolle de bergier.
Si ma trompette aloit en faisant son mestier,
Tel le pourroit oir espie ou messagier,

Qui aux Englois yroit ma venue noncier.
Vieng qui puet venir, pensons de chevauchier;
Demain narons Englois vaillissant un denier.

. . . .

Or fu li Bertrant à la chiere hardie
Bien pres de Ponvalain en une praierie.
Le temps se reclarcy et si lacha la pluie
Et le soleil leva qui luit et reflambie.
Un petit s'arresta Bertrant et sa maignie,
Et regarda sa gent qui moult et mesaisie.
Bertrant araisonna sa noble compaignie.
Seigneurs ce dit Bertrant or soit ma voix oye;
Je scay moult bien quEnglois loin de cy ne sont mie,
Aler ne nous fauldra ne lieue ne demie
Que nous les trouverons dessus la praierie.

. . . .

Ja serons si sourpris loisir n'auront mie
D'ordonner en convois leur grant conestablie;
Aussi serons sourpris comme du faicon la pie.
Se nous sommes peu gent se neus nous doublons mie;
Car nous aurons secour de Dieu le fruit de vie
Et de nos gens qui viennent au loing de la chancie.

. . . .

Bertrant de Glaiequin fist rafraichir sa gent;
Mais petit leur valut leur rafraichissement,
Car trop furent mouillies et penes ensement;
Et leurs chevaulx foules et lasses laidement.
Et non pour quand se sont ordonnes gensement
Et tous leurs draps escous en tordant fermement,
Bien se sont convoyes et armes puissamment
Tous prest pour s'assembler se le besoing les prent,
Savoient pain et vin apportes en present,
Dont couvees ce sont a ce desvinement.

. . . .

Puis montent a cheval habandonneement
Et vont tant chevauchant quils voicnt clerement
Englois qui sur les champs sont arresteement,

En une route sont entour vij ou viij cens;
Les autres aux villages prenoient logement.

. . . .

E. Bertrant sen venoit a banniere abaissie,
Tellement qu'il ny ot baniere deploye,
Ne trompette sonnee on ny brait ne ne crie;
Dessus leurs bassignes par semblable maistrie
Orent mis de leurs draps quil ne reluiseat mie,
Affin quEnglois pensassent que fust de leur maignie.
Quent près furent d'Englois si qua demy archie,
A pie sont descendus en my la praierie
Et puis se sont rangies tout à leur commandie,
Et si ont descouverte mainte armeure jolie,
Et mains penons leves mainte enseigne drecie;
Et approuchant Englois en disant Dieu aye,
Montjoye Nostre Dame au Roy de saint Denis
Glaiequin li meilleur Englois perdront la vie.
Lors ferirent sur Englois par telle félonnie,
Que chascun abati le sien sur la chaucie
Englois sont esbahy ly un brait lautre crie;
Qui les veist courir parmi lost seignourie
Et fouira ca et la en menant laide vie;
Et crioient en hault voir nostre ost est trahie.
A Thomas de Grasson fut la chose gehye
Que Bertrant est venus qui les Englois chastie
Et quant Thomas le sceut la chiere en os marrie
A Dieu! ce dist Thomas or scay je sans faillie
Que mon herault a que jeu ma lettre baillie
Ma amenez Bertrant par trahison bastie.
Thomas cils de Granson ne ly va deslayant,
Maintenant fist sonner sa trompette vaillant,
Et li Englois seront entour lui assemblant,
La environ viij^e les ala on nombrant.

. . . .

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES.

Le Conseil administratif de la Société française pour la conservation des monuments, s'est réuni à Caen le 10 juillet. Après avoir entendu l'analyse de la correspondance, il a nommé membres de la Société :

M. DE SAINT.-MESMIN, correspondant de l'Institut, à Dijon.

M. MAILLARD DE CHAMBURE, président de la commission d'antiquités de la Côte-d'Or, à Dijon.

M. BOURDON, chef de bataillon en retraite, à Caen.

M. MAILLARD DE CHAMBURE a été proclamé inspecteur conservateur des monuments de la Côte-d'Or.

Le conseil, après une discussion, dans laquelle MM. Dan de la Vauterie, Méritte-Longchamp, Lair, d'Anisy, ont successivement pris la parole, a autorisé les membres de la Société, résidant dans le département d'Indre-et-Loire, à se réunir pour délibérer, lorsque la conservation des édifices de ce pays le rendra nécessaire.

Séance extraordinaire, du 31 *juillet, à Pont-Audemer* (Eure). Cette séance a eu lieu à l'occasion de la séance générale, tenue dans cette ville par l'association Normande. M. de Caumont a présidé la séance. M. de Bordecôte, de Pont-Audemer, a rempli les fonctions de secrétaire.

M. le comte de CHASTELLUX, de Paris.

M. DE GUILLERMY, id.

M. LE REPAIT, de Pont-Audemer.

M. LE NORMAND, maître de pension, id.

Ont été nommés membres de la Société.

M. de Caumont a rendu compte des importantes découvertes de constructions gallo-romaines, faites près d'Avallon, sur les propriétés de M. le comte de Chastellux ; ces ruines, et les mosaïques trouvées au milieu d'elles, annoncent une *villa* considérable. M. le comte de Chastellux fait espérer un plan de ces constructions.

M. Frédéric Nasse a entretenu la compagnie de ses recherches dans l'arrondissement de Lisieux.

M. Canel a fait un rapport, rempli d'intérêt, sur les monuments historiques de Pont-Audemer et des environs. Ce rapport sera publié dans le Bulletin.

Une enquête a eu lieu sur les réparations, faites depuis quelques années, aux monuments de l'arrondissement. MM. Canel, Le Refait, et de Bordecôte, ont donné à ce sujet tous les renseignements que la Société pouvait désirer.

Une somme de 50 fr. a été allouée pour aider à conserver les vitraux de l'église de Pont-Audemer.

De Bordecôte, *secrétaire*.

Séance du 18 *août* 1838. Le conseil s'est réuni à Caen le 18 août. M. Théodore de La Fresnaye, de Bernouville, près Gisors, a été proclamé membre de la compagnie.

M. de Caumont a rendu compte des démarches qu'il a faites au mois de juin, pour acquérir les ruines de l'abbaye de Savigny (Manche), et de l'espoir qu'il a de voir bientôt le marché conclu, par les soins de M. de Milly, membre de la Société, dont le château est peu éloigné de Savigny.

Destruction des anciens fonts baptismaux. — Dans des excursions, faites à diverses époques, dans le département de la Manche, M. de Caumont a remarqué que MM. les curés font

disparaître les anciens fonts baptismaux en pierre, dont les églises de ce pays possèdent encore un certain nombre, pour y substituer des fonts modernes en marbre ; il en est malheureusement de même partout ailleurs. Les marbriers favorisent ce fâcheux penchant des curés, en les engageant à prendre à bon compte les fonts qu'ils fabriquent d'avance. Il serait à désirer que les évêques fissent à ce sujet des remontrances aux curés, dans leurs visites pastorales.

Dans le diocèse de Coutances surtout, on a détruit depuis 10 ans plusieurs cuves baptismales d'un grand intérêt, pour mettre à leur place de petits fonts en marbre d'un style pitoyable. M. de Caumont a écrit à ce sujet à M. l'abbé de La Mare, vicaire général du diocèse, qui prendra des mesures pour arrêter le mal.

Examen de l'autel d'Avenas. — Il existe dans l'église d'Avenas, en Beaujolais, un ancien autel en pierre, signalé comme pouvant remonter à l'époque de Louis-le-Débonnaire. Il importait de vérifier cette assertion, et M. de La Saussaye vient de se transporter à cet effet à Avenas, en revenant de Lyon à Blois : voici ce qu'il nous écrit à ce sujet.

« L'église d'Avenas est curieuse, et bâtie comme le té« moigne l'inscription de l'autel, par un roi de France du « nom de Louis, mais cette église et l'autel ne sont pas, à coup « sûr, de l'époque qu'on leur a attribuée. L'inscription est « loin d'être claire (1), j'en ai pris un *fac-simile* ; j'ai des-

(1) Cette inscription a été publiée ainsi qu'il suit, dans la Revue du Lyonnais, par M. Pericault :

Rex Ludovicus pius et virtutis amecus
Offerta ecclesiam recipit ciintius istam
Lapade bissena fluiturus julius ibat
Mors fugat obpositu regis ad intitum.

« siné aussi le bas-relief qui la surmonte et qui représente le « roi offrant l'église à un anachorète. L'église du bas-relief « est fidèlement copiée sur celle du village qui doit être du « XIIe. siècle ou peut-être du XIIIe. L'épithète de *pius* et de « *virtutis amicus* semble bien convenir à St.-Louis; dans « tous les cas, il est impossible de faire remonter cet autel « au-delà de Louis VIII. »

— *Tombeau de Richard-cœur-de-Lion, à Rouen.* M. Achille Deville a fait pratiquer, dans le sanctuaire de la cathédrale de Rouen, des fouilles qui ont amené une découverte archéologique fort importante. On a retrouvé, à deux pieds de profondeur, au-dessous du pavé, la statue qui décorait le tombeau de Richard-cœur-de-Lion, et la boîte qui contenait le cœur de ce duc de Normandie (1).

Cette statue a été trouvée à la place même qu'occupait le tombeau, à gauche de l'autel. Elle est longue de six pieds et demi; Richard-cœur-de-Lion y est représenté couché, ayant à ses pieds un lion.

Le tombeau que surmontait cette statue couchée, était dans l'origine entouré d'une grille d'argent, qui fut vendue au XIIIe. siècle, pour payer la rançon de St.-Louis.

— *Voyage en Crimée, au Caucase, en Géorgie et en Arménie.* — M. Dubois de Montpereux a consacré plusieurs années à visiter, dans un but purement scientifique, la Crimée, le Caucase, la Géorgie, l'Arménie et les autres provinces transcaucasiennes de l'empire russe.

Parmi les nombreux renseignements de tout genre, contenus dans l'important ouvrage, auquel le voyage de M. de Montpereux va donner lieu, on trouvera tout ce qui

(1) Le corps du prince avait été inhumé à Fontevrault.

concerne l'architecture des contrées caucasiennes et de l'Arménie, sujet qui a été jusqu'à ce moment effleuré à peine par les voyageurs; l'auteur a réuni en un corps d'observations tout ce qui concerne ce sujet intéressant.

Il a partagé ces monuments en plusieurs classes d'après leur style: 1°. style byzantin; 2°. style arménien; 3°. style géorgien; 4°. style persan, mauresque.

Dans une autre division de son ouvrage, il a décrit les cryptes, les vases antiques, les ouvrages en terre cuite, les statues, les tombeaux, les bas-reliefs, etc.

Pour les cryptes, il a recueilli de nombreux matériaux sur celles d'Ouplostsikhé, bien antérieures à notre ère, sur celles de Vardzie que baignent les eaux du Cyrus, sur celles de Gouimé, au bord de la Kvirila au sud du Caucase; il a aussi étudié celles de Tépékerman, d'Inkerman, de Mangoup en Crimée.

Les ouvrages en terre cuite ne sont pas nombreux dans ce pays, mais il n'en est pas de même des ornements de tous genres, en or, en argent, en verre, en pâtes coloriées qui viennent des tumulus de Kertche et d'autres points de la Crimée.

M. de Montpereux publiera une suite d'inscriptions grecques, géorgiennes, arméniennes et coufiques, choisissant celles qui ont un intérêt réel.

M. de Caumont a récemment visité M. Dubois de Montpereux, près de Neufchâtel (Suisse) où il habite, et il a pu examiner le précieux portefeuille du savant voyageur qui a bien voulu lui faire part de ses observations avec la plus grande obligeance. Il résulte des dessins et des recherches de M. de Montpereux que la substitution de l'ogive au plein cintre n'a point eu lieu, dans les contrées qu'il a parcourues, plus tôt que chez nous, car plusieurs églises arméniennes de 1160 environ sont encore à plein cintre, et le système ogival ne s'est guère introduit que vers le milieu du XII[e]. siècle. Ce

résultat mérite d'être signalé aux lecteurs du Bulletin monumental ; ils trouveront dans l'ouvrage de M. de Montpereux, que toutes les bibliothèques publiques devraient s'empresser d'acquérir, de précieux détails sur le style des églises arméniennes, leurs plans ordinaires, etc., etc.

Congrès scientifique de France. Sixième session. — Le congrès scientifique de France a ouvert sa sixième session, à Clermont-Ferrand, le 3 septembre. Le nombre des membres inscrits s'est élevé à 233. La réunion a duré onze jours ; la section d'archéologie était de toutes la plus nombreuse (90 membres). Le bureau central du congrès était composé de MM. de Caumont, *président ;* Tailhand, président à la cour de Riom. 1er. vice-président ; Gal. de Raisimont, 2e. vice-président. MM. Le Coq et Bouillet, secrétaires généraux. MM. de La Saussaye, de Blois ; Grasset, de la Charité ; Hunault de la Peltrie, d'Angers ; Tournesac, du Mans ; Chevreaux, d'Evreux ; Thevenot, de La Mothe et Gonod, de Clermont ; et plusieurs autres membres de la Société pour la conservation des monuments, ont pris part aux discussions et présenté des communications très-importantes.

La septième session aura lieu au Mans en 1839. MM. Cauvin, Richelet et Anjubault, membres de la Société, ont été chargés de remplir les fonctions de secrétaires.

On a remarqué parmi les membres du congrès de Clermont sir *Robert Brown*, de Londres, membre de l'Institut de France ; sir *Hary Inglies*, membre du Parlement et de la Société des Antiquaires de Londres ; sir *Melvil*, de Londres ; M. *Maravigna*, professeur à Catane, Sicile ; M. *Pollet*, architecte de Lyon ; M. *Horner*, de Londres ; et plusieurs autres savants de distinction.

Vingt départements ont été représentés au congrès.

NOTICE

Sur les Monuments religieux les plus remarquables de l'arrondissement de Pont-Audemer (Eure);

PAR M. CANEL,

Membre de plusieurs Sociétés savantes.

(Lue à la séance tenue à Pont-Audemer, par la Société pour la conservation des monuments).

CANTON DE PONT-AUDEMER.

Eglise de St.-Ouen, à Pont-Audemer.—Elle est de deux époques : le chœur appartient au XIe. siècle, la nef à la fin du XVe. et au commencement du XVIe. siècle.

Le chœur a été complètement défiguré par ceux qui, à différentes époques, ont prétendu l'embellir. J'y signalerai, cependant, un chapiteau fort grossièrement sculpté, représentant deux combattants. La nef, construite de 1485 à 1518, offre un mélange de style ogival et de style de la renaissance. Quoique inachevée, elle est d'un fort bel effet ; les vitraux, surtout, sont très-remarquables.

Eglise de St.-Germain, à Pont-Audemer.—Cette église, souvent restaurée, paraît être la plus ancienne de la ville. Son orientation, du sud-ouest au nord-est, me porterait à

croire qu'elle est du Xe. siècle. Jadis le chœur était terminé par trois apsides de forme arrondie ; deux ont été remplacées au XIVe. siècle, par une muraille droite, percée de deux grandes fenêtres. Le clocher est du XIIIe. siècle.

Eglise de Notre-Dame-du-Pré ou *du Sépulcre*, *à Pont-Audemer*.—Il ne reste plus qu'une partie de la nef de cette église, qui présente tous les caractères de l'époque de transition du roman au style ogival. Elle offre plusieurs détails intéressants, notamment à son extrémité occidentale : je dois surtout signaler, entre la grande porte d'entrée et la fenêtre supérieure, une assez large saillie de la muraille, formant une espèce de machicoulis, au-dessous duquel se déroule une rangée de corbeaux, remarquables par leurs sculptures ; ces corbeaux sont presque contigus ; les uns s'avancent sous les machicoulis, les autres dépassent à peine la surface de la muraille inférieure.

L'église du Sépulcre est devenue propriété particulière et sert de magasin à écorces.

Eglise de Notre-Dame-de-Préaux.—La commune de Préaux conserve à peine la trace de la belle église romane de l'abbaye de S^{t}.-Pierre. La modeste église paroissiale, de la même époque que la basilique conventuelle, a survécu au riche monument qui l'avait si long-temps éclypsée ; mais elle n'offre pas d'autre intérêt que ses huit cents ans d'existence. A S^{t}.-Michel de Préaux, une insignifiante église paroissiale, en partie romane, a aussi survécu à l'église des religieuses.

Eglise de Selles. — Le clocher, orné de corbeaux et de fenêtres cintrées, appartient au XIe. siècle, et le reste de édifice au XVe.

Eglise de St.-Mards-sur-Risle. — L'église romane de St.-Mards, l'une des plus remarquables de nos campagnes, se recommande surtout par son apside semi-circulaire et par son clocher, placé en saillie au sud de l'édifice. La partie inférieure de ce clocher est ornée de lancettes aveugles terminées en pointe, tandis que les décorations de l'étage supérieur sont à plein cintre. Plusieurs parties ont été restaurées. L'église de St.-Mards n'appartient plus à la commune.

Eglise de Fourmelot.—L'église de Fourmelot est moderne; mais son clocher, *specimen* de l'ancien édifice, appartient à la seconde moitié du XIe. siècle. Il doit être signalé comme l'un des plus remarquables de l'arrondissement de Pont-Audemer.

Eglise de Corneville. — L'église de l'abbaye de Corneville et l'église paroissiale étaient contiguës. Cette dernière, seule, a été conservée. Il n'y a que son portail roman qui mérite d'être signalé.

Canton de Quillebeuf.

Eglise de Quillebeuf. — Les parties les plus anciennes de cette église sont du XIe. siècle. Le clocher et sa tourelle sont très-ornés. Le portail est aussi fort remarquable, et la plupart des pierres formant la muraille sont marquées de losanges en creux. Le chœur, beaucoup plus moderne, est d'une gracieuse simplicité. Les fenêtres ogivales de cette partie de l'édifice sont ornées de peintures. La plus curieuse est la première du côté nord : elle représente la confrérie de la Charité, avec les costumes du temps.

Eglise du Marais-Vernier. — Cette église, dédiée le VI des Ides de décembre 1129, possède encore cinq fenêtres à plein cintre, de moyenne grandeur. Elles sont à demi-enfoncées dans l'épaisseur de la muraille. Deux simples cordons, formés par des cannelures, les entourent complètement; puis, à la surface de la muraille, deux autres cordons de même nature règnent sur le bord de l'ouverture. Une fausse fenêtre romane, ornée de dents de scie, est sculptée sur la muraille du chœur.

Eglise d'Aizier.—Elle a été plusieurs fois restaurée; mais elle se recommande encore par un beau clocher roman à toiture en pierre, et par son apside semi-circulaire.

Eglise de Ste.-Croix sur-Aizier.—Je ne trouve à y signaler que trois verrières du milieu du XVIe. siècle.

Eglise de Bourneville.—Avant 1824, cette église aurait pu être visitée avec intérêt; mais elle n'a conservé, de son architecture primitive, qu'un clocher lourd et disgracieux, qui paraît appartenir au XIIe. siècle.

Canton de Routot.

Eglise de Routot.—L'église de Routot est un monument remarquable, appartenant aux derniers temps de l'architecture romane. Le clocher, enrichi d'ornements variés, est soutenu par des contreforts qui s'étendent, en s'aplatissant, de la base au sommet, et qui sont décorés de bourrelets entre lesquels règne une rangée d'étoiles. Le chœur est du même style; mais le portail est du XVIe. siècle. A l'intérieur, on

remarque particulièrement les fenêtres et fausses fenêtres du chœur, ainsi que les sculptures des stalles.

Eglise de la Trinité de Touberville.—Elle est romane. L'architecture en est fort grossière; la porte latérale, couronnée de sculptures plus délicates, paraît avoir été retouchée.

Eglise de Bourg-Achard.—La portion de l'église de Bourg-Achard, la plus curieuse sous le point de vue architectural, a été détruite, en 1829, par la chute du clocher. Le chœur, qui a été conservé, n'offre rien à signaler; mais quelques objets curieux y ont échappé à la destruction : ce sont les fonts baptismaux, monument curieux de l'art roman; des vitraux peints, des stalles et un banc d'œuvre qui fait l'admiration des artistes et des antiquaires.

Eglise de Valletot.—Son portail roman est la seule partie qui appelle l'attention.

Eglise d'Etreville. — Le clocher, élevé sur une des ailes qui donnent à l'édifice la forme d'une croix, est la partie la plus remarquable. Il est percé de quatre fenêtres appartenant à l'époque de transition du roman au style ogival.

Eglise d'Eturqueraie.—Eglise du XII°. siècle, dont la partie la mieux conservée est le clocher.

Eglise de la Haye-Aubrée.—De la même époque que la précédente, elle lui ressemble dans beaucoup de détails; le clocher surtout a beaucoup de rapports avec celui d'Eturqueraie

Eglise de Hauville.—La construction de cette église re-

monte à la deuxième moitié du XIe. siècle. Le portail et le clocher sont les parties les plus remarquables.

CANTON DE BOURG-TEROULDE.

Eglise de Bourg-teroulde.—Cette église ne présente aucun détail important d'architecture; mais on peut y signaler trois verrières, conservées lors de la reconstruction du chœur, il y a environ un siècle.

Eglise de Flancourt.—Je ne trouve à y signaler qu'une fenêtre qui m'a paru remarquable : coupée à angle droit, comme la plupart des fenêtres modernes, elle présente, dans ses compartiments sculptés, tous les caractères de l'architecture du XVe. siècle.

Eglise de Theillemont. — Cette église n'offre aucun intérêt; mais on y trouve un tableau (tout à la fois sculpture et peinture) qui m'a paru mériter une mention honorable. Il représente, sculpté en demi-bosse, Jésus-Christ auprès d'un vaisseau et soutenant saint Pierre sur les eaux. Ce travail sur bois est recouvert d'une peinture grossière dont les nuances sont très-prononcées. La sculpture m'a paru être du XIVe. ou XVe. siècle.

CANTON DE MONFORT-SUR-RISLE.

Eglise d'Appeville-Annebaut. — Reconstruite en 1530, cette église appartient cependant au style ogival par ses fenêtres, par sa porte principale et par ses arcades intérieures; mais son élégante tour carrée présente tous les caractères de la renaissance.

Eglise de Brétot.—Le clocher et le chœur de cette église méritent d'être signalés. Une des fenêtres du chœur est ornée d'une colonne romane à fût brisé, c'est-à-dire s'élevant en zig-zag.

Eglise d'Illeville.—Bâtie en 1050. Au chœur, la tête des ogives est surmontée d'une découpure en dents de scie ; à l'intérieur, les arcades sont cintrées.

Canton de St.-Georges-du-Vièvre.

Eglise de Lieuray.—Le style du XIe. siècle s'y retrouve, notamment, dans le clocher, massif et presque sans ornement, ainsi qu'à l'extrémité occidentale de la nef, décorée d'une simple lancette, au-dessous de laquelle règne, dans la maçonnerie, une double ligne de tuiles disposées en arête de poisson. Le reste de l'édifice est de plusieurs époques postérieures.

Eglise de la-Noe-Poulain.—Porte latérale romane bien conservée.

Eglise de St.-Etienne-l'Allier.—Elle date de la deuxième moitié du XIe. siècle. Le clocher, la porte ogivale à colonnes et chapiteaux romans, et les modillons de formes diverses, qui décorent la nef et le chœur, méritent surtout d'être signalés.

Canton de Cormeilles.

Eglise de Morainville.—Son clocher roman est remarquable par l'absence de tout ornement.

Canton de Beuzeville.

Eglise de St.-Maclou.—Elle n'a conservé d'intéressant que son vieux clocher roman.

Eglise de Foulbec.—Son joli portail est le morceau d'architecture le plus curieux qui existe dans nos églises rurales. Il repose sur deux piliers prismatiques complètement chargés d'ornements de haut en bas. Au sommet de l'arcade romane, on voit un agneau pascal et un personnage à cheval, au-dessous desquels voltigent des têtes de chérubins.

Eglise de Fatouville. — Porte latérale d'un beau style roman.

Eglise de Fiquefleur.—Eglise romane en forme de croix.

Note supplémentaire, relative aux restaurations des Eglises.

De tout temps, il a existé des hommes ignorants qui ont défiguré les constructions anciennes sous prétexte de les embellir, et, malgré les efforts de la Société pour la conservation des monuments, ces hommes ont encore parmi nous de nombreux imitateurs, d'autant plus inexcusables, pour la plupart, que les conseils ne leur ont pas manqué.

L'arrondissement de Pont-Audemer est un de ceux qui ont vu le plus de monuments déflorés par la main malheureuse des maçons amateurs. Il n'est peut-être pas une église de cette

circonscription qui n'ait eu à souffrir quelque acte de vandalisme plus ou moins déplorable. Depuis la chute du clocher de l'église de Bourg-Achard, occasionnée par la suppression d'une partie des piliers de soutennement, beaucoup d'autres édifices religieux ont été déshérités de leur solidité ou de leurs ornements les plus curieux, pour les motifs les plus puériles. Je signalerai principalement :

L'église Saint-Germain à Pont-Audemer dont une partie a été murée et dans laquelle on a supprimé deux charmants couronnements d'autel du XVIe. siècle, pour y substituer de la menuiserie de salle à manger ;

L'église de Tourville qui a vu un ignoble badigeon s'étendre sur des groupes de figures fort curieuses, tracées en noir à la voûte du chœur, et représentant des sujets tirés de la bible qui faisaient allusion, à ce que l'on croit, à l'histoire locale de la commune ;

L'église de Selles si inconsidérément *restaurée* que le conseil municipal, poussé par les plaintes de la population, a cru devoir appeler sur cet objet l'attention de l'autorité supérieure ;

L'église de Manneville-la-Raoult de laquelle on a fait disparaître, malgré les murmures des habitants, une vaste cheminée fort ancienne, qui était adossée contre la muraille du portail, à l'intérieur . . . . etc.

Quand l'opposition d'une masse de citoyens est impuissante pour empêcher de tels méfaits, peut-on espérer que des conseils isolés seront entendus ? je ne sais. Toutefois, il ne faut pas cesser d'en avoir l'espérance. Peut-être arrivera-t-il, d'ailleurs, que la divulgation de ces actes de vandalisme imposera quelque retenue à ceux qui en méditeraient de nouveaux.

NOTE

Sur l'Eglise de La Celle-Guenand, adressée par M. Moreau *à M.* de Caumont.

On a signalé l'église de la Celle-Guenand, arrondissement de Loches, département d'Indre-et-Loire, comme datant du VIII[e] siècle.

Permettez-moi de vous adresser à cet égard quelques observations. Je pense que l'église de la Celle-Guenand est très-curieuse, très-digne des regards des amateurs; mais je ne pense pas qu'elle soit du VIII[e]. siècle. C'est à d'autres titres qu'elle mérite tout l'intérêt des archéologues.

Je l'ai visitée pendant un voyage que j'ai fait tout récemment en Touraine. Malheureusement, je n'ai pu prendre ni notes ni croquis; le temps me pressait; et c'est avec le seul secours de ma mémoire que je vais vous en parler. Je tâcherai pourtant que ma description soit exacte, si elle n'est pas aussi complète que je le voudrais.

A mon avis, l'église de la Celle-Guenand est du XI[e]. siècle. Elle a tous les caractères de l'architecture de cette époque.

Elle est bâtie en croix. La façade de l'ouest est percée d'une porte à plein cintre, qui présente trois archivoltes supportées par des colonnes cylindriques. L'archivolte la plus élevée est ornée de masques régulièrement rangés côte à côte; celle du milieu est chargée de sculptures où l'on distingue des enfants qui ne sont pas sans grâce; les ornements de la dernière ne

sont plus reconnaissables. Les chapiteaux des colonnes, mutilés, usés par le temps, recouverts d'une épaisse couche de chaux, n'offrent à l'œil qu'une masse à peu près informe. De chaque côté de la porte, sont deux portes bouchées, aussi à plein cintre, et dont l'unique archivolte s'appuie également sur des colonnes cylindriques. La façade est partagée en deux par un cordon assez saillant, et soutenue par quatre contreforts d'un demi-pied environ d'épaisseur. Ces contreforts s'arrêtent un peu au-dessous du cordon, et par conséquent n'ont que la moitié de la hauteur de la façade. Deux s'élèvent aux extrémités; les deux autres séparent la porte principale des deux portes bouchées, en sorte qu'ils divisent l'étage inférieur de la façade en trois parties d'une égale largeur.

Au milieu du gable s'ouvre une grande fenêtre dont le plein cintre est supporté par deux colonnes cylindriques. Elle est surmontée d'un cordon orné de têtes de clous.

Le plein cintre se rencontre partout dans les ouvertures des constructions primitives. Les fenêtres de la nef et celles du transept présentent les mêmes caractères que la fenêtre de la façade; seulement, celles de la nef sont beaucoup plus petites. Au-dessous de ces dernières courait une espèce de frise, qui n'a pas encore entièrement disparu, et où l'on voit des sculptures bizarres.

Primitivement, le chœur devait se terminer en hémicycle, et être accompagné de deux chapelles également arrondies. On aperçoit encore le mur extérieur de la chapelle de gauche. Ce mur est surmonté d'une corniche que supportent des modillons à faces grimaçantes. A l'intérieur, la chapelle a été bouchée par un mur droit. La chapelle de droite a été remplacée par une sacristie dont les fenêtres à ogives indiquent la date du XIVe. siècle. Le chœur est carré aujourd'hui, sans chapelles

latérales. Il existe dans le pignon une fenêtre à lancettes dont les arcs trilobés ont autant de régularité que de grâce. Mais elle a été bouchée plus récemment en mauvaise maçonnerie, pour servir d'appui à un autel moderne fort insignifiant.

Le clocher s'élève au centre de l'église, ou, pour parler plus exactement, sur le milieu du transept. Il est supporté par quatre piliers carrés et couverts de demi-colonnes engagées d'une forme grossière, et dont les chapiteaux sont sans aucune espèce d'ornement. La voûte est une coupole sexagone, que termine une large ouverture également hexagone. A l'extérieur, le clocher est quadrangulaire, percé sur chaque face de deux fenêtres à plein cintre, avec archivolte. Il est surmonté d'une flèche en charpente. La corniche s'appuie sur des modillons semblables à ceux dont j'ai parlé plus haut. L'escalier forme, à l'angle nord du clocher, une tourelle couverte en pierres, et qui se termine à la base du toit. A je ne sais quelle époque et pour je ne sais quelle raison, on l'a abandonné et l'on a construit un autre escalier dans le mur latéral de la nef, à droite en entrant. Mais l'ancien escalier et la tourelle subsistent dans un bon état de conservation.

Je pense, Monsieur, qu'il est difficile de ne pas reconnaître dans l'église que je viens de décrire, une église du XIe. siècle. Tout dans sa construction primitive lui assigne cette date.

Mais il me reste à vous parler de ce qui, à mes yeux, fait surtout le mérite et l'intérêt de cette église.

Originairement la nef n'était point voûtée. C'est environ un siècle plus tard qu'un seigneur de la Celle pensa à ajouter cette indispensable construction aux constructions primitives. Ce projet n'était pas sans difficultés : les murs de la nef sont d'une assez médiocre épaisseur ; l'arc à plein cintre qui sépare la nef du transept, supportait déjà le clocher ; il pouvait y

avoir du danger à le charger davantage. On pouvait produire par la poussée des voûtes un écartement qui aurait renversé tout l'édifice. Il fallait donc construire une voûte qui ne portât point sur les murs latéraux de la nef, et qui ne touchât même pas au mur intérieur du transept. C'est ce qu'on a fait.

Un mur, percé d'une arcade en tiers point, a été élevé en avant du mur du transept, dont il est éloigné d'un pied environ. C'est ce mur qui, du côté du chœur, supporte tous les efforts de la voûte. Du côté de l'entrée, le mur de la façade de l'ouest, fort épais, soutenu d'ailleurs par quatre contreforts, a été jugé suffisant pour porter une partie du fardeau des nouvelles constructions. On y a rattaché la voûte par des piliers carrés, couverts de demi-colonnes engagées. Puis, dans la nef, quatre piliers d'une énorme grosseur, composés, pour ainsi dire, de piliers accouplés dont les plus saillants sont aussi couverts de demi-colonnes, se partagent le poids des trois voûtes qui abritent la nef toute entière. Chacun de ces piliers vient s'appuyer sur les murs latéraux par un arc en quart de cercle, qui n'est évidemment là que pour prévenir l'écartement de la voûte.

Il est clair pour quiconque examine l'église avec attention, que la voûte est une œuvre ajoutée après coup, et qu'on pourrait l'enlever sans nuire à l'édifice primitif. Pour me servir d'une expression géométrique, elle est *inscrite* dans la nef. Elle y est adhérente, mais elle n'en fait pas partie essentielle.

L'architecture nouvelle appartient au premier âge du style ogival; tous les arcs sont en tiers point. Mais il faut le dire, le travail en est fort grossier. On n'y trouve ni cette élégance, ni cette délicatesse, ni cette légèreté qui sont les caractères distinctifs de l'architecture à ogives. Les nervures des voûtes, maladroitement arrondies, s'appuyent sur de petites colonnes

cylindriques de deux à trois pieds de haut, qui s'élèvent à chacun des angles au-dessus de la corniche qui surmonte les piliers. Les chapiteaux épais et lourds sont chargés de sculptures de la plus détestable exécution et du plus mauvais goût, Le style ogival y soutient fort mal le voisinage du style roman.

La première voûte du côté du chœur est plus longue que les deux autres ; elle se termine en une coupole de forme ovale qui, m'a-t-on assuré, était ornée de peintures à fresque ; mais elle est aujourd'hui enduite d'une couche épaisse de chaux ; et je n'ai pu vérifier le fait.

La clef de la voûte qui est à l'entrée de la nef, est formée d'un écusson aux armes de la maison de Guenand selon toutes les apparences. Cet écusson est porté par un ange aux ailes déployées. L'ange est assez habilement travaillé et rappelle les sculptures de la fin du XII[e] siècle.

Sur le premier pilier à droite, on voit une pierre plate en saillie, qui a certainement dû recevoir une inscription. Mais il est impossible de rien distinguer sous la chaux qui la recouvre.

Voilà, Monsieur, quel est l'état actuel de l'église de la Celle-Guenand. Si j'ai été clair dans ma description, vous pouvez juger du degré d'intérêt qu'elle présente aux archéologues. L'effet général de cette petite église est original et frappe au premier coup-d'œil. Il serait plus remarquable encore si l'humidité du lieu n'avait obligé d'exhausser le sol de sept ou huit pieds, si j'en crois la tradition. Il paraît que dernièrement des fouilles ont fait reconnaître trois carrelages superposés et séparés les uns des autres par un intervalle de quelques pieds. L'église est bâtie sur le bord d'un ruisseau qui devient torrent en hiver. Il y a plusieurs années, l'eau y entra si rapidement

et avec tant d'abondance que le sacristain qui sonnait l'*angelus*, fut obligé de se réfugier sur l'autel.

Vous n'apprendrez peut-être pas sans regret que cette église a été soumise à des mutilations barbares. Sous prétexte de l'assainir, on a élargi les fenêtres de la nef au midi, en enlevant les archivoltes et les colonnes. Une fenêtre du transept a été reconstruite dans un style qui n'a rien ni de l'architecture romane, ni de l'architecture ogivale. Enfin on a ouvert dans le mur qui sépare le chœur de la sacristie, une arcade en tiers-point, qui, en diminuant la force de ce mur, a amené la rupture d'un des piliers qui supportent le clocher, et rendu la chute de la voûte presque inévitable.

C'est une désolation dans le village, dont les habitants sont fiers de leur église. La paroisse n'est pas assez riche pour faire les frais de réparations aussi considérables. Il faudrait que le Gouvernement vînt à son aide. Mais qui le sollicitera pour elle ?

Si l'association pouvait faire quelque chose, je crois que ce serait de l'argent et des soins bien placés. Elle empêcherait la ruine d'une église qui, si elle tombait, ne serait certainement pas relevée par la commune ; car il y a impossibilité absolue.

NOTE

Sur quelques Monuments de Pornic (Loire-Inférieure) ;

Par M. VERGER,

Inspecteur des Monuments historiques de la Loire-Inférieure.

Je viens de faire un séjour d'un mois aux bains de mer à Pornic, petit port à l'embouchure de la Loire sur la rive gauche. J'ai eu occasion d'y visiter plusieurs antiquités assez remarquables ; et en ma qualité d'inspecteur des monuments de la Loire-Inférieure, je me suis permis d'écrire au maire de la commune où elles se trouvent, pour lui en recommander la conservation. Je pense que la Société approuvera cette démarche.

L'église de *Sainte-Marie de Pornic*, à une demi-lieue de Pornic, a été d'abord église d'abbaye avant d'être église paroissiale, et nos chroniqueurs parlent de son existence en 1107. Il est probable qu'elle était bâtie antérieurement. Il existe une porte latérale au sud et une tour carrée au bas de la nef qui pourraient effectivement se rapporter au Xe ou au XIe siècle au plus tard. Nous avons peu de ces constructions dans notre département. Cette porte est à plein cintre, surmontée d'une archivolte unie. Les voussures, au nombre de quatre et formant retraite, viennent se reposer sur des colonnes et sur des piliers carrés aux pieds droits. Deux chapiteaux sont ornés de fleurs assez grossièrement travaillées, et sur un des piliers

sont des figures bizarres et d'un très-mauvais dessin. Deux colonnes sont travaillées : l'une est ornée d'une espèce de torsade circulaire, l'autre d'une torsade en zigzag.

Il reste à la tour deux hauts piliers avec chapiteaux dans le même goût, et l'espèce de corniche qui la termine est soutenue par des figures telles que celles que vous attribuez à certains monuments du Xe. siècle.

Dans le cimetière de cette église est en outre le tombeau d'un guerrier inconnu (1). Il a le costume de chevalier. C'est une large pierre posée au rez de terre, sur laquelle est sculptée ladite figure en demi-ronde bosse. Il y a sur l'entourage, des caractères gothiques que personne encore n'a pu interpréter. Le costume du chevalier et la forme des caractères doivent faire reporter ce monument vers le XIIIe ou XIVe siècle.

Entre Sainte-Marie et Pornic, sur une élévation qui domine le pays et la mer, on voit trois monticules ou *tumuli* faits de main d'homme. Sous le premier se trouve une grotte de 7 à 8 pieds carrés, haute de 4 environ. Elle est formée par des pierres verticales recouvertes d'une énorme pierre plate et brute. Sur le second est un moulin à vent dont les fondements reposent sur de fortes pierres, débris de quelque monument druidique, soit grotte soit dolmen.

Au milieu du troisième monticule est une galerie construite de la même manière que la grotte; au bout de cette galerie est une chambre carrée de 10 à 12 pieds, et haute de 5 à 6. Les pierres qui forment la voûte de la galerie et de la chambre,

(1) Nous avons recherché dans le blason de Bretagne quelles sont les maisons qui portent la croix sur leurs armes, et nous avons trouvé que c'étaient les familles de Vaucouleurs et de Taguené : la maison de Vaucouleurs alliée à celle de Joinville a fourni plusieurs croisés au XIIIe. siècle.

qui ensemble ont environ 30 pieds de long, sont très-grandes. La plus forte a plus de 12 pieds de longueur sur 7 à 8 de largeur. La galerie a une entrée vers l'est et une autre vers le nord.

Beaucoup de nos antiquaires ont décrit de ces monuments qu'on appelle pierres des géants, grottes de fées, etc. Il en existe dans la Bretagne et dans le pays Chartrain, mais je crois que ceux de Sainte-Marie sont les seuls qui existent dans notre département de la Loire-Inférieure; c'est ce qui m'a engagé à écrire au maire, pour le prier de ne pas permettre, si on y fait des fouilles, qu'on renverse les pierres de ces curieux et antiques monuments. Quant à l'église et au tombeau, je l'ai prié d'appeler un architecte quand il y aura des réparations à faire aux parties que je lui ai signalées, dans la crainte qu'un maçon ignorant ne détruise ce qu'il est essentiel de conserver.

DESCRIPTION

Des Voies Romaines du département du Gers, d'après les itinéraires anciens;

PAR M. LE BARON CHAUDRUC DE CRAZANNES,

Inspecteur divisionnaire, Membre correspondant de l'Institut.

Géographie ancienne. — Le département du Gers, centre de l'ancienne Aquitaine-Novempopulanie (1), et dont le territoire possédait les deux capitales successives de cette province *Elusa* (Eauze), la patrie du célèbre Rufin, et *Augusta Auscorum* (Auch) conserve et offre encore aux antiquaires les restes de plusieurs voies romaines dignes de tout leur intérêt.

Nous avons parcouru plusieurs fois l'itinéraire d'Antonin, la table théodosienne ou de Peutinger et Danville à la main, ces lignes de communication entre les divers peuples de la Novempopulanie; nous avons reconnu les positions de leurs mansions, de leurs stations, de leurs camps ou vigies, des ouvrages d'art dont on retrouve les ruines sur leur cours ou dans leur voisinage, et nous en avons fait la description que nous offrons ici à nos lecteurs.

N° I. *Iter à Climberro Lugdunum Convenarum (ex itinerario Antonini Aug.).*

Cette route se dirigeait vers cette dernière ville (St-Bertrand),

(1) *Aquitania tertia; Novempopulania.*

en parcourant le vallon de Pavie (1), et en traversant le territoire de Monlaur, Bernet, Sariac, Castelnau du Magnoac, Mauléon, ville romaine, Gaussan, Notre-Dame-de-Garraison, Villeneuve, Mont-Rejeau, etc.; l'emplacement actuel de Masseube était une forêt nommée dans les titres du moyen-âge, *Manus Silva*, parce qu'elle avait, dit-on, la forme d'une main. Les moines de Berdoues la défrichèrent en 1260, et y établirent un hospice que plusieurs de ces moines habitèrent aux XIII[e] et XIV[e] siècles, et qui fut l'origine de la ville actuelle.

Nous allons donner les positions et les distances de cette voie.

CLIMBERRVM
BELSINVM M. P. (*) XV.
LVGDVNVM M. P. XXIV.

Climberrum. Les manuscrits de l'itinéraire varient beaucoup sur l'orthographe de ce nom de la ville d'Auch. Le manuscrit bandinien porte *Climberrum*, ainsi que le manuscrit de Longueil; mais les manuscrits de Naples et de Paris, portent *Climbrum*, et celui du Vatican, *Cliniberrum (quod à vulgato, littera M in duas secta notum est*, dit Wesseling, *itiner. pag.* 462*)*. Il y a *Cliberre* dans la Table théodosienne de Welser, et *Eliberre* dans le calque de Scheyb. Danville, la Bastie, veulent qu'on lise *Elim-Berris*, comme plus conforme au génie de la langue basque. Ce mot de *berris*, commun aux villes d'Auch et d'Eause Clim-berris, Elusa Berris, se retrouve encore à Lectoure, à Toulouse. Il se traduit par celui de faubourg; le Berri d'Auch et de Lectoure, etc.

(1) Où était assise la ville romaine d'Auch.
(*) *Millia passuum.*

Belsinum. Il y a dans quelques manuscrits *Bersinum Bersino*, nom basque comme l'indique la syllabe *Ber*. Nous pensons donc avec Danville que cette dernière leçon doit être préférée. Ce savant géographe a placé cette position à *Berret*, où l'on reconnaît encore les traces de la chaussée romaine. Il y a des manuscrits qui portent ici le nombre X, d'autres XV. Mais les uns ont supputé la distance d'Auch à Berret en lieues gauloises, et les autres en milles romains.

Lugdunum. Dans plusieurs manuscrits de l'itinéraire on lit *Lugudunum*. « *Quæ lectio mihi placet*, dit Wesseling, *est oppidum à Lugduno lugdunensis Galliæ designamus. Pag.* 457. » Mais la ville de Lyon est aussi nommée Lugudunum sur plusieurs monuments antiques. La ville de Mont-lezun, département de Lot-et-Garonne, porte aussi, dans des titres fort anciens, le nom de *Mons Lugudunum* (*mons* et *dunum* rendent ici deux fois la même idée). Nous ne nous arrêterons pas à discuter sérieusement l'étymologie ou la traduction celtique de *Lugudunum*, *Montagne des Corbeaux*.

N°. II. *A Climberro Aginum. (Ex itiner. Anton.)*

Voici la direction de cette route, en partant d'Auch.—Roquelaure — Puysegur — Montastruc — Bouillas — Lectoure. On peut encore la reconnaître dans presque tous les points, entre ces deux villes; mais elle est surtout remarquable de Lectoure à Agen. Elle est encore très-fréquentée, et on la connaît sous la dénomination vulgaire de *Péyrine* (1). Voici la ligne qu'elle parcourt, de Lectoure à Agen : — Le Pont-de-Pile — le Mont-St.-Martin-Gonegue — Larroumieu — St.-Mezard —

(1) En langue du pays *route pavée*. On la nomme aussi *Peyrine*. C'est le même mot.

la Plume — le Passage-d'Agen. Cette voie est ainsi marquée dans l'itinéraire :

CLIMBERRVM
LACTVRAM, M. P. XV
AGINNVM, M. P. XV.

Lacturam. On peut voir ce que nous avons dit plus haut sur cette capitale des *Lactorates*, à laquelle nous consacrerons aussi une notice particulière dans cet ouvrage.

Aginnum. Ville de la Celtique, réunie au département de l'Aquitaine par Auguste. Nous en avons décrit les antiquités dans un mémoire imprimé à Paris en 1820, chez Smith, in-8°. Elles étaie.t jusques alors en grande partie inédites.

N°. III. *Ab Auscio Vasatam. (ex itiner. à Burdigalâ Hierusalem usque)*.

La route romaine d'Auch à Bazas se fait encore reconnaître facilement dans tout son cours. Dans la partie d'Auch à Eauze, elle circule par Meilhan, où l'on voit encore une tour antique, nommée dans le pays, fanal; Larroque, où l'on remarque également des ruines antiques, et une tour ou fanal de construction romaine; Herbouc, entre St.-Jean-Pontge et Plehot, où l'on distingue aussi des débris de maçonnerie antique, et on traverse la Baïse, sur un pont remarquable par son antiquité; Bronquens; Vic; Lanapax, où les restes de la voie sont remarquables, ainsi qu'un pont de construction romaine, sur le ruisseau de la Vicuse (1); Ramousens; St.-Amand, où l'on a découvert, en différents

(1) Nommé le *pont du Diable*.

temps, plusieurs monuments de l'âge romain; enfin, *Cieutat (civitas)*, l'ancienne cité d'Eause ou *Elusa*.

Voici les nombres et les distances de cette voie marquées par *mutations* (1).

CIVITAS AVSCIVS

MVTATIO VANESIA, LEVG.* VIII.

CIVITAS ELVZA, L. XII.

MVTATIO SCITTIO, L. VIII.

MVTATIO OSCINEIO, L. VIII.

MVTATIO TRES ARBORES, L. VIII.

CIVITAS VASATAS, L. V.

Auscius. On voit par cet itinéraire, que l'on croit avoir été composé vers l'an 333 de notre ère, qu'à cette époque la ville d'Auch, comme la plupart des autres cités des Gaules, avait quitté le nom qui lui était propre pour prendre celui de son peuple.

Vanesia. Cette mutation devait être assez voisine de la rivière de Baïse. *Vanesia* paraît être le même mot que *Baisia*, *Vaisia*; on sait que les peuples de l'Aquitaine ont de tout temps changé le *B* en *V*, et réciproquement. Plusieurs lieux placés sur cette rivière portent encore son nom, tels que l'Isle-Baïse, St.-Paul-de-Baïse, etc. Wesseling a pensé que *Vanesia* pourrait être Vic-Fezensac, Danville, St.-Jean-

(1) Les distances de cet itinéraire sont ainsi indiquées, parce qu'il était destiné à un tout autre usage que l'itinéraire d'Antonin et la carte Théodosienne, où les distances sont marquées par les *mansions* ou gîtes d'étapes des troupes en campagne.

* LEVGæ, du celtique *leu*, *lew*, *leug*, dont les Romains firent *leuga*.

Pontge; M. Walckenaer a cru devoir placer cette position à Lésian.

Elusa. Voyez ce que nous avons déjà dit de cette ville. Nous lui consacrerons une notice à part dans la suite de cet ouvrage. Nous remarquerons ici qu'il faut prendre cette position à *Cieutat*, et non sur l'emplacement de la ville actuelle, qui n'était qu'un faubourg de la cité métropolitaine des *Novempopuli*.

Scittium. Danville a fort bien prouvé qu'il fallait lire *Sottium* ou *Sotium*, l'ancienne capitale ou chef-lieu du peuple *Sotiate*, dont il a déjà été question fort au long dans cet ouvrage. La distance de Sos à Eauze, qui est évaluée de 9 à 10,000 toises, convient, à une fraction de lieue près, dit M. Danville, au calcul des huit lieues gauloises, savoir, 9,072 toises. Un *o* mal formé, ajoute ce célèbre géographe, a pu donner lieu de faire les deux lettres *CI*, et d'écrire *Scitium* pour *Sotium* (*Voyez la notice de l'ancienne Gaule*). La partie de la voie qui passe à Sos et dans la lande qui en porte le nom, est dans un état de parfaite conservation.

Oscineio. Le lieu d'Esquies, selon Danville. D. Martin avait placé cette mutation à Losse.

Vasatas. On voit que la ville de Basas, comme celle d'Auch, avait abandonné son nom particulier *Cossio Cossium* (qui se retrouve encore dans celui de *Cousiots*, donné aux habitants des Landes), pour prendre celui du peuple dont elle était la capitale.

N°. IV. *Ab Auscio Tolosam*. (*ex itin. à Burd. Hierus. usque*).

On remarque encore des traces sensibles de cette voie

aux environs d'Aubiet et de Marsan, où la chaussée romaine est assez bien conservée en plusieurs endroits. En voici les mutations et les nombres :

CIVITAS AVSCIVS.
MVTATIO AD SEXTVM, L. VI.
MVTATIO HVNGVNVERRO, L. VII.
MVTATIO BVCCONIS, L. VII.
MVTATIO AD IOVEM, L. VII.
CIVITAS THOLOSA, L. VII.

Ad sextum sous-entendu, *lapidem*. C'est-à-dire, à la sixième pierre ou borne ; la 6e. lieue gauloise, en partant d'Auch. Cette ville use ici du privilége des capitales de peuples, de compter les distances à partir de leur position. Danville place cette mutation à Gimone ; mais l'emplacement de cette ville n'était encore, au XIIe. siècle, qu'une forêt nommée *Plana Silva*, qui, à cette époque, fut défrichée par les moines de saint Bénoît, seigneurs de Gimone jusqu'au moment de la révolution. Cette petite ville a pris son nom de la rivière de Gimone qui l'arrose.

Hungunverro. Selon Danville, Giscaro. Il existe encore dans la direction de cette voie et le voisinage de la route actuelle un lieu appelé les *Hugons*, nom qui a beaucoup d'analogie avec celui de *Hungunverro*.

Bucconis, position dont le nom se retrouve dans celui de la forêt de Bouccone, qui borde encore, à gauche, la grande route dans le lieu, et est une indication précieuse du cours de l'ancienne voie sur ce point.

Ad Iovem. Lêguevin, d'après Danville et mon savant confrère et ami, M. Dumège. Pour peu que le calcul des distances s'y prêtât, nous préférerions placer cette position à la

Salvetat ou à la *Sauvetat*, sur la voie, à côté de Lêguevin. Malgré l'ingénieuse opinion de M. Dumège sur l'origine de ce dernier mot, en patois de la localité, *Leougo-bin*, nous pensons qu'il faut en chercher uniquement l'étymologie dans le latin ou le roman, *leuga bina*, qui indique la distance de cette position à Toulouse, deux lieues ordinaires du pays.

On trouve dans les itinéraires romains plusieurs lieux indiqués sous la dénomination de *ad Jovem*. Quelque temple, quelque oratoire ou simplement quelque autel consacré à Jupiter leur aura donné ce nom. « Les temples, dit Dom « Martin, étaient souvent à la porte ou à l'entrée des fau- « bourgs de quelque ville remarquable. » C'est ce qui avait lieu ici par rapport à Toulouse. Le mot *sauvetat* indique toujours un lieu où il a existé un temple ou un autel, et plus particulièrement dédié à Jupiter, ce dieu ayant le surnom de *salvator* : Jupiter sauveur.

Tholosa. La Table théodosienne supprime la lettre *h*, ce qui est plus conforme à l'orthographe reçue.

N°. V. *Alio itinere à Cliberre (vel ab Auscio), Tolosam (ex Tabul. Peuting).*

CLIBERRE,
CASINO-MAGO, M. P. XV.
TOLOSA, M. P. XXVIIII,

Danville, dans sa notice de l'ancienne Gaule, pense que cette route n'avait rien de commun avec celle indiquée N°. IV., *(itinéraire de Bordeaux à Jérusalem)*, et dont on voit encore des vestiges près d'Aubiet, à trois cents pas de ce lieu, sur la gauche en partant d'Auch, et qu'elle ne conduisait pas en ligne droite à Toulouse. Les nombres rapportés dans la Table

de Peutinger, excèdent ce qu'il y a d'espace entre Auch et Toulouse; et l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem ne compte que 34 lieues gauloises, au lieu de 44 que donne la Table (1).

Ce qui a déterminé, ajoute Danville, la direction donnée à cette route par *Casino-Mago*, c'est la communication de ce lieu avec un autre nommé *Aquis*, à la droite de Toulouse.

Casino-Mago ou *Casino-Magus mansio* ou position intermédiaire où aboutissait la voie par Pessan, Fanjaux *(fanum Jovis)*, Pontéjac, Laurac, le Bézeril, en partant d'Auch, est vraisemblablement Casaux sur la Save, et plus particulièrement Caumont (2), château fortifié du moyen âge; selon toutes les apparences, un *Castrum* était situé dans cette commune au Bas-Empire. On remarque à Caumont des murs et des restes de constructions romaines qui attestent son ancienne importance, et l'on y découvre souvent des médailles impériales.

Cette route à Casaux se divise en deux branches, dont l'une se dirige sur le pays de Comminges ou des *Convenæ*, et l'autre a sa direction un peu à droite de Toulouse, vers le point de *Sèches* ou *Seysees* (les *Aquæ siccæ* de l'itinéraire d'Antonin) (3).

On a déjà vu que le *Cliberre* de la Table est Auch.

(1) Pourvu, toutefois, que la supputation des distances ait eu lieu en milles romains et non en lieues gauloises sur cette carte, ce dont on a de nombreux exemples, bien que cette dernière mesure itinéraire fût la seule admise dans l'Aquitaine; car, dans le dernier cas, les 44 milles entre les deux cités ne feraient que les 34 lieues gauloises de l'itinéraire de Jérusalem.

(2) C'est l'opinion de M. Walckenaer.

(3) La dénomination seule d'*aquæ-siccæ*, qui annonce des eaux desséchées, c'est-à-dire quelque dessèchement de marais

N°. VI. *A Cliberre aquas (Convenarum).* (*ex Tabulâ Peutingerianâ.*)

CLIBERRE
CASINO MAGO, M. P. XV.
AQVIS, M. P. . . .

La position d'*Aquis* sur la Table, et la direction que prend à *Casino Mago* (Casaux ou le château de Canmont) la route qui y conduit, sont une forte présomption et nous donnent la presque certitude que ces Eaux sont les *Aquæ Convenarum* de l'itinéraire d'Antonin *(ab Aquis tarbellicis Tolosam)*, dont le géographe Strabon fait également mention, surtout si, avec Danville et M. Dumège, on place leur source à *Capbern* (1), localité importante dans l'antiquité, par ses thermes connus et fréquentés des Romains.

où d'eaux stagnantes, suffit pour indiquer qu'il ne peut y avoir d'identité entre cette mutation de la route de Toulouse à *Beneharnum*, position sans importance de cette ligne, et les bains ou thermes d'*Aquis* auxquels aboutit une des branches de notre voie, et qui dans la Table Théodosienne sont indiqués par la présence d'un de ces bâtiments carrés toujours figurés sur cette carte pour indiquer un établissement thermal.

(1) Il faut pourtant reconnaître qu'il est à peu près impossible de s'assurer complètement du nom et de la position de l'établissement thermal indiqué ici dans la Table Théodosienne, la distance de *Casino-Mago* à *Aquis* n'y étant pas marquée, et le nom tout court d'*Acquis* pouvant également convenir à plusieurs localités pyrénéennes assez rapprochées les unes des autres, où il existait déjà des établissements semblables et en réputation à l'époque de la domination romaine, dans les districts limitrophes des *Convenæ*, des *Bigerrones*, etc., comme *Encausse*, *Barbazan*, *Capbern* (dont il est ici question), *Bagnères de Luchon* (*ilixo* ou *lixo*), *Bagnères de Bigorre* (*vicus aquensis*, dans des inscriptions romaines), *etc.*

Nous venons de dire qu'à Cazaux l'un des segments de la voie *Cliberre*, qui s'y divisait en deux branches, se dirigeait vers le pays des *Convenæ* et le traversait (1).

Cette route encore viable et fréquentée (car il est facile de reconnaître, à l'inspection des lieux, que la voie existante ne doit guère, dans aucune partie de son cours, s'écarter de l'ancienne), après avoir longé la rive droite de la Save, depuis *Casino-Mago* jusques à l'Ile-en-Dodon où elle traversait cette rivière pour suivre encore son littoral sur la gauche jusques à Saint-Sabin, regagnait de nouveau l'autre rive sur ce point, et se jetant dans les terres, vers la droite, circulait par Boulogne, Gensac, Notre-Dame-de-Garraison, Uglas, Lanemezan, d'où elle parvenait à Capbern, les *Aquæ Convenarum* (2).

(1) Cette voie de Toulouse à *Aquis* par *Casino-Mago*, était particulièrement à l'usage des *Tolosates*. Elle était inutile aux *Ausci* et surtout aux habitants de *Climberris* ou *Cliberre* qui en avaient une plus courte et plus directe partant de leur ville pour se rendre aux *Aquæ Convenarum* (la voie de *Climberrum* à *Lugdunum* par *Belsinum*, N°. 1).

La véritable indication de cette voie de *Cliberre* à *Aquis* par *Casino-Mago* serait donc

TOLOSA,
CASINO-MAGO, M. P. XXVIIII
AQVIS, M. P.

car cette ligne était plus directe pour les Toulousains que celle de Tolosa à *Aquæ Convenarum* par *Aquæ Siccæ*, *Vernosole*, *Calagorris*, *Lugdunum Convenarum* (Itin. d'Antonin),

(2) Elle continuait son cours vers *Cieutat* (civitas), et aboutissait à Bagnères de Bigorre *(aquensis vicus)*. A *Cieutat* elle offre de beaux restes de sa chaussée.

Ces circonstances et l'absence des mesures itinéraires, entre *Casino-Mago* et *Aquis* rendront toujours les géographes per-

N°. VII. *A Cliberre Elusam (ex Tab. Peut.).*

Cette route nous paraît être la même que celle N°.III, malgré l'excédant de trois lieues gauloises qu'offrent les nombres de cette dernière; mais cet excédant peut provenir de quelque erreur de copiste dans les anciens manuscrits de la Table de Peutinger, ou bien encore de quelque différence dans la supputation des distances itinéraires en milles romains et en lieues gauloises, et l'on sait d'ailleurs toutes les fautes en ce genre dont fourmille la carte dite de Peutinger. La parfaite connaissance que nous avons des localités, nous donne la certitude qu'il n'existe point deux voies romaines d'Auch à Eauze. Voici les indications de celle marquée dans la Table.

CLIBERRE
BESINO, M. P. XIII.
ELVSA M. P. X.

Besino. Dans quelques manuscrits, on lit *Besinum*. Wesseling, frappé de l'analogie de ce nom avec celui de *Belsinum* ou *Bersinum*, position intermédiaire entre Auch et Saint-Bertrand-de-Comminges, itinéraire d'Antonin (*suprà*, N°. I.), a pensé que c'était une seule et même mansion; mais la différence de direction des deux routes ne permet pas d'embrasser cette opinion. *Besino* ou *Besinum* doit aussi tirer son nom de la rivière de Baïse. Dans son voisinage, on trouve encore, non loin de cette ligne, un lieu assez considérable et fort ancien, nommé *Basian*; un autre

plexes entre *Aquæ Convenarum* et *Aquensis vicus* lorsqu'ils auront à fixer cette position d'*Aquis* de la Table de Peutinger.

Bésiée, etc. C'est toujours près de cette rivière qu'il faut chercher cette position, comme celle de *Vanesia*.

Clusa, d'après la copie de Welser. Dans le calque de Von-Scheyb, *Elusa*.

N°. VIII. *A Lactora Tolosam (ex Tabul. Peuting.)*.

Cette voie, qui subsiste encore dans presque toute son étendue et qui est très-bien conservée en plusieurs endroits, suit la direction suivante : Lectoure, Saint-Clar, Tournecoupe, Briquemont, Cox, Saint-Paul, Toulouse.

Elle est ainsi indiquée dans la Table de Peutinger :

LACTORA,
SARTALI, M. P. XVI.
TOLOSA, M. P. XX.

Sartali. Saint-Clar (1). Danville a placé cette position à Sarraut. Dans le calque de Von-Scheyb, ce mot est à moitié effacé, et on ne peut lire que SA . . ALI. Nous remarquerons aussi que dans le calque de Von-Scheyb, premier segment, au lieu de LACTORATES NAVCI que portent la copie publiée par Velser et par suite presque toutes les éditions de cette Table, on lit LACTORATES AVCI. La carte, dans cet endroit, a beaucoup souffert ; mais il est évident qu'en rétablissant les lettres qui ont disparu, il faut écrire LACTORATES AVSCI, nom des deux peuples dont les territoires se touchent et les cités se suivent *(route d'Agen à Auch)*, et non LACTORATES NAVCI, comme les anciens éditeurs. L'*N* du mot AQVITANIA (figuré en très-gros caractères sur le segment) qui se trouve placée entre les mots *Lactorates* et *Ausci* sur la copie de Velser, a été l'origine de cette leçon vicieuse qui a si fort embarrassé les commentateurs et les géographes.

(1) M. Walckenaer.

EXTRAIT

Du Procès-verbal des Séances générales tenues à Clermont (Puy-de-Dôme), les 7, 8 et 9 septembre 1838, pendant la durée du Congrès scientifique de France, par la Société pour la conservation des Monuments.

Séance du 7 septembre 1838.

La séance est ouverte à sept heures du soir, dans la grande salle de la bibliothèque publique de Clermont. Plus de 500 personnes notables de cette ville et les membres du congrès scientifique de France occupent dans la salle les places qui leur ont été destinées. — Le bureau se compose de MM. *de Caumont*, directeur; *Bouillet*, inspecteur de la division de Clermont; *de La Saussaye*, inspecteur divisionnaire remplissant les fonctions de secrétaire-général; *Tailhand*, président à la Cour royale de Riom; *Grasset*, inspecteur des monuments de la Nièvre; *Chevreaux*, d'Evreux, membre du conseil. — Mme. la marquise *de Salvert*, de Riom, membre de la Société, est priée d'occuper un fauteuil au bureau.

Parmi les membres de la compagnie étrangers à la localité, on remarque MM. Hunault de la Peltrie, d'Angers, Pollet, de Lyon, Alonzo Péan, de St.-Aignan (Loir-et-Cher).

M. de Caumont ouvre la séance par un rapport sur les travaux de la Compagnie; il annonce qu'une somme de 400 fr. a été mise par le conseil, à la disposition des membres, pour

être employée à des restaurations dans la division de Clermont; qu'en outre, une médaille sera décernee à l'architecte qui aura le mieux compris le moyen âge dans le centre ou le midi de la France.

M. Bouillet, inspecteur de la division de Clermont, donne lecture d'un mémoire sur la statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme. Les différentes richesses archéologiques de ce département sont successivement passées en revue par M. Bouillet; leur classification établie avec soin et les divers genres d'intérêt qui les recommandent, appréciés avec critique et discernement. M. Bouillet a joint à son travail une carte sur laquelle on peut connaître, à l'aide de signes de convention, les monuments que l'on rencontre dans chaque localité, l'époque à laquelle ils appartiennent, etc., etc. Le mémoire de M. Bouillet excite vivement l'intérêt de l'assemblée. La lecture en sera continuée à la séance du lendemain.

M. de Caumont demande s'il ne serait pas utile de provoquer, de la part de l'administration locale, la disposition d'un édifice destiné à réunir les objets d'antiquité recueillis dans le pays.

M. Gonod répond que l'Administration a le projet d'affecter une partie des bâtiments des halles à l'établissement d'un musée, et qu'en attendant, les objets qui devront y être déposés seront placés dans des locaux dépendant de la bibliothèque publique.

M. Bouillet demande que les secours offerts par la Société, pour la conservation des monuments de Clermont, soient appliqués à la restauration de l'église de Mozat. La discussion est ouverte sur l'emploi de ces fonds.

M. Thévenot cite l'église de N. D. du Port, comme le monument le plus recommandable sous le rapport de l'art.

Plusieurs membres font observer que cette église a été classée parmi celles qui exigent le plus promptement les secours dont dispose le Ministre de l'intérieur ; que d'ailleurs, les réparations que demande un édifice aussi important sont telles que le secours offert par la Société serait insuffisant.

M. Malley, architecte, expose que l'église de Merdogne possède un portail de l'époque romane primaire, masqué aujourd'hui par des constructions qu'il serait utile d'abattre. On conserverait ainsi et on ferait connaître en même temps un échantillon curieux et complètement ignoré du style roman le plus anciennement employé dans l'Auvergne.

M. Hunault de La Peltrie désirerait que l'on choisît d'abord les monuments situés le plus près des grandes routes ou des endroits fréquentés, afin que ces restaurations fussent plus connues et plus appréciées.

M. Malley fait observer que l'église de Merdogne se trouverait justement dans la condition la plus favorable à cet égard, car elle est située près de la montagne de Gergovie, l'un des lieux de l'Auvergne qui est le plus constamment l'objet de la curiosité des voyageurs.

M. Grasset, de Mauriac, appelle l'attention de la Société sur l'église de St.-Nectaire.

M. Bouillet observe que cette église dépend de l'arrondissement d'Issoire et qu'elle a été classée parmi les monuments qui doivent être réparés par les soins du ministère de l'intérieur ; qu'en outre cet arrondissement possède trois correspondants du ministère, tous fort zélés, et que l'on peut se fier à eux pour rappeler l'attention du ministre sur les promesses qui ont été faites en son nom.

M. de Lalo discute les différentes demandes adressées à la Société ; il appuie celle relative à l'église de Merdogne, en

faisant surtout valoir cette circonstance, que la somme offerte par la Société serait suffisante pour exécuter les travaux de restauration de cette petite église, tandis qu'elle serait tout-à-fait hors de proportion avec les réparations considérables que réclament les autres églises dont il a été question.

Après de nouvelles observations, présentées par M. l'abbé Croizet, MM. Thévenot, Malley, et plusieurs autres membres, la Société décide que la question ne sera résolue qu'après l'examen qui pourra être fait de ces différents monuments, pendant les excursions proposées par le congrès scientifique.

M. de Caumont demande qu'une enquête soit faite à l'égard des réparations et restaurations qui ont pu être exécutées depuis quelque temps dans le département du Puy-de-Dôme; il en serait rendu compte à la séance du lendemain; et l'opportunité et le mérite de ces restaurations seraient appréciés par la Société.

La séance générale est levée à neuf heures. La Société se forme en comité secret pour s'occuper de plusieurs questions administratives.

M. Galeron, de Falaise, dont la Société a eu récemment à déplorer la perte, est remplacé en qualité d'*Inspecteur du département de l'Orne*, par M. de La Sicotière, d'Alençon. M. Pollet, architecte à Lyon, est nommé *Inspecteur des monuments du département du Rhône*.

M. Malley présente à la Société les premières livraisons d'un ouvrage sur les églises romanes du Puy-de-Dôme. Des remercîments lui sont adressés et une commission composée de MM. Chevereau, Grasset et de la Saussaye, est chargée de faire un rapport sur cet ouvrage.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Séance du 8 septembre.

Présidence M. de Caumont, directeur.

La séance est ouverte à huit heures. Le bureau est composé comme à la séance de la veille. M. le président invite à venir y prendre place M. l'abbé Tournesac, inspecteur du département de la Sarthe, arrivé récemment à Clermont, et M. Pollet, nouvellement promu au titre d'inspecteur du département du Rhône.

Le conseil de la Société ayant décidé la veille, que M. Pollet, de Lyon, recevrait la médaille destinée à l'architecte qui aurait le mieux compris le moyen âge dans le centre ou le midi de la France, M. le président remet la médaille à M. Pollet, et dans une courte allocution rappelle tous les services rendus à l'art par cet habile architecte, qui, élevé, comme les autres, dans l'étude et l'admiration exclusives du style romain, a été l'un des premiers à s'en affranchir et à revenir vers l'ancienne école nationale, à la comprendre et à l'imiter dans les restaurations et les constructions qui lui ont été confiées. M. Pollet a déposé sur le bureau de la Société un grand nombre de plans et de dessins de différents travaux exécutés par lui, et qui justifient pleinement le témoignage de haute estime que la Société a voulu lui offrir.

M. Bouillet achève la lecture de son mémoire sur la statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme. Cette dernière partie excite au même point que la première l'attention de l'assemblée.

M. le président adresse au nom de la Société des éloges à M. Bouillet, pour avoir répondu d'une manière aussi com-

plète aux demandes qu'elle avait faites de travaux semblables. M. de Caumont loue particulièrement la carte dressée par M. Bouillet, et la recommande à l'attention de ceux qui entreprendront des statistiques monumentales.

M. le Dr. Hunault cite un travail semblable à celui de M. Bouillet, exécuté à Angers par M. Godard.

M. Ardant cite également un ouvrage de M. Allou, sur la statistique du département de la Haute-Vienne et accompagné d'une carte tracée sur un plan analogue à celui de M. Bouillet.

M. le président répond à ces observations, en rappelant qu'il n'a nullement prétendu donner la priorité absolue au mémoire de M. Bouillet, mais seulement le présenter comme le premier qui ait été rédigé d'une manière aussi complète, parmi ceux adressés à la Société sur la demande qu'elle en avait faite.

On adopte la proposition faite par M. Tailhand, de demander que le mémoire de M. Bouillet soit inséré dans le bulletin.

L'ordre du jour appelle la lecture des rapports sur les restaurations exécutées aux monuments historiques dans le centre et le midi de la France.

M. Thévenot expose que la restauration de l'église de Belley qui devait être confiée aux soins de M. Pollet, lui a été retirée par suite des changements survenus en 1830, dans l'administration locale. Les architectes chargés maintenant de cette restauration, n'ont nullement compris leur mission et ont complètement défiguré cette église. On gémit de voir livrée aux mêmes mains la cathédrale de Lyon. Des trois églises romanes de cette ville échappées aux Vandales de 93, une seule, celle d'Ainay, a dû sa conservation à M. Pollet; les deux autres disparaissent sous les coups des artistes déjà

signalés par M. Thévenot, car la manière dont ils exécutent leurs travaux équivaut à une destruction.

La Société prenant en considération les faits graves qui viennent de lui être révélés, arrête que le rapport de M. Thévenot sera adressé au Ministre de l'intérieur.

M. Tailhand, dans une communication verbale, fait connaître les différentes positions occupées par les anciens châteaux de l'Auvergne. L'observation de ces positions et de leurs rapports entre elles ont conduit M. Tailhand à penser qu'ils avaient été établis de manière à combiner des signaux qui produisaient à peu près l'effet de nos télégraphes, qui continuaient en même temps le vieux système gaulois des criées et des feux allumés sur les hauteurs, et permettaient de faire parvenir les nouvelles avec une célérité extraordinaire, dont César nous a conservé le souvenir. M. Tailhand prend occasion de ses recherches sur les châteaux forts, pour rectifier quelques idées populaires à l'égard de ces forteresses. Usant des lumières de la critique moderne, qui a fait avec indépendance la part des avantages et des inconvénients des différents systèmes politiques passés sur le sol de la Gaule, M. Tailhand fait voir que ces châteaux forts, qui devinrent plus tard un objet d'effroi pour les populations, étaient, dans le principe, des lieux de refuge et de protection que ces populations élevaient elles-mêmes avec empressement, et pour lesquels elles fournissaient une garde ou guet, comme on disait alors. Il a représenté les châtelaines écoutant les récits des troubadours, et s'occupant des jeux des ménestrels et des jongleurs; le châtelain combattant dans les joûtes et les tournois, en présence des dames et pour en obtenir les suffrages, passage des mœurs rudes et grossières de la féodalité aux habitudes chevaleresques de la renaissance.

L'éloquente improvisation de M. Tailhand, qu'il serait impossible de reproduire dans un procès-verbal, est accueillie par les applaudissements unanimes de l'assemblée.

M. Ardant dépose sur le bureau une statuette en bronze, d'un travail très-remarquable. Cette statuette a été trouvée, il y a quelques années, dans le département de la Creuse, près d'un autel votif élevé à Mercure présidant aux grands chemins qui favorisent les relations commerciales des peuples. MERCURIO VIATICO, portait l'inscription de l'autel. Près de là encore furent rencontrées des patères et autres instruments du culte de Mercure, ainsi que l'inscription *Deo Mercurio* sur l'une des patères. Quoique la statuettte soit aujourd'hui dépouillée de ses attributs, son attitude, la position des bras et des mains font bien voir qu'elle tenait la bourse et le caducée. En outre, la ressemblance de cette statuette avec la statue en argent découverte à Berthouville, achève de justifier la conjecture de M. Ardant dont le mémoire adressé à l'Académie des inscriptions, à l'époque de la découverte de la statuette qu'il a mise sous les yeux de la Société, obtint une médaille d'or.

M. Ardant présente également une petite victoire antique en argent.

M. Tailhand pense que cette dernière figurine représente une fortune.

La séance est levée à 10 heures.

Séance du 9 septembre.

Présidence de M. de Caumont.

MM. le baron DE TALAYRAT, de Brioude, et GARNIER, d'Amiens, sont proclamés membres de la Société et invités à siéger.

M. de Caumont prend la parole pour rendre compte, au nom de Mme. la marquise de Salverte, d'une découverte importante faite à Alluye, en Nivernais, par M. de Chassy, son gendre. Il a été trouvé dans cette commune des vestiges d'une *villa* dont les murs, encombrés de terre, ont été retrouvés jusqu'à une profondeur de sept pieds. Huit appartements contigus ont déjà été déblayés, et ont offert un grand nombre de placages peints, de poteries brisées et des médailles de l'époque des Antonins. Ce qui a surtout fixé l'attention de M. de Chassy, ce sont : d'abord, une statuette en pierre de sept à huit pouces de hauteur, représentant un Mercure assis, ayant à ses pieds un coq, une tortue et un chien (la tête de la statuette était fortement endommagée); plusieurs figurines en terre cuite d'une plus petite dimension et couvertes du *bardo-cucullus*, des médailles et d'autres objets. Deux voies romaines se croisaient dans le voisinage. Quand les moissons commencent à mûrir, on reconnaît facilement les traces de plusieurs murailles souterraines. M. de Chassy se propose de continuer l'an prochain ses fouilles.

M. Gonod présente à la Société un marbre tumulaire, très-remarquable sous les trois rapports : paléographique, philologique et symbolique. En effet, l'inscription de ce marbre datée de 1270, offre un spécimen très-beau des caractères lapidaires de cette époque ; elle porte plusieurs lignes en langue vulgaire du XIIIe. siècle, et est surmontée de deux anges tenant dans un linceul une figurine qui représente l'ame de la personne inhumée.

M. Pollet lit un mémoire intitulé : *Esquisse de l'état des arts à Lyon.*

M. de la Saussaye présente ensuite un rapport sur l'ouvrage de M. Mallay, intitulé : *Essai sur les églises romanes et romano-byzantines du département du Puy-de-Dôme.*

Dans son rapport, M. de la Saussaye fait remarquer que l'étude de l'art français a pris un tel développement, qu'il n'y a plus de province en arrière du mouvement général qui nous porte à décrire et à conserver nos anciens édifices nationaux. Il rapporte à M. de Caumont, à son cours d'antiquités monumentales et à la fondation de la Société qu'il dirige, le zèle qui se manifeste de toutes parts pour recueillir nos souvenirs d'histoire liés à nos monuments d'art. Il pense que le nom de M. de Caumont restera attaché à une époque que l'on pourrait appeler la *Renaissance de l'art français*. M. de la Saussaye continue ainsi son rapport :

« Parmi les ouvrages que le renouvellement des études de « l'art français a produits, celui dont la commission a dû « s'occuper, mérite une grande somme d'éloges. C'était, sans « doute, un véritable bonheur pour M. Mallay, que de se « trouver dans un pays si bien partagé en édifices des pre« miers temps de notre architecture ; mais M. Mallay a mon« tré aussi un véritable talent dans sa manière de les dessiner « et de les décrire. Quatre livraisons de l'importante publi« cation de notre collègue sont déjà parues ; elles contiennent « les plans, coupes et élévations de la curieuse église de « Notre-Dame-du-Port, et de celles de Merdogne, de Bellaigne « et d'Issoire. Tandis que les dessins nous font connaître avec « une scrupuleuse fidélité, ces monuments dans tous leurs « détails, le texte nous offre les dates des différentes construc« tions, étudiées dans le style même qui les caractérise, quand « elles ne peuvent être tirées des chartes ou des historiens. Ces « divers points de discussion sont recherchés avec bonne foi, « et décidés avec une saine critique. »

M. de la Saussaye lit ici quelques passages de la préface de l'auteur, et termine ainsi : « La commission à laquelle vous

« avez remis le soin de juger l'ouvrage de M. Mallay, m'a « chargé, messieurs, de vous exprimer l'estime toute parti- « culière qu'elle fait de cette publication ; elle nous prie de « la recommander à tous les hommes voués à l'étude de nos « antiquités nationales, et même de le présenter comme un « modèle bon à suivre par ceux qui veulent publier des tra- « vaux semblables. »

M. de Caumont consulte M. Bouillet pour fixer le nombre des départements qui composeront la circonscription de l'inspection divisionnaire qui lui est confiée. D'après les observations de celui-ci, cette circonscription est limitée aux quatre départements composant l'ancienne Auvergne.

La lecture d'un mémoire de M. Gonod sur la cathédrale de Clermont, excite l'intérêt de l'assemblée. L'impression de ce mémoire est votée par les membres de la Société.

M. de Caumont, après avoir adressé des remercîments à M. Gonod pour les recherches auxquelles il s'est livré à l'égard de l'histoire de la cathédrale de Clermont et de ses évêques, recommande à l'attention des antiquaires la recherche des relations des visites pastorales faites dans les diocèses. On trouve dans ces relations des renseignements précieux sur beaucoup d'anciens usages que l'on chercherait vainement ailleurs.

M. de la Saussaye appuie cette observation.

M. Chauvassaigne demande que la Société émette le vœu que l'administration fasse dégager la cathédrale des constructions qui sont appuyées le long de ses murailles et que la salle de spectacle n'occupe plus, au mépris de toutes les convenances, le bâtiment voisin de l'église. — La demande est adoptée.

La séance est terminée par la lecture d'une pièce de vers, par M. le baron de Talayrat.

M. de Caumont déclare closes les séances publiques de la Société pour la conservation et la description des monuments historiques à Clermont.

Séance administrative du 10 septembre.

La Société s'est réunie en séance particulière le 10 septembre ; elle a décidé que la somme de 400 fr. dont elle pouvait disposer pour les monuments de l'Auvergne, resterait entre les mains de l'inspecteur divisionnaire qui, de concert avec les membres de sa division, aviserait à lui donner la destination la plus utile.

Sur la proposition de M. Hunault, la Société a décidé que les membres qui ne sont pas abonnés au bulletin recevront un rapport annuel sur l'état de la caisse.

M. l'abbé Croiset a déposé sur le bureau deux petites tables de marbre, qui étaient incrustées sur de grandes pierres tombales dont l'abbé Lebœuf a rapporté les inscriptions. Il a remarqué que les squelettes enfermés dans les tombes étaient enveloppés d'argile rouge et verte, et qu'au-dessus de l'argile était une couche de mortier. Le reste de la tombe était rempli de terre, de débris de briques et de tuiles à rebords. Il a encore remarqué qu'il y avait des tombes qui renfermaient plusieurs squelettes.

M. Mallay a lu une notice sur la chapelle de Vic-le-Comte.

Ont été proclamés :

Inspecteur des monuments du département du Cantal,
M. DE LALOT, procureur du roi à Mauriac ;

Inspecteur des monuments du département de la Lozère,
M. MALLAY, architecte à Clermont ;

Membres de la Société :

MM. GONOD, de Clermont ;

Mathieu, de Clermont ;

Adrian, de Lezou (Puy-de-Dôme).

Bottin, de Paris, ancien secrétaire de la Société royale des antiquaires de France.

Séance du 11 septembre.

M. Grasset, maire de Mauriac (Cantal), a été proclamé membre de la Société.

M. Mallet a présenté une notice sur plusieurs monuments religieux du département de la Lozère.

Diverses communications ont été faites par MM. Tailhand, Grasset, de Mauriac, de Lalot, de Mauriac, et Gonod, de Clermont.

L'inspecteur divisionnaire remplissant les fonctions de Secrétaire général.

L. de La Saussaye, de Blois.

UN MOT

Sur les Antiquités de Genève, de Lausanne et d'Avenches (Suisse);

PAR M. DE CAUMONT.

GENÈVE.—La ville de Genève, comme toutes les anciennes villes romaines, offre des inscriptions antiques éparses qu'il serait curieux de réunir dans un musée. La plupart de ces inscriptions ont été publiées par Spon et par Orelius. D'autres cependant, en petit nombre, il est vrai, sont encore inédites. Il y a lieu d'espérer que la Société Archéologique qui vient de se former pour la recherche des antiquités du canton de Genève s'occupera de ce travail. Déjà, ainsi que je l'ai appris de M. Duby, on a pensé à enlever des soubassements de la cathédrale plusieurs pierres antiques qui ont été employées dans la maçonnerie et il paraît que le Conseil de régence a autorisé cet enlèvement qui sera fait du reste avec toutes les précautions nécessaires pour que le monument n'en éprouve aucun mal. Il est inutile de dire que d'autres pierres seront immédiatement replacées dans les vides qui résulteront de cet enlèvement. Les inscriptions qui se trouvent dans les soubassements de l'Hôtel de Ville et celles qui ont été incrustées dans les murs de plusieurs maisons pourraient être enlevées de la même manière, et la ville de Genève posséderait alors un musée lapidaire qui offrirait presqu'autant d'intérêt

que ceux de Manheim, de Mayence et de Spire dont j'ai parlé dans le 3e. volume du Bulletin.

Déjà quelques fragments antiques sont réunis et placés sous un hangard dans deux petites cours qui avoisinent le laboratoire de chimie au musée. J'y ai compté huit inscriptions, la plupart tumulaires, deux autels et une colonne milliaire. L'un de ces autels porte l'inscription suivante :

DEO INVICTO
GENIOLOCI
FIRMIDIVS SE
VERINVS MIL.
LEG. VIII AVG.

On voit près de ces débris des fragments d'une corniche corinthienne dont les modillons alternent avec des rosaces richement sculptées. Ces fragments avaient été jetés pêle-mêle depuis long-temps et l'on en faisait peu de cas; mais la Société Archéologique dont je parlais tout-à-l'heure va les faire ranger plus convenablement en attendant qu'ils soient déposés dans un musée. Elle a même fait faire provisoirement une toiture en bois qui les garantira de la pluie et de l'humidité.

L'une des salles du musée d'histoire naturelle est consacrée aux objets antiques portatifs, et cette collection en renferme d'assez curieux, placés dans une armoire vitrée à gauche de la porte d'entrée. J'y ai vu plusieurs bracelets en argent, un bassin de même métal avec son manche absolument semblable, quant à la forme, au bassin de cuivre que l'on voit dans la collection de la Société des Antiquaires de Normandie, une grande patère en argent, des anneaux, des agraffes et autres objets; le tout découvert, il y a six ans, à St.-Genis en

France, à deux lieues de Genève ; une autre patère en argent ressemblant à une petite casserole et trouvée à Regny en Savoie, une base de statue en bronze trouvée à St.-Pré, à six lieues de Génève, canton de Vaud, et sur laquelle on lit l'inscription suivante :

LVCANVS
V. S. L. M.

Cathédrale. — La cathédrale de Genève est un des plus curieux monuments du XIIe. siècle que l'on puisse observer, à cause des belles sculptures qui la décorent intérieurement. Les chapiteaux sont d'une richesse très-remarquable. On y voit, outre les ornements les plus variés du style byzantin, des figurines en fort relief : quelques-uns portent des inscriptions. Ainsi on découvre sur l'un d'eux un buste de vieillard tenant d'une main un calice, de l'autre une espèce de figure rayonnante. On lit au-dessus de sa tête : *Melchisedech.* Sur un autre chapiteau on distingue ces mots : *Surrexit Christus.* Les demi-colonnes d'un des piliers représentent Dieu au milieu des symboles des quatre Evangélistes sculptés sur quatre chapiteaux de ces colonnes. Les cimaises qui surmontent les chapiteaux sont à plusieurs endroits décorées de feuillage ; il en est de même des cercles qui recouvrent quelques-uns des futs des colonnes. Quant aux bases, elles sont attiques, mais avec un épanouissement très-sensible du premier tore qui se trouve orné de pattes. Les angles du socle sont garnis de perles ou de pierreries. Plusieurs de ces colonnes ont des piédestaux assez élevés.

La disposition du *clerestory* est assez singulière : on y voit cinq arcades dont la plus élevée est au centre. Cette arcade et

celles qui l'avoisinent sont en forme de lancettes, et les deux autres à trois lobes.

Le *triforium* se compose d'une galerie à plein cintre. Il y a six petites arcades par travée.

La forme générale de l'église St.-Pierre est celle d'une croix peu allongée. Deux tours sont placées aux extrémités des transepts. La tour principale qui se trouve au sud a été reconstruite en 1510, ainsi que l'atteste une inscription.

LAUSANNE.— La cathédrale de Lausanne offre un curieux sujet d'étude. Elle présente deux transepts, dont l'un (celui de l'ouest) est précédé d'un vestibule elliptique, fort remarquable, auquel le portail et la façade actuelle ont été accollés à la fin du XVe. siècle ou au commencement du XVIe. L'édifice, si l'on excepte la partie dont je viens de parler, des chapelles et quelques fenêtres à peu près du même temps, remonte au XIIe. et au XIIIe. siècles. Le chœur paraît plus ancien que la nef; il présente une apside dont les collatéraux font le tour, et l'on y remarque des moulures byzantines parfaitement traitées, des chapiteaux très-bien fouillés et des arcades cintrées mêlées à des ogives. J'ai aussi remarqué dans les bas côtés quelques pilastres cannelés, comme on en trouve à la Charité-sur-Loire, à Autun, à Langres, et dans plusieurs églises de la Bourgogne et du Bourbonnais. Des tombeaux très-curieux du XIIIe. et du XIVe. siècle existent dans ces bas côtés du chœur et mériteraient d'être publiés. Ce sont, pour la plupart, des tombeaux d'évêques; on y voit aussi celui d'un pape.

Dans la nef qui doit être un peu moins ancienne que le chœur, et probablement du commencement du XIIIe. siècle, la disposition des colonnes est assez remarquable : ici elles

sont réunies en faisceau ou par agroupement; plus loin on aperçoit, deux colonnes cylindriques rapprochées, mais non réunies, ayant de chaque côté une colonnette faisant l'office de sous-fût et supportant l'archivolte; plus loin on découvre une seule colonne cylindrique accompagnée d'une colonnette de face, dans une autre arcade deux colonnes cylindriques rapprochées.

Le *triforium* se compose d'arcades en ogive, comme on en voit si souvent au XIIIe. siècle; on en compte cinq dans chaque travée.

Des arcades simulées ornent les murs des collatéraux; elles offrent un arc à quatre lobes entre deux arcs trilobés.

Le portail latéral au sud, décoré de statues du XIIIe. siècle mérite d'être remarqué.

Il est fâcheux que l'on n'ait encore publié que de mauvais dessins de cette intéressante cathédrale, et elle a été très-mal réparée : au lieu de chapiteaux byzantins, on a fait de ridicules chapiteaux composites aux colonnettes extérieures des fenêtres.

Le *musée* de Lausanne, placé dans le collége, est surtout remarquable par sa collection d'objets d'histoire naturelle. Les antiquités enfermées dans des armoires sont aussi fort intéressantes, en ce que la plupart ont été trouvées dans le pays et près du lac de Genève, dont les bords étaient garnis d'habitations sous la domination romaine. J'y ai remarqué une belle lampe en bronze d'un pied environ de longueur, trouvée en 1824 à Nion, sur le bord du lac; une vingtaine de figurines antiques en bronze, des bracelets du même métal de différents diamètres, des cercles ou bracelets en pierre ollaire, absolument semblables à ceux que M. Legrand a découverts à Ecajeul et qu'il a offerts à la Société des Antiquaires de Normandie;

des haches de bronze, plusieurs amphores, des casseroles et des passoires en bronze, des faucilles, des épées et des fers de lance du même métal; le tout découvert dans les environs de la ville.

Avenches.—Je ne peux que signaler Avenches, l'ancienne *Aventicum Helvetiorum*, comme l'un des plus curieux emplacements de ville antique que le voyageur puisse visiter. Avenches ne renferme plus aujourd'hui que douze à quinze cents habitants dont les maisons se trouvent groupées sur un mamelon situé à l'une des extrémités de la ville romaine et qui peut-être en portait le capitole; mais on peut voir encore toute l'étendue de l'ancienne ville: une enceinte de murs d'environ une lieue et demie de circuit en indique nettement les limites. Avenches est, conséquemment, du très-petit nombre de villes qui ont conservé leurs murs d'enceinte. Ces murs ont environ quatre pieds d'épaisseur et s'élèvent encore de place en place à quatorze ou quinze pieds de hauteur. Quelques brèches ont été pratiquées dans l'enceinte, mais elles sont encore peu nombreuses, et il est à désirer que l'administration arrête la démolition qui a été commencée sur plusieurs points dans l'unique but de se procurer quelques moellons et de gagner pour la culture, le sillon de quatre pieds de largeur sur lequel le mur est fondé. Ce mur est construit en moellon calcaire; dans les lieux où le parement est bien conservé, les pièces ressemblent à celles que j'ai désignées dans mon Cours sous la dénomination de petit appareil allongé (1). Du reste, pas de chaînes de briques, pas de briques pilées mêlées dans le ciment, mais bien un sable à gros grains renfermant des petits galets.

Quoique quelques tours rondes existent dans la partie de l'enceinte orientée au nord, il me paraît évident que ce mur

(1) IIe. volume, p. 165.

était plutôt une muraille de clôture qu'un mur de guerre. Il ne semble pas probable qu'il y ait eu un chemin de ronde sur la crête ni qu'il ait été crénelé, car il s'élève isolé des terres environnantes; à l'intérieur de la place il n'était point soutenu par des terrasses, et avec une épaisseur si peu considérable il est difficile de supposer qu'un chemin de ronde ait été établi au sommet.

La ville d'Avenches, ainsi entourée de murailles, était assise sur un terrain qui s'élevait vers le sud-est et s'inclinait doucement vers le nord-ouest jusqu'aux bords du lac de Morat. Le terrain le moins élevé est celui qui paraît avoir été occupé par la partie la plus riche et la plus peuplée de la ville. C'est là qu'on a trouvé un très-grand nombre de mosaïques d'un travail soigné, dont une encore demeure sur place, protégée par le toit d'un pavillon dont on l'a recouverte. Elle présente un grand vase et plusieurs cercles concentriques encadrés dans une figure quadrangulaire aux angles de laquelle on a figuré des poissons. Un très-grand nombre de fragments d'autres mosaïques ont été détachés et transportés dans différents locaux où on les voit encore.

Les principaux monuments publics, dont j'ai visité les ruines, sont d'abord: *le forum* que j'ai décrit dans le 3e. volume de mon Cours d'antiquités (1), et dont il reste encore debout une colonne de marbre blanc, haute de 37 pieds. Plus loin, on voit encore des thermes dont les bassins sont revêtus de placages en marbre blanc pareil; et à peu de distance, les soubassements d'un monument dont je n'ai pu me rendre compte, et qui ne peut être autre chose qu'un tombeau ou un petit temple.

Le théâtre était là, comme à Orange, et dans plusieurs

(1) Page 277.

autres villes, placé le long du forum. Comme il n'avait jamais été mesuré, j'ai pris les dimensions de la corde qui correspond au diamètre de l'orchestre : j'ai trouvé 135 pieds. La largeur du massif occupé par les gradins est de 75 pieds. La scène dont il ne reste plus de vestiges devait être garnie extérieurement d'un portique qui donnait sur le forum et faisait face au rang d'arcades dont un des piliers est encore debout. On rapporte que pendant long-temps un vaste four à chaux était établi dans les ruines du théâtre, et qu'on y a converti en chaux une énorme quantité de frises et de chapiteaux antiques. Il est encore désigné sur les plans sous le nom de four à chaux et de tuilerie, parce qu'on y a fait aussi de la tuile.

L'amphithéâtre est visible dans la ville actuelle ; il forme comme une espèce de cratère au milieu du terrain de la petite place du *Casino*.

Musée. — On a placé tout récemment dans une maison située au-dessus des murailles antiques qui soutiennent les terres près de l'amphithéâtre des débris de monuments qui ont été découverts depuis peu à Avenches, et l'on ne saurait trop remercier les amis des arts qui ont eu l'heureuse idée de sauver ainsi les derniers restes de l'antique splendeur de la cité. C'est surtout aux soins de M. de Dompierre, de Payerne, et à M. Dolayre, ingénieur, qu'on doit la précieuse collection qui s'y trouve déjà réunie. Ce sont d'abord des débris très-volumineux de corniches dont j'ai pris un dessin. Ces corniches ont appartenu à plusieurs monuments différents. Elles n'annoncent pas une époque très-avancée ; elles sont pesantes, et leurs moulures sont assez médiocres, mais à côté de ces débris, l'on en remarque une grande quantité d'autres d'un meilleur goût, ainsi que beaucoup de fûts de colonnes de différents diamètres. Parmi elles, j'en ai remarqué dont les fûts de 16

pouces de diamètre ont des bases couvertes de moulures. Dans ces colonnes, comme dans celles de l'arc de triomphe de Besançon, et dans quelques autres que j'ai observées autrefois à Périgueux, le premier tore s'épanouit et s'étend fort loin au-delà du cylindre ; l'intervalle qui le sépare du second tore n'offre plus la coupe ordinaire des scoties. Ces bases étaient du reste couvertes de moulures et d'une recherche qui annonce au moins le IIIe. siècle, et les colonnes auxquelles elles appartiennent ont probablement été employées à la décoration intérieure. D'autres colonnes du diamètre de 10 à 12 pouces sont également déposées dans le musée, et ne peuvent, vu leur petit diamètre, avoir été employées qu'à l'intérieur.

Le musée renferme plusieurs beaux chapiteaux corinthiens, et des fûts de colonnes cannelées qui paraissent se rapporter à ces chapiteaux, et dont le diamètre est de 22 pouces vers la partie supérieure.

Plusieurs débris d'inscriptions se rencontrent dans le musée. L'une d'elles, gravée en caractères de quatre pouces, sur une pierre de marbre, large de 10 pieds et haute de 29 pouces, avait été vraisemblablement inscrustée dans les murs de l'amphithéâtre. L'inscription est entourée d'une moulure ou encadrement. Elle a malheureusement perdu quelques-unes de ses lettres ; voici du reste les mots dont elle se compose :

IN HONOREM DOMVS DIVINAE
NAVTAE ARVRANCI ARAMICI
SCHOLAM DE SVO IXSTRVXERVNT.
L D D D.

Cette inscription doit évidemment être restituée de la ma-

nière suivante: *In honorem domus divinæ Nautæ Aruranci Aramici* (les Nautes de l'Aar, rivière de Suisse) *scolam de suo instruxerunt loco dato decreto Decurionum.*

Parmi les nombreux débris de placages en marbre qui ont été réunis au musée, on en remarque plus de 160 d'un pouce d'épaisseur qui sont couverts de lettres, et dont l'assemblage a dû former une très-longue inscription. Je suppose que ces placages étaient appliqués en revêtement sur quelque édifice public; peut-être contenaient-ils une ordonnance de police, ou quelque instruction à laquelle il fallait donner une grande publicité. Il serait curieux de réunir ces morceaux de manière à en reformer des mots et des phrases, mais ils ont été si long-temps disséminés qu'il restera toujours des lacunes, et il n'est pas présumable qu'on puisse jamais rétablir en entier l'inscription.

De curieuses peintures à fresque, qui ont dû être appliquées sur un plafond ou sur des murs verticaux, offrent des dessins bleus et rouges sur un fond blanc. Des débris de corniches en bronze, probablement destinées à la décoration intérieure des appartements, sont avec des fragments de statues de même métal au nombre de plus de 80, petits et grands. On remarque ensuite une collection très intéressante de vases en bronze, ayant tous, ou la forme de nos bols en terre cuite, ou celle d'un bassin plus ou moins profond. Voici les dimensions de trois de ces vases.

	Diamètre.	Profondeur.
1er. vase.	10 pouces.	6 pouces et demi.
2e. vase.	9	5
3e. vase.	9	5

Je ne ferai que mentionner les autres objets très-nombreux

qui remplissent ce musée : les amphores y sont en très-grand nombre, ainsi que les marbres de diverses espèces que nous trouvons employés en placage dans les anciens monuments gallo-romains du midi de la France. J'y ai distingué le marbre blanc ordinaire, le marbre bleuâtre du Cypolin, le marbre rouge antique toujours employé mât, comme nous l'avons vu constamment employé dans le midi de la France ; enfin des ophytes et quelque fragments de marbre vert antique.

NOTE

Sur l'appareil d'une tour de l'enceinte murale de Cologne ;

Par M. DE CAUMONT.

Dans mon Cours d'antiquités (1), j'ai décrit plusieurs revêtements de murailles gallo-romaines des bas-temps, dans lesquels les pierres d'appareil de nuances différentes sont disposées de manière à simuler des mosaïques. La pl. XX de l'atlas a présenté quelques exemples de ces appareils, tirés des murailles du Mans. Plusieurs autres enceintes en France offraient de semblables combinaisons, notamment celles de la ville de Sens, qui malheureusement vont être détruites.

Une tour que l'on voit encore à Cologne présente un exemple beaucoup plus remarquable encore que les précédents de ce système d'ornementation employé par fois dans les murs d'enceinte de nos villes ; et comme elle n'a été, que je sache, décrite par aucun antiquaire français, j'ai cru devoir reproduire, dans le Bulletin, l'esquisse que je me suis procurée à Cologne même, lorsque j'ai visité ce monument. Les mêmes figures se trouvant répétées à des intervalles égaux sur le contour de l'édifice, j'ai dû me borner à représenter un segment du cercle formé par ces ornements.

Comme on le voit, des pierres symétriques de couleur différentes, taillées, pour la plupart, en losanges, en tri-

(1) Second volume, page 165.

angles, etc., dessinent, par leur assemblage, des échiquiers, des espèces de roues et de petites arcades. Dans la partie supérieure, on remarque, de distance en distance, l'image d'un petit temple tétrastyle surmonté d'un fronton triangulaire.

Ces différentes figures, dont le dessin ci-joint fera bien mieux comprendre la forme et la disposition que l'explication la plus longue, sont formées avec des matériaux de trois couleurs principales. Les pierres blanches et noires ou grises, et la brique, entrent surtout dans leur composition.

Reste à savoir à quelle époque on peut faire remonter cette tour, et si elle doit être considérée comme ayant appartenu à l'enceinte gallo-romaine de Cologne. Sur ce point, les observateurs ont été partagés d'opinion : quelques-uns, et entre autres M. le baron de La Doucette, dans le tome XI des mémoires de la Société des antiquaires de France, p. 127, ont regardé ce revêtement comme ne pouvant appartenir qu'au moyen âge. Il est vrai qu'en examinant les mosaïques d'appareil, dont les églises d'Auvergne nous offrent des exemples, on est frappé des rapports qui existent entre ce système d'ornementation et celui de la tour de Cologne. Il n'est pas jusqu'à l'emploi de fragments de pierres volcaniques qui ne porte à faire un rapprochement entre le monument qui nous occupe et les églises d'Auvergne. Cependant l'appareil de la tour de Cologne m'a présenté plus d'analogie avec ceux des derniers temps de l'ère gallo-romaine, qu'avec ceux du moyen âge. Quoi qu'il en soit, comme ces derniers offrent quelquefois une ressemblance complète avec le petit appareil gallo-romain, je suis loin de vouloir attacher à cette observation plus d'importance qu'elle ne mérite, et de me prononcer sur l'âge d'un monument dont l'époque est aussi incertaine, et que d'ailleurs je n'ai fait qu'entrevoir en passant à Cologne.

NOTE

Sur les découvertes faites à Alluy près de Nevers **(V. le procès-verbal des séances tenues à Clermont);**

Par M. DE CHASSY.

Alluy, canton de Châtillon en Bazois, département de la Nièvre, serait, d'après M. Gilet, dont je vous envoie un article, l'ancien *Alisincum* de l'itinéraire d'Antonin.

En exécutant mes fouilles, j'ai reconnu que la maison que je fouillais était carrée avec une cour intérieure au milieu. Le côté du nord, que j'ai fouillé, a une longueur de 10 mètres, sa largeur est de 5 mètres; chaque chambre a 14 pieds carrés, il y en a dix. Les murs de séparation ont à peine 1 pied. Les autres côtés sont encore apparents à l'œil, et je sais, par la tradition, qu'ils ont été fouillés par mon grand-père, dont il est fait mention dans le petit ouvrage de M. Gilet. Je vous envoie aussi les dessins de ce que j'ai trouvé de plus remarquable, ce sont :

1°. Un Mercure, une bourse à la main, un bouc à sa droite, un caducée à sa main gauche, un coq à sa droite et une tortue sous son pied gauche; il est assis sur un rocher avec un manteau sur les épaules. Cette statue, toute mutilée qu'elle est, ne laisse pas d'être appréciée par les amateurs, comme un bon morceau de sculpture. Elle est en pierre blanche qui n'est pas du pays.

2°. Des épingles ou agraffes en cuivre. Sur l'une est un lion qui n'est pas bien rendu par le dessinateur.

3°. Un miroir métallique qui était beaucoup plus grand; j'en ai laissé prendre à beaucoup de personnes, il m'en reste à peu près 6 pouces carrés.

4°. Des fers qui n'ont rien de remarquable, ce sont d'anciennes pièces d'armes mangées par la rouille.

5°. Des poteries qui seraient curieuses si elles étaient entières; j'en ai une quantité innombrable. Vous verrez sur l'une d'elles *Ofic. Bilicat*, ce qui veut probablement dire fabrique de Bilicatus.

6°. Deux pièces gauloises. J'ai trouvé en outre plus de 150 médailles romaines dont je ne vous parlerai pas, car ce sont celles que l'on trouve partout.

J'ai trouvé quatre statuettes. La première que vous voyez représentée sous deux faces a la figure d'un homme. La deuxième qui n'est pas représentée a celle d'une femme; son capuchon encadre sa figure sans la cacher. Les deux autres ont la figure de deux enfants de sexe différent; l'homme et l'enfant tiennent une espèce de bourse à la main.

Le portail de l'église paraît du XIIe. siècle, en se reportant à votre Cours d'antiquités.

Sous cette église est une crypte avec les peintures à fresque parfaitement conservées. J'ai obtenu 100 fr. et j'en ai dépensé autant pour faire nettoyer et fouiller jusqu'au carrelage cette église souterraine. Encore un peu d'argent et l'on pourrait réparer les peintures qui, toutes grossières qu'elles sont, font encore un bel effet, et peuvent faire voir l'antiquité de notre église.



en Nivernais.

MÉMOIRE

Sur Alluy, par M. Gilet, *communiqué par M.* de Chassy.

Dans l'Annuaire de l'an X, p. 89 (1), on a dit que l'*Alisincum*, dont il est fait deux fois mention dans l'Itinéraire d'Antonin, était Anisy : alors on avait suivi le savant M. Danville. Un examen particulier du pays a fait changer de sentiment ; et dans l'Annuaire de 1806, p. 77, en annonçant que l'on reviendrait sur la position d'*Alisincum ;* on avait déjà de bonnes raisons pour douter de celle que l'illustre géographe que l'on vient de nommer lui avait donnée.

M. Sallonnyer, ancien officier du génie, est le premier qui ait douté qu'Anisy fût l'ancien *Alisincum*, parce que ce simple hameau, composé d'un fort médiocre château et d'une église paroissiale seulement, situé sur la rive gauche de la rivière d'Aron, n'offre aucun vestige d'antiquité, et que son sol, ainsi que celui des environs, est à peu près vierge. Sachant, au contraire, que le petit hameau de Villars, commune de Biches, sur la rive droite de la même rivière, à près de deux lieues au-dessus d'Anisy, recélait des débris multipliés, il conjectura que ce pouvait être la position de cette ancienne ville : pour s'en assurer, il examina le local avec attention, et nous engagea à nous en occuper. Quoique ce militaire ait, après

(1) Annuaire du département de la Nièvre.

Danville, fixé les regards sur ce point de géographie ancienne, on n'adoptera pas entièrement son avis ; et il paraît indubitable qu'Alluye, à une lieue encore au-dessus de Villars, est la véritable position d'*Alisincum*.

D'Anville a d'abord fait une correction essentielle en détruisant l'opinion de Samson, généralement reçue, qui confondait *Alisincum* avec *Aquæ-Nisencii*, Bourbon-Lanci, et M. Sallonnyer s'est aperçu de l'insuffisance de cette correction.

Le hameau de Villars est en effet remarquable par les vestiges de monuments romains que son sol recèle. Les gens qui l'habitent disent, les uns, qu'il y avait un temple, les autres, une ville ou un couvent. Dans un petit héritage, sur la gauche du chemin descendant de Villers à l'Aron, il y a beaucoup de tuiles à rebord, ce qui annonce que l'édifice dont elles proviennent ne remonte pas au-delà du siècle d'Auguste, puisque l'on prétend que les premières tuiles parurent sous cet empereur. On a trouvé dans le même endroit des morceaux de terre cuite de 5 pouces de largeur sur une longueur inconnue, et 5 lignes et demie d'épaisseur, dont la surface, bombée dans le sens de la longueur, avait été cannelée, et les cannelures étaient des demi-circonférences de cercles concentriques, décrites de deux points opposés pris sur les deux grands côtés du parallélogramme. Du côté de la concavité, dans toute la longueur, il y avait à chaque bord un filet de même saillie et largeur que l'épaisseur du morceau de terre cuite. La flèche du bombement était au plus de deux lignes. Le même sol contenait une multitude de fragments de marbre, noirs, blancs, veinés de rouge, de violet, de jaune, un morceau de lumachelle de Carinthie ; tous, par leurs petites dimensions, leur peu d'épaisseur et leurs formes rondes,

carrées, rhombes, parallélogramiques, avaient servi à un carrelage à compartiments, ou à des décorations par incrustation : un morceau blanc, large de six pouces, était cannelé et provenait probablement d'un pilastre saillant. Parmi ces débris on voit des socles, des portions de chapiteaux. Le sieur Poullet, auquel appartient l'héritage, en y fouillant de quelques pieds, y a rencontré un pavé de marbre à compartiments, des vases d'étain, deux autres vases en terre du pays, deux tuyaux de plomb qui se dirigeaient vers la rivière, des marches d'escalier; nous y avons ramassé des morceaux de verres parallélipipoïdes, de deux, trois et quatre lignes de dimension, colorés en bleu, rouge, vert, brun, et diversement nuancés, qui sont certainement les débris d'une mosaïque. Il y existe la meule gisante ou de dessous d'un moulin à bras; elle est en lave de Volvic, a 18 pouces de diamètre et est bien conservée. A la porte du domaine de M. Gondier, il y a un tronçon de colonne, sculpté en feuille d'eau, de 2 pieds de hauteur et de 15 pouces de diamètre; ce qui porterait le fût de la colonne à plus de 12 pieds, et à 15 avec l'entablement, non compris un socle ou un piédestal, quoiqu'il pût y avoir l'un ou l'autre. Ces proportions donnent une idée assez avantageuse de l'édifice qui a existé en cet endroit.

En 1801, on y trouva un torse sans tête ni membres, et dont, par indifférence ou par défaut de connaissances dans ce genre, on fit si peu de cas qu'il fut réduit en moellon : nous y avons encore vu un pied, c'était le droit; il était sur un socle de belle pierre calcaire blanche, d'un bon travail et avait 9 pouces de longueur. Ainsi la statue était au moins de grandeur naturelle.

Le sieur Poullet y trouva en 1807, à côté d'un tombeau,

deux petits instruments semblables et égaux, l'un en cuivre et l'autre en argent : ils avaient la forme d'une cuillère ; leur longueur totale était de 14 centimètres, le manche en avait 10 et demi, était quadrangulaire proche le cuilleron où il avait 3 millimètres d'épaisseur ; à 2 centimètres les angles s'abattaient ; il se terminait en cône tronqué, et avait 1 millimètre et demi de diamètre à l'extrémité. Entre le manche et le cuilleron il y avait une courbure d'un centimètre, semblable à celle des boutoirs de maréchaux. Le cuilleron, dont l'extrémité est relevée jusqu'au-dessus de la direction du manche, a la figure d'un oméga majuscule fort allongé, dont la plus grande largeur est de 36 millimètres. Ces deux instruments étaient accompagnés d'une balle sphérique en laiton, sur laquelle étaient deux petits traits croisés × ; elle pesait 109 grains forts : le *silicus* des Romains avait à peu près le même poids. L'usage de cette balle pouvait servir à peser les parfums, et les deux cuillers à les jeter sur le brasier.

On trouva encore à la même époque quinze médailles romaines en bronze, du moyen et du petit modules ; trois de Constantin-le-Grand, une d'Alexandre-Sévère, une de Germanicus, une de Constance, une de Maxime : les huit autres étaient frustres. En 1805, le sieur Poullet en rencontra encore deux ; mais nous n'avons pu en lire qu'une. La légende était *Imp. Maximianus. Imp. Aug.*

Dans l'héritage à droite du chemin qui va à la rivière, on remarque des décombres, maintenant couverts de broussailles. Ils ont 20 à 30 mètres de largeur sur plus de 200 de longueur, et se dirigent de l'héritage précédent, au nord-est, vers le petit côteau rapide de l'autre rive de l'Aron, au sommet duquel est le petit hameau de Chamon. Ces débris

suivent la corde de 300 mètres de longueur, compris l'interruption dont on va parler, d'un arc de cercle que parcourt la rivière, dont la convexité est au sud-est. Ils ont une interruption aux approches de l'Aron, du côté de Chamon. N'est-il pas vraisemblable qu'ils proviennent d'un aquéduc qui amenait des eaux d'au-delà de Chamon, à l'édifice qui était dans l'héritage du sieur Poullet. L'interruption vers la rivière ne pouvait-elle pas être surmontée par une arcade ou des tuyaux supportés par des pilles? Ce qui confirme cette idée, ce sont, parmi ces débris, des pierres de taille de plus de deux mètres de longueur, un mètre de largeur, 16 à 17 centimètres d'épaisseur : sur l'une des grandes faces, il y a une rigole de trois centimètres de profondeur et d'environ 6 décimètres de largeur ; cette rigole était sans doute un chemin d'eau. Rien n'était plus propre que tout cela à persuader M. Sallonnyer, que Villars est l'*Alisincum* de l'itinéraire d'Antonin, mais s'il eût jeté un coup-d'œil sur Alluye, je suis convaincu qu'il aurait pensé différemment.

Le mot Villars qui, suivant Ducange, dérive de *Villare*, n'a jamais signifié qu'une maison des champs, une métairie ; il n'a pas, comme Alluye, le moindre rapport avec *Alisincum*. On ne peut cependant pas disconvenir qu'il n'y ait eu dans cet endroit un établissement romain assez important : on pourrait demander ce qu'il était, et pourquoi son nom n'a laissé aucune trace. Tous les objets amoncelés à Villars, tels que portions de colonnes, membres d'architecture, pavés à compartiments, mosaïques, espèce de cuillers et poids, annoncent une métairie. Elle prit le nom de Villars, qui lui convenait.

Alluye n'offre pas moins de vestiges d'antiquités.

Dans le champ appelé de Rème, situé à 600 mètres nord-

est de l'église d'Alluye, on a sorti de terre plus de vingt tombes de grès dont le grain était très-fin. Il est de transport, car il n'y a aucune espèce de grès dans la commune ni aux environs. Une pareille tombe paraît à fleur de terre dans une des rues d'Alluye. Deux autres, qui ont été trouvées dans le faubourg de St.-Martin, sont maintenant déposées dans le jardin de la demoiselle Gondier : l'une d'elles porte 19 décimètres (près de 6 pieds) de longueur, 4 et demi (plus de 15 pouces) de largeur par un bout, 1 et demi (5 pouces et demi) par l'autre bout. Toutes ces mesures sont intérieures : les parois ont un décimètre (près de 4 pouces) d'épaisseur. M. Bellon de Chassy, ancien militaire, digne de croyance, dont la maison de campagne est à Alluye, nous a assuré que la plupart des tombes, trouvées dans le champ de Rème, portaient des inscriptions que les habitants du lieu ne purent lire : elles furent brisées pour en faire des meules et des pierres à aiguiser. Le champ de Rème paraît avoir été le lieu le plus ordinaire aux sépultures d'*Alisincum* : dans les nuits sombres de l'hiver, il s'y élève du gaz hydrogène qui s'enflamme par le contact de l'air, phénomène que le vulgaire appelle feu-folet, et qu'il attribue à des revenants, des esprits malins. Le nom de Rème, que porte le champ dont il s'agit, ne tirerait-il pas son origine du verbe latin *remeo*, revenir ?

Dans une de ces tombes il y avait une médaille de bronze doré, du grand module, qui était de Trajan, avec plusieurs petites boucles de fer. On déterra dans le même local trois squelettes humains : celui du milieu avait la face tournée vers le ciel et une épée dans la main droite ; les deux autres avaient la face contre terre et en main chacun une lance. M. de Chassy, dont la hauteur est de 5 pieds 10 pouces, mit contre sa jambe le *tibia* de chacun de ces squelettes, il le

trouva de deux pouces plus long que le sien. S'il n'a pas commis d'erreur d'anatomie à cause des emboîtements des os dans les articulations, ces charpentes osseuses ont appartenu à des espèces de géans. Exposées à l'air, à la pluie, et à la gelée, elles se sont totalement décomposées.

Soit dans ces tombes, soit aux environs, on a trouvé beaucoup de médailles. M. de Chassy est parvenu à en recueillir quatorze qu'il a bien voulu nous communiquer : une était de Nerva, une de Trajan, une de Lucille, fille de Marc-Aurèle, deux de Maximien-Hercule, une d'Augustule ; le reste était fruste et illisible. On en a trouvé beaucoup d'autres et on en trouve tous les jours ; mais la cupidité les porte chez les brocanteurs.

Dans un autre héritage adjacent au champ de Rème, il y a une multitude de fragments de tuiles à rebords et des souterrains voûtés.

Des prés, appelés Marceau, proche et à l'est d'Alluye, vis-à-vis de la maison de campagne de M. de Chassy, contiennent plusieurs vieilles masures, entre lesquelles il y a beaucoup de scories vitreuses semblables à celles de nos hauts fourneaux. Si, dans cet endroit, on a, comme il est impossible d'en douter, réduit le minerai de fer, cela n'a pu se faire par les moyens maintenant en usage, car l'eau ne pouvait y être employée comme principal moteur.

On ne peut ouvrir la terre à Alluye et aux environs, que l'on n'y trouve des fondements de bâtiments, des voûtes, des chemins ferrés, des ossements, des lames cassées, des espèces de médailles ; dans ces pièces, l'une des faces est convexe et porte une tête de jeune homme ; la face opposée est concave et porte un cheval qui franchit un objet ressemblant à un vase. Il serait à souhaiter que quelque amateur d'anti-

quités, dont la fortune lui permettrait un sacrifice pécuniaire, fit faire des fouilles : on est persuadé qu'elles ne seraient pas infructueuses.

En 1805, en refaisant un ancien puits, comblé depuis longtemps, sur le champ de la Maladrerie, situé à moins de deux mille mètres d'Alluye, sur le chemin de Châtillon-en-Bazois, on en tira beaucoup d'ossements, des fers à cheval, un vase antique, qui, dit-on, est encore entre les mains de quelque personne du pays et que nous n'avons pu nous procurer; et en tirant du sable dans ce même champ, on a trouvé un aquéduc à 25 pieds de profondeur.

A deux cents mètres de l'église d'Alluye, dans le chemin de Châtillon, sur le ruisseau qui descend de la fontaine de St.-Martin, il y avait un petit pont où se réunissaient trois voies romaines dont les vestiges sont très-apparents en divers endroits. L'une, à partir du pont, se dirige à l'est, entre les champs de Billy et Alluye, passe auprès du champ de Rème qu'elle laisse au nord, ensuite, décrivant une courbe du côté d'Alluye, elle traverse les champs Noirs, ceux de Pont, et aboutit au gué du Pont. Là il y avait un pont dont les fondements de cinq piles sont visibles lors des basses eaux : elles sont construites en petit moellon appareillé et à parement piqué, comme celui de Château-Chinon, du temple de Janus et de la pierre de Couard à Autun. A partir de là, la voie est assez bien conservée dans une longueur d'environ 50 mètres, en remontant à l'est au hameau du Pont. Elle passait ensuite entre Brinayet, le hameau des Champlongs, au nord de Limanton, à Commagny, à St.-Honoré, par Beuvray, et enfin se rendait à Autun.

Une autre voie, à partir du petit pont d'Alluye, traversait à l'ouest les terres de Brieux, les champs Gobeau, Marizot et

des Enfants, longeait sur la gauche la route actuelle de Châtillon à Nevers, passait à Bouteville, au pré au Diable, au hameau de Prémoisson et au village de Sauizy. Cette direction indique qu'elle pouvait se rendre au camp romain qui est au dessus de St.-Sauge, et enfin se réunir aux environs de St-Revérien, à celle de Château-Chinon, à Entrains, etc.

La troisième voie passe dans le bourg actuel d'Alluye, suit le chemin de Biches, dans lequel on en trouve des vestiges apparents, ainsi que dans la forêt de Vincence, qu'elle traversait en suivant à peu près le chemin de Montigny sur-Canne; ce qui est suffisant pour indiquer sa direction sur *Decetia*, Décise.

Rien ne nous amènerait à une conséquence aussi certaine que les distances marquées dans l'Itinéraire d'Antonin, si elles se rapportaient à celles qui existent réellement entre Alluye, Autun et Décise; et il faut convenir que sous ce rapport, Anisy, étant un peu plus rapproché de ces deux villes, conviendrait mieux. Il y a en ligne droite, d'un côté 26 mille toises d'Alluye à Autun, qui, à raison de 756 toises par mille, donneraient 34 mille romains, tandis qu'il n'en est marqué que XXII dans l'Itinéraire; et de l'autre côté il y a environ 14 mille toises d'Alluye à Décize, faisant 18 milles, tandis qu'il n'en est marqué que XIV. Au reste, peut-être s'agit-il de lieues gauloises qui étaient d'un tiers plus longues que les milles.

Les détails dans lesquels on vient d'entrer, surtout les trois voies romaines qui aboutissent à Alluye, persuadent que cet endroit était anciennement une ville importante, que c'était l'*Alisincum* de l'Itinéraire d'Antonin. L'analogie de l'ancien nom avec le moderne, bien plus frappante qu'avec celui d'Anisy, où il n'y a aucune trace d'antiquité, confirme cette présomption.

quités, dont la fortune lui permett...
fit faire des fouilles : on est ...
infructueuses.

En 1805, en refaisan...
temps, sur le char...
deux mille mètr...
Bazois, on ...
un vase
de ...

LETTRE

Adressée à M. de Caumont,

Par M. DE LASSAULX,

Architecte du gouvernement Prussien, à Coblentz.

M. de Lassaulx, habile architecte de Coblentz, est un de ceux qui ont les premiers construit des monuments religieux dans le style du moyen âge. La lettre ci-jointe qu'il vient d'adresser à M. de Caumont renferme des renseignements précieux que nous recommandons aux lecteurs du Bulletin monumental.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous remercier de votre gracieuse lettre du 19 juillet dernier et de l'envoi de vos bulletins, que j'ai étudiés avec toute la satisfaction possible. Dans notre littérature allemande nous ne possédons rien de pareil, et je ne crois même pas qu'il y ait personne en état de réunir les matériaux nécessaires pour la composition d'un ouvrage semblable. D'un autre côté, les bonnes monographies ne nous manquent pas; il vous sera peut-être agréable d'en connaître les titres : aussi vais-je les transcrire ici.

Boisserée. — Cathédrale de Cologne.

Le même. — Les monuments du Bas-Rhin.

Moller. — Monuments du moyen âge.

Le même. — Un fac-simile du plan originel de la cathédrale de Cologne.

Le même. — Description des cathédrales de Marbourg, Limbourg et Fribourg.

Schreiber. — Description des cathédrales de Strasbourg, Fribourg et Constance.

Schweehten. — Description de la cathédrale de Meissein.

Schmidt. — Description de la cathédrale de Trèves, des églises de Ste.-Marie et St.-Mathias de la même ville, et de celle d'Ecthernach, consacrée en 1034.

Popp. — Description de la cathédrale de Ratisbonne.

Lucanus. — Description de l'église d'Halberstadt.

Lepsius. — Description de l'église de Naumburg.

Kugler. — Description de l'église de Quedelinburg.

Wetter. — Description de la cathédrale de Mayence.

Clemens. — Description de l'église de Magdebourg.

Heidelos. — Description des églises de Nuremberg.

Schimmel. — Monuments de la Westphalie.

Quednou. — Monuments de Trèves.

Quaglio. — Monuments de l'Allemagne.

Tappe. — Monuments de la ville de Soest.

Putrich. — Eglises de Saxe.

Le même. — Description de la cathédrale de St.-Etienne de Vienne.

Le même. — Description de la cathédrale d'Augsbourg.

Le même. — Description de l'église de Ste.-Marie à Munich.

Sachre. — Eglises d'Allemagne.

Lange. — Eglises d'Allemagne.

Frieke. — Château des chevaliers Teutoniques, à Marienberg près Dantzig.

Knapp et *Guttensohn*. — Basiliques à Rome.

Kopp. — Construction des ornements gothiques.

A ces ouvrages il faut en ajouter un grand nombre d'autres que je ne me rappelle pas en ce moment. Il y a encore l'ouvrage de M. de Wiebeking, rempli d'erreurs, mais qui contient pourtant beaucoup de choses intéressantes. Il vient d'en paraître une traduction française. Les autres livres cités ne renferment, en général, rien de scientifique : ce sont des ouvrages purement architectoniques.

Ce que vous avez eu la complaisance de m'écrire sur les églises circulaires ou polygonales, ainsi que ce que jai trouvé dans le 3e. volume de votre Bulletin, m'a vivement intéressé, et j'ai vu avec une satisfaction toute particulière, que vous pensez comme moi, que ces monuments n'ont pas été élevés pour servir de baptistères, mais bien à l'imitation du St.-Sépulcre. Je tâcherai de me procurer les mémoires de MM. de Chergé, de Tournal et Bodin, sur les églises de Charrou, de Rieux-Mérenville et de Fontevrault. J'ai trouvé dans Mabillon, Annales de l'ordre de St.-Bénoit, tom. XIV, pag. 151, les plans d'une des abbayes les plus considérables, celle de St.-Bénigne, bâtie par l'abbé Wilhelmus Divonensis. Cette abbaye existe-t-elle encore ? ou bien en a-t-on donné une plus ample description ?

Dans le désir que j'ai de présenter au public quelques considérations importantes sur les églises polygonales, j'ose vous proposer de vous fournir la gravure de celle que nous avons à Covera, en l'accompagnant d'une courte notice. Si vous voulez m'indiquer le nombre d'épreuves qu'il vous faut et me dire où je dois vous les adresser, je m'empresserai de vous les faire tenir.

Pour convaincre vos architectes de la possibilité de cons-

traire des églises dans les styles du moyen âge, et de l'économie de cette construction sur celle des monuments d'architecture grecque ou romaine; je vous laisserai libre de choisir quelques-uns des plans des églises dont j'ai dirigé l'édification, et j'ai l'honneur de vous indiquer les dépenses occasionnées par ces constructions.

L'église de Capellen, couvrant une surface de 3,154 pieds carrés, a coûté........................... 18,142 fr.

Celle de Waldesch, couvrant une surface de 3,234 pieds carrés, a coûté.................. 13,251

Celle de Weisicathurn, couvrant une surface de 3,355 pieds carrés, a coûté.............. 13,183

Celle de Baas, couvrant une surface de 3,320 pieds carrés, a coûté...................... 13,561

Je ne compte pas les frais de transport qui ont été faits par corvée.

Celle de Walwig, dont les fondements sont très-profonds et qui couvre une surface de 4,115 pieds carrés, a coûté...................... 32,964

Celle de Cobern, couvrant une surface de 5,549 pieds carrés, a coûté...................... 30,081

Celle de Gals, couvrant une surface de 7,955 pieds carrés, a coûté...................... 64,767

Celle de Treis, couvrant une surface de 8,217 pieds carrés, a coûté...................... 106.970

Celle de Vallendre, couvrant une surface de 15,574 pieds carrés, a coûté................ 107,103

Vous remarquerez sans doute que l'église de Treis, qui est bâtie dans le style ogival, est celle qui coûte le plus, puisque les frais de sa construction sont presque doubles des frais de celle de l'église de Gals qui est presque aussi grande, et

presque égaux à ceux de la construction de l'église de Vallendre qui couvre une surface presque double : cela tient à ce que le style ogival exige bien plus souvent l'emploi des pierres de taille. Du reste, ces dépenses, quelque considérables qu'elles soient, ne permettent pas encore d'approcher de la richesse des anciennes églises de ce style. Il n'en est pas de même de celles du style roman, comme la survenance du style ogival a interrompu les progrès qu'il aurait pu faire par la suite, le peu de monuments qu'il nous a légués, et qui sont peu connus du public, peuvent être facilement surpassés. Il paraît aujourd'hui, qu'en architecture, il faut s'en tenir aussi à un juste milieu.

Je prends encore la liberté de joindre à cette lettre, une lithographie représentant une espèce de mosaïque ou plutôt de marqueterie consistant en petites pièces de brique de deux pouces de long sur huit lignes d'épaisseur, qui proviennent de briques longues de huit pouces et épaisses de quatre, que l'on divise en fragments symétriques. Pour faire comprendre comment s'assemblent ces petites pièces, j'ai divisé le plancher en un certain nombre de parties de deux à trois pieds carrés chacune, qui se disposent l'une après l'autre sur le dessin même tracé sur une table dans l'intérieur d'un châssis mobile ; on remplit ensuite les intervalles de platre ou de ciment dont on enlève le superflu au moyen d'une règle que l'on fait glisser sur les bords du châssis. Quand l'appareil est suffisamment sec, on ôte le chassis, on retourne les pièces assemblées et on la repasse avec du sable sous un morceau de grès, pour lui donner le poli nécessaire. A ce moyen, il est aisé de confectionner tous les compartiments l'un après l'autre, et de les poser ensuite La figure VI donne une section du plancher que l'on trouve dans une chapelle ronde qui fait partie d'un petit château

que j'ai bâti dernièrement dans le style roman, à Reineck, près Andernach sur le Rhin, pour M. Belhmann Hollewey, riche professeur de Bonn. Les briques sont de trois couleurs : rouges, jaunes et grises, et j'ai l'espoir d'en obtenir encore de diverses couleurs, pour le plancher du chœur de la nouvelle église de Vallendre.

Nota. M. de Caumont a communiqué sommairement au Congrès scientifique de France à Clermont, les résultats obtenus par M. de Lassaulx, relativement à la construction des édifices religieux dans le style du moyen âge. Il a fait remarquer que les architectes français ont en général beaucoup mieux saisi le style roman que le style ogival. On pourrait citer, même dans les campagnes, des arcades romanes qui ont été refaites d'une manière très-satisfaisante, au lieu que les constructions ogivales sont, au moins en grande partie, plutôt une parodie qu'une sérieuse imitation de ce style.

MM. de La Saussaye, Mallet, architecte à Clermont, et Pollet, de Lyon, ont eu lieu de faire les mêmes observations dans le centre de la France. Ils s'accordent avec MM. de Lassaulx et de Caumont, pour admettre que les constructions à plein cintre sont et plus faciles et moins coûteuses ; les variations de l'ogive offrant plus de difficulté dans l'exécution que le style roman toujours le même dans sa forme, et qui demande moins de fini dans ses sculptures et ses détails.

(V. le compte-rendu de la 6e. session du Congrès scientifique, pag. 130.*)*

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES.

Séance administrative du 27 octobre 1838. — Le Conseil de la Société pour la conservation des monuments, s'est réuni à Caen le 28 octobre 1838. Après l'analyse de la correspondance, et l'expédition des affaires courantes, le Conseil a entendu un rapport verbal de M. de Caumont, sur l'état des monuments historiques des villes de Bourges, La Charité-sur-Loire, Nevers, Moulins, St.-Pourcain, Aigueperse, Riom, Clermont, Thiers, St.-Etienne, Lyon, Genève, Lauzanne, Avenches, Fribourg, Berne, Neufchâtel, Besançon, Gray, Langres, Chaumont, Troyes et Sens.

En terminant ce long rapport, M. de Caumont a déploré la destruction des murailles antiques de la ville de Sens, les plus complètes que l'on possédât en France. Le conseil municipal, sans tenir aucun compte de l'intérêt que présentent ces murailles, a sollicité du Conseil d'état la permission de les aliéner et de les détruire. Il ne s'est trouvé, ni dans la ville de Sens, ni dans le Conseil d'Etat, ni dans les Sociétés savantes de Paris, personne qui ait réclamé contre cet acte de vandalisme. La demande du Conseil municipal de Sens a été approuvée, et l'administration concède aux propriétaires des maisons voisines, les portions de murailles qui correspondent à leurs terrains. Comme les murs romains, dont la partie supérieure seulement est en petit appareil, renferment dans leur partie inférieure une énorme quantité de belles pierres, presque toutes sculptées et provenant des monuments romains de l'antique *Agedincum*, plusieurs propriétaires ont trouvé un bénéfice certain à faire détruire la portion de mur qu'ils avaient acquise, et déjà bon nombre de brèches ont été pratiquées dans l'enceinte murale, presque intacte il y a peu d'années. Quelques-uns, sans détruire entièrement la muraille,

en ont arraché les revêtements pour les employer dans leurs constructions modernes. Enfin l'administration municipale, comme pour hâter la destruction complète d'un monument qu'elle aurait dû conserver à tout prix, fait exploiter comme carrière une partie des murs qui n'a point encore été vendue.

M. de Caumont s'est empressé de visiter à son passage M. le sous-préfet de Sens et quelques amateurs, pour les inviter à faire recueillir les plus intéressantes des pierres sculptées de grande dimension, qui, à Sens, comme à Tours et ailleurs, forment la partie basse des murailles. Il a prié en même temps M. Mérimée, inspecteur général des monuments historiques, de donner des ordres pour que ces morceaux fussent réunis dans un lieu public, pour former ainsi dans la ville de Sens, une collection qui conservât au moins un souvenir des anciens monuments de cette ville. M. Mérimée a écrit immédiatement dans ce sens à M. le Préfet de l'Yonne.

Au mois d'octobre dernier, des blocs ayant fait partie de frises de corniches, de colonnes et de pilastres, étaient déposés sur la promenade, et on les retaillait pour les faire entrer dans de nouvelles constructions. M. Lorne, jeune amateur, qui possède à Sens un beau cabinet d'histoire naturelle et d'antiquités, a sauvé de la destruction plusieurs bas-reliefs et un tombeau très-bien conservé, offrant en pied la représentation du défunt.

—M. le baron d'Huart, de Metz, avait adressé au Conseil une note concernant l'église de Morlange (Moselle) qu'il fait réparer au moyen d'une souscription, et qui va ainsi être sauvée de la destruction dont elle était menacée; le Conseil a décidé qu'une *somme de* 100 *fr.* serait mise à la disposition de M. d'Huart pour aider aux travaux qu'il fait exécuter. Le monument est du XIIe. siècle et présente quelques détails intéressants.

—M. le curé de Querqueville (Manche) a réclamé quelques secours pour son église, regardée comme une des plus anciennes de ce pays.

—M. Vatout, directeur des monuments publics, a annoncé que la réclamation de la Société concernant le château de Thouars, a été communiquée à l'administration, et que l'édifice sera conservé sans altération.

—M. Weiss, membre de l'Institut, à Besançon, a été proclamé *inspecteur-divisionnaire* pour les départements du *Doubs*, du *Jura* et de la *Haute-Saône*.

— M. Commarmont, conservateur de la bibliothèque du palais des arts à Lyon, a été nommé membre de la Société.

Séance du 19 *décembre*. — M. de Caumont donne lecture d'une lettre par laquelle M. Cauvin, secrétaire général du Congrès qui aura lieu au Mans en septembre 1839, invite la Société à déléguer quelques-uns de ses membres à cette réunion. MM. *Léchaudé d'Anisy*, de Caen, *Gaugain*, *id.*, *Du Marhalla*, conservateur des monuments du Finistère à Quimper, sont désignés pour représenter la Société au congrès. Plusieurs réunions générales de la Société auront lieu pendant la durée de la session, les 15, 16 et 17 septembre.

—La réunion générale annuelle de la Compagnie, sera convoquée pour le 7 juillet, dans une ville qui sera ultérieurement indiquée.

—M. de Caumont annonce ensuite qu'il a acquis une portion des ruines de l'abbaye de Savigny, qui remonte à la première moitié du XIIe. siècle et qui lui a paru digne d'être conservée; il a fait cette emplette pour son propre compte, afin que les fonds dont la Société peut disposer soient employés à sauver d'autres monuments, mais il croit que la Compagnie doit prendre ces ruines sous sa protection, en surveiller la conser-

vation, et il propose en conséquence de nommer membre du Conseil, en remplacement de M. Le Cointre démissionnaire, M. Alph. DE MILLY, par les soins duquel les ruines de Savigny ont été acquises, et de lui conférer en même temps le titre de conservateur des monuments de l'arrondissement de Mortain.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

—M. DE MILLY est proclamé membre du Conseil administratif en remplacement de M. Le Cointre.

—D'après le marché conclu, plusieurs chapiteaux provenant des démolitions faites à Savigny, devront être envoyés à Mortain où ils formeront le noyau d'une collection d'antiquités pour l'arrondissement.

—Le Conseil prend connaissance d'une délibération prise à Poitiers par MM. de Lafontenelle, Cardin et Le Cointre, relativement à la restauration des tombeaux d'Oiron. Au moyen des allocations de la Société pour la conservation des monuments, de la Société des Antiquaires de l'Ouest et du Conseil général des Deux-Sèvres, les tombeaux d'Oiron vont être replacés et complètement restaurés.

—Le Conseil proclame Inspecteur des monuments du département de la Haute-Marne, M. GIRAULT DE PRANGEY, membre de plusieurs Sociétés savantes à Langres.

—Sont proclamés Membres de la Société, sur la proposition de MM. Commarmont, de Lyon, et de Caumont :

MM. PISTOLET DE SAINT-FERGEUX, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Langres;

DARDEL, architecte de la ville de Lyon;

GROS, architecte à Lyon;

DIDIER-PETIT, vice-président de la Société des Amis des Arts, à Lyon;

PERRIN, imprimeur à Lyon;

BOUET, curé de St.-Just, à Lyon;

MM. EYNAUD, à Lyon ;

MENJOULET, directeur du grand séminaire de Bayonne ;

BINET, architecte à Angers.

— Le Conseil prend connaissance d'une demande de M. le Curé de Cheux (Calvados), qui désirerait que la Société lui aidât à réparer son église, l'une des plus intéressantes des églises rurales de Normandie, et figurée dans l'ouvrage de Cotmann. Une somme de 50 fr. lui est accordée par le Conseil, à titre d'encouragement.

—*Ouvrage de M. le duc de Serra di Falco, sur l'architecture en Sicile.* M. le duc Serra di Falco, de Palerme, membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, vient de doter l'histoire de l'art d'un ouvrage fort important sur l'architecture de Sicile. Ce livre, format grand in-f°., qui a pour titre : *Del duomo di Monreale e di altre*, se divise en trois chapitres. Le premier est exclusivement consacré à décrire les beautés de la cathédrale de Montréale ; dans le second, l'auteur passe en revue les églises normandes de Sicile les plus remarquables et les mieux conservées, la Capella Palateria, la cathédrale de Cefalu, etc., etc. Enfin dans le troisième et dernier chapitre, il traite de la forme générale des églises sicilo-normandes.

M. Serra di Falco a joint à son ouvrage vingt-huit planches qui en rehaussent encore le mérite.

Nous nous bornerons, quant à présent, à signaler cette publication intéressante aux lecteurs du Bulletin, parce qu'un homme qui en parlera mieux que nous, puisqu'il a visité la Sicile et qu'il a étudié avec soin les monuments, que M. de Falcon a décrits, M. Girault de Prangey, de Langres, s'occupe de préparer, au sujet de cet ouvrage, un article que nous espérons bientôt offrir à nos lecteurs.

Description des monuments anciens et modernes de la Somme.—M. Lombart, architecte, membre correspondant de la Société d'Archéologie de la Somme, a entrepris la description des monuments les plus curieux de ce département. Les deux premières livraisons de son ouvrage ont déjà paru, et elles font désirer la publication des suivantes. Le défaut d'espace nous interdit toute citation, et nous sommes même réduits à nous abstenir de considérations particulières sur la manière dont il a traité son sujet. Nous nous bornerons à recommander son travail aux lecteurs du Bulletin. La Picardie offre, sous le rapport monumental, des richesses qu'il importe de connaître, et la description qu'en a donnée M. Lombard, dégagée de tous détails superflus, pleine de clarté et de précision, ne peut manquer d'être accueillie avec faveur. Les réflexions qu'il a semées dans son ouvrage se font remarquer par leur sagesse, et témoignent du discernement et du bon goût de l'observateur.

Inscription relevée à Poitiers par M. Le Cointre.—Dans l'église St.-Hilaire de Poitiers, à trois pieds environ au-dessus d'un tombeau à moitié sorti de terre, dans un arceau pratiqué à l'extrémité du croisillon droit de l'édifice, se trouve enchâssée une inscription que M. Le Cointre-Dupont vient de relever. Les deux premiers mots manquaient, et il les a suppléés. Nous donnons ici l'inscription telle que l'a lue M. Le Cointre :

Pro Constantino *defuncto dicito psalmos*
Sors hominum titubat sicut vaga fluminis unda;
Nam modo quod validum mox liquet occiduum.
Censu dives, homo pauper non fidus adesto,
Nam telluris opes auferet una dies.
Ut Constantinus tumulo qui clauditur illo
Dives honore fuit et sua distribuit.
Infirmis, nudis, cæcis, viduis et egenis
Omnibus et studuit omnia se fieri.
Atque Pater noster quod sibi sit requies.

Poème de M. Boyer sur l'éducation. — Une œuvre vraiment utile et méritoire, est celle que vient d'accomplir M. Boyer, ancien professeur de réthorique au collége du Mans et *membre de la Société pour la conservation des monuments :* un poème sur l'éducation manquait à la littérature française ; il l'a entrepris et s'est acquitté avec succès de sa noble tâche. On doit doublement féliciter M. Boyer du travail auquel il a consacré ses veilles : méditer un sujet aussi grave pendant de longues années et le développer sur des bases aussi larges, c'était déjà bien mériter des amis de la morale et de l'humanité ; mais donner à son ouvrage une forme aussi séduisante que la forme poétique, se condamner, pour rendre plus agréable à la jeunesse une lecture dont on doit se promettre de si utiles résultats, à des travaux plus longs et plus pénibles, c'était se créer des droits certains à la reconnaissance de la Société. L'auteur nous dit que son poème est l'œuvre de vingt années de peines, et on le croira facilement après l'avoir lu : il a traité son sujet avec conscience. A une époque où les livres écrits dans le même esprit que celui de M. Boyer sont si rares, il faut vivement se réjouir de sa publication. Le dévouement de l'auteur mérite une récompense : si l'Institut jetait les yeux sur M. Boyer pour lui décerner un des prix Monthion, il faut convenir qu'il ferait un choix que tous les amis de la morale s'empresseraient de ratifier.

Mesures prises pour la conservation du château de Preny. — MM. Simon, inspecteur des monuments de la Moselle, et Bégin, inspecteur des monuments de la Meurthe, ont provoqué dans le sein de l'Académie de Metz, la nomination d'une commission chargée de préparer un rapport sur le château de Preny, édifice du moyen âge, dont les ruines présentent beaucoup d'intérêt. Les enquêtes qui ont eu lieu ont fait connaître que le château avait été au commencement de la ré-

volution, acheté par un sieur de Guerre de Nancy, qui depuis a paru ne plus penser à son acquisition; quand il y a eu des mesures conservatoires à prendre, c'est le gouvernement qui s'en est chargé et a fait les frais des travaux; de sorte qu'il règne maintenant de l'incertitude sur le point de savoir quel est le véritable propriétaire. La Commission voudrait qu'on s'occupât dès ce moment de soutenir la porte d'entrée, dont l'autorité administrative paraît vouloir opérer la démolition dans l'intérêt de la sûreté publique. Le rapport n'a pas encore été lu, parce qu'on attend un dessin qu'on y joindra pour qu'on puisse juger de l'utilité de la demande. Les autorités locales et les Sociétés savantes de Metz et de Nancy prennent un grand intérêt à la conservation du monument et sont disposées à seconder activement les démarches qui seront faites pour le sauver, par les inspecteurs de la Société pour la conservation des monuments.

Fouilles faites à Jublains (Mayenne), par M. Verger, *conservateur des monuments de la Loire-Inférieure.*—Dans le Champ-des-Cloches à Jublains, on a découvert une pierre portant ce fragment d'inscription : IC.... ET HE. De plus, il a été trouvé deux médailles : la première, petit bronze, semée d'étain, tête radiée, nom effacé, *Divus PP. Aug.*; revers : Apollon debout, appuyé sur une lyre, et de l'autre main tenant une fleur à trois branches; *Apollini conservatori*; la deuxième, petit bronze quinaire; *Constans PP. Aug.*; revers : deux guerriers debout; au milieu une enseigne : premier mot effacé, *exercitus*; un mortier de la forme de nos mortiers actuels de cuisine et de pharmacie.

Voici le détail des principaux objets trouvés dans le jardin du presbytère : vase en terre rouge avec anses; vase en terre

rouge avec fleurs ou feuilles, vase en terre rouge avec même dessin, plus profond et semblable au dessin donné par M. de Caumont dans son *Cours d'antiquités*, à la pl. XXIV, n°. 3; une petite tasse unie ayant la forme de nos bols à chocolat; une pioche avec une douille dans laquelle on aperçoit les restes du manche.

Peu de temps avant, M. Lelasseux avait trouvé dans son jardin un fragment de chapiteau en grès d'un assez bon travail, une tête d'amphore avec ses deux anses.

Les résultats principaux des fouilles du champ nommé le Clos-Poulain, sont : un petit fer recourbé ayant la forme d'une portion d'agrafe; un mors de bride en fer; un fragment de vase avec figure en relief; un joli petit manche en bronze d'un petit couteau : dans la partie inférieure on voit un trou où était le clou qui retenait la lame; deux clefs en fer; un singulier instrument en fer, dont la figure ne se trouve pas dans nos livres sur les antiquités; un vase en terre noire d'une jolie forme; des fragments de poteries rouges avec figures; trois petits anneaux de bronze, mais non destinés à orner la main; trois petits anneaux en argent; un cercle en fer de dix centimètres, qui semble une ancienne lame d'épée; plusieurs fragments de poterie rouge, noire, grise, etc. : sur les fragments de poterie rouge, M. Verger a lu trois noms de fabricants : OF. MACCA. MAILLEDO. F. OF. SEVERI; ce dernier nom se trouve dans ceux qui ont été donnés par M. de Caumont; enfin, quinze médailles romaines en bronze avec les noms de *Constantianus*, *Crispus*, *Antoninus*, etc.

Tous les objets recueillis dans ces diverses fouilles ont été déposés au musée de Laval par les soins de M. Verger : on trouvera des détails plus étendus sur cette fouille, dans l'Echo du monde savant.

RAPPORT

Sur les Monuments du Puy-de-Dôme, lu dans les Séances générales tenues à Clermont par la Société française pour la conservation des Monuments ;

PAR M. BOUILLET,

Inspecteur divisionnaire des monuments historiques.

La Société, après m'avoir conféré l'année dernière le titre de conservateur des monuments du département du Puy-de-Dôme, vient de m'honorer, tout récemment, du titre élevé d'inspecteur divisionnaire. Je vous en dois l'aveu, Messieurs, plus d'un de nos savants collègues de cette province, se seraient mieux acquittés de cette importante mission, que je ne considère, moi, que comme un encouragement que la Société a voulu donner à des efforts dirigés, il est vrai, vers un but utile, mais dont le succès peut seul donner des droits à votre bienveillance. En l'acceptant, je ne perds pas de vue les devoirs qu'elle m'impose, et tout ce que j'ai de zèle sera consacré à leur accomplissement.

Lorsqu'il a été arrêté que la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques, viendrait tenir des séances générales dans notre ville, à

l'époque du congrès, le savant et modeste fondateur de cette utile institution a désiré que je vous fisse connaître ce que nous possédons de monuments historiques. Je vais essayer, à l'aide des notes que je rassemble depuis long-temps, de vous rendre compte des principaux faits qui s'y rapportent. Heureux si je puis par cette faible esquisse soutenir votre attention et obtenir votre indulgence.

Les monuments historiques, livrés depuis long-temps à une déplorable destruction, ont enfin pris dans l'histoire des nations le rang qui leur appartient. Partout, les gouvernements s'associant aux généreuses pensées qui vous animent, font entreprendre de grands travaux, et par leurs soins, une surveillance sévère est exercée sur ces antiques restes du passé. En France, grâce aux laborieuses recherches d'hommes éclairés, que la gloire de leur pays a émus et excités, nous sommes dans une ligne satisfaisante de progrès. A la tête de ces hommes, auxquels nous devons tant de gratitude, on ne peut se dispenser de placer notre laborieux président, M. de Caumont. Son cours d'antiquités monumentales n'a pas seulement créé une science nouvelle, il a répandu dans les provinces et dans toutes les classes de la Société, le goût de cette science. Sa sagacité lui a fait pressentir qu'elle y deviendrait bientôt un sujet d'étude et de noble émulation; l'expérience est venue confirmer ses prévisions. De toute part les efforts se multiplient, des commissions se forment, des sociétés archéologiques s'organisent. Comme une religion nouvelle, la conservation des témoins séculaires des grandeurs passées de la France, est devenue en quelque sorte un culte, l'objet d'une occupation de tous les jours, de tous les instants.

Il vous appartient, Messieurs, de donner à ces élans de zèle, et aux projets qu'ils feront naître, une utile direction.

C'est maintenant que tout s'approfondit, que le goût des arts s'étend et se popularise; que les esprits sérieux consacrent leurs veilles à l'étude des antiquités nationales, qu'il faut soigneusement les décrire, qu'il faut les faire connaître, afin de multiplier le nombre de leurs protecteurs et de les entourer du respect qui leur est dû.

L'Auvergne, qui a joué un si grand rôle dans tous les temps, renferme des monuments de toutes les époques : monuments gaulois ou celtiques, monuments romains, monuments du moyen âge et de la renaissance.

Les monuments gaulois, après ceux du moyen âge, y sont les plus nombreux.

Pour faciliter les recherches et les études que ceux de vous, Messieurs, étrangers à notre pays, voudraient entreprendre, je vais essayer d'esquisser, en m'abstenant de tout système, de tout commentaire, la statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme. Les courses que j'ai faites depuis plus de vingt ans, m'ont permis de visiter et de dessiner même, en grande partie, ce qui nous reste d'anciens monuments. La carte que j'en ai dressée, et que je suis heureux de pouvoir mettre sous vos yeux, pourra aussi, je l'espère, faciliter vos recherches. Cette carte a été dressée d'après les indications du programme rédigé, il y a déjà quelque temps, par l'académie des inscriptions et belles-lettres. Elle indique la position et la forme des monuments gaulois ou romains; les vestiges des routes anciennes, les colonnes milliaires, les emplacements où l'on a trouvé des antiquités, les anciennes abbayes ou monastères, les églises, les châteaux féodaux, ceux d'une époque moins éloignée, etc. Un peu plus tard, je pourrai, je l'espère, achever et vous communiquer de semblables cartes, pour les départements du Cantal et

de la Haute-Loire, et donner dans ce genre un travail complet en ce qui concerne l'ancienne Auvergne.

Pour la description que je vais avoir l'honneur de vous soumettre, je suivrai l'ordre chronologique en commençant par ce que nous avons de monuments gaulois ou celtiques. Je ne vous entretiendrai que de dolmens, de menhirs, de cromlecks et de tumulus. Je m'abstiendrai, quant à présent, de vous parler des nombreuses grottes et des souterrains qui existent dans nos montagnes, et qui toutes sont citées comme ayant été la demeure des fées ou au moins celle des prêtres gaulois, *les Druides*, que César appelait les maîtres de la science et de la sagesse. Pour ne pas trop abuser de vos moments précieux, j'éviterai aussi, en vous parlant des autres monuments, d'appeler votre attention sur des restes de constructions dispersés et de peu d'importance, que l'on pourrait tout aussi bien attribuer aux Francs, aux Romains, qu'à nos ancêtres les Gaulois. Au surplus, tous ces débris, toutes ces grottes se trouvent indiquées sur ma carte monumentale.

Ire. ÉPOQUE. — MONUMENTS GAULOIS.

Les monuments auxquels on donne ce nom ont été, à ce qu'il paraît, très-nombreux sur le sol de l'Auvergne, si l'on en juge par ceux qui restent, et par les débris de ceux qui ont été renversés.

§. I. *Dolmens, Mallus ou autels Druidiques.*

On peut voir un dolmen très-beau, en granite, à St.-Nectaire, au-dessus de l'établissement thermal de M. Boëtte, sur un terrain appelé Perney. Il est dessiné dans le voyage pitto-

resque de M. Ch. Nodier, mais sous des formes si gigantesques, si disproportionnées qu'il n'est pas reconnaissable.

Un autre, aussi en granite, se voit à une petite lieue d'Ambert, au-dessous du village de Boissière, sur la droite, et à une quarantaine de toises de la route qui conduit à Clermont, par St.-Amant-Roche-Savine.

Il en existe deux autres qui sont cités dans les monuments celtiques de Cambry, l'un au sud de St.-Germain-Lambron, sur un monticule, près le hameau d'Escoudaüa, sous St.-Gervasy; l'autre, dans les montagnes, entre Sauxillanges et St.-Germain-Lherm. St.-Nectaire en possède deux autres encore; mais ils sont renversés; l'un, dans la prairie de Sailles, l'autre sur la montagne de Châteauneuf. Près de Clermont, à l'ouest du Puy de Crouel, dans les vignes, entre le Puy et le chemin d'Herbet à Cournon, il en existe un aussi en beau granite blanc qui a été renversé depuis peu d'années. Beaucoup de grandes pierres qui ont fait partie de ces sortes de monuments, sont faciles à distinguer dans notre pays; j'en connais sur plusieurs points.

Jusqu'à ce jour, la science n'a pas éclairci d'une manière bien satisfaisante la destination de ces monuments chez les Gaulois. Les uns les considèrent comme des autels élevés par les Celtes à leurs divinités, et sur lesquels on immolait les victimes humaines; d'autres croient y voir des tombeaux. L'ignorance, ou plutôt l'incurie, et l'insouciance, succédant à la sévérité des ordonnances, des capitulaires de Charlemagne, ont presque toujours été les causes de leur destruction; l'espoir d'y trouver des trésors a pu y contribuer également.

§. II. *Menhirs, Peulvens, pierres debout, etc.*

Malgré la haute antiquité à laquelle ces monuments re-

de la Haute-Loire, et donner dans ce genre u
en ce qui concerne l'ancienne Auvergne.

Pour la description que je vais avo ... ois,
soumettre, je suivrai l'ordre chron ... une
par ce que nous avons de monu ... y en
Je ne vous entretiendrai que d
cromlecks et de tumulus. Je r ... sans
de vous parler des nombre ... l est en
existent dans nos monta ... 14 pieds
ayant été la demeure ... s le milieu du
gaulois, *les Druid* ... u.
science et de la s ... autres, mais d'une élévation
ments précieux ... ndres.
monuments ... près du Puy-de-la-Poix, sur la gauche du
tructions ... Beaulieu, près du chemin de Lyon.
tout a ... Un autre, à côté du pont d'Aubierre, dans un pré verger
ancê ... qui joint la route d'Issoire.
gr ... Un autre, sur le chemin de Thedde à St.-Genès-Champanelle;

Et un autre à une petite distance de ce dernier point, sur le chemin du hameau de Chatras à Beaune.

Ces deux derniers, et un troisième qui existe à Villars, près Clermont, sont surmontés de croix.

On peut encore en voir un autre à St.-Genès-du-Retz, arrondissement de Riom.

Et entre Besse et le lac de Chambon, etc.

La destination de ces monuments nous est à peu près inconnue; quelques-uns ont été dressés pour servir de signaux, mais le plus grand nombre ont été au moins, à ce que l'on croit, érigés en mémoire d'un événement important, comme

bataille, une victoire, un traité entre deux tributs, etc.
...s autres ont avancé qu'ils se trouvaient presque tou-
...rès de Tumulus. Je n'en connais pas de placés ainsi
...rtement du Puy-de-Dôme.

Cromlecks ou enceintes de Pierre.

... ce genre sont rares dans notre province.
...nsac et St.-Gervasy, arrondissement
...angement de pierres qui pourrait
...un de ces *Cromleks*, une de ces espèces
...justice que les Gaulois établissaient au milieu des
...mps ou des forêts.

§. IV. *Pierres branlantes.*

Il est bien démontré aujourd'hui que ces monuments, composés de deux pierres, d'un volume plus ou moins considérable, superposées l'une sur l'autre, ne sont point en général l'effet d'un jeu de la nature ou du hasard. Ils ont été évidemment érigés par la main des hommes, et leur usage a été à peu près général sur notre globe; on en trouve chez toutes les nations. Les Druides s'en servaient, comme on le suppose, pour tirer des augures, par le mouvement plus ou moins fort que leur frauduleuse adresse savait leur imprimer. L'Auvergne possède plusieurs de ces curieux monuments,

A côté du hameau de Mont-la-Côte, près Gelle, il en existe un, connu sous le nom de *St.-Foutain* ou de *Roche branlaire*. Dulaure en a parlé dans un mémoire inséré au 12e. volume des mémoires de la Société des antiquaires de France. Il consiste en un bloc de granite, d'une longueur de 20 pieds

environ, posé sur une roche de même nature, et qui peut recevoir, par l'effet du mouvement, un balancement très-apparent. Dans le pays on y attache, encore de nos jours, des idées religieuses; on dit que c'est la Vierge qui l'apporta de fort loin dans son tablier.

Dulaure parle encore, dans le mémoire cité, de la *pierre qui danse*, laquelle se trouve à l'est, et au-dessus de la ville de Thiers, sur la cime du coteau qui domine la rive droite de la Durole.

Une autre *pierre branlante*, appelée la *roche de Deveix*, non moins remarquable, et d'une forme allongée, portée sur une pierre debout, existe entre Rochefort et la montagne de la Roche-Sanadoire, sur la droite du vallon, au-dessus du domaine appelé *chez Barrat*. Cette pierre, qui a attiré aussi l'attention de notre savant compatriote Dulaure, a 22 pieds dans sa plus grande largeur, 8 pieds d'épaisseur et 6 pieds de hauteur, en y comprenant le rocher qui lui sert de base. Une secousse légère lui imprime un mouvement de bascule qu'elle conserve sensiblement pendant quelques secondes.

Au sud-est et à un quart de lieue du château de Sémier, au-dessus de Billom, on peut encore voir un autre de ces monuments.

Je connais des rochers, surmontés d'autres rochers, qu'on pourrait prendre pour des pierres branlantes, mais qu'on ne doit considérer, selon moi, que comme des effets du hasard. Auprès du hameau de l'Etang, entre Durtol et Chamat, on en voit un, assez singulièrement posé, connu dans le pays sous le nom de *Rei de la Pila*, Roi de la pile, un autre sur le chemin de Ceyrat à St.-Genest-Champanelle, d'autres dans le parc de Theix, etc.

Voilà, MM., ce qui a été jusqu'ici découvert de plus re-

marquable sur nos monuments véritablement gaulois. Notre collègue, M. l'abbé Croizet, aussi zélé pour l'archéologie que pour les sciences naturelles, a lu à l'académie de Clermont, sur ces sortes de monuments, mais plus particulièrement sur ceux que l'on trouve dans les environs d'Issoire, un mémoire que je regrette beaucoup de ne pas connaître.

§ V. *Tumulus ou Tombelles.*

Je place ici ces monuments, parce qu'on les regarde généralement comme antérieurs à la conquête des Gaules.

Il en existe plusieurs en terre jectisse dans ce département. Ils n'ont pas été fouillés pour la plupart. Je n'en connais pas en pierres amoncelées.

On peut en voir un très-beau au sud d'Ennezat, très-près de l'église; il a été fouillé à ce que l'on croit.

Aux Martres d'Artières, il en existe deux assez rapprochés l'un de l'autre : le plus petit paraît n'avoir jamais été fouillé; le grand l'a été, lorsqu'on a construit la chapelle dite de St.-Amant, qui est en ruine aujourd'hui.

A côté de ces deux Tumulus, il existait un cimetière d'où l'on a retiré, il y a six ou sept ans, un grand nombre de tombes en domite. Dans un cercueil construit en briques à rebords, liées par du ciment rouge romain, on découvrit quatre-vingt et quelques médailles romaines, grand bronze, appartenant au Haut-Empire. Au milieu de ces médailles, se trouvait une petite pierre calcaire, sur les côtés de laquelle sont gravés en lettres romaines les noms de plusieurs membres de la famille Balbini. J'ai visité les lieux à l'époque des fouilles et j'ai été assez heureux pour me procurer les médailles et la pierre.

C'est aussi auprès des Martres d'Aretières, sur les limites de la commune de Lussat, qu'on trouva, en 1756, une momie d'enfant, et renfermée dans un double cercueil. Rien n'indiquait, suivant le procès-verbal qui en fut dressé lors de la découverte, l'origine de cet enfant. Cette momie fut transportée à Paris et déposée au musée, où elle est encore.

Ces détails, quoique se rapportant aux sépultures, m'ont un peu fait sortir de mon sujet, j'y reviens.

Auprès de Charbonnier, canton de St.-Germain-Lembron, il existe un de nos plus beaux Tumulus ; il n'a pas été fouillé.

Un autre que l'on peut voir auprès d'Olbi, paraît n'avoir pas été fouillé non plus. Dans la plaine de Giat, plusieurs monticules semblent être aussi des Tumulus auxquels on n'a jamais touché.

Auprès du petit Orcet, à la base sud de Gergovia, on voit dans les prés un autre de ces monuments qui a été entamé, il y a une vingtaine d'années, et dans lequel on a trouvé deux flambeaux, une médaille de Néron et une d'Antonin-le-Pieux.

Auprès de l'Etang de la Chaux Mongros, au-dessus de Vic-le-Comte, il en existe un qui, je crois, n'a pas été fouillé ; un autre auprès de Thuret : enfin on en signale encore un autre non loin de Messeix, canton de Bourg-Lastic, mais je ne le connais pas.

§ VI. *Champs de sépulture.*

Indépendamment du Champ de sépulture ou cimetière des Martres d'Aretières, dont je viens de vous parler, nous en possédons trois autres bien caractérisés. Le premier, le plus

important est celui qui existe auprès de Gelle, canton de Rochefort, à côté de la voie romaine qui conduisait de Lyon à Bordeaux. On en a retiré, il y quelques années, un très-grand nombre de tombes en domite.

Le second, très-renommé dans le pays, est placé dans les champs au nord et près de Bromont, canton de Pontgibaud. Les cultivateurs n'y font pas la moindre fouille sans y découvrir quelques objets intéressants. Bromont est connu depuis long-temps des antiquaires, par les belles découvertes de M. Bouyon, décrites dans les mémoires de la Société des Antiquaires de France.

Le troisième de ces cimetières a un caractère tout-à-fait gallo-romain; on vient tout récemment de le fouiller en partie. Il se trouve au terroir appelé *Valière*, entre le sud de Clermont et le village de Beaumont, auprès du nouveau cimetière des hôpitaux. Il y a trois ans qu'on y découvrit un tombeau en maçonnerie, renfermant le squelette d'une femme et deux médailles, moyen bronze, l'une d'Agrippa et l'autre d'Antonin. On vient d'en extraire quelques beaux vases en verre et une très-grande quantité de vases et d'urnes cinéraires lacrymatoires en terre commune, remplis, pour la plupart, de cendres et d'ossements. On y a trouvé quelques figurines en terre, quelques médailles du Haut-Empire, quelques lampes et beaucoup de grands clous en fer. Il paraît que ce cimetière avait déjà été fouillé, car plusieurs des vases qu'on y a recueillis étaient renversés.

Les découvertes de tombeaux et de vases cinéraires que l'on a faites, à plusieurs reprises dans le voisinage de Clermont, savoir : 1°. auprès du Hameau d'Herbet; 2°. sur le plateau, avant d'arriver à Beaumont; 3°. près de là dans les vignes à droite de la côte de Landet, pourraient bien faire supposer

qu'il existe là d'autres Champs de sépultures; mais comme rien jusqu'ici ne l'a précisément constaté, je ne les admets pas encore dans ma classification.

IIe. ÉPOQUE. — MONUMENTS ROMAINS.

§. I.

On sait que la grande politique des Romains, en entrant dans les Gaules, fut de civiliser les peuples vaincus. Pour y parvenir, ils construisirent des habitations, des temples, des théâtres, des bains, etc. C'est ainsi que dès le premier siècle de la conquête, on voit l'Auvergne, considérée probablement comme un point central, se couvrir d'établissements de tout genre, dont il ne reste malheureusement que de très-faibles traces. Cette province, si renommée par sa richesse, par ses monuments, par la fertilité de son sol, devait plus que toute autre, attirer l'attention des peuples barbares qui, à diverses époques, se ruèrent sur la France. Ne nous étonnons donc pas de ne retrouver aujourd'hui que quelques vestiges de tant de chefs-d'œuvres de l'art et de la civilisation.

Il n'est aucun de vous, MM., qui n'ait connaissance du fameux temple de *Wasso*, la divinité guerrière des Gaulois, qui pendant au moins deux siècles, a fait l'ornement de la cité des Avernes. Grégoire de Tours décrit les magnificences de ce temple dont les murs intérieurs étaient revêtus de riches mosaïques. Dans les fouilles faites à diverses époques pour de nouvelles constructions, au point culminant de la ville, où il est présumable que le temple existait, on a recueilli des tronçons de colonnes, des fragments de chapiteaux et de corniches en marbre blanc, ainsi que des blocs énormes de granite et de

grès, taillés et sculptés. Dans le même temps, c'est-à-dire vers l'an 62 de J. C., Zénodore employa dix ans à exécuter une statue qui surpassait en grandeur le célèbre colosse de Rhodes. Elle était placée dans l'enceinte de la cité. Le temple et la statue furent détruits, selon toute apparence, à l'époque de l'invasion de Chrocus, chef des Vandales, qui ravagea l'Auvergne. Grégoire de Tours dit que c'est en l'année 264.

Il ne nous reste également que des souvenirs de quelques autres temples qui auraient existé en Auvergne : un à Montjuzet *(Mons Jovis)*, près Clermont, était consacré à Jupiter, un autre consacré à Bacchus, couronnant la montagne de Chanturgues *(Campus orgius)*, aussi près de Clermont.

On peut encore en citer deux, que l'on présume avoir été consacrés à Jupiter, savoir : un à Artonne (Aratonantis), lieu qui fut, dit-on, au temps des Romains, une ville florissante; et le second mis à découvert à Joze, il y a une douzaine d'années, par les eaux de l'Allier.

Comme beaucoup d'autres provinces, l'Auvergne, si l'on en excepte quelques murailles dans l'intérieur ou dans le voisinage de notre ville, conserve à peine quelques restes de monuments romains.

On a découvert au Mont-Dore, en faisant des fouilles pour le nouvel établissement thermal, de beaux débris d'un édifice appelé *Panthéon*, qui existait encore en grande partie, vers 1740, en face des anciens thermes romains La forme de ce panthéon que M. le docteur Bertrand, inspecteur des eaux du Mont-Dore, a eu l'heureuse idée de faire reproduire, sur l'emplacement même, était celle d'un parallélogramme. Plusieurs beaux restes de colonnes chargées de sculptures du meilleur goût, sont conservés soigneusement sur place.

Le nouvel établissement thermal renferme plusieurs piscines

qui faisaient partie de celui des Romains, et M. Bertrand a réuni dans son cabinet, au Mont-Dore, tous les petits objets et les médailles que les fouilles ont fait découvrir.

Dans le voisinage de Clermont, nous possédons une portion de muraille de construction évidemment romaine, laquelle aurait fait partie, à ce que l'on croit, d'un temple. On peut la voir aux *Salles,* au sud-ouest et très-près de la ville. Au même aspect, à la base nord du petit Puy-de-Montaudon, on peut voir également les restes d'une longue muraille appelée *Muraille des Sarrazins*, bâtie en moellons taillés régulièrement, et qui porte tous les caractères d'une construction romaine. Le nom donné à cette muraille ne peut lui venir que du fait de sa destruction par les Sarrazins, qui, dans leur passage en Auvergne, vers 730, brûlèrent et saccagèrent le pays.

§. II. *Voies romaines.*

La position du peuple des Avernes, dans le centre des Gaules et son importance, ont dû nécessiter des voies de communication sur son territoire. Aussi reconnaît-on, dans ce département, des traces de plusieurs voies romaines ou gallo-romaines.

A l'est, il en existait une ouverte du temps d'Agrippa, préfet des Gaules, laquelle allait des montagnes de Montoncelle à Vichy, et de là à Chantelle, Néris, Chateau-Meillan, Bourges, etc.

Une seconde, créée ou au moins réparée par les soins de l'empereur Claude, et plus tard par ceux d'Adrien, suivait une ligne de l'est à l'ouest, et passait par Vollore, Billom, Pérignat-ez-Allier, Cournon, Clermont, Villars, La Gardette,

près Olby, Gelles, l'Estival, et de là se dirigeait sur Limoges; on peut en voir de beaux restes sur plusieurs points. Sidoine Apollinaire et Bergier (*Histoire des grands chemins de l'empire*, *p.* 711) parlent de cette voie qui ouvrait une communication entre Lyon et Bordeaux.

Un embranchement se dirigeant sur Ussel, avait son point de départ près du village de Gelles. Cette voie particulière est parfaitement conservée sur une grande étendue, à partir d'auprès de Briston, jusqu'au Chavanon et au-delà de cette rivière jusqu'à Chassinvar, près d'Egurande, dans la Corrèze. Elle traverse, entre les hameaux de Cornes et de Vilsebroux, une vaste plaine appelée Villefeu, où l'on trouve beaucoup de fragments de tuiles à rebords.

Une quatrième voie partait de Vichy, conduisait au Mont-Dore par les bois de Randan, Aigueperse, Clermont, Olloix, *Beaune-le-froid*, le lac Chambon, Diane et le Puy-de-l'Angle, et du Mont-Dore se dirigeait dans le Cantal, en passant sur la rive gauche de la Dordogne près de la Bourboule. On en trouve des traces à St.-Pardoux-Latour, à Bagnols, etc.

Un cinquième partait de Clermont et se dirigeait à *Ruessium*, capitale des Vellaves (St.-Paulien de Haute-Loire). M. Le comte de Laizer a dit à la 4e. section du congrès scientifique, qu'il en avait découvert des traces auprès de Beaulieu, arrondissement d'Issoire.

Une sixième voie traverse une partie de l'arrondissement d'Ambert, dans la direction du sud-est au nord-est. M. le docteur Missoux, maire de Fournols, a dit dans les annales de notre Académie, qu'on pouvait, avec un peu d'attention, la suivre dans une étendue de vingt kilomètres environ. Elle prenait naissance, selon toute apparence, près de Gergovia, et passait, suivant les observations de MM. Mathieu et Mis-

soux, à Vic le-Comte. Auprès de Fournols, on lui donne le nom de Chemin ferré ou Chemin de la reine Marguerite.

§. III. *Pierres ou colonnes milliaires.*

On a trouvé plusieurs pierres de ce genre dans le département du Puy-de-Dôme.

Une à Péoignat-ez-Allier, qui portait une inscription au nom d'Adrien.

Une autre encore en place, mais mutilée, est au nord et près de Vollore-ville. Elle fut élevée vers l'an 45, en l'honneur de l'empereur Claude, après sa conquête de la Grande-Bretagne.

Bergier, dans son histoire des grands chemins de l'empire romain (page 712), nous rapporte deux autres inscriptions de colonnes milliaires qu'il tenait de Savaron, l'auteur des origines de Clermont. L'une existait auprès de Billom, au lieu appelé Perche, et l'autre à Fligei, sur les limites de l'Auvergne et du Gévaudan.

Nous possédons encore deux de ces mêmes colonnes, mais sans inscriptions : l'une existait auprès d'Aigueperse, et elle a été tout récemment transportée à Clermont; l'autre se trouve sur la petite route d'Issoire à Nonnette.

§. IV. *Camps romains.*

Avant de vous entretenir des camps dont on trouve des traces en Auvergne, et que l'on suppose être romains, permettez-moi, MM., d'appeler un instant votre attention sur d'autres camps, ou au moins d'autres stations militaires d'une époque plus reculée. Je ne vous dirai qu'un mot de notre fameuse

Gergovie ; assez d'auteurs en ont parlé, moi-même je l'ai décrite assez longuement. Aujourd'hui plus de doute, je crois, sur son identité avec celle dont parle César ; c'est bien là la Gergovie qu'il signale dans ses commentaires, et où il apprit à connaître la valeur de l'illustre Vercingetorix. La montagne de Gergovia est encore pour nous une mine inépuisable d'objets de la plus haute antiquité ; les médailles gauloises de toutes les époques y sont particulièrement abondantes.

Une autre station évidemment gauloise, par toutes les découvertes qui y ont été faites, a existé sur le plateau de Corent peu éloigné de Gergovia. Croirait-on que cette montagne si riche en antiquités et en médailles, n'ait été, je ne dirai pas décrite, mais même citée sous le point de vue archéologique, dans aucun des nombreux ouvrages publiés sur l'Auvergne? Le premier je l'ai signalée dans un ouvrage imprimé en 1831.

La description de cette montagne exigerait des détails qui ne sauraient trouver leur place ici. Je dois me borner aujourd'hui à vous l'indiquer comme un objet digne de votre intérêt et de vos études.

A une demi-lieue de Pontgibaud, à côté de Tournebise, à travers les laves de la coulée volcanique, en quelque sorte infranchissable, du Puy-de-Dôme, on trouve sur un assez grand espace, des murailles en pierres sèches, qui indiquent évidemment l'enceinte d'un établissement militaire. Quelques parties ont dû servir de fortifications ; les autres, par leur disposition, paraissent former l'enceinte des habitations. On croit même reconnaître aux extrémités, les locaux qui servaient de postes d'avertissement ou de corps-de garde. A plusieurs aspects, il existe des fossés plus ou moins profonds, ouvrages de la nature et que la main des hommes a pu agrandir. A l'est, par exemple, le roc vif, le granite, a été

36

visiblement entaillé. Ce lieu est appelé *Camp des Chazaloux*. M. Hervier, de Pontgibaud, en a levé le plan, et m'a permis d'en prendre une copie. Il est incontestable que ces curieuses constructions ont été exécutées pour servir de retranchement à un grand nombre de personnes ; mais à quelle époque ? C'est ce qu'il est difficile de décider. On a découvert, à plusieurs reprises, dans le voisinage, des haches et d'autres objets gaulois en bronze. Tout récemment encore on vient d'y découvrir une espèce de faucille et une belle lance en bronze que je possède ; ces circonstances ne permettent-elles pas de croire que ces constructions datent de l'époque celtique. On ne saurait tirer aucune induction de la découverte qu'y firent des bergers il y a 28 ou 30 ans, d'une boite pleine de monnaies du moyen âge et notamment de deniers de Clermont du XIe. siècle ; celui qui y avait fait ce dépôt était certainement fondé à croire qu'il ne pouvait choisir un lieu plus sûr.

Je dois éviter en ce moment d'entrer dans d'autres détails sur ce singulier camp. Il faudrait, pour en faire apprécier toute l'importance, donner à ces détails un développement que je ne puis me permettre ici.

Arrivons aux Camps romains.

A Gondole, au sud de Clermont, il existe un emplacement triangulaire, d'une assez grande surface, qui porte le nom de *Camp de César*. Il est défendu, du côté du sud, par une levée de terrain ; à l'est, par la rivière d'Allier, et au nord-ouest, par la petite rivière de Lauzon assez profondément encaissée. Ce camp, à cause de sa proximité de Gergovia, mérite de fixer l'attention des antiquaires.

A Randanne, résidence de M. le comte de Montlosier, sur l'une des branches de la coulée de laves du Puy-de-la-Vache, on aperçoit une espèce de camp dans l'enceinte duquel M. de

Montlosier a découvert récemment des instruments en fer et en bronze et une médaille consulaire d'argent, de la famille *Cornelia*. On remarque sur cet emplacement les traces de quelques constructions.

Au nord et près de Giat, on appelle *le Camp* un lieu où il existe également des vestiges de très-anciennes constructions.

Entre Masaye et l'Etang du Fung, on donne aussi le nom de *Camp* à un terrain assez vaste sur lequel on remarque des restes de murailles, des fragments de tuiles à rebords et des fragments de poterie rouge fine.

Sur le plateau basaltique de Montcelez, près St.-Germain-Lembron, de même qu'aux limites du Puy-de-Dôme et du Cantal, auprès de Beaulieu, on donne le nom de camp à de vastes plaines sur lesquelles on remarque des mouvements de terrain que l'on attribue aux Romains. J'ai visité avec quelque soin ces deux dernières localités, et je dois dire que je n'y ai rien observé qui puisse intéresser l'archéologie.

Je connais encore dans nos montagnes plusieurs autres travaux de castramétation, mais qui ont plutôt rapport au moyen âge qu'à l'époque gallo-romaine.

§. V. *Aquéducs.*

Les restes d'un aquéduc qui conduisait les eaux de Fontanas à Clermont, se laissent voir encore aujourd'hui sur plusieurs points. Le grand orage du 25 septembre 1835, qui a porté de si violentes atteintes à la belle voie romaine qui traverse Villars, a mis à découvert cet aquéduc sur une grande étendue, à la base du bois de Villars. La destruction de ce bel ouvrage date, à ce que rapportent nos anciens auteurs, de l'an 532, époque à laquelle Thierry, roi d'Austrasie et fils

aîné de Clovis, vint assiéger la ville des Avernes (Clermont) et saccager le pays, pour se venger de ce que cette ville, sur le bruit de sa mort, avait reconnu pour maître son frère Childebert.

Entre Fontanas et le Puy-de-Châteix sur lequel était le château de Waifre ou Gaifre, duc d'Aquitaine, incendié par Pépin-le-Bref en 761, il existe à gauche du chemin, des portions d'un petit aquéduc taillé dans le granite. Comme c'est près du Col qui sépare Châteix d'une autre montagne, qu'on en perd la trace, il y a lieu de présumer qu'il était destiné à conduire les eaux au château de Gaifre.

On cite un autre aquéduc romain bien conservé, à la source de la Crédogne, au pied de Montoncelle, arrondissement de Thiers; j'ai bien trouvé dans cet endroit, une portion de la voie romaine de Vichy, auprès de laquelle on dit qu'il se trouve : mais je n'ai pu l'y découvrir.

En opérant tout récemment un défoncement de terrain près le hameau d'Herbet, on a mis à découvert une portion d'un autre aquéduc qui conduisait les eaux des belles sources de Loradoux à ce hameau où l'on voit encore, je dois le dire en passant, les restes d'une très-ancienne église et où l'on ne fait jamais de fouilles sans découvrir des antiquités gallo-romaines. Ce que j'ai vu de cet aquéduc, solidement construit en béton formé de chaux et de scorie rouge, me fait croire que sa construction remonte à une époque très-reculée.

§. VI. *Etablissements thermaux.*

L'Auvergne, que les effets de la chaleur centrale du globe ont bouleversée de tant de manières, est assurément l'une des provinces de France qui possède le plus grand nombre de

sources minérales, chaudes ou froides; elle a dû, sous ce rapport, attirer l'attention des Romains. Aussi, nous reste-t-il des preuves multipliées et incontestables du soin que le peuple roi a mis à y former des établissements thermaux.

Le Mont-Dore en possédait un très-important, que l'on croit être l'*Aquis calidis* de la carte de Peutinger. On peut voir encore en place dans le nouvel établissement, de grandes et belles piscines qui en dépendaient.

A Clermont, on a découvert les restes de plusieurs établissements assez considérables; un en creusant les fondements du palais de justice et de la prison; un autre en faisant les fondements de la maison de M. le colonel Prévost, auprès de la place du Taureau; un troisième a existé au sud de la ville, dans un terrain appartenant à M. Planet. A l'époque des fouilles que l'on a faites sur ce dernier terrain, il était facile de voir que la destruction de l'établissement que l'on y découvrit, était due à un incendie. J'y ai recueilli plusieurs objets gallo-romains, des fibules, des épingles en os et en bronze, etc.

A St.-Mars, près Clermont, où les eaux minérales portent encore le nom de *Bain de César*, on a découvert, lors des réparations qu'on y a faites il y a une vingtaine d'années, des restes de constructions romaines, des médailles du Haut-Empire que je possède, et des fragments de cette belle poterie que les Romains appelaient *Terra campana*. Entre ce dernier établissement et le moulin de St.-Victor, il subsiste encore, dans un jardin et dans les vignes, de beaux restes de murs romains et des apparences d'aquéducs qui faisaient, selon toute apparence, partie d'un grand établissement thermal.

Sur le bord de la route de Bordeaux, auprès du hameau du Pont-des-Eaux, on a aussi découvert il y a peu de temps, des

restes d'un établissement de ce genre appartenant à l'époque gallo-romaine.

§. VII. *Objets divers.*

Indépendamment de tous les monuments antiques dont je viens de vous entretenir, il en est d'autres encore non moins importants pour l'histoire, mais qu'il est difficile de classer et de détailler dans une description aussi rapide. Je veux parler des objets épars, gaulois et romains, que l'on a découverts et que l'on découvre journellement, tels que tombeaux, statues et statuettes, fabriques de poteries, mosaïques, colonnes; bas-reliefs, inscriptions, vases de terre et de verre, armes, médailles, etc., etc., et une multitude d'autres objets plus ou moins utiles dans les besoins de la vie. Si seulement depuis 25 ou 30 ans, les administrateurs de notre département avaient mis quelque soin à faire rassembler les objets qui ont été retirés du sein de la terre et qu'il était facile de se procurer, nous posséderions aujourd'hui un musée des plus importants. Il est difficile de se faire une idée juste des choses précieuses que l'on a laissé perdre et de celles qui ont été enlevées à l'Auvergne.

IIIe. EPOQUE. — MOYEN AGE.

§. I. *Edifices religieux.*

Ce sont particulièrement les édifices religieux du moyen âge qui se font remarquer en Auvergne. Cette province, considérée à juste titre comme terre classique pour plusieurs branches de l'histoire naturelle, mérite aussi une mention particulière pour l'étude de l'archéologie. Sous le rapport de l'histoire de l'art, nos églises satisferont, je n'en doute pas, votre curiosité.

Plusieurs d'entre elles appartenant à la période romane, ont une physionomie qui leur est propre, un type particulier, qu'on ne retrouve ni dans le nord ni dans le midi de la France. Vous pourrez, Messieurs, mettre d'accord les opinions partagées sur l'époque de leur construction; quelques personnes les considèrent comme étant du IXe. siècle, d'autres en portent la construction au XIe.

Nous possédons aussi du temps de la période gothique des monuments très-remarquables.

Notre savant collègue, M. Jules Renouvier, dans la description architectonique qu'il a donnée de nos églises, dans le Bulletin de la Société, vous aura suffisamment préparés à les visiter.

De son côté, un autre de nos collègues, M. Mallay, architecte de cette ville, vient de publier les premières livraisons d'un bel ouvrage sur nos églises romanes et romano-byzantines. Les études spéciales auxquelles se livre M. Mallay, nous permettent d'espérer que la lacune que l'on regrette de voir dans la description de nos monuments religieux, sera bientôt remplie. Les encouragements qu'il ne peut manquer de recevoir, pour cette publication, le détermineront sans doute, à nous donner plus tard la description de nos édifices gothiques et de la renaissance.

Au surplus, MM., ce qui a été publié par MM. Renouvier et Mallay me dispensera, quant à présent, d'entrer dans de longs détails sur nos monuments religieux. Je me bornerai à les citer au lieu de les décrire.

L'église de Notre-Dame-du-Port, celles d'Issoire, de Brioude, d'Orcival, de St.-Nectaire, de St.-Saturnin, de St.-Genès (à Thiers), de Mozat, de St.-Hilaire-la-Croix et de Menat, attirent le plus l'attention des archéologues connaisseurs.

Notre-Dame-du Port, qui doit être, sans contredit, considérée comme type du style roman-auvergnat, a été fondée au VIe. siècle; mais ayant été brûlée par les Normands en 853 (1), elle fut reconstruite dans le courant du IXe. siècle, par Saint Sigon, évêque de Clermont. Son plan représente une croix latine, divisée en trois nefs. Au-dessous du chœur existe une crypte dont l'architecture est aussi très-caractéristique. Cette église qui promet une belle page à l'histoire d'Auvergne, est en tout bien remarquable. A l'extérieur, le portail méridional supporte des sculptures malheureusement un peu mutilées; à l'extérieur, les murs présentent dans le haut des dessins très-riches en mosaïques.

Nos autres églises de cette époque, ou au moins de ce même ordre d'architecture (roman secondaire), sont plus ou moins richement ornées de sculptures et de mosaïques. Indépendamment des églises que je viens de nommer, celles de Chamalières, de Volvic, d'Ennezat, de Maringues, etc., méritent aussi d'une manière particulière de fixer votre attention. Toutes ces églises forment un ensemble caractérisant parfaitement un genre d'architecture qui ne se retrouve guère que dans la Basse-Auvergne.

La fin du XIe. siècle et la première moitié du XIIe. ont produit dans notre contrée, une multitude de petites églises qui portent un cachet particulier, toujours du roman secondaire. Celles de Royat, de Bourg-Lastic, de Briffont, de Jose, de Culhat, de St.-Germain-Lembron, de Nescher, etc. etc., peuvent en donner une idée.

(1) M. J Renouvier dit 824. C'est, je crois, une erreur, car les Normands n'ont commencé leurs ravages en France, qu'à partir de 838, et qu'ils ne sont venus en Auvergne qu'en 853.

§. II. *Style ogival.*

Le style ogival primitif ou l'architecture de transition a eu, comme vous savez, Messieurs, une très-courte durée en France ; le gothique orné a succedé presque immédiatement au style roman. Je ne connais que quelques exemples de ce genre d'architecture, les voici :

A Clermont, l'église du couvent des Saintes-Maries, jadis des Jacobins, construite vers 1220 ;

L'église d'Aigueperse, dont la date m'est inconnue ;

Le chœur de l'église de St.-Amable, à Riom ;

La nef latérale de l'église d'Ennezat ;

L'église de St.-Gervais, etc.

Le style ogival secondaire nous a laissé de beaux édifices. Notre cathédrale, commencée sur un plan très-vaste, en 1248, et continuée jusqu'en 1265, serait un véritable chef-d'œuvre si elle avait été achevée. Néanmoins, dans ce qu'elle est, elle peut intéresser à un haut degré les amis de la belle architecture. Son ornementation intérieure est d'une élégance, d'une légèreté des plus remarquables. Son extérieur, d'un style gothique complet, très-recherché. Ses verrières, si habilement restaurées par deux de nos collègues, MM. Thévenot et Thibaud, méritent un examen attentif. On peut y étudier avec fruit l'art de la peinture sur verre, car cet édifice renferme, sous ce rapport, de beaux produits des XIIIe., XIVe., XVe. et XVIe. siècles. L'heureuse restauration de quelques-unes de ces verrières, brisées par l'horrible grêle du 28 juillet 1835, me paraît également digne d'être remarquée.

L'église de Montferrand, celle plus remarquable encore de St.-Jean d'Ambert, l'église du Marturet et la Ste.-Chapelle

de Riom, sont aussi du style ogival. Cette sainte chapelle, l'une des trois que possède notre département, a été construite vers la fin du XIVe. siècle (1); elle n'est pas seulement remarquable par son architecture légère, ses verrières ont droit aussi à votre admiration.

Ces monuments que vous visiterez, en diront plus à vos yeux que la description que je pourrais vous en faire. Ils renferment un grand nombre de sculptures et d'objets curieux que, pour mon compte, je mettrai beaucoup de soin à vous faire remarquer, mais que je ne puis détailler ici.

§. III. *Châteaux.*

Chaque province, chaque cité doit mettre un grand intérêt à conserver les noms de ses grands hommes, de ses grandes familles. Il doit en être de même à l'égard des monuments que chacune d'elles possède. Il est essentiel à sa gloire de faire ressortir aussi la part qu'elle a prise aux luttes que la monarchie et la religion ont eu à soutenir. L'Auvergne qui, dans le moyen âge comme à toutes les époques, a joué un si grand rôle, ne saurait, lorsqu'il est question des événements de ces temps reculés, ne pas y conserver la place qui lui appartient. Ses prélats, depuis seize siècles; ses ducs, et après eux ses comtes et ses dauphins; sa noblesse qui, à différentes époques, déploya tant de courage, donnent à cette province un relief que rien ne peut effacer. Aussi dans tous les temps a-t-elle excité l'envie de peuples nombreux. Les Visigoths l'enlevèrent aux Romains vers 473; Clovis la conquit sur ces barbares en 507.

(1) Les deux autres sont la Ste.-Chapelle de Vic-le-Comte, fondée par les comtes d'Auvergne et celle d'Aigueperse, fondée par Louis de Bourbon, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, en 1475.

Les Sarrazins la ravagèrent de 730 à 732. En 761, Pépin, poursuivant Gaifre, duc d'Aquitaine, qui ne voulait pas se reconnaître vassal de la couronne, laissa sur ses pas les traces des plus terribles ravages. En 853, 864, 869, 916 et 923, les Normands, ces idolâtres vagabonds, saccagèrent, pillèrent et incendièrent les villes, les bourgs et les villages qui se trouvaient sur leur passage. Nos chroniques font aussi mention des dévastations commises par les Anglais de 1357 à 1390, et de celles causées par nos dissensions religieuses, pendant la seconde moitié du XVIe. siècle. Plus tard, dans le but de faire cesser la domination des seigneurs, les vexations des gentilshommes et pour fortifier la puissance royale, le cardinal de Richelieu, et après lui le cardinal Mazarin, obéissant aux ordres du grand roi, commandèrent la démolition de nos châteaux les plus importants. A ces époques (1633, 1656 et 1657), on vit disparaître ceux de Nonnette, de Vodables, d'Usson, d'Ybois, de Buron, etc. La chute de ces principaux châteaux entraîna celle d'un grand nombre d'autres demeures féodales moins importantes, mais aussi curieuses pour l'histoire du pays et pour l'histoire de l'art. Quelques-unes cependant échappèrent à cette vaste destruction et sont venus jusqu'à nous; tels sont les châteaux de Murol, de Tournoëlle, de Pontgibaud, de Ravel, etc. Presque toutes nos montagnes coniques étaient couronnées de donjons qui furent, pour la plus grande partie, détruits par ordre de Louis XIV, vers 1633. La condamnation d'un grand nombre de nos châtelains par la cour des grands jours, en 1665, occasionna aussi la ruine de plusieurs de ces manoirs féodaux. Je ne vous ferai pas ici un long et fatigant dénombrement des châteaux qui couvraient le sol de l'Auvergne; ils sont figurés sur ma carte, ainsi que les villes et les bourgs qui furent fortifiés dans le moyen âge.

Ce que nous possédons de mieux en architecture de la renaissance, se voit principalement à Clermont, à Riom et à Montferrand dans des maisons particulières, ou dans les ornements de quelques fontaines publiques.

Ce que nous avons de plus remarquable en maisons de bois du XVIe. siècle, se trouve à Thiers et à Montferrand.

En monuments contemporains, notre province est peu riche. Je me bornerai à citer notre nouvel hôtel-de-ville, dont on apprécierait mieux la belle architecture si de fâcheux obstacles n'en gênaient pas la vue; notre halle aux grains, qu'une intelligente restauration a récemment embellie, en l'appropriant mieux à sa destination devenue de jour en jour plus importante. Je citerai encore l'établissement thermal du Mont-Dore, à la création duquel a si puissamment concouru un homme de bien, un homme célèbre, M. Ramond, qui pendant sept ans, a jeté tant d'éclat sur l'administration de ce département, et dont le nom, cher aux sciences comme à l'amitié, sera toujours vénéré en Auvergne. Enfin j'indiquerai, comme édifices dignes de votre intérêt, le Palais de la cour royale et la Maison centrale de Riom, etc.

Ici, Messieurs, se termine la tâche que je m'étais imposée. J'ai à m'excuser auprès de vous de la longueur des détails auxquels je me suis laissé entraîner. Je m'estimerai heureux si les hommes laborieux qui m'entendent et qui ont déjà rendu de si grands services à l'histoire, peuvent trouver dans ce tableau, sans doute bien imparfait, quelques renseignements utiles. Je vous dois, Messieurs, de sincères remercîments pour votre bienveillante indulgence.

COUP-D'ŒIL

Sur les Ouvrages publiés en Allemagne, concernant l'architecture du moyen âge;

Par M. MICHELANT,

Membre de la Société française pour la conservation des Monuments, directeur de la Revue d'Austrasie, à Metz.

Un fait assez bizarre qui, à toutes les époques, s'est reproduit chez les peuples civilisés, c'est que l'étude dont ils se sont le moins préoccupés, est celle de leur propre histoire. Avant d'interroger les monuments de leur sol ou ceux de leur langue et de leur littérature, ils vont fouiller un passé que des siècles séparent et auquel ils ne se rattachent que d'une manière indirecte. Depuis la renaissance, notre pays n'a pas cessé de s'occuper des Grecs et des Romains, de leurs arts et de leur littérature, et il a fallu que dix-huit siècles eussent passé sur la vieille terre Gauloise et treize sur la Conquête franque, avant qu'il songeât à jeter un coup-d'œil sur ses premières années.

L'Allemagne elle-même, si attachée à ses antiques mœurs, si amoureuse de son passé, a partagé long-temps cette indifférence. Rompant ainsi le fil de la tradition, elle s'est lancée dans des études archéologiques qui n'avaient aucun rapport avec ses origines : et les riches et nombreux monuments dont l'art avait couvert son sol au moyen âge, elle les délaissait

pour étudier avec passion ceux des Romains dont elle trouvait peu de vestiges chez elle.

Une juste réaction s'est enfin opérée dans les esprits, en faveur d'objets si dignes de notre culte. Les richesses qui nous environnent et qu'un insouciant dédain négligeait, sont enfin exploitées avec ardeur, et les deux pays marchent actuellement d'un pas égal dans cette voie. Depuis long-temps déjà l'Allemagne étudie avec un zèle, que nous n'avons pas encore su imiter, son ancienne littérature nationale; mais nous ne tarderons pas à la suivre de près. Plus avancés dans une autre route, nous pourrons peut-être la guider. En effet, lorsqu'en France s'est éveillé le goût du moyen âge, il s'est trouvé un homme qui, se plaçant à la tête du mouvement, a dirigé ses efforts. Groupant autour de lui tous les travaux, il les a fait aboutir à un centre commun; il a imprimé l'unité aux recherches, les a rendues plus faciles par un enseignement oral et écrit qui a fixé la science, en a classé les éléments d'une manière exacte et précise. Enfin, par la fondation de la *Société française pour la conservation des Monuments et la publication du Bulletin monumental,* il a posé les bases d'une grande œuvre vraiment nationale, et qui ne peut plus manquer de réussir. L'Allemagne, au contraire, si ardente au travail, a produit peut être plus de recherches que nous dans cette branche; mais livrée à l'arbitraire, elle a marché au hasard. Les principes de la science architectonique au moyen âge, ont été parfois méconnus pour satisfaire l'amour-propre national; ils ont été quelquefois confondus : les classifications et leur dénominations sont devenues vagues et incertaines. Aussi de cette quantité d'ouvrages qu'elle a produits, il ne résulte pas encore un grand progrès. Il serait trop long d'entrer dans l'appréciation de chacune de ces œuvres. Tout au plus est-il

possible de jeter un simple coup d'œil bibliographique sur les nombreuses productions qu'a fait surgir le mouvement imprimé depuis quelques années seulement aux études du moyen âge.

Dans les nombreux journaux consacrés aux études purement historiques, il se rencontre souvent des articles fort curieux sur l'architectonique ; mais ce sont en général des travaux de peu d'étendue et tellement disséminés qu'il serait bien difficile de les citer tous et de les réunir. Nous n'avons à nous occuper ici que des travaux de quelque étendue et formant un tout complet. Leur nombre, assez considérable du reste, se compose presque entièrement de monographies. Quelques-unes sont accompagnées de considérations générales sur l'architecture, qui en doublent l'intérêt. D'autres forment des publications de luxe ornées de planches nombreuses magnifiquement exécutées ; le reste ne contient que des descriptions parfois un peu riches, purement locales, et par conséquent ayant peu de valeur scientifique.

Il existe un fort petit nombre de traités spéciaux sur l'architectonique et on peut les réduire facilement à deux ou trois au plus. Il faut mettre au premier rang l'ouvrage de Sieglitz, intitulé : *Ancienne architecture allemande*, qui a paru en 1820, un volume in-4°. avec 34 feuilles de planches in-f°. ; mais son prix élevé en rend l'acquisition peu facile. Du reste Stieglitz, déjà connu par d'importantes recherches sur l'histoire de l'architecture chez les différents peuples, était un des hommes les plus capables de traiter convenablement ce sujet. Depuis il a publié un *abrégé de l'histoire de l'Architecture à ses diverses périodes*, qui a eu plusieurs éditions, dont la dernière a paru en 1834, un volume in-8°. avec 41 planches. On a également de lui une description de l'église St.-Kunibert à Rochlitz : un vol. in-8°. de 100 pages environ, avec trois planches

lithographiées, 1829. Dans la même année a paru une courte dissertation de Heller, d'une vingtaine de pages in-8°., sur la construction des anciens châteaux chevaleresques (Ritterburg) en Allemagne. En 1831 nous trouvons une brochure de Rumohr, de 80 pages, intitulée : *de l'Origine des écoles d'architecture au moyen âge ;* puis le grand ouvrage du chevalier de Moller, directeur de la galerie de Damstadt, sous le titre de *Histoire de l'art en Allemagne par les monuments*, *principalement au moyen âge ;* l'ouvrage se composait de deux parties contenant chacune 80 feuilles de texte servant d'éclaircissement à 40 planches gravées, dont quelques-unes étaient coloriées. Une seconde édition a paru en 1837.

Quoique ne rentrant pas dans cette catégorie, mais faute de pouvoir le classer plus convenablement, nous citerons ici l'ouvrage du célèbre M. de Wiebeking, directeur-général des ponts et chaussées en Bavière, membre correspondant de l'Institut, etc., sur l'Influence qu'exercent dans l'étude de l'histoire les descriptions critiques des monuments de l'antiquité et du moyen âge : dissertation assez volumineuse qui comprend 22 planches gravées et lithographiées et 70 feuilles de texte in-4°., lue publiquement à la session du Congrès historique tenue à Numberg, le 25 septembre 1833, et dont l'assemblée a ordonné l'impression. Nous terminons enfin cette nomenclature par l'ouvrage de Vogt : *plans et élévation des bâtiments religieux et civils germano-chrétiens au moyen âge*, un vol. in-8 de 200 pages.

Ce qui vient ensuite se compose de la description des monuments et édifices soit religieux, soit militaires d'un pays, d'une ville ou de monographies.

Dans la première classe, où sont pour la plupart des ouvrages de luxe, il faut citer d'abord, en suivant l'ordre chrono-

logique : les Monuments de l'art ancien à Lübecle, par les architectes Schusser et Tischbein ; trois livraisons grand in-f°. comprenant chacune sept planches lithographiées, 1831 et 1832. Ensuite viennent successivement les monuments de l'architecture sur le Rhin, du VII°. au VIII°. siècle, in-fol. Cette publication se recommande spécialement par un nom que nous allons voir reparaître avec plus d'éclat et qu'a déjà illustré son dévouement constant pour l'art allemand au moyen âge, sous quelque face qu'il se soit produit. Nous avons nommé Sulpice Boisserée, plus connu par son grand travail sur la cathédrale de Cologne. En 1834 parut le panorama des principaux châteaux forts de l'Allemagne, par Gerat et Lange, par livraisons in-4° contenant quatre lithographies et trois feuilles et demie de texte. Cet ouvrage est analogue à celui que Gottschalk avait publié fort antérieurement, mais qui s'occupait exclusivement de l'Autriche. En 1835 : Histoire des châteaux, abbayes et couvents sur les bords du Rhin et dans les provinces de Clèves., Juliers, Berg et Westphalie, par de Mering et Weyden : chaque livraison comprenant environ 100 pages de texte in-8°. avec planches in-4°., et les églises au moyen âge ; vues intérieures gravées par Beuther et publiées à Berlin, format grand-impérial f°., sans texte.

L'année 1836 a été plus riche que la précédente : elle a vu paraître simultanément l'ouvrage de Grueber : Ornements architectoniques allemands, tirés des constructions des XIII°. et XIV°. siècles en Bavière : six feuilles in-f°. de planches et deux de texte. Fragments d'architecture gothique, par Godfried Grohmann, ouvrage dédié aux artistes, aux architectes, etc. : six livraisons de quatre planches in-4°., sans texte. Le plus important est celui de Bœtlicher, sous le titre de : l'Architecture de bois au moyen âge. Son prix élevé en rend malheureuse-

ment l'acquisition difficile; car il offre une collection, dessinée avec le soin le plus rare, des plus beaux produits de la sculpture sur bois et des arts industriels de l'époque, dans leur application à l'architecture. Chaque livraison contient six feuilles in-f°. gravées et coloriées : il en paraît une tous les six mois. L'œuvre n'est pas encore terminée; mais après son achèvement, on pourra la considérer comme un véritable monument élevé à l'art.

En 1837, Minutoh a commencé à publier les Monuments de l'art au moyen âge dans la Marche de Brandebourg. La première livraison composée de cinq planches et cinq feuilles de texte in-f°., comprenait ceux du XIe. au XIIIe. siècles : mais cette publication est fort inférieure à la suivante que l'on peut considérer comme une des plus remarquables en ce genre : ce sont les Monuments de l'art architectural au moyen âge dans les deux Saxes, le Brunswick, etc., publiés par Puetrich en collaboration avec le peintre Geyser le jeune, sous la direction de Stieglitz. La première partie représentait l'église de Wechselburg en deux livraisons formées de treize planches grand in-f°. et dix feuilles et demie de texte même format. La deuxième partie donnait Merseburg dans la Saxe prussienne, neuf planches et neuf feuilles et demie de texte. La troisième enfin, la Porte dorée à Freyberg, neuf planches et cinq feuilles de texte. Dahl, norwégien de naissance, professeur de peinture à Dresde, mu par un sentiment d'amour et d'orgueil national, a publié en cette même année 1837, les monuments les plus remarquables d'architecture des premiers siècles de la Norwège, construits en bois. Les trois premières livraisons composées en tout de quinze planches grand in-f°. et trois feuilles de texte, décrivent les églises de Bergund, Urnes et Hitterdal. La première livraison seule de ces ouvrages

a paru en 1837, et les autres successivement. Il en est de même de quelques autres; mais pour éviter d'y revenir, nous ferons toujours dater leur publication à partir de la première livraison. Outre la continuation de celles-ci, 1838 en a vu commencer encore une autre, l'Histoire et description des anciens châteaux forts de la Prusse, par Muller, employé à la bibliothèque universitaire de Breslau : in-8°. avec gravures. La première partie renfermait la Silésie et le comté de Glatz.

Nous arrivons maintenant aux Monographies, et parmi celles-ci, personne ne refusera le premier rang au grand ouvrage de Sulpice Boisserée; la cathédrale de Cologne : dessins, coupes, etc. Dans cette magnifique entreprise, Boisserée supposant l'édifice complètement achevé sur les dessins de l'architecte, en donne la description la plus exacte par grandes masses ou avec les plus petits détails. Elle se compose de deux volumes in-f°. : l'un de texte, et l'autre de planches qui sont au nombre de dix-huit. Mais son prix est excessif et ne le met à la portée que des plus riches bibliothèques. On peut placer immédiatement après, non dans l'ordre chronologique, mais sous le rapport de l'exécution, la cathédrale St.-Etienne à Vienne, avec ses monuments d'art, par Tschischka, 1832. Quarante-trois magnifiques planches gravées sur cuivre, in-f°., et huit feuilles de texte, même format, en font également un ouvrage de luxe; mais son prix de beaucoup inférieur le rend plus accessible que celui de Boisserée.

Puis à la suite de ces deux grandes publications, viennent quantité d'autres ouvrages dont nous nous contenterons de donner la nomenclature. N'ayant pas été à même de les juger, nous en ferons l'énumération avec toutes les indications qu'ont pu donner les recherches bibliographiques les plus exactes. Il en est quelques-uns sans doute de peu d'importance, surtout

au point de vue de l'architecture. D'autres, au contraire, sont tout-à-fait dignes de se ranger à la suite des deux premiers que nous venons de citer. Dans notre ignorance à cet égard, il nous suffira de n'en avoir omis aucun, laissant à la sagacité du lecteur à les classer comme il le jugera, le plus convenablement. Le seul mérite de cette notice sera celui d'une scrupuleuse exactitude, nous n'en revendiquons pas d'autre.

Ici l'ordre chronologique nous servira encore à ranger les matériaux recueillis dans nos recherches, à remonter à 1827. Dans cette même année, nous trouvons d'abord une description de la cathédrale de Paderborn, historique, artistique, etc., un volume in-8°.

1828. L'ancienne église Ste.-Marie à Arnstadt et le cloître y attenant, par Hellbach : 3 pl. et 160 pages de texte.

1830. L'ancien cloître de Bebenhausen, par Graff, architecte : 11 grav. 2 plans in-f°. et 2 feuilles et demie de texte.

1832. L'abbaye d'Altenberg, près Cologne, avec éclaircissements historiques, par Boisserée : 15 feuilles lithographiées, grand in-f°. et 3 pages et demie de texte.

— Le palais de l'empereur Barberoussse Frédéric I, dans la forteresse de Geltinhaüsen ; avec documents sur la maison d'Hohenstaufen et l'art de son temps : 13 gravures grand in-f°., 21 feuilles de texte, par Hundeshagen.

— La cathédrale de Magdeburg, par Clemens, conseiller et inspecteur des bâtiments, et Rosenthal, architecte : 2 livraisons grand-impérial, f°. de 6 pl. lithog. La 1re. livraison avait paru en 1831.

— Description des forteresses de Rheinstein et Reichenstein, et de l'église St.-Clément sur le Rhin ; histoire, documents, objets d'art, etc., par le chanoine Dahl : 1 pl. lithog. et 30 pages de texte in-8°.

— Histoire et description de l'ancienne abbaye de Camp, près Rheinberg avec une vue lithogr. et 160 pages de texte in-8°., par Michels, prêtre, etc.

— Histoire de l'église des Carmes déchaussés à Erfurht, par Moller : 84 pages in-8°., et un plan de l'ancien cloître, lithogr.

1833. Description du St.-Tombeau à Gorlitz : 5 planches et texte.

— L'église de St.-Jacques à Magdebùrg, par le pasteur Reinhardt: 200 pages in-8°., un plan et 2 vues in-f°.

— L'ancienne forteresse impériale de Salzburg, près Neustadt sur la Saal, par le baron Auguste de Salzburg : in-4°. avec deux vues, un plan, vignettes et 80 pages de texte. (Cet ouvrage a eu deux éditions.)

— La cathédrale de Werden, monument de la ligne des princes Guelfes; histoire et description, par l'architecte Bergmann : 8 feuilles lithogr. et 30 pages de texte in-4°.

1834. La cathédrale de Trèves, par Hansen : histoire et description; extrait des feuilles provinciales du Rhin.

— Description et vue de la grande salle des Chevaliers au château d'Erlach, dans l'Odennald : 3 feuilles de texte et 13 vues à l'aqua-tinte in-4°., par de Krest.

— Description historico-topographique de l'ancienne chapelle de Altenfürth, près Nürnberg, par le baron de Soden : 64 pages in-8°., avec un plan et 3 vues in-4°.

— Histoire de l'ancienne abbaye impériale de Burtscheid, bâtie au VIIe. siècle, par Quins, bibliothécaire à Aix-la-Chapelle. M. Quins s'occupe avec la plus grande activité de l'histoire de tous les monuments, etc., situés aux environs d'Aix-la-Chapelle : en

1830, il avait publié une description historique des chapelle et château de Bernsberg; en 1836, nous trouverons encore quelques travaux intéressants dus à sa plume laborieuse.

— Le château et la cathédrale de Merseburg, leurs monuments, curiosités; avec une vue de la cathédrale in-4°. et 64 pages de texte in-8°., par Otto.

— La cathédrale St.-Blaise à Brunswick, bâtie par Henri-le-Lion, duc de Saxe et de Bavière, avec ses monuments, les tombeaux des princes de la maison de Brunswick-Lunebourg: 120 pages de texte in-8°. et 4 lithographies, par Goerges (C'est une deuxième édition).

— La cathédrale de Cologne, par de Noël: petit in-18. Cette petite notice est maintenant à sa 3e. édition.

1835. La cathédrale de Meissens: 24 planches lithogr. et 160 pages de texte, par Ebert. Cet ouvrage est du savant bibliothécaire de Dresde connu par d'importants travaux bibliographiques.

— La cathédrale de Mayence par Wetter, architecte; avec des considérations sur le développement du style ogival, etc., en France et en Allemagne, et l'influence de l'art lombard et byzantin sur ces pays: un plan demi-f°. et 150 pages grand in-12. La cathédrale de Mayence a été décrite d'une manière plus étendue, dans un ouvrage du docteur Werner, doyen du chapitre, commencé en 1827, et qui n'a été terminé qu'en 1837.

— Les monuments du chœur de l'église du château à Pforzheims, par Gustave Muller: une gravure grand in-f°. et 2 feuilles et demie de texte.

— Histoire et description de la cathédrale de Kœnigsberg ; des ouvrages d'art qu'elle contient, avec une introduction sur l'art de l'Ordre Teutonique en Prusse et surtout dans les plus anciennes constructions religieuses de l'évêché de Samland, par les docteur Gebser, professeur, et Hagen, super-intendant : un fort volume in-8°. de 900 pages et 8 planches lithogr.

— L'église St.-Pierre et Ste.-Cécile à Cologne, par de Méring : in-12., 50 pages.

— Des images dans le sanctuaire des églises chrétiennes du V°. au XIV°. siècle, dissertation archéologique, par le docteur Jean-Georges Muller de Trèves : 2 lithog. in-4°., 20 pages de texte.

1836. La cathédrale de Bamberg avec ses monuments, tombeaux, armoiries, inscriptions, etc., par Landgraff : une gravure, 5 lithog. et 180 pages de texte grand in-8°.

— Rosaces gothiques de l'ancienne architecture allemande dans l'église de Dobran, par Niepperdey de Postdam : 32 feuilles lithog. avec texte explicatif.

— L'architecture gothique et son origine, démontrée par l'église St.-Jacques et autres de Ratisbonne, par Popd et Bulau : format grand aigle.

— L'église Ste.-Catherine à Oppenheim, monument de l'art allemand du XIII°. siècle, par Hubert Muller : 24 planches in-f°. et 12 feuilles de texte in-4°.

— Histoire et description de l'église de St.-Pierre, l'hôpital St.-Martin anciennement collégiale des chanoines réguliers et du cloître Ste.-Anne : une planche lithog, et 160 pages de texte, par Quins.

— L'ancienne collégiale St.-Jacques, depuis couvent des

Claristes, et le cloître St.-Léonard, avec notices sur la peinture sur verre, etc., par le même : in-8°.

— La cathédrale de Magdeburg, dessinée et publiée par Münnich : in-f°.

1837. La forteresse de Kisberg en Franconie, par Heller : 150 pages in-8°. et 2 planches in-f°.

— Le couvent de Michaelsberg de l'ordre des Bénédictins, et l'hôpital Ste.-Catherine avec le tombeau de St.-Otton : in-8°., 3 feuilles de texte et une planche in-f°., par Landgraff de Bamberg.

— La cathédrale de Halberstadt, histoire, architecture, antiquités : 3 feuilles et demie de texte in-f°. et 6 planches gravées sur acier, par le docteur Lucanus.

— La cathédrale de Cologne, par de Noël, 2e. édition ; description historique et archéologique : 4 planches, 80 pages grand in 12.

— La cathédrale de Mayence et ses monuments, par Werner, docteur, doyen du chapitre commandeur, etc. : 3 gros volumes in-8°.

— L'église collégiale à OEhringen, par Albucht : plan in-4°. et 60 pages in-8°.

1838. Description et histoire de l'église du château à Quedlinburg, des antiquités qu'elle renferme, avec des notices sur l'église de St. Vippert près Quedlinburg, celles du cloître à Grœningue, de Gernrode, de Frohe, Druebeck, Hugsburg, Conrardsburg, avec plans, dessins de détails, par le docteur Ranke, directeur, et Kugler, professseur : 8 pl., vol. in-8°. de 200 pages.

En terminant cette notice, nous devons ajouter que nous n'avions pas encore reçu le catalogue de Leipzig du 2e. se-

mestre, ce qui ne nous permet pas de donner une idée exacte des productions de l'année 1838 : d'ailleurs il ne faut pas oublier que plusieurs publications commencées dans les années 1835-36 et 37, sont loin d'être terminées, et qu'elles continuent à paraître successivement : il faut donc les ajouter à celles qui sont nées en 1838, pour apprécier au juste la valeur du mouvement qui s'est produit depuis quelques années dans cette branche importante de recherches historiques. Il ne se ralentira pas sans doute : les efforts du passé nous servent de garant pour l'avenir.

PROMENADE ARCHÉOLOGIQUE

De Clermont à Bourges, par Néris, Montluçon et St.-Amand, faite en novembre 1837 (1);

PAR M. BOUILLET,

Inspecteur divisionnaire des monuments historiques.

La partie du département du Puy-de-dôme que l'on traverse pour entrer dans le département de l'Allier, à l'exception de Montferrand et de Riom, présente peu de choses remarquables. Montferrand et Riom possèdent des restes de l'architecture de la renaissance, bien dignes de fixer l'attention des archéologues. L'église de St.-Amable, dans cette seconde ville, est de trois époques bien marquées. Le bas, c'est-à-dire les trois nefs, sont d'architecture romane, avec arches ogivées; le chœur est très-intéressant pour notre province, car il nous présente un bel exemple d'architecture de transition ou gothique primitif. Quelques-unes des maisons et des fontaines publiques de Riom, sont ornées de sculptures des XVe. et XVIe. siècles, qui rappellent le ciseau habile de Germain Pilon. L'église du Marturet, d'un architecture ogivale simple, n'a rien de particulier dans son intérieur; l'extérieur au contraire, et notamment la

(1) La lecture de ce mémoire était annoncée à la Société Française pour la conservation des monuments historiques, lors des séances générales tenues à Clermont, du 7 au 10 septembre 1838; elle n'a pas eu lieu à cause de l'abondance des matières.

façade de l'ouest, sont bien ornés. La Ste.-Chapelle, l'une des trois que possède l'Auvergne, est digne aussi de remarque. Ce monument, qui n'est malheureusement plus livré au culte, a été construit vers la fin du XIVe. siècle, par Jean II, comte d'Auvergne. Ses vitraux, du même temps que l'édifice, sont très-estimés. Les nouvelles dispositions intérieures du local en rendent l'étude facile.

Riom est une jolie petite ville bien percée. Les fossés hideux et fétides qui lui servaient d'enceinte dans le moyen âge, sont aujourd'hui des boulevards, plantés de beaux arbres, et des promenades délicieuses.

En quittant Riom, le premier village que l'on traverse est St.-Bonnet, qui n'a de bien curieux que le costume de ses habitants. Près de là, à Davayat, autre village, il existe une pierre plantée ou menhir en granite, d'au moins quatorze pieds de hauteur. Il en est parlé vers le milieu du siècle dernier dans le journal de Trévoux; j'ai déjà eu occasion de le dire. On le voit à l'entrée du village, engagé en partie dans un mur.

Combronde, chef-lieu de canton, où l'on arrive bientôt, a eu, à ce que l'on croit, un des premiers monastères de l'Auvergne, fondé en 506; mais il n'en existe pas le moindre vestige aujourd'hui. Son église très-petite a été restaurée à différentes époques; quelques parties du chœur seulement sont du XIe. siècle.

Entre Combronde et St.-Pardoux, on devra visiter l'une de nos églises byzantines les plus intéressantes, l'un de ces curieux monuments dont la France s'appauvrit tous les jours. Entre Combronde et St.-Pardoux, dis-je, très-près de la route, on verra l'église de St.-Hilaire-la-Croix, qui porte le nom de la Rouée; sa forme est celle de nos églises qui ont un carac-

tère, un type particulier d'architecture auvergnate. La porte du nord et les chapiteaux de colonnes à l'intérieur de l'église sont on ne peut plus remarquables.

Les ruines du château de Blot-le-Rocher, déchirées par le temps, s'aperçoivent long-temps avant d'arriver à Ménat, au sommet d'un petit mamelon dominant la vallée tortueuse, mais ravissante, de la Sioule. Un peu au-dessous des ruines du château, en suivant le cours de la rivière, on peut voir aussi les restes de celui de l'ancienne famille de Chavigny.

La petite ville de Ménat, placée près du bassin pittoresque de la Sioule, possédait une ancienne abbaye de Bénédictins de Cluny, qui; selon Grégoire de Tours, fut fondée par St.-Ménélée, son premier abbé, vers 612. L'église existe encore, mais en mauvais état; on y remarque plusieurs chapiteaux de colonnes très-intéressants. Il ne reste que quelques beaux débris du monastère.

Montaigut, *Mons acutus*, parfaitement nommé à cause de sa situation, a eu aussi un château, mais il n'en reste que de bien faibles traces.

Dans le cimetière qui joint la ville de Montaigut au sud-ouest, on voit un de ces fanaux ou lanternes des morts qui étaient destinés, dans les temps de maladies épidémiques et contagieuses, à entretenir le feu et la lumière, lorsque toute communication était interrompue, même entre les plus proches voisins. Dans d'autres temps, ces fanaux servaient de phares aux voyageurs égarés, et leur rappelaient que là était un lieu saint.

L'Auvergne a possédé plusieurs de ces petits monuments devenus très-rares aujourd'hui.

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

Néris. — Néris, *Aquæ Neri*, de la carte de Peutinger, est bâti au centre de deux vallées, sur le plateau qu'occupait l'ancienne ville de ce nom. Néris qui, au dire de l'antiquaire Baraillon, aurait été, du temps des Romains, une des plus grandes et des plus belles villes des Gaules, n'a plus aujourd'hui que 1,000 à 1,200 habitants, et l'importance que lui donne ses eaux thermales. Les antiquaires se sont exercés sur l'origine de son nom, sur les dévastations qu'elle a supportées et sur sa destruction. Les uns ont attribué sa fondation à Néron, d'autres font dériver son nom des mots celtiques *Ner* eau et *ias* chaude, etc. On croit généralement qu'elle fut saccagée sous Constant II, restaurée par Julien et ses successeurs, saccagée de nouveau sous Clovis, et enfin détruite par les Normands.

Les environs de Néris présentent plusieurs beaux restes de la grandeur et de la domination des Romains. Ces conquérants du monde y avaient construit un établissement thermal de grande dimension, dont les restes ont été détruits ou enfouis, lors de la construction du nouvel établissement. Comment comprendre que de nos jours, chez une nation aussi grande, aussi civilisée que la nôtre, il faille déplorer la perte ou la mutilation des anciens et curieux monuments, à mesure que le hasard les fait découvrir.

Les fouilles que ce nouvel établissement a nécessitées, ont encore mis au jour un grand nombre d'inscriptions, de statues, de colonnes, de chapiteaux, de médailles et de vases de terre et de verre qui ont été malheureusement dispersés, comme cela arrive presque toujours. On conserve cependant, dans une

Montluçon. — Montluçon, chef-lieu d'arrondissement, l'une des villes les plus anciennes et les plus importantes du Bourbonnais, est à une petite distance de Néris ; sa situation est agréable, son histoire mérite aussi quelque attention.

On a longuement disserté sur son origine et sur l'étymologie de son nom ; les uns croient qu'elle a été fondée par *Lucius*, fils de Constance-Chlore ; d'autres par *Luciurus*, proconsul des Gaules ; d'autres encore pensent qu'elle doit son accroissement à son voisinage et à la ruine de la ville de Néris. Sous la seconde race de nos rois, elle a été le chef-lieu d'une seigneurie qui est passée dès le Xe. siècle dans le domaine des Bourbons (1).

Les Anglais qui se rendirent maîtres de la Guienne et du Limousin, prirent Montluçon en 1171 et l'occupaient encore en 1188, époque à laquelle Philippe-Auguste le reprit.

Dans le XIVe. siècle, les Anglais y revinrent de nouveau apporter la guerre. Ils furent battus près de la ville, lors de leur retraite de Belleperche. De cet événement, l'un de ses faubourgs prit le nom de la *Presle* ou du combat, et l'on institua une confrérie du St.-Esprit, appelée les *Chevaux fugs*, qui se réunissait chaque année à la Pentecôte, pour célébrer l'anniversaire de l'heureuse fuite de l'ennemi et de la délivrance de la ville. Ses autres faubourgs ont aussi des noms qui proviennent de ce combat ; ainsi celui de la *Gironde*, parce que des troupes levées sur les bords de cette rivière et appartenant aux Anglais, l'ont occupé ; celui de *Bretoni*, parce que les Bretons de l'armée anglaise y ont logé, etc.

Montluçon, à cause de sa situation et à cause de son voisi-

(1) J'ai fait connaître dans la Revue de la Numismatique Française, 3e. année, page 110, des monnaies inédites de deux de ses seigneurs, Guy-de-Dampierre et Eudes.

nage des possessions des Anglais, a eu d'imposantes fortifications; des murs épais, flanqués de 40 tours, en protégeaient les approches. Plusieurs lettres patentes des rois de France et des ducs de Bourbonnais, imposent aux habitants des provinces voisines, l'obligation d'entretenir les fortifications et d'y travailler. Ces murs qui étaient en ruine dès le commencement du XIVe. siècle, ne furent complètement réparés qu'en 1610; cette date se lit sur la tour neuve qui, à ce qu'il paraît, a terminé la reconstruction ordonnée en 1592 par Henri IV. Les fossés qui l'entouraient étaient pleins d'eau. Quatre portes seulement en facilitaient l'entrée.

Le château placé au centre de la ville, sur un rocher escarpé, était lui-même fortifié. Pendant long-temps il a appartenu à des seigneurs particuliers, avant d'entrer dans la maison de Bourbon. On en attribue la reconstruction au duc Louis II, qui y faisait souvent sa résidence et qui y est mort.

D'après un mémoire clairement et savamment écrit par M. Brugière-de-Lamothe, sous-préfet de Montluçon, le lieu où se trouve la ville aujourd'hui, semble être celui qu'occupait la Gergovie des *Boïens*, dont il est question au 7e. livre des Commentaires de César. On a aussi beaucoup discuté sur la localité où a existé précisément cette place; aujourd'hui, lorsqu'on connaîtra les recherches de M. Brugière-de-Lamothe, ce point paraîtra si bien reconnu, qu'il sera difficile, ce me semble, de conserver des doutes sur son véritable emplacement.

Montluçon offre encore de beaux restes d'antiquités gauloises, ou au moins gallo-romaines. Très-rapprochés de ses faubourgs, au nord et au sud, on peut voir deux tumulus bien conservés; le premier à Château-Vieux, à côté de l'ancienne route de Bourges, l'ancienne voie romaine d'*Avaricum* aux

Aquæ Neri; l'autre, à l'extrémité du faubourg des Forges, au point où cette même voie romaine se réunissait à celle de *Mediolanum* (Château-Meillan) à *Augustonemetum* (Clermont).

Dans le voisinage, sur un rayon de deux lieues, tout au plus, on peut voir encore d'autres tumulus: un à Domérat, un à Givrette, un à Argenty, et enfin un quatrième à Reugny.

Dans le faubourg St.-Pierre, on trouvera un pont romain à cinq arches, appelé pont Vieux. Un autre pont appelé pont *Buffécié*, a existé près de là sur le Cher; M. Brugière-de-Lamothe en a le premier reconnu et signalé les débris. Les archives de Montluçon font mention des réparations qui y furent faites en 1307 et en 1309. On connaît encore les vestiges d'un autre pont découvert dans l'ancien cimetière du bourg de la Cheplande, etc.

Les restes de plusieurs voies romaines, assez bien conservées, les tombes en pierre, les débris de poteries, de tuiles, de moulins à bras, et les médailles romaines, qui ont été découverts à Montluçon, prouvent au moins que, si cette ville n'a pas existé antérieurement à la domination des Romains, elle était connue de ce peuple-roi.

Montluçon a encore des choses dignes d'attirer l'attention; ce sont ses maisons de bois avec poutres sculptées et charpentes bien ajustées. C'est la porte Fouquet et la porte St.-Jean, c'est sa fontaine du XVe. siècle, sa vieille croix, etc.

Ses deux églises ne présentent rien de remarquable. Notre-Dame a été construite ou au moins restaurée en 1622, et St.-Pierre est de 1638.

Trajet de Montluçon à St.-Amand.—La route de Montluçon à St.-Amand offre peu d'agrément, la campagne a un aspect de fertilité des plus monotones; les ondulations du

terrain sont à peine suffisantes pour lui ôter l'apparence d'une plaine uniforme. On suit la droite du Cher, et de distance en distance on aperçoit le canal du Berry qui passe à St.-Amand et à Bourges. Ce canal commencé en 1807, prend naissance à Montluçon; il est alimenté par le Cher. Sa construction a valu à cette ville un fort joli pont et lui procure l'avantage d'une communication importante avec le Berry et la Touraine.

Les villages que l'on traverse ou ceux qui avoisinent la route, ne présentent rien de bien remarquable. L'église de St.-Victor en forme de croix grecque, est assez jolie d'aspect, mais très-simple d'ornements. Le petit castel de Reugny, véritable pigeonnier féodal, avait ses fossés, son pont-levis, et au-devant, sa chapelle. Le hameau de Vallon, sur la gauche du Cher, n'a de remarquable et de bien apparent que la belle flèche du clocher de son église.

Département du Cher.

St.-Amand. — St.-Amand est une jolie petite ville qui a été construite au confluent de la Marmande et du Cher, sur l'emplacement où se tenaient anciennement les foires d'Orval. Son histoire est tout-à-fait liée à celle de cette dernière localité. Orval était le chef-lieu d'une seigneurie appartenant au connétable d'Albret; il fut pris et brûlé par les Anglais, en 1410. Après ce désastre, les habitants, pour se mettre à l'abri, profitèrent d'abord de quelques baraques construites pour les marchands sur une place appelée St.-Amand, y construisirent des maisons, en formèrent un bourg qui prit le nom de St.-Amand. Charles d'Albret, sire d'Orval, fit clore de murailles ce bourg en 1434. Son église est antérieure, selon son architecture, au commencement du XVe. siècle; elle est assez remarquable, sans qu'on puisse cependant y signaler quelques ornements particuliers.

St.-Amand est aujourd'hui un chef-lieu d'arrondissement du département du Cher, et sa population est d'à peu près 7,000 âmes. Il ne présente rien qui puisse particulièrement fixer l'attention des voyageurs, mais l'archéologue ne peut oublier que là fut le berceau d'un savant antiquaire, M. Raoul Rochette.

A côté de St.-Amand, sur une petite montagne, au bord du Cher, on peut encore voir quelques restes du fameux château de Mont-Rond, qui passait pour une des plus fortes places du royaume. Sa construction était du XIVe. siècle. Maximilien de Béthune, duc de Sully, qui en a été propriétaire, y avait fait ajouter de nouvelles fortifications. Le grand Condé en devint possesseur en 1650, et augmenta encore ses moyens de défense. Pendant les troubles de 1650 à 1652, il était occupé par les partisans des princes, armés contre l'autorité royale. Il se rendit en 1652 au comte de Palluau, après un siége d'un an, et il fut démoli immédiatement après.

Village de Drévant. — Au sud de St.-Amand presqu'à la sortie de la ville, on quitte la route de Montluçon pour prendre à droite le chemin de Drévant. Ce chemin parfaitement conservé sur quelques points, est l'ancienne voie romaine d'Alichamps à Néris.

En moins d'une petite heure, on arrive à l'emplacement de cette ancienne ville, dont aucune étymologie, aucune tradition ne rappelle l'existence, le nom même n'a pas été conservé. Caylus, qui en parle dans ses antiquités gauloises, le nomme Milan. Drévant n'est plus aujourd'hui qu'un très-petit village, mais on y retrouve des ruines qui annoncent incontestablement qu'il a existé là une grande cité. On y voit les restes d'un temple que M. Raoul Rochette appelle un prétoire,

de deux établissements de bains et d'un vaste théâtre dont on reconnaît la plupart des distributions. Plusieurs des vomitoires de ce théâtre ont résisté aux injures du temps.

Si l'on traverse le Cher et le canal qui le joint, on verra, en face de Drévant, un camp romain que la carte de Cassini indique et nomme *Camp de César*. Dans l'intérieur de ce camp, il existe un puits qui était destiné à l'usage des troupes.

Le silence et la solitude qu'on retrouve aujourd'hui au milieu de ces ruines de Drévant ont quelque chose d'imposant. Si l'on se représente la quantité d'ossements d'hommes et d'animaux qui ont été trouvés dans l'amphithéâtre, mêlés à des chaînes de fer, à des boules d'un poids considérable, on se reportera malgré soi à ces temps de persécution et de barbarie, où l'on se donnait la cruelle récréation de voir dévorer par des bêtes féroces, les néophites qui avaient embrassé la nouvelle religion. Eloignons de notre pensée ces temps d'erreur et de fanatisme, jetons un voile sur ce hideux tableau, ne parlons que des monuments : tout porte à penser que la destruction de ceux de Drévant a été causée par le feu.

On reconnaîtra encore l'importance de l'ancien Drévant, si l'on se dirige en droite ligne du côté de la route de Montluçon ; on trouvera les restes d'un aquéduc qui y amenait des eaux, de la rivière de Marmande.

Je dois à la complaisance de M. Haignière, de St.-Amand, d'avoir très-bien vu Drévant ; ses recherches et ses fouilles sur cette remarquable localité lui ont procuré une collection précieuse, de médailles et de divers objets antiques, qu'il a eu aussi la complaisance de me montrer.

Je ne crois pas devoir entrer dans d'autres détails sur les divers monuments dont on voit de beaux restes à Drévant. Plusieurs de vous, Messieurs, connaissent le travail que notre

collègue, M. Hazé, a publié, dans ses notices sur les antiquités et sur les monuments du Berry; c'est donc dans la description qu'il en a donnée, que l'on doit chercher ces détails.

Trajet de St.-Amand à Bourges. — En quittant St.-Amand on aperçoit bientôt sur la lisière d'un bois, à gauche et près de la route, l'ancienne abbaye de Noir-Lac, appelée primitivement la Maison Dieu, où l'on a établi, depuis peu, une manufacture de porcelaine. Cette abbaye, dont il ne reste plus guère que l'église et des bâtiments modernes, a été fondée en 1150, par Ebbes V^e^, seigneur de Charenton. Elle dépendait du monastère de la Celle-Bruère, qui existait près de là.

Très-près de ce point, sont les limites du pays des anciens Bituriges (peuple du Berry). Très-près de là aussi, au moins à ce que l'on croit, se trouve le point central de la France. A la descente de la Celle-Bruyère, à deux lieues de St.-Amand, on voit sur le milieu de la route une colonne milliaire découverte à Alichamps, en 1758, par l'abbé Pajannet, et placée où elle existe aujourd'hui par les soins du duc de Béthune-Charrost, en 1799. Sa hauteur est d'à peu près 6 pieds. Le nom de l'empereur qui l'a érigée, a disparu, probablement lorsqu'on a fait un tombeau de cette colonne. Ce qu'il reste de l'inscription est en très-belles lettres romaines, mais malheureusement presqu'illisible. Il indique que la colonne était placée à 4 lieues de Bourges, à 12 lieues de Châteaumeillant et à 25 de Néris.

Bruyère, aujourd'hui petit village, conserve encore quelques restes de son ancienne grandeur, on y voit les ruines de ses murs d'enceinte, celles de ses portes, celles de son château et les vestiges de ses chapelles. La chapelle de l'hôpital, avant d'avoir été consacrée à Saint Mathurin, était, dit-on, un

monument romain. Son église byzantine mérite de fixer l'attention, non seulement par son architecture intérieure, mais encore par les sculptures de sa façade.

Alichamps qui n'est qu'à une petite demi-lieue de Bruyère, était aussi, à ce qu'il paraît, un lieu très-important. La voie romaine qui conduisait de Bourges à Néris, y passait. Les fouilles qu'on y a faites à différentes époques, ont mis à découvert un grand nombre d'objets antiques. La colonne de Bruyère, dont nous venons de parler, ainsi qu'un magnifique tombeau orné de sculptures, que Mme. Berchon conserve à St.-Amand, en proviennent.

A partir d'Alichamps jusqu'à Bourges, peu de choses attireront l'attention de l'archéologue. Il traversera la plaine de Jarriol, le terrain le plus maigre, peut-être, du Berry. Au petit hameau de Coudron, il apercevra cependant de beaux restes de l'ancienne voie romaine, dont nous avons parlé déjà plusieurs fois.

Bourges.—Mon intention, n'est pas comme on doit le penser, de faire ici l'historique de la vieille, très-vieille et très-intéressante ville de Bourges. Cette ville a été si souvent décrite, si souvent citée qu'on ne peut plus donner aujourd'hui que des compilations; ainsi je serai bref. Je me bornerai à citer les principaux faits de son histoire, et à signaler ses principaux monuments, sa cathédrale notamment, que je désirais depuis long-temps connaître.

L'origine de la ville de Bourges, l'ancien *Avaricum*, remonte, comme on le sait, à l'antiquité la plus reculée. Elle était la capitale de la Gaule Celtique, 139 ans avant la fondation de Rome, et jouissait du privilège de lui fournir des souverains. Après un siège très-long, César en devint maître.

Elle est restée jusqu'en 475 sous la domination des Romains, et à cette époque, elle tomba sous celle des Visigoths. Après la bataille de Vouillé, où Clovis défit Alaric, elle se soumit volontairement; et après la mort de Clovis, elle entra dans le royaume d'Orléans, qui échut en partage à Clodomir. En 614, elle fut réunie à la couronne, par Clotaire II. Comme métropole de l'Aquitaine, la ville de Bourges, a été la résidence d'un préfet. Les Goths remplacèrent ce préfet par un duc auquel Clovis substitua un comte. Bourges a donc eu ses comtes, ses souverains héréditaires, jusqu'en l'année 1100, que Herpin, l'un d'eux, voulant faire partie de la première croisade, vendit son comté à Philippe Ier., moyennant 60,000 sous d'or. En 1360, le roi Jean, érigea Bourges en duché-pairie, en faveur de Jean de France, son fils.

La ville de Bourges, qu'un auteur célèbre du XVIe. siècle, appelle la mère des hommes les plus savants, a soutenu beaucoup de sièges et a été prise et reprise plusieurs fois. Elle fut en partie détruite, en 585, par les Poitevins, les Tourangeaux et les Angevins. Pepin-le-Bref s'en empara, après un long siège, en 762. En 878, les Normands la prirent et la pillèrent. Elle résista vigoureusement au siège du duc de Bourgogne en 1412. En 1562, les protestants, sous les ordres du duc de Montgommery, s'en emparèrent par surprise et s'y livrèrent à tous les désordres imaginables. Ils la prirent de nouveau en 1615 et la rendirent l'année suivante au maréchal de Montigny, gouverneur de la province.

Les sièges, les blocus ne sont pas les seuls désastres que cette ville ait éprouvés; elle fut ravagée par divers incendies et dépeuplée par des pestes. Aujourd'hui encore sa population est loin de répondre à son étendue. Elle est placée dans une situation agréable, sur un côteau, entouré d'une vaste plaine.

Elle est environnée de fortes murailles romaines et d'un grand nombre de grosses tours, qui malheureusement disparaissent chaque jour. On y entre par sept portes. Son enceinte qui a reçu à différentes époques des accroissements, est d'au moins une lieue; ses rues sont bien percées, mais la disposition des maisons, placées entre cour et jardin, les rend tristes. Elle possède de belles promenades et de belles places publiques. Le jardin de l'archevêque, propriété de la ville, est ouvert tous les jours au peuple.

Plusieurs de ses édifices remarquables ont disparu.

La forteresse appelée Grosse-Tour, construite du temps de Pépin, fut détruite en 1651, par ordre de Louis XIV, à la demande des habitants pour lesquels elle était plus désavantageuse que profitable. Cette forteresse a servi de prison d'état: le duc d'Orléans qui régna plus tard sous le nom de Louis XII, y a été détenu pendant trois ans.

La Ste.-Chapelle fondée en 1400, par Jean Ier., duc de Berry, et que l'on considérait comme l'une des plus riches et des plus belles Stes.-chapelles de France, n'existe plus; Louis XV en ordonna la suppression en 1757, etc.

Tout n'a cependant pas disparu: Bourges possède encore des édifices et des monuments dignes d'un grand intérêt.

Sa cathédrale, dédiée à St.-Etienne, et que l'on peut assurément considérer comme un des plus beaux monuments d'architecture gothique qui soient en France, mérite une attention toute particulière. Placée au point culminant de la ville, elle domine la vaste plaine qui l'environne. Sa construction commencée en 845 n'a été achevée que plus de cinq siècles après. Son plan est un parallélogramme qui se termine à l'orient, comme les anciennes basiliques, par un hémicycle; à l'occident elle est décorée d'une belle façade avec des tours quadran-

gulaires d'inégale hauteur. Cette façade, posée sur un perron de douze marches, est d'un grandiose admirable ; elle a trois étages et est ornée de plusieurs galeries à balustrades gothiques et d'une magnifique rosace de 27 pieds de diamètre. La largeur de l'ensemble de la façade est de 169 pieds, non compris l'arc-boutant de la vieille tour.

Je n'entrerai pas ici dans la description des défauts d'unité qu'on reproche aux divers architectes qui en ont été chargés ; je n'approuve pas, je dois le dire aussi, les critiques amères qu'on a faites des travaux de MM. Pagot, d'Orléans, et Jullien, de Bourges, qui ont restauré l'extérieur de cette cathédrale.

Cinq portiques voûtés en ogive et du style le plus riche et le plus élégant, donnent entrée à l'église du côté du sud. Le portique principal et central et les deux de droite, sont décorés de statuettes représentant des sujets pris dans l'ancien et le nouveau Testament, dans l'Apocalypse et dans la vie des Saints. Le premier, le plus à droite, représente un long détail du martyre de St.-Etienne. Sur le second, on a représenté l'histoire du baptême de Léocade, sénateur romain qui commandait dans les Gaules pour l'empereur Dèce, et celui de St.-Ludre, son fils, par St.-Ursin. Le portique principal a six rangées de statuettes figurant la cour céleste.

Les deux portiques à gauche du spectateur, plus modernes que les autres, sont ornés de diverses sculptures représentant les principaux traits de la vie de Jésus-Christ, depuis sa naissance jusqu'à son ascension. Les dernières rangées de niches de ces deux portiques, ont un grand intérêt historique pour Bourges : elles contiennent les statues de ses saints évêques, et des saints et saintes honorés dans le diocèse.

Des deux tours, la plus élevée a été commencée sur les plans

de Guillaume de Pellevoisin, architecte de Bourges, en 1508, sur l'emplacement d'une autre tour qui s'est écroulée le 31 décembre 1506; son achèvement date de 1538. Sa hauteur jusqu'à la plate-forme à laquelle on arrive par un escalier à vis de 396 marches, est de 204 pieds (1). Elle porte le nom de tour neuve ou tour de beurre; nom qui lui vient de ce qu'elle a été bâtie en partie avec le produit des sommes payées par les habitants pour obtenir la permission de faire usage de beurre et de lait pendant le carême.

L'autre tour qu'on nomme Tour Sourde ou Vieille tour, n'a que 158 pieds de hauteur. Elle est soutenue par un pilier d'une grosseur considérable et par un arceau dont on ignore la date, on les considère comme ayant été d'une difficile exécution.

Cette magnifique église a encore deux portiques latéraux pleins d'intérêt : celui du nord qui porte le nom de Notre-Dame-de-Grâce, et celui du sud que l'on appelle portique de l'Archevêque. Ces deux portiques présentent un exemple curieux de sculpture byzantine du XIIe. siècle.

Une grande simplicité règne dans le surplus de l'extérieur de ce bel édifice; les murs sont sans ornement; les soixante arcs-boutants qui soutiennent et fortifient les cinq nefs, sont surmontés d'obélisques gracieux. Une galerie, bordée d'une balustrade à jour, règne autour du grand comble.

L'intérieur de l'église est des plus majestueux et des plus imposants : c'est une basilique sans croix, dont la longueur est de 348 pieds, et la largeur de 123. Elle est éclairée par 59 grandes croisées, ornées de magnifiques vitraux des XIIIe.,

(1) Dans les beaux jours, on aperçoit, à l'œil nu, du haut de cette tour, les montagnes des chaînes du Puy-de-Dôme et du Mont-Dore.

XIVe., XVe. et XVIe. siècles. La voûte est soutenue par 60 piliers très-élégants et très-légers, rangés de manière à former cinq nefs. La principale a 114 pieds de hauteur et 38 pieds de largeur d'une colonne à l'autre. La hauteur moyenne des colonnes jusqu'aux chapiteaux, est d'un peu plus de 52 pieds.

La sacristie est une chapelle gothique élégante, construite en 1446 ou 1450, aux frais de Jacques Cœur. On compte dans le surplus dix-huit autres chapelles, décorées en partie de sculptures et de riches vitraux.

Les curieux ont encore à examiner dans ce superbe édifice : 1°. les tableaux, dont quelques-uns méritent des éloges; 2°. les stalles du chœur, sur quelques-unes desquelles sont sculptés, par le fameux Slodtz, les bustes de plusieurs archevêques de Bourges; 3°. le jeu d'orgue très-beau, composé de 1740 tuyaux; 4°. l'horloge gothique que l'on voit sous une des arcades, à droite, en entrant par la porte occidentale. Ce chef-d'œuvre porte la date de 1423. Indépendamment des heures, le cadran marque le cours du soleil et celui de la lune.

Il faut visiter aussi la crypte ou l'église souterraine du même temps que l'église haute, qui renferme le tombeau de Jean Ier., duc de Berry et d'Auvergne, frère de Charles V, provenant de la Ste.-Chapelle. Autour de ce tombeau, on voit plusieurs belles statues en marbre blanc, parmi lesquelles on distingue celle du maréchal de Montigny, gouverneur du Berry, et trois autres appartenant à la famille de l'Aubespine.

Cette église souterraine renferme encore un vaste morceau de sculpture du commencement du XIVe. siècle, représentant un saint-sépulcre, mais d'une exécution un peu grossière.

Ici doit se terminer ce que j'ai à dire de la cathédrale de Bourges, véritable prodige de hardiesse, de génie et de goût. M. Hazé, notre confrère, que je suis satisfait de citer ici, l'a

beaucoup mieux fait ressortir par de beaux dessins dus à son crayon habile.

Dans cette même ville, il existe trois autres églises : Notre-Dame, St.-Bonnet et St.-Pierre-le-Guillard, mais qui sont loin de présenter l'intérêt de la cathédrale ; St.-Bonnet a des vitraux de la fabrique de Fauconnier, de 1544, remarquables par la beauté du dessin et des couleurs.

Les autres monuments ou édifices de Bourges, sont le palais archiépiscopal ; l'hôtel de ville, maison de Jacques Cœur, fameux argentier de Charles VII ; l'hôtel des Allemands, et celui qui sert à l'école normale.

Le palais archiépiscopal est un grand et magnifique bâtiment moderne, dans lequel est la bibliothèque de la ville ; au-devant est un vaste jardin, bien tracé, qui sert de promenade publique. On y voit un obélisque, élevé par souscription à la mémoire du duc de Béthune-Charrost.

L'hôtel de Jacques Cœur, qui sert aujourd'hui en même temps d'hôtel de ville et de palais à la cour royale et aux tribunaux, fut bâti dans l'espace de dix années, de 1443 à 1453. C'était, pour son temps, l'une des plus belles maisons particulières du royaume ; de nos jours, c'est probablement un des monuments du XVe. siècle le mieux conservés que possède la France. On peut y voir des constructions de deux époques très-éloignées, car Jacques Cœur a profité de deux tours qui faisaient partie des remparts de la ville construits par les Romains.

Ici je m'arrête, ne voulant pas, lors même que j'en aurais la possibilité, anticiper sur le domaine de notre collègue, M. Hazé, qui a si bien commencé la description de ce remarquable monument, dans ses notes historiques sur les antiquités et les monuments du Berry.

Je dois lui laisser aussi la description de l'intérieur, si remarquable, si gracieux et si élégant de l'hôtel des Allemands, qui sert d'école aux sœurs bleues, et où l'on croit que Louis XI est né le 3 juillet 1423.

Je dois citer seulement la maison de Cujas ou hôtel Salvit, l'intérieur de la maison occupée aujourd'hui par l'école normale, le curieux portique du commencement du XIe. siècle, que l'on voit à gauche en entrant à Bourges, par la barrière St.-Michel. Ce portique, au surplus, a déjà été décrit par mon savant collègue, M. Gilbert, dans le tome XIIe. des mémoires de la Société royale des Antiquaires de France.

Je ne dois rien dire non plus d'un grand nombre de maisons remarquables par leurs décorations extérieures et par leur ancienneté, non plus que des autres antiquités que j'ai visitées dans le voisinage de Bourges. C'est à M. Hazé qu'est réservée cette honorable tâche; ceux qui connaissent ce qu'il a déjà fait sur le Berry, savent que nul ne peut mieux que lui nous faire connaître les curiosités de cette intéressante province.

NOTE

Sur le tombeau d'un porte-aigle de la 14e. légion, récemment découvert à Mayence;

PAR M. DE CAUMONT.

Dans une notice sur les pierres tombales des musées de Mayence, de Manheim et de Spire, insérée au 3e. vol. du Bulletin monumental, page 420, je cite comme une des plus curieuses de la collection de Mayence celle de CNEIUS MUSIUS, découverte il y a peu d'années, dans l'ancien cimetière de *Moguntiacum*, et qui n'a pas encore été publiée. Depuis l'impression de mon article, plusieurs personnes auxquelles j'ai fait voir le croquis que je me suis procuré de cette pierre, m'ont engagé à le faire paraître dans le Bulletin.

On voit par cette esquisse, la forme des pierres tumulaires les plus remarquables, de celles qui offraient une niche renfermant l'image du défunt sculpté en pied, avec un fronton à la partie supérieure, et sous la niche, un piédestal portant une inscription.

Si l'on en juge par la grossièreté du travail, il paraît très-probable, comme on l'a pensé à Mayence, que ces pierres érigées par des soldats à la mémoire de leurs compagnons d'armes, étaient sculptées par les soldats eux-mêmes ou par des hommes qui ne faisaient point de ce travail une occupation habituelle; mais si les formes sont incorrectes, les soldats sculpteurs devaient copier, sans rien omettre d'essentiel, le costume militaire, les armes et les autres accessoires qui, chaque jour, frappaient leurs regards. Aussi les tombeaux

dont je parle, ont-ils paru d'un haut intérêt sous ce rapport, et mériter d'être figurés au moins en partie.

Quoi qu'il en soit, le guerrier représenté sur le tombeau dont j'offre l'image, était un des officiers supérieurs, l'*aquilifer* de la 14ᵉ. légion. L'inscription gravée sur le soubassement ne peut laisser aucun doute à ce sujet. Elle nous apprend qu'il s'appelait *Cneius Musius*, *qu'il était fils de Titus de la tribu Galeria*, qu'à l'époque de sa mort, il était *dans sa 32ᵉ. année*, *avait* 15 *ans de service* (1), et qu'enfin le monument avait été élevé par les soins de *M. Musius, son frère.*

On sait que la 14ᵉ. légion *gemina*, surnommée *victrix*, a tenu long-temps garnison à Mayence.

Sur ce tombeau, Cn. Musius est représenté debout tenant de la main droite l'aigle de la légion. Cette aigle a ses ailes levées verticalement et réunies par une petite couronne de laurier. Elle tient au bec une bulle qui, comme on sait, était une espèce d'amulette habituellement attachée aux enseignes des légions(2). Sous les pieds de cet oiseau, qui ressemble beaucoup mieux à un gros pigeon qu'à un aigle, sont des foudres qui se trouvent représentées également sur le bouclier de Cn. Musius. Ce bouclier, de forme ovale, est posé à terre et sert d'appui à la main gauche du personnage.

Le ceinturon se termine par quatre lanières, dont une seulement est engagée dans l'ardillon de la boucle. La planche ci-jointe me dispense de décrire la cuirasse et les autres pièces du costume.

(1) Une inscription tumulaire trouvée récemment à Bordeaux, et publiée par M. Jouannet, fait mention d'un Lucius Antonius de la tribu Galeria. A Sagonte, il existe deux inscriptions en l'honneur d'un personnage de la même tribu, portant les mêmes noms. Plusieurs autres inscriptions se rapportent à des membres de la tribu *Galeria*.

(2) V. le second volume de mon Cours d'antiquités, p. 300.

MAUTOUCHET, directeur du séminaire, Mans.
CLOCHEAU, id., id.
GOBIL, directeur des études au séminaire, id.
LANDEL, ancien conseiller de préfecture, id.
DE LA RUE, architecte du département, id.
Raoul DE MONTESSON, propriétaire, id.
DE CLINCHAMPS, id., id.
GUILLOIS, curé du Pré, id.
CHORIN, curé de St.-Victeur, St.-Victeur (Sarthe).
L'abbé BOUVET, professeur de philosophie, Mans.
Le Cte. DE MAILLY, ancien Pair de France, Requeil (Sarthe).
Cte. DE TILLY, propriétaire, Mans.
ETOC-DEMAZY, secrétaire de l'Académie, id.
DE CHATEAUFORT, membre de plusieurs Sociétés savantes, id.
BÉRARD aîné, propriétaire à Pontlieue (Sarthe).
LE CHAT, propriétaire, Mans.
FOULARD, id., id.
GUERBRANT, directeur des contributions indirectes, au Havre.
Ephrem HOUEL, directeur du haras, Quimper.
Mgr. l'Evêque de Séez, Séez.
Cte. DE CHAMBORS, lieutenant général, Montfort-Lamaury.
DE PIPEREY (Amédée), membre de l'Association Normande, Lisieux.
DESPINOSE, id., Caen.
THÉBAULT, professeur de mathématiques, Lisieux.
DELAUNAY, supérieur du séminaire de Fontainebleau.
DE CLINCHAMPS, président de l'Académie, Avranches.
DE LA SICOTIÈRE, avocat, Alençon.
DESNOS, membre de plusieurs Académies, id.
Le général Cte. COUTARD, id., Paris.
VERDIER, professeur de mathématiques, Mans.

40

Basse, maire, député, Mans.
Le Gris de La Pommeraie, propriétaire, id.
Rousseau, professeur à l'école primaire supérieure, id.
Le Cte. de Solbrac, propriétaire, id.
Moreau, supérieur de la maison de St.-Joseph, id.
De Marseuil, prêtre, professeur à la maison de St.-Joseph, id.
Bourmault, id., id., id.
Dorbau, secrétaire de Mg^r^. l'évêque du Mans, id.
Royer, ancien professeur, id.
Lambron, vicaire-général, id.
Cte. de Chaourges, Piacé (Sarthe).
F^ic^. Etoc La Touche, membre de l'Académie, Mans.
David, architecte, id.
Michel, lieutenant-colonel d'artillerie, Lorient.
Cte. Héracle de Polignac, propriétaire, Outrelaize (Calvados).
Cte. de Coislin, id., Montvarin (Seine-Inférieure).
Le Boucher du Vigny, membre de l'Association Normande, Coutances.
L'abbé Desponts, curé de St.-Nicolas, id.
Dufrene, ingénieur des ponts et chaussées, Cherbourg.
Massy-Desmaisons, bâtonnier de l'ordre des avocats, Coutances.
Le Cte. de Turgot, pair de France, Lantheuil (Calvados).
L'abbé Dupré, membre de la Société des Antiquaires, Avranches.
L'abbé de Dreux-Brézé, Paris.
L'abbé Gerault, curé d'Evron, Evron (Mayenne).
De Bernard, propriétaire, Mans.
Boursier, procureur du roi, id.
Guepin, substitut du procureur du roi, id.
Simon, secrétaire de l'Académie, Metz.
Michelant, membre de l'Académie, id.
Bégin, id., id.

Koenig, id., Metz.

Em^el. B^on. d'Huart, id., id.

Degoutin (Alphonse), substitut du procureur du roi, Briey.

De Jubécourt, membre de plusieurs Académies, Paris.

Cholet, membre de l'Académie, Nancy.

L'abbé Chaussier, supérieur du petit séminaire, Metz.

Le Masson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, id.

Hogard, membre de l'Académie, Epinal.

Le Mq^is. de Villeneuve-Trans, membre de l'Institut, Nancy.

Lucy, receveur général, Metz.

Guerrier de Dumast, président de l'Académie, Nancy.

Mq^s. de Viennay, propriétaire, Val (Sarthe).

Paul de Viennay, id., id.

Gabriel de Viennay, id., id.

Henri de Viennay, id., id.

Le Guicheux, id., Fresnay.

Gallenne, curé de S^te.-Cérotte (Sarthe).

Delauney, curé de Notre-Dame, Alençon.

L^s. Chauvassaigne, maire de Mirefleurs, Clermont.

Le Dru, architecte du département du Puy-de-Dôme, id.

Emile Thibauld, architecte, Clermont-Ferrand.

L'abbé Croiset, curé de Néchers, Néchers (Puy-de-Dôme).

Thévenot, secrétaire de l'Academie, Clermont-Ferrand.

Mallay, architecte, id.

L'abbé Fret, curé de Champs (Orne).

L'abbé Laffetay, professeur au séminaire de Villiers-le-Sec (Calvados).

Tailhand, président de Chambre à la Cour royale, Riom.

Joly-Deshayes, lieutenant de gendarmerie, Clermont-Ferrand.

Jullien, architecte du département du Cher, Bourges.

L'abbé Bouvier, professeur au séminaire du Mans.

POLLET, conservateur de la bibliothèque publique, Vitré.
EDOM, inspecteur de l'Académie, Caen.
Camille DE LAMOTTE, propriétaire, Clermont-Ferrand.
CHAUVEAU, secrétaire de l'Académie, Tours.
MENARD-BOURNICHON, chef de bataillon du génie, Mans.
DUGUÉ, membre de plusieurs Sociétés savantes, id.
DUMOULINET, maire de Ste.-Suzanne (Mayenne).
MORDRET, médecin, Mans.
Cte. DE MONTALEMBERT, pair de France, Paris.
DURAND, architecte de la ville de Reims, Reims.
LARGÉ, inspecteur de l'Académie, Clermont.
Victor GODARD, avocat, Angers.
Fs. VILLERS, architecte, id.
DE SALLEN, membre de l'Association Normande, Pierrepont (Calvados).
Calvet, id., substitut, Cahors.
BOISSET, avocat, Caen.
Paul D'AIGNAUX, propriétaire, Ile-Marie (Manche).
L'abbé DU FÊTRE, vicaire-général, Tours.
DE BOISVILLETTE, ingénieur des ponts et chaussées, Châteaudun.
Noël CHAMPOISEAU, membre de la Société académique de Tours.
Elie DRU, membre de plusieurs Académies, Parthenay.
DE BEAUREGARD, président de la Cour royale, Angers.
LECLERC GUILLORY, négociant, Angers.
TURCOT, receveur des contributions, id.
L'abbé MAUPOINT, vicaire de Notre-Dame, id.
Victor PAVIE, imprimeur, id.
A. PESCHERARD, architecte, Loches.
BOUCHERAT, docteur-médecin, membre de l'Académie, Blois.
Raymond PORNIN, conservateur des archives, Indre-et-Loire.
BOURGOUGNOUX, supérieur du grand séminaire, Tours.

Plailly, curé de St.-Pierre-des-Corps, Tours.
Seytre, secrétaire particulier de la préfecture, id.
Giraudet, docteur-médecin, membre de plusieurs Sociétés savantes, couronné par l'académie des Inscriptions, id.
Genty, supérieur du petit séminaire, id.
Cte. de Trobriant, membre de plusieurs Sociétés savantes, id.
L'abbé Maudduit, professeur au petit séminaire, id.
L'abbé Boucher, id., id.
L'abbé Bourassé, id., id.
L'abbé Genest, id., id.
Alonzo Péan, membre de plusieurs Sociétés savantes, St.-Aignan (Loir-et-Cher).
Charlot, membre de plusieurs Sociétés savantes, id.
Jagu, propriétaire, Tours.
Desjobert, id.
L'abbé Maufrais, id.
L'abbé Dorion, id.
L'abbé Guillard, id.
L'abbé Charvoz, curé, Mont-Louis.
Boislève, maire de Langeais (Indre-et-Loire).
Henri Gouin, propriétaire, Tours.
Alfred Laurent, id.
Rose Cartier, id.
Marguerou, id.
L'abbé Salmon, id.
Le Mqis. de Cerè, id.
De Cerè, fils, id
Cartier-Gaillard, Amboise.
L'abbé Vincent, secrétaire de Mgr. l'Archevêque, Tours.
L'abbé Fougeroux, id.
Adam, id.

YEMENIL, négociant, Lyon.
DAVID, avoué au Havre-de-Grace.
L'abbé COCHET, membre de plusieurs Académies, id.
IMBERDIS, avocat à Ambert (Puy-de-Dôme).

Il faut ajouter à cette liste MM. les fonctionnaires qui font de droit partie de la Société, conformément à l'art. 6 des statuts. Savoir : les Ministres d'Etat, l'Inspecteur général des monuments historiques, MM. les Recteurs d'Académie et les Evêques de France.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



Tombeau d'un Porteenseigne.

(au Musée de Mayence.)

NOTE

Sur l'inscription précédente, par un membre de l'Institut **(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).**

Incertain sur l'interprétation du mot *Veleias*, dans l'inscription précédente, nous avons consulté un des plus savants philologues de l'Europe, membre de l'académie des inscriptions, qui a mis la plus grande obligeance à nous répondre. Nous nous empressons de reproduire la note intéressante qu'il a eu la bonté de nous adresser, regrettant seulement que ce savant ne nous ait pas permis de citer son nom.

L'inscription au sujet de laquelle vous me faites l'honneur de me consulter, n'offre aucune difficulté. Je pense qu'on peut la lire ainsi : CN*eius* MVSIVS, T*iti* F*ilius*, GAL*eria* [tribu], VELEIAS, AN*norum* XXXII, STIP*endiorum* XV, AQVILIFER LEG*ionis* XIV GEM*inæ*. M*arcus* MVSIVS, etc.

La tribu Galeria (GA ou GAL. sur les marbres) était la onzième parmi les trente-cinq *tribus veteres* de la république Romaine ; voyez Sigonius *De jure antiquo civium Romanorum* II, 3, *p.* 52-599 ; et Boindin, Discours sur les tribus Romaines, dans les Mémoires de notre Académie, t. I, p. 93 (je cite l'éd. de la Haie, in-12). Nous connaissons deux peuples nommés *Veliates*, au singulier *Velias* ; l'un dans les montagnes de la Ligurie, d'après Pline, Hist. nat. III, 5, 7 ; l'autre dont le chef-lieu était *Veleiacium* ou *Velia*, non loin de Plaisance, *id. ib.* III, 15, 20. On pourrait donc croire que Musius était né chez l'un ou chez l'autre ; mais il me semble plus naturel de supposer que Velias,

avec une légère altération ou d'après son ancienne orthographe (patr*eis*, Alexandr*eia*), était devenu un *cognomen*, une espèce de nom de famille, comme nous le voyons souvent dans tous les pays de l'Europe : Bourgoin, Bourguignon, Berton, Lebreton, Lallemant, Lenormant, Lorin, Picard. D'ailleurs, sur les marbres, ce troisième nom, *cognomen*, se place toujours après l'indication de la tribu. Ainsi, Monsieur, votre inscription nous apprend que « Marcus Musius Veleias, « fils de Titus, de la tribu Galeria, porte-aigle de la XIVe. lé« gion *bis*, mourut à l'âge de 32 ans, après 15 ans de service, « et que son frère Marcus Musius, lui a élevé ce monument. » J'ai écrit porte-aigle, bien que ce mot ne se trouve pas dans le dictionnaire de l'Académie : le grade d'*aquilifer* étant très-supérieur à celui de *signifer*, porte-ensigne, je n'ai point voulu irriter les mânes du jeune guerrier peut-être fort susceptible sur ce point, malgré l'air de douce bonhomie que ses traits semblent annoncer. Quant à la date de notre inscription, elle doit remonter au moins à l'époque de Septime-Sévère ou de Caracalla. Après le règne de ce dernier qui éleva tous les hommes libres de l'empire au rang de citoyens Romains, la mention des tribus constatant auparavant le droit d'électeur et d'éligible, devient extrêmement rare sur les marbres (1). D'ailleurs nous savons positivement que vers la fin du second et au commencement du troisième siècle de notre ère la *Legio* XIV *gemina*, étant appelée en outre *Martia* et *Victrix*, était stationnée à Mayence. Voyez les inscriptions recueillies par Joseph Fuchs, *Alte Geschichte von Mainz*, Mayence 1771, *in*-8°., tome 1, p. 144.

(1) Zacharia, *Instituzione antiquario-lapidaria*, Roma 1770, *in*-8°., *p.* 134.

LISTE

Des Membres de la Société française pour la conservation des Monuments, dans l'ordre de leur réception.

MM.

De Caumont, correspondant de l'Institut, fondateur de la Société, Caen.

Lair (Pierre-Aimé), membre de plusieurs Académies, Caen.

De Beaurepaire de Louvagny, ancien ministre plénipotentiaire, Falaise.

L'abbé Daniel, recteur de l'Académie, Caen.

De Magneville, membre de plusieurs Académies, Caen.

Guy, architecte, Caen.

Lambert, conservateur de la bibliothèque publique, Bayeux.

De La Chouquais, président à la Cour royale, Caen.

Léchaudé d'Anisy, membre de plusieurs Académies, Caen.

Bellivet, membre de la Société des Antiquaires, Caen.

De Crazannes, membre de l'Institut, Montauban.

Dumège de La Haye, secrétaire de la Société archéologique, Toulouse.

De La Fontenelle de Vaudoré, correspondant de l'Institut, Poitiers.

Le Glay, correspondant de l'Institut, Lille.

Le Mq^{is}. Le Ver, membre de plusieurs Académies, Roquefort (Seine-Inférieure).

JOUANNET, membre de l'Institut, Bordeaux.
LE PRÉVOST, id. et de la Chambre des députés, Bernay.
DE LA SAUSSAYE, membre de l'Institut, Blois.
DEVILLE, correspondant de l'Institut, Rouen.
PELET, membre de la Société royale des Antiquaires, Nîmes.
DUVIVIER, conseiller de Préfecture, Mézières.
SCHWEIGHAUSER, membre de l'Institut, Strasbourg.
CAUVIN, membre de plusieurs Académies, Le Mans.
DE GIVENCHY, secrétaire de la Société des Antiquaires, St.-Omer.
DE VAUQUELIN (le Bon.), membre de plusieurs Sociétés savantes, Ailly, près Falaise.
VAUGEOIS, membre de plusieurs Académies, Laigle.
BEAUDOT, membre de l'Académie, Dijon.
DE MILLY, membre de l'association normande, Bayeux.
DE TERTU, propriétaire, Argentan.
Vte. DE GUITON, membre de la Société des Antiquaires, Avranches.
DU GUAY, membre de plusieurs Académies, Conlies (Sarthe).
REY, membre de la Société des Antiquaires de France, Paris.
Cte. DE VIBRAYE, membre de plusieurs Académies, Blois.
DE BOUVILLE, id., id.
HERMAND (Alexandre), membre de la Société des Antiquaires, St.-Omer.
E. DE NEUVILLE, id., id.
ROMAIN DE GIVENCHY, id., id.
BOUILLET, membre de plusieurs Sociétés savantes, Clermont-Ferrand.
DE JOBAL, id., Blois
LE COINTRE-DUPONT, id., Alençon.
CORBET, maréchal-de-camp, Paris.
L'abbé PAYSANT, vicaire-général, Caen.

LANGE, membre de plusieurs Sociétés savantes, Caen.
MÉRITTE-LONGCHAMP, id., id.
REQUIN, membre de plusieurs académies, Avignon.
DE GAUJAL (le Bon.), membre de l'Institut, Paris.
LAUGIER DE CHARTROUZE (le Bon.), ancien député, Arles.
RASTOUL (Alphonse), professeur au Collége royal, Avignon.
DE ST.-POL, avocat général, Montpellier.
DE TOURNAL, membre de plusieurs Académies, Narbonne.
DE SAINTEX, conservateur de la bibliothèque publique, Auch.
MORELLET, professeur de rhétorique, Nevers.
CASTAIGNE, conservateur de la bibliothèque publique, Angoulême.
MOREAU, conservateur de la bibliothèque publique, Saintes.
BRIQUET, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, Niort.
ARDANT, membre de plusieurs Sociétés savantes, Limoges.
DE PENHOUET, id., Rennes.
L'abbé DE LA MARE, vicaire général, Coutances.
GRILLE DE BEUZELIN, membre de la Société des Antiquaires de France, Paris.
Cte. DE BEAUFORT, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, Plain-Marais (Manche).
L'abbé GAUTIER, aumônier du collége, Lisieux.
RENOUVIER, président de l'Académie, Montpellier.
L'abbé AUDIERNE, vicaire général, Périgueux.
SPENCER SMITH, membre de la Société royale de Londres, Caen.
CHEVREAUX, secrétaire de la Société d'agriculture, Evreux.
DE FORMEVILLE, conseiller à la Cour royale, Caen.
DE LA RUE, secrétaire-général de l'Académie, Evreux.
Cte. DE CALONNE, conservateur de Chambord, Blois.
CARDIN, membre de plusieurs Académies, Poitiers.

Graves, secrétaire-général de la préfecture, id., Beauvais.
Du Marhalla, membre de plusieurs Académies, Quimper.
De Ste.-Hermine, id., Niort.
Boileau, id., Tours.
Bonny-Pelieux, docteur en médecine, id., Beaugency.
L'abbé Buhot, professeur de théologie, id., Coutances.
Dubourg-d'Isigny, membre de plusieurs Académies, Vire.
Marquise de Rangogne, id., Paris.
Vte. de Banville, id., Caen.
Le Bastard du Meneur, id., Lescouat (Finistère).
Emile Souvestre, id., Brest.
Guyesse, id., id.
Le Cte. de La Fruglaye, id., Morlaix.
De Larchantel, id., Quimper.
Félix de La Roque, id., Caen.
Charles Dursus, id., id.
Charles de Vauquelin, id., id.
Gaugain, id., id.
De Bordecote, membre de l'association normande, Pont-Audemer.
De Golbéry, membre de l'Institut, Colmar.
Vergnaud-Romagnésy, membre de plusieurs Académies, Orléans.
Lafont de Cujala, id., Agen.
De La Grange (le Mqis.), id., député, Paris.
Goubot, membre de plusieurs Académies, Caumont (Calvados).
Richard, id., Remiremont.
Joyau, avocat, id., Caen.
Mgr. Bouvier, Evêque du Mans.
L'abbé Lottin, chanoine, secrétaire de l'évêché, Mans.
L'abbé Cheverreau, professeur de théologie, Mans.

Charlemagne, membre de plusieurs Sociétés savantes, Châteauroux.

Dan de La Vauterie, id., Caen.

Le Tellier, inspecteur des écoles primaires. id.

Massiou, juge d'instruction, La Rochelle.

Raoul de Barracé, membre de plusieurs Sociétés savantes, Angers.

Hunault de La Peltrie, id., id.

Edouard de Cossettes, id., Montreuil-sur-Mer.

De Vaize, id., Paris.

Courty, id., Caen.

Dandigné de Resteau, id., Mans.

De Bellefille, id., Mans.

L'abbé Tournesac, id., Mans.

Massé, id., Tours.

Moquin-Tandon, professeur à la Faculté, Toulouse.

Auguste Grassé, membre de plusieurs Académies, La Charité-sur-Loire.

C[te]. de Bérenger, id., Coutances.

La Greze-Fossat, id., Moissac.

H. Brecy, id., Agen.

Ch. Joubert, id., Beaulieu (Maine-et-Loire).

De St.-Agnan, préfet, Lille.

Le Baillif, chanoine honoraire, Mans.

Anjubault, conservateur de la bibliothèque, Mans.

De Langle, membre de plusieurs Académies, Vitré.

De Troismarquet, conseiller à la Cour royale, Douai.

Taffin, conseiller municipal, id.

Ludolphe de Montpinçon, propriétaire, Chevilly (Loiret).

Le Ch[er]. de Touchet, propriétaire, Caen.

Passy (Antoine), ancien préfet, Paris.

Rivault, membre de plusieurs Sociétés savantes, Mans.
Delongraire, id., Verdun.
Herpin, id., Paris.
Le Mis. de La Porte, id., Vendôme.
Louis Paris, archiviste, id., Reims.
Pinault, architecte, Blois.
Target, préfet du Calvados, Caen.
De Saulcy, capitaine d'artillerie, corresp[t]. de l'Institut, Metz.
Mme. de Reiset, propriétaire, Rouen.
Chauvin-Lalande, id., Pisieux (Sarthe).
A. Duchalais, id., Beaugency.
Doinard, architecte du département de la Manche.
Lhuillier, capitaine d'état-major, Blois.
L'abbé Manceau, vicaire de la métropole, Tours.
Mgr. l'Évêque de Bayeux, Bayeux.
Mme. la Mqse. de Salverte, Riom.
Desportes, conservateur du Musée, Mans.
Richelet, membre de plusieurs Académies, id.
Mqis. de Fortia d'Urban, membre de l'Institut, Paris.
Blisson, naturaliste, Mans.
Heurtebise, supérieur du séminaire, id.
Houdebert, président de la Société académique, id.
L'abbé Bercy, professeur au séminaire, id.
Drouet, membre de plusieurs académies, id.
Frédéric Nasse, id., Lisieux.
Beauvais de St.-Paul, id., St.-Michel-de-Savaigne (Sarthe).
Adolphe Espaulart, id., Mans.
Ollivier, juge, id., Valence.
Liasard, membre de plusieurs Académies, Mathieu (Calvados).
Thomine-Desmazures, chanoine, Bayeux.
Desjobert, membre de la Société académique, Mans.



